AUTOGESTION

L'ENCYCLOPÉDIE INTERNATIONALE

tome 9

ÉDITIONS SYLLEPSE

Syllepse, l'alter-éditeur

www.syllepse.net

des livres pour aller plus loin que l'impossible

AUTOGESTION

L'ENCYCLOPÉDIE INTERNATIONALE

ÉDITIONS SYLLEPSE (PARIS)

CONTACT
encyclopedieautogestion@gmail.com

© Éditions Syllepse 2020
69, rue des Rigoles, 75020 Paris
edition@syllepse.net
ISBN : 978-2-84950-918-0 (papier)
Iconographie et documents : collections particulières

« Le grand Peuple de 89, qui détruit les bastilles et renverse les trônes,
attendra-t-il dans un désespoir inerte que le froid et la famine
aient glacé dans son cœur, dont l'ennemi compte les battements,
sa dernière goutte de sang !
Non ! Réquisitionnement général.
Rationnement gratuit... Place au peuple !
Place à la Commune ! »

Affiche, 6 janvier 1871

TOME 9

Sommaire

AVANT-PROPOS

13. Où sont les autogestionnaires ?
Patrick Le Tréhondat, Christian Mahieux, Patrick Silberstein

L'AUTOGESTION EN ACTES

ALLEMAGNE

19. Les conseils d'ateliers en Allemagne
29. Strike Bike : une usine sans patron ni hiérarchie
Émilie

ARGENTINE

31. Les professionnels de santé du Sanatorio Plaza réclament l'expropriation et le contrôle ouvrier
Mario Hernandez
33. Sanatorio Plaza : après un mois d'occupation
Juan Martín Manghi, secrétariat SUTEBA-Escobar

BRÉSIL

35. La coopérative des coursiers sans-patrons
Patrick Le Tréhondat

CHILI

39. Face à la crise, les cantines communautaires et l'auto-organisation populaire
Cristian González Farfán

CORSE

45. La lutte du peuple corse pour son autodétermination dans la stratégie autogestionnaire, pour le socialisme

ESPAGNE

59. La santé dans la révolution sociale et libertaire de 1936

69. Le Congrès national de la santé de mars 1937

ÉTATS-UNIS

71. Chaz, une ZAD à Seattle
Patrick Le Tréhondat

76. Comment les coopératives noires peuvent lutter contre le racisme institutionnel
Sage Howard

81. Des militants obtiennent le contrôle des immeubles vacants de Philadelphie : et maintenant ?
Meir Rinde

88. Les coopératives face à l'équité raciale : six défis clés et comment les relever
Jessica Gordon Nembhard

98. John Lewis, un engagement pour les coopératives
David J. Thompson

FRANCE

104. Les marchés participatifs en France : s'inspirer du passé pour construire les alternatives de demain.
Alban Ouahab

109. Un exemple de coopérative ouvrière : les lamaneurs du port du Havre
Pierre Aubery

112. L'Insolente autogérée

116. Railcoop, une coopérative ferroviaire en France
Christian Mahieux

122. Les cantines populaires, atout indispensable au sein des luttes

126. L'autogestion à l'épreuve de la révolution des conseils en novembre 1918 en Alsace-Lorraine
Jean-Claude Richez

138. De l'autodéfense sanitaire dans l'éducation
Théo Roumier

141. Santé : le contre plan du Collectif inter-hôpitaux
Patrick Le Tréhondat

147. Les coopératives de Saint-Claude et La Fraternelle

HONGRIE

186. Les conseils ouvriers de la révolution hongroise
Pannonicus

ITALIE

195. Les conseils d'usine en Italie
Alfonso Leonetti

200. Anarchistes et communistes dans le mouvement des conseils à Turin
Pier Carlo Masini

218. L'expérience des conseils de gestion en Italie
Gusmana Bizzarri

235. Les conseils ouvriers (1919) et conseils de gestion (1946), un bilan critique
Giuseppe Maione

257. Les centres sociaux autogérés italiens
Patrick Le Tréhondat

MADAGASCAR

269. Défense aux indigènes d'avoir des coopératives
Un Malgache

ROJAVA

271. Les coopératives de la Syrie du Nord et de l'Est

RUSSIE

281. L'autogestion à Kronstadt en 1917
Efim Yartchouk

URUGUAY

286. La gestion coopérative d'un « frigorifico »
Laureano Riera

301. Soupes populaires : de l'assistanciel au revendicatif
Anonyme

BUTS, CHEMINS ET MOYENS

305. Quatorze thèses pour l'autogestion
Victor Leduc

309. Actualité de l'autogestion
Michel Fiant

322. Reconversion : lettre aux salarié·es de l'aéronautique toulousaine
Atécopol (Atelier d'écologie politique de Toulouse)

331. Autogestion et planification

337. Les expériences de contre-plans alternatifs ouvriers
Maurice Najman

347. La 1re Internationale et l'autogestion
Michel Raptis

355. Qu'est-ce que l'autogestion ?
Michel Fiant

356. Une stratégie autogestionnaire
Michel Fiant

360. Hypothèses pour une économie autogérée
Michel Fiant

373. Semer de l'utopie pour récolter du réel
Laurent Esquerre

376. Le contrôle ouvrier
Confédération générale du travail

389. Résolution sur le contrôle ouvrier au congrès confédéral de Paris de la CGT
Le rapporteur : R. Lenoir

391. Manifeste pour une alternative libertaire

397. Les conseils ouvriers

408. Robert Owen et le mouvement coopératif français
André Hirschfeld

431. Charles Fourier et le mouvement coopératif
André Hirschfeld

12/14
APRILE
2019
3°
INCONTRO
EUROMEDITERRANEO
DELL'ECONOMIA
DEI LAVORATORI
E DELLE LAVORATRICI
RiMAFLOW - Via Boccaccio 1
Trezzano s.N. - Italia
WWW.RIMAFLOW.IT
REDDITO LAVORO DIGNITÀ AUTOGESTIONE MUTUALISMO ECOLOGISMO
Rimaflow
FABBRICA RECUPERATA

AVANT-PROPOS

Où sont les autogestionnaires ?

Patrick Le Tréhondat, Christian Mahieux, Patrick Silberstein

Partout et nulle part. Les neuf premiers volumes de *Autogestion, l'encyclopédie internationale* dessinent ce paysage éclaté. Les pratiques autogestionnaires abondent, mais pour autant l'autogestion peine à s'incarner dans un projet collectif cohérent et dans un intellectuel collectif. Dès le 19e siècle, l'apparition de coopératives, des constructions d'espace qui entendent échapper aux lois du système capitaliste dominant, signe la volonté de mettre en œuvre une stratégie d'émancipation qui expérimente, ici et maintenant, un autre possible. Cependant, ces pousses autogestionnaires ne sont pas intégrées dans un projet d'ensemble. Ses contempteurs, ils sont nombreux, expliquent qu'il n'est pas possible de construire des « îlots de socialisme » dans l'océan capitaliste. Certains ajoutent même que ces tentatives détournent les exploité·es de la lutte fondamentale : le renversement du capitalisme pour les uns, l'occupation électorale du pouvoir pour d'autres. Ces oppositions sont surprenantes. Dans sa conquête du pouvoir face au féodalisme et à la monarchie et dans sa volonté d'instaurer son mode production, la bourgeoisie ne s'est pas embarrassée de tels arguments. Elle a patiemment construit ses bases de combat pour le moment venu livrer le combat final. Les processus historiques qui ont conduit à la Révolution française sont l'exemple le plus parfait de cet aboutissement, qui a alterné guerre de position et guerre de mouvement d'une classe ascendante contre un système historiquement obsolète à renverser (le féodalisme puis la monarchie). Il est vrai que le profit fut un moteur puissant pour l'organisation patiente de cette conquête[1]. Quoi qu'il en soit, au cours de ce long chemin, la bourgeoisie a construit ses points d'appuis matériels (la fabrique, par exemple), articulés à la production d'une pensée globale cohérente[2] pour imposer son hégémonie idéologique sur le corps social avec une pensée libérale en perpétuel mouvement.

Si les pratiques autogestionnaires peuvent ressembler à des bases de combat, elles n'ont pas, pour autant, trouvé le moyen de s'unifier et de construire leur représentation politique. Le plus souvent, elles sont regardées avec sympathie, voire parfois avec condescendance, comme

1. Pour une vision historique de ce long chemin voir Alain Bihr, *Le premier âge du capitalisme (1415-1763)*, 3 tomes, Lausanne/Paris, Page 2/Syllepse, 2018-2019.
2. En soutenant et entretenant ses intellectuels organiques, qui ne se réduisaient pas à être des observateurs, mais étaient les « techniciens » idéologiques de cette classe.

appartenant au champ de la «pratique sociale» et non à celui de la construction politique. L'autogestion est, trop souvent, perçue comme un «plus» démocratique dans la pratique ou comme un complément social, et non comme une pensée et une stratégie politico-sociale à part entière. Cette vision, qui fige un désastreux découpage entre «social» et «politique», ne semble pas percevoir que les pratiques autogestionnaires posent la question du pouvoir à un niveau supérieur. Les pratiques autogestionnaires écrivent les voies de l'alternative, les modes possibles d'organisation de la nouvelle société. Elles sont donc éminemment politiques et révolutionnaires.

La dispersion des pratiques autogestionnaires conduit à ce sentiment du «partout et nulle part». Les obstacles à la résolution de cette impuissance politique sont nombreux et les huit volumes de l'Encyclopédie les évoquent largement. La culture politique dominante du mouvement de contestation des sociétés capitalistes, pris au sens large, qui fonde sa conception du changement radical sur un assaut final qu'il soit électoral ou révolutionnaire et dont le succès ne dépend que de l'accumulation de bulletins de vote ou de l'ampleur d'une grève générale insurrectionnelle, étouffe les possibilités de cette représentation politique. Ainsi, les lendemains devraient surgir automatiquement par la vertu des programmes ou des promesses électorales ou de la qualité du ou des partis révolutionnaires en action. L'autogestion interroge ces paris incertains. Elle discute des conditions de la rupture et de la transition du capitalisme au socialisme. Elle ne s'en remet ni à des déclarations ni à des proclamations pour organiser l'alternative. Elle exige que les formes de cette alternative soient expérimentées, ici et maintenant, sans attendre le renversement des classes dominantes. Et surtout, eu égard aux échecs des révolutions du siècle passé (et notamment à cause du stalinisme), elle ne souhaite pas s'en remettre à un ou des partis pour organiser le fonctionnement général de la société. Elle estime bien au contraire que les modes d'exercice du ou des pouvoirs doivent être inventés et vérifiés dès maintenant, en affrontant en amont les problèmes et trouver les chemins de leur résolution. Dans les huit premiers volumes, de nombreuses contributions abordent ces questions qui n'ont pas à ce jour trouvé leur solution définitive. Par exemple, quelle articulation entre entreprises autogérées et l'intérêt commun, entre le marché et ces entreprises? Quelle écologie au service de la satisfaction des besoins sociaux? Quelle représentation des minorités?

Le chantier est vaste, mais les pratiques autogestionnaires constituent une base essentielle à la résolution de ces questions, pour autant qu'elles puissent se confronter et s'organiser par elles-mêmes en un intellectuel

collectif capable de les synthétiser dans un programme d'émancipation globale qui propose des perspectives aux mouvements qui les expérimentent.

Les autogestionnaires seraient nulle part, avons-nous dit, au début de cette introduction. Esprit provocateur certes, mais nous avons ajouté aussi qu'elles étaient partout. Prenons deux exemples récents, éloignés de plusieurs milliers de kilomètres et nés dans des formations sociales aux histoires et aux cultures radicalement différentes.

Revenant sur le soulèvement irakien de l'automne 2019, Zahra Ali souligne dans « Irak : le civil et le populaire au cœur de la révolte[1] » que :

> Par milliers sous les tentes, sur la place Tahrir ou sur la place Al-Habubi à Nassiriya, les manifestants créent une nouvelle société en miniature. Ainsi, ils ont créé leurs propres journaux et chaînes de radio, ils distribuent de la nourriture gratuitement et proposent toute une gamme de services (de la pharmacie au coiffeur). Autrement dit, les manifestants mettent en place de nouveaux « modèles d'État » en offrant des services de santé, d'éducation et de culture gratuits. Ils organisent par ailleurs le nettoyage des rues, le rafraîchissement des peintures dans les lieux publics, la restauration de monuments et la mise en valeur d'espaces publics via des interventions artistiques

Raúl Zibechi, revient quant à lui sur l'expérience des lycées autogérés en lutte au Chili en 2011 dans « Amérique latine : l'année des peuples en mouvement[2] » :

> Il y eut, au total, plus de 600 lycées occupés dans tout le pays. Ces occupations l'ont emporté sur les manifestations comme principal mode d'expression de la protestation juvénile. [...] Des milliers d'étudiants ont fait l'expérience de la lutte sur base d'une culture politique différente : non patriarcale, non coloniale et non capitaliste. Je pense que cette expérience anticipe ce qui s'est passé en 2019 : des formes d'organisation non hiérarchisées, décentralisées et communautaires, en dialogue (en réel dialogue) avec le peuple mapuche. [...] L'autogestion des lycées ouvre une autre perspective. Le vaste mouvement en faveur de la transformation du secteur éducatif, qui a mobilisé des centaines de milliers de jeunes étudiants et suscité l'occupation de dizaines d'écoles secondaires, s'est traduit par la création d'une trentaine d'initiatives d'éducation autogérées dans les territoires populaires. La naissance des écoles publiques communautaires marque un virage de longue durée dans la lutte pour l'éducation au Chili. Les lycées autogérés par l'alliance des professeurs et étudiants

1. Frédéric Thomas (coord.), *Soulèvements populaires,* Alternatives Sud, Paris/Louvain-la-Neuve, Syllepse/CETRI, 2020.
2. *Ibid*.

ont constitué la première expérimentation d'une «autre éducation». Ces nouvelles expériences cherchent à ce que les communautés se réapproprient les espaces éducatifs, et à former des sujets critiques, conscients et engagés, qui dynamisent les changements sociaux.

Nous oserons désigner ces pratiques d'autogestionnaires, bien que dans le premier exemple il est probable que pour les acteur·trices une telle qualification ne soit pas la préoccupation dominante de leurs campements. Il n'en reste pas moins que, quelle que soit la dénomination. Ces deux expériences appartiennent au patrimoine international de l'autogestion. Le premier extrait de l'article ne prononce pas le mot autogestion mais l'auteur conclut en écrivant qu «en occupant et en se réappropriant les espaces publics, en proposant son propre modèle d'État au travers de différents services et actions collectives, la révolte irakienne défie radicalement l'État». Peut-on trouver définition plus précise d'une stratégie révolutionnaire autogestionnaire ?

À l'échelle mondiale, spontanément, les mouvements sociaux se saisissent de l'autogestion pour organiser leurs organes de combat et de résistance. Mais, comme le remarque Zahra Ali, par là même, par cette stratégie, ils posent ainsi la question du pouvoir à un niveau incandescent : ils attaquent radicalement l'État. Celui-ci ne s'y trompe pas et les réprime toujours violemment. Il ne faut pas laisser se développer ces «contre-sociétés» qui menacent son pouvoir et instaurent une «efficacité sociale» supérieure à son mode de gestion et à l'organisation générale de la société.

Ce tome 9 poursuit la publication de contributions, d'expériences ou de réflexions autour de l'autogestion. Leurs auteur·trices ne partagent pas obligatoirement les préoccupations évoquées dans cette introduction. L'encyclopédie est plurielle et ne se veut pas une production homogène. Elle souhaite refléter, autant que nous le pouvons, dans sa diversité l'ensemble du paysage autogestionnaire mondial d'hier et d'aujourd'hui.

Décembre 2020

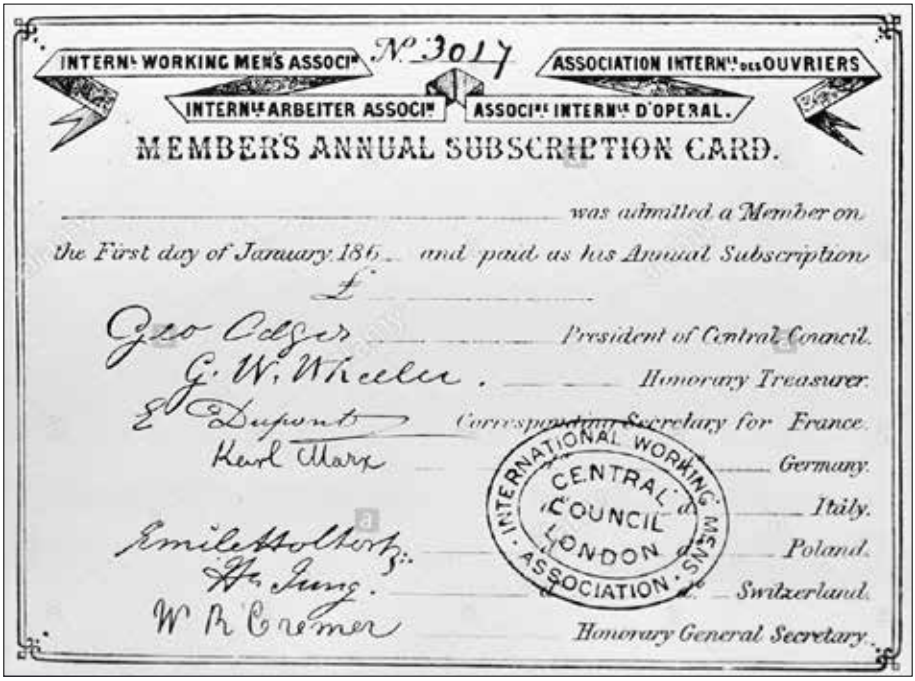
INTERNL WORKING MEN'S ASSOCIN

No. 3017

ASSOCIATION INTERNLE DES OUVRIERS

INTERNLE ARBEITER ASSOCIN

ASSOCIEE INTERNLE D'OPERAL.

MEMBER'S ANNUAL SUBSCRIPTION CARD.

_____ was admitted a Member on the First day of January 186_ and paid as his Annual Subscription £ _____

Geo Odger _____ President of Central Council.

G. W. Wheeler _____ Honorary Treasurer.

E. Dupont _____ Corresponding Secretary for France.

Karl Marx _____ Germany.

_____ Italy.

Emile Holthorp _____ Poland.

H. Jung _____ Switzerland.

W. R. Cremer _____ Honorary General Secretary.

INTERNATIONAL WORKING MEN'S ASSOCIATION CENTRAL COUNCIL LONDON

L'AUTOGESTION EN ACTES

ALLEMAGNE

Les conseils d'ateliers en Allemagne

Le retour à l'état de paix et le rétablissement des relations postales avec l'Allemagne, le contact déjà repris entre les militants, nous permettent enfin de posséder des renseignements sérieux – et non pas suspects et incohérents comme ceux de la grande presse – sur le développement des institutions nouvelles dans l'ancien Empire. Déjà, il y a. quelques mois, nous attirions ici même l'attention de nos camarades sur les questions d'ordre général qui préoccupent les organisations ouvrières d'outre-Rhin. Dans notre dernier numéro encore, nous faisions allusion aux questions soulevées par le fonctionnement des conseils d'ouvriers. Ce problème est encore très mal connu en France, malgré son importance. On ne s'étonnera pas que nous tenions à mettre sous les yeux des militants quelques documents qui sont de nature à les éclairer. Nous le faisons sans prendre parti, au seul titre de renseignements, et sans vouloir non plus nous prononcer dans les controverses qui divisent à l'heure actuelle les tendances du prolétariat allemand.

Les conseils d'ouvriers

Les informations que nous possédons en France sur les questions allemandes sont d'ailleurs, dans l'ensemble, si médiocres et si tendancieuses qu'on n'a guère pu se rendre compte jusqu'à présent du mouvement qui s'est effectué outre-Rhin dans les milieux politiques gouvernementaux. On peut dire, sans risque de se tromper, que le pouvoir a fait tous ses efforts pour aboutir à la transformation de l'institution révolutionnaire et spontanément éclose en novembre 1918 des conseils d'ouvriers (*Arbeiterræte*) en organismes légaux, reconnus par la nouvelle

Constitution nationale, et d'ailleurs singulièrement détournés de leur objet initial.

En réalité, il semble bien que les conseils d'ouvriers se soient heurtés non seulement

à la méfiance des gouvernants socialistes majoritaires et bourgeois, mais aussi, dans une certaine mesure au moins, à celle des dirigeants des organisations syndicales qui, pour le plus grand nombre, ont craint que l'activité des conseils ouvriers n'arrive à diminuer le rôle et l'influence de leurs groupements professionnels.

L'institution des conseils d'ouvriers, dans la forme qu'elle conserve encore, mais dont l'importance est incontestablement très diminuée, peut d'ailleurs être résumée dans le règlement publié au mois d'août dernier par le conseil central des conseils ouvriers

Chaque cercle (arrondissement) forme une circonscription électorale ; les élections ont lieu par entreprise, c'est-à-dire dans chaque entreprise, ou dans des entreprises groupées d'après la nature de leur production ; les chômeurs et invalides votent par profession.

Sont électeurs, tous les hommes et femmes âgés de plus de dix-huit ans, employés moyennant salaires ou des appointements. Sont éligibles, tous les électeurs ayant dépassé leur vingt et unième année : il y a un député par 1 000 électeurs. Le vote est secret et a lieu d'après le système proportionnel.

Dans les localités où, d'après le règlement présent, il est élu moins de cinq députés, des conseillers ouvriers, dont le nombre ne doit pas dépasser cinq, seront, après entente avec le comité exécutif du cercle, soit élus par un scrutin local, soit cooptés, en vue d'expédier les affaires locales. Ces conseillers peuvent être admis par le comité exécutif du cercle à s'occuper des, affaires du cercle ; mais quand ils sont cooptés ne participent à aucune des élections aux comités exécutifs du cercle, de district ou de province.

Les conseils ouvriers de chaque localité élisent un président ; ceux des grandes localités un comité exécutif, qui ne doit pas dépasser dix membres.

Les comités exécutifs du cercle, de district ou de province forment l'instance supérieure des conseils ouvriers de leur ressort ; ils sont élus au scrutin secret et proportionnel par les assemblées des conseils ouvriers de leur ressort.

Le conseil central est l'instance suprême des conseils ouvriers de la République ; il est élu au congrès général des conseils ouvriers

Il convient d'ailleurs de remarquer déjà que cette organisation nouvelle comporte certaines modifications sensibles de l'organisation originale.

La même déclaration ajoutait que les conseils ouvriers nouvellement élus étaient destinés à former le pont entre l'état de choses actuel et celui qui devait sortir de la Constitution.

Nous allons voir tout à l'heure les dispositions votées depuis, dans ce sens, par l'Assemblée constituante de Weimar.

Mais d'abord, pour préciser la pensée des partisans les plus résolus des conseils d'ouvriers, il est utile de signaler l'appel lancé, quelques jours avant la déclaration qu'on vient de lire, par le comité exécutif des conseils ouvriers (composé d'indépendants et de communistes) de l'agglomération berlinoise en vue des nouvelles élections à ces groupements.

Une socialisation de grande envergure, c'est-à-dire le remplacement du système, de production capitaliste par le système de production socialiste, et par cela même la suppression de l'état d'autorité, ne peut avoir lieu que par le prolétariat. Pour remplir ces deux tâches, le système des conseils a deux formes d'activité, l'une économique, l'autre politique. Toutes deux doivent être basées sur le système des élections par ateliers et par professions. Il s'ensuit qu'il faut procéder en premier lieu à l'institution de l'organisation des conseils, dont l'objet est d'abord de contrôler et d'approuver le processus de production, puis de prendre la responsabilité de sa direction. À l'époque révolutionnaire où nous sommes, cette organisation ne limitera pas ses effets à des tâches économiques et techniques strictement définies : elle prendra aussi position dans les questions politiques. Elle agit dans les deux cas comme arme du prolétariat, à qui elle promet d'obtenir le pouvoir politique.

Dès que sera instituée la forme d'activité économique du système des conseils, l'institution de la forme politique devra avoir lieu.

Tant que cela n'est pas, le provisoire actuel des conseils ouvriers politiques (communaux) doit contribuer. C'est en partant de ces points de vue que le conseil ouvrier du Grand-Berlin doit être constitué tout d'abord, il est vrai, sous la forme économique.

Le Grand-Berlin formera une seule circonscription économique. À l'intérieur de cette circonscription, les différentes formes de la vie économique seront réunies en quatorze groupes principaux :

1. Agriculture, jardinage, élevage, exploitation forestière et pêche ;
2. Mines, forges, salines et tourbières ;
3. Industries de la pierre et du ciment ; bâtiment ;
4. Industries des métaux ;
5. Industries chimiques ;
6. Confection et textiles ;
7. Industries du papier, arts graphiques ;

8. Cuirs et peaux, chaussures ;
9. Industries des bois et bimbeloterie ;
10. Alimentation et entreprises de divertissements ;
11. Commerce, banques et assurances ;
12. Transports ;
13 Fonctionnaires et ouvriers des administrations et entreprises de l'État et de la ville ;
14. Professions libérales.

Chacun des groupes sus-énoncés sera divisé en sous-groupes, formés d'après les différentes catégories de production et le recensement des électeurs. Chacun des quatorze groupes principaux doit avoir son administration autonome.

La base de l'organisation des conseils est l'atelier, c'est-à-dire la plus petite unité de la vie économique ; elle embrasse toutes les forces laborieuses du peuple. Elle sera plus tard refondue organiquement dans une organisation centrale représentant toute la vie économique de la nation.

Sont électeurs sons distinction de sexe tous les travailleurs manuels et intellectuels âgés de plus de 18 ans, qui gagnent leur vie par l'exercice d'une profession nécessaire et utile à la société et sans exploiter le travail d'autrui. Conservent le droit de vote les personnes qui, pour suffire à leur genre de vie, emploient passagèrement un nombre limité d'auxiliaires : par exemple les médecins, les écrivains et les artistes.

Sont exclues les personnes qui, étant en possession des moyens de production, les utilisent pour leur profit personnel et sont constamment servies par des étrangers ; les personnes qui exploitent par bail, en y occupant constamment des étrangers, des entreprises ou établissements privés ; celles qui vivent de loyers, de rentes et de dividendes ; les directeurs et gérants intéressés à l'entreprise, etc.

Les conseils d'ateliers

Nous devons signaler ici que cet appel des indépendants a provoqué une très vive opposition de la part des majoritaires et des démocrates et l'hostilité catégorique, menaçante du gouvernement. C'est cet appel qui a provoqué la lutte entre le comité exécutif dénonçant la violence réactionnaire du pouvoir et l'action du trop fameux ministre Noske, qui décréta l'expulsion du comité des locaux mis à sa disposition par les autorités administratives et la confiscation de tous les documents relatifs aux élections.

Le coup de force de Noske était motivé, d'après un communiqué officieux, par cette allégation que l'activité du comité exécutif

indépendant ne faisait qu'aggraver l'insécurité régnant dans l'industrie et le commerce, et que les élections ainsi décidées avaient surtout pour but le recensement et l'organisation des éléments révolutionnaires.

Nous avons tenu à rappeler ici, bien qu'ils datent un peu, ces éléments et ces faits, pour mieux faire saisir le caractère de la loi nouvelle adoptée par l'Assemblée nationale de Weimar, ratifiée par le conseil des États, et dont le but plus ou moins évident tend à transformer l'institution des conseils d'ouvriers en simples conseils d'ateliers.

La différence, telle qu'elle ressort du résumé qui suit des dispositions de la loi nouvelle, est sensible et n'a guère besoin d'être soulignée.

Constitution

Dans toute entreprise occupant généralement vingt personnes au moins (ouvriers et employés), il doit être institué un conseil d'atelier (*Betriebsrœt*). Si l'exploitation emploie moins de vingt salariés, mais plus de cinq, il sera simplement désigné un chef d'atelier. L'organisation des délégations de salariés dans les exploitations maritimes ou fluviales sera réglementée par une loi spéciale. Aux termes de la présente loi il faut entendre par :

Entreprise

Toute exploitation, affaire, administration de droit public ou privé ; Salarié. Tout ouvrier ou employé, à l'exception des membres de la famille de l'employeur ; ouvriers. Toutes personnes se trouvant au service d'autres moyennant salaire ou en qualité d'apprentis, à l'exclusion des employés, mais y compris les travailleurs à domicile ;

Employés

Tous ceux considérés comme tels par la loi sur les assurances, même ceux qui, aux termes de cette loi, ne sont pas tenus de s'assurer, y compris les personnes occupées à l'essai ou qui remplissent des fonctions accessoires, même purement mécaniques. Les fonctionnaires publics ne rentrent pas dans cette catégorie. Ne sont pas non plus considérés comme tels, les membres de la direction, les fondés de pouvoirs des personnes morales et des associations de droit public ou privé.

Composition

Le conseil d'atelier comprend trois membres dans les exploitations de moins de cinquante personnes, cinq dans celles occupant de cinquante à cent salariés ; dans les entreprises de cent à mille travailleurs, le nombre des membres du conseil est augmenté d'une unité par centaine et dans celles de plus de mille salariés, d'une unité par cinq cents ouvriers au-delà du millier. Le nombre de membres du conseil ne pourra pas dépasser vingt.

Lorsque, parmi les salariés, il existe des ouvriers et des employés, les deux groupes doivent être représentés au conseil d'atelier.

Si une exploitation de plus de trois cents personnes comprend plusieurs départements autonomes, chacun de ceux-ci pourra créer dans son sein un conseil de section d'atelier, à condition que ces départements comprennent au minimum cent travailleurs et moyennant accord préalable des sections d'ouvriers et d'employés. Les conseils de sections d'atelier choisissent au vote secret, pour chaque millier, de travailleurs occupés dans ce département, un délégué appelé à faire partie d'un conseil général d'atelier qui comprendra trente membres au maximum. Chaque section y aura au moins un membre. Si ces sections occupent des ouvriers et employés, les deux catégories seront représentées au conseil.

But et attributions

Le conseil d'atelier a pour mission de garantir les intérêts économiques des salariés de l'exploitation vis-à-vis de l'employeur et d'aider celui-ci dans l'accomplissement du but pour lequel son établissement a été créé. Il doit :

Veiller à faire appliquer dans l'exploitation toutes les dispositions légales en faveur des ouvriers, les accords collectifs conclus entre parties et les décisions des organismes d'arbitrage reconnus par les intéressés ;

Collaborer, en l'absence de contrat collectif, d'accord avec les syndicats ouvriers, à la réglementation des salaires et autres conditions de travail ;

Développer la bonne entente dans le personnel, ainsi qu'entre employeur et salariés le droit de condition du personnel ;

Faire appel à la commission d'arbitrage ou à tout autre organisme de conciliation, en cas de différend né entre le conseil d'atelier, le personnel ou une partie de celui-ci et l'employeur ;

Éviter tous troubles dans l'exploitation pouvant résulter de menaces de suspension du travail et veiller, d'accord avec les associations professionnelles, à ce que le travail ne soit pas arrêté qu'à la suite d'une décision prise au vote secret, à la majorité des deux tiers, sauf fixation d'une majorité différente par lesdites associations ;

Veiller à ce que les dispositions nécessaires soient prises contre les risques d'accident ou les dangers menaçant la santé des ouvriers ; aider, conseiller et renseigner les fonctionnaires préposés à l'exécution de ces dispositions et collaborer à l'exécution des mesures de police industrielles et préventives des accidents ;

Intervenir dans les questions d'engagement et de renvoi d'ouvriers dans les limites fixées par la présente loi ;

Coopérer à l'introduction de nouvelles méthodes de travail ; conseiller la direction de l'entreprise et veiller avec elle au développement de la production dans les conditions les plus économiques possibles ;

Dans les entreprises qui possèdent un conseil d'administration, se faire représenter dans les limites que fixera une loi spéciale, par un ou deux délégués qui auront les mêmes droits et devoirs que les autres membres dudit conseil, mais ne pourront réclamer d'autres indemnités que leurs frais de déplacement.

Engagement et renvoi d'ouvriers

Le conseil d'atelier doit être mis au courant par l'employeur de tout engagement et de tout renvoi d'ouvriers. Il a le droit de présenter dans les cinq jours ses objections contre tout engagement ou renvoi d'ouvriers qui léserait les intérêts de l'exploitation ou du personnel, sans pouvoir faire état en cette matière d'objections de caractère politique, militaire, confessionnel ou syndical. La nationalité étrangère d'un ouvrier ne peut pas être invoquée pour s'opposer à son engagement, sauf présomption établie par un bureau de placement reconnu que l'engagement de cet étranger risque de réduire au chômage un ouvrier allemand ou de compromettre la santé ou le développement moral du personnel de l'entreprise. Les objections que formulerait le conseil ne sont pas valables, s'il s'agit d'engagement ou de renvoi provoqué par décision légale, arbitrale ou résultant d'accord collectif ou encore de la fermeture de l'exploitation.

Élections

Les membres ouvriers du conseil d'atelier sont choisis par les ouvriers, les membres employés par les employés, dans leur groupe respectif au vote direct et secret, selon le système proportionnel et pour la durée d'un an. Après cette période, ils restent en fonction jusqu'à la nomination du nouveau conseil ; ils peuvent être réélus. Sont électeurs, tous les travailleurs des deux sexes âgés de 18 ans au moins en possession de leurs droits civils. Sont éligibles les électeurs âgés de vingt ans qui ont terminé leur période d'apprentissage et qui au jour de l'élection appartiennent depuis six mois à l'exploitation et depuis trois ans au métier qu'ils exercent. Le conseil d'atelier choisit dans son sein à la simple majorité des voix un chef d'atelier et un ou deux suppléants qui doivent être de nationalité allemande. Si le conseil comprend des délégués ouvriers et employés, le chef d'atelier et ses suppléants ne peuvent appartenir au même groupe. Ces trois personnes représentent le conseil devant l'employeur et à la commission d'arbitrage.

Lorsqu'un conseil d'atelier se compose d'ouvriers et d'employés, ces deux catégories constituent chacune un groupe, chaque groupe étant compétent pour les affaires qui le concernent exclusivement.

Réunions du conseil

Sont seules valables les décisions du conseil d'atelier prises en séance dûment convoquée à laquelle sont présents au moins la moitié des membres du conseil. Les décisions sont prises à la majorité des membres présents ; en cas d'égalité de voix, elles sont rejetées. Toutes les discussions au conseil d'atelier sont relatées dans les procès-verbaux mentionnant les décisions prises et la majorité obtenue au vote.

Les fonctions de membre du conseil d'atelier sont gratuites. L'employeur supporte les frais occasionnés par la gestion du conseil, sauf stipulation contraire par accord collectif.

Il doit mettre à la disposition du conseil des locaux nécessaires à l'exercice de l'activité de celui-ci.

Le chef d'atelier a le droit de convoquer une réunion du personnel de l'entreprise ; il y est tenu à la demande de l'employeur ou du quart des électeurs salariés. Sauf cas urgents, les réunions du personnel doivent se tenir en dehors des heures de travail.

Application de la loi

C'est la commission arbitrale ou l'organisme de conciliation reconnu qui décide en dernier ressort des questions d'engagement ou de renvoi du personnel. Toutes contestations qui pourraient surgir au sujet de la création, de la composition d'un conseil d'atelier, de l'éligibilité ou de l'électorat d'un ouvrier et en général au sujet de la présente loi, sont tranchées par le conseil économique du district (cercle) ou, à défaut de celui-ci, par un organisme désigné par les autorités fédérales. À dater des premières élections suivant la mise en vigueur de la présente loi, cessent d'exister les conseils d'atelier, les conseils d'ouvriers et les commissions d'ouvriers existant actuellement dans les diverses entreprises.

Nous l'avons dit, il n'est guère besoin d'insister sur la modification radicale que la nouvelle Constitution allemande a fait subir aux conseils d'ouvriers. Des renseignements qui nous sont parvenus, il est d'ailleurs possible de voir que cette nouvelle institution n'est pas de nature à satisfaire les travailleurs d'outre-Rhin, qu'il s'agisse des éléments indépendants et communistes dont nous avons exposé la conception, et même des organisations syndicales à tendances majoritaires. La création des conseils d'ateliers, en effet, substitue à l'action des organisations régulières l'activité de délégués soustraits au contrôle direct et permanent de celles-ci, qui ne tiennent pas d'elles leur autorité : c'est la négation formelle des principes essentiels du syndicalisme. Et nous pensons qu'il

est douteux, rien que pour cette raison, que les militants des organisations allemandes se rallient très volontiers à l'institution nouvelle.

Déjà, il y a plusieurs mois, la commission générale des syndicats s'était vivement inquiétée à l'annonce de la préparation de ce projet et Legien[1] avait fait entendre des protestations auprès du gouvernement. Seulement, nous ne saurions encore préjuger de l'attitude définitive que les syndicats prendront à cet égard.

Les institutions sociales allemandes comme on vient de le voir, la loi sur les conseils d'ateliers vise essentiellement, au fond, à ruiner les conseils d'ouvriers, à ne conserver de ces institutions que certains éléments ; certains principes susceptibles d'être mis d'accord avec les institutions sociales présentes et l'organisation industrielle. Le but visé par le gouvernement allemand était de les faire entrer dans le cadre constitutionnel.

À cet égard, il est intéressant de signaler encore les dispositions sociales peu connues en France de la nouvelle Constitution, qui, réactionnaire certes au point de vue politique – personne ne peut songer à le dissimuler – n'en contient pas moins une série d'innovations intéressantes et de principes qui, développés, peuvent être de la plus grande portée.

Ainsi, elle reconnaît le droit d'association et de réunion, tel que l'avait admis déjà l'éphémère Constitution démocratique de 1848. L'article 123 donne à tous les Allemands le droit de se réunir paisiblement et sans armes, sans devoir en aviser préalablement l'autorité ni en demander l'autorisation.

Toutefois, une loi d'Empire peut imposer l'obligation d'aviser préalablement de toute réunion en plein air projetée ; et une réunion de ce genre peut être interdite pour motif de danger immédiat pour l'ordre et la sécurité publics.

L'article 124 proclame le droit d'instituer des associations et corporations, pourvu que le but et l'objet de celles-ci ne soient pas incompatibles avec l'ordre public. Ces dispositions s'appliquent également aux associations religieuses et cultuelles.

Toute association peut, conformément aux prescriptions du Code civil, obtenir la personnalité légale ; celle-ci ne peut être refusée à une association pour le motif qu'elle poursuit un but politique, social ou religieux. Dans cet ordre d'idées, l'article 159 garantit aux individus de toute profession la liberté d'association à l'effet de poursuivre l'obtention d'améliorations et de garanties concernant les conditions de travail et d'existence.

1. Carl Legien, (1861-1920) syndicaliste allemand.

Les articles n° 9 et 155 contiennent des précisions au sujet du logement et de l'hygiène populaires. La protection de l'État est garantie à la maternité, ainsi qu'aux familles nombreuses. Celles-ci doivent être pourvues d'un espace, suffisant pour l'habitation et pour l'accomplissement du travail. L'article 155 envisage d'une manière générale la distribution et l'utilisation du sol, qui sont soumises au contrôle de l'État, afin de prévenir les abus et de contribuer à ce qu'un logis convenable soit assuré à tous les Allemands. Le terrain reconnu nécessaire au logement, au développement de la colonisation, au défrichement ou à l'amélioration de l'agriculture peut être exproprié.

À l'effet d'intensifier autant que possible la production, le même article et le suivant portent que le détenteur du sol est tenu vis-à-vis de la collectivité de le travailler et de le rendre aussi productif que possible ; la plus-value de la terre obtenue sans main-d'œuvre ou sans engagement de capital doit revenir à la collectivité. Tous les trésors du sous-sol, ainsi que toutes les forces naturelles susceptibles d'utilisation économique, sont sous le contrôle de l'État ; tous les droits de propriété seront transférés à l'État par la loi.

Moyennant indemnisation et en se conformant aux prescriptions en matière d'expropriation, une loi peut faire passer dans le domaine collectif les entreprises privées se prêtant particulièrement à la socialisation. L'État peut alors, soit gérer lui-même ces industries, soit en laisser le soin aux communes, ou s'assurer par tout autre moyen une influence prépondérante dans la gestion.

En outre, une loi peut, dans le cas d'urgente nécessité, et dans l'intérêt général, grouper des entreprises agricoles, celles-ci conservant leur autonomie pour ce qui regarde leurs affaires intérieures propres. Le but de cette concentration d'entreprises est de s'assurer la collaboration de tous les éléments producteurs du peuple, de donner aux ouvriers et aux employeurs voix au chapitre dans l'administration, et en même temps de régler d'après des principes fondamentaux dictés par l'intérêt général, la production la répartition, l'utilisation, la fixation du prix, ainsi que l'importation et l'exportation des produits. Les coopératives de production et de consommation, et aussi ces associations, doivent, si elles le désirent, être comprises dans le système d'économie générale. Il sera tenu compte de leurs statuts et de leurs règlements spéciaux.

Les articles 157, 159 et 160 concernent la protection des travailleurs ; le premier promet aux travailleurs une protection spéciale de la part de l'État, et laisse entrevoir l'établissement d'un droit général du travail.

L'article 160 stipule que tout serviteur ou travailleur a droit aux loisirs nécessaires à l'exercice de ses droits de citoyen, et, pour autant que

l'entreprise n'en subisse pas un préjudice extraordinaire, à l'accomplissement des fonctions honorifiques qui ont pu lui être confiées.

Enfin, l'article 161 porte que l'État instituera une assurance générale, dans le but de maintenir la santé et l'aptitude au travail, de protéger la maternité, et de dédommager la population des suites de la vieillesse, l'invalidité et les vicissitudes diverses de la vie.

1919

Source

La Voix du peuple, organe de la Confédération générale du travail (CGT), novembre 1919, 2e série, n° 11.

▶ *Encyclopédie internationale de l'autogestion,* Bureau national d'animation du secteur socialiste, «Décrets sur l'autogestion des entreprises industrielles et minières», t. 1.

Strike Bike : une usine sans patron ni hiérarchie

Émilie

Une partie du personnel de Bike Systems fonde Strike Bike et reprend la production de vélos. Leur slogan : «Nous sommes "increvables"».

Une vingtaine des 135 ex-salarié·es de la société Bike Systems GmbH liquidée l'année dernière par l'investisseur financier états-unien Lone Star relance la production de vélos à Nordhausen, une petite ville dans le land de Thuringe en Allemagne (ex-RDA). Le coup d'envoi de la production des 2 000 exemplaires de la série limitée baptisée «Volksrad – Black or Red Edition» (Vélo du peuple, édition noire ou rouge) a été donné symboliquement le 1er mai.

La reprise d'activité rappelle les souvenirs des quelques mois d'occupation de l'usine par laquelle le personnel s'était opposé entre juillet et novembre 2007 à la fermeture de l'usine. À ce moment, plus de 1 800 vélos appelés «Strike-Bike» avaient alors produit en autogestion. Cela avait déclenché une vague de solidarité bien au-delà des frontières allemandes (voir *Alternative libertaire,* novembre 2007).

Depuis, beaucoup de choses se sont passées. Dans un premier temps, ce sont les espoirs de voir l'entreprise être reprise qui s'envolent lorsqu'à la mi-novembre, en l'espace de quatorze jours, toutes les machines de l'usine sont démontées et transportées vers la Hongrie. Toutefois, les travailleurs et travailleuse de l'entreprise parviennent à sauver du démontage une ligne de production de vélos, «vieille mais techniquement

encore très bonne», raconte André Kegel, l'un des «gérants» de la toute nouvelle Strike Bike GmbH (équivalent d'une SARL). Avec l'achat de cette installation, la base de la fabrication de nouveaux vélos était posée.

En mars, la Strike-Bike GmbH est créée et 21 ex-salarié·es y sont embauchés à long terme. Difficile de savoir d'où vient le financement de cette nouvelle SARL et pourquoi seulement un si petit nombre de salarié·es y retrouvent leur travail : le communiqué du personnel ne le dit pas, pas plus que les différents articles de presse consacrés à cette reprise.

On y apprend tout de même que tous et toutes touchent le même salaire quelle que soit leur fonction, «D'abord 1 000 euros nets, dans l'espoir de pouvoir bientôt se payer plus», et que, sur les questions d'organisation du travail ou du développement de la production, les décisions sont prises de manière collective et égalitaire.

Bien sûr la nouvelle entreprise s'intègre dans le modèle capitaliste et les lois du marché, mais par leur mode d'organisation, de redistribution des recettes et de prise de décision, les ouvriers et les ouvrières de Strike-Bike contribuent à esquisser une alternative aux logiques actuelles. Reste à voir si les principes de base seront maintenus et si la solidarité nécessaire au succès de cette première série de vélos sera au rendez-vous.

10 juillet 2008

Source

Alternative libertaire, juillet 2018.

▶ *Encyclopédie internationale de l'autogestion,* Sophie Chapelle, «Les Volcans : une librairie reprise en coopérative par ses salariés», t. 7.

ARGENTINE

Les professionnels de santé du Sanatorio Plaza réclament l'expropriation et le contrôle ouvrier

Mario Hernandez[1]

Depuis l'annonce, le 31 juillet, de la fermeture du Sanatorio Plaza de la ville d'Escobar (province de Buenos Aires), les professionnels de santé ont décidé de l'occuper pacifiquement afin de sauver leurs postes de travail. Ils dénoncent également l'attitude de la mairie et de son secrétaire, Javier Rehl, qui a annoncé qu'ils ne garantiraient pas leurs emplois avant de les menacer. Ils ne nous ont pas seulement dit qu'ils ne feraient rien pour la réouverture, ils nous ont également menacés directement de nous déloger et nous poursuivre en justice.

Ils nous ont accusés d'actions illégales, de violation de propriété privée, alors qu'ils savent bien que depuis plus de trente jours nous venons pendant nos heures de travail, vu que nous n'avons pas été officiellement licenciés, pour protéger le bâtiment et le matériel sanitaire. «C'est incompréhensible qu'en pleine pandémie, alors que la ville d'Escobar s'effondre sous les malades atteints du Covid-19, que la municipalité ne fasse rien pour rouvrir le centre médical», disent-ils pour interpeller le maire Ariel Sujarchuck. En effet, l'institution compte 49 lits (dont huit de soins intensifs et quatre intermédiaires), douze respirateurs et 65 professionnels de santé. «Il n'y aura ni aides pour les travailleurs ni déclaration d'utilité publique du centre médical, car ils jugent qu'il s'agit d'un problème strictement privé» ont déploré les travailleurs et travailleuses du Sanatorio Plaza[2].

Ils ont également présenté un projet de réappropriation du Sanatorio Plaza.

1. Traduction de Clément Reboul.
2. Pour les aider dans leur lutte, les travailleurs et travailleuses appellent à la solidarité et au soutien de la société et des organisations, qui peuvent donner à la caisse de lutte, sur le compte CBU 0000003100026629388181.

Projet de réappropriation du Sanatorio Plaza

Article 1

Est déclaré d'utilité publique et sujet à expropriation le Sanatorio Plaza privé de Ferwal S.A.

Article 2

L'expropriation ne fera l'objet d'aucune indemnisation, sous aucune forme, au groupe qui détient le Sanatorio Plaza de Ferwal S.A.

Article 3

Sont interdits les licenciements et suspensions de tous les personnels (soignants, administratifs, de sécurité, de nettoyage…) qui travaillent directement ou indirectement pour le Sanatorio Plaza de Ferwal S.A. – quel que soit leur type de contrat. Sont explicitement garantis les postes de travail, les salaires dans leur intégralité, sans aucune baisse, et les conditions de travail définies dans les conventions collectives des travailleurs de la santé, auxquels sera intégrée la totalité des travailleurs et employés de l'entreprise susdite.

Article 4

Le centre médical exproprié sera à charge de l'état et son administration sera sous le contrôle direct de ses travailleurs.

Article 5

Il est décidé l'ouverture des livres de comptabilité de l'entreprise, sous le contrôle des travailleurs, pour procéder à une réorganisation financière, comptable et organisationnel, conformément aux comptes réels du Sanatorio Plaza.

Article 6

Sera constituée une commission de contrôle et de gestion ouvrière, composée de travailleurs (qualifiés et non qualifiés), élus par leurs pairs au suffrage direct, qui désigneront des professionnels et techniciens de confiance pour réaliser l'inventaire de la totalité des biens du Sanatorio Plaza y qui seront en charge de la mise en œuvre de la réorganisation, de sa gestion et administration.

Article 7

La nouvelle administration, élue démocratiquement par les travailleurs, établira un plan de remboursement de la dette contractée par les anciens propriétaires vis-à-vis des travailleurs, salaires non payés, charges sociales et tout autre élément dû aux employés.

Article 8

Sont sous embargo la totalité des biens et fortunes personnelles des actionnaires du groupe Ferwal SA situés dans le pays, sont compris les biens immobiliers, les titres et les biens de tous types. Il sera fait un bilan de ces biens et sera créé un fonds spécial consacré au remboursement des dettes contractées avec l'État et les fournisseurs, sous le contrôle et la gestion des travailleurs.

4 septembre 2020

▶ *Encyclopédie internationale de l'autogestion,* collectif France-Grèce «solidarité pour la santé», «Dispensaires et pharmacies autogérées», t. 3.

Sanatorio Plaza : après un mois d'occupation

Juan Martín Manghi, secrétariat SUTEBA-Escobar[1]

Les travailleurs et travailleuses du Sanatorio Plaza de la ville d'Escobar, située dans la province de Buenos Aires, ont organisé le samedi 5 septembre une assemblée générale qu'ils ont voulue ouverte aux organisations ouvrières et aux habitants d'Escobar. Ils ont pu faire connaître l'état du conflit qui les oppose depuis plus d'un mois à Ferwal SA, l'entreprise propriétaire en fuite, et voter le plan pour la suite. Les travailleurs, qui occupent toujours le site, continuent de réclamer le paiement des salaires en retard et la réouverture immédiate de la clinique avec la réintégration de tous les travailleurs.

De nombreuses délégations syndicales ont répondu à leur invitation, parmi lesquelles le Sutna[2], la direction locale de l'ATE-INTI[3], les sections locales d'Escobar et de Tigre[4] du syndicat enseignant Suteba, les délégués de l'UOM-Siderca[5], du Tribunal Estatal Escobar[6], de Madygraf[7] et des travailleurs et travailleuses de la santé de toute la province, entre autres.

1. SUTEBA : Syndicats des travailleurs de l'éducation de Buenos Aires
2. SUTNA : Syndicat unique des travailleurs du pneumatique argentin
3. ATE : Syndicat de la fonction publique – INTI : Institut national de technologie industriel
4. Tigre : ville de la province de Buenos Aires située à proximité d'Escobar
5. UOM : Union ouvrière métallurique-Siderca : entreprise spécialisée dans l'acier
6. Tribunal d'État
7. Madygraf : Entreprise de l'industrie graphique récupérée par ses ouvriers depuis 2014

Les débats ont commencé par la plainte d'Enzo Barreto, employé du Sanatorio Plaza, qui dénonce qu'«après un mois d'occupation, ni la municipalité ni la province ne soutiennent leurs demandes alors qu'on est en plein effondrement sanitaire», rappelant que «le Sanatorio Plaza dispose de tout le nécessaire pour reprendre immédiatement un fonctionnement normal et aider la communauté qui en a tant besoin». Même la mairie, par la voix de son secrétaire municipal Javier Rehl, reconnaît que «2 pesos» seraient suffisants pour remettre en route le Sanatorio après l'avoir visité dans les dernières semaines.

Tout au long des interventions, est apparu le contraste entre les déclarations des différents gouvernements (locaux et nationaux) en faveur de la «défense de la vie» et l'insuffisance des moyens disponibles pour affronter la pandémie ou centraliser le système de soins. Pas un sou pour la santé alors que 37 milliards de pesos[1] vont être alloués à l'appareil répressif. La lutte du Sanatorio Plaza révèle la vraie orientation de ces élus, qui est la défense des capitalistes contre les travailleurs.

Les bureaucraties syndicales et les centrales ouvrières, en particulier le syndicat de la santé, l'ATSA, ont aussi été fortement critiquées après avoir freiné les principales demandes des travailleurs qu'ils ont abandonnés à eux-mêmes. La différence avec l'assemblée plénière du syndicalisme de lutte (PSC) qui a appelé à manifester le 17 septembre[2] n'en est que plus forte.

Enfin, les travailleurs du Sanatorio Plaza et les organisations présentes ont voté un plan de lutte qui comporte un rassemblement et une soupe populaire devant la mairie le lundi 7, la participation à la journée nationale de lutte du PSC le 17 et une mobilisation auprès des travailleurs de la santé pour la Journée de la santé le 21 septembre.

Pour la victoire des travailleurs du Sanatorio Plaza ! Réouverture immédiate !

6 septembre 2020

▶ *Encyclopédie internationale de l'autogestion,* Jeanne Gendreau, «Un rêve fou d'autogestion», t. 8.

1. Près de 420 millions d'euros.
2. À Buenos Aires, une manifestation a été organisée. Les représentant·es des différents syndicats impliqués dans l'assemblée plénière du syndicalisme de lutte y ont pris la parole. Des initiatives similaires ont eu lieu à San Salvador de Jujuy et Rosario.

BRÉSIL

La coopérative des coursiers sans-patrons

Patrick Le Tréhondat

Le Mouvement des livreurs antifascistes (https://linktr.ee/entregadoresantifascistas) a été fondé à São Paulo en raison des difficiles conditions de travail qu'ont connues les travailleurs de services de livraison pendant la pandémie. Il revendique une réforme des règlements qui régissent leur vie et que les sociétés de livraison tiennent compte de la réalité des accidents que connaissent les livreurs. Autre revendication : que les entreprises accordent tout simplement une pause déjeuner aux travailleurs à vélo. En juillet 2020, le Mouvement des livreurs antifascistes a été à l'initiative de la coopérative autogérée de livraison bien nommée Despatronados [Sans patron] https://despatronados.wixsite.com/cooperativa.

Selon une étude, le nombre de travailleurs dans le secteur de la livraison a augmenté de 201 000 personnes au premier trimestre 2019. En 2018, le nombre de personnes entrées dans le secteur avait déjà augmenté de 104,2 %. Rien que pour mars 2020, lorsque la pandémie a éclaté, iFood, l'une des principales entreprises du secteur, a enregistré l'inscription de 175 000 nouveaux candidats au poste de livreur contre 85 000 le mois précédent. Malgré cette croissance soudaine de l'industrie de la livraison, les conditions de travail ont été marquées par une insécurité et une exploitation de plus en plus extrêmes. Ainsi, les coursiers sont contraints d'assurer des heures de travail épuisantes avec de faibles revenus et sans couverture sociale, que ce soit en cas d'accident, de maladie ou de tout autre évènement qui pourrait rendre impossible leur travail. Depuis le début de la pandémie, peu ou pas d'équipement de protection n'a été fourni par les commanditaires. Rappi, un service d'application de type Uber a été plus loin, commençant à « classer » ses travailleurs en fonction des heures de fin de soirée ou de week-end qu'ils étaient prêts à travailler et ainsi attribuer « aux plus méritants » les meilleures courses dans les quartiers riches. Parmi les nombreux problèmes auxquels doivent faire

face les coursiers, la question du blocage est la plus difficile. «C'est une des formes de punition des plus perverses. On jette la personne dans le désespoir de sa survie», explique Carlos Rasta qui travaille comme livreur cycliste depuis 2016. Le blocage consiste en une sorte de pénalité de la part de l'application qui, insatisfaite du livreur pour quelque raison que ce soit, n'utilise plus ses services de manière permanente ou pendant quelques jours ou quelques heures en bloquant son accès à l'application.

Le 5 juin 2020, une manifestation, appelée par le Mouvement des livreurs antifascistes, a eu lieu devant le musée d'art de São Paulo, suivie d'une grève nationale le 1er juillet. Ces initiatives ont forcé les trois grandes entreprises, iFood, Uber et Rappi, à annoncer que des fonds seraient consacrés aux travailleurs ayant arrêté leurs activités en raison du Covid-19. Cependant, la plupart des principales revendications concernant le traitement des coursiers sont demeurées insatisfaites

Si la vie des coursiers et des coursiers est faite d'un travail acharné et ds bas salaires, les entreprises qui utilisent leurs services sont parmi les plus prospères au monde. Les revenus de ces entreprises de plus en plus hégémoniques ont considérablement enflé pendant la période de pandémie, les commandes de livraison ayant augmenté de façon spectaculaire. La société de livraison de produits médicaux World Courier, par exemple, détenue par le géant AmerisourceBergen, a vu ses bénéfices grimper au premier trimestre 2020 de 9,5 % avec 1,4 milliard de dollars. Ces augmentations de profit ne se sont toutefois pas accompagnées d'une augmentation des prix des courses payées aux livreurs et de l'amélioration de leurs conditions de travail. En fait, près de 70 % des coursiers ont vu leur salaire diminuer. Pour cette raison, les coursiers antifascistes de Rio ont proposé la coopérative pour l'autogestion du travail, comme moyen résistance contre leur exploitation.

L'autogestion dans sa tête

En juillet 2020, le Mouvement des livreurs antifascistes de Rio de Janeiro a lancé sa propre plate-forme de livraison avec le nom évocateur Despatronados. La coopérative a été fondée à Rio de Janeiro avec dix personnes dans l'équipe, mais a l'intention de se développer en tant que challenger autogéré alternatif. «L'objectif est l'autogestion, de renforcer notre conscience politique et de rompre cette relation d'exploitation des applications», explique le livreur Carlos da Silva, plus connu sous le nom de Carlos Rasta.

Le site de Despatronados affiche donc depuis le 21 juillet 2020 les photos de cinq coursiers et cinq coursières (alors que ce secteur compte

1,8 % de femmes). Pour Luiza Helena, membre de la coopérative, « c'est très difficile d'être une femme dans un travail extrêmement masculin, où les gens ne pensent pas que vous devriez être à cet endroit ». Lorsqu'on lui a demandé si elle avait déjà subi des tentatives de harcèlement, elle répond : « Oui ! J'ai souffert et je souffrais pratiquement tous les jours en travaillant. Je dis souvent que les femmes subissent un triple harcèlement dans ce travail : de la part des clients, de l'établissement et d'autres coursiers également. »

Luiza considère la coopérative comme un moyen de mobiliser politiquement d'autres coursiers : « C'est certainement aussi un moyen d'engager les livreurs dans la lutte pour des conditions de travail décentes. »

La coopérative a pris contact avec des artisans et des petits commerçants, pour nouer des partenariats. 190 clients étaient enregistrés sur le site deux mois après la fondation de la coopérative. « Avec le temps, nous voulons élargir les options de service », raconte l'un des coopérateurs. Sur leur site, ils et elles se présentent comme « des coursier·es organisé·es dans une alternative de travail plus équitable, pour nous, pour les fournisseur·es et pour les client·es » et ajoute : « Despatronados est né de la nécessité de prendre en charge collectivement notre propre travail, sans patrons et applications extérieures. » Les livreurs coopérateurs utilisent pour les commandes un groupe Whatsapp. Les livraisons ont lieu pendant les heures de bureau. Chaque coopérateur gère une zone de livraison dans Rio. Pour Lucas, l'idée de coopérative s'inscrit dans une stratégie de résistance économique, différente d'une action politique qui descend dans la rue pour protester : « La coopérative entretient une fonction de travail qu'un mouvement social n'a pas. La coopérative fait partie de la résistance économique, le mouvement de protestation fait partie de la résistance politique. C'est pareil, mais différent. »

Les livreurs et livreuses sont attentif·ves à tous les documents et directives juridiques nécessaires pour que la coopérative décolle réellement et cesse d'être un simple collectif local. Contact a été pris avec CoopCycle, une fédération internationale qui regroupe 30 coopératives[1]. L'objectif est de développer la version portugaise d'un logiciel pour permettre un développement à l'échelle du Brésil. « C'est du coopérativisme de plate-forme. Nous sommes dans une ère technologique. La technologie n'est pas mauvaise, le problème est l'idéologie qui la sous-tend. Nous avons une très belle équipe qui nous aide. C'est une forme de travail plus égalitaire et plus juste », explique Pereira. Le livreur ajouté qu'il est

1. Voir Stéphane Ortega, « Alternative à l'ubérisation : des livreurs à vélo lancent leurs coopératives », *Autogestion, l'encyclopédie internationale,* Paris, Syllepse, t. 7, 2018.

nécessaire de finaliser certains aspects pour que le projet se concrétise. Pour permettre par exemple la préservation de l'environnement comme priorité, l'application développée par CoopCycle ne permet pas les livraisons coopératives avec des motos. Cependant, à l'échelle du Brésil et de ses concentrations urbaines le recours à la moto pour des livraisons est courant. Sur le site de Despatronados, en dessous de chaque membre de la coopérative, il est précisé, par exemple, «Motogirl» ou «Cicloboy». Despatronados bénéficie également du soutien volontaire des programmeurs et des chercheurs pour faire avancer le projet.

> Nous présentons [l'idée] à ceux qui, pour la plupart, ont été bloqués, qui ont été blessés par les applications. Nous expliquons: «Regardez ce que nous pouvons faire, regardez ce dont le travailleur est capable, ce que nous pouvons accomplir».

«Ils ne valent pas mieux que nous. Sans les travailleurs, les applications n'existeraient pas», s'enflamme Pereira. «Nous n'avons pas besoin des patrons. Ils profitent de la crise pour s'imposer en sauveurs et le Brésil nous pousse dans cette situation. Mais si le travailleur s'organise et crée de l'autogestion dans sa tête, il verra qu'il n'a pas besoin des applications», répète-t-il.

La création de Despatronados n'est pas une curiosité au Brésil. D'autres lieux d'auto-organisation sociale dans le domaine de la livraison existent dont:

- Pedal Express: collectif de cyclistes de Porto Alegre. Organisé horizontalement, il compte actuellement neuf personnes qui assurent une gestion collective. Son objectif est de construire des alternatives plus durables et écologiques (www.instagram.com/senoritas_courier/).
- Buscar Express: coopérative moto qui existe depuis 1999 à Porto Alegre. Créée dans le but de servir des clients mécontents des entreprises traditionnelles et de générer de meilleures conditions de travail pour le personnel de livraison, Buscar Express compte plus de 400 associés actifs (www.facebook.com/buscarexpress/).
- Ciclo Courier: propose des services de livraison à vélo depuis 2012 à Rio de Janeiro. Tous ses membres ont le droit de s'exprimer et de voter, en participant à divers processus de prise de décision. Ciclo Courier est également considéré comme une entreprise durable (http://ciclocourier.com.br/).
- Feme Express: collectif de motogirls livrant dans le Grand São Paulo (www.instagram.com/feme_express/).

12 août 2020

▶ *Encyclopédie internationale de l'autogestion,* Nicolas, «Une épicerie autogérée pour faire revivre un village», t. 8.

CHILI

Face à la crise, les cantines communautaires et l'auto-organisation populaire

Cristian González Farfán

«La dictature a été une pandémie pire : elle a tué, elle a tiré. Dans cette pandémie, si je prends soin de moi, je me sauve», murmure Enriqueta Leyton, une habitante de Villa Francia, un quartier de l'Estación Central de Santiago ayant une longue histoire de résistance à Pinochet. À 78 ans, cette femme remue une grande marmite dans le centre communautaire d'Obispo Alvear. Ici, une nouvelle cantine collective est inaugurée pour le quartier, qui distribuera des déjeuners tous les samedis. À 13 heures, ils attendent l'arrivée des voisins. Il reste encore une demi-heure.

Enriqueta prépare le charquicán, un plat chilien copieux composé de viande, de pommes de terre, de petits pois et d'autres légumes. Pour elle, cette action de solidarité n'est pas nouvelle : dans les années 1980, elle a participé à une telle cantine tenue dans la collectivité Cristo Liberador, une communauté chrétienne liée à Mariano Puga, un prêtre-ouvrier emblématique, récemment décédé. Ce dernier a joué un rôle prépondérant dans la défense des droits de l'homme pendant la dictature. «Cette cantine était alors plus clandestine», ajoute Enriqueta, en fixant son regard sur le poêle.

Près de quatre décennies plus tard, Enriqueta prend à nouveau une louche en bois pour aider à combattre le chômage et la faim dans sa communauté. Mais aujourd'hui, elle se couvre le nez et la bouche avec un masque pour prévenir une éventuelle infection par le Covid-19. Ceux qui coordonnent la structure circulent dans l'espace étroit avec des tabliers protecteurs en plastique et des masques. Mais dans la cuisine, il est difficile de se conformer à la distance physique recommandée par les autorités.

À la porte d'entrée, les organisateurs attribuent un numéro à chaque habitant. Ils arrivent avec des sacs, des casseroles et d'autres récipients réutilisables. Une femme en fauteuil roulant arrive également. Le menu comprend des bananes, une salade mêlée et du pain. Pendant que les gens prennent leur déjeuner, un autre groupe de bénévoles se rend au domicile de familles dont les membres ont une mobilité réduite ou sont porteurs de coronavirus. Sans compter les livraisons à domicile, 129 rations ont été distribuées au siège de la communauté.

«Je prends soin de moi depuis longtemps à cause de la pandémie. Heureusement, j'ai quelque chose pour vivre à la maison : ma petite-fille et son mari travaillent, et j'ai ma pension. Mais je suis ici par solidarité et camaraderie», dit Enriqueta.

L'absence de l'État

Avec celui du samedi, trois repas sont organisés en permanence à la Villa Francia. Mais ce qui se passe ici n'est qu'un échantillon du réseau qui se forme dans une bonne partie des secteurs populaires du Chili, en raison de l'effondrement de l'économie. Le dernier rapport de la Banque centrale du Chili a révélé que l'indice mensuel de l'activité économique pour le mois d'avril a enregistré une baisse de 14,1 % par rapport au même mois l'année dernière. Entre-temps, le taux de chômage a atteint 9 % au cours du trimestre février, mars et avril, selon l'Institut national des statistiques.

En conséquence, des plateformes et des pages web sur Instagram et Facebook ont été créées pour cartographier ou faire connaître les cantines, les soupes populaires, les paniers de solidarité et les centres de collecte dans le pays. Le site Apoya La Olla recense à lui seul 62 initiatives de cuisine communautaire. Chaque jour, les portails web mettent à jour les informations avec de nouvelles données. Sur les affiches des cantines, on lit souvent un slogan : «Seul le peuple sauvera le peuple.»

L'émergence des repas communautaires est due à la précarité des ménages chiliens et à la marchandisation de leurs droits fondamentaux. La moitié des travailleurs au Chili gagnent moins de 400 000 pesos cash par mois (521 dollars US), et le seuil de pauvreté que l'État lui-même fixe pour un ménage moyen de quatre personnes est de 451 000 (587 dollars US). Ainsi, face à n'importe quel choc – qu'il soit petit ou important comme celui que nous vivons actuellement – les familles passent rapidement de vulnérables à hyper-précarisées. Le passage est logique : de l'achat de nourriture à la cantine en passant par l'endettement au supermarché. «C'est très grave et on peut le comprendre à partir du schéma d'accumulation au Chili au cours des dernières décennies»,

explique Marco Kremerman, économiste à la Fondation Sol, un centre de recherche qui se consacre à l'analyse du monde du travail.

Tant dans le passé que dans la crise actuelle, l'autogestion mobilise les cantines populaires. «Nous n'avons rien à attendre de l'État», estime Enriqueta Leyton. En fait, les dons pour la soupe populaire de l'évêque Alvear sont venus de l'intérieur et de l'extérieur de la communauté Cristo Liberador, mais «il n'y a pas de politiques ou d'institutions ici», dit Francisca Valdebenito, une des responsables. Pendant ce temps, du lundi au vendredi, les habitants vont chercher le déjeuner à la cantine Luisa Toledo, du nom de la mère des frères Rafael et Eduardo Vergara Toledo, tués par la dictature. Leur lutte et leur mort sont commémorées au Chili le Jour du jeune combattant.

Celle qui rend grâce à l'existence du repas communautaire le samedi est la citoyenne péruvienne Jessica Sanchez. Elle est au Chili depuis trois ans et est venue directement vivre à Villa Francia. Avant la pandémie, elle était employée de maison dans la commune de La Reina, à l'autre bout de la ville. Mais maintenant, elle sera sans travail pendant quatre mois, et elle ne pouvait pas dormir la nuit en pensant à ce qu'elle allait pouvoir donner à manger à ses trois enfants à son réveil.

«Le repas du samedi est un grand soulagement pour moi et ma famille. J'ai vécu pendant un certain temps avec mes économies, mais c'est fini maintenant. C'est une très bonne chose qu'ils nous soutiennent sans discrimination. J'ai vu des Haïtiens, des Péruviens, des Vénézuéliens par ici. Mais je pense que la situation va s'aggraver après cela. Ma fille me disait que cela se produit dans tous les pays, pourquoi devrais-je retourner au Pérou si c'est la même chose», se demande Jessica.

La cantine communautaire : le seul mécanisme

Le manque de transparence dans la fourniture d'informations épidémiologiques et l'entêtement à ne pas reconnaître les résultats de la collecte de preuves scientifiques de la pandémie ont conduit à la chute du ministre de la Santé Jaime Mañalich le samedi 13 juin. Selon le Centre chilien d'investigation et d'information journalistique (Ciper), le ministre avait informé l'OMS quelques jours auparavant que le nombre de décès par Covid-19 au Chili dépassait les 5000, alors que le rapport officiel mis à la disposition de la population chilienne, le vendredi 12, parlait de 2870 décès.

Après la révélation de Ciper, les autorités ont attribué cet écart du nombre de décès à des différences dans les critères de comptage : les chiffres envoyés, sous réserve, à l'OMS auraient inclus les décès suspects, qui ne sont pas nécessairement confirmés par un test de laboratoire

comme étant causés par le coronavirus. Les chiffres des rapports publiés, quant à eux, ne compteraient que les décès dont la cause avérée est cette maladie.

La vérité est que l'incohérence des rapports a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. Jaime Mañalich avait déjà été mis en question pour sa stratégie de confinement partiel, qui n'a pas eu l'effet escompté. Au contraire, le virus est hors de contrôle dans le pays. Le mot «échec» dans la conduite de la crise sanitaire prend une force inhabituelle ces jours-ci: en date du 18 juin, le rapport officiel recensait quelque 225'000 personnes infectées et 3 841 décès dus à la pandémie. Le Chili est devenu le sixième pays au monde avec le plus grand nombre d'infections par million d'habitants.

Le confinement total pour le Grand Santiago, en vigueur depuis le 15 mai, a été critiqué pour son retard excessif. Ce jour-là, le gouvernement a fait état de 39 542 cas confirmés dans tout le pays. Cependant, dès le 20 mars, le président de l'Ordre des médecins, Izkia Siches, avait demandé au gouvernement de décréter «la fermeture de toute la région métropolitaine [qui comprend le Grand Santiago], en n'autorisant que les services de base». À l'époque, le pays comptait 434 cas.

Mais pour qu'un confinement total ait un sens, dit Marco Kremerman, l'État doit protéger les familles les plus pauvres. Et si ce n'est pas le cas, dit-il, les gens sont obligés de quitter leur maison pour chercher leur gagne-pain, avec le risque évident de contracter la maladie.

«Il est certain que les cantines communautaires ne seraient pas nécessaires si le Chili disposait un État différent. En tant que solidarité et action collective, elles sont irremplaçables, mais nous n'aurions pas cette urgence de repas communautaires comme étant presque le seul mécanisme permettant aux ménages de se nourrir», ajoute-t-il.

Selon lui, tant la livraison annoncée par le gouvernement de 2,5 millions de paniers alimentaires à la population la plus vulnérable que le revenu familial d'urgence pour soutenir les travailleurs informels sont des «mesures aveugles» qui n'indiquent pas de solution structurelle.

En échange, l'économiste suggère la nécessité d'établir dans un délai très court «un revenu de base d'urgence pour le remplacement des revenus». Il ne peut pas s'agir de primes. Il doit respecter un principe d'universalité, car les critères de ciblage ne fonctionneront pas: cette situation concerne quasiment tous les ménages populaires, et les outils de ciblage de l'État mettront du temps à fournir ces revenus de base. Ils arriveront au mauvais moment et la crise s'aggravera.

L'autre principe fondamental, selon lui, est celui de la suffisance:

> Il ne peut s'agir de montants symboliques, car il s'agit d'une crise sans précédent. L'État doit respecter ses propres critères de mesure, de sorte qu'aucun revenu ne puisse être inférieur au seuil fixé de pauvreté.

À moyen terme, une des propositions de Marco Kremerman s'inscrit dans la lignée du projet de loi présenté par certains députés de l'opposition, qui vise à imposer une taxe sur les «super-riches» du pays. De cette façon, pense l'expert, on peut obtenir plus de recettes fiscales et «on peut éviter que la crise ne soit payée que par les mêmes personnes : la classe ouvrière».

Échange entre eux

À Herminda de la Victoria, un quartier né d'une occupation de terres en 1967, les gens se sont également organisés de manière autonome. Et comme l'histoire le montre, les femmes sont responsables de la cantine communautaire. «On ne peut pas attendre grand-chose de ce gouvernement inefficace. Et encore moins des solutions», dit Gema Ortega, responsable du 13e conseil de quartier de ce quartier, actuellement situé dans la municipalité de Santiago, dans le Cerro Navia.

Bien qu'elle soit diabétique et qu'elle appartienne donc à un groupe à risque à cause du Covid-19, Gema se rend deux fois par semaine à une collecte sur un marché libre, avec d'autres voisins, afin de réunir des aliments pour la cantine communautaire. Ils installent un chariot typique de supermarché avec un drapeau chilien. Là, les contributions sont faites par des habitants et des gens venant au marché. «Je me suis engagée ici, j'ai trois enfants et je puise ma force de je ne sais où. Je ne peux pas rester dans ma maison en sachant que ma voisine ne dispose de rien», dit Ortega, 49 ans.

La méthode consiste à partager ce qui leur reste et à recevoir ce qui leur manque, en coordination avec d'autres initiatives communautaires de quartiers voisins comme Digna Rosa et Yugoslavia. «Si nous avons assez de citrouilles par ici, ils viennent les chercher. Ici, il ne s'agit pas de savoir quelle est la meilleure cantine communautaire», dit Gema à propos de l'esprit qui régit l'échange.

Jusqu'à la semaine dernière, les voisins livraient des déjeuners dans le même centre communautaire. Toutefois, en raison de l'augmentation du nombre de cas de Covid-19, ils ont décidé, à partir de cette semaine, de ne livrer qu'à domicile : les lundis et vendredis, ils apportent les déjeuners à domicile, et les vendredis, ils prennent du pain pétri et des *sopaipillas* (gâteaux frits). L'animatrice se souvient qu'au début, les gens arrivaient avec beaucoup de honte pour emporter leur petit repas.

D'autres ne sont même pas venus au centre pour la même raison. En tout cas, pour elle, il est essentiel de mettre fin à la tentative d'exploitation politique faite par les autorités. Elle dit cela parce que le mardi 9 juin, un document officiel de la mairie de la région de Ñuble, dans le sud du pays, a été divulgué. Il est intitulé «Protocole de diffusion» et concerne la livraison de la marchandise promise par le gouvernement. Dans le livret du Protocole, il est recommandé d'enregistrer des images de «fonctionnaires débarquant des cartons et les donnant aux familles», et en plus de «toujours valoriser le président Sebastián Piñera» dans les publications sur les réseaux sociaux. Toutefois, c'est avec insistance qu'il est indiqué de «prendre soin de ne pas écrire» que le président remet les cartons, car «le Bureau du contrôleur financier observe attentivement» tous les textes qui émanent qui émanent des canaux officiels. Pour la même raison, conclut Gema Ortega, «la seule personne que nous devons remercier est la personne ordinaire qui retire le pain de sa bouche pour aider l'autre. C'est lui qui doit être félicité et remercié.»

19 juin 2020

Source

Article publié par l'hebdomadaire uruguayen *Brecha,* traduction de la rédaction du site *A l'Encontre*.

► *Encyclopédie internationale de l'autogestion,* Louis Favreau, «Villa El Salvador : économie solidaire, développement local et coproduction de sevice dans un bidonville», t. 1.

CORSE

La lutte du peuple corse pour son autodétermination dans la stratégie autogestionnaire, pour le socialisme

Dans les pays dominés, depuis des décennies, les luttes de libération nationale ont mis en cause la domination impérialiste. Dans les métropoles capitalistes, des minorités nationales, des minorités ethniques et culturelles sont à la fois victimes de répression nationale et de l'exploitation capitaliste. Dans les États bureaucratiques issus des révolutions anticapitalistes, les aspirations nationales des peuples des États du glacis est-européen et les minorités nationales de ces divers États sont étouffées par le carcan de la bureaucratie dominante. C'est sur l'ensemble de la planète que la question des nationalités est posée et constitue un des vecteurs essentiels de la lutte des masses pour leur émancipation.

Dans les pays économiquement avancés, à l'ouest comme à l'est, le maintien ou la résurgence des aspirations nationales expriment une défense contre la domination croissante des appareils étatiques et économiques. Dans ces sociétés, pourtant organisées autour de rapports de production antagonistes, on assiste à une extension du contrôle direct et indirect de l'État sur la société civile. La dissolution des relations, communautaires, le contrôle des structures politiques, syndicales, associatives, qu'elles répondent à une dynamique propre ou à une orientation délibérée, tendent à une réduction et à une homogénéisation fonctionnalistes des sociétés, particulièrement sensibles pour les travailleurs. Ceux-ci, comme producteurs, consommateurs, spectateurs, éventuellement comme électeurs, sont encadrés, surveillés, manipulés. La négation ou la reconnaissance des spécificités culturelles peuvent accélérer ou ralentir l'émergence d'aspirations à l'autodétermination, à l'identité, mais ces politiques différentes ne sont cependant pas déterminantes pour l'existence des revendications nationalitaires. Cependant la marginalisation et la dépendance envers l'État qui dans le capitalisme en survie frappent des couches sociales, des régions entières sont

d'autant plus vivement ressenties lorsqu'il s'agit de peuples ayant acquis au cours de l'histoire, une identité politique et culturelle. C'est dans la conjonction des aspirations nationales et des luttes pour l'expropriation du capitalisme et le renversement de la bureaucratie que réside une des clés de la stratégie révolutionnaire et autogestionnaire dans nombre de pays européens. En Europe capitaliste, la question nationale se pose aujourd'hui de façon aiguë dans les régions où les peuples dominés ont engagé la lutte contre l'État bourgeois centralisateur : au Pays basque, en Irlande, en Corse. De même et bien que de façon moins algue que par le passé, les aspirations nationales continuent de se manifester par différents canaux, en Bretagne, en Écosse, en Catalogne, en Flandres belges etc. Et bien que d'une autre nature, la question allemande reste posée.

Réveil des nationalités et crise des États-nations

Au début de ce siècle, les grands Etats-Nations issus des révolutions bourgeoises étaient considérés comme «homogènes», le développement du capitalisme étant supposé avoir résolu, à sa manière et à son profit, la question des nationalités. À tel point que les partis ouvriers de l'époque agissant dans ces pays n'avaient pas de programme concernant le problème des nationalités, contrairement à ceux de l'Europe centrale et de l'est. Les débats dans les 2e et 3e Internationales sur ces questions avaient d'ailleurs presque exclusivement concerné les pays d'Europe centrale, de l'est et les pays coloniaux. Mais on a vu au cours des crises révolutionnaires qui ont secoué l'Europe depuis la Première Guerre mondiale resurgir les «peuples sens Histoire» sur la scène de l'Histoire. Les marxistes de l'Europe capitaliste occidentale ont dû à plusieurs reprises intégrer au programme révolutionnaire socialiste la question des peuples opprimés non coloniaux. Sans parler du cas «classique» de l'Irlande, rappelons que la révolution espagnole de 1931-1938 a «réveillé» les nationalités de l'État espagnol (Basques, Catalans). L'occupation de l'Europe par l'impérialisme allemand en 1938-1945 a, quant à elle, obligé les internationalistes à tenir compte de l'exacerbation du «sentiment national» des peuples passés de l'état de nation dominante à celui de nation dominée, du fait de l'occupation par un impérialisme étranger. Ils ont même enregistré, sans toujours en comprendre la signification, la pérennité des revendications nationales des peuples dominés (Alsaciens, Bretons, Flamands, Sardes, Tyroliens du sud etc.) au sein des États capitalistes. Celles-ci réapparaissant dès que ces États étaient ébranlés. C'est surtout à partir des années 1960 que dans le contexte de la remontée des luttes sociales (des travailleurs, de

la jeunesse, des femmes, des minorités…), des avancées de la révolution coloniale et de la marche vers l'État fort, que les luttes de libération nationale ont fait irruption dans le champ des luttes de classes au cœur du capitalisme. L'émergence de la revendication du droit à l'autodétermination des petites nations opprimées et de celle des minorités ethniques et culturelles opprimées et exploitées (notamment avec l'explosion du Black Power, aux USA) est contemporaine et est une des expressions de la crise généralisée du capitalisme. En effet, en Europe capitaliste malgré des situations extrêmement différentes du point de vue historique, politique, social et économique, les luttes pour l'autodétermination des peuples irlandais, basque et corse se sont de nouveau affirmées, à la même époque, comme des questions politiques et sociales majeures :

* L'Irlande, colonie britannique de longue date, industrialisée au Nord, « sous développée » au Sud, partagée en deux après la guerre civile de 1916-1920, avec une tradition républicaine et ouvrière forte et ancienne ;
* Le Pays basque, une des régions les plus industrialisées de l'État espagnol, avec une bourgeoisie autochtone relativement forte, dans le contexte de la lutte contre la dictature franquiste ;
* La Corse, victime de son occupation par l'État français à la veille de la révolution industrielle, frappée de plein fouet par le développement inégal du capitalisme qui l'a laissée dans le non-développement et a ruiné son économie et ses structures sociales.

Le contexte international, c'est-à-dire l'actualité de la révolution, allait favoriser l'émergence et la maturation des différentes forces nationalistes évoluant tour à tour et de façon dialectique vers un nationalisme-révolutionnaire d'un type nouveau (c'est-à-dire différent de celui qui se développait dans les pays coloniaux car agissant au sein des métropoles capitalistes), intégrant et synthétisant à des degrés divers à la fois l'expérience de la révolution coloniale, celle du mouvement ouvrier et révolutionnaire et leur expérience propre.

Corse, Kanaky, Antilles les confettis de l'empire

À maintes reprises au cours de son histoire, le mouvement ouvrier français a été confronté à la question nationale dans les pays coloniaux dominés par l'impérialisme français. Et si bien entendu, les questions basque et irlandaise sont d'une importance capitale pour la révolution socialiste européenne, le mouvement ouvrier français en général et les communistes autogestionnaires en particulier ont des responsabilités

spécifiques face à la politique de l'État bourgeois, dirigé de surcroît pour un temps par la social-démocratie, vis-à-vis des peuples opprimés par lui : aux Antilles, à la Réunion, en Nouvelle-Calédonie, en Corse. La longue marche entamée par les peuples dominés par l'impérialisme français avec l'éclatement de la révolution algérienne il y a trente ans a atteint ces dernières années une phase nouvelle. Cela crée de nouvelles responsabilités pour le mouvement ouvrier et les forces révolutionnaires. La situation en Nouvelle-Calédonie et la lutte du peuple kanak pour son indépendance ouvrent la voie à une intensification et une radicalisation des luttes dans l'ensemble de ce qu'on appelle les «DOM-TOM». Cela aura pour corollaire une radicalisation de la communauté antillaise exilée en métropole. La mobilisation de cette communauté en soutien aux luttes indépendantistes aux Antilles créera inévitablement une situation de crise en métropole, du fait de son importance numérique et de sa place sur le marché du travail (administrations, Fonction publique). Elle aura donc des répercussions sur les luttes de classes en France. Et ce d'autant plus que la lutte des Antillais, «immigrés et de nationalité française» rejoindra celle d'autres minorités, notamment les jeunes maghrébins, issus de l'immigration.

Actualité de la question nationale en Europe

Le passage du capitalisme dans sa phase impérialiste avait déplacé le champ historique d'intervention du prolétariat vers la périphérie du capitalisme, en faisant apparaître de nouvelles forces dans la lutte des classes à l'échelle mondiale, les peuples dominés et les mouvements de libération nationale. Le capitalisme des multinationales fait ressurgir la question des peuples dominés au sein même des États-nations. C'est une des manifestations de la crise généralisée du système capitaliste et qui par là même renforce cette crise. C'est dans ce contexte que les communistes autogestionnaires doivent aborder de nouveau la question nationale en général et notamment la lutte de libération nationale du peuple corse aux côtés de laquelle nous sommes fortement engagés, à la fois pour des raisons immédiates et des raisons politiques et programmatiques fondamentales. Le marxisme a un retard incontestable dans son abord de la question nationale. Il n'y a pas et il n'y a jamais eu de «théorie marxiste de la question nationale» et les analyses laissées par Marx, Engels, Trotsky et bien d'autres réclament un examen critique. Elles sont de toute manière marquées du sceau de l'époque et des pays qu'elles concernaient. Elles sont frappées de relativité historique, même si la méthode utilisée est à reprendre. Comme à l'époque de la 2e Internationale, les marxistes sont confrontés à des situations

historiques, à des réalités sociales et politiques inédites avec l'irruption de la question nationale en plein cœur de l'Europe capitaliste, avec sa résurgence dans les États bureaucratiques, avec sa persistance dans certains États libérés du colonialisme (comme la question berbère en Algérie). Le «programme national» du socialisme révolutionnaire est celui d'une époque et d'un pays déterminé. C'est à la lumière des conditions concrètes de la période et en poursuivant notre engagement pratique dans le soutien aux luttes de libération nationale tant au sein des métropoles capitalistes que dans les pays dominés et dans les États bureaucratiques que nous pourrons apporter notre contribution à ce débat fondamental.

De la conquête à la lutte pour l'autodétermination : comprendre par l'histoire

Nation démocratique et révolutionnaire précoce à l'époque de la transition du féodalisme au capitalisme en Europe, la Corse de Pasquale Paoli a été conquise militairement par l'Ancien Régime finissant. La conquête française et l'intégration de la Corse au marché capitaliste au cours du 19e siècle ont non seulement détruit l'État corse indépendant mais ont ruiné l'économie et les structures sociales du pays, lui interdisant par là même toute possibilité de développement. C'est le sort qui a été réservé aux régions situées à la périphérie du développement de la révolution industrielle. Conquise et soumise, la Corse connaîtra néanmoins un certain développement économique et industriel pendant le Second Empire mais qui ne résistera pas à l'industrialisation rapide et au développement des moyens de communication (chemin de fer) en métropole.

- La surface cultivée passe de 30 % en 1789 à 5,3 % en 1967 ;
- La culture du blé passe de 50 000 hectares en 1867 à 3 600 en 1957 ; la production agricole dans son ensemble régresse et évolue à partir des années 1860 vers deux cultures industrielles (vies et agrumes) destinées à l'exportation et produites par de grandes sociétés faisant appel à une main-d'œuvre immigrée ;
- L'île passe de 260 000 habitants en 1860 et de 330 000 habitants en 1910 à 227 000 en 1975 dont seulement 143 000 Corses ;
- Les industries locales (textiles, mines, fonte, fer, agro-alimentaires, huileries et savonneries tanneries) disparaissent de 1880 à 1920.

Pour mieux assurer sa domination, la bourgeoisie française institue en 1818 une loi douanière qui frappe les exportations de marchandises corses vers la France, favorise l'entrée des denrées et biens manufacturés français en Corse et limite les échanges avec les régions traditionnelles

avoisinantes (Sardaigne, Elbe). Cette loi, ayant rempli sa fonction, devenue inutile, sera abrogée en 1912. La saignée de la guerre impérialiste de 1914-1918 (100 000 mobilisés soit le tiers de la population totale et 30 000 morts) finira de détruire la société corse. L'émigration vers les colonies d'Afrique du Nord, vers l'Amérique du Sud et la France restera la seule solution pour échapper à la misère. C'est à partir des années 1960 que la lutte de libération nationale du peuple corse va se redéployer. Ce n'est donc pas à l'apogée de la récession économique de l'île après 1945 que se manifestent de nouveau les aspirations nationales, mais au contraire pendant la période de «redémarrage» à la suite du Plan d'action régionale. C'est en 1965 que le premier attentat est commis contre le Somivac. Le développement de la plaine orientale sur un mode colonial (attribution de terres et de crédits aux colons rapatriés d'Algérie au détriment des agriculteurs corses, concentration foncière avec des domaines allant de 300 à 2 000 hectares alors que la propriété moyenne n'est que de 5 hectares, introduction massive de la main-d'œuvre immigrée), le sentiment d'érosion de l'identité et de minorisation sur sa propre terre justifiée par la politique de substitution de population combinés à la prise de conscience que l'exil n'était pas une «fatalité inéluctable» puisque d'autres venaient s'installer dans l'île, tout cela constituait un puissant détonateur du «réveil» de la conscience nationale. Et Mai 68 avec son refus de la société bourgeoise constituait un extraordinaire facteur d'accélération de la radicalisation des militants nationalistes alors que les aspirations à «vivre, travailler et décider au pays» se répandaient. Quelques faits marquants permettent de mieux cerner l'évolution du mouvement nationaliste :

- 1973 : manifestation contre les «boues rouges»;
- 1974 : création du FPCL (Fronte Paesanu Corsu di Liberazione ; Paesanu signifiant citoyens) qui exige la «reconnaissance de la Corse en tant que nation» et dont le programme stipulait : expulsion des colons français de la plaine orientale, partagé des terres entre agriculteurs corses, corsisation des fonctionnaires, enseignement obligatoire de la langue corse, ouverture de négociations. Le FPCL déclarait ne pas avoir «d'*a priori*» sur le statut futur par rapport à la France. Il sera dissous quelques mois plus tard avec le FLB (Front de Libération de la Bretagne) et Embata (organisation basque du nord) ;
- Plasticages d'une Caravelle d'Air France et action armée contre une base militaire par Ghjuztizia Paolina après la visite de Messmer, premier Ministre. Ghjuztizia Paolina dénonce les clans ;
- 1975 : au cours d'une assemblée de l'ARC (Action régionaliste corse), des clivages importants sur les méthodes et les buts de la lutte

«autonomiste» se manifestent entre notamment la direction (Siméoni) et les jeunes militants plus radicaux ;

- août 1975 : occupation de la cave Delpeille à Aléria, affrontement armé avec les CRS, dissolution de l'ARC par le gouvernement ;
- 1976 : création de l'APC (Associu di i Patrioti Corsi, future Union du Peuple Corse) qui condamne la violence et s'engage dans une voie réformiste en se prononçant pour une politique d'«autonomie au sein de la République». L'APC se coupe des secteurs militants les plus radicaux ;
- création du FLNC (Front de libération nationale de la Corse) sur le programme suivant : reconnaissance des droits nationaux du peuple corse, destruction des instruments du colonialisme, pouvoir populaire démocratique, corsisation des grandes propriétés coloniales et des trusts touristiques, réforme agraire, refus de toute forme d'exploitation, autodétermination après trois ans de co-pouvoir ;
- parution du premier numéro du *Ribombu* ;
- 1980 : publication du «livre blanc» du FLNC qui caractérise le contenu et la stratégie d'autodétermination. Création de la CCN (Consulte des comités nationalistes). La CCN constituée après les événements de Bastélica s'est progressivement affirmée comme la principale force politique publique du mouvement national corse, entretenant des relations avec le FLNC comparables à celles qui lient Herri Batasuna à l'ETA et le Sinn Fein à l'IRA-provisoire. La CCN est la première organisation politique publique corse à se situer explicitement sur le terrain de la lutte de libération nationale, correspondant en cela à l'expérience d'une partie significative du peuple corse. La maturation de la CCN depuis sa création jusqu'à sa dissolution en septembre 1983 par le gouvernement d'Union de la gauche (PS-PCF-MRG), puis la formation du Mouvement corse pour l'autodétermination (MCA) expriment la cristallisation d'un nouveau niveau de conscience et d'expérience des forces vives du peuple corse, de sa jeunesse, de ses salariés, de ses paysans. Ainsi à sa première assemblée en octobre 1983, le MCA a-t-il précisé le contenu qu'il donnait à la revendication du droit à l'autodétermination : «Construire une société en rupture avec le capitalisme, un socialisme original (qui) actualise les traditions égalitaires et communautaires du peuple corse[1].»

1. Les phrases entre guillemets sont des citations extraites de texte de la CCN, du FLNC ou du MCA.

Autodétermination, alternative et autogestion

Le MCA et l'ensemble des composantes du mouvement de libération nationale ont engagé un travail d'élaboration de propositions alternatives à la domination du capitalisme français ayant pour objet de mobiliser le peuple corse :

> Cela n'est possible que si les nationalistes ont un programme inscrit dans une continuité, allant des revendications les plus élémentaires jusqu'à la libération nationale. Nous devons mobiliser le peuple en fonction de son niveau de conscience, de la réalité concrète : faire progresser [...] sa mobilisation en intégrant les revendications les plus immédiates dans la logique de libération, nationale : c'est l'esquisse d'une « stratégie transitoir ».

En se donnant comme objectif de donner au peuple corse les moyens de son indépendance, en construisant un nouveau tissu social à la place de celui détruit par 200 ans de présence de l'État français, en permettant au peuple corse de s'auto-organiser sur l'ensemble de terrains de la vie sociale économique, politique, le mouvement de libération nationale s'est implicitement inscrit dans une stratégie autogestionnaire de rupture avec le capitalisme. L'autodétermination n'est pas conçue par le MCA comme une revendication institutionnelle mais comme un processus social. La stratégie autogestionnaire et alternative se concrétise au travers des propositions, de la démarche e de la pratique du mouvement nationaliste, Ses éléments sont constitués par un « contre-plan pour l'engagement du processus de décolonisation » posant concrètement sur le terrain de l'activité du mouvement des masses les questions de la rupture avec l'État (bourgeois qualifié de colonial) français et de la transition au socialisme :

- reconnaissance du peuple corse comme seule communauté de droit sur sa terre et de son droit à l'autodétermination ;
- arrêt de la colonisation de peuplement (1962 : 17 000 habitants dont 13 000 Français ; 1975 : 143 000 Corses et 51 000 Français ; 1980 : 110 000 Corses et 62 000 Français) ;
- corsisation des emplois ;
- charte du retour ; intégration au peuple corse des Français et autres étrangers acceptant l'autodétermination du peuple corse ;
- départ des forces militaires et de police ;
- enseignement obligatoire de la langue corse ;
- dissolution de l'Assemblée régionale, élection d'une Constituante après révision des listes électorales ;
- expropriation et mise agricoles, fonciers, des complexes touristiques ;

■ plans énergétiques et de transports, projets économiques (agricoles, touristiques, industriels) adaptés aux ressources naturelles et aux besoins sociaux collectifs du peuple corse.

La stratégie que s'est donnée le mouvement de libération nationale du peuple corse n'est pas un catalogue de revendications mais une démarche alternative d'ensemble, de contre-plans, transitoire. Il s'est d'ores et déjà donné les moyens de la mettre en œuvre en organisant les travailleurs (des services, de la Fonction publique et des PME notamment) au sein du Syndicat des travailleurs corses (le STC, créé officiellement le 1er mai 1984 regroupe aujourd'hui près de 1 000 adhérents, il est en passe de devenir le second syndicat de l'île), les enseignants au sein du Syndicat corse des enseignants (le SCE après seulement quelques mois d'existence obtiendra en Corse du Sud 16 % des voix aux élections professionnelles dans l'Éducation nationale, passant devant le SGEN-CFDT), les agriculteurs, les étudiants (la CSC, organisation syndicale étudiante est majoritaire à l'Université de Corte), les lycéens, les parents d'élèves… Ces organisations de masse luttant sur le terrain de la lutte revendicative quotidienne, élaborant des contre plans s'inscrivent ouvertement dans une stratégie d'autodétermination nationale du peuple corse, conçue comme l'objectif et les moyens de la lutte.

La stratégie mise en œuvre vise à doter le peuple corse des moyens de sa libération nationale et sociale. Dans cette stratégie, confortée par le succès électoral (un peu plus de 5 % des voix et trois élus) de la liste Unite Naziunalista aux élections de l'Assemblée régionale d'août 1984, le MCA constitue l'organisation politique publique ; Unita Neziuna étant un « bloc d'organisations nationalistes » tandis que se structurent et se renforcent les « contre-pouvoirs » autogestionnaires, c'est-à-dire les instruments organisationnels exprimant les niveaux d'expérience et la conscience diversifiés du peuple corse : SIC, SCI, associations diverses, organisations culturelles, coopératives de production… Conçue comme un tout, la stratégie de libération nationale du peuple corse mise en avant par le MCA et les organisations du « bloc nationaliste » est « complémentaire et solidaire » de la lutte politico-militaire menée par le FLNC qui apparaît dans la situation concrète de la Corse comme un des pivots essentiels du mouvement. L'intention affichée du mouvement corse pour l'autodétermination est de créer progressivement :

> L'alternative au système colonial, tant au niveau te la proposition économique ou de l'organisation de l'activité productive que par les contre-pouvoirs complémentaires mettant progressivement en place une économie au service du peuple corse.

La propagande armée ou « le bulletin de vote dans une main et le fusil dans l'autre[1] »

La «violence», la propagande armée peuvent heurter ou rencontrer l'incompréhension d'une partie importante du mouvement ouvrier en France. C'est pourquoi la question posée par l'existence, l'activité et l'orientation du FLNC, organisation politico-militaire et colonne vertébrale du mouvement de libération nationale doit être bordée de façon concrète, c'est-à-dire dans le cadre de la réalité corse de notre époque. Le FLNC, qui a toujours affirmé que la solution à la question nationale corse était politique et non militaire ainsi que sa volonté de négocier (notamment lors de la trêve de 1981-1982), et lutte dans une réalité socle politique héritée de l'histoire et à une époque et dans un pays donnés. Et ce n'est certes pas avec des critères abstraits, livresques ou encore des appréciations morales que la question de la «violence» peut être abordée. En Corse, de même d'ailleurs qu'en Irlande ou au Pays basque, l'État dominant met, suivant les moments et les forces politiques qui en assument la direction, l'accent sur l'intégration ou sur la répression. C'est ainsi que dans ces pays l'État bourgeois pourrait fort bien, sous certaines conditions, s'accommoder d'une simple existence «légale» de mouvements politiques se plaçant sur le terrain de l'autonomie administrative interne, reconnaissant ses institutions et acceptant la logique électorale et institutionnelle. C'est le cas en Irlande du Nord avec le SDLP, en Euzkadi avec le PNV, en Corse avec l'UPC, en particulier depuis le «statut particulier» (1982). Dans ces sociétés désarticulées, dominées, occupées militairement, la logique réformiste d'intégration à l'État bourgeois et à sa défense est encore plus puissante que dans les États capitalistes classiques. De ce point de vue, dans ce type de société, la dialectique propagande armée action politique-luttes de masse est une condition sine qua non de l'existence du mouvement. L'activité armée a été une des conditions l'émergence du mouvement de libération nationale en tant que force politico-sociale au sein de ces sociétés. C'est aussi une des conditions essentielles de sa survie et de son autodéfense. En effet, en situation de type «colonial», la répression n'utilise pas seulement l'arsenal judiciaire et policier Classiques de l'État bourgeois, elle sécrète les moyens parallèles, les barbouzes, les tueurs, les OAS de toutes sortes et les utilise tour à tour. De ce point de vue, de même que l'IRA est depuis ses origines un instrument de défense de la communauté catholique en Ulster, l'existence même du FLNC assure l'autodéfense du mouvement nationaliste public et de ses militants.

1. Formule désignant la stratégie adoptée par le Sinn Fein provisoire.

Une preuve récente en a été fournie par l'action du FLNC dans la prison d'Ajaccio qui en exécutant les truands sous contrat responsables de l'assassinat de Guy Orsoni a stoppé la spirale de «criminalisation» dans laquelle le gouvernement s'était engagé. Le FLNC, l'organisation politico-militaire du mouvement de libération nationale, joue donc un rôle central clans l'évolution du mouvement en général. Il est un des éléments de l'intellectuel collectif révolutionnaire dont le mouvement de libération a besoin pour exister, agir, élaborer et préciser la stratégie de l'autodétermination. Et si le FLNC constitue une des facettes les moins «compréhensibles» pour le mouvement ouvrier traditionnel, c'est moins la propagande armée qui est au centre de cette «incompréhension» que la lutte d'ensemble du peuple corse pour son droit à l'autodétermination. Ce projet et cette stratégie remettent en cause les structures de l'État bourgeois et le mode d'organisation de la société, ce que le mouvement ouvrier traditionnel lui, ne remet pas en cause.

Exploitation et oppression, capitalisme et colonialisme

La reconnaissance de la question nationale corse (l'existence d'un peuple, d'une langue, d'une histoire menacée par le développement capitaliste) et le soutien à la lutte pour le droit à l'autodétermination du peuple corse (c'est-à-dire du droit à la séparation avec ce qui constitue aujourd'hui l'État français) impliquent que l'on rende compte de la nature et des conséquences de la présence française en Corse qui expliquent les particularités de la société corse actuelle :

- les industries de transformation n'occupent que 4 500 personnes en 1980 ; seules deux entreprises dépassent 100 salariés (Féménia, Job Bastos) ; Féménia est en liquidation victime de la concurrence d'une filiale d'une société nationalisée et la manufacture des tabacs Job ne sert pas de débouché à la production locale puisqu'elle importe 95 % du tabac qu'elle transforme ;
- 9 000 personnes travaillent dans 3 500 entreprises artisanales dont 1 500 dans le secteur du bâtiment ;
- le tourisme représente plus du tiers du revenu annuel de la Corse et les capitaux sont à 80 % français ou étrangers ; plus des deux tiers du revenu touristique retournent sur le continent avec prédominance de l'emploi saisonnier (non corse à 75 %) dans ce secteur ;
- la politique de «continuité territoriale» favorise les importations au détriment des productions locales, ce qui a induit une dépendance quasi complète de l'île aussi bien en produits industriels qu'en denrées alimentaires ;

- plus de 10 000 chômeurs (plus 7,1 % de 1983 à 1984 ; 12 à 13 % de la population active) dont la moitié a moins de 25 ans ;
- il y a environ deux retraités pour un salarié ;
- 78 % des actifs sont salariés ; 61 168 salariés dont 24 000 fonctionnaires ; 53 % des actifs sont dans le secteur tertiaire ;
- de 1968 à 1975 : 23 500 Corses se sont exilés dont 45 % d'actifs, alors que la population active a augmenté de 18 000 personnes ; 46 380 personnes sont arrivées en Corse dont 28 000 Français et 17 720 d'autres pays (essentiellement du Maghreb) ; 95 000 personnes nées en Corse vivent en France en 1975 ;
- on peut parler d'une véritable politique de «colonisation de peuplement» qui vise à régler le «problème» corse en minorisant le peuple corse sur sa terre ainsi que le planifiait le Schéma d'aménagement de la Corse ;

- diminution du nombre d'agriculteurs et augmentation équivalente du nombre d'ouvriers agricoles (immigrés) ; désertification de l'intérieur des terres ; endettement important des petits agriculteurs (quatre fois plus que les agriculteurs français) ;
- 161 personnes ou sociétés se partagent 34 600 hectares de vignes et d'agrumes alors que 6 000 agriculteurs corses possèdent 29 000 hectares ;
- en 1979, le salaire net moyen dans les secteurs privé et semi-public est de 2 800 francs par mois pour 3 700 francs sur le continent.

Héritière d'une histoire particulière dans le cours du développement capitaliste mondial, la Corse contemporaine présente une formation sociale originale où se côtoient des caractéristiques coloniales et capitalistes classiques d'une part et des aspects archaïques dans ses structures sociales et politiques (pas de bourgeoisie compradore, rôle du clientélisme et du clan comme relais du pouvoir de l'État, intégration de nombreux Corses d'origine dans l'appareil d'État) d'autre part. On peut schématiser cette histoire en trois phases qui expliquent chacune les caractéristiques coexistant dans la société corse. Après la conquête militaire, les possibilités de développement économique au cours du 19e siècle, comme dans toutes les régions périphériques au capitalisme, ont été anéanties du fait de l'occupation française. La bourgeoisie française et le développement capitaliste ont détruit les productions locales, ruiné le mode de vie, sans donner à l'île la possibilité d'un quelconque développement. Plus tard, une fois complètement désindustrialisée, ruinée et socialement déstructurée, la Corse est devenue un réservoir de main-d'œuvre (plus de 50 000 émigrants dans les années 1930) pour les

administrations françaises et de colons pour les colonies d'Afrique du nord. Ce n'est qu'à la fin des années 1950 et au début des années 1960 que les transformations économiques et sociales accélérées depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale allaient transformer le sort de la Corse en faisant franchir un nouveau pas à son peuple vers sa disparition. De terre d'exil occupant une place stratégique en Méditerranée, elle est devenue un lieu d'investissement du Capital français et étranger : viticulture, agrumiculture et tourisme de masse organisés sur un mode capitaliste. Ceci allant de pair avec l'importation massive de main-d'œuvre immigrée, la concentration foncière au profit de «colons» rapatriés d'Algérie et la «colonisation de peuplement» par installation planifiée de Français (militaires, gendarmes, fonctionnaires, enseignants…). La question corse dans le capitalisme de survie est le résultat de cette Histoire et de l'intervention consciente de l'État bourgeois. Les formes d'exploitation capitaliste et d'oppression nationale qui se renforcent mutuellement sont les fruits de cette situation spécifique. La capacité à élaborer une stratégie autogestionnaire sur le plan politique et social du mouvement de libération nationale est elle aussi due à cette histoire enrichie par l'apport des expériences autogestionnaires et révolutionnaires du mouvement des masses dans le monde.

Soutenir le peuple corse, c'est préparer l'alternative socialiste et autogestionnaire

Il est grand que temps que les organisations ouvrières de France comprennent que le mouvement de libération nationale corse constitue une des expressions les plus avancées aujourd'hui du combat des peuples opprimées en Europe. Et que la partie qui se joue en Corse, c'est une démonstration pratique qu'une issue à la crise est possible au travers d'une stratégie alternative et autogestionnaire. Par la dynamique sociale qu'il met en marche, l'enjeu corse dépasse les «frontières» de l'île, il concerne l'ensemble des travailleurs. Les communistes autogestionnaires apportent donc leur soutien politique à la lutte de libération nationale du peuple corse et au Mouvement corse pour l'autodétermination qui incarne au plan politique et social cette lutte. C'est au travers des collectifs de soutien à la lutte du peuple corse (revue Sulidarità) que l'essentiel de notre activité de soutien se développe :

- campagne pour le respect des libertés démocratiques ;
- popularisation de la stratégie mise en avant par le mouvement de libération nationale ;
- soutien aux manifestations autogestionnaires de la lutte du peuple corse : soutien politique aux organisations des contre-pouvoirs (SIC,

SCI, mouvement coopératif) et aide concrète à leur développement (jumelages, diffusion de leurs productions, voyages d'étude et échanges de délégation).

Source

Mise à jour, revue de débat des communistes pour l'autogestion, janvier 1986, résolution du 5e congrès des Comité communistes pour l'autogestion (CCA).

▶ *Encyclopédie internationale de l'autogestion,* Dominique Ghisoni, « Corse, une logique de contre-plan », t. 2.

ESPAGNE

La santé dans la révolution sociale et libertaire de 1936

Le 18 juillet, explosa la guerre civile espagnole. Elle fut initiée par un coup d'État mené par des militaires factieux (et fascistes). Mais ce coup échoua dans certaines régions d'Espagne, principalement en raison de la réaction le 19 juillet de la classe ouvrière, organisée pour sa majeure partie au sein d'une organisation anarchosyndicaliste, la Confédération nationale du travail (CNT-AIT). Les ouvriers initièrent alors une véritable révolution sociale, qui allait bouleverser le cadre d'organisation de la société espagnole. Le secteur de la santé fut aussi impacté par cette tentative révolutionnaire. Même si la période révolutionnaire dura au final assez peu, les révolutionnaires cherchèrent à développer une organisation de la santé en accord avec leurs principes anarchistes.

Avec le surgissement révolutionnaire du 19 juillet 1936, dans le camp «républicain» l'ensemble des différents organismes gouvernementaux (services d'État, mairies, Généralité de Catalogne, etc.) perdirent leur pouvoir *de facto*.

Surtout en Catalogne, les anarchosyndicalistes ont joué un rôle clé pour étouffer la rébellion militaire. Ces ouvriers militants s'organisèrent spontanément au sein de comités de défense, qui se convertirent par la suite en milices ouvrières, pour aller combattre au front les fascistes.

Dans différentes localités ou quartiers, des comités révolutionnaires se formèrent pour établir un nouvel ordre révolutionnaire. La coordination politique à un niveau supérieur était plus erratique, malgré l'émergence de diverses organisations régionales en collaboration avec les forces politiques du Front populaire.

Sur le plan économique, de nombreuses entreprises furent saisies et collectivisées par la classe ouvrière, organisant des conseils ouvriers pour gérer la production. Dans certains cas, une étape supplémentaire fut franchie avec la socialisation des moyens de production, en créant

des groupes d'entreprises (*Agrupaciones*) qui rassemblaient diverses entreprises issues d'une même branche ou secteur productif.

Dans les zones non industrialisées – comme dans la province d'Aragon – des collectivités agricoles se mirent en place après l'expropriation de propriétaires terriens. Là aussi dans chaque localité des comités révolutionnaires s'occupaient de la gestion collective.

En définitive, à la fin de juillet 1936, en plus d'une guerre civile, s'était initiée une révolution sociale anarchosyndicaliste avec des transformations sociales véritablement profondes dans pratiquement tous les domaines.

La culture sanitaire dans le mouvement libertaire

La culture de la santé a toujours été présente dans le mouvement libertaire, comme nous le verrons plus loin. Cependant il s'agissait surtout d'une culture populaire et non savante. En effet, dans le mouvement anarchosyndicaliste, il y a toujours eu une méfiance considérable envers les «intellectuels», y compris envers les professionnels de la santé. Le mouvement anarchosyndicaliste espagnol de la première moitié du 20e siècle avait une conception restrictive de la classe ouvrière, dans laquelle l'ouvrier industriel était la référence principale.

À cela s'ajoute la position idéologique anarchosyndicalisme qui repose sur l'usage exclusif de l'action directe[1] comme méthode tactique. Il y avait donc une opposition majoritaire au sein de la CNT-AIT au syndicalisme de base multiple, conception dans laquelle il était possible de recourir à des tactiques non fondées sur l'action directe telles que la création de fonds de résistance, de coopératives ou de sociétés de secours mutuels. Cependant, les secteurs les plus réformistes de la CNT-AIT (comme la fraction des «pestañistes») étaient plus ouverts à ce type de méthodes.

Malgré cette méfiance de principe et cette approche peu conciliatrice, il y eut d'éminents médecins anarchosyndicalistes parmi lesquels on peut citer Isaac Puente, Félix Martí Ibáñez, Emilio Navarro Beltrán ou Amparo Poch y Gascón.

Les deux premiers se sont distingués par leur collaboration dans différentes publications libertaires comme Eticos ou Initiales (parues à Barcelone entre 1927 et 1937) ou encore Generación Consciente puis Estudios (parues à Valence entre 1923 et 1937), et qui étaient diffusés à plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires. Dans ces publications,

1. Action directe : action des ouvriers directement contre leur exploiteur, sans passer par des intermédiaires (tels qu'élus syndicaux ou politiques, représentants, etc.)

une série d'approches actuellement oubliées ont été diffusées, parmi lesquelles nous soulignerons le néomalthusianisme et ce qui s'appelait alors «l'eugénisme positif» (sans lien avec l'eugénisme négatif des nazis, nous y reviendrons)[1].

Le néomalthusianisme – popularisé par le pédagogue français Paul Robin[2] – a été introduit en Espagne via l'anarchiste Luis Bulffi de Quintana, qui a ouvert à Barcelone (92 rue d'Urgell) le premier centre espagnol de planification familiale en 1904, la clinique Santé et Force. Le néomalthusianisme avait compris que la surpopulation de la classe ouvrière conduisait inévitablement à la misère. Le contrôle des naissances était donc conçu comme une approche révolutionnaire.

De fait, ces groupes se chargeaient de la distribution des contraceptifs sous forme de préservatifs ou d'obturateurs intra-utérins[3].

L'eugénisme positif quant à lui préconisait l'amélioration du genre humain mais, contrairement à l'eugénisme négatif des nazis allemand qui reposait sur la stérilisation des «inaptes» –, le mouvement libertaire prône quant à lui l'amélioration des conditions physiques et intellectuelles par la pratique sportive amateur, la vie en plein air, une alimentation saine (végétarisme) ou la pratique du naturisme.

En complément, il était nécessaire de neutraliser les facteurs dysgéniques tels que la consommation d'alcool, de tabac ou d'empêcher la propagation de maladies vénériennes. Toutes ces idées se retrouveraient dans la politique de santé menée par les libertaires pendant la révolution espagnole.

Nous commenterons ci-après les événements dans les premiers jours de juillet 1936 dans le secteur de la santé et comment la situation a évolué au cours des mois suivants, dans le contexte de ce grand exploit historique représenté par la révolution espagnole, principalement animée par l'anarchosyndicalisme.

1. «L'eugénisme positif, soucieux d'élever la qualité physique et morale des individus s'attache à promouvoir l'hygiène et l'éducation Son pendant l'eugénisme négatif, pessimiste quant aux possibilités d'améliorer l'individu, cherche à éliminer les «tares héréditaires» en prévenant leur passage à la génération suivante par l'imposition d'un certificat d'aptitude au mariage ou de manière plus radicale par la stérilisation des populations considérées comme dynamiques (jusqu'à opérer par assassinat dans le cas de l'Allemagne nazie)», Arnaud Baubérot, *Histoire du naturisme,* Paris, Presses Universitaires de Rennes, 2004, p. 248

2. «Bonne naissance, bonne éducation, bonne organisation sociale».

3. «Les médecins affiliés aux Jeunesses libertaires (FIJL) ou aux Mujeres Libres réussissaient à nous procurer des appareils [ovules] à base d'argent. Tous les six mois, nous allions consulter le médecin qui extrayait le dispositif intra-utérin, le stérilisait, nous examinait puis le remettait en place, et ainsi nous ne tomberions pas enceintes.»

La révolution en Catalogne et son impact sur le système de santé

En Catalogne, le soulèvement militaire fut écrasé dans l'œuf dès le 19 juillet. La victoire fut éclatante et la classe ouvrière se trouva devant une situation inédite : le pouvoir avait disparu ! Mais il fallait désormais agir pour que les activités reprennent et en premier lieu les activités vitales telles que celles de santé. D'autant plus que la guerre amenait ses lots de blessés. La classe ouvrière, et singulièrement ceux qui étaient organisés au sein de la CNT-AIT et qui se préparaient à cette éventualité depuis des dizaines d'années, prit le contrôle de l'économie en collectivisant la plupart des industries et des services, dont ceux de santé.

Dans le cadre de cette œuvre constructive, les hôpitaux existants passèrent dans un premier temps sous contrôle syndical. La politique de santé de la CNT-AIT en juillet 1936 avait la volonté de garantir à l'ensemble de la population l'accès à une santé publique de qualité. Pour cela, elle fit la promotion de la collectivisation des hôpitaux, des cliniques, des sanatoriums, etc., supprimant ainsi le secteur privé et surtout le secteur religieux qui avait la quasi-exclusivité des établissements de santé auparavant. Ainsi, le principal hôpital de la ville, l'hôpital Santa Creu i Sant Pau, fut débaptisé de son nom catholique pour devenir l'hôpital général de Catalogne. La CNT-AIT était le syndicat majoritaire dans l'établissement. Immédiatement, tous les symboles religieux tels que les croix furent supprimés des chambres des patients comme des parties communes. Plusieurs monuments religieux furent détruits, telle que la statue de Pablo Gargallo, qui se situait à l'entrée, et dont les 4 tonnes de métal servirent à fabriquer des munitions dont manquaient cruellement les miliciens.

Le corps médical de l'hôpital accepta publiquement cette nouvelle organisation administrative et coopéra sans hésiter avec le nouveau mode de fonctionnement de l'hôpital[1].

Le personnel religieux quant à lui a dû choisir entre le service de Dieu ou celui des malades : quelques-unes des religieuses retirèrent leur voile religieux pour continuer de se consacrer aux patients dans les salles de soin ou d'opération. La plupart préférèrent démissionner et travailler dans des maisons privées comme gardes malades. Le curé de l'hôpital, ainsi que douze séminaristes (étudiants curés) et deux infirmières, qui

1. http://memoriabcn.cat/horta/index/1/fr.

avaient manifesté leur ralliement à la rébellion militaire fasciste, furent passés par les armes[1]par les révolutionnaires[2]

Le contrôle syndical mis en place dans les hôpitaux dès les premiers jours fut crucial pour initier la mise en place d'une politique de santé innovante et moderne. Par exemple dans le pavillon 6 (ex-pavillon San Rafael) : le pavillon était une grande salle, avec un plafond de huit mètres de haut et où les lits des patients étaient alignés en batterie comme cela se faisait à l'époque, l'appuie-tête reposant contre le mur. Il n'y avait pas de chambres individuelles ni partagées. Au pied du lit, là où normalement sont accrochées les fiches des constantes vitales du patient (température, fréquence cardiaque, …), avant la révolution était affichée à la place une image religieuse d'encouragement signée par « quelques fidèles de la Vierge des douleurs ». De même, les malades devaient, en entrant puis en sortant du pavillon, s'agenouiller devant la statue du Saint et vénérer son histoire telle qu'écrite dans la bible : Saint Raphael enseigna Tobie qu'en brûlant le foie et le cœur d'un pauvre poisson cela chasserait l'esprit mauvais du démon lubrique Asmodé, qui avait tué les sept maris précédents de la femme que voulait épouser Tobie. D'où le nom de Raphaël, « Dieu guérit » en hébreu. La révolution remplaça cet abracadabra plus proche la magie noire que de la médecine, par des méthodes scientifiques, et commença en remplaçant les images pieuses par des données chiffrées et mesurées.

Cette période de gestion publique, qui se prolongea jusqu'à la fin de la guerre en 1939, permit d'importants progrès médicaux. Preuve en est la technique de chirurgie de guerre élaborée par le docteur Josep Trueta, chef de service de l'hôpital, qui fut ensuite très largement adoptée pendant la Seconde Guerre mondiale. Il s'agissait d'une méthode de traitement des fractures et des blessures ouvertes visant à éviter la gangrène et par conséquent l'amputation des membres touchés. Suite à la victoire franquiste, le docteur Trueta partit pour l'exil en France et en Angleterre, tandis que plusieurs médecins de l'hôpital furent écartés et démis de leurs fonctions par les nouvelles autorités.

L'hôpital général a joué un rôle central dans la santé civile et militaire dans la Barcelone de la guerre civile, soignant les blessés de guerre, les civils touchés lors des bombardements fascistes et les autres malades habituels. Il traita plus de 17 000 blessés de guerre en trois ans, dont le

1. Carles Cols, « El Hospital de Sant Pau, como nadie lo recuerda », *El Periodico,* 23 novembre 2017.
2. À noter qu'après la victoire des franquistes en 1939, les médecins, les personnels infirmiers comme administratif, durent tous rendre des comptes de ce qu'ils avaient fait entre 1936 et 1939. Le régime fasciste exigea qu'ils dénoncent les « rouges », et l'ensemble du personnel fut épuré. Beaucoup des membres du personnel médical furent ainsi interdits d'exercer leur métier.

fameux écrivain anglais Georges Orwell, pris en charge après une blessure par balle au cou sur le front aragonais fin mai 1937, et plus de 2 000 blessés par bombardement. Les 16, 17 et 18 mars 1938 furent particulièrement dramatiques lorsque l'aviation italienne se déchaîna contre Barcelone. Le Dr Trueta expliqua, lors d'une conférence à Londres en 1939 alors qu'il était déjà exilé, qu'en ces jours fatidiques, plus de 60 médecins travaillèrent sans interruption pendant trois jours, effectuant 731 interventions chirurgicales.

À côté de la collectivisation des structures médicales existantes, furent créés des hôpitaux de campagne (*hospitales de sangre*), dont l'activité principale se centrait sur les transfusions et le traitement des blessés et des malades blessés au front.

L'importance de la Croix-Rouge était cruciale, car elle disposait de ses propres hôpitaux, parmi lesquels se distinguait l'hôpital central de la Croix-Rouge (rue Dos de Mayo).

La CNT-AIT de son côté avait organisé un réseau d'hôpitaux tels que l'Hôpital du peuple (Hospital del Pueblo, rue de Provence), d'une capacité de 200 lits ; l'Institut de puériculture et de maternité Louise Michel (236 rue almerón) d'une capacité de 125 lits ; ou encore la Polyclinique chirurgicale d'urgence Bakounine, d'une capacité de 50 lits. Tous ces hôpitaux étaient contrôlés par le Syndicat unique de la santé et de l'hygiène de la CNT-AIT.

C'est au mois de septembre 1936 que se constitua, à Barcelone, le Syndicat des services sanitaires de la CNT-AIT. Le texte « Socialisation de la médecine » indique que, cinq mois après sa création, il comptait 1 020 médecins de toutes spécialités, 3 206 infirmier·es, 330 sages-femmes, 633 dentistes, 71 spécialistes en physiothérapie, 153 herboristes, 203 stagiaires, 180 pharmacien·nes, 663 aide-pharmacien·nes, 335 préparateur·trices de matériel sanitaire, 220 vétérinaires, dix spécialistes indéfinis et un nombre incertain de masseur·euses. Un peu plus tard, en 1937, ce ne sont pas moins de 40 000 membres qui composaient la section des travailleurs et travailleuses de la santé de la CNT.

Le travail de ce personnel spécialisé, et des quelques noms que l'on retient encore, fut non négligeable dans la guerre civile. Félix Martí Ibáñez commente d'ailleurs :

> Dès le premier jour du combat, nous, médecins de la CNT-AIT, avons constitué, grâce à l'organisation sanitaire ouvrière, le premier contrôle sanitaire qui fut également le premier effort de cohésion organique des services sanitaires de la Catalogne. Quand le moment sera venu, nous décrirons ces journées frénétiques au cours desquelles le contrôle sanitaire de la CNT-AIT improvisait, à une

vitesse vertigineuse, les solutions que réclamaient les innombrables problèmes qui surgissaient sans arrêt.

Sous l'impulsion de Martí Ibáñez, le « socialisateur de la médecine », de nombreuses politiques d'avant-garde furent mises en place : promotion des méthodes de prévention[1] pour lutter contre certaines maladies, création de centre d'éducation sexuelle pour la jeunesse, ouverture de nouveaux centres hospitaliers (Maxim Gorki, Santa Coloma, Tres Torres, Sarrià, Sargento, Huerta, Dispensaire central, Centre préventif antituberculeux), service d'incinération des cadavres[2], légalisation de l'avortement, réorganisation du corps des infirmiers psychiatriques, création avec l'appui des Mujeres Libres des liberatorios de prostitución, restructuration au niveau local (*comarcal*) des services sanitaires.

La Catalogne se couvrit alors de centres de santé primaires et secondaires autonomes (non toutefois absolument indépendants), pour que tous les individus des villes, villages et hameaux puissent recevoir des soins de santé adéquats. Il y avait une coordination entre les centres primaires et secondaires par des délégués révocables et une coordination intersectorielle. Les prises de décision étaient égalitaires, rationnelles et loin des intérêts de la médecine du secteur privé. Ces centres ont mis beaucoup d'ardeur dans la prévention des maladies, leur détection rapide et l'hygiène. Plusieurs médecins ont également travaillé, via la presse, à détruire les préjugés sociaux concernant divers troubles et maladies comme les maladies vénériennes et l'alcoolisme.

Dès le 21 juillet, se mit en place le Comité central des milices antifascistes (CCMA), organe régional en Catalogne composé des partis de gauche du Front populaire, ainsi que du syndicat socialiste UGT et de la CNT-AIT. Cet organisme était de fait le véritable gouvernement en Catalogne, car la Généralité – l'organisme officiel de gouvernement de la Catalogne – n'avait guère de pouvoir réel au début de la révolution.

Un Comité de la santé fut créé, qui dépendait du Comité des milices (et non de la Généralité). Il fonctionna jusqu'au 19 septembre 1936. Cet organisme avait son siège au Théâtre de Barcelone (sur la fameuse Rambla de Barcelone), et s'occupait des aspects sanitaires de la guerre, notamment les hospitalisations. Même si ce comité était présidé par le Dr Jaume Aiguader i Miró – un indépendantiste catalan de gauche (ERC) – l'influence anarchosyndicaliste était prépondérante dans le Comité sanitaire.

1. Les programmes de prophylaxie portaient sur les maladies suivantes : lèpre, tuberculose, trachome, cancer, rage, rhumatismes, paludisme, maladies vénériennes, etc.
2. La crémation est formellement interdite par la religion catholique, laquelle imprégnait très fortement la culture et la société espagnole de cette époque.

Quand la CNT-AIT a finalement rejoint la Généralité, le 27 septembre 1936, le Comité des milices fut dissous. Le Comité de la santé laissa la place au Conseil de santé de guerre (Consell de Sanitat de Guerra) et au Conseil général de la santé (Consell General de Sanitat), qui coordonnaient et centralisaient les opérations dans le domaine de la santé. Au début octobre 1936, les deux hôpitaux les plus importants de Barcelone devinrent propriété de la Généralité de Catalogne : l'hôpital Clínic et l'hôpital général.

Le cénétiste Antonio García Birlán assuma le premier les fonctions de conseiller pour la santé et l'assistance sociale, fonction assumée ensuite par d'autres cénétistes au cours des mois suivants, et notamment celui qui joua certainement le rôle le plus important, le docteur anarchosyndicaliste Félix Martí Ibáñez, directeur général de la santé et de l'assistance sociale, poste qu'il occupera jusqu'à la fin juin 1937.

En outre, il convient de mentionner la campagne abolitionniste contre la prostitution menée par les anarchistes – et en premier lieu les Mujeres Libres qui mirent en place, sous la coordination de la féministe anarchosyndicaliste Amparo Poch y Gascón, des «*liberatorios de prostitución*», maisons destinées aux prostitués, où elles recevaient des soins, de la psychothérapie et une formation professionnelle pour leur permettre d'acquérir une indépendance économique par des moyens socialement acceptables.

Les événements de mai 1937 – quand le Parti communiste espagnol attaqua la CNT-AIT – et le retrait consécutif des anarchosyndicalistes de la Généralité mirent fin au projet collectiviste et de socialisation de la santé. La politique de santé fut dès lors dominée par les partis politiques, indépendantistes catalans de gauche de l'ERC et communistes du PSUC. De crise gouvernementale en crise gouvernementale, le conseil de santé de guerre fut absorbé par le service de santé militaire de la République (Sanidad Militar Republicana), sous l'autorité du ministère de la défense (ou de la guerre). Le conflit avec les franquistes n'atteindra pas le territoire catalan avant la fin de 1938, mais le projet libertaire avait été sérieusement mis à mal après les événements de mai 1937.

La révolution à Valence et son impact sur le système de santé

À Valence aussi, suite à l'écrasement du soulèvement militaire par les ouvriers, se mit en place dès le 22 juillet 1936 un organisme régional de gestion, le Comité exécutif populaire de Valence (Comité Ejecutivo Popular de Valencia). Il intégrait des membres des partis politiques du Front populaire ainsi que des représentants des organisations syndicales (CNT-AIT et UGT).

Ce comité nomma un Comité sanitaire populaire avec à sa tête le dirigeant régionaliste valencien Francisco Bosch Morata. Cependant, le Département des hôpitaux et des sanatoriums qui en dépendait était placé sous le contrôle de la CNT-AIT, avec comme directeur le médecin cénétiste Emilio Navarro Beltrán.

La CNT-AIT avait créé, indépendamment du reste des forces, un organe purement confédéral appelé Contrôle sanitaire (Control Sanitario), chargé de tâches telles que la tenue des registres du personnel travaillant dans les hôpitaux, les sorties et les sorties des patients, la comptabilité, etc. Dans les bâtiments du Contrôle sanitaire (rue Guillem de Castro), se trouvait également un hôpital de campagne, sous la direction du médecin cénétiste José Lanuza Bonilla. D'autres installations cliniques ou hôpitaux étaient contrôlés par les travailleurs de la santé affiliés à la CNT-AIT : la Maison de la maternité (Casa de la Maternidad) et le sanatorium de la Villa María. On peut ajouter la Mutuelle confédérale, située dans la zone portuaire, qui avait été créée à l'initiative du célèbre médecin cénétiste Emilio Navarro Béltran dès 1931.

L'hôpital provincial de Valence, le plus important de la région, était également sous la direction de Beltran. Cependant, cet hôpital passa à la fin de l'année 1936 aux mains de la gauche républicaine. En janvier 1937, le Comité exécutif populaire fut dissous pour être remplacé par un organe gouvernemental traditionnel, le Conseil provincial de Valence, dans lequel Emilio Navarro occupait le poste de conseiller à la santé. Quoi qu'il en soit, il était clair que les forces du Front populaire avaient gagné du terrain contre les anarchosyndicalistes, une situation devenue irréversible après les événements de mai 1937 en Catalogne. L'expérience sanitaire cénétiste ne put continuer non plus à Valence.

La révolution en Aragon et son impact sur le système de santé

En Aragon, la situation était sensiblement différente en raison de la domination indiscutable des anarchosyndicalistes. Dans les zones libérées, surgirent environ 450 collectivités agricoles, comprenant plus de 300 000 personnes. Lors de l'Assemblée extraordinaire des syndicats de la CNT-AIT tenue à Bujaraloz le 6 octobre, il fut décidé de la constitution d'un organe administratif appelé le Conseil régional de défense d'Aragon (Consejo Regional de Defensa de Aragón), dont Joaquin Ascaso fut désigné président. Fin décembre 1936, les autres forces politiques du Front populaire rejoignirent le Conseil. Le conseiller pour la santé et l'assistance sociale était José Duque, du Parti communiste.

Aragon étant une zone de guerre, les colonnes des milices ouvrières qui montaient au front pour combattre les franquistes ont joué un rôle

important dans les zones libérées. On estime à environ 30 000 le nombre de miliciens se battant sur ce front. Nous soulignerons le rôle de deux colonnes de miliciens anarchosyndicalistes : la Colonne Durruti et la Colonne de fer.

La Colonne Durruti avait quitté Barcelone le 23 juillet 1936, était dotée d'ambulances et d'une équipe de santé composée d'environ 70 membres de la Croix-Rouge (médecins, infirmières, etc.). Le rôle de la Colonne de fer, qui avait quitté Valence début août, fut particulièrement intéressant. Le délégué médical de la colonne était Ramón Sanchís. La colonne organisa cinq postes de santé à Puerto Escandón. À Puebla de Valverde, trois autres postes de santé avancés équipés de matériel chirurgical furent organisés, ainsi qu'un hôpital de 50 lits. En ce qui concerne les hôpitaux de l'arrière, les travailleurs du Syndicat unique de la santé de la CNT-AIT organisèrent l'hôpital de campagne de Sarrión (près de Castellón), qui a recueilli de nombreux blessés de la Colonne de fer. Cette colonne fut la dernière à être militarisée (pour plaire aux communistes et aux républicains) et à s'intégrer à l'armée républicaine.

En ce qui concerne le Conseil régional de défense, il fut dissous le 11 août 1937 par un décret du gouvernement républicain de Negrín, dissolution contre révolutionnaire rendue effective par la 11e division Líster (du nom du général communiste qui la dirigeait) et qui fit appliquer cette décision manu militari n'hésitant pas à décimer les récalcitrants comme ils le firent pour les collectivités qui refusaient de rentrer dans le moule républicain.

Conclusion

Comme nous l'avons indiqué, depuis le milieu de 1937, la perte de capacité des anarchosyndicalistes était évidente. Le développement défavorable de la guerre, surtout après la bataille de l'Èbre (juillet-novembre 1938), qui marqua un tournant, entraîna l'invasion de la Catalogne par l'armée rebelle franquiste. La fin de la guerre survint début 1939 et signa le début d'un long et douloureux exil d'une grande partie de la population, notamment les classes populaires, et parmi elles de nombreux anarchosyndicalistes. Malgré tout, après l'exil, après des décennies de traversée dans le désert, la CNT-AIT est restée en vie et elle est toujours là.

Source

Brochure CNT-AIT.

▶ *Encyclopédie internationale de l'autogestion,* Richard Neuville, «Athénées libertaires, d'hier à aujourd'hui (Les)», t. 2.

Le Congrès national de la santé de mars 1937

Le Congrès national de la santé de 1937 de la CNT-AIT a posé les bases de ce que pourrait être une approche anarchiste de la santé et du système sanitaire qui lui est rattaché. En voici schématisé et remis au goût du jour selon le triptyque anarchosyndicaliste classique, «principes, tactiques et finalités», les principales conclusions :

Du point de vue anarchiste, la santé est pour chaque individu un état de bien-être physique, mental et social. La santé n'est pas le simple maintien en état de la force de travail et sa reproduction, la santé est un droit de l'être humain : le droit à une vie saine, digne et libre.

Principe : le système de santé d'un point de vue anarchiste

Un système de santé est l'ensemble des actions mises en œuvre par une population donnée (communauté) pour préserver et restaurer le cas échéant la santé des individus qui la composent.

D'un point de vue politique, les principes anarchistes appliqués au système de santé sont : un système de santé universel, socialisée, solidaire.

Du point de vue de l'action, le principe anarchiste fondamental est le refus de la représentation, c'est-à-dire l'action directe (par le concerné directement, sans intermédiaire). En termes de système de santé, l'application du principe d'action directe intervient à deux niveaux, individuel et collectif :

Action directe individuelle : l'individu est le premier responsable de sa santé. Le médecin ne peut pas tout. L'individu doit donc privilégier la prévention, agir sur soi-même et lui-même par l'éducation et l'auto formation sanitaire, adopter un mode de vie sain et hygiénique, éviter tout ce qui nuit à la santé et les excès en général : tabac, alcool, jeux…, pratiquer des exercices physiques réguliers ; en un mot se respecter soi-même, ainsi que son environnement naturel et social.

Action directe collective : être attentif aux autres (se protéger soi et les autres), pratiquer l'entraide et la solidarité, participer à la vie sociale par exemple dans le syndicat, la société de résistance ou les comités de contrôle ouvrier des structures de santé. Là encore, le médecin ne peut être seul dans l'organisation de la santé, c'est une organisation sociale entière qui a en charge de la santé du prolétaire (asistencia proletaria).

«Les médecins ne sont pas tout […] Il est nécessaire, en ce qui concerne la santé, qu'elle entre pleinement dans la lutte des classes, qui est de

faire en sorte que tous les individus disposent des moyens nécessaires pour atteindre à une finalité hygiénique» Isaac Puente

Tactiques : mise en œuvre des principes pour atteindre la finalité

Le Congrès national de la Santé de la CNT-AIT de 1937 a défini un certain nombre de tactiques, à même de mettre en œuvre les principes sanitaires anarchistes et d'atteindre la finalité :

- contrôle ouvrier des centres de santé ;
- décentralisation sanitaire (un centre de santé dans chaque canton) ;
- accessibilité garantie aux services de santé ;
- suppression de la charité, système universel ;
- santé maternelle et infantile (liberté sexuelle) ;
- contraception, interruption volontaire de grossesse, protection des enfants et protection des femmes ;
- campagnes de santé préventive ;
- unification de la protection et de la prévention ;
- éducation à la santé à travers affiches, conférences, brochures, radio, cinéma, expositions, etc.;
- saisie et collectivisation des immeubles et équipement privés ;
- abolition des ordres professionnels et syndicalisation dans une structure interprofessionnelle regroupant toutes les activités concourant à la santé et à l'hygiène dans une approche globale et intégrée : les médecins, pharmaciens, dentistes, vétérinaires, kinésithérapeutes, les laboratoires biologiques et pharmaceutiques, herboristes, la production, répartition et distribution des médicaments et matériel médicaux, mais aussi les services funéraires les barbiers, coiffeurs, manucure, les laveries industrielles, la lutte contre les nuisibles et l'assainissement, le traitement des déchets.

Dans l'ensemble, ces principes, tactiques et finalités de l'anarchosyndicalisme nous semblent toujours valables dans leurs fondements, même si leur expression est amenée à être révisée au vu des développements notamment techniques.

Source

Brochure CNT-AIT

▶ *Encyclopédie internationale de l'autogestion :* Daniel Guérin, «Autogestion dans l'Espagne révolutionnaire (L')», t. 2; Jérémie Berthuin, «Espagne, 1936, utopie en action dans l'Espagne révolutionnaire», t. 7

ÉTATS-UNIS

Chaz, une ZAD à Seattle

Patrick Le Tréhondat

À la suite du meurtre de Georges Floyd le 25 mai 2020 à Minneapolis, et la vague de manifestations qui a déferlé sur les États-Unis, pendant dix nuits à Seattle, les manifestants se sont affrontés à la police dans le quartier du Capitol Hill. Le 5 juin, le maire Jenny Durkan et le chef de la police Seattle Carmen Best ont annoncé une interdiction de trente jours de l'utilisation de gaz lacrymogène et le onzième jour, la police est partie, abandonnant le commissariat de East Precinct qui n'a pas brûlé cette nuit-là, comme certains l'avaient prédit. Au lieu de cela, les manifestants ont revendiqué six pâtés de maisons qu'ils ont transformés en zone autonome de Capitol Hill. Le 8 juin la Chaz ou Capitol Hill Autonomous Zone était née.

Les manifestants du centre-ville de Seattle ont immédiatement occupé lundi 8 juin cette zone donnant sur deux avenues et qui comprend le parc Cal Anderson. Des barrages faits de plots ou de barricades sont installés. Un panneau sur l'un de ces barrages indique : « Vous quittez maintenant les États-Unis ». La maire de Seattle, Jenny Durkan, déclara alors que la formation d'une « zone autonome » dans la ville de Seattle, pourrait conduire à un « Summer of love » dans la ville. Matthew Butler est barman à Seattle. Il manifeste avec le mouvement Black Lives Matter (BLM) depuis le début et il se rend presque quotidiennement sur la Chaz :

> Les manifestants Black Lives Matter ont créé un espace de sécurité. Nous avons établi une liste de demandes pour la ville parmi lesquelles : transformer le commissariat en centre communautaire. Nous fournissons de l'eau, de la nourriture, grâce aux dons et aux magasins locaux. Il y a une large majorité de personnes en faveur du port du masque et du respect des distanciations physiques. Tout le monde prend des précautions. La Chaz est un endroit génial pour discuter et soutenir les autres manifestations dans la ville. L'idée

générale était de créer un endroit sûr et sans police. Je dirais qu'il y a environ 60 à 70 % de personnes noires sur la Chaz, et 30 à 40 % d'«alliés». On fait attention à ce que les Afro-Américains soient en tête du mouvement.

Toujours attentif aux foyers de contestation, Donald Trump dénonce immédiatement «des terroristes de l'intérieur [qui] ont pris Seattle, dirigés par des démocrates de la gauche radicale, bien sûr. *Law and Order*!» Ce à quoi la maire lui recommanda de «rentrer dans son bunker». De leur côté, les nouveaux résident·es de la Chaz, annoncent rester au moins jusqu'à ce que leurs demandes soient prises en compte. Ils réclament notamment une réduction drastique du budget de la police au profit de celui de la santé et des autres services communautaires.

En quelques jours une ville dans la ville s'est organisée autour d'un commissariat de police fermé. Des manifestants investissent la zone, sans qu'aucun incident ne soit signalé, et où l'ambiance oscille entre fête de quartier et mouvement contestataire. Dans ces rues barrées à la circulation, des familles avec enfants déambulent au milieu de bénévoles proposant des soins médicaux gratuits, de même que nourriture et boissons données par des commerces locaux. De nombreux reportages des médias américains rendent compte de la vie de la zone. À l'exception de Fox News.

Seattle la contestataire

La ville de Seattle a une longue tradition de contestation. En 1919, elle connaît une grève générale lorsque des dizaines de milliers de travailleurs ont cessé de travailler pendant des jours pour exiger de meilleurs salaires et conditions de travail[1]. Pendant des décennies, Seattle a souvent été synonyme de troubles sociaux. «Dans les années 1930, nous étions considérés comme "Seattle la Soviétique"», explique un vétéran des luttes ouvrières. Lors de la guerre du Vietnam, le Front de libération de Seattle était l'un des groupes ant-guerre les plus en actif. Plus récemment, ce sont les manifestations de 1999 contre la réunion l'Organisation mondiale du commerce qui ont attiré l'attention du monde entier sur Seattle. Ces manifestations altermondialistes s'étaient déjà concentrées dans le quartier Capitol Hill. Parmi les conservateurs américains une conclusion s'était alor simposée : «Nous ne voulons pas d'un autre Seattle.» Au cours des vingt années qui ont suivi les manifestations contre l'OMC, Seattle a connu une croissance explosive. Amazon et d'autres géants de la technologie se sont implantés près du

1. Voir Patrick Silberstein, «La Commune de Seattle», *Autogestion, l'encyclopédie internationale,* t. 2, p. 26.

centre-ville. Cette croissance a entraîné une augmentation des coûts du logement et une fracture économique.

La vie dans la Chaz

Des films sont projetés, de la nourriture gratuite distribuée et un «jardin du peuple» en pleine croissance va bientôt offrir des fruits et des légumes. Une bibliothèque d'entraide de fortune propose différents ouvrages. Il y a également un poste médical avec ses Street medics, et une «No Cop Co-op» [coopérative sans flic] propose de la nourriture gratuite et, des pizzas végétaliennes. Un sanctuaire composé de bougies, de fleurs et de photos à la mémoire de George Floyd et des innombrables autres Afro-américains tués par la police a été érigé. Des peintures murales couvrent les murs des rues. Plus tard, la zone se rebaptisera Capitol Hill Organized Protest ou Chop.

La gouvernance locale dans la Chop est décentralisée. Les revendications de la zone libérée comprennent le contrôle des loyers, l'annulation de la gentrification de la ville, l'abolition de la police, le financement d'un système de santé communautaire et l'abandon des charges contre les personnes arrêtées pour participation aux manifestations.

Des stands de différents mouvements se sont installés. Un cinéma en plein air a été installé Le premier film présenté était le 13e, le documentaire d'Ava DuVernay sur le racisme et l'incarcération de masse. Des assemblées générales fréquentes ont lieu où les manifestants décident de la stratégie et font des plans. Une fresque murale d'une longueur de bloc arborant un «Black Lives Matter» coloré a été peinte, elle est située sur la rue East Pine, entre les 10e et 11e avenues. De nombreux occupants de la zone ont adopté un parapluie rose comme emblème. Des jardins potagers ont été plantés par les occupants du parc Cal Anderson et une ferme a ouvert ses portes également dans le parc. Le projet agricole a été lancé par Marcus Henderson, titulaire d'une maîtrise en durabilité de l'environnement urbain. Lui et d'autres communards cultivent une variété de produits alimentaires.

Rapidement, la Chop de Seattle, qui fait l'objet de nombreux reportages dans la presse écrite et audiovisuelle, fait des émules. Le 12 juin, le gouverneur du Tennessee, Bill Lee, condamne les tentatives de création d'une zone autonome à Nashville, avertissant les manifestants de l'État que «les zones autonomes et la violence ne seront pas tolérées». Des manifestants à Portland, Oregon et Asheville, Caroline du Nord, tentent à leur tour de créer des zones autonomes mais la police intervient rapidement pour détruire les nouveaux espaces libérés. Le 22 juin, des militants occupent un espace situé juste au nord de Lafayette Square à

Washington DC. Ils et elles ont installé des tentes et des panneaux indiquant : Black Autonomous Zone, ou Bhaz. La couleur «noire» contraste avec la Maison Blanche toute proche. Mais le lendemain matin, la Bhaz est démantelée par la police. Face à ces voisins turbulents, Trump avait juré dans un tweet d'aller à la rencontre des manifestants avec «une force sérieuse» s'ils maintenaient la Bhaz. À Philadelphie, la même semaine, des manifestants ont brièvement ramené à la vie un hôpital désaffecté. Le 27 juin, des manifestant·es ont marché vers l'hôpital Hahnemann et a installé des barricades, des auvents et des tables. Des infirmières ont commencé à soigner des patients sur place. L'occupation était dirigée par une coalition de travailleurs de la santé et de membres de la communauté appelée Care Not Cops [des soins pas de flics] qui demande que les financements qui vont actuellement aux forces de police locales soient réinvestis dans les services publics de santé et les centres communautaires. «L'hôpital a fermé l'été dernier et est un symbole très puissant de la santé privatisée» a déclaré un manifestant. Bien que brève, l'occupation de l'hôpital Hahnemann a posé la question l'accès aux soins de santé. Le 15 juillet, des manifestants à Portland installent des tentes dans le parc près du palais de justice fédéral et barricadent les rues pour créer leur propre zone autonome, en référence à la Chop de Seattle. Un message Twitter d'un groupe anticapitaliste et antifasciste qui se fait appeler le Pacific Northwest Youth Liberation Front a déclaré que les manifestants voulaient établir le territoire autonome de Chinook Land, ou CLAT, au centre-ville de Portland. Chinook est le nom une tribu amérindienne originaire de la côte du Pacifique. Selon la police de Portland «quelques centaines de manifestants se sont rassemblées au Revolution Hall dans le sud-est de Portland et ont défilé dans tout le centre-ville de Portland avant de terminer leur marche à Pioneer Square» et de se barricader entre Southwest Main Street et Southwest Third Avenue en utilisant «des panneaux de signalisation clignotants». Dans la nuit, la police reprend l'espace aux manifestants.

Les syndicats expulsent de leurs rangs le syndicat de la police de Seattle

Les services de police de Seattle sont connus pour leurs violences. À la suite de nombreuses affaires, ils sont soumis à des obligations de comportement selon un décret fédéral depuis 2012 en raison de leur usage de la force excessive et parti pris contre les personnes de couleur. En 2018, lorsqu'un nouveau contrat entre la ville et la police a été négocié, il a suscité de nombreuses protestations car il violait les obligations prévues par le décret. Cependant, le contrat est voté par la municipalité, le seul vote contre étant celui d'une membre du

conseil municipal, Kshama Sawant, qui se définit comme socialiste. Mais le plus surprenant fut l'attitude du Local Labor Council, la structure interprofessionnelle syndicale de la ville qui a soutenu la police durant les débats. En effet, des dirigeants syndicaux se sont alors présentés lors des audiences pour témoigner en faveur du contrat, parfois en étant les seuls orateurs pro-police dans des salles remplies de personnes préoccupées par la violence policière et le racisme – et cela n'a pas constitué à l'époque une image très positive du mouvement syndical. Il est vrai que le Local Labor Council avait accepté en 2014 dans ses rangs le syndicat de police le Seattle Police Officers Guild. «L'argument de certaines personnes était que si nous les acceptions, nous pourrions les imprégner d'une atmosphère de solidarité et de valeurs du travail, et peut-être pourrions-nous influencer leur comportement», se souvient le syndicaliste Mike Andrew. Mais peine perdue. En février 2020, son futur président en campagne pour son élection, Mike Solan diffusait, par exemple un message violent. Sa vidéo montrait des manifestants défilant avec une bannière Black Lives Matter, puis des images de policiers en tenue anti-émeute attaquant des manifestants. Conclusion de Solan était : «Il est temps de devenir sérieux.» Cependant, à la suite de l'assassinat de Georges Floyd, la question se pose de nouveau : les syndicats policiers appartiennent-ils au mouvement ouvrier ? À Seattle, le syndicat des enseignants de Highline du sud ouvrier de Seattle, prend l'initiative de déposer une résolution demandant l'expulsion de la Seattle Police Officers Guild du Labor Council. Une résolution alternative, soumise par le SEIU Healthcare 1199NW et les travailleurs de l'alimentation et du commerce (TUAC), section locale 21, exige que la guilde de la police rencontre le conseil exécutif du Local Labor Council, admette que le racisme est un problème dans l'application des lois et accepte de travailler avec le Local Labor Council pour éradiquer le racisme et veiller à ce que «les contrats [entre la police et la ville] ne n'évacue pas la responsabilité légitime» [des policiers]. Le 18 juin par 45 435 voix pour et 36 760 contre, l'expulsion du syndicat est voté.

Une fin tragique

Deux jours plus tard, le samedi 20 juin, deux tirs distincts ont eu lieu au sein de la Chop tôt le matin, blessant gravement Horace Anderson, 19 ans, et un homme de 33 ans. Horace Anderson décédera plus tard de ses blessures. Dans un communiqué, la police de Seattle déclare que le ou les suspects avaient fui et que le motif des tirs n'était pas connu. Un médecin bénévole, un Medic de la Chaz, a déclaré au *New York Times* qu'il avait apporté les premiers soins à Anderson et avait appelé

le service d'urgence pour venir l'aider, mais que personne n'était venu. Ce sont les Medics de la Chop qui ont finalement emmené Anderson à l'hôpital. Les circonstances de la fusillade n'ont pas été éclaircies. Un témoin dit avoir vu un SUV s'approcher de la Chop d'où un homme blanc aurait tiré sur Anderon qui est Afro-américain. Plusieurs autres tirs auront eu lieu ensuite. Le 21 juin, après 22 heures, un jeune de 17 ans a été blessé par balle et transporté à l'hôpital, où il a été soigné. Le 23 juin, un homme d'une trentaine d'années est lui aussi victime de tir. Le même jour, *Le Figaro* annonce que «Seattle va démanteler la zone autogérée occupée par des manifestants». Le quotidien précise que «La maire de la ville a décidé de mettre un terme à cette expérience urbaine et sociale, après que deux fusillades distinctes coûtèrent la vie à un jeune homme de 19 ans et en blessèrent deux autres au moins.».

Une semaine plus tard, le 1er juillet, la police en tenue anti-émeute investit à 5 heures du matin la Chop à la demande de la maire démocrate de la ville. Lors de l'assaut 32 personnes sont arrêtées. Plus tard, Trump déclara que la Maison Blanche avait informé le maire de Seattle Jenny Durkan qu'elle enverrait des forces fédérales pour démanteler la Chop, mais que la police locale «est intervenue avant notre arrivée».

18 juillet 2020

Comment les coopératives noires peuvent lutter contre le racisme institutionnel

Sage Howard

Mes parents ont réalisé quand j'étais jeune que les écoles de notre quartier de Brooklyn, New York, étaient médiocres par rapport à celles de Manhattan. Ils ont donc réuni leurs ressources avec d'autres familles de ma communauté pour démarrer un service de covoiturage qui m'a transporté, moi et d'autres enfants du quartier, dans les écoles de meilleure qualité du Lower Manhattan.

Après l'école et pendant l'été, nous suivions des programmes dans notre église locale. Beaucoup de familles noires qui ont profité du covoiturage en faisaient partie. Le dimanche, ces familles donnaient la dîme et indiquaient comment leurs contributions devaient être utilisées pour financer des emplois des adolescents locaux, afin que les enfants puissent gagner un peu d'argent et, espérons-le, éviter les ennuis. Ces

efforts coopératifs de partage de ressources et de l'argent ont été faits par les familles de ma communauté pour assurer l'avenir de la prochaine génération, malgré l'échec des écoles de notre quartier et le manque de programmes parascolaires et d'emploi pour les jeunes. Ce genre de coopératives informelles n'a rien de nouveau pour la communauté noire. Cependant, alors qu'une nouvelle génération fait face à des défis systémiques tels que les fusillades par la police de Noir·es non armé·es, les jeunes militant·es reconsidèrent à nouveau les coopératives comme moyen possible de lutter contre les inégalités institutionnelles.

Avec le développement de Black Lives Matter, le Movement 4 Black Lives[1] a gagné en popularité parce qu'il prône le «désinvestissement d'un système qui criminalise et incarcère» les Noir·es. Des musicien·ness populaires comme Killer Mike et Solange Knowles se sont tourné·es vers les médias sociaux pour encourager les Noir·es à considérer le pouvoir qu'a leur dollar, ainsi que l'importance de mettre ce dollar dans la communauté noire. Grâce à de tels efforts, des banques appartenant à des Noir·es comme Citizens Trust et OneUnited ont connu un développement depuis les tragiques fusillades d'Alton Sterling et Philando Castile. Dans l'ensemble, il y a beaucoup de discussions en ce moment sur ce qui doit être fait pour faire face au sort économique des Noir·es et comment cette lutte est liée à des problèmes d'actualité comme la brutalité policière.

Pour mieux comprendre comment les coopératives peuvent lutter contre le racisme systémique en Amérique aujourd'hui, j'ai interviewé le Dr Jessica Gordon Nembhard. Elle est l'auteure de *Collective Courage: A History of African American Cooperative Economic Thought and Practice* et est professeure de justice communautaire et de développement économique social au John Jay College. Voici ce qu'elle avait à dire sur les coopératives et la lutte pour la justice raciale en Amérique.

S.H. *Tout le monde comprend ce que sont les coopératives, mais pouvez-vous me donner une définition précise?*

JGN. Les entreprises qui pratiquent l'économie coopérative appartiennent à un collectif de personnes. L'important est que ces gens ne les possèdent pas dans le but de faire un profit, mais dans le but de satisfaire un besoin ou de résoudre un problème. Un autre aspect est la structure de gouvernance démocratique. Tous ceux qui en sont propriétaires ont une voix, quel que soit le montant qu'ils y ont investi. Si vous décidez

1. NdT : le Movement 4 Black Lives M4BL est une coalition de plus de 50 groupes représentant les intérêts des communautés noires à travers les États-Unis dont le Black Lives Matter Network, la Conférence nationale des avocats noirs et le Ella Baker Center for Human Rights.

d'investir plus d'argent dans cette entreprise, c'est votre choix. Mais votre capacité à prendre les décisions pour l'entreprise est égale à celle des autres. C'est un moyen de démocratiser et de rendre possible une plus grande appropriation à la base.

S.H. *Il s'agit donc vraiment de satisfaire un besoin plus que de gagner de l'argent ?*

JGN. Toute entreprise dans un système capitaliste doit encore avoir suffisamment d'argent pour maintenir l'entreprise en vie. Ici il ne s'agit pas de faire des profits, mais de réaliser un excédent, car il ne s'agit pas simplement de remettre de l'argent entre les mains des particuliers, mais de faire une entreprise plus forte et de continuer à satisfaire les besoins de la communauté.

S.H. *Comment les coopératives fonctionnent-elles dans un système capitaliste ?*

JGN. Nous avons des exemples partout dans le monde à quoi cela ressemble, c'est une petite entreprise qui permet aux plus petits individus de rivaliser. Prenez un groupe comme Land-of-Lakes, qui est l'une de nos plus grandes sociétés agricoles. Il s'agit en fait d'une coopérative de producteurs laitiers qui possèdent tous ensemble. Land-of-Lakes achète son lait et produit tous les produits laitiers. La coopérative possède donc les usines, réalise toute la production, fait tout le marketing, s'occupe du côté commercial. Cela permet aux agriculteurs de faire leur élevage laitier en sachant qu'ils ont un marché. Individuellement, ils ne pourraient pas se permettre d'avoir une usine de production ou se permettre de faire de la publicité. Mais en possédant le tout ensemble, les agriculteurs individuels peuvent désormais se permettre d'être compétitifs.

S.H. *Quel rôle a joué l'économie coopérative dans les communautés noires aux États-Unis ?*

JGN. Les Afro-Américains se sont engagés dans une certaine forme d'économie collective tout au long de notre histoire en Amérique. Parfois, ils cultivaient les jardins potagers le dimanche quand ils ne travaillaient pas pour les esclavagistes et partageaient les produits. Dans les années 1700 et 1800, il y avait des systèmes d'économie collective plus formalisés, davantage axés sur les entreprises, comme les compagnies d'assurances et l'agriculture collective. Finalement, nous avons eu des épiceries collectives, des coopératives de crédit ou de soins. Les Européens ont finalement reconnu ce modèle vers 1844, et il est officiellement arrivé aux États-Unis. Les Noir·es ont alors commencé à former des coopératives officielles dans les années 1860 et 1870. Dans

les années 1880, les syndicats aidaient en fait les travailleurs à créer leurs propres coopératives, et les Noir·es y participaient également.

S.H. *Ont-t-elles joué un rôle dans le mouvement des droits civiques ?*

JGN. Elles ont été ce que j'appelle un partenaire silencieux du mouvement. Elles ont été créées par les Noir·es en partie pour survivre en dehors du capitalisme américain, qui les exploitaient. C'était aussi un moyen de gagner une indépendance et un confort financier, afin que nous puissions être plus actifs politiquement.

S.H. *Pouvez-vous me parler de la relation entre la ségrégation et l'économie coopérative ?*

JGN. Une des choses que nous apprenons lorsque nous étudions l'économie coopérative est que les coopératives les plus solides ont des membres qui ont un fort sentiment de fraternité. Alors, comment trouver des gens qui ont déjà ce sentiment et les amener à faire des coopératives ? Pour les Noir·es, parfois c'était lié à l'église ou une activité qui vous donnait envie d'en faire plus pour votre communauté. Parfois, c'était parce qu'ils n'avaient rien et qu'ils se rassemblaient juste pour survivre. Et parfois, c'était parce qu'ils étaient déjà politiquement actifs et qu'ils comprenaient que le fait d'être politiquement actifs les rendait économiquement vulnérables. W. E. B. Du Bois a dit que nous devons nous autoségréger afin de pouvoir créer ce sentiment de solidarité et utiliser une structure économique qui promeut ce sentiment de solidarité pour créer la prospérité économique pour nous tous. Et à partir de cette position de force, nous pouvons retourner dans le reste du monde. Soit nous l'intégrerons si nous le voulons, soit du moins nous revendiquerons nos droits et réclamerons l'égalité.

S.H. *Pensez-vous que c'est nécessaire ?*

JGN. J'ai des sentiments mitigés sur ce sujet. La nécessité pour nous de nous renforcer et de créer un mur protecteur autour de nous est toujours importante. Cependant, à notre époque, je pense que vous devez étudier votre situation et déterminer quelle stratégie a le plus de sens. Il existe des alliés blancs. De nombreux Blancs du monde coopératif sont progressistes et travaillent sur des projets alternatifs de solidarité économique en dehors de leur race.

De nombreux jeunes activistes noir·es se concentrent sur la lutte contre la brutalité policière. Bien que ce soit une question importante, est-il essentiel que nous commencions à examiner des domaines comme l'injustice économique ?

J'ai essayé de comprendre comment parler à une génération qui est dans la rue concentrée sur la brutalité policière, qui est un problème épouvantable. Pour moi, je pense qu'il y a deux choses.

Premièrement, aucun des mouvements de libération ne peut exister sans stratégie économique. Deuxièmement, je pense en fait que certains de nos problèmes avec la brutalité policière sont liés au capitalisme et à l'exploitation économique et au fait que nous avons un système d'exploitation hiérarchique. Si nous pouvons commencer à réfléchir aux moyens par lesquels les communautés peuvent devenir plus sûres grâce à l'organisation économique à la base, en s'impliquant davantage dans les coopératives et d'autres solidarités économiques, cela arrêterait de dresser les gens les uns contre les autres économiquement et les habituerait à travailler ensemble et à résoudre les problèmes. De plus, si nous avons un système où nous gagnons de l'argent par d'autres moyens, nous pouvons commencer à faire des choses comme soutenir les campagnes de nos propres candidats politiques. Nos systèmes de police appartiennent et sont gérés par les maires et les conseils municipaux, qui concentrent ce privilège entre les mains de quelques-uns. Mais si nous pouvons acquérir suffisamment de pouvoir monétaire, nous pouvons collectivement reprendre et contrôler ces systèmes.

S.H. *Quels conseils donneriez-vous à un jeune intéressé à s'engager dans l'économie noire, de boycott et de coopérative?*

JGN. Il y a plusieurs choses. Ce n'est pas parce que la structure appartient à des Noir·es que c'est une coopérative. Bien que nous souhaitions que davantage de Noir·es participent à l'économie, certaines entreprises noires sont tout aussi capitalistes et un lieu d'exploitation que les entreprises appartenant à des Blancs. Quand je parle des coopératives, je parle d'un groupe qui possède une entreprise et qui est géré selon les principes d'une personne, un vote. La première chose à faire est donc de commencer à en savoir plus. J'ai appris que de nombreuses coopératives ont commencé par un groupe d'étude. Nous nous réunissons déjà sur la ligne de piquet de protestation pour protester. Alors pourquoi ne pas nous

9 août 2016

Source

www.vice.com/en

► *Encyclopédie internationale de l'autogestion,* Patrick Le Tréhondat, «Black Power», t. 6.

Des militants obtiennent le contrôle des immeubles vacants de Philadelphie : et maintenant ?

Meir Rinde[1]

Les tentes sont alignées à l'extérieur à Philadelphie. Des panneaux indiquent «Housing Now!» et «Black Lives Matter».

Les militants de Philadelphie ont déclaré une victoire historique en octobre lorsque les autorités municipales ont accepté de leur donner 59 bâtiments vacants pour y loger des sans-abri. Les propriétés seront remises aux membres de la coalition Housing Action de Philadelphie dans le cadre d'un accord visant à fermer deux campements de sans-abri, que les activistes avaient mis en place en juin pour protester contre les politiques qui, selon eux, contribuent à la crise du logement dans la ville.

L'organisatrice principale du groupe, Jennifer Bennetch de OccupyPHA, a qualifié cet «accord d'historique» qui ouvrirait la voie à davantage de transferts de propriétés désaffectées à des groupes communautaires. Selon les experts nationaux sur la question des sans-abri, le succès des militants est «sans précédent». Keeanga-Yamahtta Taylor, un professeur assistant à l'Université de Princeton qui a écrit sur les pratiques racistes dans le secteur du logement, a qualifié l'accord d'«extrêmement significatif». «C'est un modèle, un modèle stratégique et une tactique qui devrait être généralisée par les groupes qui s'occupent du logement dans tout le pays», a-t-elle déclaré à Democracy Now.

La Philadelphia Housing Action – une coalition de groupes qui ont soutenu les campements de sans-abri – décrit l'accord avec la ville comme un pas dans la bonne direction dans son travail continu pour prévenir les déplacements dûs à la hausse de la valeur des propriétés et fournir des logements dont on a désespérément besoin. L'accord représente également un moment de réorientation pour le groupe, puisque les activistes passent de l'agitation pour les réformes à la gestion de ce qui sera finalement une grande organisation de logement abordable, sur des sites dispersés, qui pourrait comprendre plus de 150 résidents membres.

M. Bennetch a fait remarquer que le groupe gère déjà de manière informelle une quinzaine de maisons depuis mars, date à laquelle il a commencé à reprendre les propriétés inoccupées de la Philadelphia

1. Traduction de Patrick Le Tréhondat.

Housing Authority (PHA) dans le nord de Philadelphie, à les remettre en état et à y loger des familles sans abri. Une cinquantaine de personnes, pour la plupart des mères célibataires avec enfants, continuent à squatter ces maisons. Mais la coalition se lance maintenant

dans un nouveau travail : acquérir légalement 59 propriétés, trouver des financements et des matériaux, réhabiliter les bâtiments et mettre en place des systèmes financiers et de gouvernance.

« Je pense que nous avons fait du bon travail » pour les familles de ces quinze foyers, dit M. Bennetch. « Nous avons tout suivi, nous sommes restés en contact avec les gens et les avons protégés si la police de la PHA se présentait, et nous nous sommes assurés que l'eau coulait toujours et que les services publics étaient toujours en service. » « Il est évident que je suis venue ici en tant que militante, et je ne comprends même pas vraiment comment nous en sommes arrivés là », dit-elle. « J'ai l'habitude d'agir et de crier sur les politiciens et de menacer de poursuivre les gens et tout ça ». En même temps, dit-elle, « nous avons en quelque sorte le devoir de prendre le contrôle de la terre par la communauté pour la maintenir abordable et préserver la culture du quartier. C'est donc nouveau, mais c'est la vie. Il faut toujours passer à la phase suivante, alors je suis prête ».

Éviter la recherche du profit

La ville et les militants impliqués discutent de l'organisation qui recevra les propriétés comme une fiducie foncière communautaire, mais à la fin de ce mois d'octobre, sa structure n'était pas encore claire. Une fiducie foncière communautaire, ou CLT, est généralement une organisation à but non lucratif qui conserve la propriété du terrain et vend ou loue le logement à des ménages à faibles revenus. Les restrictions sur le prix de revente permettent de maintenir les logements en propriété à un prix abordable de façon permanente tout en permettant aux vendeurs de se constituer un capital.

Les CLT ont gagné en popularité ces dernières années en tant que moyen d'assurer une accessibilité financière au logement à long terme. L'intérêt pour les CLT explose à Philadelphie, explique Justin Hollinger, avocat spécialisé dans les CLT au sein des services juridiques régionaux du logement. M. Hollinger nous a expliqué qu'il aide actuellement deux groupes locaux à mettre en place des fiducies foncières communautaires.

Actuellement, Philadelphie dispose d'un CLT, le Community Justice Land Trust, un projet du Women's Community Revitalization Project (WCRP) à but non lucratif. Le trust a construit deux complexes de

35 unités, l'un avec des unités locatives et l'autre avec des maisons de ville en location-vente. Un autre projet de 33 unités est en cours de construction.

Mais le PMRC n'est pas impliqué dans les travaux de la Philadelphia Housing Action. Bennetch dit qu'elle prévoit de créer un nouveau CLT basé sur la location, tandis que l'autre animateur du campement, Sterling Johnson de la Black and Brown Workers Cooperative, dit qu'il ne pense pas utiliser une structure de CLT. «Nous ne faisons pas partie de ce mouvement», dit-il. Il critique les CLT parce qu'elles sont souvent dirigées par des administrateurs blancs plutôt que par des personnes de couleur qui vivent dans les maisons, et parce qu'elles participent au marché du logement à but lucratif en permettant aux résidents de vendre leurs maisons et de repartir avec un capital.

«Le profit crée cet espace pour où les gens se font concurrence», explique M. Johnson, qui est avocat et doctorant au département de géographie et d'études urbaines de l'université Temple. «Ils sont en concurrence sur la valeur de leurs propriétés et sur la manière dont ils s'accumulent de la richesse, au lieu que nous nous réunissions collectivement et que nous réparions les maisons des gens ensemble. C'est la motivation du profit qui crée cela. Ce n'est pas le but.»

M. Johnson indique que la Philadelphia Housing Action est en train de constituer une association à but non lucratif pour accepter les propriétés de l'Autorité du logement et de la ville. Les organisateurs et les résidents du campement se réuniront dans les semaines et les mois à venir pour décider d'une structure de gouvernance. Il envisage une propriété coopérative avec des restrictions d'acte qui empêchent les propriétés de se perdre sur le marché du logement à but lucratif. Il indique que le groupe dispose d'un certain nombre de modèles locaux qu'il pourrait imiter, comme la Greene Street Artists Cooperative dans le quartier de Germantown, qui compte 17 unités d'habitation/studio dans une usine reconvertie.

En fonction de l'équité en matière de sueur

L'accord avec la ville comporte deux volets distincts liés aux deux anciens campements de tentes. En échange de la fermeture du plus grand, le Camp James Talib-Dean au centre de Philadelphie, qui comptait parfois plus de 100 résidents, la nouvelle association à but non lucratif Philadelphia Housing Action recevra 50 propriétés de la ville et de l'Autorité du logement. La ville va également créer deux petits villages de 20 à 24 résidents d'ici juin prochain, fournir une aide rapide

au relogement et à la location à 32 personnes et placer environ 14 autres personnes dans un programme de logement partagé.

En échange de la fermeture du Camp Teddy, plus petit et pouvant accueillir 35 personnes, la Philadelphia Housing Authority a accepté de donner aux militants neuf maisons longtemps inoccupées sur un pâté de maisons dans le nord de Philadelphie, ainsi qu'une aide financière pour les aider à payer les rénovations de sept de ces propriétés. Le conseil local des métiers du bâtiment et de la construction fournira une formation en matière de construction aux anciens résidents du camp.

Outre la contribution de l'Autorité du logement à la réhabilitation des sept maisons, les sources de financement pour créer et soutenir le nouveau collectif de logement n'ont pas encore été trouvées. Bennetch et Johnson déclarent qu'ils n'utiliseront pas le financement du crédit d'impôt pour le logement des personnes à faibles revenus ou d'autres aides gouvernementales. Il rejette l'idée de prendre des subventions de fondations caritatives parce qu'il pense que ces bailleurs de fonds exercent ensuite trop souvent un controle et ont tendance à coopter les mouvements sociaux.

Au lieu de cela, une fois l'association à but non lucratif créée, le groupe acceptera les dons de matériaux de construction et les contributions financières de donateurs individuels, dit-il. Les futurs résidents des maisons réhabiliteront les maisons eux-mêmes, de sorte que l'équité de la sueur, ou le travail non rémunéré, sera la clé du succès du projet.

Dans tout le pays, l'équité en matière de sueur joue souvent un rôle dans la création de logements abordables. Les prêts du programme d'auto-assistance au logement financé par le gouvernement fédéral sont utilisés pour construire ou réparer plus de 900 logements par an, les participants devant fournir 65 % de la main-d'œuvre. Habitat pour l'humanité exige des participants qu'ils contribuent à la construction de leur future maison en fournissant au moins 300 heures de travail.

À Philadelphie, les projets d'équité «en matière de transpiration» ont inclus le projet Oakdale Street de la Housing Association of Delaware Valley, qui a réhabilité 17 maisons dans le nord de Philadelphie en 1988. Tony Lewis, l'ancien directeur général de l'organisation, a déclaré que les participants – des familles recevant une aide fédérale – ont suivi des formations en construction le week-end et ont travaillé sur les maisons pendant des mois, après quoi ils ont pris possession des bâtiments rénovés. La ville a fait don des propriétés et a payé les matériaux de construction, et les travailleurs d'un syndicat ont effectué les premiers travaux gratuitement.

Même avec un travail non rémunéré, la réhabilitation de chaque unité coûtait 38 000 dollars il y a vingt-deux ans, explique M. Lewis. Il a estimé que ce montant serait de 75 000 dollars aujourd'hui, et ajoute qu'il s'attend à ce que les réhabilitations de la Philadelphia Housing Action nécessitent des subventions de la ville ou d'autres financements publics. «Ils vont en avoir besoin. C'est très cher à faire, en raison de l'augmentation des coûts des matériaux, du bois, de la plomberie. S'ils ne veulent pas que les fondations ou certaines organisations leur donnent de l'argent, la probabilité qu'ils les trouvent sur le marché ou simplement auprès du grand public est probablement un vœu pieux».

Le directeur exécutif de la Philadelphia Housing Authority, Kelvin Jeremiah, a déclaré qu'il en coûterait entre 150 000 et 250 000 dollars pour réhabiliter les vieilles maisons, soit au moins 1,4 million dollars pour neuf maisons. Il a également noté que les 50 autres maisons que les militants doivent recevoir ne disposent pas de main-d'œuvre et de formation. Johnson a rejeté les chiffres de Jeremiah comme étant exagérés, car ils sont gonflés par la corruption et par les entrepreneurs qui surfacturent les agences publiques. L'Autorité en charge du logement doit également payer un taux de salaire en vigueur qui entraîne des coûts plus élevés que ceux que paieraient des constructeurs privés.

«C'est là que le caoutchouc rencontre la route. Il y a tellement de gens qui pensent qu'ils peuvent faire ce travail mieux que les professionnels» dit Jeremiah. «Le parc de logements que les militants obtiennent sont des logements qui sont restés vacants pendant longtemps. Ce sont des logements qui datent des années 1960 et 1970. Il faut de l'argent pour les réhabiliter et les rendre habitables».

Les logements très abordables qui pratiquent des loyers très bas nécessitent également un financement extérieur pour couvrir les frais de fonctionnement courants. Pour le Community Justice Land Trust de Philadelphie, ces coûts comprennent l'assurance, l'entretien, la gestion des biens, une réserve pour les réparations d'immobilisations et les impôts fonciers, que l'organisation doit payer malgré son statut d'organisation à but non lucratif, explique Nora Lichtash, directrice exécutive du WCRP. Les dons aident à couvrir ces dépenses.

> Il est très, très difficile de collecter des fonds. Au bout du compte, quand nous aurons des locataires, il y aura des frais de location, mais ils s'élèvent à 25 ou 35 dollars par mois, une petite somme. Il y a des CLT qui parlent d'économies d'échelle et du nombre d'unités dont vous avez besoin pour atteindre le seuil de rentabilité, mais nous n'y arriverons jamais. En gros, nous mendions de l'argent, comme tout le monde. La plupart des CLT qui s'occupent de personnes à très faibles revenus [...] vont toujours mendier de l'argent.

L'option coopérative

Dans une coopérative de logement, les résidents gèrent directement leur communauté, souvent par l'intermédiaire d'un conseil d'administration élu. Ils peuvent détenir des parts qu'ils vendent avec profit lorsqu'ils déménagent. Une version appelée coopérative à capital limité fixe des limites de profit immobilier pour les membres et cherche à garantir l'accessibilité financière en limitant les valeurs de revente ; elle peut également être combinée avec une CLT pour empêcher la privatisation et garantir une accessibilité permanente. Un autre dispositif est la coopérative de crédit-bail à capital zéro, où les résidents paient l'équivalent d'un loyer et n'achètent ni ne vendent de parts.

La plupart des coopératives de logement abordable du pays se trouvent à New York, mais Philadelphie et d'autres villes. Elles se forment souvent lorsque les locataires se regroupent pour racheter leur logement ou reprendre un complexe d'appartements mal géré, mais elles peuvent aussi être créées dans le but d'acquérir un immeuble. La Greene Street Artists Cooperative mentionnée par Johnson a été fondée en 1989 par des artistes qui ont converti une usine en logements grâce à des fonds fournis par les Pew Charitable Trusts, la William Penn Foundation et d'autres organisations.

Les logements coopératifs abordables créés et gérés par des personnes auparavant sans domicile fixe sont relativement rares. Le Cube, un immeuble de 22 unités situé sur la deuxième avenue à New York, a été réhabilité en 1988 et est décrit par son promoteur comme la première coopérative de logement pour les familles sans abri du pays. Comme beaucoup des 59 maisons de Philadelphie, il s'agissait auparavant d'un bâtiment municipal vacant.

Mais le Cube a été réaménagé par le comité de Cooper Square (CSC), et non par les futurs résidents, et les travaux ont été effectués par des entrepreneurs. Le financement provenait de plusieurs sources étatiques et fédérales, explique Val Orselli, ancien directeur exécutif du CSC. La coopérative dépend des revenus provenant d'un espace commercial au rez-de-chaussée et d'une antenne de téléphone portable sur le toit, sans lesquels elle serait « dans le pétrin », dit-il.

Dans les années 1980, New York avait un Urban Homestead Program qui accordait aux locataires des subventions pour rénover leurs bâtiments, mais selon M. Orselli, de tels efforts ont rarement été couronnés de succès. Il se souvient d'un groupe de locataires qui ont passé plusieurs années à essayer et ont finalement échoué dans la réhabilitation de leur immeuble dans le Lower East Side, jusqu'à ce qu'il les aide à obtenir un prêt à faible taux d'intérêt de la ville et à engager un entrepreneur

professionnel. Il conclut qu'il est difficile de réaliser un tel projet sans financement extérieur et sans entrepreneur.

«Je suis profondément sceptique quant à cette approche. Dans le meilleur des cas, il faudra beaucoup de temps pour rénover ces propriétés, en particulier si vous devez apprendre aux gens comment le faire» , explique M. Orselli.

D'autres communautés présentant certaines similitudes avec le projet de Philadelphie sont des petits villages coopératifs tels que ceux créés par l'organisation à but non lucratif SquareOne Villages à Eugene, dans l'Oregon. Un CLT est propriétaire du terrain, tandis que les résidents à faible revenu ou anciennement sans abri possèdent et contrôlent collectivement le logement par le biais de coopératives à capital limité ou de coopératives de location. La construction est financée par des dons et réalisée par des entrepreneurs, bien que l'équité de la sueur puisse être incorporée dans le modèle SquareOne.

Une communauté similaire, dirigée par Occupy Madison à Madison, Wisconsin, exige de tous les résidents une contribution sous forme d'apport de fonds, dont trente-deux heures pour aider à construire leur maison et 500 heures de bénévolat pour le village. Le village dispose d'un système d'autonomie coopérative mais est supervisé par le conseil d'administration d'Occupy Madison. L'organisation est en train de planifier un deuxième village et recherche des fonds du gouvernement local pour soutenir le projet.

L'organisation, la rénovation et la gestion des logements requièrent des compétences différentes, et quel que soit le modèle choisi par les militants de Philadelphie.

Selon Bennetch et Sterling, le groupe vise à créer une structure qui permet un travail de réhabilitation coopératif, une propriété collective et un engagement à long terme pour un contrôle communautaire de l'organisation.

2 novembre 2020

Source

https://shelterforce.org/

► *Encyclopédie internationale de l'autogestion,* Aurélien Hazan, «Les Castors», t. 7.

Les coopératives face à l'équité raciale : six défis clés et comment les relever

Jessica Gordon Nembhard[1]

Ce qui suit est issu d'une allocution prononcée le le 7 octobre 2020 lors de la 4e conférence annuelle Co-op Impact de la National Cooperative Business Association (NCBA), initialement intitulée «Le défi de l'équité raciale dans les coopératives».

Je veux commencer par rendre hommage aux premiers occupants de la terre et à mes ancêtres – ceux qui ont été réduits en esclavage, ceux qui peinent sans juste compensation, ceux qui sont tués par la brutalité policière et d'autres formes d'assaut contre la noirceur. Et je me tiens aux côtés de ceux qui utilisent l'économie coopérative solidaire pour la libération.

Commençons par faire exploser un mythe : les coopératives ne peuvent pas être racistes, non vraiment ?

Notre premier principe concerne l'engagement. Nous croyons à la démocratie et la pratiquons. Mais les coopératives existent dans une société raciste, surtout ici aux États-Unis. C'est l'un des pays qui a construit et perpétué les notions d'infériorité raciale de certains groupes et de supériorité raciale des personnes d'héritage européen afin de justifier et de renforcer notre système économique hiérarchique. Nous sommes le pays qui a maintenu l'esclavage de biens mobiliers basé sur l'ascendance africaine plus longtemps que tout autre pays, puis qui a codifié le racisme anti-Noir dans notre système politique et économique de manière subtile et ouverte pendant des siècles. Le racisme structurel et institutionnel a des effets cumulatifs et imprègne le tissu de notre société. Il se manifeste dans nos préférences, nos attitudes, notre psychisme et nos relations économiques, ainsi que nos relations sociales et politiques. Il est insidieux.

Ainsi, les coopératives ne peuvent pas être automatiquement antiracistes. Nous devons délibérément promouvoir et pratiquer l'équité raciale – et désapprendre délibérément les attitudes et les stéréotypes racistes.

Il n'est pas non plus suffisant d'être diversifié. Il n'est même pas suffisant d'être inclusif. Diversifié signifie beaucoup de représentation d'une variété de personnes avec une variété de statuts. Mais ce n'est pas suffisant si toutes ces personnes n'ont pas la même voix, ou ne se sentent

1. Traduction de Patrick Le Tréhondat.

pas à l'aise en essayant de se faire entendre, ou ne sont pas également respectées. Certaines personnes parlent de la diversité comme du fait de s'assurer que tout le monde est invité (par exemple, à une danse) et de l'inclusion, lorsque tout le monde est également invité à participer (tout le monde étant invité à danser réellement) et inclus dans les activités. Mais même cela ne suffit pas si les activités ne sont pas représentatives de la culture et des intérêts de chacun, si les activités et les attentes de réussite sont encore eurocentriques, si les gens ne sont inclus que s'ils s'assimilent. Ou si les gens sont interrogés sur leur opinion mais ensuite ignorés ou rabaissés – ou n'ont aucun rôle de leadership significatif ou aucune influence réelle sur la prise de décision. Donc, l'inclusion ne suffit pas.

Mais que signifie réellement l'équité ? Je ne parle pas de l'équité dans une entreprise ou de l'équité financière. Je parle d'équité sociale dans un sens philosophique et de justice sociale.

Vous avez peut-être vu ce dessin de trois enfants essayant de regarder un match de baseball par-dessus une clôture. La clôture est trop haute et même l'enfant de grande taille ne peut pas vraiment voir par-dessus. Ainsi, l'« égalité » consiste à donner à chaque enfant une caisse ou un tabouret sur lequel se tenir debout. Mais si chaque caisse est de la même hauteur, seul le plus grand et peut-être le deuxième moins grand peut maintenant voir par-dessus la clôture ; le plus petit enfant pouvait ne rien voir. Donc, ce qui est plus « équitable » est de leur donner des caisses de tailles différentes. Le plus petit enfant peut avoir besoin d'une caisse haute (et peut même avoir besoin de plus d'aide pour monter dessus ou rester dessus, selon sa hauteur). Il existe une autre version qui représente l'un des enfants privilégiés et debout sur un tas de caisses (quelle que soit leur taille) et le plus petit enfant étant en outre accablé par le fait de se tenir plus bas. Donc, l'égalité essaie simplement de les rehausser. Essayer d'atteindre l'équité exige plus.

Ce qui pourrait être encore plus équitable est simplement d'abattre la clôture. Pourquoi faut-il une clôture ? S'il s'agit d'empêcher les gens d'entrer, de préserver l'exclusivité de l'événement, alors donner aux enfants l'accès avec des caisses peut conduire s'opposer à des gardiens qui sont là pour empêcher les gens d'entrer. Donc nous devons également changer le rôle des gardiens. Si nous supprimons la clôture, cela signifie que les propriétaires ont décidé qu'il n'était pas nécessaire que ce soit un événement exclusif. Mais peuvent-ils accueillir un nombre illimité de personnes ? Et si la clôture est plus destinée à garder les balles du jeu à l'intérieur de sorte que cela ne prend pas autant de temps pour les récupérer, alors il faut réfléchir davantage à la manière d'être inclusif

et de continuer à faire fonctionner le jeu efficacement. Ici, je vais plus loin dans l'analogie du jeu de balle. Mais vous voyez les complications. Surtout si l'exclusivité concerne l'argent et le profit – ou même les préférences sociales des gens. Comment amener les gens à cesser d'être exclusifs ?

Ainsi, parvenir à l'équité raciale et à la justice n'est pas facile parce que tous les aspects de la vie et de la société doivent être pris en compte pour que ce soit plus qu'un simple « tokenisme[1] ». Les relations sociales, le système économique, les relations de pouvoir, les hypothèses d'efficacité – tous doivent être changés.

Sommes-nous prêts à faire tout ce travail ? Êtes-vous prêt ?

Comment reconnaissons-nous la manière dont nos coopératives perpétuent le racisme institutionnel et se livrent à des micro-agressions racistes et à l'exclusion ? Comment nous le vérifions-nous en tant qu'individus et organisations ? Sommes-nous prêts à faire tout le travail ? Nous ne pouvons pas simplement dire que nous ne sommes pas racistes et que, bien sûr, nous ne faisons pas de discrimination. Nous devons vraiment examiner nos propres hypothèses et pratiques – et examiner comment nos coopératives fonctionnent réellement, ainsi que les conséquences non intentionnelles. Comment vois-je le racisme dans le mouvement coopératif américain ? Il y a six façons dont je veux discuter ici.

Absence de préoccupation

Lorsque j'ai commencé à assister à des conférences sur les coopératives au milieu des années 1990, il n'y avait pas de participant·es ou de présentateur·trices noir·es, à moins que nous ne nous rencontrions dans le Sud, où il pouvait y avoir un ou deux présentateur·trices noir·s de la Federation of Southern Cooperatives/Land Assistance Fund (FSC)[2].

Et où étaient les Noir·es ? Certaines conférences et formations étaient trop chères, mais la communauté coopérative ne se préoccupait surtout pas d'attirer des Noir·es ou leur accueil. Elles ne refusaient personne, mais elles n'organisaient pas en fait d'espace les accueillant et elles n'ont pas fait de travail de sensibilisation auprès des coopératives noires ou des Noir·es. Et, même après avoir commencé à poser la question, la plupart

1. NdT : le tokénisme est une pratique consistant à faire des efforts symboliques d'inclusion vis-à-vis de groupes minoritaires dans le but d'échapper aux accusations de discriminations.
2. NdT : la Fédération est une association coopérative d'agriculteur·trices noir·es, de propriétaires fonciers et de coopératives de tout le Sud des États-Unis.

des gens mentionnaient quelqu'un qu'ils connaissaient ou quelqu'un du FSC, et que j'étais là, et que c'était bien assez. Mais j'ai continué à soulever la question.

Mais même lorsque j'ai commencé à inviter les Noir·es, en particulier les jeunes Noir·es, dans les espaces coopératifs traditionnels, le mouvement coopératif n'était pas prêt pour eux et elles : les Noir·es m'ont dit que les coûts étaient trop élevés pour participer, ou que les questions discutées n'étaient pas pertinentes. Ils et elles se sentaient aliéné·es et beaucoup ne sont pas revenu·es – probablement à cause du privilège invisible des blancs que cultivent de nombreux membres de coopératives et du manque de représentation des Noir·es dans les documents, les études de cas ou les préoccupations du mouvement coopératif. Mais encore une chose : le mouvement coopératif des années 1990 et du début des années 2000 a à peine abordé la question des problèmes urbains et les coopératives, et a pratiquement ignoré les coopératives de travail. Les jeunes Noir·es, même les Noir·es d'âge moyen, souhaitent revitaliser les zones urbaines. Nous avons dû tenir des comités et des réunions séparés sur ces questions. Il a donc fallu des décennies pour que les coopératives se concentrent davantage sur le développement urbain. Maintenant, le mouvement des coopératives de travail a amené les coopératives dans les villes, et par-delà des coopératives de crédit et des coopératives d'habitation.

Le privilège blanc

La deuxième façon dont je vois le racisme dans le mouvement coopératif est ce sentiment et cette notion que les coopératives ne peuvent pas être racistes. Je connaissais une étudiante diplômée d'une importante université qui voulait faire sa thèse sur le racisme dans les coopératives, mais aucun de ses professeurs ne pensait que c'était un problème ou un sujet d'étude approprié. Les coopératives pensaient qu'il suffisait d'être simplement ouvertes, d'avoir une représentation du FSC. Beaucoup n'ont perçu le besoin d'être proactif que récemment. Mais le mouvement coopératif américain entretient le privilège des Blancs. Peggy McIntosh en 1989, alors qu'elle était directrice associée du Wellesley College Center for Research on Women, a écrit sur le privilège des Blancs en tant que sac à dos invisible d'actifs non acquis. Les Blancs apprennent soigneusement à ne pas reconnaître le privilège des Blancs, comme les hommes apprennent à ne pas reconnaître le privilège masculin. Les coopératives ne reconnaissent pas leur privilège blanc, bien que je pense et j'espère que cela changera peu à peu.

McIntosh note que les Blancs apprennent à penser à leur vie comme moralement neutre, normative et moyenne, et aussi comme un idéal – de sorte que, comme elle le dit, lorsque «nous travaillons au bénéfice des autres, et cela est considéré comme un travail qui permettra à "eux" d'être comme "nous".»

Je vois une grande partie de ce genre de privilège blanc dans le mouvement coopératif. Nous devons être beaucoup plus conscients de ces attitudes et de ce privilège. Son caractère invisible et sa normalité sont toxiques et difficiles à traiter.

Imaginez comment les privilèges masculins, les privilèges hétérosexuels et la discrimination fondée sur la capacité physique se croisent avec le racisme anti-noir Nous devons réfléchir. Faire une chose, être sensible et compatissant, ne suffit pas. Être diversifié ne suffit pas, surtout si nous ne sommes pas aussi véritablement inclusifs et abordons clairement la question de la noirceur et des autres oppressions.

L'individualisme, le «tokenisem» et l'invisibilité perpétuent également le racisme institutionnel – les BIPOC [Noir·es, autochtones et personnes de couleur] peuvent être présents mais ne disposent pas de voix au chapitre et de leadership. Nous devons être proactifs et agir pour corriger et transformer ces injustices dans les sphères que nous contrôlons.

Effacement de l'historique

Quand je lis des écrits sur le développement coopératif, je ne vois souvent aucune coopérative noire mentionnée, aucun dirigeant noir discuté, aucune histoire de coopérative noire présente. Aucune personne latino ou coopérative latino n'est mentionnée non plus. Pas d'Amérindiens. Pas d'Asiatiques. On nous dit que les coopératives ont commencé par les pionniers de Rochdale en 1844, sans aucune mention de la longue histoire de coopération économique entre tous les peuples, en particulier les premières sociétés africaines et les Premières Nations. Il n'est même pas fait mention des premières sociétés d'entraide et de coopératives écossaises et américaines. Et certainement aucune mention des associations d'épargne et de crédit, alors que presque toutes les personnes d'ascendance africaine en ont fait usage et sont les précurseurs des bourses de crédit et des coopératives de crédit. Nous devons reconnaître l'universalisme de la coopération économique, de la communauté et du coopérativisme des premières civilisations africaines aux Premières Nations et de chaque population à travers l'histoire du monde.

Mais le BIPOC et les non-Européens restent en grande partie exclus de l'histoire des coopératives et des informations que nous partageons sur les coopératives. Pas étonnant que les Noir·es américain·es me répètent sans cesse que les Noir·es n'ont pas de coopératives. J'ai donc écrit un livre sur l'histoire des coopératives afro-américaines ! Et cette année, Esther West a mené une étude sur les coopératives latinos. Mais nous manquons toujours de bons matériaux et de vidéos pour attirer les BIPOC vers les coopératives.

Classe et gentrification

Ensuite, il y a quelques problèmes plus subtils de racisme dans les coopératives. J'ai mentionné que de nombreuses personnes noires n'avaient pas les moyens de payer les frais de formation et de participation à des conférences. Cela soulève également le problème du revenu et de la richesse. Le modèle coopératif lui-même porte des régles sur les contributions à leur constitution. Le regretté Ralph Paige du FSC et moi avions l'habitude de discuter de cela il y a des années. Les coopérateurs sont censés avoir des actifs avec lesquels ils contribuent à la coopérative, mais qu'en est-il des personnes ayant des actifs limités ou inexistants – ils ne peuvent pas coopérer ou ne peuvent pas coopérer de manière significative ? Pourtant ils l'ont fait tout au long de l'histoire.

De nombreux Noir·es qui ont créé des coopératives les ont créée parce qu'ils n'avaient que des idées, de l'énergie et une volonté d'équité. De nombreuses coopératives noires permettent aux gens d'acheter leurs actions en plusieurs versements pour cette raison. Même les pionniers de Rochdale ont acheté leurs actions en plusieurs versements, mais le mouvement coopératif traditionnel des 20e et 21e siècles est organisé avec des membres contribuant de façon égale. Cela laisse souvent de côté les personnes à faible revenu. Le modèle de coopératives d'épicerie pendant de nombreuses années reposait sur la nécessité pour la classe moyenne blanche de fréquenter la coopérative. L'hypothèse était que seuls les Blancs paieraient pour les produits frais et les aliments biologiques – et seuls les Blancs savaient comment les préparer ! C'est dit dans certains manuels. Alors, cela signifie-t-il que les communautés noires ne peuvent pas ou ne devraient pas avoir de coopératives alimentaires ? Ou seulement si elles peuvent attirer les clients blancs ? Mais historiquement, les coopératives alimentaires noires étaient l'un des trois types de coopératives les plus populaires parmi les Afro-Américains que mes recherches ont montré. (Les coopératives de crédit et les coopératives agricoles étaient les deux autres.)

Donc, cette histoire d'épicerie coopérative réussie est très aliénante et cultive le privilège des Blancs. En outre, ce genre d'attitude – que vous ne pouvez pas réussir sans une classe moyenne blanche – justifie également l'entrée des coopératives alimentaires dans les quartiers noirs et leur pentification, car l'hypothèse est que leurs habitants et les clients noirs sont inutiles ou marginaux. Mais les terrains et les loyers sont moins chers dans de nombreux quartiers noirs. Trop souvent, le modèle suivi était d'y ouvrir une coopérative alimentaire, mais d'ignorer les résidents noirs, d'attirer les Blancs et de préparer le terrain pour que le quartier soit gentrifié. Il y a trop de cas où la coopérative n'a même pas rencontré ou noué des liens avec les organisations noires de la communauté du quartier concerné, sans parler d'inviter des résidents noirs et de les mettre à l'aise. Tout cela éloigne les gens du BIPOC des coopératives.

Les coopératives comme agents colonisateurs

Le mouvement coopératif américain ne reconnaît pas le rôle de colonisation que les coopératives ont joué en Amérique du Nord (et que je soupçonne dans certains endroits en Afrique, dans les Caraïbes et en Amérique centrale), permettant aux colons blancs de s'emparer des terres autochtones – une forme précoce de gentrification – pour exclure les personnes de couleur et consolider certains types d'entreprises à l'aide de coopératives. Historiquement, certaines coopératives noires qui n'étaient pas à l'aise pour rejoindre la NCBA ou assister à des conférences coopératives, ont tenu leurs propres conférences. Certains dirigeant·es de coopératives noir·es proéminent·es ont été utilisé·es comme symbole mais n'ont pas été soutenu·es. De nombreuses coopératives noires ont été ciblées par des terroristes suprémacistes blancs. Même aujourd'hui, les lois sur les coopératives excluent toujours. Par exemple, les lois sur les coopératives de certains États n'autorisent pas les personnes incarcérées ou précédemment incarcérées à être membres de coopératives ou membres de conseils d'administration. Nous devons examiner comment certaines lois et exigences sont encore exclusives – il y a des exclusions invisibles.

Manque de coopération

On peut s'appeler coopératives, mais le mouvement coopératif reste cloisonné. Souvent, les coopératives de consommateurs et de producteurs ne se soucient pas des travailleur·euses, qui sont souvent des personnes de couleur. C'est un problème énorme et une autre raison pour laquelle les Noir·es ne voient pas les coopératives comme leur étant utiles, parce que

les coopératives pour lesquelles ils pourraient travailler ne répondent pas à leurs besoins et pourraient les exploiter comme tout autre employeur. L'enseignement coopératif est un autre exemple de ce cloisonnement. L'éducation coopérative est trop souvent perçue comme quelque chose qui se passe à l'intérieur d'une coopérative et qui n'est pas lié au développement plus large des coopératives, et non lié à la formation de générations de coopérateurs potentiels afin que nous puissions accroître les connaissances et l'intérêt pour les coopératives et la transformation économique. L'enseignement coopératif fait défaut dans les écoles publiques et les universités. Ainsi, les informations coopératives sont conservées à l'intérieur du mouvement et restent principalement blanches.

J'ai mentionné ce cloisonnement dans mon discours au Co-op Hall of Fame en 2016. Cela fait partie de ce qui nous maintient faible et isolé en tant que mouvement. Nous ne développons pas de chaînes d'approvisionnement coopératives ni de coopératives interdépendantes. Nous n'utilisons pas les ressources d'un secteur coopératif pour soutenir la croissance et la durabilité d'autres secteurs coopératifs. Le mouvement coopératif a mis du temps à soutenir, et ne le soutient toujours pas, le mouvement américain des coopératives de travail, qui est le plus diversifié et le plus inclusif de tous les secteurs. Nous avons toujours le plus faible pourcentage de coopératives de travail de tous les pays du Nord, et nous n'avons pas de soutien solide pour nos coopératives de travail par le reste du mouvement coopératif. Mais les coopératives de travail américaines sont l'un des secteurs les plus diversifiés et intégrés sur le plan racial, ethnique et sexuel, bien qu'elles n'aient pas encore attiré autant de Noir·es américains. Et le FSC est une force dans le mouvement des coopératives agricoles, mais ce n'est encore qu'une toute petite voix. Donc, ce cloisonnement nous fait tous du mal.

Bâtir un mouvement coopératif plus inclusif – que devons-nous faire ?

Je vais essayer de me concentrer sur les solutions ! Nous avons eu une excellente conférence jusqu'à présent. Je n'ai jamais vu autant de présentateur·trices noir·es à une conférence coopérative auparavant, sauf peut-être lors d'une conférence de coopératives de travail. Je suis encouragé par le fait que la Fédération américaine des coopératives de travail pratique autant que possible l'égalité linguistique et qu'elle soit l'une des sections coopératives à la croissance la plus rapide et qu'elle soit très diversifiée à ce stade. Le secteur des coopératives de crédit aux États-Unis est très diversifié. Le mouvement des coopératives d'habitation est assez diversifié.

Je vois un mouvement et un soutien croissants pour les coopératives alimentaires noires et une certaine évolution dans le monde des coopératives d'électricité rurales. Columinate, une coopérative nationale de consultants en coopératives alimentaires, a travaillé sur les questions de diversité et de la justice raciale, a compilé des entrevues sur l'exclusion raciale il y a quelques années et soutient maintenant les coopératives d'épicerie noires.

Nous devons continuer à sortir de nos silos, au sein du mouvement coopératif et en dehors de ce mouvement. Nous devons vraiment appliquer le principe 6 de la «coopération entre coopératives». Mais nous devons également penser à toutes les parties prenantes. Nous avons besoin de plus de coopératives de solidarité et de plus d'autogestion et de recherche de consensus. Nous avons besoin de politiques en faveur du camp du travail et du commerce équitable, ainsi que de politiques de production de transformation et d'appropriation équitables et nous devons ensuite appliquer ces politiques. Nous devons vraiment mettre en pratique le principe 7: souci de la communauté. Et j'ai entendu dire que certaines coopératives ont un nouveau «principe 8» de diversité, d'inclusion et d'équité. Nous ne pouvons ignorer ces principes et valeurs. À bien des égards, ce sont les pierres angulaires des coopératives, mais notre mouvement coopératif se concentre davantage sur les cinq premiers principes.

Nous devons donc cesser de penser uniquement comme des coopératives. Nous devons créer des systèmes de solidarité, faire consciemment partie d'une économie solidaire, soutenir et pratiquer la justice sociale. Ma recherche sur l'histoire des coopératives afro-américaines a révélé que c'était la règle plutôt que l'exception pour les coopératives appartenant à des Noir·es. Les coopératives répondaient à un besoin immédiat de survie ou de lutte contre le marché, mais elles considéraient également les coopératives et la coopération économique comme une stratégie de solidarité et de libération. La plupart des coopératives se considéraient comme faisant partie d'un mouvement plus large au profit de tous les Noir·es – ou du moins de tous leurs voisins – pour résoudre les problèmes économiques et de santé de la communauté, pour lutter contre la discrimination raciale, pour mettre en mouvement les femmes et les jeunes, pour permettre l'appropriation communautaire, et pour accumuler des richesses collectives. J'espère que vous comprenez les avantages qui peuvent être obtenus en étant proactif en matière d'équité raciale et de justice.

Apprenons également de l'histoire. Ici, je mentionnerai deux exemples tirés de l'histoire des coopératives noires dans le Sud. Le premier est

un exemple de la façon dont une coalition de coopératives noires a développé avec succès du matériel d'information et de formation pour soutenir et augmenter le développement des coopératives dans les communautés noires, puis a exploité les ressources de l'État de Caroline du Nord pour les finaliser et les développer. Le deuxième exemple concerne le pouvoir des coalitions progressistes à s'attaquer aux multiples problèmes de droits civils et de justice économique à une époque politiquement répressive (les années 1880 à 1890).

Dans les années 1930 et 1940, il a existé un fort mouvement coopératif noir en Caroline du Nord. Avec le soutien de deux établissements d'enseignement noirs, Bricks Rural Life School et Tyrrel County Training School, les coopérateurs afro-américains ont établi de solides réseaux de coopératives, y compris dans l'enseignement coopératif, avec des coopératives agricoles, des coopératives d'équipement, des coopératives de crédit, des clubs de consommateurs et d'usager·es de la santé. Deux coopératives ont formé une association coopérative régionale noire dans l'est de la Caroline du Nord. Puis, en 1945, elles ont formé une coalition à l'échelle de l'État connue sous le nom de North Carolina Council. Ce conseil a créé des manuels et des ateliers pour promouvoir et développer les coopératives de crédit et les coopératives noires. Il a travaillé avec le département agricole de l'État pour offrir des ateliers de formation dans tout l'État au cours des années 1940 et distribuer les manuels gratuitement. Cette initiative a augmenté de façon exponentielle le nombre de coopératives noires dans l'État. Par exemple, en 1936, il y avait trois coopératives de crédit noires, alors qu'en 1948, il y en avait 98. L'association a également soutenu le développement de 48 autres coopératives noires, comprenant neuf magasins de consommation, 32 coopératives d'outils et machines, quatre marchés publics, deux associations de santé et un projet de de coopérative de logement.

Le deuxième exemple date des années 1880. Le Workingmen's Reform Party (parti de la réforme des travailleurs) à Richmond, en Virginie, a été organisé en 1885 par les Knights of Labor (chevaliers du travail). Les Knights (KOL) étaient un syndicat qui défendait la journée de travail de 8 heures, les emplois syndiqués et les coopératives de travail. Le KOL organisait des assemblées de district noires et blanches séparées, mais il s'est engagé avec le Workingmen's Reform Party dans une campagne unitaire en faveur de l'organisation des travailleur·euses, de l'égalité entre les sexes et de la race et du développement des coopératives. Ensemble, ils ont obtenu le contrôle du conseil municipal. En 1886-1887, le nouveau conseil municipal a embauché une main-d'œuvre locale syndiquée et racialement intégrée, y compris des travailleuses et des

coopératives de travailleurs, pour reconstruire l'hôtel de ville de Richmond. Il y a quelques leçons à tirer de cela. L'un est l'importance des organisations et du développement des coopératives. Les périodes de l'histoire des États-Unis où il y avait le plus de coopératives noires ont été les périodes où il y avait de fortes organisations noires vouées à la promotion et à l'éducation coopératives. Une seconde est que le soutien de la communauté est essentiel. Les coopératives étaient plus solides et duraient plus longtemps lorsque la communauté environnante connaissait la coopérative, la soutenait et la protégeait. Pour être antiracistes, les coopératives doivent élargir leur notion de communauté.

J'ai récemment affirmé que la justice raciale ne peut être réalisée sans démocratie économique et justice économique. Mais il est également vrai que la démocratie économique et les coopératives ont besoin d'équité raciale. C'est un cycle. Nous devons promouvoir davantage la démocratie économique et la justice économique. Mais nous ne pouvons pas faire cela avec les coopératives si nous ne nous attaquons pas aux problèmes de justice raciale.

21 octobre 2020

Source

https://nonprofitquarterly.org/

▶ *Encyclopédie internationale de l'autogestion,* Friedrich Engels, «Coopératives et transformations de la société», t. 4.

John Lewis, un engagement pour les coopératives

David J. Thompson

John Lewis, figure du mouvement des droits civiques, est décédé à 80 ans le 17 juillet 2020. On se souvient de lui pour une vie d'engagement à lutter pour les opprimé·es et les minorités. On connaît moins son engagement dans le mouvement coopératif, pour une émancipation économique. Nous publions ci-après une chronologie de ce engament établi par David J. Thompson.

J'ai rencontré John pour la première fois en 1980, lorsque la National Consumer Cooperative Bank (NCCB) a travaillé avec lui pour faire connaître les coopératives aux dirigeants et aux communautés noires. J'ai été chargé d'organiser les réunions de John à travers les États-Unis et de voyager avec lui dans toute la Californie. Il avait une voix douce, était un bon auditeur et faisait preuve d'une humilité unique dans tout ce qu'il faisait. Ce fut un voyage merveilleux et mémorable.

La dernière fois que j'ai vu John, c'était le 5 mai 2010. J'étais au Cooperative Hall of Fame et notre fille Hatley allait au Birmingham Southern College à Birmingham (Alabama) à l'automne. [...] Il nous a donné plus d'une heure, parlant du Sud et de ses activités avec les coopératives, partageant certaines de ses histoires sur la Federation of Southern Cooperatives. Il nous a raconté l'histoire émouvante et son pardon personnel au policier blanc qui l'avait matraqué sur le pont Edmund Pettus. Ce policier qui mourait d'un cancer voulait s'excuser pour ses actes et se faire pardonner. John et l'ancien officier avaient conversé puis prié ensemble.

John Lewis restera longtemps dans les mémoires pour la personne qu'il était et les passions qu'il entretenait. Beaucoup écriront sur son caractère, sa contribution à la construction d'une Amérique meilleure et sa volonté désintéressée de pousser à un changement. Il mérite toutes les distinctions et récompenses qu'il a eues, car il représente le meilleur de l'Amérique. Il a vu l'avenir de notre nation et a fait tout ce qu'il pouvait pour nous y conduire. Je laisserai d'autres plus capables que moi de chanter ses louanges. Ce sur quoi je veux me concentrer, c'est le soutien de John Lewis aux coopératives. Tout au long de ses années, John a toujours voulu que celles-ci bâtissent une Amérique meilleure, plus juste, plus diversifiée et plus équitable [...].

1958. John participe à une retraite de fin de semaine à la Highlander Folk School du Tennessee. Dans son autobiographie, *Walking With The Wind : A Memoir of the Movement,* il écrit qu'avant d'aller à Highlander, il en savait beaucoup sur la Highlander Folk School, qui était unique et inter-raciale, et de son travail solitaire et courageux pour la justice sociale dans le Sud par ses co-fondateurs Myles Horton et Don West. À cette époque, Highlander était sous forme de coopérative et enseignait à ses participants le développement des coopératives et leur gestion.

John a écrit : «En fait, la seule personne qui m'a le plus impressionné ce week-end était une femme – une organisatrice de 60 ans nommée Septima Clark.» Sur John's Island, en Caroline du Sud, Clark travaillait avec Esau Jenkins pour enseigner aux Noire·es de l'île comment réussir les tests rigides utilisés pour les empêcher d'obtenir le droit de vote. Cette éducation électorale se faisait secrètement dans l'arrière-boutique d'une coopérative alimentaire qu'Esaü et d'autres insulaires noir·es avaient créée pour s'aider. Le programme qui a débuté dans le petit magasin coopératif appelé *The Progressive Club* qui allait devenir le Citizenship School Program, dont les 900 écoles ont inscrit des millions de Noir·es pour voter dans le Sud pour la première fois de leur vie.

Ainsi, dès l'âge de 18 ans, John Lewis a compris le rôle potentiel des coopératives. Rosa Parks avait également été à Highlander en 1955 et avait été sensibilisée par Septima Clark. Rosa Parks a déclaré plus tard :

> J'avais 42 ans et c'était l'une des rares fois de ma vie à ce moment-là où je ne ressentais aucune hostilité de la part des Blancs. [...] Je sentais que je pouvais m'exprimer honnêtement sans aucune répercussion ni attitude antagoniste de la part des autres [...] c'était difficile de partir.

Mais elle l'a fait, et quelques mois plus tard, avec sa confiance retrouvée, elle a refusé de céder sa place dans un bus Montgomery.

À Highlander, John a entendu Guy Carawan chanter l'hymne réécrit, « *We Shall Overcome* », créé pour la première fois par le compositeur noir Charles Tindley. C'est aussi à Highlander que John m'a dit (en 2010) qu'il s'était d'abord assis pour un repas à la même table que des Blancs. Ce serait un moment décisif. « Bien sûr, j'ai laissé Highlander en feu, a écrit John, c'était le but du lieu, allumer des feux et ravitailler ceux dont les feux étaient déjà allumés. »

1958. John assiste à une réunion au Spellman College d'Atlanta sur la résistance non-violente à la ségrégation. Il est présenté à Bayard Rustin, qui lui a appris la longue histoire de la résistance pacifiste. Rustin avait déjà enseigné la même tactique à Rosa Parks et Martin Luther King, Jr. à utiliser dans le Montgomery Bus Boycott. Bayard Rustin a ensuite organisé la marche de 1963 à Washington depuis son appartement dans une coopérative d'habitation parrainée par un syndicat à New York.

Lors du même rassemblement à Spellman, John a rencontré et a été influencé par Ella Baker (1903-1986), qui, à mon avis, est la femme la plus méconnue du mouvement des droits civiques aux États-Unis. Dans les années 1930, Ella était devenue directrice nationale de la Young Negroes Cooperative League et développait d'autres coopératives à Harlem et à New York. Elle a formé un jeune militant des droits civiques Bob Moses sur le rôle des coopératives. Elle a ensuite été embauchée par la NAACP pour propager l'idée coopérative à travers le pays. Ella a également assisté à des réunions organisées par la Ligue coopérative des États-Unis (maintenant NCBA) et a été le premier membre de la Southern Christian Leadership Conference (SCLC) à travailler pour Martin Luther King, Jr. Ella voulait également offrir ses compétences d'organisation aux jeunes militants et s'est portée volontaire pour devenir la première membre du Southern Non-Violent Coordinating Committee (SNCC).

1964. John est élu président du SNCC ; à ce poste, il était l'un des Big Six qui représentait les organisateurs de la Marche sur Washington

pour l'emploi et la liberté (qui a eu lieu le 28 août 1963, plaidant pour les droits civils et économiques des Afro-Américains). Les cinq autres membres étaient : James Farmer, dirigeant du Congrès sur l'égalité raciale, CORE (qui vivait à la Chatham Green Co-op à New York, qui avait été parrainée par des coopératives de crédit) ; Martin Luther King, Jr. (partisan à vie des coopératives) ; A. Philip Randolph (qui a écrit sur les coopératives, a d'abord vécu dans les Dunbar Apartments, la première coopérative d'habitation pour les Noire·es à New York, et a ensuite vécu à Penn South Co-op, NYC jusqu'à sa mort) ; Roy Wilkins, directeur général de la NAACP (qui s'est ensuite joint à la Parkway Village Housing Co-op à New York) ; et Whitney Young (présidente de la Ligue urbaine, qui défendait les coopératives de logement).

Bayard Rustin a été nommé organisateur de la Marche sur Washington. Dans son appartement coopératif de Penn South, il a accueilli la première réunion du groupe qui allait organiser la marche. Rachelle Horowitz et Tom Kahn, qui vivaient dans la même coopérative d'habitation, étaient des membres clés organisateur·trices de la marche. Norm Hill, qui a également assisté à la première réunion et a travaillé sur la marche, a ensuite déménagé à la coopérative et y vit toujours aujourd'hui.

En 1963, Rachelle a accueilli de nombreux bénévoles dans son appartement de la Penn South Co-op. Parmi eux, se trouvaient Eleanor Holmes (aujourd'hui membre sans droit de vote du Congrès de Washington) et des militantes et sœurs des droits civiques, Joyce et Dorie Ladner. Dans Walking With the Wind, John a écrit qu'il était à New York juste avant la marche et que Joyce Ladner, Tom Kahn et Eleanor Norton ont lu son discours controversé[1]. Le discours de John finirait par être le plus controversé de la journée. Roy Wilkins voulait qu'il soit exclu et d'autres ont menacé de boycotter l'événement s'il n'était pas lu.

Rachelle m'a dit dans une interview que l'hôtel à New York où John séjournait avait des murs fins et que John lisait son discours là-bas trop fort. Le directeur de l'hôtel a demandé à John de prononcer son discours ailleurs sous peine d'être expulsé de l'hôtel. John a demandé à Rachelle s'il pouvait venir à son appartement à la coopérative pour le lire ; elle pensait que les épais murs de briques de la coopérative feraient un bon rideau acoustique. Dorie, Joyce et Eleanor étaient également présentes,

1. NdT : de nombreux organisateurs de la marche désavouaient le discours de Lewis qui appelait à une mobilisation immédiate et désavouait la « patience ». Bayard Rustin informa Lewis à 2 heures du matin le jour de la marche que son discours était inacceptable pour les principaux membres de la coalition. Sous la menace d'une dénonciation publique par des responsables religieux, Lewis accepta d'omettre les passages « incendiaires » ce qui provoqua la colère de nombreux militants du SNCC, du CORE et du SCLC contre ce qu'ils considéraient comme une censure du discours de Lewis.

mais après avoir entendu d'interminables interprétations énergiques du discours, les femmes ont finalement dû expulser John. Quelques jours plus tard, John Lewis, 23 ans, a prononcé son discours devant le Lincoln Memorial.

Quelques nuits auparavant, Rachelle a également eu la tâche de mettre Bob Dylan à la porte. Venu dans son appartement coopératif pour répéter les chansons qu'il faisait pour la marche, Dylan avait un motif supplémentaire : il voulait faire une sérénade à Dorie Ladner aussi longtemps que Dorie le lui permettrait. Il chanterait chanson après chanson à Dorie jusqu'à ce que Rachelle lui dise qu'il était tard, et qu'il devait partir car les quatre femmes avaient du travail à faire le lendemain. Il est parti à contrecœur mais *The Woman in Jackson* que «I love her just the same» dans sa chanson *Outlaw Blues* est supposée être Dorie Ladner.

1967. Dans Walking With The Wind, John Lewis évoque son travail pour le Southern Regional Council (SRC) à Atlanta, GA, où il a été nommé directeur du Community Organization Project du SRC. La tâche de John était de créer des coopératives, des coopératives de crédit et des groupes de développement communautaire dans le Grand Sud. «C'était un travail pratique, et j'ai adoré. Je me suis senti à nouveau chez moi, littéralement», a-t-il écrit.

1978. John est nommé par le président Carter comme directeur associé d'Action sous la direction de Sam Brown (à un moment également membre du conseil d'administration du NCCB). Le personnel aux côtés de John comprenait 125 personnes réparties dans dix bureaux régionaux. Le personnel a supervisé 5 000 bénévoles de Vista et plus de 230 000 autres bénévoles. «Nous avons essayé de les aider grâce à une gamme de programmes similaires à ceux que j'avais dirigés avec le Conseil régional du Sud... Nous avons aidé à former des coopératives dans les communautés rurales.»

1980. John travaille pour la National Consumer Cooperative Bank (NCCB) en tant que directeur des relations communautaires. La présidente du NCCB, Carol Greenwald, me demande d'organiser des visites dans les communautés noires aux États-Unis où John pourrait parler de la banque et de son organisation à but non lucratif en tant que ressources pour les coopératives des communautés noires. J'ai eu l'honneur de faire une tournée de deux semaines en Californie avec John. Parmi les personnes que nous avons rencontrées, il y avait : le maire Tom Bradley (LA) ; Le maire Willie Brown (SF) ; Membre de l'Assemblée – maintenant membre du Congrès – Maxine Waters ; et la sénatrice d'État Diane Watson. Ces dirigeants noirs étaient tous ravis de voir

John et ont écouté avec attention les possibilités de coopération offertes par le NCCB et son organisation à but non lucratif. Bradley et Brown ont tous deux aidé plus tard des coopératives alimentaires soutenues par la branche à but non lucratif du NCCB.

1988. Ma femme Ann et moi avions accueilli Eldridge Mathebula, un visiteur d'Afrique du Sud, dont l'organisation, The Black Consumers Union, souhaitait développer des coopératives pour les Noire·es d'Afrique du Sud. À cette époque, cependant, sous l'apartheid, seuls les Blancs pouvaient développer et exploiter des coopératives dans le pays. L'organisation d'Eldridge m'a invité en Afrique du Sud pour donner des conférences sur les types de coopératives qui pourraient être organisées et pour travailler avec les agences gouvernementales sud-africaines sur la voie de la légalisation des coopératives pour les Noire·es. À l'époque, il y avait un boycott international de l'Afrique du Sud, que je ne voulais pas briser. John, à ce moment-là, était un membre du Congrès représentant Atlanta. Je lui ai demandé si je devais y aller ou non, et à la fin, il a estimé que je devais le faire. À son avis, c'était l'occasion pour inciter les coopératives noires à devenir des organisations dirigées démocratiquement. Dans une nation qui interdit aux Noire·es le droit de vote et le pouvoir politique, les coopératives pourraient être un moyen non violent de construire une nouvelle société. En 1989, l'Union des consommateurs noirs a enregistré la première coopérative noire d'Afrique du Sud.

Pendant tout ce temps, John était lié à la Federation of Southern Cooperatives (FSC), basée à Atlanta. Il a pris la parole lors du 50e anniversaire du FSC à Birmingham, en Alabama, en 2017. La National Cooperative Business Association a rapporté :

> Lors d'un discours émouvant lors de la cérémonie de remise des prix, John Lewis a qualifié les coopératives de «stratégie clé» dans le mouvement des droits civiques. Faisant écho à Martin Luther King, Jr., Lewis a exhorté les membres du public à garder les «yeux rivés sur le prix» à payer pour parvenir à une égalité véritable et durable, malgré les revers.

Nous avons sûrement perdu un champion, mais honorons un géant. Il était le fils d'un métayer qui a ensuite façonné notre conscience et notre nation. Nous avons maintenant un moment pour réfléchir à l'opportunité unique que John Lewis nous a donnée de nous réorienter vers le monde coopératif qu'il souhaitait nous voir créer.

14 août 2020

Source

www.thenews. coop/global/

FRANCE

Les marchés participatifs en France : s'inspirer du passé pour construire les alternatives de demain.

Alban Ouahab

Le développement ces dernières années en France d'épiceries et de supermarchés coopératifs et participatifs est une nouvelle étape dans une histoire bien particulière. Leur succès actuel est le résultat d'une évolution complexe, hésitante, faite d'accélérations et de ralentissements. La forme des coopératives s'est transformée de même que les aspirations des coopérateurs et coopératrices qui sont passées de préoccupation strictement économique à la prise en compte d'enjeux sociaux et environnementaux plus vastes.

Ce détour historique nous permet de comprendre que les alternatives ne s'établissent pas sans conflit, sans tumulte et sans remise en cause de leur propre modèle.

L'origine des coopératives de consommateurs

Une coopérative est une entreprise dont tous les membres participent au capital de la structure, à sa gestion et ont une voix égale dans les décisions. La richesse crée est partagée entre tous les membres[1].

Selon l'Alliance internationale coopérative, les équitables pionniers de Rochdale, coopérative de consommateurs née en 1844 est la première coopérative à avoir formalisé les principes du mouvement coopératif actuel. Mais cette filiation est contestable. Ces valeurs et principes furent portés par des organisations plus anciennes qui ne les ont pas toujours formalisés.

Par exemple, des collectifs comme les associations fruitières du Jura au 13e siècle ou la société des tisserands de Fenwick en 1761 mettent déjà en place certaines pratiques anticipant le coopérativisme en organisant

1. www. entreprises. coop/de-quoi-on-parle.

des achats groupés, une gestion commune et une égale participation au risque de l'entreprise.

En France, les premières expériences véritablement coopératives sont des «associations ouvrières de production» largement inspirées par la pensée de Philippe Buchez qui crée la première association de menuisiers en 1831. Ces coopératives subissent tout d'abord un cadre législatif et politique extrêmement défavorable. En effet, en France, depuis 1791 (et jusqu'en 1864) la loi Le Chapelier interdit les organisations ouvrières, les corporations de métiers et le compagnonnage et donc, de facto, les coopératives. Les premières associations ne sont ainsi pas légales, mais simplement tolérées par les autorités de l'époque avant d'être dissoutes selon les changements de gouvernements et de régime. Après le coup d'État du 2 décembre 1851, la plupart des associations de travailleurs sont dissoutes, car accusées d'être des foyers pro-républicains. Rien qu'à Paris, plus de 200 associations de travailleurs sont ainsi démantelées (Toucas-Truyen et Dreyfus, 2005 : 38). D'un point de vue juridique, en France, le statut de coopérative n'existe d'ailleurs pas formellement avant 1947 !

C'est dans ce contexte, en 1835, près d'une décennie avant la création de la coopérative de Rochdale, qu'une épicerie coopérative voit le jour à Lyon, sous l'impulsion de Michel Derrion. Si cette enseigne ne dura que trois ans, elle est aujourd'hui considérée comme la première épicerie coopérative de l'histoire contemporaine.

Le Commerce véridique et social de Michel-Marie Derrion (1835-1838)

Michel-Marie Derrion naît en 1803 à Lyon dans une famille industrielle bourgeoise. Sensible à la misère de l'époque, il cherche à améliorer les conditions de vie des plus démunis et s'intéresse aux écrits des auteurs socialistes utopiques de son époque. Il est particulièrement marqué par les révoltes des canuts lyonnais (qui faisaient affaire avec sa famille) de 1831 et 1834 où plusieurs centaines d'ouvriers périrent sur les barricades en réclamant une meilleure rémunération.

Ses premières publications dans le journal *L'Indicateur* sont jugées «révolutionnaires» et vaudront à son rédacteur en chef une amende et une peine de prison. Les pouvoirs publics placent d'ailleurs par la suite l'épicerie coopérative sous étroite surveillance craignant un regroupement de révolutionnaires. Une situation bien différente aujourd'hui où les pouvoirs publics, notamment les mairies, sont nombreux à soutenir les projets de supermarchés coopératifs pour redynamiser le lien social et leur territoire.

Alors que les penseurs utopistes comme Charles Fourier ou Robert Owen cherchent à renverser le capitalisme en transformant les usines, Michel Derrion, propose comme levier de transformation le pouvoir d'achat des prolétaires, c'est-à-dire la consommation. Il souhaite lutter contre le «charlatanisme» des épiciers et commerçants de son époque pour que les ouvriers puissent accéder à des denrées de base à des prix raisonnables. La répartition égalitaire et transparente des bénéfices est la clé de voûte de son système. En clair, un quart du bénéfice est redistribué en fin d'année aux consommateurs proportionnellement aux achats effectués dans le magasin, le reste permet de rémunérer justement les salariés, de développer l'activité et de rémunérer les investisseurs initiaux. C'est ainsi qu'il souhaite rendre le commerce juste et «véridique», en d'autres termes, de corriger les défauts du capitalisme naissant.

Face à un afflux d'abord limité de souscriptions, Derrion finit par engager la totalité de sa fortune familiale ainsi que celle de certains amis pour que le projet voie le jour en 1835 sur les pentes de la Croix-Rousse. Le Commerce véridique et social est rentable et bénéficiaire dès la première année et de nombreux ouvriers viennent y faire les courses et prouver ainsi la pertinence du modèle économique «véridique» en profitant de prix avantageux.

L'enseigne est toujours bénéficiaire en 1837 et ouvre progressivement jusqu'à sept nouvelles boutiques, mais une crise économique particulièrement sévère sévit à Lyon mettant à mal les commerces et entraînant la cessation de l'activité du Commerce véridique et social en 1838. Derrion, ruiné ne retentera pas l'expérience, mais, toujours utopiste, il part pour le Brésil afin de bâtir un phalanstère, une communauté de vie et de travail imaginée par Charles Fourier.

Après cette première expérience, les coopératives de consommation se diffuseront progressivement dans le pays, à l'instar de l'Avenir de Plaisance en 1873, la Moissonneuse en 1874, ou de la Bellevilloise en 1878 à Paris. Dans le sud de la France, un mouvement coopératif se structure autour du courant de pensée de l'école de Nîmes. On y retrouve des coopératives comme l'Abeille qui marquent le début de la tradition consistant à donner des noms d'animaux aux coopératives. Tradition qui se retrouve aujourd'hui avec des coopératives comme La Louve, le Baudet, l'Eléfan ou encore la Chouette.

Le renouveau du coopérativisme au 20e siècle

Une seconde vague de coopérative de consommation émerge en dehors de la France, aux États-Unis, dans les années 1930 grâce aux aides

financières du New Deal de Roosevelt. Si beaucoup de ces coopératives ont disparu suite à la fin de ces aides (Zwerdling, 1979), d'autres ont survécu de nombreuses années, telle la Hyde Park Co-op qui ne disparut qu'en 2008[1]. Toutes ces coopératives suivent l'exemple de Rochdale qui «fait modèle»: à la fin de l'année, les clients coopérateurs reçoivent une «ristourne», c'est-à-dire une part des bénéfices de la coopérative proportionnelle aux achats qu'ils y ont effectués.

Dans les années 1960 émerge une nouvelle vague de coopératives, qualifiées de «*New Wave Food Coops*». Deux grandes transformations marquent ce renouveau. D'une part, au-delà de la lutte des classes de nouveaux sujets préoccupent les consommateurs (droits civiques aux États-Unis, seconde vague féministe, mouvement antinucléaire…). Pour les supermarchés coopératifs, cela signifie que le prix n'est plus l'unique enjeu, mais que des questions comme le végétarianisme, le refus des intrants de synthèse ou la vente de produits en vrac deviennent des marqueurs identitaires forts. Le projet politique associé aux coopératives alimentaires se transforme. Il ne s'agit plus uniquement d'accéder à des produits moins chers, mais aussi d'agir face à des enjeux sociétaux et environnementaux qui gagnent en visibilité.

D'autre part, c'est à cette époque qu'émerge une innovation organisationnelle: le recours au travail des membres eux-mêmes. Plutôt que de recourir à de l'emploi salarié, les nouvelles coopératives s'appuient sur l'autogestion et le travail bénévole. L'objectif est de réduire les coûts de fonctionnement des magasins, mais aussi de sortir d'une société du salariat de plus en plus décriée à l'époque de la contre-culture américaine. En réduisant les coûts de fonctionnement, l'objectif est également de proposer directement des prix plus bas plutôt qu'une participation annuelle aux bénéfices.

Ainsi, au tournant des années 1960, l'alimentation devient un sujet politique dont s'emparent les citoyens. Grâce aux nouvelles coopératives participatives, ils peuvent devenir acteurs des choix alimentaires: refus des OGM, promotion d'une alimentation végétarienne, réduction des déchets et recours aux produits en vrac, etc. Le fait de travailler eux-mêmes dans leurs coopératives leur permet d'obtenir des prix réduits. Des recherches des années 1980 (Schiferl et Boynton, 1983) montrent des économies d'environ 15 % dans les supermarchés participatifs étudiés.

1. www. grocer. coop/articles/hyde-park-co-op-closes-after-75-years.

Les supermarchés coopératifs et participatifs aujourd'hui

Aujourd'hui, résultat de cette histoire, des formes diverses de coopératives de consommation coexistent. Si toutes mobilisent le terme de «coopératives», cela renvoie à des réalités organisationnelles bien différentes. Des coopératives de consommation continuent de fonctionner sur le modèle dit de «Rochdale» de distribution annuelle d'une partie des bénéfices aux membres coopérateurs. C'est le cas par exemple des Nouveaux Robinsons en Île-de-France. D'autres magasins, comme le réseau Biocoop où les magasins U, sont des structures où ce sont les directeurs de magasins (et non pas les consommateurs ou les employés) qui sont coopérateurs du réseau et s'en partagent la gestion et la gouvernance[1].

Enfin, depuis les années 2010, des coopératives participatives, où les membres travaillent directement dans le magasin émergent également en France. De multiples sources journalistiques montrent qu'en France comme aux USA il y a un rebond des coopératives depuis 2008 (Novel, 2016; Kauffman, 2017; Potet, 2018), comme si le coopérativisme se situait dans le sillon des crises du capitalisme (années 1930, 1970 et 2010). À ce titre, la Louve est, en France, l'une des organisations phares de ce renouveau, notamment en important sur le continent européen le modèle participatif né aux États-Unis dans les années 1970. Selon des décomptes informels, près de 80 projets seraient lancés ou en développement sur tout le territoire français.

Dans ces projets, ce sont bien les consommateurs eux-mêmes qui s'associent à la gestion et au travail dans ces supermarchés. Ceux-ci fonctionnent sur un modèle exclusif: seuls les coopérateurs membres peuvent faire leurs courses et bénéficier des prix avantageux de la coopérative. En échange, ils s'engagent à y travailler sur un créneau régulier (en général trois heures par mois) afin d'assurer le fonctionnement du magasin. Ce système exclusif assure l'engagement de tous et sécurise des prix abordables sur des produits choisis par les membres pour leurs qualités (gustative, environnementale, locale, etc.). Ce développement récent montre la volonté des citoyens de s'emparer des enjeux alimentaires et de repolitiser leur consommation afin de transformer localement leur communauté.

Mais nous voyons que ce développement récent ne peut être déconnecté d'une longue histoire. En effet, un travail rétrospectif nous permet de mieux saisir un double mouvement des coopératives de consommation.

1. Il faut toutefois noter que 40 % des directeurs de Biocoop on fait le choix d'organiser leur magasin sous forme de coopérative ouvrière où les salariés se partagent la gestion et le bénéfice du magasin.

Tout d'abord, nous voyons comment leur projet de justice économique a évolué pour englober désormais les enjeux multiples autour de l'alimentation dont le marché ne s'occupe pas (qualités gustatives, humaine, sociale et environnementale des produits). Nous voyons également que la mise en place de nouvelles organisations capables de contester l'ordre établi ne se fait pas sans conflit. La reconnaissance par l'État, par le droit et par l'ensemble des parties prenantes (fournisseurs, clients…) des coopératives comme étant des acteurs légitimes a mis plus d'un siècle.

2020

▶ *Encyclopédie internationale de l'autogestion,* Georges Labica, «Utopie contre pragmatisme», t. 5.

Un exemple de coopérative ouvrière : les lamaneurs du port du Havre

Pierre Aubery

Six heures du matin. Le petit jour qui s'annonce révèle un ciel aussi noir et aussi tourmenté que la veille. Le vent n'a pas «calmi» une seconde de toute la nuit. Il continue à s'acharner sur la petite cabane des lamaneurs dont la présence, en cet endroit mal abrité du quai de Honfleur, semble l'irriter. Il pleut et bien que nous ne soyons qu'aux premiers jours de l'automne, il fait froid. Dans la baraque obscure et enfumée, dont un marchand de frites se contenterait difficilement, pour y installer son commerce, une douzaine d'hommes s'agitent.

Bottés de hauts cuissards qui font leur démarche lourde et hésitante, le suroît soigneusement noué sous le menton, le ciré à portée de la main, ils attendent les ordres. Ils viennent de passer une nuit de veille, coupée de brefs repos pris dans les hamacs tendus au milieu de la pièce qui leur sert de corps de garde, de vestiaire et même de bureau. Plusieurs fois ils ont dû embarquer sur leurs minuscules vedettes et col.ler tirer les lourdes amarres, froides et dégoûtantes d'une eau mazouteuse, de quelque cargo qui les appelait. Maintenant ils attendent la relève de sept heures du matin. L'oreille aux aguets, ils surveillent du coin de l'œil le téléphone dont un appel in extremis peut les envoyer encore larguer les amarres d'un pétrolier pressé de quitter Orcher ou bien encore amarrer un paquebot venu avec le jour dans le port pour une escale hâtive, voire imprévue. Ainsi 24 heures sur 24, les 48 lamaneurs du port du Havre

se relaient sans trêve pour assurer, quoi qu'il arrive, quels que soient l'heure et le temps, un service modeste, mais indispensable à tous les navires fréquentant le port.

Mais qu'est-ce donc qu'un lamaneur ? Si l'on en croit l'étymologie et le *Petit Larousse,* c'est le Lotman des Flamands : l'homme du plomb et de la sonde, le pilote commissionné pour diriger les navires à l'entrée et à la sortie des rades et des baies. Aujourd'hui le lamaneur s'est définitivement séparé de son frère aîné le pilote dont il conduisait autrefois le bateau, au temps de la marine à voile et de la course. Il se borne maintenant à accompagner tous les navires entrants ou sortants du port depuis ou jusqu'au sémaphore, prêt à leur rendre tout service qu'ils pourraient requérir et surtout à tirer ou à larguer les amarres. « Plaisant métier en été », nous disait l'un d'eux, « mais bien rude en hiver ». Ce jugement laconique et objectif résume à merveille la question. Et qui donc n'y souscrirait pas lorsqu'on sait que les lamaneurs n'ont pas d'heure et travaillent 24 heures durant s'il le faut, lorsque le trafic l'exige. Déjà ce matin-là, un matin d'automne comme tant d'autres, ni meilleur ni pire, malgré le temps sale, la mer houleuse et le vent, la vedette qui m'emporte pour assister à l'amarrage du pétrolier *Esso Springfield* roule bord sur bord. Le vent s'insinue à travers le boutonnage trop lâche de ma canadienne et me glace le cou. Je dois me cramponner ferme pour ne pas m'exposer à un bain matinal des plus intempestifs. Le pétrolier, escorté par ses remorqueurs, s'annonce à l'entrée du bassin de marée par un coup de sirène au moment où nous le rejoignons. Il manœuvre lentement et nous avons le temps d'aller déposer à leur poste les lamaneurs qui fixeront les amarres à terre.

Lorsque le navire s'est approché à une cinquantaine de mètres de son point d'accostage, la vedette va se placer, sans crainte, sous son étrave qui port du Havre l'écrase de sa masse et la domine de plus de cinq mètres de haut. Elle passe au-dessous des lourdes ancres et prend livraison de la première aussière lancée par les hommes d'équipage. C'est la « garde montante » qui servira le cas échéant de frein et immobilisera le navire à poste. Évoluant avec dextérité autour du pétrolier qui avance encore lentement, la vedette, évitant soigneusement le remorqueur dont les embardées pourraient être fatales pour elle, prend à son bord les autres amarres. Elle les tire l'une après l'autre jusqu'au rivage et bientôt une sorte de toile d'araignée gigantesque, aux fils gros comme le bras, est tissée entre l'*Esso Springfield* et le quai. Tout s'est bien passé. La douane, la santé, le consignataire sont montés à bord. La vedette des lamaneurs attend encore que le capitaine ait trouvé une dernière amarre pour assujettir son bateau, en toute sécurité, de fa con à braver

le suroît et les remous causés par les déplacements du Liberté et des autres paquebots dans le bassin de marée. L'ultime bout trouvé et mis en place, la vedette reprend la direction de son port d'attache, proche de l'écluse des transatlantiques, tandis que les matelots du bord, tous gantés et en tenue de joueurs de base-ball, nous saluent de la main. Et voilà comment avec douze vedettes à moteur, 48 hommes, beaucoup d'endurance et de courage les lamaneurs du port du Havre effectuent leur travail. Je dis bien leur travail, car les lamaneurs ont ce privilège rare de ne pas avoir de patron.

En 1937, ils ont su briser les liens qui les rattachaient au pilotage et se sont organisés en coopérative ouvrière de production. Ils travaillent donc à leur compte et, les amortissements normaux du matériel déduits, ils répartissent également entre eux les produits de leur activité. Chez eux pas de hiérarchie dans les salaires. Les deux mécaniciens affectés à l'entretien des moteurs, le directeur et le chef de service chargés de l'administration générale du lamanage et des rapports avec ses clients, reçoivent exactement la même part des bénéfices que leurs camarades qui travaillent dehors. Les lamaneurs ont de grosses mains calleuses et un langage parfois dépourvu de raffinement. Pourtant ils nous montrent la voie et ils ont su malgré l'hostilité de certains, l'envie des autres, mettre sur pied une forme d'entreprise strictement démocratique et égalitaire fonctionnant parfaitement. Si les compagnies de navigation et le Port autonome du Havre voulaient prendre en main le lamanage et faire effectuer ce travail par des salariés, justement attachés aux 40 heures, au repos hebdomadaire et aux congés payés, il leur faudrait près de 200 hommes à leur disposition. C'est dire le haut rendement individuel qu'atteignent les coopérateurs du lamanage. Ils savent également gérer avec prudence leur capital : douze vedettes valant une dizaine de millions qu'il faut entretenir et remplacer à tour de rôle. Ils économisent également pour pouvoir reconstruire un jour avec l'aide des dommages de guerre qui leur sont dus, la maison qui prendra la place de leur cabane par trop exiguë, Ils savent donc tirer dur sur les filins avec leurs bras, mais aussi utiliser leur tête et préparer l'avenir. Leur exemple est un encouragement pour tous ceux qui espèrent voir l'avènement de la société sans classes et l'abolition du salariat. Chez les lamaneurs du Port du Havre la révolution est faite, et ça tourne rond.

1952

Source

La révolution prolétarienne, n° 127, octobre 1952.

L'Insolente autogérée

«Ce n'est pas un simple bar, c'est un espace autogéré ! Située au 50 Faubourg Montmélian,» à Chambéry, l'Insolente a bien voulu répondre à nos questions[1].

Vous vous présentez comme un « espace autogéré né de la volonté d'invidu·es de faire exister, sur Chambéry, un lieu ouvert à tous·tes, autogéré, politique mais pas celui des professionnel-le-s de la politique, égalitaire, féministe, métissé et populaire et de soutien aux luttes sociales, syndicales, culturelles contre les dominations existantes ». Pouvez-nous nous raconter pourquoi et comment l'Insolente s'est ouverte en août 2019 ?

D'une (très) vieille envie d'avoir un outil efficace et d'une chance Insolente !!! En août, nous étions encore dans les travaux, nous n'avons ouvert que fin septembre (2019).

Les motivations pour l'ouverture de l'Insolente sont variées :

- besoin d'un lieu pérenne pour se retrouver, expérimenter et construire ;
- volonté d'ancrer nos projets dans la ville, dans un quartier populaire, pour rendre plus visibles et faire mieux connaître nos idées et pratiques en les rendant plus accessibles ;
- sortir ou du moins compléter des pratiques plus classiques du militantisme (rassemblements, manifs, actions…)

Quels sont les activités du centre, sa fréquentation ? Quels sont vos projets ?

Liste non-exhaustive : bibliothèque ; projections de films et documentaires militants ; concerts et soirées de soutien ; mise en commun de connaissances, de savoir-faire ; théâtre (accueil de troupe et bientôt, troupe de l'Insolente) ; conférences, conférences chantées.

Quelles sont vos relations avec le tissu politique et social, je pense aux syndicats, de la ville ?

Très mal !!! [plaisanterie] Surtout avec Sud (Rail) !!! [plaisanterie] Assez bonnes, voire très bonne avec certains syndicats, nous avons ouvert l'Insolente après les manifs du dernier mouvement social sur les retraites cela a permis de resserrer les liens, de continuer les discussions politiques… Notre solidarité s'est également traduite concrètement par le

1. Propos recueillis par Patrick Le Tréhondat.

soutien aux caisses de grève. De plus, certains membres de l'Insolente sont également actifs dans différents syndicats.

Le 6 juin 2020, l'Insolente a subi une attaque des fascistes. Rencontrez-vous souvent des problèmes avec la peste brune sur Chambéry ?

Trop souvent. Le Bastion social a été dissous mais ses (anciens) membres semblent être toujours actifs et, malheureusement, recrutent… Il y a eu une agression très violente d'un jeune camarade (17 ans) par trois néofascistes parce qu'il affichait ses idées avec des lacets rouges !!! Nous avons retrouvé un bout desdits lacets attaché sur a porte de l'Insolente… Depuis plusieurs années, les agressions fascistes sont régulières à Chambéry et le positionnement antiraciste, antifasciste, féministe de l'Insolente en a fait une cible de l'extrême droite radicale qui s'est attaquée au moins quatre fois à la vitrine en pleine nuit. Finalement, l'extrême droite est bien dans son rôle habituel en cherchant à détruire tout projet émancipateur et l'Insolente, ses valeurs et ses projets, fait justement partie des ripostes constructives que nous pouvons mettre en place face à l'extrême droite. Ces attaques ont permis au moins une chose : nous faire voir à quel point nous étions les bienvenus dans le quartier (de la part des habitants et commerçants du faubourg…). Nous avons du soutien de la part de tous. Tout le monde déteste les fachos !!!

Dans votre charte de fonctionnement, vous reconnaissez plusieurs statuts entre membre de l'Insolente. Vous avez choisi le consensus comme modalité de prise de décision et prévu un processus de déblocage au cas le consensus n'est pas atteint. Par ailleurs, vous consacrez dans votre charte un paragraphe à la question des mandats. Pouvez-vous nous détailler l'ensemble de ces questions de fonctionnement et les conceptions politiques sur lesquelles elles s'appuient ?

L'Insolente est à la fois une association et un « établissement recevant du public ». Cette définition juridique avec laquelle il faut composer n'est pas la plus importante pour le fonctionnement quotidien. Le « double statuts » permet un fonctionnement le plus « démocratique » possible entre un collectif de quelques dizaines de personnes fortement impliquées dans le projet et la participation de quelques centaines d'adhérent·es. Les décisions pour la gestion quotidienne du lieu sont prises collectivement en « AG ordinaire » avec les plus impliqué·es tandis que d'autres AG invitent tous les adhérent·es. L'intention est de favoriser la gestion du lieu par le plus de monde possible en intégrant les nouveaux/nouvelles au fonctionnement, en accueillant et soutenant la proposition de nouveaux projets au sein du lieu. Les mandats permettent d'attribuer des tâches techniques spécifiques à un ou plusieurs membres. L'idéal est

de définir au mieux les mandats pour qu'ils puissent être effectivement contrôlés par le collectif.

Le mode de prise de décisions au consensus peut nécessiter un débat approfondi en AG et doit permettre à chacun d'exprimer et argumenter son point de vue. L'opposition, même individuelle, est cependant possible afin de ne pas écraser une position même très minoritaire. Cependant, «un processus de déblocage» permet de revenir sur le sujet à une autre AG avec éventuellement d'aboutir à une validation moins unanime…

Notre existence est récente, tout n'est pas rodé dans ce mode de décision et de fonctionnement. Il faut la aussi composer avec la diversité des membres, de leur culture politique, d'expériences militantes variées L'objectif est d'éviter toute prise de pouvoir par un individu ou un groupe sur les autres ou, dit autrement de se donner les moyens de contenir et réguler cette tendance ou, dit encore autrement, de diffuser le pouvoir parmi tous les membres du collectif… Globalement, ces modalités de fonctionnement autogestionnaires ne sont pas nouvelles en soit. Elles s'inspirent des mouvements sociaux, politiques et syndicaux qui l'ont pratiqué et les pratiquent encore aujourd'hui à travers le monde.

Mais chaque expérience autogérée est unique et doit expérimenter, réinventer ses propres modalités…

Que représente pour vous l'autogestion?

La seule façon de vivre dans une société libre, égalitaire et solidaire!!! L'autogestion généralisée de tous les aspects de la vie est un objectif dont l'Insolente n'est qu'une expérimentation à petite échelle. L'autogestion est à la fois un but et un moyen.

Octobre 2020

https://linsolente.lautre.net/?page=Accueil

► *Encyclopédie internationale de l'autogestion,* Maurice Dommanget, «La conception communaliste», t. 2.

Railcoop, une coopérative ferroviaire en France

Christian Mahieux

Le projet est novateur. Une coopérative pour relancer le service ferroviaire : voilà qui ne peut laisser indifférents les milieux autogestionnaires, écologistes, syndicalistes[1] ; pas plus que celles et ceux qui, comme bien des Gilets jaunes mais aussi largement au-delà des Gilets jaunes, réfléchissent aux alternatives en matière de démocratie directe, d'égalité sociale et accessibilité dans tous les territoires. Mais comment conjuguer ce projet coopératif avec le service public ferroviaire ? Comment construire un projet coopératif pour une partie seulement de l'activité ferroviaire (l'exploitation, pas l'infrastructure) ? Qui plus est, dans le cadre d'un réseau qui est national et international ? Qui doit décider de quoi en matière de dessertes, de services, de moyens ? Ces questions, et sans doute bien d'autres, sont réelles. Les ignorer ou s'y confronter ? Notre choix est fait… Une première esquisse avec une courte présentation du projet Railcoop[2], puis l'interview d'Alexandra Debaisieux, membre de l'équipe opérationnelle de Railcoop.

Railcoop se présente[3]

La complémentarité avec le service public

Notre objectif est de renforcer l'usage du train dans sa globalité. Nous ne nous inscrivons donc pas en concurrence avec les services organisés par les autorités organisatrices de transport, mais nous fournissons des services complémentaires qui ne sont pas, ne sont plus ou ne sont que partiellement fournis dans le cadre du service public.

L'égalité des territoires face à la mobilité

Le développement d'une offre ferroviaire nouvelle doit permettre de renforcer le maillage des territoires, c'est-à-dire les connexions directes

1. À ce sujet, voir Francis Dianoux et Christian Mahieux, « Sur la voie (ferrée) de l'autogestion », *Les utopiques,* n° 10, printemps 2019, Paris, Syllepse (www.lesutopiques.org/sur-la-voie-ferree-de-lautogestion/). Texte repris dans le t. 7 de l'encyclopédie internationale de l'autogestion (www.syllepse.net/autogestion-l-encyclopedie-internationale-_r_76_i_648.html).
2. www.railcoop.fr/.
3. Nous reprenons ici les arguments mis en avant sur le site de la coopérative : « Cinq bonnes raisons de rejoindre Railcoop ».

entre territoires, et non une centralisation de l'offre autour de métropoles, afin de contribuer au désenclavement des territoires.

La garantie de conditions de travail dignes

La recherche de nouveaux modèles économiques pour la desserte ferroviaire de territoires ne doit pas se faire au détriment des conditions de travail des salariés. Grâce à son statut coopératif, les salariés de Railcoop sont directement impliqués, au côté des usagers, dans la définition de nouveaux services qui respecte les besoins de chacun.

La préservation de l'environnement

Complémentaire des mobilités douces et consommant jusqu'à douze fois moins d'énergie à masse égale que le transport routier, le transport ferroviaire est un maillon essentiel de la transition écologique en cours. Mais des progrès peuvent encore être accomplis, Railcoop s'engage donc à innover pour réduire encore plus l'empreinte écologique du transport ferroviaire.

Une gouvernance démocratique et transparente

Une personne = une voix. Quel que soit le niveau d'engagement dans le projet, l'opinion de chacun des membres est respectée. Concrètement, toutes les décisions des organes de direction de Railcoop sont publiques et chaque membre de Railcoop peut consulter à tout moment les comptes.

Interview d'Alexandra Debaisieux

D'où vient le projet?

Le projet est né début 2019 dans la tête de plusieurs personnes d'horizons différents : des cheminot·es ou anciens cheminot·es, des acteurs et actrices de l'économie sociale et solidaire, des acteurs et actrices de la transition écologique et du développement local. S'inspirant de ce qui s'est passé lors de l'ouverture à la concurrence dans le secteur de l'énergie et convaincu·es que le rail est un maillon essentiel de la transition énergétique, les hommes et les femmes à l'origine du projet ont souhaité développer une offre alternative, coopérative, capable à la fois de challenger un modèle ayant largement montré ses limites (diminution de 37 % de l'offre Intercités entre 2017 et 2018 pour ne citer qu'un exemple) et d'éviter l'amplification d'une désertification ferroviaire que l'ouverture à la concurrence peut engendrer (recentrage des offres sur la grande vitesse et le transport de masse), comme cela a pu être constaté dans certains pays européens.

Le postulat de départ est donc double :

1. le train est une solution d'avenir, notamment pour lutter contre le changement climatique et l'hyper métropolisation, mais encore faut-il associer pleinement et à un même niveau d'engagement ceux et celles qui ont intérêt à son développement (cheminot·es, collectivités locales, citoyen·nes, entreprises, associations…) pour concevoir des offres nouvelles, pertinentes pour les territoires ;
2. Le train produit de la richesse là où il passe et il faut que cette richesse soit partagée entre tous et toutes.

C'est donc sur ces bases qu'est née officiellement la SCIC Railcoop le 30 novembre 2019.

Quels sont les objectifs de Railcoop : à court terme et à plus terme ?

Railcoop a pour objectif de remettre des trains partout où cela est possible (trains de fret, trains de voyageurs de jour et de nuit, liaisons grandes lignes province-province, dessertes locales).

À court terme, l'objectif de Railcoop est de faire croitre la communauté de sociétaires. Aujourd'hui (29 juillet 2020), Railcoop compte plus de 1 500 sociétaires, essentiellement réparti·es dans le collège des bénéficiaires « personnes physiques ». L'enjeu est de diversifier le sociétariat, notamment en embarquant plus de collectivités et de personnes morales (entreprises, associations, organisations syndicales, etc.). Cette croissance du sociétariat doit permettre à Railcoop d'atteindre le seuil de capital social nécessaire à l'obtention de sa licence d'opérateur ferroviaire voyageurs (aujourd'hui le capital social de Railcoop permet déjà l'obtention d'une licence fret), mais aussi de mettre en place véritablement l'intelligence collective nécessaire à la pérennité du modèle.

Dès 2021, Railcoop opérera ses premiers services fret et les premières lignes voyageurs devraient démarrer mi-2022 (notamment la ligne Bordeaux-Lyon).

Pourquoi une coopérative ? Pourquoi une SCIC ?

Comme évoqué plus haut, pour permettre le développement du ferroviaire, il nous semble essentiel de pouvoir associer à un même niveau d'engagement tous les acteurs et actrices qui ont un intérêt à ce développement. Les SCIC (société coopérative d'intérêt collectif) fonctionnent sur la base du multi-sociétariat et sur le principe un sociétaire = une voix, peu importe son apport en capital.

Railcoop est structuré autour de cinq collèges de sociétaires, chaque collège ayant 20 % des voix en AG :

- Le collège des salarié·es : tout salarié qui le souhaite, après une période donnée dans l'entreprise, peut devenir sociétaire de Railcoop ;
- Le collège des bénéficiaires personnes physiques : toute personne mineure ou majeure peut être sociétaire de Railcoop ;
- Le collège des collectivités locales : toute collectivité locale peut devenir sociétaire de Railcoop, la mobilité ferroviaire venant renforcer la plupart des compétences des collectivités, notamment des collectivités infrarégionales (développement économique, insertion, aménagement du territoire…). Les collectivités locales ne peuvent toutefois pas détenir plus de 50 % du capital social. Pour un euro public investi, il faut donc un euro provenant des autres composantes de la coopérative. Cela permet donc de faire effet levier sur l'investissement public.
- Le collège des bénéficiaires personnes morales : toute entreprise ou association qui va bénéficier directement ou indirectement du service peut devenir sociétaire de Railcoop. Il peut s'agir par exemple des entreprises ayant des besoins logistiques (chargeurs), des entreprises des territoires traversées ayant un enjeu d'accessibilité pour leurs salarié·es, client·es et fournisseurs, des organisations syndicales interprofessionnelles parce qu'elles sont concernées par les sujets transport, aménagement du territoire, écologie, etc.
- Le collège des partenaires techniques et financiers : ce collège associe celles et ceux qui peuvent apporter une expertise particulière à la coopérative dans le cadre d'un développement convergent de services (par exemple, l'Association française des voies vertes et des vélos routes (AF3V) qui vient apporter son expertise sur l'articulation train/mobilité douce pour un développement de services au bénéfice des adhérents de l'AF3V et des usagers de Railcoop), des organisations syndicales du secteur ferroviaire, ou des organismes qui apportent des financements importants (institutions financières, fonds à impact…).

Le modèle SCIC (société coopérative d'intérêt collectif) offre également un autre avantage : il permet de garder en réserve impartageable 57,5 % des bénéfices. Cette réserve sert à financer l'objet social de l'entreprise, c'est-à-dire qu'elle doit permettre de financer le développement de nouvelles lignes, de nouveaux services ferroviaires. La richesse produite ne sert donc pas majoritairement à rémunérer des actionnaires, mais bien à venir produire de nouvelles richesses (pas forcément monétisables) dans les territoires au bénéfice de tous.

Comment Railcoop se situe par rapport au service public ferroviaire, aujourd'hui incarné (en France) par la SNCF ? En quoi Railcoop est différent

des autres entreprises ferroviaires qui visent à « prendre des parts de marché » à la SNCF ?

Railcoop vise à renforcer la part modale du ferroviaire. Son objectif n'est donc pas en effet de prendre des parts de marché à l'opérateur historique. C'est notamment la raison pour laquelle Railcoop ne se positionnera pas sur les délégations de service public. L'objectif de Railcoop est d'imaginer de nouvelles offres, en complémentarité avec les services existants. Le ferroviaire est un marché de l'offre et non de la demande. Plus les offres ferroviaires sont nombreuses, plus les gens prennent le train. Railcoop souhaite donc contribuer au renforcement de cette offre globale. Et d'ailleurs, si la SNCF ou d'autres opérateurs ferroviaires veulent demain devenir sociétaires de Railcoop, ils sont les bienvenues ! La gouvernance de l'entreprise permet en effet un engagement équivalent de chacun et chacune, sans possibilité de prise de pouvoir par un ou plusieurs sociétaires (voir plus haut).

Le chemin de fer est d'une part un système intégré (infrastructure et exploitation sont liées) et d'autre part fonctionne en réseau : comment une société n'intervenant que sur une portion du réseau et uniquement comme entreprise exploitant le réseau peut concilier cela ?

Cela rejoint la question précédente. L'enjeu de Railcoop est de développer des offres complémentaires de l'existant. La logique de Railcoop n'étant pas une logique capitalistique classique, des partenariats avec d'autres opérateurs sont envisageables, voire souhaités. Quant à la question de l'infrastructure, le fait d'associer dans la gouvernance de Railcoop des collectivités locales intervenant par ailleurs sur le financement de l'amélioration de l'infrastructure peut permettre de penser l'articulation service/réseau de manière plus optimale. Par ailleurs, à ce stade, Railcoop a d'excellentes relations avec SNCF Réseau.

La question des conditions de travail (au sens large) des cheminotes et cheminots est un sujet important. Comment se situe Railcoop ?

Tout d'abord, il est important de souligner que la gouvernance la coopérative est régie par un principe d'horizontalité, chaque collège de sociétaires ayant un poids équivalent dans les décisions prises. Les salarié·es (cheminotes et cheminots) ont 20 % des voix en AG, au même titre que les autres collèges de sociétaires. Ils ont également la possibilité de siéger au conseil d'administration de Railcoop.

Ce principe étant posé, Railcoop s'est mis en conformité dans ses statuts avec l'agrément ESUS (entreprise solidaire d'utilité sociale) et à

ce titre, Railcoop s'engage à mener une politique de rémunération qui satisfait aux deux conditions suivantes, définies dans l'article L.3332-17-1 du Code du travail.

La moyenne des sommes versées, y compris les primes, aux cinq salariés ou dirigeants les mieux rémunérés ne doit pas excéder, au titre de l'année pour un emploi à temps complet, un plafond fixé à sept fois la rémunération annuelle perçue par un salarié à temps complet sur la base de la durée légale du travail et du salaire minimum de croissance, ou du salaire minimum de branche si ce dernier est supérieur ;

Les sommes versées, y compris les primes, au salarié ou dirigeant le mieux rémunéré ne doivent pas excéder, au titre de l'année pour un emploi à temps complet, un plafond fixé à dix fois la rémunération annuelle citée ci-dessus.

Les règles de fonctionnement de la coopérative permettent par ailleurs à cinq sociétaires au moins de proposer des cercles de travail pour venir nourrir le projet collectif et le travail de l'équipe opérationnelle. Il est tout à fait envisageable qu'un cercle de travail se constitue pour travailler plus spécifiquement sur la question des conditions de travail au sens large.

Dans ses statuts, Railcoop affirme son intention d'innover non seulement techniquement, mais également socialement. C'est aux sociétaires de Railcoop de construire un cadre social favorable aux salarié·es, mais également aux usagers (avec des tarifs sociaux notamment, une accessibilité universelle…).

Quelles relations y-a-t-il entre Railcoop et les organisations syndicales du secteur ferroviaire ? Et avec l'organisation patronale du secteur (UTP) ?

Plusieurs sociétaires de Railcoop sont également engagés dans des organisations syndicales du secteur ferroviaire. Certaines d'entre elles ont communiqué à propos de notre projet ; de premiers échanges ont eu lieu avec des représentants de la fédération SUD-Rail, celle-ci étant d'ailleurs membre du réseau FERINTER comme Railcoop.

Nous avons eu l'occasion d'échanger avec l'UTP. Aujourd'hui certaines prises de position de l'UTP nous semblent aller à l'encontre des valeurs de Railcoop (sur les enjeux d'accessibilité universelle notamment).

Nous sommes bien évidemment ouverts à poursuivre les échanges avec chacun.

Quelles relations a (ou souhaite avoir) Railcoop avec d'autres coopératives ?

Railcoop est membre du Collectif pour une transition citoyenne (CTC) qui fédère plusieurs coopératives, notamment Enercoop, Biocoop,

Mobicoop, la Nef, Telecoop, etc. Certaines d'entre elles (dont Railcoop) se sont réunies au sein du groupe dit «des Licoornes» pour partager expériences et moyens et co-construire des projets ensemble.

Par ailleurs, beaucoup de sociétaires de Railcoop sont également sociétaires d'autres coopératives.

1er août 2020

▶ *Encyclopédie internationale de l'autogestion,* Francis Dianoux et Christian Mahieux, «Sur la voie (ferrée) de l'autogestion», t. 7.

Les cantines populaires, atout indispensable au sein des luttes

Elles se nomment «Les Lombrics utopiques», «La Cagette des terres», «L'autre cantine»... Les cantines populaires autogérées se multiplient sur le territoire français depuis une quinzaine d'années, ravitaillant squats, quartiers défavorisés, ZAD, festivals ou manifestations. Lors des Rencontres intergalactiques de Notre-Dame-des-Landes, plusieurs représentant·es de ces collectifs étaient présent·es pour mettre le focus sur une pratique peu mise en lumière et qui s'est pourtant imposée comme un atout indispensable des luttes.

L'auto-organisation alimentaire au cœur des luttes

Les cantines auto-gérées représentent une réponse populaire à la thématique centrale de l'alimentation. Alimenter gratuitement ou à prix libre des populations n'est pas une idée nouvelle, on peut en France en remonter l'origine à la Commune de Paris. Il est communément admis que cette phase de résistance populaire aura pu faire face dans un premier temps au siège de la capitale par les Prussiens en 1870, puis à son blocus ferroviaire l'année suivante, en organisant la distribution de pain et de nourriture (exemple des Marmites d'Eugène Varlin, créées en amont pour nourrir les milieux ouvriers, et qui se sont perpétuées lors de la Commune de Paris). Les cantinières subissent alors une répression très importante. À l'époque, les dépenses alimentaires représentent en effet l'essentiel du budget de la population, leur action est donc une épine dans le pied des autorités qui cherchent à écraser la contestation.

On peut également citer l'Association internationale des travailleurs (AIT) qui met col.ors en place la première coopérative des cantines

pour les ouvriers, sorte de réseau comparable à nos AMAP actuelles. Plus récemment, au Chili, le rôle des cantines populaires a été remis en exergue lors de la dramatique crise socio-économique liée au coronavirus, et un élan de solidarité mondial s'en est suivi pour soutenir cette pratique humaniste venue au secours d'une population considérablement précarisée par le confinement. Ce type d'actions tend aussi à se développer en France depuis quelques décennies, et est aujourd'hui mis en lumière par un «Festival des cantines autogérées» qui se tient annuellement à Montreuil.

Face à la précarisation croissante, face à la répression et l'exclusion, il nous semble nécessaire de créer et renforcer les espaces d'auto-organisations partout où les systèmes d'oppressions se font sentir; et notamment dans les quartiers populaires, les zones rurales, les quartiers visés par la gentrification ou l'exclusion, les espaces de luttes.

Différents modes de gestion et publics visés

Le collectif des Lombrics Utopiques s'organise depuis deux ans dans la région nantaise, autour de cultures collectives multiples (oignons, pommes de terre, courges et courgettes), lui permettant de ravitailler des populations démunies ainsi que d'autres cantines populaires. L'exploitation d'une parcelle d'un demi-hectare se fait régulièrement autour de chantiers réunissant des dizaines de personnes, dont de nombreux·ses exilé·es, invitées à se saisir de la question alimentaire et participer à leur propre subsistance.

Ces différentes participations à l'aventure renforcent le désir et la concrétisation d'activités autonomes et collectives de production alimentaire et font la jonction entre la solidarité internationale et la résilience locale.

Progressivement d'autres pratiques sont mises en place, «visant à relocaliser la production et la consommation et venir en aide aux personnes les plus touchées par les destructions des habitats et des écosystèmes de par le monde»: conserverie, événements festifs et conviviaux, échanges de savoirs, entraide. Une cantine mobile est montée, permettant de ravitailler entre 200 et 400 personnes au cœur même d'actions, de blocages ou de manifestations. Se pose dans cette pratique un premier écueil pour le collectif, qui est celui de la visibilité au sein d'un contexte dynamique de luttes, où la sensibilisation sur l'alimentation et la logique de consommation deviennent une pratique complémentaire au rationnement alimentaire.

«La Cagette des terres» s'inscrit dans un réseau d'approvisionnement et de ravitaillement sur Nantes depuis 2017. C'est une initiative de

zadistes et de paysans de Notre-Dame-des-Landes, qui s'appuie sur l'expérience de Mai 68, où le lien renouvelé entre paysans, étudiants et ouvriers, avait permis un échange de savoirs, une entraide, et l'expérimentation de l'auto-organisation collective. L'engagement de chacun·e dans la cantine varie selon quatre rôles : les producteurs donnent ou vendent à leur prix des produits locaux (ce qui leur garantit une juste rémunération), des militants forment des passerelles avec des acteurs des luttes locales, des petites mains et des bénévoles assument la redistribution des denrées, tandis que des cotisants solidaires et des donateurs permettent le minimum des rentrées financières indispensables.

La Cagette des terres s'appuie, elle aussi, sur une structure mobile, multifonctionnelle, permettant la distribution des repas et l'animation à partir d'une sono, ce qui la rend très visible lors de ses actions. Ses membres reviennent sur les actions récentes : beaucoup de petits-déjeuners sur les piquets de grève, à 5 heures du matin, lors du mouvement contre la réforme des retraites. Des liens se font, avec les différents publics couverts, mais aussi des interconnexions avec les autres cantines.

L'intégration de problématiques liées au territoire

Si les cantines s'inscrivent au sein des luttes, elles intègrent systématiquement des engagements propres liés à diverses thématiques, et notamment au respect de l'environnement, que ce soit autour de la récup' ou de l'agriculture biologique. Ainsi de la Cantine Schmruts itinérante, qui depuis plus de quinze ans, distribue des repas «100 % végétal» à prix libre lors de manifestations, festivals, rassemblements et événements culturels, en produisant par elle-même une partie des légumes et légumineuses utilisés. Son projet, qui s'est monté en statut associatif sur le constat de l'absence de cantines vegan lors des événements, tend à valoriser l'agriculture végétalienne (sans intrants d'origine animale et sans produits chimiques).

«L'autre cantine», active sur la ZAD lors du festival Zadenvies, s'est montée à Nantes en 2018, pour accompagner l'occupation du square Daviais par un campement de migrant·es, en protestation aux multiples expulsions. Fruit de l'union de différents acteurs de l'alimentation autogérée, elle parvient alors à ravitailler 800 personnes. Différentes équipes se forment pour répondre aux besoins des différentes communautés. Depuis le collectif est lui aussi devenu une association. La cantine dépend d'actions de récup', de dons de particuliers, de maraîchers ou de structures humanitaires. Elle parvient à fournir quotidiennement des repas aux exilés en bénéficiant des invendus des grandes surfaces (loi Royal pour la lutte contre le gaspillage alimentaire, 2016). La rencontre

avec les publics aboutit souvent à un système d'entraide qui ne se limite pas à l'alimentation, mais aborde aussi les questions administratives ou médicales. Récemment, l'installation de la cantine dans un lieu fixe permet la régularité des distributions mais aussi un accueil de jour ou la distribution de vêtements. L'autre cantine s'inscrit ainsi dans une démarche activiste beaucoup plus large que la simple thématique de l'alimentation.

C'est le cas également de «Graine Pop des Luttes», qui forme un réseau de rencontres depuis 2005 dans les quartiers populaires de la région parisienne. Ce réseau est le fruit d'un cheminement de rencontres avec d'autres luttes, et a permis la mise en commun de matériels pour des luttes et des occupations : prêts, dons, entraide. L'idée est de rompre l'isolement dans les quartiers défavorisés. Depuis la loi Travail en 2016, une nouvelle génération est en lutte, y compris dans les cités. La représentante du réseau explique que les acquis autogérés des luttes des années 1960-1970 s'y sont écroulés, au bénéfice de la hausse de la criminalité. «On va tout droit vers la *favela*. Le système a détruit le tissu social des banlieues.» L'idée est donc de transmettre, encore plus que d'appliquer, le principe de l'auto-organisation et notamment des cantines populaires à la population des quartiers : expliquer la récup' alimentaire, les achats collectifs en marché de gros, l'utilisation d'outils de communication…

Ça commence toujours par des frigos vides ces histoires. Amener de la bouffe sans conditions, de manière bénévole, est un acte politique concret et anticapitaliste.

Le Réseau de ravitaillement des luttes en pays Rennais est quant à lui le fruit de la fusion de cantines et de groupes militants en 2016. Son action s'appuie sur des bons plans et de la récup', des réseaux d'Amap, et vient fournir des cantines pour les collectifs et des événements. Le Réseau est présent en 2018 pendant la dernière vague d'expulsions de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes. Il se mobilise aussi en soutien des facteurs et factrices en grève pendant quatre mois, une action primordiale puisqu'elle vient combler l'absence de paye pour les travailleurs grévistes, et leur permettre de poursuivre leur mobilisation. «On cherche à motiver les gens, encourager une ambiance de luttes, et faire du lien avec les personnes en lutte, qu'on cherche à faire perdurer dans le temps.» Depuis le confinement, le Réseau répond à l'accroissement des précaires. «Il faut nécessairement un contenu politique aux distributions, pour s'inscrire en opposition avec l'institutionnel.»

Le réseau IBM (pour Internationale boulangère mobile) se monte en 2018 à la suite de rencontres sur la ZAD. Après la victoire contre

l'aéroport, restait le «et son monde». La lutte ne pouvait donc se limiter à une réussite locale, et devait répondre aux problématiques alimentaires du territoire. La réunion de différents boulangers actifs dans différents collectifs vient axer ces actions autour du pain et de la boulange. L'idée est de faire du lien entre ces acteurs, et d'être présents ensemble sur les fronts des luttes, des camps internationaux, sous une étiquette commune. Le réseau songe à un projet d'école de boulange autogérée et à s'internationaliser.

Les cantines populaires s'inscrivent ainsi dans des pratiques de lutte différentes, avec des enjeux souvent croisés, et des modalités d'action complémentaires. Leur fondement s'appuie sur une part d'audace et de risque autour de l'alimentation : squats, manifs, quartiers, actions pendant le confinement… C'est une motivation humaniste qui vise à la réappropriation populaire des moyens de subsistance et à former une alternative fiable à un système individualiste et inégalitaire.

1er septembre 2020

Source

La Mule du pape, le média qui s'entête, www.lamuledupape.com.

▶ *Encyclopédie internationale de l'autogestion,* **Yvan Craipeau, «L'heure est à l'autogestion», t. 8.**

L'autogestion à l'épreuve de la révolution des conseils en novembre 1918 en Alsace-Lorraine1

Jean-Claude Richez

En novembre 1918, l'Alsace-Lorraine, alors encore allemande, pour quelques jours, il y a un peu plus de cent ans, a fait l'expérience d'un pouvoir exercé par des conseils ouvriers et de soldats. À partir du 8 novembre, en moins de quarante-huit heures, dans toutes les casernes du Reichsland d'Alsace-Lorraine, les soldats s'emparent du pouvoir et dans les principales villes et centres industriels, s'organisent des conseils ouvriers.

Pendant une dizaine de jours ils exercent le pouvoir. Même si cette révolution des conseils partie prenante du grand mouvement

1. Article rédigé à partir de Jean-Claude Richez, *Une révolution oubliée. Novembre 1918 : la révolution des conseils ouvriers et de soldats en Alsace-Lorraine,* Paris, Syllepse, 2020.

révolutionnaire qui secoue alors toute l'Allemagne a été brève elle a été n'en a pas été moins le théâtre d'expériences originales d'autogestion, de gestion directe par les ouvriers et les soldats d'usines, de casernes, de territoires.

Ouvriers et soldats s'emparent du pouvoir

Le mouvement dans les casernes

Dans les casernes d'Alsace-Lorraine tout va très vite, les conseils se mettent partout en place sans trop de problèmes. Il est vrai que l'État-major, par télégramme de son chef Hindenburg a ordonné de composer avec le mouvement révolutionnaire. Dans toutes les unités est procédée à l'élection de représentants pour constituer le conseil de soldats. Seules échappent à ce mouvement général quelques unités sur le front des Vosges. Elles rallient peu après le mouvement lorsqu'elles se replient vers le Rhin et l'Allemagne.

Une fois les conseils mis en place ils élaborent leurs revendications dont ils imposent immédiatement la mise en œuvre. Elles répondent d'abord à des aspirations démocratiques d'ordre général : libération de tous les prisonniers à l'exception de ceux condamnés pour des crimes déshonorants, liberté d'expression et de pensée, levée de toute censure sur le courrier. Viennent ensuite un certain nombre de mesures concernant les rapports hiérarchiques entre les hommes de troupe et les officiers. Sont réclamés : un comportement humain à l'égard des hommes pendant le service, la suppression de toute distinction de grade en dehors du service et l'égalité matérielle entre officiers et hommes de troupe. Les soldats demandent à ne plus être soumis, en dehors du service, aux marques habituelles de respect envers leurs supérieurs. Toutes ces revendications remettent en cause les principes d'autorité et de discipline, valeurs hiérarchiques au fondement même de l'armée. L'autorité passe entre les mains des conseils de soldats et tout ce qui est propriété militaire est considéré comme bien commun et mis sous le contrôle du conseil. Tout officier en désaccord avec ses décisions est immédiatement démis de ses fonctions, tout le monde doit se plier à l'autorité du conseil. Aux membres du conseil sont donnés les moyens matériels d'exercer leur pouvoir : ils sont dispensés de tout service et ils ont à leur disposition les moyens de transport et de communication nécessaires à l'exécution de leurs tâches[1].

1. Voir notamment pour Haguenau : « Hagenau, 12. Nov. », *Schlettstadter Tagblatt,* 14 novembre 1918 et pour Guebwiller, « Aus Elsass-Lothringen. Soldatenrat im Gebweiler », *Mülhauser Volkszeitung,* 12 novembre 1918.

Dans les villes

Des conseils d'ouvriers se forment une partout dans les villes d'Alsace-Lorraine, ils seront au total de 26 : 4 dans le Haut-Rhin, 6 dans le Bas-Rhin et 16 en Moselle. Ils se mettent en place à peu près partout selon un schéma identique : des marins mutinés arrivent dans la ville, proclament le pouvoir des conseils d'ouvriers et de soldats, prennent contact avec les dirigeants socio-démocrates locaux et s'attachent ensuite ensemble à l'élection de conseils dans les casernes et dans les entreprises permettant et formalisent un conseil ouvrier et de soldats. Des conseils ouvriers sont créés partout là où il y a une forte population ouvrière : Metz, Strasbourg et Colmar ; les villes du bassin sidérurgique (6) et du bassin minier lorrain (7) ; Montigny les Metz, Sarrebourg en Moselle, Schiltigheim et Bischwiller dans le Bas-Rhin et Saint-Louis dans le Haut-Rhin. Deux villes pourtant très ouvrières et une forte implantation social-démocrate se distinguent : Mulhouse le conseil ouvrier y est tout à fait éphémère et Guebwiller où il n'y en a pas. Cette absence s'explique dans l'extrême division dans ces deux villes de la social-démocratie entre réformistes et révolutionnaires, vieux-allemands[1] et col. saciens ou lorrains que la guerre n'a fait qu'exacerber.

A contrario dans un certain nombre d'autres villes se constituent des conseils en l'absence de toute présence social-démocrate : à Forbach c'est un syndicaliste chrétien qui prend la direction du mouvement, à Sarrebourg un militant des cercles catholiques (*katholisches volksverein*) est porté à la tête du conseil ouvrier et de soldats. À Neuf-Brisach, ville de garnison, c'est un conseil de soldats et de citoyens qui s'empare du pouvoir. Il est dirigé par un pasteur, un médecin et un entrepreneur de transports. Dans plusieurs villes des éléments bourgeois rallient le mouvement pour préserver l'avenir : Frey et Heitz à Strasbourg élus par les soldats de leur unité et participent à l'exécutif des 13 qui dirige la ville ou encore à Metz l'abbé Ritz, journaliste et dirigeant du centre catholique lorrain. Dans des villes où le mouvement ouvrier est faible, voire absent c'est le conseil de soldat qui assure le pouvoir révolutionnaire comme à Haguenau, Saverne ou Sélestat. Dans ces deux dernières villes il est présidé par un soldat alsacien.

Dans toutes ces villes l'irruption de conseils ouvriers et de soldats entraîne provoque la révocation des maires et élus les plus engagés pendant la durée de la guerre avec la dictature militaire allemande. Épurées les nouvelles municipalités se subordonnent au conseil et travaillent avec eux de concert en bonne intelligence. De façon tout

1. C'est ainsi qu'étaient désignés les Allemands vivants non originaires d'Alsace-Lorraine.

à fait symbolique ils siègent le plus souvent à la mairie qui arbore le drapeau rouge.

Strasbourg sous le drapeau rouge flottant sur la cathédrale

À Strasbourg si les conseils ne siègent pas à la mairie il fait hisser au plus haut de la cathédrale le drapeau rouge. C'est là que l'organisation du pouvoir va le plus loin. Le conseil de soldats[1], le conseil ouvrier présidé par le socialiste Laurent Meyer et le conseil central des ouvriers et des soldats présidé par Johannes Rebholz, dirigeant du syndicat des ouvriers brasseurs siègent au Tribunal. Il est dirigé par un exécutif de 13 membres. Le travail au quotidien st réparti entre u certain nombre de commissions dont l'énumération nous donne une idée de l'étendue des activités que le conseil considère comme de son ressort. Sont mises en place des commissions des transports, des finances, de la démobilisation, de la sécurité, des passeports, des salaires et du ravitaillement, qui siègent dans divers bâtiments officiels de la ville, tant civils que militaires.

La commission des transports se tient au palais du gouverneur militaire, celle de la démobilisation à la Banque de Mulhouse, les autres dans des bureaux du tribunal. Le conseil délivre même des pièces d'identité avec photo. Tout est organisé dans les moindres détails. Quand le conseil siège deux sténotypistes enregistrent les débats. Elles apportent, remarque Fritz Maisenbacher :

> Une note de couleur réjouissante avec leur blouse rouge et un œillet rouge dans leurs cheveux. Le président Rebholz est naturellement équipé d'une clochette pour réguler les débats. On a même installé au tribunal des cuisines roulantes pour pouvoir servir des repas chauds aux membres du conseil et à tous ceux, innombrables, qui gravitent autour[2] !

Un certain nombre d'administrations et de services publics passent sous le contrôle direct des conseils. Le postier alsacien, Louis Schmitt, strasbourgeois et membre du conseil de soldats, prend le contrôle de la Poste. Le rédacteur en chef de la *Freie Presse* Emil Fischer s'occupe de l'agence télégraphique Wolf. Un magistrat, le Dr Lévy devient chef de la police :

> accompagné d'un membre du conseil des ouvriers et des soldats et de soldats en armes, il occupe la Présidence de Police nommé par le conseil des ouvriers et de soldats. Il est assisté de six hommes

1. Ce conseil compte 120 membres et représente 30 unités dont celle de Kehl.
2. Fritz Maisenbacher, *Ein Strassburger Bilderbuch. Errinnerungen aus den Jahren 1870-1918,* Strasbourg, Selbstverlag, 1931, p. 199, Alfred Döblin, *Bourgeois et soldats,* Marseille, Agone, 2009, p. 43

de lois : notaire, avocat, juges[1]. Le conseil procède à l'expulsion des chefs de la police strasbourgeoise : Ruhmann, Schellen, Schlöme, et Brandt[2].

L'exercice du pouvoir au quotidien, une priorité : le ravitaillement

Si la révolution est à l'ordre du jour, ses modalités divisent profondément les protagonistes du mouvement des conseils. En témoigne les débats sur le fait de savoir si l'on doit hisser le drapeau rouge : elle est pour certains nécessairement allemande, pour d'autres elle est aux couleurs de la France et pour d'autres n'a pas de couleur nationale et nécessairement internationaliste. Il n'en faut pas moins exercer assurer au quotidien un certain nombre de tâches très prosaïques mais incontournables comme le ravitaillement, le maintien de l'ordre, le retrait des troupes et leur démobilisation.

Assurer le ravitaillement de villes au bord de la disette

Au début du mois de novembre, la situation dans les villes est catastrophique et la famine n'est pas loin. La prise du pouvoir par les conseils n'arrange en rien les choses. Désormais, les paysans considèrent qu'ils sont libérés des obligations auxquelles ils étaient soumis par l'État impérial. Pour eux la fin de la guerre, c'est la fin des réquisitions :

> Pommes de terre, viande, lait, fourrage, plus rien n'est livré dans les villes. Les paysans refusent de satisfaire aux ordres de réquisitions qui leur sont adressés par le personnel des offices municipaux de ravitaillement[3].

Garantir le ravitaillement s'impose aux conseils de soldats et d'ouvriers comme une priorité absolue. Un peu partout ; ils sont amenés à en prendre le contrôle comme à Sarreguemines ou à Strasbourg.

Contrôler le ravitaillement

À Sarreguemines le conseil d'ouvriers et de soldats crée en relation avec la municipalité une commission en charge du ravitaillement. Il décide, dès sa première réunion, le dimanche 10, de « confisquer tous les stocks de vivres existant dans l'arrondissement de Sarreguemines et de leur transport aux lieux de distributions habituels du ravitaillement pour

1. « Die Polizeigewalt in Strassburg », *Strassburger Post,* 11 novembre 1918.
2. Jean Knittel, « Souvenirs des journées révolutionnaires à Strasbourg », *L'Alsace française,* n° 45, vol. 6, 1923, p. 1035.
3. « Sitzung des Nationalrats Strassburg 13. Nov.1918 », *Strassburger Burgerzeitung,* 14 novembre 1918

la population». Tous les stocks de céréales et produits de minoterie, de l'association communale (*Kommunalverband*) et de l'Office des céréales de l'Empire (*Reichsgetreidestelle*) sont confisqués et mis à la disposition du Comité de ravitaillement. Les vivres stockés à l'intendance militaire et à la *Grossmarkthalle* (marché couvert) sont saisis. Cinq camions et le carburant nécessaire sont mis à la disposition du Comité de ravitaillement tandis que des «commandos d'ouvriers», renforcés par des soldats, sont organisés pour acheter des pommes de terre dans les communes rurales[1]. À Strasbourg, dès le lundi 11, le conseil publie un appel aux communes rurales pour les convaincre de poursuivre à tout prix leurs livraisons. Dans les jours qui suivent, il reçoit le soutien actif du Conseil national[2] qui adopte le texte d'un appel aux agriculteurs alsaciens-lorrains. Le 14 il crée une commission de ravitaillement composée de cinq délégués du conseil et de deux élus socialistes du conseil municipal qui intègre également les directeurs des cinq principaux organismes publics concernés par les questions de ravitaillement. Elle siège à la mairie et a pour mission de régler

> [...] toutes les questions concernant le ravitaillement, l'habillement, le chauffage et l'éclairage La présidence de la commission est confiée au député socialiste de Strasbourg Boehle. Il se voit attribuer des pouvoirs extraordinaires: «Il est seul autorisé à réquisitionner des vivres, des vêtements ainsi que tout autre objet de consommation journalière si l'intérêt public ou militaire l'exige. La gestion des biens militaires situés à Strasbourg ou dans les environs lui est confiée. Il est autorisé à charger des tierces personnes de la réquisition, sur présentation de bons signés par lui. Il est autorisé à faire arrêter sur le champ les personnes qui contreviendraient aux prescriptions concernant les réquisitions». Au-delà «la commission de ravitaillement surveille l'exportation des vivres et délivre, sur demande, des permis d'exporter», Seul «Les vivres de bouche et de voyage peuvent être librement exportés»[3].

Maintenir l'ordre, une condition de l'exercice du pouvoir

Maintenir l'ordre s'impose avec le début du mouvement. *Ruhe und ordnung,* calme et ordre s'affiche un peu partout sur les murs des villes.

1. Voir sur cet épisode Henri Nominé, «Sarreguemines au pouvoir des conseils d'ouvriers et de soldats» supplément aux *Cahiers sarregueminois,* 1966, p. 4-14.
2. Assemblée qui regroupe les élus au Landtag d'Alsace-Lorraine constituée en tant que Conseil national le 10 novembre
3. «Bekanntmachung *Strassburger Post,* Mittags Ausgabe 15 novembre 1918». Communiqué signé Comité central des conseils ouvriers et de soldats Straub et Rebholz,

Dès le 9 à Metz, le premier conseil constitué dans la région, rappelle que «Le calme est le premier devoir des citoyens et des soldats».

Dans les trois départements

Dans le Bas-Rhin à Saverne, le président du conseil et le maire se félicitent que «le calme et l'ordre n'aient été troublés nulle part» et déclarent qu'ils «ont une confiance absolue dans leurs concitoyens qui ne se laisseront pas aller à des désordres[1]». À Schiltigheim, le conseil formé le 13 explique qu'il «prendra soin du calme et de l'ordre, la main dans la main avec la municipalité»[2]. À Haguenau, dès 8 heures du soir, les jeunes de moins de 18 ans ne doivent plus sortir. Pour les adultes le couvre-feu est à 10 heures[3]. Dans le Haut-Rhin, à Colmar, le 14, le conseil des ouvriers et soldats publie prend des décisions proches publiées sous forme d'un avis à la population. Il demande que toutes les armes et munitions lui soient remises avant le 16 sous peine d'arrestation. Seuls en sont exempts les employés chargés de la sécurité (*Sicherheitsbeamten*), les membres de la garde civique et les chasseurs munis d'un permis de chasse[4]. «Concitoyens, camarades: le calme est la condition pour que l'on mène à bien le nouvel ordre» proclame le conseil de soldats de Mulhouse[5]. Ce conseil demande aux parents de tenir les enfants et les adolescents à l'écart des rues. Il interdit les rassemblements sur la voie publique. Le couvre-feu est fixé à 10 heures. L'accord préalable du conseil est requis pour toute personne qui désire organiser un rassemblement. Ces mesures résultent d'une décision du conseil de soldats même si conseil et municipalité se sont mis d'accord sur l'attribution au maire de tous les pouvoirs de police publique[6]. En Moselle, à Forbach le conseil en concertation avec le maire s'attache à «assurer le maintien de l'ordre et de la sécurité». Par la suite il adopte le principe de la peine de mort pour toute participation à des actions de pillage. Apparemment il est vrai, si l'on considère l'importance de ceux-ci dans la ville sans succès[7].

1. Jacques Granier, *Novembre 1918 en Alsace : album du cinquantenaire,* Strasbourg, Dernières Nouvelles de Strasbourg, 1969, p. 99.
2. «Schiltigheim, 12. Nov.», *Freie Presse,* 15 novembre 1918.
3. Jacques Granier, *Novembre 1918 en Alsace, op. cit.*, p. 147.
4. «Colmarer Stadtnachrichten», *Freie Presse* 13 novembre 1918 et Gebweiler Volkszeitung, 14 novembre 1918.
5. «Die Vorgänge in Strassburg», *Freie Presse,* 11 novembre 1918.
6. «Anordung des Soldatenrats», *Ober Elsassisches Landeszeitung,* 13 novembre 1918.
7. Henri Wilmin, «La révolution de novembre 1918 à Forbach» in Mémoires de l'Académie nationale de Metz, 1992, p. 99-106, p. 101.

Dans les deux métropoles de Metz et de Strasbourg

À Metz, le conseil des ouvriers et soldats informe : « Un conseil de soldats et d'ouvriers s'est formé à Metz. Il se propose de veiller dans le pays à la sécurité publique[1]. » Le conseil d'ouvriers et de soldats s'adresse également aux troupes combattantes, leur rappelle que le conseil, c'est « constitué pour maintenir l'ordre et le calme dans la région et compte sur leur soutien » et les appelle « au maintien de l'unité entre tous pour se préserver du pire » et conclut que jusqu'à la signature dans un temps très proche du cessez-le-feu le front doit être maintenu[2].

À Strasbourg Johannes Rebholz qui vient d'être porté à la tête du conseil ouvrier et de soldats déclare sur la place Kleber, devant l'Aubette : « le moment étant trop grave pour que l'on puisse tolérer tout acte de désordre »[3]. Dans le même esprit, le premier appel public du conseil réglemente la vie de la cité :

> La vie publique doit se dérouler comme d'habitude. Théâtres et cinémas restent ouverts comme à l'accoutumée. Les cafés seront fermés à 10 heures. Après 11 heures, tous les citoyens doivent être chez eux. Seuls ceux qui sont en possession d'une autorisation du conseil des ouvriers et des soldats pourront circuler après 11 heures[4].

Toujours dans le même ordre d'idée, les conseils essaient d'établir un contrôle sur les armes. À Strasbourg :

> Tous ceux qui sont en possession d'armes ou de munitions doivent les rapporter contre quittance. Des mesures seront prises contre ceux qui ne le feraient pas, qui cacheraient ou vendraient des armes. Seules, les patrouilles militaires et gardes civiques sont autorisées à porter des armes et éventuellement à y recourir[5].

L'exercice du pouvoir dans les usines et les casernes à l'épreuve des conseils

Dans les usines

Dans les usines, il n'y a pas à notre connaissance remise en route d'entreprise par les travailleurs ou sous leur contrôle. Quand il y a des conseils ouvriers ils s'investissent dans la gestion de leur ville en relation avec les conseils de soldats dans les tâches de ravitaillement, de maintien de l'ordre. Certes un certain nombre de revendications ouvrières sont

1. Rapporté dans Jean François Lassagne, « Novembre 1918 en Lorraine annexée », p. 179-193, p. 185 in Françoise Olivier-Utard, *De l'Allemagne à la France : histoire du mouvement ouvrier en Alsace-Lorraine, op. cit.*
2. « Metz, 9. Nov. », 11 novembre 1918.
3. « Die Vorgänge in Strassburg », *Strassburger Post,* 11 novembre 1918.
4. « An die Bürgerschaft der Stadt Strassburg », *Freie Presse*, 11 novembre 1918.
5. *Ibid*.

pressantes et dans un certain nombre d'entreprises c'est la cessation du travail, la grève qui est à l'ordre du jour. Elles restent cependant pendant la période révolutionnaire rares – Algrange, Rombas, Hagondange dans le bassin sidérurgique lorrain – et l'exception remarquable des cheminots. La grève éclate dans la journée du 12 à Colmar, le 13 au matin à Strasbourg et menace à Mulhouse et à Metz. Le Conseil central des ouvriers et soldats de Strasbourg s'inquiète immédiatement et craint de voir tous ses efforts en matière de ravitaillement et de retrait des troupes menacés si la grève se prolonge et se généralise. Interpellé par la direction des Chemins de fer d'Alsace Lorraine, le président du conseil ouvrier de Strasbourg et député au Landtag, le socialiste Laurent Meyer, intervient comme médiateur. Les grévistes obtiennent dans la journée d'importantes concessions : payement des arriérés de salaire, indemnité de vie chère, garantie de l'emploi et reconnaissance de leur Fédération syndicale. A aucun moment semble-t-il n'a été envisagé la possibilité de remettre les trains en circulation par les cheminots eux-mêmes ou sous leur contrôle. Les urgences portent sur les rémunérations et l'emploi comme pour les sidérurgistes lorrains.

La prise en charge de la démobilisation dans les casernes

Certains conseils de soldats se montrent beaucoup plus radicaux et prennent directement en main leurs unités pour assurer dans les meilleures conditions leur retrait et leur démobilisation dans les meilleures conditions. À Strasbourg le conseil de soldat organise l'accueil des soldats démobilisés, souvent de leurs propres initiatives. Spontanément, en général, ils se précipitent d'abord au tribunal, siège du conseil central d'ouvriers et de soldats. Un premier accueil y est organisé qui les redirige ensuite vers la rue Brûlée :

> Le premier geste des soldats de passage ou en perdition, des démobilisés qui vagabondent sans feu ni lieu, fut, tout naturellement, de s'adresser à leur conseil de soldats. Et ces conseils, très conscients de ce qui compte dans l'existence, avaient alors fait installer plusieurs roulantes au rez-de-chaussée du tribunal. On y mangeait, on s'y réchauffait sans que nul ne pose de question, et par là même des questions que l'on se posait se trouvaient résolues[1].

Ils sont ensuite orientés vers un bureau mis en place par le conseil au 11 de la Brandstrasse (rue Brûlée), dans les locaux du gouverneur militaire, pour accueillir les soldats qui se sont spontanément « démobilisés ». Ils doivent passer par ce bureau, afin d'être affecté dans les unités

1. Alfred Dôblin, *op. cit.*, p. 171.

de la ville chargées de leur fournir du ravitaillement et d'organiser leur rapatriement[1].

De son côté toujours à Strasbourg, le conseil de soldats de l'hôpital militaire (*Lazarett*) prend en charge l'évacuation des malades militaires soignés à Neudorf dans les bâtiments de l'orphelinat, à l'école Sainte-Anne, à la maison des sœurs de la Croix et au Vereinshaus. Tous les blessés et malades sont automatiquement évacués vers d'autres régions allemandes, à l'exception de ceux qui viennent juste d'arriver du front ou qui sont de nationalité alsacienne-lorraine. Pour mener à bien l'évacuation des malades, des wagons sont mis à la disposition du conseil de soldats à la gare de Neudorf[2].

À Colmar, le conseil de soldats de l'Etappen Kommandantur 43 prend en charge toutes les opérations de ravitaillement et de transfert des troupes du front des Vosges en Allemagne[3]. À Mulhouse, la démobilisation des troupes est assurée par le conseil de soldats du 30e DRBV à qui les pleins pouvoirs en la matière ont été confiés. Il s'occupe aussi bien des permissions, que de la libération de certains soldats ou encore du transport et de la circulation des troupes[4].

Les stocks militaires : un bien commun

Dans certaines casernes les conseils de soldats s'approprient les stocks pour subvenir à leurs besoins. Ils procèdent eux-mêmes à l'expropriation, à la répartition et à la vente du matériel militaire pour subvenir à leurs besoins, régler les soldes et leurs primes de départ et éventuellement les salaires des civils réquisitionnés dans le cadre du Vaterländischer Hilfsdienst, service d'aide patriotique. À Rosheim, par exemple, le conseil de soldats autorise les ouvriers réquisitionnés dans le cadre du Hilfsdienst qui n'ont pas touché leur paye à vendre une partie du matériel militaire[5]. À Eimeldingen, village badois en face de Huningue, le conseil de soldats qui gère les villages d'Eimeldingen, Oetlingen, Märkt, Efringen-Kirchen, Fischingen et Binzen vend le matériel militaire à des prix dérisoires[6]. Il en va de même à Sierentz, du côté alsacien où le conseil de soldats organise lui-même les ventes : trois baraques de bois sont vendues pour 150 marks, 3 000 stères de bois de

1. « Die Revolution in Strassburg », *Strassburger Post,* 11 novembre 1918.
2. Robert Heitz « La petite histoire, novembre 2018 », *La vie en Alsace,* t. 15, novembre, 1937, p. 233-237, p. 234.
3. « Colmar Informateur », 14 novembre 1918, AG 16 N 1312.
4. « Mulhouse Informateur », 15 novembre 1918, AG 16 N 1312.
5. Charles Spindler, *L'Alsace pendant la guerre, op. cit.,* 12 novembre 1918, p. 716
6. « Huningue Informateur », 20 novembre 1918, AG 16 N 1312.

la forêt de la Hardt à 10 marks la voiture. Les canons sont à 30 marks et les mitrailleuses à 5 marks. À Mulhouse, la ville rachète pour 260 000 marks d'outils au Pionier Park, le stock du génie. À Strasbourg, raconte Robert Heitz, le conseil de soldats de son unité procède à la répartition du stock de vêtements, des marchandises disponibles et de l'argent de la cantine entre les soldats[1]. À Sarreguemines, l'une des premières mesures du conseil de soldat est de confisquer les caisses de toutes les unités militaires de la ville. Quand se constitue un peu plus tard un conseil d'ouvriers et de soldats les sommes saisies lui sont transmises[2].

Conclusion

L'expérience n'est que de courte durée et reste limitée, douze jours au maximum, c'est quand même un peu plus que «Les dix jours qui ébranlèrent le monde» de John Reid pour la révolution de l'octobre russe de 1917 mais moins que les cent jours de la Commune de Paris et bien plus que les trois jours de la révolution de juillet 1830 – les Trois glorieuses – ou de la révolution de 1848 en France. Rosa Luxemburg avait vu juste quand elle écrivait :

> Derrière l'Alsace-Lorraine il y a quatre millions de baïonnettes françaises et dans les questions d'annexions bourgeoises les baïonnettes sont de loin plus importantes que les manifestations morales[3]

…mais aussi révolutionnaires !

L'autogestion, au sens de mise en marche de l'appareil de production, est absente des préoccupations. Les conseils cependant interviennent dans l'ordre économique, contrôlent du ravitaillement et dans certaines casernes assurent leur gestion au quotidien. Ils sont aussi partie prenante du bon fonctionnement des territoires où se trouvent leurs casernes. Leur action révèle surtout l'extraordinaire capacité d'auto-organisation et d'initiative de simples soldats et d'ouvriers. Elle a été forgée, développée à travers des décennies de lutte, d'organisation à travers la social-démocratie allemande : associations, syndicats, parti. Cette puissance est paradoxalement reconnue par l'État quand il rappelle du front un certain nombre de responsables syndicaux dans des unités militaires de leurs villes d'origine fin 1916 ou encore au même moment la loi du 5 décembre 1916, dite du *Vaterländischer Hilfsdienst* (service d'aide à la

1. Robert Heitz, *Souvenirs de jadis et de naguère, op. cit., p.* 61.
2. Henri Nominé, art. cité.
3. Cité dans Haupt Georges, Loewy Michel, Claudie Weill, *Les marxistes et la question nationale,* Paris, François Maspero, 1974, p. 165.

patriotique)[1] avec la création dans les entreprises de comités d'usines (*arbeiterausschuss*) et de délégués ouvriers (*vertauensmänner*) introduit

> [...] des organes d'arbitrage paritaires et favorise la coopération entre employeurs et employés dans le contexte d'un système politique autoritaire difficilement accessible, la possibilité d'une parole, mais surtout d'une pratique démocratique[2].

Le mouvement est brisé certes avec l'arrivée des troupes françaises mais dans les années qui suivent la lutte continue. Les deux années qui 1919 et 1920 sont marquées par des grèves répétées qui en font un véritable «biennio rosso», deux années rouges, comparables à celles que connaît l'Italie au même moment[3]. Les revendications portent sur les salaires et les conditions de travail mais aussi la défense du système des comités d'usine et de délégués ouvriers hérité du Vaterländischer Hilfsdienst et maintenu par les accords du 15 novembre Legie /Stinnes. Leur maintien est au cœur de toute une série de grèves fin 1918 et de la première moitié de l'année 1919 : houillères de Wendel à Petite-Rosselle en décembre 1918 puis début 1919, DMC à Mulhouse fin février début mars, long mouvement de près de deux mois chez De Dietrich dans le Nord de l'Alsace en mai-juin 1919. L'État cède finalement en ouvrant la possibilité dans certaines entreprises de maintenir ces dispositions qui cependant ne furent jamais appliquées du fait de la permanence de l'opposition patronale[4].

1. Le Vaterländischer Hilsdienst permettait la réquisition d'ouvrier dans le cadre de l'effort de guerre et en contrepartie rendait obligatoire la mise en place de comités ouvriers d'au moins cinquante salariés dans les entreprises relevant de l'économie de guerre. Cette mesure trouve son prolongement dans les November Abkommen entre patrons et syndicats puis dans l'introduction des comités d'établissement en 1920.Voir en français Bernd Zielinsky, «Sur les origines historiques et théoriques de la codétermination dans les entreprises allemandes», *Le Mouvement social,* 2015, n° 250, p. 97-114. Codéterminanation, mitbestimmung, un élément fondateur de l'État social allemand et en allemand pour revenir aux sources Max Chiper, «Vom Arbeiterausschuss bis zum Betriebsrat», *Sozialistische Monatsheft,* n° 5, 1919, p. 440-448. Les conseils ouvriers d'entreprise sont intégrés dans la Constitution de Weimar, art 165 et font l'objet d'une loi du 4 février 1920.
2. Bénédicte Zimmemann, compte rendu de Sandrine Kott, *L'État social allemand : représentations et pratiques,* Paris, Belin, 1995, *Genèses,* n° 27, 1997, p. 162-163.
3.Voir notre chapitre «Un biennio rosso alsacien-lorrain» dans Jean-Claude Richez, *op. cit.* , 2019, p. 192-211 et dans François Olivier-Utard (dir.), *De l'Allemagne à la France le mouvement ouvrier en Alsace-Lorraine (1890-1920),* Strasbourg, Société savante d'Alsace, 2018 les contributions de Vincent Biguet, Jean François Lassagne, Joseph Schmauch et Léon Strauss, p. 265-302 ainsi que Pierre Schill, «Entre France et Allemagne : grèves et mouvement ouvrier mosellan (1918-1923)», *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique,* 2003, http : //journals.openedition.org/chrhc/1426 ; DOI : https : //doi.org/10.4000/chrhc.1426.
4. Léon Strauss, «Alexandre Millerand, François Simiand et la politique sociale de l'administration française en Alsace-Lorraine» dans Françoise Olivier-Utard (dir.), *De l'Allemagne à la France le mouvement ouvrier en Alsace-Lorraine (1890-1920), op. cit.*, p. 308

Au-delà cette revendication du maintien des comités d'usine et de délégués ouvriers reste très présente à travers celle de la reconnaissance du syndicat dans l'entreprise. Se font jour aussi des demandes de nationalisation d'entreprises : charbonnages lorrains, mines de potasse d'Alsace ou réseau des Chemins de fer d'Alsace Lorraine. De leur côté les métallos bas-rhinois avancent la revendication de « contrôle ouvrier ». Elle est d'abord portée à l'automne 1920 par les ouvriers de la SACM à Illkirc -Graffenstaden. Ils réclament :

> Le droit de contrôle des entreprises industrielles, afin de vérifier la « situation » et la « participation au conseil de surveillance », revendication reprise ensuite par le syndicat des « métallos » d'abord au niveau départemental, puis au niveau national[1].

Cette aspiration au contrôle par les ouvriers se perpétue et se réalise, certes de façon très indirecte, en basculant de l'autogestion à ce qui rassemble plus à de la cogestion, avec la conquête électorale par le Parti socialiste des grandes villes d'Alsace dans l'entre-deux-guerres et la mise en œuvre de politiques de socialisme municipal au service des travailleurs avec Jacques Peirotes à Strasbourg de 1919 à 1929, Auguste Wicky à Mulhouse de 1925 à 1940, Édouard Richard à Colmar de 1935 à 1940 auxquels on peut ajouter le communiste Charles Hueber à Strasbourg de 1925 à 1935[2]. Tous les quatre ont été des figures importantes du mouvement des conseils en novembre 1918.

Pour aller plus loin

Jean-Claude Richez, *Une révolution oubliée. Novembre 1918 : la révolution des conseils des ouvriers et de soldats en Alsace-Lorraine,* Paris, Syllepse, 2020.

De l'autodéfense sanitaire dans l'éducation

Théo Roumier

La reprise des cours le lundi 2 novembre 2020 s'est faite dans l'inquiétude, la colère, l'exaspération. Spontanément, des personnels se sont mobilisés, ont débattu, échangé dans une horizontalité démocratique s'opposant à la verticalité et l'arbitraire d'un pouvoir ministériel méprisant autant que dangereux et irresponsable. La grève du 10 novembre en est la conséquence.

1. « Rapport de police », 20 octobre 1920, ADBR 280 368.
2. Voir Stéphane Jonas et Jean-Claude Richez, « Le socialisme municipal », dans Jean-Claude Richez et col., *Jacques Peirotes et le socialisme en Alsace,* Strasbourg, BF, 1989, p. 141-166.

Ce lundi 2 novembre devait être dédié à échanger, se recueillir et organiser l'hommage à notre collègue Samuel Paty. La décision du ministère Blanquer, un vendredi soir, de bouleverser ce temps nécessaire a été vécue comme une marque de mépris institutionnel par de très nombreux personnels de l'Éducation nationale. Encore aujourd'hui, les personnels sont en attente de ce temps d'échange.

Dans un contexte de reprise épidémique grave, les conditions sanitaires du retour dans les écoles et établissements décidées par le ministère ont été stupéfiantes par leur insuffisance et ont déclenché l'inquiétude, l'exaspération et la colère de celles et ceux qui font vivre concrètement et au quotidien le service public d'éducation.

À part ouvrir les fenêtres, rien ne distinguait la matinée du lundi 2 novembre de la veille des congés de Toussaint. Les annonces de désinfection renforcée butaient sur l'absence de recrutement. La limitation du brassage des élèves se fracassait sur l'absence de réduction des effectifs de classe et d'établissement.

Exigence démocratique

Dès le lundi 2 novembre les personnels se mobilisaient, principalement dans le second degré : assemblées générales, réunions d'information syndicale imposées hors délai de rigueur, débrayages, grèves… Des lycéennes et lycéens bloquaient leurs établissements et étaient violemment réprimé·es par la police.

L'Île-de-France et particulièrement le département de Seine-Saint-Denis étaient au cœur de ces mobilisations. Mais elles ont bel et bien été présentes partout. Appuyées bien sûr par des équipes syndicales, elles ont reposé sur une certaine spontanéité et l'exigence démocratique de reprendre le temps refusé et confisqué. L'horizontalité de ces mobilisations, étalées sur toute la semaine du 2 au 6 novembre, sa dimension autogestionnaire, s'opposait à la verticalité et à l'arbitraire du pouvoir ministériel. À la morgue et au mépris désormais coutumier du ministre Blanquer s'ajoutait l'irresponsabilité face à l'épidémie.

Irresponsabilité encore quand le 5 novembre, le ministre annonce un aménagement de protocole ne comprenant que les seuls lycées, excluant les écoles et les collèges, et dont la soi-disant règle du « 50 % » se fait sans garanties ni moyens. D'où l'appel généralisé à la grève le 10 novembre.

C'est bien leur autodéfense sanitaire qu'exercent aujourd'hui les personnels du secteur de l'éducation (qu'il s'agisse des enseignant·es comme des personnels de vie scolaire, d'entretien et de service, de santé…). Et cela s'est traduit par des contre-protocoles sanitaires

élaborés collectivement où revenait la nécessité de limiter les effectifs présents afin que les écoles et les établissements ne se transforment pas en clusters à répétition. Où des adaptations liées à l'exercice concret des différents métiers de l'Éducation nationale étaient débattues, discutées et prises en compte collectivement. Ce sont celles et ceux qui travaillent et qui se mobilisent qui sont responsables.

Car il s'agit bien d'éviter à tout prix la fermeture pure et simple face à la progression de la maladie et de maintenir la continuité du service public d'éducation.

Pour l'école des filles et fils de premier·es de corvée

C'est quelque chose d'important : les personnels, et les enseignant·es notamment, se mobilisent parce qu'elles et ils savent que le précédent confinement et sa prétendue «continuité pédagogique» a en réalité creusé les inégalités sociales et scolaires.

Oui, les mobilisations en cours relèvent bien de l'autodéfense sanitaire, mais elles sont aussi un engagement pour l'école des filles et fils de premier·es de corvée.

Que les équipes éducatives du 93 soient mobilisées découle de cela : ce n'est pas un hasard si dans ce département une journée de grève, appelée par une intersyndicale très large, était déjà programmée le 17 novembre pour un plan d'urgence dans l'éducation face à la crise sociale et sanitaire.

Cet engagement est également présent dans les contre-protocoles sanitaires des personnels : lorsque ces derniers ne se limitent pas aux demi-groupes en classe mais pointent également les jauges d'établissement c'est parce qu'ils ne pensent pas en termes uniquement «corporatifs» mais aussi en termes de choix de société. Ce sont les effectifs des établissements qu'il faut diviser de moitié, et pas seulement les groupes classe. Parce que le «brassage» des élèves ne s'arrête pas aux classes : il y a les couloirs, les cantines, les espaces aux abords des établissements, les transports en commun… et bien sûr les familles des élèves !

Dans le contexte sanitaire et social actuel, l'action sur le lieu de travail s'articule ici pleinement à une mobilisation de société : celle qui inscrit les luttes de l'éducation dans celles des classes populaires pour l'égalité, la justice et la dignité.

9 novembre 2020

Source

Autogestion : *https://autogestion.asso.fr/*

Santé : le contre plan du Collectif inter-hôpitaux

En septembre 2019, 2 300 professionnel·les de santé fondaient un collectif pour réclamer des États généraux de l'hôpital public et s'organisaient dans un Collectif inter-hôpitaux. Ils et elles réclamaient, sept mois avant la crise sanitaire provoquée par le Covid19 «la réévaluation des filières de soins, nécessitant l'ouverture de lits pour l'aval des urgences», «l'embauche en nombre suffisant de personnels soignants, de travailleurs sociaux et de secrétaires», et une «revalorisation des salaires».

Depuis, de nombreux Collectifs inter-hôpitaux (CIH) se sont créés dans toute la France. Plus récemment, le CIH a produit un véritable contre-plan très détaillé de propositions de réorganisation de l'hôpital et du système de santé qui est consultable sur son site www.collectif-inter-hopitaux.org/. Nous proposons ci-après des extraits de ce contre-plan. Au moment du Ségur de la santé de juillet 2020 qui s'est achevé sur une grave défaite des personnels soignants sur leurs revendications, ce contre-plan constituait une contribution importante pour des objectifs unifiant de lutte, une base pour la construction une alliance de mobilisation des personnels soignants, administratifs et d'entretien – usagers sur laquelle aurait pu se construire pour faire plier le gouvernement. Cette chance n'a pas été saisie. Le système de santé poursuit son effondrement.

Patrick Le Tréhondat

Organisé en cinq documents, transformation et valorisation des métiers soignants, les personnels médicaux, investissement et financement, simplification et organisation du quotidien et fédérer les acteurs de la santé dans les territoires au service des usagers, le contre-plan détaille dans chaque chapitre diagnostic et propositions du Collectif. Concernant l'organisation de l'hôpital, le CIH indique que :

> La hiérarchie hospitalière doit évoluer vers moins de strates, de transversalité et vers un recentrage sur les services. La gouvernance doit pouvoir redonner la parole et l'expertise aux professionnels de terrain aux personnels médicaux et paramédicaux, avec une direction tripartite administrative, médicale et paramédicale. Le cadre de santé est un interlocuteur privilégié au centre de l'organisation de travail aux côtés du chef de service. À l'interface de tous les métiers de l'hôpital, il doit retrouver son leadership et sa plus-value réelle sur

le terrain des soins, aux côtés des équipes de travail, avec les outils adéquats pour mener à bien sa mission. La responsabilité du service est assurée par un binôme médical et paramédical élu (pas obligatoirement un U en CHU) pour un mandat de quatre ou cinq ans avec une formation adaptée et du temps dédié. L'organisation du service est définie par le conseil de service élu. Participer à la gouvernance hospitalière suppose de recevoir une formation sur le fonctionnement du système de santé et de l'hôpital et que les compétences liées à cette participation soient reconnues. L'autogestion d'équipes stabilisées doit être recherchée dans les tâches administratives (planning, renseignement de l'activité, etc.). En responsabilisant les équipes dans la vie du service et en dégageant les encadrants de tâches chronophages sans plus-value, les cadres de santé pourront se concentrer sur ce qui fait sens en management : exercer son leadership clinique, accompagner et évaluer les compétences, promouvoir les carrières, proposer des organisations efficaces et parfois innovantes, favoriser la communication et le débat d'idées, participer à la veille documentaire et à la construction de données probantes, etc.

Plus loin, le CIH précise que :

La gouvernance de l'hôpital est assurée par un trio : directeur d'hôpital, directeur médical, directeur paramédical d'une part en lien avec un représentant élu des usagers et le doyen pour les CHU, d'autre part. La gouvernance travaille en lien étroit avec le président de la commission des usagers. Le représentant des usagers aura voix consultative sur les questions managériales et budgétaires.
Le président de CME [commission médicale d'établissement] devient « directeur médical », le président élu de CSIRMT [Commission des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques] devient « directeur paramédical ». Ils ont des moyens dédiés pour l'exercice de leurs missions.
Les présidents de toutes les commissions sont élus (CME, CSIRMT, CDU)
En cas de désaccord au sein de la gouvernance persistant malgré la concertation, l'arbitrage est fait par une tutelle externe (conseil de surveillance). La loi donnant systématiquement la décision au directeur et non au président

Rénover le management

La direction du service est assurée par un binôme responsable médical élu pour un mandat de quatre ou cinq ans/ responsable paramédical, médecin / cadre de santé avec une formation adaptée et du temps dédié
L'organisation du service est définie par le conseil de service élu

Prendre en compte les propositions du binôme responsable pour la construction du tableau des emplois et la détermination du nombre de soignants nécessaires permettant de fidéliser les équipes et avoir des effectifs stables en décorrélant le nombre d'agents au nombre de lits pour favoriser le lien ville / hôpital et l'émergence de nouvelle prise en charge et en prenant en compte l'absentéisme qui désorganise et la formation des personnels tout au long de leur carrière, avec du temps dédié.

Le pouvoir décisionnaire doit être équilibré entre gestionnaires, médecins, personnels hospitaliers et représentants des usagers. Son objectif ne doit pas être déterminé par la logique financière ou d'activité.

Les organisations doivent être centrées sur la mission de soin. Elles doivent valoriser l'humanisation des soins et être simplifiées.

La question du mode de gestion démocratique de l'hôpital est encore discutée plus loin :

La démocratie participative doit être le processus privilégié pour prendre les grandes décisions dans un objectif de bien commun partagé au sein de l'hôpital. Le management doit être bienveillant et la communication renforcée et transparente. Chaque projet doit être présenté aux personnels et représentants des usagers qu'il concerne puis une clause de «revoyure» à distance de la mise en place du projet doit être systématique

La gouvernance hospitalière doit partir du principe que la seule unité pertinente pour définir et mettre en œuvre la politique médicale est le service de spécialité constitué de l'ensemble de son personnel qui s'organise autour d'une même activité clinique, médico-technique ou technique (blanchisserie, cuisines, informatique, sécurité…). Les pôles et strates médico-administratives supplémentaires engendrent de la démotivation par leur absence de cohérence clinique et en éloignant le terrain de la décision.

Les services doivent être gérés comme des collectifs interprofessionnels à la fois solidaires et créatifs, respectueux de chaque professionnel. L'autonomie des professionnels doit être respectée. Les soignants doivent avoir un rôle dominant dans l'organisation de leur travail. Source d'innovation, le travail collaboratif avec les associations des usagers doit être engagé

Les services doivent être gérés comme des collectifs interprofessionnels à la fois solidaires et créatifs, respectueux de chaque professionnel. L'autonomie des professionnels doit être respectée. Les soignants doivent avoir un rôle dominant dans l'organisation de leur travail. Source d'innovation, le travail collaboratif avec les associations des usagers doit être engagé

Sur la question de la qualité de vie au travail :

Nul besoin de réexpliquer ici la dégradation de la qualité de vie au travail des hospitaliers. La qualité de vie au travail d'un soignant est intimement liée à la qualité perçue de son travail, aux conditions dans lesquelles les compétences et expertises peuvent s'exercer, aux possibilités d'exprimer ses idées, ses opinions, ses difficultés. Beaucoup d'autres facteurs peuvent avoir une influence sur cette qualité de vie au travail et recoupent, en transversal, toutes les propositions de cette contribution. La question de l'environnement de travail et de la qualité du mobilier et du matériel est aussi un facteur essentiel de travail effectué dans de bonnes conditions. La question de l'évaluation de cette qualité de vie au travail reste majeure, particulièrement la méthode d'évaluation, ses fondements et l'établissement des critères de «bon travail», le plus souvent extraits du contexte dans lequel il est produit. La démocratie sanitaire passera par la discussion des critères de réalisation des soins par l'ensemble des intervenants, travailleurs et patients. Les critères de qualité de vie au travail et de qualité du travail doivent être définis par les professionnels et faire l'objet d'une auto-évaluation tous les ans.

Suivent des propositions :

59. Le temps des réunions d'unité et de service doit être inclus dans le temps de travail. Chaque corps de métier doit pouvoir y participer et exprimer son point de vue librement. Les horaires de réunion doivent respecter la qualité de vie des personnels et ne pas dépasser le cadre de 8h30 à 18h30.

61. Les projets d'unités de soins et de service sont discutés et votés par tous les membres du service (voir pilier 3).

62. Un budget «équipes» doit pouvoir permettre d'organiser des activités d'équipes à même de participer au bien être au travail, au team building, à l'intelligence collective.

63. Le personnel de tous les établissements hospitaliers est appelé à se prononcer sur ses conditions de travail, sur la qualité du management, sur les possibilités de formation et de développement professionnel, sur sa motivation et satisfaction au travail, sur la gestion des erreurs et incidents, sur la qualité des soins délivrés.

64. Évaluation qui doit se faire tous les ans et intégrer les critères de certification des hôpitaux, avec un label type «magnet hôpital» qui oblige les établissements à être performant dans ces domaines : conditions de travail, attractivité, QVT, Qualité perçue du travail, offre sociale d'accompagnement des agents…

65. Le télétravail doit respecter aussi la qualité de vie en définissant avec le professionnel des horaires stricts, fournir le matériel nécessaire, particulièrement un téléphone professionnel. De même le droit

à la déconnexion doit être reconnu avec absence d'obligation de lire ses emails en dehors des horaires de travail.

Sur la gestion de la Sécurité sociale

L'État est le garant de la Sécurité sociale mais non le gestionnaire. La «gouvernance» doit être revue en donnant une place aux professionnels de santé et aux usagers qui devront siéger de plein droit au conseil de la Caisse nationale de l'assurance-maladie (CNAM) et dans les instances et comités qui en dépendent. Une de ces instances, réunissant les représentants des assurés sociaux, des associations d'usagers et des représentants des professionnels de ville et de l'hôpital, sera dédiée à la définition et à la réévaluation régulière du panier de prévention, de soins et de services. Ce «panier solidaire 100 %» prendra en compte les données scientifiques présentées par la Haute autorité de santé (HAS) et les sociétés savantes. De même les représentants des usagers devraient participer aux négociations conventionnelles avec les organisations professionnelles. Les dépassements d'honoraires des professionnels sont actuellement justifiés par la sous-valorisation des tarifs officiels remboursés par la Sécurité sociale. Il convient de revoir les tarifs des actes et honoraires.

Dans les documents du CIH, la question des médicaments est également abordée :

La transparence est nécessaire

Il faut fixer pour des médicaments vitaux innovants, un prix public permettant un accès universel en recourant si besoin à la clause de la licence d'office (autorisant un pays à faire fabriquer un médicament sous licence à un prix adapté à ses moyens).

Il faut obtenir la transparence des coûts de recherche, développement et production, la traçabilité des financements publics et privés tout au long du circuit de recherche et développement et production des produits de santé.

Il faut mettre en place une clause du «juste prix» lors des négociations entre unités de recherche publiques et industrielles pour le développement de nouveaux médicaments et d'exiger le respect rigoureux des critères de brevetabilité des inventions en santé quand les conditions de santé publique l'exigent.

Il faut exiger la transparence et la publicité dans les négociations au niveau du comité économique des produits de santé (CEPS) [...].

- Contrôles de la production et des stocks de médicaments et dispositifs médicaux ;
- Constitution de stock de six mois pour les médicaments vitaux ;
- Établissement public de santé permettant la production ;

■ Déclaration du coût de la recherche et développement pour toute nouvelle molécule disponible ;

■ Évaluation post-AMM [autorisation de mise sur le marché] par une structure publique indépendante/

Dans le chapitre « Fédérer les acteurs de la santé dans les territoires au service des usagers », la proposition de maison de santé est avancée :

Enfin il est primordial d'intégrer tous les patients et usagers dans des pratiques de santé communautaires, et les inclure dans les débats de la démocratie sanitaire.

■ Refonte des modes de décision du financement à tous les échelons (de l'assurance-maladie jusqu'au niveau de recours aux soins), en y associant professionnels de santé et usagers, avec notamment un changement de la gouvernance de l'hôpital pour une direction équilibrée associant personnel médical et non médical, administratifs et usagers.

■ Développement des maisons de santé pluri-professionnelles libérales et centres de santé salariés, qui doivent avoir un même « cahier des charges ».

■ Il s'agira de développer des maisons de santé plur-professionnelles libérales et centres de santé salariés, pour répondre aux besoins de la population, satisfaire les aspirations des professionnels à travailler en groupe et avec différents professionnels de santé ou du secteur médico-social. Cette activité d'équipe permet la mise en œuvre de politiques territoriales de santé.

Ces nouvelles structures doivent avoir un même « cahier des charges ». En cas de rémunération à l'acte, la prise en charge à 100 % par l'assurance maladie obligatoire, la pratique du tiers payant et l'absence de dépassement doit en être la règle pour éviter les renoncements aux soins, actuellement évalués à 30 % dans les populations les plus socialement vulnérables. L'activité de ces structures de soins primaires doit répondre aux besoins de leur patientèle, mais également aux besoins de la population de leur territoire, assurant notamment des missions de prévention et de promotion de la santé. Elles doivent également assurer la permanence des soins pour désengorger les urgences.

Elles doivent être un lieu de formation des professionnels de santé, ainsi qu'un lieu de recherche en santé primaire.

2020

▶ *Encyclopédie internationale de l'autogestion,* Robi Morder, « Élections à la Sécurité sociale : une histoire ancienne », t. 4.

Les coopératives de Saint-Claude et La Fraternelle

Pour entreprendre la visite des institutions socialistes de Saint-Claude, il existe un point de ralliement par lequel il est absolument nécessaire de passer : la Maison du peuple. C'est d'ailleurs en cet endroit que les camarades convoqués par la CGT avaient reçu rendez-vous.

Ce fut, et c'est encore le rêve de beaucoup de militants, d'édifier dans leur localité un centre d'activité sociale, où ils pourraient rassembler leurs camarades comme dans un foyer familial. C'est seulement la plupart du temps la faiblesse des moyens financiers de nos organisations syndicales qui les empêchent de mettre ces projets à exécution. Aussi ces organisations souffrent-elles d'être irrégulièrement logées dans des endroits qui ne sont point aménagés à leur convenance, et où elles ne trouvent ni l'indépendance ni la commodité dont elles auraient besoin.

L'exemple démontre que là où ce rêve peut être réalisé, ce fut presque toujours grâce à la jonction des efforts du syndicalisme et de la coopération de consommation. Saint-Claude nous en apporte une démonstration de plus. Les vastes locaux de La Fraternelle accueillent aussitôt le visiteur socialiste qui a vraiment en entrant l'impression de se trouver sinon chez lui, du moins en famille.

Il est certainement difficile d'en donner une bonne description. Le caractère pittoresque de Saint-Claude est de ceux qui résistent à la narration, et les réflexions des délégués qui n'étaient jamais venus à Saint-Claude montraient qu'ils étaient unanimes à déclarer qu'ils ne se faisaient d'avance aucune idée exacte de ce pays.

Sortant de la gare, dont les voies sont placées au flanc d'une montagne, on est séparé de la ville par une profonde et abrupte vallée qu'on traverse sur deux ponts dont la hauteur donne le vertige.

Saint-Claude est en face de la gare, de l'autre côté de cette vallée, et sur le flanc d'une autre montagne. Une rue principale allonge la ville qui ne peut s'étendre ni en largeur ni en hauteur : les flancs de la montagne sont trop abrupts pour que les bâtisseurs se risquent beaucoup à construire sur ses pentes. Mais comme au-dessous de la ville ces pentes continuent jusqu'au torrent qui coule au fond de la vallée, il se trouve que les maisons dans lesquelles vous croyez entrer par la rue, au rez-de-chaussée, présentent encore au-dessous quatre ou cinq étages du côté de cette vallée. Si vous ajoutez alors les étages qui se trouvent au-dessus du rez-de-chaussée apparent, vous vous apercevez que les maisons présentent à la vallée un nombre d'étages invraisemblable.,

Cette courte description était nécessaire pour essayer de faire comprendre la physionomie de l'immeuble de La Fraternelle. Un vaste rez-de-chaussée, construit autour d'une cour cimentée, contient principalement deux salles de café-brasserie, dont l'une se trouve sur la rue, et dont l'autre contourne une moitié de la cour pour dominer la rivière de l'autre côté de l'entrée par un balcon d'où l'on jouit d'un magnifique point de vue. Je passe sur cette salle de café très vaste et bien aménagée, à laquelle un revêtement de céramique décorée donne à l'intérieur un aspect de grande propreté. À côté d'elle se trouve en effet quelque chose qui reste certainement un objet d'envie pour tous les visiteurs syndicalistes : un théâtre parfaitement agencé et assez vaste pour contenir 1 500 spectateurs convenablement assis !

Au-dessous du niveau de la cour, dans les étages qui descendent au flanc de la montagne, ont trouvé les entrepôts de la coopérative, où des employés affairés sont occupés à la répartition des marchandises qui sont envoyées aux nombreuses succursales de la société. Nous visitons les caves, en nous arrêtant un instant devant de respectables tonneaux capables de contenir chacun jusqu'à 14 000 litres de vin ; la boulangerie, dont les fours modernes sont chauffés par de puissants appareils au mazout ; l'imprimerie où l'on imprime le journal *Le Jura* ainsi que tous les imprimés dont la coopérative et les syndicats ont besoin.

Nous trouvons aussi les bureaux des syndicats et de l'union locale, avec leur grande salle pour les assemblées générales. Toutes les organisations syndicales trouvent en effet à la coopérative une hospitalité gratuite. Une bibliothèque avec salle de lecture, prête gratuitement des livres, dont l'important catalogue nous révèle le choix très heureux.

La coopérative est donc le lieu de rassemblement de toutes les initiatives sociales de Saint-Claude, et tous ceux qui se proposent de tenter quelque effort pour de bien matériel ou moral de la classe ouvrière y sont cordialement reçus, Ainsi, le fonctionnement du théâtre réclame la formation et l'entraînement d'amateurs qui veulent bien consacrer leurs soirées à préparer des distractions pour le public coopératif. Il trouve alors en vue de ce travail l'entière disposition un local de répétition, sans préjudice de l'usage du théâtre, pour achever la préparation des fêtes coopératives. C'est aussi naturellement le lieu de rendez-vous et de réunion des membres de toutes les institutions de solidarité qui vivent autour de La Fraternelle comme autant de satellites émanés de ce foyer de vie sociale.

Nous ne ferons pas ici une plus ample description de la coopérative de consommation de Saint-Claude. Il nous suffira de dire qu'elle est maintenant dans un état de développement continu, qu'elle rayonne

au loin, dans les montagnes par les nombreuses succursales qu'elle alimente, et qu'elle étend son influence dans la ville même, par toutes sortes d'initiatives successives. Elle a ainsi installé une de ses plus belles succursales dans un très bel immeuble qu'elle a fait construire en plein centre de la localité.

Le rez-de-chaussée seul est occupé par une boutique d'installation toute moderne, et tout le reste de la maison comporte de nombreux logements mis à la disposition des sociétaires pour un loyer très modéré. L'ambition de La Fraternelle est maintenant de faire construire auprès de la gare de vastes entrepôts, qui serviraient de sous-sol à un hôtel de 150 chambres, dont les plans sont déjà prêts, et où tout le confort moderne a été minutieusement prévu.

Ce qu'il importe surtout de signaler, c'est que la coopérative est le foyer de rayonnement d'où sont sorties toutes sortes d'institutions annexes, par lesquelles on peut dire que l'on assiste à une véritable transformation socialiste progressive. Ce travail positif a été commencé par des œuvres de solidarité qui se développent maintenant d'une façon continue. Ce fut d'abord une caisse de secours pour les malades, puis une caisse de retraite. Toutes ces caisses sont administrées par les mêmes hommes que l'on retrouve dans les autres institutions coopératives, production ou consommation, ce qui fait bien voir qu'on se trouve en présence de militants dont la vie entière se dépense pour des œuvres sociales multiples. Parmi ces institutions de solidarité, il faut accorder une mention spéciale à une initiative nouvelle et du plus grand intérêt : la Pouponnière.

La coopérative avait bien commencé par établir un service de secours aux, femmes en couches, comme elle avait adjoint à sa caisse de maladie une assurance spéciale, pour couvrir les frais si élevés des opérations chirurgicales qui viennent quelquefois écraser le pauvre budget d'un ouvrier, mais elle voulut faire plus encore. Elle porta, elle aussi, son attention sur le problème si attachant des soins à donner à la première enfance, en créant de toutes pièces un établissement destiné à élever les petits enfants que ses sociétaires voudraient bien lui confier. Dans ce but, elle acheta dans la montagne, à une demi-heure de Saint-Claude, un magnifique parc de plusieurs hectares, admirablement exposé, et comprenant avec des pâturages une partie boisée. Un immeuble qu'il contenait fut aménagé de manière à recevoir les enfants dans les meilleures conditions d'hygiène, et du bétail dans une annexe pour la production du lait nécessaire aux besoins de ses petits pensionnaires. Un personnel de spécialistes fut ensuite recruté pour donner aux parents toutes garanties de compétence, et aujourd'hui une vingtaine d'enfants

se trouvent continuellement hospitalisés dans cette nouvelle institution coopérative.

Nous y montâmes par une belle après-midi, et c'était une dure épreuve pour des jambes non habituées à gravir ces rudes pentes de montagne. Mais c'était ensuite un spectacle charmant que de voir ces tout-petits se rouler dans l'herbe, dans le grand air de cette altitude saine.

Car aussitôt que ces enfants peuvent marcher, ils sont dehors toute la journée, si le temps le permet, sous-bois ou dans les herbages, sous la surveillance constante d'une jeune nourrice.

Il suffit d'ailleurs de les voir pour se rendre compte aussitôt de la valeur des soins qu'ils reçoivent, et l'on comprend que l'évidence de leur belle santé attire souvent la visite des mères qui viennent coudre l'après-midi, sous les ombrages du parc. Les familles des coopérateurs de Saint-Claude viennent ainsi souvent se promener dans leur parc, et il faut aussi ajouter qu'il sert d'autre part de lieu de rassemblement pour les fêtes qu'organise l'été La Fraternelle, et que la population socialiste de Saint-Claude se trouve là, chez elle pour jouir des délassements de la campagne après son courageux labeur.

Une telle institution nous montre donc bien quels peuvent être les aspects divers de l'initiative ouvrière lorsqu'elle peut librement s'épanouir, et par conséquent que les travailleurs n'ont que faire des multiples institutions patronales qui se développent aujourd'hui pour les motifs très spéciaux des intérêts des exploitants.

Lorsque nous aurons poursuivi toutes les visites dont nous nous proposons de donner ici le compte rendu, nous comprendrons en effet que les œuvres coopératives de Saint-Claude forment un tout.

Ce sont des créations qui sont sorties successivement des initiatives d'une même pléiade de militants. Ces militants ont toujours été en contact étroit dans le travail d'abord où ils formèrent leurs conceptions syndicalistes, dans l'action sociale par la vie de leurs groupes politiques dont l'origine se confond avec celle de la célèbre Fédération des socialistes jurassiens, dans l'organisation coopérative pour la fondation et le développement de La Fraternelle. Voilà pourquoi aucun d'eux ne sépare dans son esprit les institutions sociales entre lesquelles il a partagé sa vie. Aussi est-ce tout naturellement que ces hommes ont transporté leur idéal coopératif du terrain de la consommation sur celui de la production, et que toujours du même point de vue, d'un socialisme vivant et pratique, ils ont porté leur action sur la vie municipale et sur la représentation de leur contrée au parlement.

Il faut le dire aussi, au milieu de cette pléiade de militants également clairvoyants et dévoués, une figure se détache néanmoins, pour

symboliser en quelque sorte dans une expression supérieure la classe ouvrière de ce pays socialiste.

Cette figure, c'est celle du camarade Henri Ponard.

Lorsque nous visitions, l'une après l'autre, toutes les œuvres sociales de Saint-Claude, c'était un nom qui revenait sans cesse sur les lèvres de nos guides. Lorsque les directeurs des coopératives de production nous expliquaient l'histoire de leurs efforts du passé, ils ne cessaient de nous rappeler le nom de cet homme qui joua toujours un rôle décisif, non seulement dans la formation de ces diverses institutions sociales, mais encore dans les moments critiques où il fallait absolument qu'un secours urgent vienne consolider les énergies défaillantes sous le poids des difficultés. C'est dire que c'est toute une vie d'homme qui s'est confondue avec l'enfantement progressif de la coopération de Saint-Claude. Aussi celui qui a su la vivre est-il aujourd'hui l'objet du respect et de l'affection universels, et qu'il a su forcer l'estime de ceux mêmes qui ont entravé l'effort de toute son existence. S'il est devenu le maire de Saint-Claude, et depuis 1924 le député du Jura, c'est donc par l'effet d'une reconnaissance vraiment méritée.

Les origines de la coopérative La Fraternelle

Le mouvement socialiste et coopératif de Saint-Claude a des origines lointaines qui se confondent presque avec les origines de tout le mouvement social français. C'est en effet depuis une époque relativement ancienne qu'il a existé dans ces régions montagneuses des groupements de travailleurs possédés de l'esprit socialiste, et l'histoire de ces idées gardera toujours le souvenir de cette célèbre Fédération Jurassienne qui compta parmi ses membres des hommes qui ont joué un véritable rôle historique.

Le voisinage de Lyon paraît aussi avoir toujours exercé une grande influence sur le mouvement d'idées qui a toujours vécu dans ces montagnes. La Croix-Rousse fut au 19e siècle un foyer d'action ouvrière et comme le faubourg Saint-Antoine de notre seconde capitale, et lorsque des ouvriers s'y trouvaient par trop persécutés pour leur vie militante, il n'était pas rare qu'ils émigrent dans les montagnes du Jura, au milieu d'une population ouvrière qui leur était sympathique.

Il en résultait naturellement un échange intellectuel constant qui donna toujours beaucoup de vitalité au mouvement social jurassien.

D'autre part, l'esprit coopératif s'y nourrissait d'un exemple particulièrement remarquable, donné par les pâtres montagnards qui savaient depuis longtemps mettre en commun le lait de leurs vaches, afin de se répartir ensuite le produit de la vente du gruyère, au prorata des

quantités de lait qu'ils avaient fournies. Un ancien disciple de Fourier, Wladimir Gagneur, avait d'ailleurs remarqué, sans doute avec grande joie, cette application spontanée des principes sur lesquels son maître avait écrit et il s'était attaché de toutes ses forces à propager l'idée de cette forme d'association, en même temps qu'il encourageait par sa propagande toutes les tentatives d'union ouvrière. C'est ainsi qu'il aida quelques soulèvements des travailleurs de la vigne.

Il faut aussi rappeler que dans ces origines, le mouvement social se confondait avec le mouvement républicain qui travaillait alors les couches profondes de la nation, et que ce sont à peu près les mêmes hommes que l'on retrouve à chaque époque, mêlés aux divers événements de l'action sociale. Naturellement, l'agitation de la période de 1848 eut une profonde répercussion dans une région déjà si attentive aux problèmes sociaux, et de même, qu'à Paris, le mouvement coopératif en reçut une recrudescence d'activité. Depuis cette époque, ce mouvement ne cessa alors de vivre dans les esprits sinon dans les faits, car il y eut là comme partout, pour les entreprises où s'exerçait l'inexpérience ouvrière, d'inévitables avatars.

Lorsqu'on jette un rapide coup d'œil sur cette histoire sociale d'une région, et que l'on comprend ses efforts sans cesse poussés dans toutes les directions, on comprend mieux qu'aujourd'hui encore l'activité socialiste ne se manifeste pas que sur un seul terrain. L'action purement ouvrière et syndicale, l'action politique ou l'action coopérative y furent toujours poursuivies simultanément, et la plupart du temps par l'initiative des mêmes hommes qui se trouvaient réunir en eux ces trois formes de l'action sociale, telle que Jaurès ne cessait autrefois d'en propager l'idée.

Cette lutte était dure, et l'on serait quelquefois tenté de l'oublier, lorsqu'aujourd'hui on se trouve seulement en présence de ses résultats. Comme partout, les représentants de la bourgeoisie luttaient pied à pied et par tous les moyens pour essayer d'arrêter la progression incessante de l'idée socialiste. On peut même dire que ces moyens n'étaient pas toujours honorables, et que les vieux militants d'aujourd'hui conservent le souvenir de sourdes manœuvres de noyautage qui rappellent à s'y méprendre les procédés communistes d'aujourd'hui. On y voyait même la bourgeoisie lancer dans les cercles ouvriers des individus chargés de basses besognes de provocation et de désordre.

Les luttes qui eurent lieu ainsi, pour assurer une pénétration du socialisme au conseil municipal de Saint-Claude, constituent autant d'épisodes aujourd'hui obscurs car beaucoup de détails en sont oubliés, et qui attestent l'énergie persévérante des anciens militants, notamment

dans la période qui s'étend autour de l'année 1877. En même temps, ces militants qui restaient fidèles à l'idée coopérative, s'attachaient à réaliser une nouvelle expérience, et ils la préparaient au sein du cercle ouvrier qu'ils avaient fondé pour donner une première base à leur effort, et qu'ils avaient placé vers 1880 sous la présidence d'un militant nommé Henri Colin.

À vrai dire, l'inspiration première de ces camarades était assez vague. Leur conception du socialisme, mélangée à toute l'idéologie républicaine, était loin d'avoir encore trouvé une forme positive, et ils se trouvaient autant préoccupés par l'idée de la coopération de production que par celle qui vise seulement la consommation. Il apparaît bien que la fondation d'une coopération de production les attirait davantage, ce qui prouve que l'idée de la liberté du travail dépassait pour eux en intérêt les autres aspects de la vie sociale. Mais il était plus facile de se tourner vers la consommation, car il était à prévoir que les obstacles seraient moindres. Aussi, les travailleurs de Saint-Claude réussirent-ils à ouvrir une petite boutique d'épicerie dans les premiers mois de 1881, sous l'égide d'une société coopérative qui prenait pour nom La Fraternelle et qui subsiste encore aujourd'hui. Les préoccupations relatives à la fondation d'associations de production restaient cependant si présentes à la mémoire des fondateurs, qu'ils stipulaient en même temps que les bénéfices qui pourraient être réalisés devraient servir à organiser une société ouvrière pour la fabrication des pipes. C'était donc affirmer dès ce début qu'il n'y aurait pas de distribution individuelle de bénéfices, mais qu'ils devraient rester affectés à une destination sociale.

La vie de la coopérative fut faible pendant un grand nombre d'années, surtout jusque vers 1892. La vie politique de cette, époque était troublée et la coopérative en subissait quelques contrecoups. Il y avait eu ainsi vers 1887 la période du boulangisme qui s'était fait sentir là aussi.

La lutte continuait également autour de la municipalité, avec des incidents divers. On rappelle ainsi encore l'influence profonde d'une manifestation républicaine qui eut lieu le 22 septembre 1892 pour le Centenaire de la République, et qui fut suivie de la fondation d'un important groupe socialiste qui, depuis lors, devint un ferme soutien de l'idée coopérative.

À ce nouveau groupement il fallait pour qu'il puisse agir, un journal *Le Montagnard* fut fondé. Une imprimerie, l'Imprimerie populaire, fut installée, et pour la payer les militants socialistes demandèrent à La Fraternelle, qui était parvenue péniblement en l'espace de douze ans à se constituer une réserve en banque de 17 000 francs, de bien vouloir leur prêter 3 000 francs.

Le conseil d'administration accepta bien, mais l'assemblée générale refusa ce prêt.

Ce fut là le commencement d'une lutte épique entre les deux éléments qui composaient la société, lutte qui devait se poursuivre jusqu'au 8 novembre 1896, date de la transformation de la société.

Le conseil d'administration, en majorité composé de socialistes, fut mis en éveil par une proposition émanant de la fraction conservatrice, tendant à faire un partage de la réserve déjà constituée. Une telle proposition venant devant une assemblée générale mal avertie avait des chances d'être acceptée.

Le conseil d'administration décida alors, en 1894, de mettre la société dans les dettes, en faisant l'acquisition d'un immeuble de 80 000 francs. Ce fut encore l'occasion d'une lutte intérieure dans laquelle l'idéalisme des militants fut encore une fois mis à l'épreuve. Pour la masse moins développée des sociétaires, la vue des premiers bénéfices était tentante, et l'idée d'une répartition y travaillait beaucoup les esprits. Les débats des assemblées générales étaient donc difficiles, et l'idée socialiste avait à soutenir un chaud combat pour faire triompher la conception d'un emploi social de ces bénéfices enviés par les esprits à courte vue. Enfin, en 1896, le 8 novembre, le point de vue du socialisme triomphe par 113 voix contre 20, et les articles irrévisables et irrévocables des statuts sont définitivement adoptés. Reproduisons ici ces articles qui constituent l'originalité principale des bases du mouvement coopératif de Saint-Claude :

Articles spéciaux irrévocables et irrévisables

Article 1

Tous les bénéfices nets réalisés, prélèvement fait de la part qui sert à rémunérer le capital, emprunts et actions libérées, sont intégralement versés à la caisse sociale.

Article 2

L'intérêt de quatre et demi pour cent, actuellement servi à titre de rémunération au capital est susceptible de diminution, mais ne sera jamais porté à un taux supérieur.

Article 3

Les fonds de réserve et tous les fonds qui y seront ultérieurement ajoutés constituent, à partir de ce jour, un capital social et impersonnel, servant d'abord à rembourser l'emprunt, à instituer tous les services de consommation et de production que la société jugera bon d'entreprendre

et dont les bénéfices serviront, par la suite, à l'institution de services de prévoyance, de secours et de retraite pour tous les associés.

Article 4

Les précédentes dispositions statutaires sont irrévocables et irrévisables.

Toute proposition de modification ou de révision sur ce point, tendant à opérer une répartition, un partage ou une dispersion du capital social, sera considérée comme nulle et non avenue, et rigoureusement écartée de la discussion.

Article 5

Au cas où la majorité ou l'unanimité même des sociétaires contreviendraient, en les violant, aux précédentes dispositions, la minorité contre la majorité, la commune de Saint-Claude contre l'unanimité, auront le droit et le devoir de s'emparer de tout l'actif social, la minorité pour continuer l'œuvre en son nom, la ville pour en constituer un service public ou une œuvre de bienfaisance.

Il est bien entendu que, tant que sept membres voudront le maintien de la société, en respectant les présentes dispositions, la commune n'a pas à intervenir.

Depuis l'époque où ces statuts furent adoptés, la progression de la coopérative fut incessante, et, fidèle à l'esprit de ses fondateurs, elle n'a cessé d'appuyer de la façon la plus effective les travailleurs de Saint-Claude qui ont voulu fonder des coopératives de production. Elle devint aussi un point d'appui solide pour l'action politique, et depuis 1896, année où le citoyen Ponard entra au conseil municipal, cette action ne cessa de se développer, jusqu'à ce qu'elle ait enfin conquis la majorité au sein de ce conseil. C'est donc là, pour tous les militants, une grande leçon donnée par cet exemple de longue persévérance.

En 1900, le citoyen Ponard étant allé visiter la célèbre coopérative de Gand, le Voruit (En Avant), en rapporta l'idée de constituer l'immeuble de la coopérative en Maison du peuple, à l'exemple de la grande coopérative belge. Les plans d'une Maison du peuple, comportant même des services de production industrielle, furent dressés.

Un emprunt de 45 000 francs fut tenté, mais, hélas ! Sans succès : la confiance manquait. C'est à peine si la souscription atteignit le chiffre nécessaire à achever le paiement de l'immeuble acquis en 1894.

Cette idée commença à recevoir un commencement de réalisation en 1906, car il fallait encore beaucoup d'argent, et pour avoir cet argent il fallait naturellement la confiance de la population. Il y eut là encore une influence de l'agitation politique qui fut consécutive à la fameuse affaire des congrégations. Le clergé ayant, comme partout, tenté d'organiser des

désordres publics, une manifestation républicaine eut lieu, qui donna un puissant mouvement d'expansion aux idées sociales. En même temps, le syndicat Le Travail, nom donné à l'organisation corporative des travailleurs de la pipe, prenait beaucoup d'extension et exerçait une grande influence sur les ouvriers du pays. Le vaste mouvement des grèves de 1900 s'était terminé, le 28 septembre, à la satisfaction générale, lorsqu'un deuxième mouvement démagogique fut soulevé par quelques éléments anarchistes.

Une bombe fut jetée dans la cave du maire de Saint-Claude, ce qui amena la municipalité de l'époque à retirer les locaux que la commune accordait bénévolement aux syndicats ouvriers, au premier étage du marché couvert.

À la suite de cet incident, les syndicats vinrent chercher refuge à La Fraternelle, où ils trouvèrent l'accueil le plus bienveillant, mais où la place faisait défaut. L'idée de Maison du peuple fut reprise, mais cette fois avec un plein enthousiasme.

Les travaux, commencés en 1908, furent terminés en 1910. Ce qui n'avait pu être réalisé en 1903, l'était cette fois par la volonté de tous. Depuis, l'influence générale du mouvement qui rayonne du foyer de La Fraternelle, n'a fait que continuer à se développer malgré les derniers efforts de la résistance réactionnaire. La municipalité a été entièrement conquise, et l'influence socialiste n'a pas tardé à amener de grandes réformes dans la vie locale. Le nouveau conseil a ainsi apporté d'abord une grande attention aux institutions d'enseignement général et d'enseignement professionnel. Aujourd'hui même il est parvenu à améliorer considérablement la situation financière de Saint-Claude, grâce à quoi il peut prévoir de grands travaux d'utilité publique, tels qu'un projet de construction de logements sur des terrains nouvellement acquis.

Ce rapide tableau peut donc donner une première idée de l'aspect de la vie sociale dans cette intéressante région, et justifier l'initiative que la CGT avait prise en conviant ses militants à la visiter. Dans les descriptions plus particulières qui vont suivre maintenant, on pourra se convaincre encore davantage qu'il existe là un foyer vivant de socialisme, non pas de ce socialisme vague et démagogique tel qu'il peut s'apercevoir superficiellement dans certaines propagandes maladroites, mais d'un socialisme véritable et positif, montrant vraiment, au sein même de la société actuelle, la possibilité de créer un ordre nouveau dans l'organisation sociale[1].

1. Pour une histoire plus détaillée de l'histoire de la coopération de Saint-Claude, consulter un article de J. Gaumont, dans la revue socialiste *L'Avenir,* mars 1922. Signalons aussi que La Fraternelle a édité un

Pour la moralité du travail

Nous allons entreprendre plus loin une description, aussi fidèle que possible, de ce que nous avons vu à Saint-Claude en matière d'organisation du travail. Mais avant de pénétrer dans ce détail, nous voulons tout d'abord souligner un fait particulièrement important à constater pour l'honneur du mouvement ouvrier. Lorsque nous déclarons que l'influence ouvrière serait susceptible de transformer profondément le régime du travail, il n'est pas inutile que nous montrions les transformations qu'elle a déjà apportées là où elle a pu s'exercer. Notre conviction ne manquera pas d'en être renforcée, lorsque nous aurons encore l'occasion de dire que la moralité du travail serait autre, si, elles aussi, les conditions du travail étaient autres.

C'est devenu un lieu commun, dans certaines parties du public ignorant, lorsque la mauvaise qualité d'un produit est constatée par un acheteur, de l'accuser la mauvaise conscience des travailleurs d'aujourd'hui, incapables, déclare-t-on, de livrer à la consommation des objets aussi beaux que ceux qui furent produits par les artisans du passé. On connaît ce thème si souvent reproduit par des hommes qui se plaisent ainsi à détourner des responsabilités qui devraient souvent retomber sur leur tête.

Il est particulièrement typique de faire à Saint-Claude une remarque, que les visiteurs ont pu renouveler en présence de travaux forts différents. La fabrication d'une pipe ou la taille d'un diamant sont en effet choses dont la technique ne s'apparente guère ! La valeur des observations que nous pouvons y faire sera donc particulièrement grande si elles se trouvent confirmées en présence de productions si distinctes.

Que ce soit donc en écoutant des pipiers ou les diamantaires, faire devant nous le récit des efforts héroïques de leur fondation et de leurs premières années, un fait capital pouvait nous frapper. Unanimement, quoiqu'évidemment ils ne se soient point prévenus mutuellement des déclarations qu'ils devaient faire devant nous, ils ne manquèrent pas de nous dire que l'industrie du pays, autrefois florissante à l'époque où la concurrence extérieure était inexistante ou faible, s'était mise à péricliter vers une certaine époque.

Constatant que par l'effet d'une concurrence naissante, provenant de pays qui produisaient à meilleur compte, leurs bénéfices se trouvaient diminués, les industriels, tant dans la pipe que dans le diamant, n'avaient rien trouvé de mieux, pour maintenir le chiffre de leur gain, que de

magnifique album de 80 photographies, que tous ceux qui s'intéressent à cette question ont intérêt à posséder (Envoi contre 12 francs adressés à la coopérative La Fraternelle, Saint-Claude, Jura).

réduire la qualité de leurs produits, afin que par une moindre dépense de main-d'œuvre leurs bénéfices restent au même taux qu'auparavant. Au lieu du travail soigné qui était autrefois livré au commerce, on livrait des produits dont on diminuait la valeur par un étroit et stupide calcul.

On se doute bien que l'effet de cet étrange moyen de soutenir la concurrence ne se fit pas attendre. La réputation du travail de Saint-Claude baissant sur le marché, les commandes diminuèrent, et comme toujours ce furent les travailleurs qui en supportèrent les conséquences par un désastreux chômage.

Ce triste phénomène se produisait précisément au moment où l'idée coopérative faisait son chemin dans les cerveaux, et ainsi, par malheur, dans une période où l'industrie du pays allait se trouver dans une position difficile par la faute de l'avidité maladroite des exploitants.

Quelle position les ouvriers allaient-ils prendre en face de cette situation, qui compliquait encore les difficultés naturelles que rencontrent devant elles des entreprises comme celles qu'ils voulaient édifier ? Cette position, ils la demandèrent à la plus pure doctrine ouvrière. Ils prirent le seul parti que la morale du travail permette de prendre, et sans se soucier des conséquences immédiates et passagères qui pouvaient en résulter. Ils savaient en effet par une intuition très sûre qu'en prenant le parti du bon et beau travail, ils auraient finalement raison.

Ce n'est pas à dire qu'il y eut pour cela unanimité. Comme partout ailleurs, il y a dans la classe ouvrière une élite plus clairvoyante, qui doit souvent batailler pour faire admettre que sa pensée est plus près de la raison et de la justice. Il y eut donc des luttes et des débats, mais ce qui importe surtout, c'est que leur conclusion fut en faveur d'une production parfaite, sans concession aucune à l'esprit saboteur dont le patronat avait donné l'exemple !

Comme dans beaucoup d'articles de commerce, on a coutume de désigner les différentes catégories de pipes, triées par des experts et par ordre de qualité, par les noms de premier, deuxième ou troisième « choix ». Dans une discussion, ouverte un jour devant le conseil d'administration de la coopérative naissante, un ouvrier avait fait la proposition de mettre en vente un « quatrième choix », composé de modèles d'une qualité défectueuse, et qui sans doute n'auraient pu être vendus qu'après un maquillage dont le client n'aurait pas tardé à s'apercevoir. Bien entendu, cette dernière qualité aurait été vendue moins cher, mais de cette façon quelques bénéfices supplémentaires auraient pu rentrer dans la caisse de la société ouvrière.

Considérant alors que cette question d'argent ne pouvait être mise en balance avec le risque de porter tort à la réputation du travail de

Saint-Claude, un autre délégué déclara que plutôt que de courir ce risque, il vaudrait mieux jeter au feu ce «quatrième choix»; et il sut soutenir son point de vue avec tant d'éloquence qu'il fit aussitôt adopter cette décision que l'on peut qualifier d'héroïque.

Des bénéfices certains seraient perdus, mais l'honneur du travail serait sauf!

Nous avons cru que ce fait méritait d'être rapporté ici pour montrer par un exemple quel fut le sens de l'influence des ouvriers dans le travail de relèvement d'une cité industrielle. Nous devons ajouter aussi que nous ne le citons que comme un incident-type, qui ne montre qu'une partie de l'action des travailleurs. En ce qui concerne la taille des diamants, la situation était en effet exactement la même, et là encore on peut dire sans hésiter que le syndicat ouvrier, qui exerce sur cette industrie, une influence prépondérante, ne cessa d'agir pour que la production soit poussée à son plus haut degré de perfection.

Lorsqu'au bureau de la belle société ouvrière constituée par ces travailleurs, on nous montrait les pierres finies, mises en valeur, sur de belles feuilles de papier blanc afin de porter au maximum leur éclat merveilleux, le secrétaire du syndicat ne manquait pas de nous dire que chaque pierre qui est livrée par un ouvrier est toujours minutieusement examinée. Elle est soumise à la critique de camarades très experts, qui ne tolèrent pas d'imperfection. Toute irrégularité du taillage est impitoyablement signalée, et l'ouvrier qui en est l'auteur prié de faire les retouches nécessaires, jusqu'à ce que la perfection soit atteinte.

On comprend que par cette sévérité constante et cette discipline volontaire, la valeur de la main-d'œuvre ait été beaucoup augmentée, et que par la répercussion logique qu'avaient su prévoir les fondateurs des coopératives, la réputation du travail de cette population ouvrière se soit graduellement rétablie.

Il faut ajouter encore que les éléments dirigeants des sociétés ouvrières ont été les seuls à s'occuper sérieusement de l'organisation systématique de l'apprentissage; et il était donc juste de dire que partout où les sentiments ouvriers peuvent s'exprimer librement, on y trouve aussitôt des preuves de leur direction hautement supérieure à celle des bas mobiles du mercantilisme traditionnel.

Les principes généraux des coopérateurs de Saint-Claude

Connaissant cet esprit général, si vraiment représentatif des idées directrices du mouvement ouvrier, il nous reste maintenant, avant, d'indiquer ce que nous avons vu au cours de nos visites, à dire quel est le caractère des institutions par lesquelles les travailleurs de Saint-Claude

ont su poursuivre leur effort de libération, tout en restant imprégnés des hautes préoccupations qui visent à la rénovation de la morale du travail.

Lorsque nous reprochons à la société actuelle ses abus du principe d'autorité, nos adversaires ne manquent jamais de nous répliquer que nos idées de liberté sont utopiques, et qu'on ne saurait édifier aucune institution sociale sur d'autres bases que celles qui existent, et dans lesquelles ils prétendent voir une perfection à peu près définitive. Ils nous mettent d'ailleurs au défi de créer aucune œuvre viable sur d'autres principes, et s'empressent en même temps de crier victoire en exploitant tel incident local qui, d'après eux, inflige un démenti définitif à nos théories.

Il ne serait donc pas inutile, maintenant que, peut-on dire, le syndicalisme avance en âge, que nous précisions davantage nos idées, afin de confondre plus facilement nos contradicteurs intéressés.

Il est en effet nécessaire, lorsque nous mettons le principe d'autorité en question, de montrer que c'est bien moins ce principe que nous contestons que l'origine de l'autorité. La grande question que nous posons se trouve là précisément, et c'est sur ce point que nos revendications ouvrières rejoignent le terrain particulier du socialisme.

C'est le socialisme qui a placé la question sociale dans le fait de la propriété, et grâce à lui nous avons appris que c'est parce que des hommes possèdent les instruments de production que nous sommes obligés de nous soumettre à leur autorité, afin de travailler pour vivre.

L'origine de leur autorité est donc dans leur droit de propriété, et non dans une capacité particulière qui leur aurait été conférée par la nature pour commander le travail des autres. À cette simple question : qui doit diriger le travail ? Le seul bon sens répond aussitôt : le plus capable. La société répond au contraire : celui qui possède. Or comme rien n'organise la propriété selon la justice, mais que c'est seulement le hasard de la naissance, ou les moyens souvent frauduleux de la chance qui distribuent la propriété, nous avons donc le droit de déclarer que l'origine de l'autorité actuelle n'est pas conforme à la justice. Contre la rigueur de ce raisonnement, aucun argument de circonstance ne peut être opposé victorieusement.

Mais ce n'est pas là heureusement notre seule arme, pour résister à l'opposition intéressée de ceux qui profitent du régime actuel. Elle nous ferait rester sur le seul terrain de la théorie, et quelle que soit sa valeur, elle ne suffirait pas à notre propagande.

D'ailleurs, la bourgeoisie dirigeante ne tient pas à rester non plus sur le terrain de la théorie pure, où elle mesure sans doute sa faiblesse. Elle préfère la plupart du temps s'emparer de tels ou tels incidents

de l'actualité pour s'efforcer d'y découvrir des conclusions qui nous condamnent ; et c'est ainsi que nous l'avons vue répandre de longs détails sur les incidents de la Verrerie ouvrière d'Albi.

Ce n'est pas le lieu d'examiner ici si les conclusions défavorables que nos adversaires tirent des difficultés de cette entreprise, peuvent valablement être considérées comme ayant une valeur générale. Il nous suffit de dire que c'est là une expérience entre beaucoup d'autres, et que précisément ces autres expériences peuvent nous permettre des conclusions absolument contraires à celles de nos contradicteurs intéressés. Nous allons d'ailleurs en citer quelques-unes en exemple, en rappelant simplement qu'il existe encore beaucoup d'autres cas de succès du même genre. Pour le moment, les remarquables coopératives de production de Saint-Claude nous suffiront pour démontrer non seulement la valeur de nos idées, mais encore les possibilités qui existent pour leur réalisation pratique.

Nous n'avons pas à craindre de rappeler ici que les coopératives de production ont contre elles, devant l'opinion ouvrière, la répétition d'un phénomène de déviation qui a excité bien des méfiances. Ayant presque toutes exigé de grands sacrifices de la part de leurs fondateurs ouvriers, elles ne sont pour la plupart parvenues à un état de prospérité relative qu'au bout d'un temps assez long, et après de grands efforts. Or, à ce moment précis, il est souvent arrivé que les fondateurs voyaient faiblir en eux l'idéal collectif qui avait guidé leurs premiers pas, et que, tout en considérant toujours leur œuvre comme une œuvre collective, ils y apercevaient davantage leur part personnelle dans les résultats d'ensemble. Alors ils fermaient leur société pour que les avantages acquis ne bénéficient qu'à eux seuls, ne recrutant de nouveaux venus qu'à titre d'auxiliaires ne participant pas aux bénéfices de l'entreprise, ou liquidaient cette entreprise pour monnayer la prospérité qu'elle avait acquise.

C'est ainsi que de puissantes sociétés industrielles continuent à vivre aujourd'hui sans avoir rien conservé de l'idée coopérative qui était à leur origine ; et qu'en Amérique, vers 1855, d'après Charles Gide, une association fouriériste qui s'appelait La Phalange de Wisconsin, mit fin elle-même à son existence en dispersant son avoir parmi ses membres.

Alors que d'autres entreprises du même genre avaient échoué faute d'argent celle-ci échoua à raison de son succès même, et parce que du jour où on vit qu'elle avait réussi, aussitôt les sociétaires se dirent : C'est le moment de partager ! Et on vota la dissolution de la société pour que chacun pût retirer sa part, en sorte qu'on peut résumer l'histoire

de cette phalange par cette brève formule : pécuniairement un succès, moralement un échec.

Cet exemple est à retenir, parce que tel a été le dénouement de nombreuses associations qui n'étaient pas des phalanstères. Dans les associations ouvrières de production notamment, lorsque quelqu'une avait réussi à former un gros capital, on a vu souvent les membres de l'association donner un coup de pied à cette solidarité qu'ils avaient invoquée pendant les années difficiles du début et dire : chacun va prendre sa part[1].

Comme à l'époque où furent fondées les coopératives de Saint-Claude, ce phénomène de décomposition s'était, déjà produit plusieurs fois, et qu'il préoccupait tous ceux qui restaient fidèles à l'idée coopérative, ils introduisirent dans ces coopératives, et dès leur origine, deux dispositions fondamentales qu'ils considèrent encore comme la principale sauvegarde des œuvres qu'ils ont fondées.

Ces dispositions ont consisté à établir qu'il n'y aurait jamais de répartition de bénéfices aux adhérents des coopératives.

Ceux-ci devraient recevoir une rétribution convenable et aussi élevée que possible, au moins équivalente à celle qu'un travail identique pourrait recevoir dans toute autre entreprise, mais considérée comme une quittance définitive de la société à l'égard de ses travailleurs, pour le travail accompli par eux. Lorsque, ses paiements effectués, des bénéfices resteraient acquis à la société, ils devraient être attribués à des œuvres de solidarité diverses : aide à des coopératives en formation, caisse de chômage, maladie, décès, etc. De plus, une seconde disposition prévoyait qu'en cas de dissentiments dans la société, amenant sa dissolution d'une manière quelconque, son actif ne pourrait en aucune façon être réparti entre les sociétaires, mais devrait être remis au syndicat corporatif intéressé, ou à défaut à la commune de Saint-Claude.

Les militants qui aujourd'hui encore, assument la direction morale et matérielle des institutions de Saint-Claude, affirment que ce sont ces deux dispositions principales qui ont donné le véritable caractère socialiste à ces institutions, et qui ont été jusqu'ici la sauvegarde de leur solidité.

Il apparaît bien à première vue, lorsqu'en étudiant la condition des ouvriers des coopératives on constate que leurs salaires journaliers sont souvent supérieurs à ceux de l'industrie privée, que les œuvres de Saint-Claude ont réalisé une certaine conciliation entre la contradiction bien

1. Charles Gide, *Fourier, précurseur de la coopération*.

connue qui oppose les intérêts particuliers des adhérents et l'intérêt général de l'œuvre, dans laquelle ils vivent.

Disons encore que les caractères généraux que nous avons pu saisir ne sont pas spéciaux à telle des institutions dont nous allons parler. C'est bien l'état d'esprit d'une région qui se trouvera interprété de façon diverse, mais toujours avec le même fond, dans les coopératives dont nous allons parler successivement.

Le travail du diamant à Saint-Claude

Il existe à Saint-Claude, dans l'industrie du diamant, deux coopératives particulièrement importantes, d'une qui a pour raison sociale Le Diamant, l'autre qui prit pour nom Adamas, d'un mot grec signifiant l'indomptable, par allusion à l'extrême dureté du diamant.

Ces coopératives constituent deux entreprises de genres distincts. La première, n'étant pas propriétaire des pierres qu'elle taille, en entreprend seulement le travail à façon. La seconde, au contraire, fut constituée dès son début pour acheter des pierres brutes afin de les revendre finies.

Lorsqu'on arrive devant l'usine de la coopérative Le Diamant, on ne peut manquer d'éprouver un certain mouvement de surprise en considérant l'aspect tout moderne de ses bâtiments. La plupart de ces entreprises ouvrières sont si souvent pauvrement logées, que les deux vastes constructions neuves que l'on a devant soi étonnent tout d'abord le visiteur. Tout y présente l'aspect de cette solidité correcte qui caractérise les établissements bien conçus et où pénètrent largement l'air et la lumière.

Conduits par le camarade Edmond Ponard, secrétaire du syndicat des diamantaires de Saint-Claude, nous entreprenons alors, sous sa direction, une étude méthodique du travail si curieux et si particulier de la taille des diamants.

Avant de rapporter ici le récit de cette visite instructive, il n'est pas inutile de donner quelques renseignements sur l'origine de cette industrie, et sur les causes pour lesquelles elle s'est fixée dans cette région montagneuse.

La cause principale semble être le voisinage de l'industrie horlogère de la Suisse et particulièrement du grand centre de Genève. En outre des pierres spéciales qui sont nécessaires pour fixer les pivots des mouvements d'horlogerie, il apparaît comme certain que le garnissage des bijoux avec des pierres précieuses fut primitivement exercé par des artisans qui collaboraient de près avec l'industrie de la montre. La bijouterie et l'horlogerie sont d'ailleurs encore des industries très

voisines, puisque dans nos organisations syndicales, les ouvriers de ces corporations sont réunis dans une même fédération.

De plus, le travail des pierres précieuses comme le travail de l'horlogerie comporte la manipulation d'une matière première de très minime volume, et un ouvrier peut emporter dans sa main de quoi travailler pendant plusieurs mois à domicile. Il est en effet peu de toits dans la montagne qui n'abritent un petit artisan, et dans l'isolement complet où le réduisent les neiges de l'hiver, il pourra travailler pendant un temps très long avec une très petite quantité de matériaux.

Lorsque d'une localité quelconque, située dans le creux d'une vallée, on aperçoit une habitation située au loin sur le flanc d'une montagne boisée, on se demande qui peut bien habiter là, pour y supporter les longs mois de l'hiver, emprisonné par les énormes couches de neige qui ont comblé tous les passages accessibles pendant l'été. À cette question précise posée à quelque habitant, il est généralement répondu que ce nid d'aigle est habité par un lapidaire qui travaille à domicile.

L'outillage de ces travailleurs est alors des plus rudimentaires. N'ayant pas de force motrice à leur disposition comme dans les villes des basses vallées, ils travaillent encore à peu près comme à l'époque déjà lointaine où vers 1810, les premiers d'entre eux commencèrent à travailler avec des meules de bois.

Jusqu'en 1890, les lapidaires de la ville eux-mêmes travaillèrent ainsi avec une meule qu'ils faisaient mouvoir avec une manivelle placée à leur gauche, alors qu'ils maniaient leur pierre de leur main droite sur la meule dont nous parlerons tout à l'heure.

Les premières meules de bois furent remplacées vers 1840 par les meules de plomb saupoudrées de poudre d'émeri, puis, vers 1865, apparurent des meules de cuivre garnies de poudre de diamant (boort).

C'est en 1900 que le moteur électrique commença à être appliqué dans cette industrie, et aussi que commença à s'introduire une certaine division du travail.

Jusque-là, le lapidaire prenait la pierre brute, et la finissait entièrement. Comme dans tant d'autres professions, le travail fut alors divisé, afin de réaliser la même économie de main-d'œuvre qui a été poursuivie dans les autres industries.

C'est surtout vers 1875 que l'industrie diamantaire prit une grande extension dans la région de Saint-Claude. Elle avait surtout été concentrée jusque-là à Amsterdam, puis de là à Anvers qui est resté aujourd'hui, après Amsterdam, un marché important de cette précieuse matière.

Dès que nous commençons la visite de la coopérative, notre curiosité est naturellement excitée par la vue des diamants bruts, dans lesquels

le profane ne distingue guère que de petits cailloux à peine brillants, et dont rien ne décèle l'énorme valeur pour un œil exercé.

Le diamant brut provient en grande partie des mines du Cap, dans l'Afrique du Sud. Le Congo belge en produit une petite partie, mais sa qualité n'est pas aussi appréciée. Le Brésil en fournit également une petite partie et l'Australie aussi. Malheureusement, les diamants bruts de ces dernières mines, quoique limpides, sont d'une dureté telle qu'il est impossible de les travailler et ils sont généralement employés comme diamants d'industrie.

Nous prenons alors connaissance d'un curieux exemple de concentration capitaliste parvenue presque au plus haut degré de sa puissance, puisqu'à part quelques mines de peu d'importance, toute la production des mines de diamants est trustée par le puissant Diamond Syndicate qui a son siège à Londres. Ce syndicat a même absorbé depuis la guerre l'exploitation des mines de l'ancienne colonie allemande du Sud-Ouest africain, et acquis le contrôle de la vente du diamant du Congo belge.

Ce trust omnipotent donne même l'exemple de ce même travail de régularisation que nous réclamons dans nos projets de socialisation des industries.

Nous déclarons souvent en effet que les crises de surproduction, génératrices de chômage, sont causées par l'absence de prévisions d'ordre général de la part des maîtres d'une industrie donnée. La plupart des grandes productions essentielles sont ainsi abandonnées au hasard des concurrences commerciales, sans qu'aucun organisme compétent n'en règle l'activité d'après l'importance des besoins publics. C'est alors que tout à coup des industries se trouvent arrêtées faute de débouchés, et que si les capitalistes ne s'en trouvent pas atteints dans leurs besoins essentiels, par contre, les travailleurs en souffrent durement par suite des privations dues au chômage.

L'état de concentration de la propriété des mines de diamants a contribué, dans une certaine mesure, à régulariser l'industrie diamantaire. Le diamant, objet de luxe par excellence, voit aussitôt sa vente influencée par les événements politiques ou économiques ; aussi le syndicat financier de Londres constitue-t-il un centre de manœuvre destiné à régler l'extraction comme la taille des diamants selon les besoins du marché. Malgré ces précautions, nous verrons par la suite que cette industrie reste sujette à des fluctuations considérables, et que nos camarades diamantaires sont souvent frappés de crises de chômage absolument désastreuses.

Le diamant brut, qui a subi, au sortir de la mine, une première opération de nettoyage, est donc remis tout d'abord aux débruteurs chargés

de lui donner, sur un tour minuscule, une première ébauche. Chacun de ces ouvriers a, devant lui, une petite sébile de bois contenant les pierres qu'il doit travailler. Un grand nombre d'entre elles sont de très petites dimensions, ce qui permet, de façon courante, aux visiteurs de les comparer à une tête d'épingle.

Ce premier travail consiste à abattre suffisamment quelques angles de la pierre, afin de les arrondir assez pour que la pierre se trouve séparée pour ainsi dire par une sorte de cercle, en deux parties qui seront le dessus et le dessous de la pierre lorsqu'elle sera terminée ; cette première partie ronde restant celle par laquelle les griffes du bijou devront, plus tard, la saisir.

On nous explique que ce travail est d'une très grande importance, car il suppose chez l'ouvrier une grande compétence pour apprécier la structure intime de la pierre qui lui est confiée. À voir cette substance si pure, on ne pourrait croire qu'il existe un sens pour la travailler tout comme dans un métal ou dans le bois ; et pourtant, l'ouvrier doit découvrir ce sens dès la première ébauche, car tout le travail ultérieur de la taille des facettes dépendra de cette première appréciation. Un diamant mal commencé ne pourra non seulement être taillé qu'avec difficulté, mais à poids égal, sa valeur ultérieure en sera diminuée. On conçoit donc que le difficile travail de ces ouvriers comporte une responsabilité assez lourde. Ajoutons que pour effectuer ce travail initial de tournage, l'outil employé n'est autre qu'un autre diamant, solidement cimenté à l'extrémité d'un bâtonnet et appuyé sur un support comme dans un tour ordinaire. Cette matière est, en effet, si dure qu'aucune autre ne l'entame qu'elle-même et par voie d'usure. Notons aussi qu'elle est si précieuse que la poussière qui résulte de ce travail d'usure est précieusement recueillie pour être employée par la suite au taillage des facettes.

Quant à la fixation du diamant à travailler sur le tour, elle est obtenue par collage à l'aide d'un ciment spécial.

La pierre brute, seulement pourvue de l'étroite partie arrondie obtenue par le débruteur, est alors remise au polisseur, qui sera chargé d'y tailler des facettes dont le nombre varie de 18 à 58.

L'outillage du polisseur est des plus simples. Il consiste essentiellement dans un disque de fonte d'environ trente centimètres de diamètre, disposé horizontalement sur un établi, et tournant à une grande vitesse par le moyen d'un axe vertical qui est commandé par une courroie actionnant une poulie placée au-dessous de l'établi. Sur ce disque, le polisseur étale la poudre d'un diamant de qualité inférieure, dénommé boort mais qui vaut encore environ quatre-vingts francs le carat (1/5 de

gramme), cette poudre ayant été préalablement délayée avec de l'huile d'olive ou de ricin.

Le diamant à tailler est alors placé dans une sorte de petite masselotte d'étain, pourvue d'une tige de cuivre rouge destinée à être fixée dans un support. Lorsqu'on place le diamant dans l'étain, on fait chauffer ce dernier sur un chalumeau jusqu'à ramollissement suffisant, et l'on y enfonce le diamant de façon à ne laisser apparente que la partie dans laquelle on veut faire une facette, cette partie étant naturellement disposée de telle manière que la division demandée puisse être obtenue de façon précise, lorsque l'ouvrier aura fait tout le tour de sa pierre. Le diamant devra donc être déplacé dans cette gangue autant de fois qu'il y a de facettes à tailler, et à chaque fois avec l'inclinaison réclamée par le nombre de facettes à obtenir. Lorsque le diamant a ainsi été fixé dans la position jugée convenable, sa monture provisoire est alors saisie dans un support spécial qui porte la partie à tailler en contact avec le disque de fonte. Le diamant reste ensuite dans cette position pour y être soumis au frottement intense produit par la rotation vertigineuse du disque, et aussi longtemps que cela est jugé nécessaire par l'ouvrier ou l'ouvrière qui examine de temps en temps l'avancement et la régularité du travail.

On devine facilement l'extrême attention qui doit être apportée dans ce travail pour obtenir, quelquefois dans des pierres minuscules, ces facettes dont la régularité et le nombre étonnent, et qui produisent un si admirable éclat.

Il nous faut aussi attirer ici l'attention du lecteur sur un détail particulier, à noter à l'actif du syndicalisme ouvrier.

Connaissant la grande valeur du diamant, et même de ses plus médiocres déchets, on ne s'étonnera pas si l'on veille partout avec soin à ne pas en perdre la moindre parcelle. Mais, c'est au syndicat ouvrier qu'il faut attribuer l'honneur d'avoir organisé une récupération fructueuse, dont l'idée première revient aux ouvriers diamantaires d'Amsterdam. L'un des dirigeants du syndicat diamantaire de cette ville eut un jour l'idée de tirer parti de la crasse projetée sur l'établi par les disques de polissage et qui contient fatalement une certaine quantité de diamant. Mais la difficulté était d'éliminer de cette crasse toutes les impuretés pour en extraire le diamant pur.

Après de longues années de recherches, un chimiste réputé parvint enfin à mener à bien cette tâche et ce procédé d'épuration est demeuré le secret et la propriété du syndicat ouvrier d'Amsterdam qui emploie les sommes ainsi recueillies à des œuvres de solidarité au bénéfice de ses adhérents.

S'inspirant de cet exemple, l'Union nationale des syndicats ouvriers diamantaires français, dont le siège est à Saint-Claude, demanda et obtint de toutes les coopératives et de tous les patrons de France, l'autorisation de recueillir dans tous leurs ateliers cette précieuse crasse qui est ensuite envoyée à Amsterdam aux fins d'épuration.

Le produit en est intégralement versé à l'Union des syndicats diamantaires qui, sous le nom de Le Rayon de Soleil a fondé une œuvre qui emploie intégralement ces sommes pour faire soigner ses adhérents atteints de tuberculose et à combattre cette terrible maladie au sein d'une corporation dont le travail sédentaire ne se prête que trop bien à son développement.

Pour donner une idée de l'intérêt de ce dispositif, citons le chiffre de sept mille cinq cent (7 500) francs obtenus par le traitement d'un seul envoi fait au chimiste chargé de ce travail particulier.

L'histoire héroïque de la coopérative Le Diamant

C'est en 1 800 que vingt-sept militants se groupèrent pour constituer la coopérative Le Diamant. Tout de suite, l'entreprise se trouva devant des difficultés considérables. C'est de cette localité qu'était partie l'idée syndicale, qui, de là, s'étendit sur Amsterdam, et ensuite sur Anvers, qui sont les autres grands centres de l'industrie diamantaire.

La fondation du syndicat avait naturellement apporté une grande amélioration au sort des ouvriers, et de ce fait, la situation de la plupart des ouvriers diamantaires se trouvant adoucie, beaucoup d'esprits ne se montraient guère disposés à accepter volontairement les sacrifices qu'exige généralement le début d'une œuvre coopérative.

Il y a donc dans ces origines, une histoire obscure et héroïque, d'hommes animés d'un idéalisme supérieur, luttant presque seuls au milieu d'une population hostile. La foule est, en effet, la même partout, injuste et incompréhensible, et surtout prompte à écouter complaisamment les sarcasmes hypocrites de ceux que l'idée socialiste inquiète.

La société s'était constituée par l'apport d'actions de cinquante francs, mais cette somme qui peut paraître relativement modeste aujourd'hui, surtout dans l'économie d'après-guerre, était fort lourde pour ces ouvriers, très pauvres d'argent s'ils étaient riches de belles pensées. C'est donc une chose particulièrement touchante que d'entendre ces pionniers du début vous rappeler aujourd'hui, qu'ils constituèrent ces sommes par des versements de deux francs seulement par mois ! Il faut même ajouter, car ces humbles détails présentent tous une grande valeur pour nous montrer toute l'étendue de la volonté et du dévouement qui furent dépensés à cette époque, que tout le travail administratif nécessité

par la coopérative était fait, le soir, par des camarades de bonne volonté qui s'improvisèrent employés et comptables pour le service de l'œuvre à laquelle ils avaient voué le meilleur d'eux-mêmes.

L'histoire nous montre que tout apôtre doit gravir son calvaire, et les pionniers des œuvres de Saint-Claude ne manquèrent pas d'en connaître les rudes étapes. Des âmes médiocres ou basses se mêlaient aux rangs de ces hardis novateurs, afin qu'eux aussi, ils connussent la tristesse des trahisons, et les heures de découragement qui viennent toujours torturer ceux qui luttent pour un noble but.

Les six premières années furent une période d'incertitude complète. La société s'étant élargie jusqu'à compter 100 membres, était agitée de crises successives qui la firent redescendre à 50. Le chômage, des aventures diverses amenaient parfois l'huissier aux portes de ces honnêtes travailleurs, et ceux qui étaient l'âme de la coopérative vivaient des heures angoissantes.

La coopérative La Fraternelle, dont le nom revient sans cesse, ainsi que le nom du camarade Ponard, sur les lèvres de ceux qui nous racontent cette belle histoire, intervenait utilement à un moment donné en lui venant en aide financièrement dans un de ses moments les plus critiques. La coopérative Le Diamant bénéficia aussi de la bonne volonté d'une personne sympathique qui voulut bien édifier une usine pour abriter tous les sociétaires jusque-là disséminés à travers la ville chez des loueurs de force. C'est alors seulement vers 1904 que cette organisation vit poindre des jours meilleurs, et commença à réaliser quelques premiers bénéfices.

Tous ces bénéfices étaient versés au fonds de réserve, et c'est à cette même époque, vers 1905, que l'idée syndicale commença à réunir plus étroitement les diamantaires français, hollandais et belges, pour supprimer la concurrence des prix de façon que les travailleurs de ces divers pays se faisaient précédemment entre eux.

Comme toujours, la prospérité étant venue, les esprits se tournèrent vers ce soleil levant, et les timides et les incrédules avouèrent enfin la force de l'idée coopérative qu'ils avaient précédemment laissée aux prises avec des difficultés sans nombre.

De nouvelles souscriptions d'actions furent alors demandées, et formèrent des versements successifs qui grandirent l'œuvre progressivement. Des bons de cinq francs remboursables à six francs furent même émis, mais le résultat en fut maigre, car les commerçants et la municipalité du temps s'unissaient alors pour continuer une sourde campagne contre la coopérative dont le développement les inquiétait. Il y eut même des difficultés pour trouver un terrain pour construire l'usine,

et il fallut user de subterfuges pour tromper la vigilance haineuse de ceux qui craignaient de voir édifier une usine par le seul effort des travailleurs ; Enfin, en 1906, les moyens financiers suffisants étant réunis, la première usine fut édifiée au milieu de la joie profonde de tous ceux qui avaient jusque-là apporté tant d'efforts à l'œuvre commune.

Selon le principe établi, de laisser tous les bénéfices comme acquis à la collectivité, dès que les disponibilités suffisantes furent créées par le développement croissant de l'œuvre, ils furent consacrés à créer des caisses de solidarité : caisse d'assurance contre le chômage, contre les accidents, caisse de décès, indemnité d'accouchement.

La société, d'autre part, appliquait la première la journée de neuf heures, en même temps qu'une action internationale était engagée pour que les tarifs n'en soient pas atteints. De ce fait, l'assiduité au travail fut augmentée, car certaines habitudes irrégulières s'étaient maintenues jusque-là, reste du vieux temps d'esclavage chez les patrons, et qui exigeait autrefois quelques détentes passagères.

Ensuite, la caisse des retraites était créée, et à l'heure actuelle, quarante travailleurs se trouvent en bénéficier. Une caisse spéciale pour les orphelins suivait, une école professionnelle, puis une industrie de complément était créée pour le personnel qui devait cesser de travailler le diamant pour cause d'infirmité professionnelle.

Arrêtons-nous encore un instant sur cet aspect particulier et extrêmement intéressant de la coopérative Le Diamant.

Il suffit de considérer ces pierres si petites que le polisseur doit étudier et manier constamment dans son travail pour s'imaginer combien les yeux doivent se fatiguer vite à fixer ces facettes brillantes et géométriques. Il est donc inévitable que beaucoup de ces travailleurs deviennent, au bout d'un certain temps, incapables de continuer un tel travail.

C'est même là une question qui se pose dans beaucoup d'autres professions, et chacun sait combien il peut être difficile à un certain âge de s'adapter à une autre profession, et de s'y faire une place convenable.

Nos camarades diamantaires songèrent à cette situation, et dans les locaux mêmes de leur usine, ils décidèrent de créer une industrie de complément à l'usage de leurs camarades prématurément écartés du travail du diamant.

À part les industries spéciales de la pipe et du diamant, la région de Saint-Claude est aussi un centre des industries générales du bois. Les forêts de sapins qui couvrent ses montagnes sont régulièrement exploitées, et il n'est point de torrent dont les eaux ne servent à faire tourner quelque scierie où l'on débite ces sapins pour tous les usages du bâtiment ou de l'ameublement. En ce qui concerne l'ameublement,

beaucoup de travaux de tournage sont faits pour la préparation des objets et éléments divers qui entrent dans la fabrication des meubles, ou des menus accessoires du mobilier.

C'est ce qui amena nos camarades à penser qu'ils pourraient utiliser une partie de leur force motrice pour alimenter un atelier de tournerie. Ils s'assurèrent, à cet effet, le concours d'un technicien au courant des travaux de cette spécialité, le chargèrent de se procurer l'outillage nécessaire, ainsi que d'initier les anciens diamantaires aux travaux de tournage, de découpage et de vernissage.

Très rapidement, ces camarades peuvent ainsi se refaire un nouveau métier sans quitter même le toit qui abritait leurs premiers efforts, et ils nous permettent de considérer par là encore un magnifique aspect de la solidarité ouvrière.

La coopérative Adamas

À la différence de la coopérative Le Diamant qui travaille «à façon», la coopérative Adamas achète les diamants qu'elle travaille.

C'était donc aussi une tentative hardie de la part de simples travailleurs que de risquer leurs pauvres économies pour l'achat d'une matière première si coûteuse, et aussi sujette aux fluctuations de cours du marché international 25 000 francs furent cependant réunis ainsi en août 1892 par vingt-deux ouvriers diamantaires. Ce premier groupe fut ensuite renforcé, en novembre 1893, par 60 ouvriers venus de la maison Dallez-David, et qui avaient soutenu, pendant plusieurs semaines, une grève destinée à résister à une diminution des salaires. Plus tard, en 1898, la société fut encore augmentée par suite de sa fusion avec une autre coopérative, dite Coopérative d'Avignon, et qui avait été fondée en 1890 sur les conseils d'un des premiers importateurs de l'industrie du diamant dans cette région, M. Goudard, qui se retirait alors des affaires.

Les débuts de la coopérative Adamas furent également très durs. En plus de la crise qui sévissait sur cette industrie pour les causes dont nous avons parlé, la société rencontrait aussi de grandes difficultés pour écouler ses produits. Il lui fallait trouver une clientèle, et il est évident que pour une telle marchandise, seulement destinée à des acheteurs généralement riches, l'enseigne coopérative était une mauvaise recommandation.

En novembre 1893 un camarade désigné par l'assemblée générale de la société dut s'en aller en Angleterre pour s'y improviser marchand, y apprendre l'anglais sur place, et devenir l'agent commercial de la coopérative en face des puissantes entreprises capitalistes qui détenaient alors

le monopole du marché. Ce même camarade occupe encore actuellement cette fonction.

Aussitôt qu'une vente avait pu être réalisée, son produit était immédiatement consacré à de nouveaux achats de pierres brutes, afin que l'entreprise naissante pût continuer à fonctionner. Les salaires n'étaient distribués qu'à ceux qui déclaraient en avoir absolument besoin, et certains surent s'imposer le sacrifice de différer de six mois le paiement des sommes qui leur étaient dues pour leur travail, afin de laisser à la société des disponibilités suffisantes.

À force de privations et d'énergie, ces difficultés du début furent cependant surmontées, et, là encore, il nous faut noter que le travail coopératif contribua largement à relever la valeur de la fabrication. Travaillant pour leur propre compte, ayant le sentiment de soutenir l'honneur industriel de leur entreprise, les ouvriers firent de grands efforts pour atteindre à une taille impeccable, et aujourd'hui encore la plus grande sévérité règne dans la réception des pierres taillées. Pour donner un exemple de ces conditions de sévérité, nous indiquerons ainsi que chaque pierre brute est soigneusement pesée et examinée avant d'être remise au polisseur. Des experts déterminent même à l'avance dans quelle position la taille devra être orientée pour correspondre à sa structure intime, comme à la forme qu'elle présente dans son état naturel. Puis une appréciation est faite du poids qu'elle devra peser lorsqu'elle sera terminée. Lorsqu'elle sera plus tard livrée finie par l'ouvrier, si le poids auquel il est arrivé est inférieur au poids prévu, par suite de quelque irrégularité de son travail, il devra payer la différence de valeur dont la société se considérera comme lésée.

Avec de telles pratiques, la société ne tarda pas à conquérir une excellente réputation sur le marché, par la perfection de sa production, sa vente s'améliora et par suite, la situation matérielle des sociétaires devint peu à peu plus aisée.

Aujourd'hui, la société possède trois usines très bien aménagées. L'une est située dans une gorge pittoresque à courte distance de Saint-Claude. Elle y utilise une chute d'eau qui met en mouvement une puissante turbine, et lorsque nous la visitons, nous parcourons encore de nouveaux ateliers en cours d'aménagement.

Dans les immeubles où elle a installé ses ateliers, elle a même conservé des logements où elle abrite un certain nombre de ses membres.

Il faut aussi signaler que le travail accompli dans cette coopérative présente une particularité technique spécialement intéressante. Un outillage particulier y a en effet été installé pour procéder au sciage des diamants. Lorsqu'une aspérité trop prononcée est constatée sur une

pierre brute, ou que l'on considère qu'il pourrait en être tiré deux diamants au lieu d'un, la pierre considérée est divisée en deux au moyen d'une scie. Ajoutons même que le terme de scie est tout à fait impropre dans la circonstance, car elle ne comporte pas de dents, comme on le comprend facilement pour une matière si dure. Cette scie est constituée par un disque de cuivre rouge très mince (quelques centièmes de millimètres seulement), mesurant à peu près cinq centimètres de diamètre, et tournant à une vitesse considérable. Sa circonférence est seulement garnie de cette même poudre de diamant délayée dans l'huile, et qui sert d'autre part, pour la taille des facettes. Mise en contact avec la pierre à scier, par une pression très douce, cette scie coupe un diamant de quelques millimètres de diamètre en quelques heures.

Cette société, dont tous les membres sont régulièrement syndiqués, n'est pas placée sur les mêmes bases que celles du Diamantou celles de La Pipe, en ce qui concerne la répartition des bénéfices.

Dans les statuts originaux, les bénéfices nets, après le prélèvement de toutes les charges sociales, y compris l'intérêt, payé au capital, étaient répartis à parts égales entre tous les sociétaires. Le fonds de réserve légal n'avait pas été prévu.

Lors de la fondation de la société, la question des bénéfices paraissait secondaire. Le but de l'association était plutôt d'avoir du travail d'une qualité aussi bonne que possible et qui permette d'obtenir un salaire bon et régulier.

Les membres de la société déclarent même aujourd'hui qu'ils n'espéraient pas réaliser de bénéfices après le paiement de l'intérêt du capital, sur la foi des déclarations des patrons qui ne cessaient d'affirmer qu'ils ne réalisaient aucun profit.

Des bénéfices furent cependant réalisés dès 1895, les patrons, une fois de plus et comme par hasard, ayant menti, et il fallut alors discuter de leur emploi.

En 1897, une proposition de les aliéner complètement au profit d'un fonds de réserve et d'un fonds de retraite ne réunit qu'une faible, minorité. Néanmoins, cette minorité maintint son agitation sur cette question jusqu'en 1906 et une nouvelle répartition des bénéfices fut acceptée comme suit : 20 % à la réserve ; 30 % à la retraite ; 50 % répartis à parts égales.

La retraite fut instituée par une société indépendante de la coopérative, acceptant seulement les membres de cette dernière qui devenaient aussi démissionnaires en quittant la coopérative, à moins qu'ils ne se conforment à certains articles des statuts, qui leur concèdent un droit, proportionnellement au temps de présence.

Le but principal en instituant une société à part pour la retraite était de permettre à cette dernière de prêter son capital à la coopérative pour lui permettre de travailler plus librement.

En plus de la part des bénéfices affectés à cette caisse, le sociétaire versait aussi une cotisation mensuelle.

L'âge de la retraite fut fixé à 55 ans et à 50 ans après vingt ans de présence à cette société. Dès 1925, les sociétaires seront donc retraités à l'âge de 50 ans.

La société a eu, jusqu'à cette année, 23 sociétaires retraités, et le montant de la pension pour les derniers retraités est de 1 700,00 F par an. Cette pension sera doublée en 1925.

Le capital de la caisse des retraites est prêté à la société Adamas qui lui paie un intérêt et lui a donné tous ses immeubles pour garantir ce capital. En 1919, il y a eu une nouvelle répartition des bénéfices, nécessitée par une modification à la loi sur les coopératives.

La répartition à la réserve et à la retraite est restée la même, et le 50 % réparti à parts égales a été divisé comme suit : 25 % au capital ; 25 % au travail sociétaire ou non.

La société a également une caisse de secours alimentée par une cotisation mensuelle et des dons. Elle alloue 5 F par jour aux sociétaires malades, et une indemnité d'accouchement de 100 francs.

Elle a aussi une caisse d'apprentissage pour aider à la formation des apprentis et au perfectionnement de la partie technique de la société.

La société est adhérente à la Chambre consultative des associations ouvrières de production depuis 1894. Cette chambre consultative a créé l'Orphelinat de la coopération qui donne un secours mensuel à tous les orphelins des membres des coopératives adhérentes. Ce secours est payé jusqu'à l'âge de 16 ans.

Jusqu'à 1924, la société a eu 22 orphelins secourus. Cette Chambre a aussi un comité d'arbitrage auquel peuvent être soumis tous les différends qui peuvent surgir entre coopératives et coopérateurs.

Un conseil judiciaire et un contentieux donnent gratuitement conseils et avis juridiques aux sociétaires.

Les apprentis faits par la société sont principalement les enfants et proches parents des sociétaires. Ils deviennent sociétaires lorsqu'ils sont reconnus aptes à produire du travail dans les conditions normales, et en versant leur première action de 1 000 francs comme les sociétaires du début.

La société accepte aussi de nouveaux adhérents s'ils sont au-dessous de 30 ans d'âge et reconnus ouvriers suffisamment accomplis et faisant

partie du syndicat de la corporation. Ils deviennent sociétaires en versant leur première action de 1 000 francs.

Une retenue est faite mensuellement sur les salaires afin d'augmenter le capital. Le premier versement, la retenue mensuelle, la part des bénéfices et l'intérêt de ces sommes constituent de nouvelles actions.

Au début, la société n'acceptait que des hommes comme adhérents. Les femmes furent ensuite admises, car elles produisaient chez les patrons un travail de petites pierres qui faisait concurrence à celui de la société. Ces femmes ont les mêmes droits que les hommes et sont payées aux mêmes salaires.

La société n'a pas employé d'auxiliaires jusqu'en 1914. Elle en a employé quelques-uns jusqu'en 1920 et a aussi donné du travail à d'autres coopératives diamantaires.

En 1910, la société a dû subir une transformation afin de se mettre en règle avec la loi sur les sociétés anonymes.

Ses statuts n'étaient pas conformes aux dispositions de cette loi, et en plus elle avait une raison sociale irrégulière ; elle comprenait aussi des mineurs non émancipés et des femmes non autorisées. Cette transformation apporta beaucoup de discussions, d'autant plus qu'elle devait être acceptée par l'unanimité des sociétaires. Elle dut être agitée et discutée avec beaucoup de précautions, par crainte de complications pouvant amener une liquidation où une grande partie du capital aurait été perdue, car à ce moment la société possédait un grand stock, et le commerce diamantaire traversait une crise. La transformation qui fut faite a contribué à mettre en règle d'autres sociétés coopératives de la région dont les statuts n'étaient pas conformes à la loi, et qui apportèrent les modifications nécessaires.

Lorsque nous eûmes terminé la visite de la coopérative, son directeur ajouta aux renseignements que nous avons reproduits plus haut, cette déclaration justement satisfaite :

> Depuis sa fondation, la société a procuré à ses membres un travail plus régulier et avec moins de chômage que les autres maisons de la région.
>
> Pendant la période de guerre, elle a eu aussi l'honneur de recommencer le travail le 1er septembre 1914 et l'a continué pendant sa durée, tandis que la presque totalité des tailleries diamantaires dans le monde entier, furent fermées jusque vers la fin de l'année.
>
> Les sociétaires qui travaillaient pendant la guerre, laissèrent de 10 à 20 % de leurs salaires au profit de ceux qui étaient mobilisés.

Légitimement fier des résultats acquis et qu'il avait été heureux de nous exposer, il nous disait encore avant de nous quitter :

L'établissement des retraites dans les coopératives, leur fonctionnement, le paiement des pensions, comme il avait été prévu, démontrent la justesse de vues des auteurs et des organisateurs de ce côté important du mouvement coopératif. Le coopérateur diamantaire va toucher une pension de retraite à l'âge de 50 ans, et même une pension d'invalidité au-dessous de cet âge s'il se trouve dans l'impossibilité de continuer le métier. À cet âge, l'ouvrier va végéter chez le patron s'il n'a pas déjà été renvoyé pour incapacité de produire du travail suffisamment bon, ou s'il n'a pas été obligé de quitter le métier, par suite de l'impossibilité de gagner sa vie. À ce vieil ouvrier, le patron ne tient aucun compte des bonnes années qu'il aura passées à travailler pour lui en lui produisant des bénéfices qu'il aura empochés.

Le mouvement coopérateur de production a eu une répercussion favorable sur l'ensemble du mouvement ouvrier et a contribué à élever le niveau matériel et moral des travailleurs de la région. Il a contribué, par son exemple, à la formation d'autres coopératives, dans la région principalement. Il a détruit l'idée qui prévalait auparavant que, seuls les patrons ou ceux spécialement éduqués, pouvaient diriger, avec succès, une affaire commerciale.

Dans son ensemble, le mouvement coopératif a forcé le patronat à adopter une tout autre attitude vis-à-vis des ouvriers qu'il a pu conserver, et qui n'est pas à comparer avec celle qu'ils avaient avant la formation de ce mouvement, car les ouvriers en dehors des coopératives, ont bénéficié d'une grande partie des avantages acquis par le système coopératif.

Les lapidaires dans la montagne

Nous avons indiqué plus haut comment le travail des pierres précieuses était réparti parmi tant d'ateliers d'artisans dispersés dans la montagne.

Lors de notre visite à Saint-Claude, nos camarades voulurent que nous allions voir chez eux ces camarades isolés dans les hauts plateaux du Jura, et par une route des plus pittoresques, bien faite même pour attirer la plume du littérateur comme le pinceau du peintre, il nous fallut aller jusqu'à un village perdu là-haut, à mille mètres d'altitude, et nommé Septmoncel.

Il n'était pas inutile, en effet, que nous voyions travailler chez eux quelques-uns de ces trois ou quatre mille ouvriers lapidaires qui sont ainsi répartis dans vingt-cinq ou trente communes du canton de Saint-Claude.

Cette excursion présentait ainsi un double intérêt. L'autocar qui nous amenait nous avait permis de contempler les aspects constamment

changeants et toujours plus beaux de la montagne, par une route dont les nombreux lacets sont célèbres. Mais, arrivés au village, nous devions y rencontrer quelques types d'ouvriers particulièrement remarquables par leur intelligence, et par le vif intérêt qu'ils portent à une production dont ils sont justement fiers.

Septmoncel est un village dont les maisons sont dispersées sur un plateau aux douces ondulations, et que par une herbe épaisse et verte. La plupart des lapidaires qui y travaillent, bien que dispersés chacun chez eux, sont groupés dans une coopérative de production placée sur les mêmes bases que celles de Saint-Claude. La nature de la matière travaillée et la technique du travail sont cependant différentes de ce que nous avons vu à Saint-Claude.

Il est curieux d'apprendre que la consommation des pierres précieuses dépasse maintenant la production que les mines de pierres naturelles peuvent fournir, et de savoir que dans cette partie également, la science est intervenue pour fabriquer un produit d'imitation, que les professionnels désignent sous le nom de pierre scientifique, ou plus brièvement sous la seule désignation de scientifique.

Rappelons d'autre part que le terme de diamant désigne exclusivement la pierre blanche, ou plus exactement la pierre incolore dont les feux étincellent sur les bijoux de grand prix. C'est donc en quelque sorte improprement que l'on appelle aussi vulgairement diamants les pierres de couleur telles que les rubis, saphirs, etc.

Il était fatal que les chimistes soient un jour tentés de reproduire synthétiquement des pierres de si grande valeur, à l'aide de leurs éléments constitutifs.

Ils sont arrivés, dans ce domaine, à des résultats remarquables[1] et aujourd'hui le rubis ou le saphir obtenu par les procédés scientifiques est impossible à distinguer, par l'œil d'un profane, de la pierre reconnue comme naturelle par l'œil exercé d'un professionnel.

C'est cette pierre dite scientifique que travaillent spécialement nos camarades lapidaires montagnards de Septmoncel.

Ceux d'entre eux qui liront cette imparfaite description de leur travail nous excuseront de ces détails, mais nous pouvons dire encore que nous étions tentés de n'y voir que du verre coloré ! Ils nous assurèrent cependant que ce n'est là qu'une apparence, car la pierre obtenue par les chimistes présente une dureté presque égale à celle du diamant. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle, en ce qui concerne particulièrement

1. La synthèse du diamant a été réalisée. par le chimiste français Moissan en faisant dissoudre du carbone dans de la soude liquide et en refroidissant la masse (*Larousse*).

le taillage, les procédés de travail sont à peu près identiques, la meule étant seulement en cuivre rouge ou lieu d'être en fonte comme pour le diamant vrai.

Nous ne rappellerons donc pas les phases du travail de facettage, qui sont à peu près semblables à celles que nous avons décrites précédemment. La principale différence se trouve surtout dans le travail très particulier du découpage.

La pierre scientifique arrive, en effet, sous l'apparence d'une petite fiole ventrue de deux centimètres à peine de diamètre, et correspondant sans doute à la forme du creuset où elle fut coulée. Il faut d'abord la débiter en minces rondelles à l'aide d'une scie pareille à celles que nous avons vu fonctionner à la coopérative Adamas, à la différence qu'elle est constamment arrosée d'eau.

Qu'on s'imagine aussi que le travail à faire nécessite une extrême précision.

On nous montre, afin de nous en donner une idée, une bague ornée d'un brillant autour duquel il faudra disposer un certain nombre de petits secteurs de saphir, assez exactement taillés et ajustés pour se joindre avec une perfection telle qu'ils semblent composer un anneau d'une seule pièce.

C'est dire que l'usinage de cette sorte de mosaïque minuscule exige une précision extrême, analogue en tout point à celle des pièces de la petite mécanique et des travaux d'horlogerie. Pour l'obtenir, l'atelier que nous visitons est pourvu d'un outillage moderne muni de tous les dispositifs nécessaires pour obtenir des divisions mathématiquement exactes, et un mesurage absolument précis.

Cette existence isolée, au sommet d'un plateau que la neige recouvre pendant six mois de l'année, apparaît souvent, au premier abord, comme assez peu engageante au visiteur. Cependant, après avoir vu le travail si intéressant qui s'accomplit dans ce lieu perdu, on s'explique que l'on n'y connaisse pas l'ennui.

L'intérêt passionnant d'un travail qui exige tant d'intelligence et d'attention, transforme l'atmosphère d'un atelier qui pourrait être mortellement triste s'il n'était pas illuminé par un effort incessant vers la perfection.

N'oublions pas, d'autre part, qu'il n'y a pas ici cette exploitation patronale qui contribue partout, avec tant de force, à assombrir les conditions du labeur ouvrier. Les fronts n'y cachent pas cette haine sourde qui se développe partout où le travailleur sent peser sur lui un parasitisme social, et les consciences sont claires comme le grand jour qui inonde les blancs ateliers dans ce site de haute altitude !

On excuserait facilement, chez des travailleurs en apparence si éloignés de tout centre intellectuel, quelque sentiment d'indifférence lointaine et assoupie pour les choses auxquelles s'intéressent les autres hommes. On se croirait facilement aussi loin de tout dans le domaine de là pensée, comme on est loin de tout par la difficulté des communications avec le monde extérieur.

Mais, à causer avec les camarades qui poursuivent là cette tâche inconnue et obscure, on éprouve malgré soi un sentiment d'agréable surprise en constatant à quel point leur intelligence est avertie de tous les problèmes qui nous occupent d'ordinaire. Ils pourraient vivre égoïstement satisfaits, dans l'isolement et la liberté, dans un bien-être relatif obtenu par un honnête labeur, et sans s'inquiéter autrement du sort des hommes qui mènent ailleurs le combat pour la vie.

Il n'en est pas ainsi, et les camarades dont nous venions ainsi interrompre les occupations pour quelques instants, ne tardaient pas à nous faire comprendre qu'ils n'oublient pas qu'ils appartiennent à la grande famille des travailleurs, et qu'ils savent vibrer à toutes ses espérances.

Dès 1880, les camarades de cette région jetèrent les premiers fondements de l'idée syndicale, mais le premier contact avec l'autorité patronale jusque-là incontestée fut dur, et les courageux novateurs qui avaient eu le courage de lancer le premier cri de révolte furent mis à l'index et dispersés.

Vers 1890, ce mouvement fut repris. Il était la conséquence du développement de l'industrie, de l'extension de l'outillage et de l'emploi croissant de la force motrice électrique. Le syndicat groupa quelques centaines d'adhérents, mais comme il était de règle à cette époque, il s'occupa davantage d'action sociale que d'action corporative, et il se désagrégea à nouveau peu à peu.

Une première tentative de travail coopératif a lieu. Mais après une prospérité passagère, la coopérative disparaît vers 1905 pour n'avoir pas su s'adapter assez vite aux conditions du travail moderne en constituant un atelier.

«Une coopérative doit être à l'avant-garde sous le rapport de l'outillage et de la qualité de la main-d'œuvre», nous déclare le camarade qui nous fournit ces renseignements. «La leçon est dure, mais elle profitera à d'autres.»

Vers 1911, au moment où la pierre scientifique fait son apparition et où le travail se développe, un mouvement syndical puissant renaît. Mais c'est surtout depuis 1919 qu'après le retour des démobilisés, le mouvement d'association reprend sa marche ascendante, et qu'est formée la coopérative Aux Ateliers coopératifs lapidaires. Là aussi se heurtent les

deux conceptions du travail «saboté» à la mode patronale pour gagner beaucoup d'argent, ou du «travail fini» qui satisfasse l'honneur du métier dans une honnête aisance.

Sous l'influence des frères Mandrillon et des frères Gauthier, la thèse du beau travail triomphe, et actuellement la coopérative fait un chiffre d'affaires d'un million de francs, avec le travail réuni de 80 camarades.

Au sein de cette coopérative existe un curieux exemple de travail en commun, donné par la famille Mandrillon qui travaille dans un atelier qui réunit tous ses membres. D'abord les neuf frères qui travaillent avec leurs femmes, soit 18 personnes. La communauté comprend 36 personnes dont César Mandrillon, le père, 72 ans, militant depuis 55 ans dans tous les domaines : politique, syndical, coopératif, agricole, etc. fut le premier candidat socialiste à Saint-Claude (1896).

Deux de ses fils sont, l'un fondé de pouvoirs de la coopérative, l'autre secrétaire du syndicat. Le salaire global de cette famille est divisé entre tous à parts égales. Seules les femmes ont un salaire fixe à l'heure.

Les adhérents à la coopérative sont couverts par des caisses de solidarité comme à Saint-Claude, et la coopérative fait partie de la Fédération des coopératives du Jura.

La coopérative des pipiers

Au fond d'une vallée profonde, et comme on peut le voir sur notre photographie, au-dessous d'un pont suspendu qui la domine à cinquante-cinq mètres, la coopérative La Pipe occupe deux vastes bâtiments où règne une grande activité.

Par l'effet d'une division du travail très savamment poussée, un personnel nombreux accomplit là dans la paix les phases nombreuses de la fabrication d'une pipe, objet usuel et simple qu'on ne croirait pas demander un aussi grand nombre d'opérations. C'est l'aboutissant industriel d'un travail exécuté depuis un temps immémorial dans une multitude de petits ateliers d'artisans. Comme dans les montagnes de la Suisse, c'est depuis une époque très éloignée qu'on pratique dans cette région de menus travaux de sculpture sur bois.

La pipe qui est fabriquée dans cet établissement coopératif est exclusivement extraite de volumineuses racines de bruyère arborescente originaire de la Corse, de la Sardaigne et de l'Algérie.

On nous en montre tout d'abord au magasin de magnifiques spécimens, dont certains pèsent à eux seuls une vingtaine de kilos.

La coopérative, cependant, ne reçoit pas ces racines brutes. Un premier et grossier dégrossissage est fait sur les lieux de production, et l'usine reçoit sa matière première sous la forme de petits tronçons cubiques

dans lesquels on peut vaguement deviner la forme d'une pipe, une partie plus mince y ayant été ménagée pour permettre le façonnage de la naissance de la tige de la pipe. Ces grossiers morceaux de bois, désignés sous le nom d'ébauchons, sont reçus par sacs de cent cinquante kilos, et tels quels, en raison de la haute valeur de ce bois spécial, ils représentent déjà, par leur quantité, une première mise de fonds assez importante.

La fabrication exige en effet, comme d'ailleurs toutes les industries du bois, que cette matière soit soumise à un long séchage. Pendant de longs mois, ces ébauchons devront donc séjourner sur le plancher à claire-voie de vastes magasins, pendant que ceux dont le séchage est terminé commenceront leur parcours à travers les ateliers.

Dès cette première étape de notre visite, nous restons surpris par le nombre invraisemblable de ces ébauches, supposant une fabrication d'une intensité insoupçonnée. Il n'est personne qui n'exprime alors son étonnement qu'un tel nombre de pipes puisse être absorbé par la consommation.

Après ce long séchage, dans des locaux spacieux et bien agencés, au sujet desquels on nous fait remarquer que peu d'entreprises patronales peuvent en montrer d'aussi parfaitement compris, nous sommes mis en présence du premier travail de calibrage. Car il faut dire que la coopérative fabrique simultanément un grand nombre de modèles de pipes.

L'acheteur suit en effet dans cet article comme en tant d'autres, des modes changeantes, et la fantaisie personnelle exige aussi de pouvoir choisir entre une multitude de types différents. Il faut donc procéder à un second dégrossissage de l'ébauchon déjà grossièrement façonné, et à cet effet, des ouvriers sont employés à faire, à l'aide d'une scie mécanique, une sorte de premier profilage qui ne peut comporter naturellement que des surfaces droites.

Dès ce moment, le travail de tournage commence. Ce travail comporte un outillage qui est sensiblement le même que celui du tourneur sur bois ordinaire. Un esprit d'invention constant est naturellement requis des travailleurs qui accomplissent ces phases de la fabrication. Si la forme du foyer est assez régulière, elle est rapidement tournée par une série d'outils fixés sur un chariot mobile que l'ouvrier approche en manœuvrant un levier : en même temps, une mèche placée au centre des outils percera en un clin d'œil le trou destiné à recevoir le tabac. Si la forme est telle qu'il n'ait pas paru avantageux de la tourner selon les procédés ordinaires, l'ébauchon est présenté au travail d'une série de lames taillées dans la forme voulue, et animée d'un mouvement de rotation extrêmement rapide. C'est ce que nous voyons faire pour

la partie de la tige qui recevra ultérieurement le tuyau de corne ou d'ébonite. Offert au travail de ces lames, il suffit à l'ébauchon de faire un tour complet sur lui-même, étant saisi dans une griffe appropriée, pour qu'en une seconde, nous voyions apparaître la base d'une tige parfaitement lisse.

Il faut ensuite passer au perçage de cette tige, opération importante pour que le fumeur ne soit pas obligé de faire de trop grands efforts d'aspiration ! Il faut aussi ajuster, avec une précision imprévue, la partie qui recevra, à frottement juste et doux, le tuyau (corne du Brésil, Para, ébonite ou ambre) qui se fabrique dans une autre partie des ateliers.

Ce sont là des opérations qui se font avec la plus grande rapidité, et les ouvriers qui manœuvrent leurs leviers devant nous, y apportent la plus surprenante dextérité. Sans trace de surveillance aucune, et dans l'atmosphère la plus calme, il est visible que ces camarades donnent une production maximum.

L'atmosphère serait remplie par la projection des copeaux, si vite enlevés par la coupe vertigineuse des outils tournant à grande vitesse, et par l'impalpable poudre que détermine leur tranchant si fin, en caressant pour ainsi dire les surfaces qui sortent déjà polies par leur travail parfait, si toute une installation d'hygiène n'avait été prévue. Il n'est pas un des outils qui ne soit soumis à l'influence de forts aspirateurs dont les tuyaux se ramifient à travers les ateliers, pour porter au dehors les poussières qui seraient nocives pour les poumons.

Il faut aussi tourner, percer et façonner les solides tuyaux que le fumeur tiendra entre ses dents. C'est encore un travail de tourneur. On nous apprend qu'il n'est pas possible de garnir toutes les pipes avec des tuyaux de corne qui seraient trop coûteux aujourd'hui, et qu'on en fabrique maintenant en ébonite. C'est là une industrie annexe de la pipe, et qui s'est récemment créée à Saint-Claude. La coopérative reçoit ces tuyaux d'ébonite après un premier moulage. Elle se charge de les finir et de les ajuster à ses différents modèles.

Après le travail du tourneur, qui ne peut finir la pipe entièrement à cause de sa forme irrégulière, nous assistons à celui des ouvriers qui procèdent à ce finissage à la lime, ou si l'on préfère, à la râpe. Ils tiennent la pipe appuyée sur un morceau de bois fixé à leur établi, et la retournent rapidement dans leurs mains afin de lui donner sa forme définitive, en raccordant les courbes données par le travail du tour. Comme pour certains travaux de pièces mécaniques, cette pipe finie devra être passée à travers un gabarit de tôle découpée, dont le vide reproduit son profil, et afin d'assurer la rigoureuse identité des pipes du même modèle. Si vous vous étonnez de cette précision insolite, on vous

rappellera qu'il est des fumeurs qui placent leur pipe dans un écrin, et que pour assurer une bonne adaptation des écrins qui sont fabriqués d'avance et ailleurs, il est nécessaire que les pipes qu'ils devront recevoir, soient exactement interchangeables !

Les pipes terminées sont alors envoyées dans les magasins où nous voyons de grandes caisses en contenir des milliers d'un seul modèle. Car le nombre de ces modèles est, lui aussi, invraisemblable : il varie entre six et sept cent, chiffre bien fait pour étonner celui qui ne s'attend pas à voir régner une telle fantaisie dans les exigences des fumeurs de pipes ! Il faut dire aussi que par suite de la mode (!) il est tels modèles qui languissent au magasin, quelquefois pendant plusieurs années, jusqu'à ce qu'un caprice du goût les ramène à l'actualité ! On comprend alors quel énorme capital se trouve immobilisé dans le magasin silencieux dont nous parcourons des yeux les multiples casiers.

Seules les pipes qui doivent être livrées sont alors envoyées aux ateliers de polissage et de vernissage, dans lesquels des ouvrières aux doigts agiles donnent la coloration voulue à la pipe enfin terminée, puis en achèvent le poli au contact de rapides meules d'étoffe.

Un dernier détail, c'est celui du travail de la marque qui, naturellement, est faite conformément à la demande des clients.

Faut-il le dire ? Au visiteur syndiqué qui désire emporter une pipe de Saint-Claude, en souvenir de sa visite de la coopérative La Pipe, on marque devant lui la tige de sa pipe avec l'empreinte du label confédéral !

Il faut encore ajouter ici que, naturellement, la coopérative ne travaille que pour d'importantes maisons de gros.

Nous avons, en effet, l'explication de la quantité énorme de pipes que nous avons vues. La production de la coopérative est expédiée dans tous les pays, quinze cents grosses étant distribuées dans tous les pays européens, et dix-sept cents autres étant expédiées hors d'Europe ! Ces chiffres impressionnants peuvent donner une idée de la production considérable de cette coopérative ouvrière.

La fondation de cette coopérative, aujourd'hui florissante, comporte elle aussi une histoire longue et douloureuse. Ce furent des débuts fort pénibles, exigeant beaucoup de dévouement, ce qui se rencontre assez facilement dans la classe ouvrière, mais aussi beaucoup d'argent, ce qui est plus difficile à trouver dans les humbles foyers qu'illumine l'idéal socialiste.

C'est en 1906 que furent jetées les premières bases de cette œuvre nouvelle, et dès son berceau, elle connut des obstacles sans nombre. Il y avait d'abord une situation précaire de l'industrie de la pipe, en raison de phénomènes généraux dont nous avons parlé ailleurs. Puis la

recherche des capitaux nécessaires donna lieu à des mésaventures particulièrement gênantes pour des ouvriers pleins d'honnêteté et de bonne volonté, mais forcément inexperts en matière financière. Trente-sept ouvriers purent cependant commencer l'effort courageux dont nous pouvons contempler les résultats aujourd'hui, et dès les premiers temps de cet effort, ils se trouvèrent engagés dans le grand mouvement de grève de 1906. Cependant, moyennant une contribution de 30 % sur leur salaire, et l'acceptation des revendications de la grève, ils purent continuer à travailler.

Quelle difficulté aussi, pour se faire une place sur le marché où les commerçants des alentours menaient une sourde campagne de dénigrement contre ce foyer de révolutionnaires ! Puis, ce sont des crises de chômage qui viennent affaiblir le fonds social par des prélèvements destinés à secourir les ouvriers sans travail. Mais l'énergie et le courage des coopérateurs surmontaient tous les obstacles. Ils savaient s'imposer d'abord la formation d'un compte courant par un dépôt obligatoire auquel ils devaient tous participer, et ils pouvaient aussi bénéficier de l'aide fraternelle de la coopérative voisine Le Diamant, qui, par deux prêts successifs (remboursables à tempérament, chose faite), leur permettait d'acheter un nouvel immeuble et d'agrandir leurs ateliers. C'est ensuite 1914, avec la dispersion du personnel aux armées, puis des difficultés particulières qui mettent à nouveau l'existence de la société en péril. Le conseil d'administration est cependant reformé par des camarades non mobilisés et, comme l'armée a besoin non seulement de munitions mais aussi de pipes, la fabrication peut recommencer. La vie de la société se poursuit donc à travers la grande crise, mais à la fin de la guerre surgissent de nouvelles difficultés intérieures qui sont d'ailleurs victorieusement surmontées.

Aujourd'hui, la situation de la coopérative est des plus brillantes. Elle compte parmi les industries les plus importantes de Saint-Claude, et par ses efforts et la loyauté constante de ses procédés comme de son travail, elle a vaincu ses détracteurs en conquérant de vive force une réputation commerciale de premier ordre.

En relation étroite avec lié mouvement coopératif saint-claudien, la coopérative La Pipe est constituée elle aussi sur les mêmes bases que nous avons vues au Diamant. Tous les ouvriers sont titulaires d'une action de 500 francs non productive d'intérêts. Ils sont seuls actionnaires et ne supportent, de ce fait, aucune influence extérieure. Ils choisissent, dans leur sein, un conseil d'administration qu'ils renouvellent par tiers tous les ans. Les bénéfices sont entièrement répartis, d'abord d'après les attributions légales, puis ensuite à de multiples caisses de solidarité à

l'usage du personnel. Les actionnaires se sont interdit à l'avance, comme dans les autres coopératives de Saint-Claude, et par un article irrévisable de leurs statuts, tout partage des bénéfices ou du fonds social qui, en cas de dissolution, devraient être remis au syndicat de la corporation et à défaut à la commune de Saint-Claude.de, Les caisses de solidarité comprennent : secours aux camarades absents pour service militaire, secours pour maladie et opérations chirurgicales, maternité, chômage, invalidité, retraite et décès. Cette année même et pour la première fois, la société a pu accorder des vacances payées à son personnel.

Groupant en atelier des ouvriers pour lesquels il était de tradition de travailler à domicile, la coopérative a eu assez de peine à assurer la régularité de la présence de ses membres, habitués à un travail intermittent et au gré de leur fantaisie par la liberté du travail au foyer familial. Cependant, sans contrainte, et par de seuls moyens de pression morale, la société a pu transformer peu à peu certaines habitudes du personnel, et faire que tout joue normalement dans le cadre qu'elle s'est donné.

Il est curieux de constater aussi que par l'effet des charges sociales que la société s'est imposées, par reflet aussi des salaires supérieurs qu'elle pratique, ses prix de revient sont plus élevés dans la moyenne des autres entreprises.

Mais, grâce à la qualité supérieure de ses produits et à l'honnêteté de ses procédés commerciaux, elle parvient quand même à concurrencer efficacement ses adversaires patronaux en répandant au loin, sur le monde, sa production abondante et parfaite.

1924

Source

La Voix du peuple, organe de la Confédération générale du travail (CGT), septembre-octobre 1924 2e série, n ° 60.

► *Encyclopédie internationale de l'autogestion,* **Patrick Le Tréhondat, «L'Internationale communiste et les coopératives», t. 7.**

HONGRIE

Les conseils ouvriers de la révolution hongroise

Pannonicus

C'est depuis une centaine d'années environ qu'on observe la tendance socialiste dans l'histoire, ou pour employer la phraséologie hégélienne, que le mouvement autonome de l'esprit pur «se socialise». Il faut admettre que le mot «socialisme», en lui-même, ne dit rien, ou plutôt dit trop. Derrière ce mot agissaient les hitlériens ; le «socialisme» est le principe déclaré de plusieurs gouvernements sociaux-démocrates et, horribile dictu, c'est au nom du «socialisme» qu'on exerce des dictatures sanguinaires, comme celle de Kadar en Hongrie.

La notion de socialisme doit donc être profondément et minutieusement expliquée et élaborée dans son contenu économique, social et politique.

Il est indiscutable que l'exigence par les masses d'une vie meilleure et plus juste, d'une organisation sociale perfectionnée, tend vers des formes économiques, sociales et politiques qui constituent ce qu'on appelle le socialisme. On ne peut, dans le cadre de cet article, présenter d'une façon détaillée ces formes. Il suffira de dire que le socialisme doit comprendre l'autodirection des habitants, c'est-à-dire une décentralisation de la vie économique, sociale et politique d'un si haut degré qu'on puisse la comparer si on peut risquer une comparaison globale – avec la démocratie des anciennes communautés primitives. Cette démocratie accorde à chacun le droit de résoudre les questions économiques, sociales et politiques en fonction de sa propre vie et exclut par là même la possibilité que certains individus puissent avoir une puissance absolue dans aucun secteur de la vie.

C'est pourquoi les divers conseils ouvriers formés dans les dernières années, dans divers pays, ont une importance immense. En particulier, les conseils ouvriers nés dans le feu de la révolution hongroise, même si la période de leur activité autonome et souveraine a été brève, nous offrent des expériences qui méritent d'être étudiées.

Les conseils ouvriers hongrois ne sont pas nés par une genèse mythologique, comme naquit l'allas de la tête de Zeus. Ils vinrent après des événements qui les avaient préparés et sans lesquels leur formation extrêmement rapide aurait été inimaginable. Je ne fais pas allusion aux éléments qui ont préparé, pour ainsi dire, psychologiquement les ouvriers à une telle expérience, mais à ceux qui précédaient directement la formation des conseils ouvriers.

L'existence et la nature de ces conseils n'étaient pas totalement inconnues en Hongrie. Bien qu'on ne connût pas exactement et en détail les conseils ouvriers yougoslaves, pourtant, le peu qu'on en avait suffisait pour que la création de tels conseils devînt une des revendications de la lutte antistalinienne qui se manifesta très vigoureusement pendant l'année 1956. Il est bien compréhensible que – dans une dictature de capitalisme d'État totalitaire où les syndicats et le soi-disant «parti de la classe ouvrière» sont devenus des annexes et des forces exécutives de l'État bureaucratique exploiteur qui, par surcroît, comme c'était le cas en Hongrie, trahissait les intérêts du pays – l'idée des conseils ouvriers ait eu un grand écho. C'est pourquoi, avant le 23 octobre et surtout dans la période qui précéda l'insurrection, le Cercle Petöfi[1] et l'Union des écrivains insistaient sur la nécessité de leur création. Un des principaux mots d'ordre de la grande manifestation dont les étudiants prirent l'initiative le 23 octobre fut l'autonomie ouvrière, un de ses buts fut d'imposer la création des conseils ouvriers. On suit même que la première réponse de la clique Gerö[2] à la manifestation fut le refus, et même la provocation. Mais, dès le 24 octobre, devant le développement croissant de l'insurrection et face à l'effondrement quasi total des appareils du parti et des syndicats, Gerö et sa clique changèrent de tactique. Ils acceptèrent la création des conseils ouvriers et en confièrent l'exécution à l'appareil du parti. Le déroulement des événements montre précisément quel était leur but : freiner l'élan révolutionnaire et, d'autre part, impressionner la classe ouvrière en vue de la détourner de la révolution et de la reprendre en main. Alors que, auparavant, ils avaient nié la nécessité des conseils ouvriers, maintenant ils s'empressaient de les organiser pour mobiliser la classe ouvrière – suivant leur expression – contre la contre-révolution.

1. NDLR : cercle d'intellectuels hongrois créé en 1955 par les Jeunesses communistes. Devient après le 20e congrès du PCUS le centre de ralliement des contestataires antistaliniens.
2. NDLR : Ernö Gerö (1898-1980), dirigeant du Parti communiste hongrois dans la période qui a suivi la Seconde Guerre mondiale. Il est brièvement premier secrétaire du parti pendant l'insurrection de Budapest en 1956.

Bien entendu, ils organisèrent les conseils ouvriers à leur guise, c'est-à-dire en vue d'être assurés «de leur fidélité»; ces conseils étaient donc composés du directeur, du secrétaire de la cellule, des chefs du syndicat et de quelques ouvriers domestiqués.

Mais ils furent dépassés par les événements. La classe ouvrière était déjà du côté de la révolution. Le soir du 23 octobre, les étudiants avaient manifesté, appelant les ouvriers à la grève générale. La nuit, ils avaient parcouru les usines avec des camions demandant aux ouvriers d'abandonner le travail et de se rallier à la révolution. L'unité des ouvriers et des étudiants, dès le matin du 24 octobre, devint un fait indiscutable et resta la plus grande force de la révolution.

Ainsi apparut une situation étrangement contradictoire: les ouvriers prenaient part à la révolution tant par la grève générale qu'en luttant dans les groupes armés côte à côte avec les étudiants, et, pendant ce temps, les soi-disant «conseils ouvriers» formés officiellement lançaient des appels pour la cessation de la grève et se déclaraient contre l'insurrection. Les ouvriers luttaient contre Gerö et les marionnettes de Gerö parlaient en leur nom.

Il était évident que cette situation ne pouvait durer longtemps. Les ouvriers voyant les grandes possibilités des conseils prenaient conscience de leurs propres forces et ne pouvaient supporter que les hommes de Gercé se parent du prestige des conseils ouvriers et parlent au nom de la classe ouvrière. Ils regagnèrent les usines, mirent à la porte les bureaucrates usurpateurs et créèrent par des moyens démocratiques et révolutionnaires les conseils ouvriers.

La formation des conseils ouvriers de la révolution hongroise ne fut donc pas l'œuvre du hasard si ces conseils ne furent pas le résultat d'une longue préparation, ils naquirent de l'activité directe de la classe ouvrière.

L'analyse des élections et de la constitution des conseils ouvriers est un problème important, d'un point de vue moins sociologique que politique. Bien que nous ne disposions pas d'une documentation complète sur les conseils, les données que nous possédons nous permettent des constatations importantes. On peut affirmer que l'élection des conseils, même lorsqu'elle a eu lieu dans des conditions exceptionnelles, s'est déroulée démocratiquement. La date des élections était annoncée à plusieurs reprises et chaque ouvrier, chaque employé des usines était invité à voter. Grâce à ces précautions, 50 à 70 % de l'effectif fut présent aux élections. Les ouvriers votèrent malgré les combats qui continuaient dans les rues et bien que les communications fussent interrompues. Il est très naturel que le pourcentage ait été différent suivant les usines.

Les élections furent faites au grand jour ; on pouvait prendre la parole tout à fait librement ; chaque électeur pouvait proposer des candidats et on discutait la compétence, l'attitude, l'activité passée et récente de chacun d'eux.

L'unité de l'insurrection se manifesta à l'occasion de ces élections, quand les diverses usines laissèrent unanimement de côté toutes les organisations des partis et des syndicats. Chacun agissait non en qualité de délégué d'un parti quelconque mais en qualité d'ouvrier de telle ou telle usine.

L'analyse de la composition des conseils ouvriers reflète aussi cette unité de la révolution, son caractère populaire et la maturité politique de la classe ouvrière.

Cette analyse est à faire tant du point de vue social que du point de vue politique. Les conseils reflétaient fidèlement la composition sociale des usines, leur majorité étant formée par les ouvriers qui travaillaient près des machines et qui, de ce fait, avaient le plus de droit à la direction des usines. C'était eux surtout qui manifestaient la plus grande activité. Malgré le sentiment de leur supériorité, les ouvriers élirent de nombreux employés et techniciens, plusieurs fois même comme présidents. Ce phénomène exprime premièrement l'unité sociale de la révolution à laquelle – sans tenir compte des différences de classe – tous les honnêtes gens participèrent au moins par la manifestation de leur sympathie. Deuxièmement, l'élection des intellectuels techniciens et économistes prouve que les ouvriers avaient une vue très claire de la situation : les conseils ne doivent pas être de simples organisations destinées à défendre les intérêts matériels, mais des organisations capables de diriger les usines et de représenter l'opinion et l'attitude générale des ouvriers à l'égard des autres organisations.

Un autre phénomène saute aux yeux : le haut pourcentage de jeunes dans les conseils. Une explication du genre de celle-ci : « La révolution hongroise fut la révolution de la jeunesse » n'est pas seulement une expression poétique de la vérité ; elle est également véridique à l'échelle des usines. Si le rôle immense de la jeunesse dans la révolution hongroise exige une explication, il en est de même en ce qui concerne les conseils ouvriers. Les jeunes ouvriers, entre 18 et 30 ans, étaient les éléments révolutionnaires les plus actifs dans les usines. Ils avaient, moins encore que les autres, pu supporter l'horrible oppression, l'atmosphère de contrainte et de terreur qui régnait dans les usines et ils n'étaient pas le moins du monde retenus par des considérations théoriques si jamais de telles considérations ont pu retenir des ouvriers.

Les ouvriers plus âgés pensaient peut-être aux conséquences possibles dans le domaine de la politique internationale et à d'éventuelles représailles. Il faut ajouter encore que la révolution hongroise fut une révolte armée et que ce fut la jeunesse qui tint dans la bataille le rôle principal, conquérant ainsi, par son sang, le droit de participer à la direction des usines et du pays même.

L'analyse politique de la composition des conseils s'avère non moins significative. Il y eut des mines dans lesquelles, immédiatement après l'ordre donné par Gerö et sa clique de constituer des conseils ouvriers, les ouvriers constituèrent des conseils qui exprimaient leur volonté et dont la composition ne fut plus modifiée par la suite. Ce fut le cas du conseil de la fabrique Gamma de Budapest ou du conseil ouvrier du comité de Horsed.

Ceux qui furent élus, d'une façon générale, étaient des ouvriers communistes honnêtes, partisans de Imre Nagy, qui soutenaient depuis longtemps les revendications ouvrières et qui avaient souffert maintes vexations ou persécutions. On a élu aussi des vieux militants ex-démocrates qui, pendant des dizaines d'années, avaient lutté pour les droits des ouvriers et qui avaient été emprisonnés ou poursuivis par les rakosistes. Par exemple, le président du conseil de Csepel fut Jozsef Ivanics qui avait lutté toute sa vie pour le bien-être des ouvriers, et qui avait passé des années dans les prisons de Rakosi. Il avait gagné, par sa vie de militant par son talent et par ses connaissances, une réputation indiscutable non seulement à Csepel mais partout ailleurs. Devinrent aussi membres des conseils, des ouvriers et des techniciens qui luttaient depuis des années contre les rakosistes, défendant les droits des ouvriers ; des bons ouvriers ; des spécialistes. Y prenaient part enfin ceux qui, en pleine révolution, faisaient la preuve qu'ils étaient de vaillants guerriers de bons organisateurs et de vrais politiciens.

Les conseils manifestaient les activités les plus variées. Ils menaient d'abord un travail politique. Ils organisaient des meetings où les problèmes politiques étaient discutés, où on précisait la position de l'usine et où on mettait au point ce que les conseils devaient réaliser.

Cette activité politique visait les problèmes d'intérêt national et exprimait l'opinion et les revendications de la classe ouvrière. Les revendications des différentes usines du pays étaient si semblables, ou, du moins, avaient entre elles si peu de différences qu'il suffit de citer la résolution du conseil ouvrier de Borsod, prise le 28 octobre :

> 1. Il faut, en excluant la participation des ministres qui ont servi sous le régime rakosien, constituer un nouveau gouvernement qui devra lutter pour une Hongrie indépendante, autonome, libre et socialiste.

2. Un tel gouvernement ne peut être formé qu'après des élections générales libres. Comme la situation présente ne permet pas que ces élections aient lieu, Imre Nagy[1] doit constituer un gouvernement provisoire qui ne comprenne que les ministères les plus nécessaires.

3. La première tâche du nouveau gouvernement, appuyé sur la coalition du Parti des travailleurs hongrois et du Front Populaire est d'obtenir le retrait immédiat des troupes soviétiques. Les troupes soviétiques ne doivent pas retourner dans leurs garnisons, mais doivent se retirer dans leur patrie, l'Union Soviétique.

4. Le nouveau gouvernement doit incorporer dans son programme et doit réaliser les revendications des conseils ouvriers, des organisations ouvrières et étudiantes.

5. L'État ne doit posséder que deux corps armés : la police et la Honved. L'AVH doit être dissoute.

6. Il faut lever la loi martiale et accorder l'amnistie à tous ceux qui ont participé à l'insurrection.

7. D'ici deux mois, il faut organiser des élections générales avec la participation de plusieurs partis.

Il est naturel que les revendications ainsi formulées se soient modifiées et concrétisées au fil des événements orageux de la révolution, mais les principes restèrent invariables.

Les conseils ne sont pas devenus la force organisée la plus valable de la révolution pour ensuite appuyer des revendications étrangères ou même contraires aux intérêts des ouvriers. Ils n'ont pas lutté avec tant d'audace et tant de force imposante contre le régime de capitalisme d'État instauré par Rakosi pour remettre à sa place le capitalisme privé. Les conseils ouvriers, contrairement à l'attitude stupide et dénaturée du régime rakosien qui étouffait toute initiative privée, ont considéré que de telles initiatives privées étaient utiles et ont déclaré que l'État doit appuyer les initiatives des hommes simples (des artisans, par exemple). Mais ils ont affirmé aussi qu'ils sont attachés aux résultats socialistes déjà acquis. Le conseil ouvrier de la fabrique de wagons de Györ, dans sa résolution du 3 novembre, s'est ainsi exprimé ainsi :

> La classe ouvrière s'attache fermement à ses exigences sociales essentielles qui sont les conquêtes de la révolution nationale démocratique. Nous sommes, avec toutes nos forces, contre le rétablissement de la propriété foncière, contre la remise en propriété capitaliste des

1. Imre Nagy (1896-1958), dirigeant du Parti communiste hongrois, deux fois chef du gouvernement hongrois, réformateur exclu en 1955 et exécuté par les Soviétiques le 16 juin 1958 à Budapest.

banques et des grandes usines. Nous sommes également contre une restauration stalino-rakosienne.

Les conseils ouvriers ont également déployé une activité politique dans les usines. Cette activité s'orienta dans une double direction détruire les restes politiques et organisationnels de l'ancien régime et instaurer une nouvelle politique caractérisée par le travail des conseils ouvriers.

Les anciennes organisations politiques et syndicales se volatilisèrent sans que les conseils aient le moins du monde à intervenir. Cependant, les questions personnelles ne furent pas les plus simples. Dans des discussions agitées, on étudia, un à un, le cas des employés principaux dans les usines, des fonctionnaires dirigeants des syndicats et du parti qui avaient été généralement de durs exécutants de la politique de terreur du régime rakosien. Ils furent généralement congédiés et, expulsés des usines. Quelquefois la haine et la fureur des ouvriers excités étaient telles qu'ils furent chassés brutalement et frappés. Pourtant, dans la plupart des cas, ils furent éloignés très poliment. L'objectivité, la justesse des conseils est très bien caractérisée par le fait que, dans quelques usines, les conseils ouvriers confirmèrent dans leur poste des directeurs qui étaient des hommes honnêtes et de bons spécialistes. Partout furent dissoutes les soi-disant «sections du personnel» a qui étaient des centres de mouchardage. Les dossiers personnels furent remis entre les mains des ouvriers.

Toute cette activité signifiait la destruction totale de l'ancien appareil d'État, dans toutes ses organisations politiques, d'espionnage et de répression.

L'analyse des nouveaux phénomènes politiques qui se présentaient pour la première fois dans le cadre des conseils ouvriers est très importante. Tout d'abord, il y eut l'organisation de la grève générale, d'une force inconnue dans toute l'histoire. Cette grève fut totale, embrassant toute la classe ouvrière, assurant la défense absolue des usines et organisant la lutte armée de la masse des ouvriers. Cette œuvre politique eut des traits nouveaux. Elle n'eut aucun caractère bureaucratique, car les meetings ouvriers étaient les organes suprêmes de discussion et de délibération, des organes uniquement populaires. Ainsi les conseils ouvriers étaient la libre expression de la classe ouvrière dans un mode nouveau et révolutionnaire, expression libre qui se manifesta ainsi, presque sans aucun organe intermédiaire, aussi bien sur le plan local que sur le plan national.

Parmi les problèmes économiques dont les conseils eurent à s'occuper, il faut mentionner, en premier lieu, les revendications formulées à l'échelle nationale qui, tout en étant des revendications politiques,

touchaient en même temps de très près la situation économique du pays, y compris, bien entendu, la situation des ouvriers. Les conseils exigeaient l'abolition du système des normes de travail, l'augmentation des salaires, le droit de grève, de véritables syndicats démocratiques, la rupture avec la colonisation économique du pays, l'établissement du commerce avec l'Union Soviétique sur un pied d'égalité, etc., toutes revendications conformes aux buts de la révolution.

Les conseils organisaient dans les usines les bases économiques de la grève. Ils continuaient à payer les salaires, avec une augmentation générale de 10 % – ils avaient donc immédiatement commencé la réalisation des revendications – ils organisaient le ravitaillement par un commerce direct avec les paysans à l'aide de convois de camions et ils concentraient la distribution des aliments dans les usines mêmes. Pour les familles ouvrières les plus pauvres, les conseils versaient des aides immédiates.

Pendant les quelques jours de la révolution, le système des conseils ouvriers s'organisa à une vitesse inouïe. Les conseils furent d'abord formés dans les usines, les délégués des usines désignèrent les conseils d'arrondissement dont les délégués constituèrent enfin le conseil du Grand-Budapest. (C'est-à-dire la capitale et sa banlieue, environ deux millions d'habitants parmi lesquels se trouve presque la moitié de la classe ouvrière hongroise[1].)

Le conseil ouvrier du Grand-Budapest conquit en très peu de temps une autorité immense et apparut comme la seule force politique réelle du pays surtout après la seconde offensive soviétique du 4 novembre. Il exigeait pour les conseils ouvriers une représentation autonome dans la future assemblée nationale, ce qui veut dire qu'il fit une tentative pour transposer sa force politique réelle dans les formes parlementaires. Cette exigence du conseil exprimait l'opinion de la classe ouvrière qui tendait à exprimer ses conceptions politiques directement, en tant que classe ouvrière, indépendamment des partis. Cette opinion s'exprima aussi par le fait que les ouvriers se prononcèrent contre la création de cellules dans les usines et ils dénièrent à tous les partis le droit de créer des cellules. De nombreux organisateurs furent chassés des usines.

La naissance des conseils ouvriers et leur activité prouvent le caractère populaire et socialiste de la révolution hongroise et offre des expériences, des actes nouveaux dans la recherche des formes du socialisme, de la gestion directe, de l'auto-direction ouvrière.

1. Note du traducteur.

Parmi les conclusions à tirer, il faut placer à la toute première place celle-ci : l'auto-direction révolutionnaire des ouvriers est la condition indispensable de tout soulèvement, de chaque combat populaire – fait qui, malheureusement, n'a pas été reconnu par les politiciens, écrivains et intellectuels hongrois. Deuxièmement sous n'importe quel régime, un système qui exclut la participation directe et en masse des ouvriers, ou qui se réalise malgré eux, s'il se dit socialiste, est une escroquerie. Troisièmement : l'expérience des conseils ouvriers a démontré qu'une politique calme et sage, un travail d'organisation économique ne peut être réalisé qu'avec des ouvriers autonomes et libres, qui se dirigent eux-mêmes. Quatrièmement : la direction d'un pays peut être confiée aux ouvriers qui sont égaux aux autres couches sociales et peuvent collaborer avec elles. Cinquièmement : l'histoire des conseils ouvriers doit être étudiée dans le détail, parce que, sans la connaissance de ces expériences générales et particulières, personne ne peut plus se nommer socialiste.

J'espère que le présent article, qui est plutôt un essai pour esquisser l'histoire des conseils ouvriers hongrois, incitera tous ceux qui s'intéressent au sort de la Hongrie et plus largement au sort du socialisme mondial à une étude plus approfondie du problème.

1957

Source

Socialisme ou barbarie, mars-mai 1957, n° 21.

► *Encyclopédie internationale de l'autogestion,* Ferenc Töke, «Conseils ouvriers à Budapest», t. 3.

ITALIE

Les conseils d'usine en Italie

Alfonso Leonetti

Autogestion et socialisme c'était le contenu et le programme même de *Pensée socialiste,* la revue fondée et dirigée à Paris par Jean Rous, à la sortie de la Seconde Guerre mondiale et de la Résistance, en 1946-1948. Je faisais partie de cette revue, dont j'étais le principal collaborateur pour l'Italie. Notre but était «un renouveau du socialisme», en partant des comités d'entreprise, c'est-à-dire, des unités de production : les usines.

Cela signifiait revenir à l'idée de la démocratie ouvrière ou démocratie des producteurs. Notre préoccupation à nous était, alors, d'éviter que la reconstruction, après la guerre et la chute du nazi-fascisme, ne se traduise par une restauration capitaliste sur le dos des travailleurs. Il ne s'agissait point de substituer aux membres du conseil d'administration bourgeoise un type d'ouvrier administrateur ou contrôleur de l'entreprise (genre nationalisation des usines Renault). Les problèmes du contrôle ouvrier, des nationalisations, de l'autogestion tout court étaient et ils sont inséparables de la tâche fondamentale qui consiste à organiser la révolution socialiste et l'État ouvrier, par sa nature, international. Nous considérons cela «le principal devoir de l'heure présente». Les années qui, depuis, se sont écoulées n'ont fait que confirmer cette exigence historique.

Dans le cadre de ce programme et de cette perspective, *Pensée socialiste* de mai 1946 (n° 4) publia mon article, qu'on va lire ci-dessous, sur «Les conseils d'usine en Italie». En terminant cet article, j'écrivais en 1946 :

> Le jour où les ouvriers italiens pourront vraiment disposer d'eux-mêmes (les Alliés anglo-américains, mais surtout les Américains, faisaient peser encore lourdement leur présence en Italie) il est certain que la riche expérience des conseils d'usine redeviendra pleinement active et montrera toute son efficacité pour la réédification de la Péninsule.

Eh, bien voilà ! Malgré tous les freins et toutes les impostures, les ouvriers italiens viennent de redécouvrir les « conseils d'usine ». Le mouvement actuel des « délégués ouvriers » en Italie n'est pas encore, bien sûr, celui des « conseils d'usine » des années 1919-1920, mais il va, il doit aller dans ce sens, s'il veut remplir sa tâche de mouvement libérateur des salariés de l'exploitation capitaliste.

Depuis la Fiat et Pirelli, dans le Nord, jusqu'à l'établissement sidérurgique d'Italsider à Bagnoli, dans le Sud, nous assistons maintenant, en Italie, à une renaissance des formes de démocratie ouvrière, que le prolétariat russe, après la Commune de Paris, nous a transmises avec ses révolutions de 1905 et 1917. Les voies et les moyens pour l'aboutissement et le triomphe de ces formes sont, il est vrai, encore à chercher (cela non seulement en Italie, mais dans l'évolution des autres pays, surtout en Europe). Néanmoins le fait seul que l'on revienne à chercher une issue au chaos du monde contemporain par la voie et au moyen des « conseils » est un signe certain de victoire du socialisme sur le capitalisme.

De toutes les expériences de l'autre après-guerre, celle des conseils d'usine en Italie occupe dans l'histoire ouvrière une place particulièrement originale. Si le mouvement italien des conseils d'usine semble avoir tiré son inspiration de la révolution russe, son mérite est d'avoir donné une forme nationale à l'idée universelle du soviet. En quoi consista cette incarnation « italienne » de l'idée du soviet ? Il y avait déjà, en Italie, un organisme représentatif des masses : c'était ce qu'on appelait la « commission intérieure »[1]. Au lieu d'avoir de simples délégués syndicaux, on avait nommé dans chaque usine une commission ouvrière, composée des meilleurs militants. Ces commissions avaient été créées pendant l'autre grande guerre, en 1914-2018, en commun accord entre le patronat et les organisations ouvrières, qui siégeaient dans les comités de mobilisation, quoique le Parti socialiste italien et la Confederazione Generale del Lavoro fussent hostiles à la guerre.

Elles devaient être, ces commissions, des moyens de collaboration entre les organisations ouvrières et le patronat, afin d'empêcher les grèves et d'assurer, sans discontinuité, la production de guerre. Le contraire arriva. Les commissions intérieures devinrent des instruments de direction de la lutte des classes, à une époque, celle de la guerre, où les organisations syndicales et politiques étaient mises hors la loi. Il suffit de rappeler ceci : lorsqu'en 1917, Turin s'insurgea réclamant la fin de la guerre et que la Bourse du travail de cette ville fut saccagée, brûlée et occupée par la

1. Nous conservons ici le texte français de 1946. On traduit aujourd'hui par « commission interne ».

police, tandis que les chefs du mouvement ouvrier étaient emprisonnés, l'action des commissions intérieures permit d'assurer la vie des organisations ouvrières, et de maintenir la liaison entre tous les travailleurs, ce qui empêcha la dispersion. La paix vint. La révolution russe déborda en Europe comme un flot de lave provoquant partout des remous profonds. L'Italie en fut toute secouée. Et il se trouva que Turin devint la capitale, la «Mecque» ainsi qu'on le dit alors, du mouvement rénovateur. Cela n'était pas le fruit du hasard. En moins d'un quart de siècle, Turin, de simple ville de fonctionnaires, était devenue une des plus grandes villes industrielles d'Europe ; notamment la ville de l'automobile. L'Université suivait le mouvement des usines. Antonio Gramsci, Palmiro Togliatti, Angelo Tasca, Umberto Terracini, Giuseppe Romita, Umberto Calossi, Pier Gobetti, Giuseppe Saragat, pour ne citer que les plus connus, en France, n'étaient encore que de trop jeunes étudiants à la faculté de Turin. Tous n'ont pas suivi le même chemin devant les problèmes de la révolution italienne, mais tous ont subi la même poussée du socialisme international.

Antonio Gramsci, alors âgé de moins de 30 ans, est cependant le seul théoricien qui ait enrichi le marxisme. Sa revue, l'*Ordine Nuovo* devient à la fois un centre d'élaboration idéologique et un centre d'organisation. Par son exemple et son histoire, elle démontre d'une manière frappante ce qu'on peut faire avec un hebdomadaire, écrit dans une langue et un style littéraires même, lorsque ses idées reflètent les besoins des masses et les solutions qui leur ouvrent des perspectives nouvelles.

L'idée centrale de l'*Ordine Nuovo,* ce fut le conseil d'usine, en tant qu'organe représentatif des masses travailleuses et de self-gouvernement ouvrier. Mais n'existait-il pas déjà les «commissions intérieures»? Il fallut une longue lutte idéologique et d'organisation avant d'arriver à remplacer les «commissions intérieures» par les conseils d'usines. Les «commissions intérieures» remplissaient la fonction de délégués syndicaux ; elles étaient composées seulement d'ouvriers syndiqués et avaient le rôle de veiller à l'application des conventions syndicales. Par contre, s'inspirant à la fois de l'exemple russe et de l'exemple des shop-stewards en Angleterre, le conseil d'usine devait être élu par atelier et par tous les ouvriers, organisés et inorganisés. Ce qui faisait dire aux adversaires des conseils d'usine (les vieux sociaux réformistes) : «Vous donnez ainsi une prime aux inorganisés.» Or, il s'agissait justement de donner à ces ouvriers non organisés un lien et un moyen qui leur permît de s'exprimer. La tâche des ouvriers syndiqués et des militants révolutionnaires consistait à gagner par leur activité et par leur exemple la confiance des

travailleurs n'appartenant à aucune organisation politique ou syndicale ; la confiance de l'ensemble de la masse ouvrière.

En peu de mois, chaque atelier eut son commissaire élu par la totalité des ouvriers. (Sur le lieu du travail, et au cours du travail même, un ouvrier allait de camarade en camarade et ramassait dans sa casquette les billets sur lesquels on venait de griffonner le nom du candidat). Les commissaires d'atelier nommaient leur comité exécutif : le conseil d'usine, qui avait un local pour ses réunions. Tous les conseils d'usine furent ensuite groupés horizontalement et verticalement. Leur efficacité se manifesta dans chaque domaine : le nombre des litiges entre ouvriers et patrons diminua ; la production augmenta ; au système des primes individuelles succéda le système des primes collectives par atelier. Les rivalités corporatives cessèrent ; le nombre des adhérents aux syndicats s'accrut ; les conditions de sécurité et de travail s'améliorèrent. Les ouvriers sentaient qu'ils n'étaient plus de simples appendices des machines ; ils prenaient de plus en plus conscience de leur rôle dans la production.

Une dualité de pouvoir s'était ainsi créée : d'un côté les ouvriers, porteurs de valeurs nouvelles ; de l'autre le patronat, jaloux de ses privilèges et de son pouvoir absolu. Qui l'emporterait ? Le conflit ne tarda pas à éclater. Il eut comme origine un fait apparemment banal : l'application de l'heure d'été, en avril 1920. Certains industriels avaient cru prendre cette décision sans consulter le conseil d'usine. Or, c'était là un défi à toute la classe ouvrière qui donna immédiatement sa réplique par une grève générale. La partie fut cependant remise en septembre, lorsque le mouvement ouvrier italien fut acculé à l'occupation des usines. Cette fois on ne pouvait plus hésiter. Le problème du pouvoir était posé et il fallait le trancher.

Malheureusement, les conseils d'usine n'avaient pu s'étendre hors de Turin. La Confederazione Generale del Lavoro et la direction du Parti socialiste, par conservatisme bureaucratique, avaient dressé autour d'eux le barrage de leur opposition. Aussi les ouvriers turinois, de même que pendant la grève précédente en avril, furent-ils presque seuls, en septembre 1920, à concevoir l'occupation comme le prologue d'un acte insurrectionnel, qui devait aboutir à la prise du pouvoir. Maîtres des usines, ils cherchèrent à organiser la production et à l'augmenter. Dans la seule entreprise Fiat, le nombre des voitures automobiles par jour dépassa de loin celui des voitures produites normalement avant. Les techniciens firent cause commune avec les ouvriers, et ce ne fut pas le moindre succès de ces derniers ! À défaut de monnaie pour payer les salaires, les conseils d'usine émirent des « bons » (véritables assignats)

qui eurent libre cours et trouvèrent grand crédit auprès des détaillants solidaires des ouvriers. La production, la circulation, la consommation étaient des problèmes graves et inquiétants ; mais ils n'étaient pas les seuls. Le plus dur était la défense militaire. On sait maintenant qu'en pleine occupation allemande les ouvriers de la Fiat ont travaillé nuit et jour à la fabrication de tanks clandestins, qu'ils ont sortis le jour de l'insurrection. Eh, bien ! On peut être assuré que ces ouvriers avaient appris leur art insurrectionnel au cours de la « répétition générale » de septembre 1920, où les conseils d'usine avaient dû remplir aussi un rôle militaire afin de pourvoir à la défense des institutions prolétariennes contre les attaques éventuelles des forces armées de l'État.

Mais au lieu de l'attaque de l'ennemi, survint la capitulation de l'intérieur même du mouvement ouvrier : le compromis. Les usines furent évacuées par les ouvriers, et en revanche on leur offrit le « contrôle syndical » de la production qu'on présenta comme une grande conquête révolutionnaire. Ce n'était qu'une duperie, et l'avant-garde ouvrière le comprit tout de suite. À Turin, les patrons de la Fiat, avant de reprendre leur place à la tête de leurs établissements, essayèrent une dernière manœuvre pour dévier les ouvriers de la lutte des classes : ils leur proposèrent de gérer en coopérative leurs usines. Les conseils ouvriers refusèrent. Auraient-ils évité le coup fasciste, s'ils avaient consenti à travailler en coopérative avec leurs maîtres ? L'expérience allemande et autrichienne, l'expérience de tous les pays où la pratique de la social-démocratie a prévalu pendant l'autre après-guerre, a prouvé qu'on n'évite pas la réaction avec des demi-mesures, mais qu'au contraire on la favorise, en affaiblissant et en désorientant les forces ouvrières.

Les conseils d'usine connurent donc en Italie la défaite. Vaincus après des luttes héroïques et inoubliables, ils furent éliminés, d'abord par le système des « listes noires » sur lesquelles les patrons faisaient inscrire le nom de tous les ouvriers indésirables ; ensuite par la suppression de tout droit d'union et d'organisation avec l'arrivée du fascisme au pouvoir. Il en a été ainsi pendant plus de vingt ans, jusqu'au jour de l'insurrection du 25 avril 1945 qui a mis fin au régime fasciste. Après la Libération, la première institution qui est née des cendres du mouvement ouvrier a été, dans chaque usine, la « commission intérieure ». Mais l'expérience des conseils d'usine était encore vivante dans la conscience ouvrière. Aussi, les « commissions intérieures », dès leur constitution, ont-elles eu la tendance à élargir leur pouvoir et à s'affirmer en tant qu'organismes représentatifs des masses travailleuses. Mais les Alliés étaient là et ils veillaient sur la nouvelle orientation de l'Italie démocratique et ouvrière. On « réglementa » par suite et on « disciplina » le pouvoir des

comités d'usine. Ceux-ci ne sont pas plus libres au fond que les comités de gestion en France. En général, ils n'ont qu'un rôle consultatif. Le jour où les ouvriers italiens pourront vraiment disposer d'eux-mêmes, il est certain que la riche expérience des conseils d'usine redeviendra pleinement active et montrera toute son efficacité pour la réédification de la Péninsule.

Mai 1946

Source

Autogestion et socialisme, n° 26-27, mai-juin 1974.

▶ *Encyclopédie internationale de l'autogestion,* **Jean-Yves Potel, «La revendication autogestionnaire dans la Pologne de Solidarnosc», t. 7.**

Anarchistes et communistes dans le mouvement des conseils à Turin

Pier Carlo Masini[1]

> «Les grèves générales de protestation n'émeuvent plus personne, ni ceux qui les font, ni ceux contre qui elles sont faites. Si seulement la police avait l'intelligence de ne pas faire de provocations, elles passeraient aussi inaperçues que de simples jours fériés. Il faut trouver autre chose. Nous lançons une idée : s'emparer des usines. La première fois peut-être, peu d'ouvriers le feront et ils n'en retireront pas grand-chose ; mais la méthode a certainement un avenir parce qu'elle correspond aux fins ultimes du mouvement prolétarien et constitue une gymnastique qui prépare à l'expropriation générale et définitive», Errico Malatest, *Umanità Nova*[2], 17 mars 1920.

Ce n'est pas seulement pour satisfaire une curiosité d'ailleurs vive chez beaucoup de camarades que nous rappelons aujourd'hui le mouvement des conseils, mais plutôt pour reproposer un thème de façon critique et polémique, ainsi que sur la base d'une expérience, à la classe ouvrière en général, aux travailleurs communistes en particulier et enfin à nos propres camarades. En fait, dans la recherche d'une tradition révolutionnaire dans le mouvement ouvrier italien, nous ne pouvons faire

1. Traduction : Organisation révolutionnaire anarchiste. Groupe XX.
2. NDLR : *Umanità Nova,* journal anarchiste fondé le 26 février 1920 à Milan par Errico Malatesta. De quotidien, il devient hebdomadaire en 1922 avec un tirage de 30 000 exemplaires. Cesse de paraitre n 1922.

abstraction du mouvement des conseils, de même que nous ne pouvons en faire abstraction dans la revendication et dans la reconstruction d'une «constante historique» de classe du mouvement anarchiste italien. C'est dans ce but que nous avons commencé cette étude, déficiente et incomplète par beaucoup d'aspects, mais qui dans l'ensemble résume le problème dans ses aspects théoriques et pratiques en tenant compte des éléments contextuels. Nous sommes certains qu'à peine aurons nous écrit les derniers mots de cette série de notes, nous sentirons aussitôt le besoin de les revoir, de les compléter et de les amplifier: ce que nous ferons sûrement une autre fois dans la mesure où nous posséderons toujours mieux le sujet et où nous accumulerons une documentation plus abondante.

Le cerveau du prolétariat: Turin

Le mouvement des conseils, dans ses traits particuliers et distinctifs, a à Turin et seulement à Turin ses fondements historiques basés sur la dure roche d'une organisation industrielle avancée et d'un capitalisme très concentré. Turin, qui après l'unification[1], avec le transfert de la capitale à Florence, s'était vidée, providentiellement vidée de toutes ses «toiles d'araignée» bureaucratiques et de tous ses courtisans, réagit après une véhémente explosion de colère impitoyablement réprimée par le gouvernement d'une dynastie qui à ce moment précis cessait d'être «piémontaise». Elle réagit donc à la nouvelle situation par un rapide effort de reconstruction sur le plan économique dont nous avons la première preuve convaincante avec l'exposition de 1884. La ville, bien que géographiquement défavorisée par rapport à Milan centre de la vallée du Pô et base des communications avec la Suisse, ou à Gênes grand port et grande place commerciale, se place bien vite à l'avant-garde du progrès industriel de tout le pays et se développe vigoureusement dans son ossature démographique et urbaine. La ville double puis triple sa superficie, ses surfaces bâties: elle s'étend dans la plaine, elle assaille les collines environnantes, elle grossit ses faubourgs. Examinons les statistiques de l'ascension démographique: 1808 = 65 000 habitants; 1848 = 135 000 habitants; 1868 = 190 000 habitants. La population triple au cours des soixante premières années. Mais l'augmentation continue avec le même rythme incessant durant les soixante années qui suivent: 1871 = 215 000; 1881 = 252 852; 1901 = 335 000 ; 1911 = 425 000; 1921 = 500 000. Dans le premier après-guerre, au temps des conseils, nous en

1. NdT: unification de l'Italie autour du royaume de Piémont-Sardaigne dont Turin est la capitale. Turin reste capitale du royaume d'Italie de 1859 à 1864, puis ce fut Florence et en 1870, Rome.

sommes donc au demi-million (après la seconde guerre, la population approchait le million, elle le dépasse largement aujourd'hui). Le développement de certains quartiers ouvriers est encore plus significatif. En 50 ans, de 1871 à 1921, le quartier de la Barrière de Milan passe de 1 900 habitants à 40 000 ; le quartier de la Barrière Saint-Paul passe de 2 500 à plus de 50 000.

Pourquoi tout cela ? Parce que la formation de Turin comme cité moderne dépasse en rapidité et surtout en «rationalité» tous les autres centres urbains italiens. Parce qu'à Turin convergent, venant de toute l'Italie, de grandes masses d'immigrants qui dans un faible nombre d'années se fondent dans le nouveau creuset social jusqu'à l'indifférenciation. Parce qu'il se produisit à Turin un phénomène que nous pouvons indiquer ici à son stade originel : au cours de l'année 1889 naquit à Turin, avec 50 ouvriers et de modestes équipements l'usine Fiat. Le fait, non enregistré par les chroniques de l'époque, aura pour le destin de la cité bien plus d'importance que la concession du statut de capitale advenue près d'un demi-siècle auparavant.

Les 50 ouvriers de la Fiat seront 50 000 après la Première Guerre mondiale ; au centre de Turin, autour d'elle, la Fiat plantera ses tentes d'acier et de béton armé ; autour de ses bâtiments s'établiront d'autres grandes, petites et moyennes entreprises qui, en 1911 atteindront le nombre respectable de 5 200 et en 1927 auront plus que doublé atteignant le chiffre de 12 000. Mais surtout autour de la Fiat et des autres entreprises se densifiera, se concentrera un prolétariat compact et homogène, aussi unifié en son sein que différencié des autres couches et groupes sociaux plus ou moins instables, plus ou moins hétérogènes.

Ce sont la consistance et la cohésion particulières de ce prolétariat qui permirent à Turin de se mettre à l'avant-garde de la révolution ouvrière, comme elle avait été à l'avant-garde de l'unification nationale conduite non tant par la bourgeoisie manufacturière que par des groupes nobiliaires s'étant insérés promptement dans le sillage de la révolution bourgeoise et installés dans la diplomatie, l'armée, la bureaucratie (la «culture piémontaise»), et dans l'industrie (promue avec la contribution prépondérante de la jeune bourgeoisie manufacturière mais toujours avec le patronage du patriciat «progressiste») ; Turin cette fois devient protagoniste de l'histoire par la seule poussée du prolétariat ; les représentants de la culture bourgeoise «progressiste» rassemblés autour de la «révolution libérale» de Gobetti sont cette fois-ci attirés dans le sillage de la révolution ouvrière incarnée par le mouvement des conseils.

Le centre de la «culture nationale», jusqu'alors fixé à Florence, se déplace vers Turin et subit un substantiel changement de direction : c'est

encore le prolétariat de Turin qui, à travers ses groupes d'avant-garde, emporte la primauté culturelle et s'en fait une arme contre la fausse culture, contre la vieille culture, monopole d'une «intelligence» bourgeoise dépassée et attardée. Sur le terrain politique, les conseils sont la formule de cette nouvelle culture.

Période de révolution

Turin a été durant la Première Guerre mondiale la seule ville d'Italie qui se soit lancée dans une protestation massive contre la poursuite du conflit au cours de l'année 1917. Le mouvement de 1917, à fond antimilitariste et défaitiste, suivi d'une violente répression accomplie par tous les corps de l'armée et de la police (500 morts en août 1917, des centaines d'ouvriers – envoyés au front, des milliers d'emprisonnés), porta Turin aux côtés de Kronstadt et de Wilhemshafen, et fit que les ouvriers de la Fiat furent cités dans le courant de l'année à l'ordre du jour de la résistance auprès des ouvriers des usines de Berlin et de Petrograd. C'est peut-être la raison pour laquelle, quand de Petrograd et de Berlin se lève à la fin de la guerre la voix des conseils, des comités, des soviets, cette voix a une résonance immédiate chez les travailleurs italiens.

Sur le plan international, les conseils n'ont eu effectivement un contenu révolutionnaire qu'en Russie, en Allemagne, en Bavière, en Hongrie et en Autriche ; et encore, seulement dans un premier temps. Une fois clos le cycle révolutionnaire ils perdent leur vraie fonction : ils sont dissous comme en Russie, supprimés comme en Hongrie, transformés en organismes de collaboration de classes et de préservation du système capitaliste comme en Allemagne et en Autriche. Les conseils surgissent partout avec une fonction de contrôle sur la vie productive de l'entreprise mais ils se transforment bien vite en instruments d'expropriation pour la conquête de l'entreprise et ils assument enfin la gestion directe de celle-ci tant qu'existent les conditions favorables à l'offensive révolutionnaire. En d'autres termes, la naissance des conseils, et leur mort, sont étroitement liées à l'extrême radicalisation de la lutte des classes durant le premier après-guerre ; les conseils sont le produit d'une situation spéciale qui, dans une intense veille de conquêtes, mit les masses ouvrières face à la responsabilité de devoir prendre en mains tout l'appareil économique et de le faire fonctionner. Par ailleurs, la fin, glorieuse ou non, des conseils en tant qu'organismes révolutionnaires, ensevelis sous les canonnades de la contre-révolution et sous les décrets-lois de la restauration bourgeoise, marque aussi le tragique épilogue du premier après-guerre rouge.

L'expérience devient patrimoine théorique du prolétariat et dans de nombreux pays le drapeau des conseils sert à rassembler les forces dispersées de la minorité révolutionnaire (surtout en Allemagne et en Hollande, où naissent· derrière ce symbole des mouvements organisés). Le mouvement anarchiste, n'étant pas resté indifférent aux expériences concrètes, ne pouvait rester indifférent à la théorie qui se construisait sur ces expériences. Pour cela, il se devait de rechercher les liaisons qui s'étaient établies, ici en Italie, durant l'après-guerre entre l'organisation anarchiste alors présente, l'UAI (Union anarchiste italienne), et le mouvement turinois des conseils.

Les origines des conseils

À Turin, le 27 octobre 1906 fut signé un contrat collectif de travail entre la FIOM (Fédération des ouvriers de la métallurgie) et l'usine automobile Itala qui instituait, pour trancher les éventuelles controverses sur l'application du contrat un organisme d'entreprise appelé : «commission interne» (CI) : organisme étroitement lié à la vie de l'entreprise composée d'ouvriers de l'usine et élu par le personnel de l'usine ; la CI se plaçait donc dans une position autonome vis-à-vis des organisations horizontales et verticales du syndicat, même si quelques fois elle assumait un rôle encore plus collaborationniste que le syndicat lui-même. Toutefois, c'est précisément la CI qui devait représenter la base organique sur laquelle s'éleva ensuite le conseil d'usine. Dans l'immédiat après-guerre, en août 1919, à Turin, dans le plus grand établissement de la Fiat, la Fiat-Centre, la commission interne en fonction démissionne et le problème de sa réintégration se pose. Au cours des discussions prévaut la proposition d'un élargissement de ladite commission, réalisable à travers l'élection d'un commissaire pour chaque atelier. À la Fiat-Centre sont ainsi élus 42 commissaires correspondant aux 42 ateliers en activité. Ces 42 commissaires constituent le premier conseil d'usine.

L'exemple est vite suivi à la Fiat-Brevets et dans toutes les autres usines de Turin. L'expérience des conseils s'étend presque aussitôt à d'autres centres industriels, hors du Piémont. À la mi-octobre 1919, à la première assemblée des comités exécutifs des conseils d'usine, sont représentés plus de 30 000 ouvriers. La rapide affirmation des conseils ne s'explique cependant pas si l'on ne montre pas les principes fondamentaux sur lesquels ils reposent, c'est-à-dire la théorie qui s'échafaude autour d'eux : théorie non inventée par quelque fervent génie, mais germée sur le terrain même des faits comme nous le montreront pas à pas. Si, en fait, les conseils étaient restés des «commissions internes

élargies» avec leurs uniques fonctions de coopération et de concordat ils n'auraient jamais pu constituer le plus efficient des instruments de lutte dans cette période d'extrême tension révolutionnaire qui fut le premier après-guerre.

La théorie des conseils

Schématiquement, la théorie des conseils, qui fut élaborée par les groupes d'avant-garde du prolétariat turinois durant l'après-guerre rouge, se fonde sur une série de thèses que l'on peut regrouper ainsi.

Le conseil d'usine se forme et s'articule autour de toutes les structures complexes et vivantes de l'entreprise ; il en fouille les secrets, il en saisit les leviers et les équipements, il en enveloppe le squelette de son propre tissu. Il adhère intimement à la vie de l'établissement moderne, dans les plans et les méthodes, dans les procès de production, dans les multiples spécialisations du travail, dans la technique d'organisation interne. Par ces caractères qui lui viennent de sa position nodale dans les secteurs-base de l'entreprise, atelier par atelier, et en plus des fonctions qui lui sont attribuées, le conseil d'usine, à la différence des organisations syndicales, produit deux faits nouveaux d'une incontestable portée révolutionnaire.

En premier lieu : au lieu d'élever chez l'ouvrier la mentalité du salarié, il lui fait découvrir la conscience de producteur avec toutes les conséquences d'ordre pédagogique et psychologique que cette «découverte» comporte. En second lieu : le conseil d'usine éduque et entraîne l'ouvrier à la gestion, il lui donne une compétence de gestion, il lui donne jour après jour les éléments utiles à la conduite de l'entreprise.

Conséquemment à ces deux faits nouveaux, même le plus modeste et le plus obscur travailleur comprend aussitôt que la conquête de l'usine n'est plus une chimère magique ou une hypothèse confuse mais le résultat de sa propre émancipation. Ainsi aux yeux des masses, l'expropriation perd ses contours mythiques, assume des linéaments précis et devient une évidence immédiate, une certitude logique et précise en tant qu'application concrète de leur capacité à s'autogouverner.

Les conseils, à la différence des partis et des syndicats, ne sont pas des associations contractuelles ou au moins à tendances contractuelles mais plutôt des organisations naturelles, nécessaires, indivisibles. Ce n'est pas un dirigeant ou une hiérarchie qui organise des individus grégaires dans un groupe politique déterminé ; dans les conseils, l'organisation est ce même processus productif qui encadre fonctionnellement et organiquement tous les producteurs. Pour cela, les conseils représentent le modèle d'une organisation unitaire des travailleurs, par-delà leurs vues

politiques ou philosophiques particulières ; dans ce cas, l'unité est réelle parce qu'elle est le produit non d'une entente, d'un compromis, d'une combinaison mais d'une nécessité. L'unité interne du conseil d'usine est tellement forte qu'elle rompt et fond deux résistantes barrières de division entre les travailleurs : celle qui sépare les organisés des inorganisés et celle qui sépare les manuels des techniciens. Dans le conseil, chacun à sa place parce que le conseil rassemble tout le monde, intéresse tout le monde jusqu'à ce qu'il s'identifie avec tout le personnel de l'usine. C'est une organisation unitaire et générale des travailleurs de l'usine.

Les conseils représentent la réelle préfiguration de la société socialiste ; le mouvement des conseils constitue le processus de formation moléculaire de la société socialiste. Ainsi l'avènement du socialisme n'est plus pensé comme une institution bureaucratique pyramidale mais comme une naissante et toujours naissante création de la base. Les thèmes traditionnels de la rhétorique socialiste (et bolchevique en l'espèce) comme « conquête du pouvoir politique » ou « dictature du prolétariat » ou « État ouvrier » sont évidés de leur contenu mythique et remplacés par une vision moins formelle, moins mécanique et moins simpliste des problèmes révolutionnaires. Dans la ligne des conseils se trouve le réalisme révolutionnaire qui abat l'utopisme de propagande, qui ensevelit la « métaphysique du pouvoir ». Et même quand dans certains groupes survit une nomenclature désormais inadéquate, c'est l'interprétation nouvelle, c'est la pratique nouvelle qui en rompt les schémas, les apriorismes, les fixations logiques et phraséologiques (et ce sont ces mêmes groupes d'éducation anarchiste qui en forcent la répudiation totale). C'est ainsi que les conseils deviennent en même temps une expérience et un exemple, une enclave dans la société d'aujourd'hui et une semence de la société de demain.

Les conseils, s'ils représentent sur le plan général de la stratégie révolutionnaire l'organisation générale, finale et permanente du socialisme (alors que le mouvement politique vaut seulement comme organisation particulière, instrumentale et contingente, « pour le socialisme »), constituent aussi sur le plan tactique une force complémentaire de masse, un instrument auxiliaire du mouvement politique. Les conseils possèdent en fait une grande potentialité offensive comme unités d'entreprises et développent en phase révolutionnaire la même fonction qu'accomplissent, durant une agitation, les commissions internes et les comités de grève. D'autre part, en phase de repli et de résistance, les conseils disposent d'une grande capacité de défense. La réaction, qui peut dissoudre sans trop de difficultés les partis et les syndicats, en fermant leurs sièges et en interdisant leurs réunions, se heurte, quand elle se

trouve face aux conseils, aux murs mêmes de l'usine, à l'organisation même de l'établissement ; et ne peut les dissoudre sans abattre ces murs, sans dissoudre cette organisation. Les conseils, sous des noms divers, ou même au stade semi-officiel, survivront toujours.

Le mouvement des conseils

Deux groupes politiques distincts contribuèrent à l'élaboration de la théorie des conseils : un groupe socialiste et un groupe anarchiste. Aucun autre groupe politique ne fut présent dans le mouvement, même si tous les autres groupes politiques italiens s'intéressèrent au phénomène. Par contre furent présents de larges groupes de travailleurs sans parti, qui favorisèrent le caractère d'unité prolétarienne du mouvement. Le groupe socialiste se constitua dans les premières années de la guerre autour du *Cri du Peuple,* feuille de la section turinoise du Parti socialiste.

La figure de premier plan était Antonio Gramsci, qui sera plus tard le leader d'une des deux fractions qui concourront à la fondation du Parti communiste italien. Personnages de second plan : Tasca passé ensuite à la social-démocratie française sous le pseudonyme de Lerroux et enfin au « collaborationnisme » vichyssois ; Togliatti et Terracini gagnés au stalinisme ; Galetto et Viglongo finis dans le fascisme. Mais si tout ce groupe contribua à la fondation de l'hebdomadaire l'*Ordine Nuovo*, dont le premier numéro sortit le 1er mai 1919, il n'y eut en fait que deux forces animatrices des conseils du côté socialiste : d'une part l'esprit de Gramsci, de l'autre les groupes d'avant-garde, d'authentiques bien qu'obscurs ouvriers turinois. Et ces deux forces passeront sans taches dans l'histoire et sauveront le nom des conseils.

Du côté anarchiste, notons la collaboration assidue de Carlo Petri (pseudonyme de Carlo Mosso) à l'*Ordine Nuovo*. Carlo Petri, assistant à la chaire de philosophie de l'université de Turin est l'auteur d'un essai sur le système Taylor et les conseils et d'autres écrits défendant le communisme libertaire. Mais la contribution anarchiste se rencontre surtout dans le travail d'organisation pratique des conseils effectué par deux anarchistes, ouvriers métallurgistes : Pietro Ferrero, secrétaire de la FIOM, section turinoise, et Maurizio Garino (qui a donné un apport de souvenirs personnels et d'observations critiques à ces notes sur les conseils), et par tout un groupe : le Groupe libertaire turinois, dont ils faisaient partie. Le Groupe libertaire turinois s'était déjà distingué non seulement par sa présence dans les luttes ouvrières avant et pendant la guerre mais surtout par la solution qu'il avait donnée au problème de l'action des libertaires dans les syndicats. Ce groupe avait en fait soutenu la nécessité d'opérer dans les syndicats fussent-ils réformistes

(et peuvent-ils ne pas l'être ?) afin de pouvoir établir de plus larges contacts avec les masses laborieuses. Sous cet aspect, la critique que l'*Ordine Nuovo* faisait à l'USI (organisation syndicaliste révolutionnaire) ne pouvait qu'être approuvée par ces anarchistes même si la forme de cette critique n'était pas la plus apte à convaincre les nombreux groupes d'ouvriers sincèrement révolutionnaires qui étaient à l'USI. Le Groupe libertaire turinois fut ainsi au centre des luttes de classes à Turin durant les quatre années de l'après-guerre et donna en la personne de Pietro Ferrero, assassiné par les fascistes le 18 décembre 1922, un de ses meilleurs militants à la résistance antifasciste. Nous verrons aussi plus loin quelle part notable eurent les anarchistes dans l'élaboration de la théorie des conseils et quelles adjonctions théoriques ils apportèrent aux points énoncés au chapitre 4 du présent essai.

La polémique sur les conseils

Le mouvement des conseils se vit barrer la route en Italie par deux forces de l'ordre constitué : les groupes de la grande industrie et les hiérarchies syndicales confédérales. Ces deux forces tendaient à conserver une structure déterminée de la société italienne : les Olivetti, les Agnelli ; et les Pirelli tendaient à conserver leurs monopoles, leur prestige, leur hégémonie dans et hors de l'usine ; les Colombino, les d'Aragona et les Baldesi tendaient à conserver, grâce à leur médiation, l'équilibre instauré dans les rapports de travail et le droit exclusif de représenter les travailleurs auprès de leurs ennemis de classe et de l'État Le mouvement des conseils rompait cette situation, touchait au cœur plutôt qu'au portefeuille l'organisation capitaliste, destituait les organisations syndicales en leur substituant une forme d'organisation ouvrière adéquate au moment révolutionnaire.

Nous verrons plus loin combien fut enragée la réaction des capitalistes piémontais et combien fut âpre le ressentiment des cercles confédéraux, inquiets de voir s'écrouler leurs positions au Piémont. Dans *Battaglie sindacali* (Batailles syndicales), organe de la CGL, le mouvement des conseils fut soumis à de nombreuses attaques et fut dénoncé comme un réveil, comme une soudaine éruption « d'anarchisme ». C'était alors une méthode assez répandue dans le camp social-réformiste européen que d'accuser « d'anarchisme » tout mouvement révolutionnaire, du spartakisme en Allemagne jusqu'au bolchévisme en Russie : signe évident du rôle prééminent que jouait alors l'anarchisme dans les luttes de classes. Même le groupe de l'*Ordine Nuovo* et avec lui toute la section turinoise du Parti socialiste fut l'objet d'âpres attaques polémiques dans ce sens, non tant par la présence dans le mouvement des conseils d'anarchistes

déclarés, que par le fait qu'il ait énergiquement défendu le droit pour tous les travailleurs, même les inorganisés, de faire partie des conseils. L'*Ordine Nuovo* répliquait à ces critiques en dénonçant dans ses colonnes les fonctionnaires syndicaux qui cherchaient partout des cotisants, des moutons dociles plutôt que des militants ouvriers décidés à défendre et à affirmer concrètement dans l'usine les droits de leur classe.

Ensuite, avec l'aggravation de la tension entre la droite, le centre et la gauche du Parti socialiste, la polémique s'étendit et s'approfondit au congrès de Livourne, qui vit toutefois faussé le réel contraste entre gauche et droite par la question formelle de l'adhésion à l'Internationale de Moscou. La polémique au sein même du mouvement des conseils ou dans ses environs immédiats fut plus riche. En fait, le débat fut riche et fécond entre les groupes qui avec l'*Ordine Nuovo* de Turi· et avec le *Soviet* de Naples convergeaient vers la fondation du Parti communiste italien et entre les groupes qui se rassemblaient autour de l'USI (Union syndicale italienne ; syndicaliste révolutionnaire) et de l'UAI (Union anarchiste italienne ; communiste libertaire).

Nous commençons par l'*Ordine Nuovo*. Le journal, dans sa première série commencée le 1er mai 1919 et terminée à la fin de 1920 (durant la seconde série, il devint quotidien (1921-1922) et il redevint hebdomadaire durant la troisième) présente deux périodes distinctes : la « période Tasca » et la « période Gramsci », c'est-à-dire la période pendant laquelle le journal, dans sa ligne et ses objectifs se ressent de l'influence prédominante de Tasca et la période durant laquelle Tasca étant écarté, il suit une ligne plus résolue imprimée par Gramsci. Ces deux périodes sont historiquement bien différenciées par un incident entre Tasca et Gramsci sur le problème des conseils qu'il convient de réévoquer ici. Tasca, incertain, confus et peut-être partisan peu convaincu des conseils, avait lu un rapport sur « les valeurs politiques et syndicales des conseils d'usine » au congrès de la Bourse du travail de Turin et ce rapport avait été publié dans l'*Ordine Nuovo* (n° 3).

Dans l'exposé, le verbalisme superficiel et les considérations abstraitement juridiques trahissaient une évidente sous-évaluation de la tâche des conseils et la tentative d'insérer la nouvelle organisation dans les cadres syndicaux afin de la subordonner à ceux-ci. Gramsci, dans le numéro suivant (n° 4), annota soigneusement l'exposé de Tasca et écrivit entre autres, à propos d'un rapport contenu dans celui-ci, un passage qu'il nous plaît de rapporter :

Ainsi Tasca polémique avec le camarade Garino à propos de l'affirmation selon laquelle « la fonction principale du syndicat n'est pas de former la conscience du producteur chez l'ouvrier mais de défendre

les intérêts de l'ouvrier en tant que salarié», affirmation qui est la thèse développée dans l'éditorial «Syndicalisme et conseils» publié dans l'*Ordine Nuovo* du 8 novembre 1919. Quand Garino, syndicaliste révolutionnaire, développa cette thèse au congrès extraordinaire de la Bourse du travail en décembre 1919, et qu'il la développa avec une grande efficacité dialectique et avec chaleur, nous fûmes très agréablement surpris, à la différence du camarade Tasca, et nous éprouvâmes une grande émotion.

Puisque nous concevons le conseil d'usine comme le commencement historique d'un processus qui nécessairement doit conduire à la fondation de l'État Ouvrier, l'attitude du camarade Garino, anarchosyndicaliste, était une preuve de la certitude que nous nourrissions profondément, à savoir que dans un processus révolutionnaire réel, toute la classe ouvrière trouve spontanément son unité pratique et théorique et que chaque ouvrier, s'il est sincèrement révolutionnaire, ne peut qu'être amené à collaborer avec toute la classe au développement d'une tâche qui est immanente dans la société capitaliste et qui n'est pas une fin proposée par la conscience et par la volonté individuelle.

En faisant abstraction des réserves que l'on peut soulever sur certaines affirmations de ce passage, la différence d'attitude entre Tasca et Gramsci est notable par rapport au point de vue illustré par le camarade Garino. Ceci est tellement vrai que Tasca, répliquant longuement à Gramsci, exprima sa foi fanatique dans la «dictature du prolétariat» et s'opposa à toute forme de démocratie ouvrière; il demande «des années, de longues années de dictature» et réduit les conseils d'usine à de simples «instruments» du parti; il définit l'idée de Fédération des conseils comme «une thèse libertaire» et accuse Gramsci de «syndicalisme». «Le camarade Gramsci nous a donné, dans l'éditorial du dernier numéro, sa théorie des conseils d'usine comme base de l'«État ouvrier». Il y a dans cet article une claire description de la thèse proudhonienne: «L'usine se substituera au gouvernement» et la conception de l'État qui s'y trouve développée est anarchiste (sic!) et syndicaliste mais pas marxiste.» Après cette prolixe et obscure autodéfense qui confirme le degré de confusion qui régnait dans l'esprit de son auteur, Tasca devait s'éloigner de l'*Ordine Nuovo* qui entra ainsi dans sa seconde période, en août 1920. Cette période fut inaugurée par une âpre et ardente autocritique écrite par Gramsci lui-même au nom du journal, pour conclure la polémique.

Avant de passer à une illustration de la contribution anarchiste, nous ferons une allusion aux interventions de Bordiga dans le *Soviet* de Naples au cours desquelles fut soulevé, entre autres, le problème du pouvoir politique, qui intervient et écrase avec son appareil répressif,

toute tentative d'édification socialiste à la base comme les conseils lorsque ceux-ci ne sont pas simplement incorporés graduellement dans l'ordre bourgeois. L'objection frappait juste, mais Bordiga, prisonnier de vieilles formules, ne réussissait pas à résoudre le problème du pouvoir si ce n'est dans le sens de sa conquête plutôt que dans le sens de sa destruction. Sur ce plan, il ne pouvait comprendre la fonction immédiatement positive des conseils au cours de la destruction de l'État, opérée par le mouvement politique autonome de la classe.

La contribution des anarchistes

La contribution des anarchistes à l'élaboration de la théorie des conseils peut être résumée dans ces deux adjonctions théoriques essentielles : a) Ce n'est que pendant une période révolutionnaire que les conseils peuvent avoir une efficience révolutionnaire, qu'ils peuvent se constituer en outils valides pour la lutte des classes et non pour la collaboration de classes. En période contre-révolutionnaire les conseils finissent par être « phagocytés » par l'organisation capitaliste qui n'est pas toujours opposée à une cogestion morale de la part des travailleurs. C'est pourquoi avancer l'idée des conseils dans une période contre-révolutionnaire signifie lancer des diversions inutiles et porter un préjudice grave à la formule même des conseils d'usine en tant que mot d'ordre révolutionnaire. b) Les conseils résolvent à moitié le problème de l'État : ils exproprient l'État de ses fonctions sociales mais ils ne lèsent pas l'État dans ses fonctions antisociales ; ils réduisent l'État à un pléonasme mais ils n'éliminent pas ce pléonasme, ils vident l'appareil étatique de son contenu mais ils ne le détruisent pas. Mais puisqu'on ne peut vaincre l'État en l'ignorant, du fait qu'il peut faire sentir sa présence à tout moment en mettant en marche son mécanisme de contrainte et de sanction, il faut détruire aussi ce mécanisme. Les conseils ne peuvent accomplir cette opération et pour cela ils demandent l'intervention d'une force politique organisée ; le mouvement spécifique de la classe, qui porte à terme une telle mission. Ce n'est qu'ainsi que l'on peut éviter que le bourgeois, jeté à la porte dans ses vêtements d'industriel ne rentre par la fenêtre déguisé en policier.

La question soulevée dans la polémique entre l'*Ordine Nuovo* et le *Soviet* nous semble ainsi résolue. Les « ordinovistes » sous-évaluèrent le problème de l'État dans le sens de son « isolement[1] » ; les « soviétistes »

1. NdT : nous avons traduit « accantonamento » (littéralement cantonnement) par « isolement » qui exprime mieux la thèse défendue par l'*Ordine Nuovo* : le pouvoir grandissant des conseils entraîne de fait l'extinction de l'État qui se trouve réduit à une forme sans contenu ni pouvoir.

le surévaluèrent dans le sens de son «occupation»; les anarchistes le centrèrent correctement dans le sens de sa liquidation, réalisée sur le terrain politique. Les occasions, les documents, les réunions dans lesquels les anarchistes répétèrent les thèses sur les conseils, énoncées au chapitre 4 et complétèrent ces thèses avec les «additifs» résumés ci-dessus, furent multiples. La première occasion fut offerte par le congrès national de l'USI qui se tint à Parme en décembre 1919.

Déjà avant le congrès, *Guerra di Classe* (Guerre de classe), l'organe de l'USI, le problème des conseils avait été examiné par Borghi, Garinei, et Giovanetti et l'*Ordine Nuovo* (période Tasca) sous la plume de Togliatti avait souligné la méthode critique subtile avec laquelle avait été traitée la question dans ce journal. Au congrès de l'USI, auquel les conseils d'usine avaient envoyé leur adhésion et même un délégué, l'ouvrier Matta de Turin, on discuta longuement des conseils en n'ayant cependant pas toujours une connaissance suffisante du sujet (ainsi les conseils furent comparés au syndicalisme industriel des IWW; ce qui ne correspond pas à la réalité, même si Gramsci reconnaissait avoir prêté intérêt aux idées du syndicaliste nord-américain De Leon) et avec l'intention de faire passer le mouvement des conseils comme une reconnaissance implicite du syndicalisme révolutionnaire, alors que les conseils en étaient au contraire une critique et un dépassement. À la fin du congrès, cette importante résolution dans laquelle sont condensées les observations positives du débat, fut approuvée:

> Le congrès salue chaque pas en avant du prolétariat et des forces politiques vers la conception pure du socialisme niant toute capacité de démolition ou de reconstruction à l'institution historique, typique de la démocratie bourgeoise, qui est le parlement, cœur de l'État:
> ■ considère la conception soviétiste pour la reconstitution sociale comme antithétique de l'État et déclare que toute superposition à l'autonome et libre fonctionnement des soviets de toute la classe productive, unie dans l'action défensive contre les menaces de la réaction et par les nécessités administratives de la future gestion sociale, sera considérée par le prolétariat comme un attentat au développement de la révolution et à l'avènement de l'égalité dans la liberté;
> ■ déclare pour ces raisons toute sa sympathie et son encouragement à ces initiatives prolétariennes que sont les conseils d'usine, qui tendent à transférer dans la masse ouvrière toutes les facultés d'initiative révolutionnaire et de reconstruction de la vie sociale, en mettant cependant bien en garde les travailleurs contre toutes déviations possibles et escamotages réformistes de la nature révolutionnaire de telles initiatives, contrevenant ainsi aux intentions de la partie la plus avancée du prolétariat;

■ Invite spécialement cette partie du prolétariat à considérer les nécessités de préparer les forces d'attaque révolutionnaire à l'affrontement de classes, sans quoi l'accession du prolétariat à la gestion sociale ne sera pas possible.

Le congrès cerna ensuite dans ces termes les dangers de déviation contenus dans les conseils d'usine :

a) Les conseils d'usine peuvent dégénérer en de simples commissions internes pour le bon fonctionnement de l'usine, pour l'augmentation de la production au profit de la bourgeoisie, pour dénouer les controverses internes ;
b) On pourrait invertir la logique du processus révolutionnaire, et croire que l'anticipation des formes de la future gestion suffise à faire tomber le régime haï ;
c) On pourrait oublier que l'usine est au patron parce qu'il y a l'État le gendarme qui la défend ;
d) Il ne faudrait pas tomber dans l'erreur consistant à croire que la question de forme résoudra la question de la substance de la valeur idéale d'un mouvement déterminé.

La discussion fut plus ample au sein de l'Union anarchiste italienne qui se préparait à tenir son congrès national à Bologne du 1er au 4 juillet 1920. Déjà dans la première moitié de juin, les camarades Ferrero et Garino avaient présenté la motion défendue auparavant à la Bourse du travail de Turin, au congrès anarchiste piémontais. Celui-ci l'approuva et délégua le camarade Garino pour la soutenir au congrès national. Le 1er juillet parut dans *Umanità Nova* un long et exhaustif rapport du camarade Garino, dans lequel sont exposées les principales informations concernant le mouvement et l'action des conseils. Dans les différents groupes les camarades intervinrent sur ce rapport. Au congrès, le camarade Garino, sur la base du rapport déjà publié illustra la notion approuvée par le congrès anarchiste piémontais. Après des interventions remarquables de Borghi, Sassi, Vella, Marzocchi, Fabbri, une résolution fut adoptée, qui malgré l'ingénuité de certaines expressions, reprend les thèmes essentiels de la motion de Turin. En voici le texte :

Le congrès tenant compte que les conseils d'usine et d'atelier tirent leur importance principale du fait de l'imminente révolution et qu'ils pourront être les organes techniques de l'expropriation et de la nécessaire et immédiate continuation de la production, et sachant que tant que la société actuelle existera ils subiront l'influence modératrice et conciliatrice de celle-ci ;
Retient les conseils d'usine comme étant des organes aptes à encadrer, en vue de la révolution, tous les producteurs manuels et intellectuels, sur le lieu même de leur travail, et en vue de réaliser

> les principes anarchistes communistes. Les conseils sont des organes absolument anti-étatiques et sont les noyaux possibles de la future gestion de la production industrielle et agricole ;
> Les considère en outre comme étant aptes à développer chez l'ouvrier salarié la conscience du producteur, et comme étant utiles à l'acheminement de la révolution en favorisant la transformation du mécontentement de la classe ouvrière et du paysannat en une claire volonté expropriatrice ;
> Invite donc les camarades à appuyer la formation des conseils d'usine et à participer activement à leur développement pour les maintenir, aussi bien dans leur structure organique que dans leur fonctionnement, sur ces directives, en combattant toute déviation collaborationniste et en veillant à ce que tous les travailleurs de chaque usine participent à leur formation (qu'ils soient organisés ou non).

En outre, au congrès de Bologne fut votée une seconde motion sur les soviets qui réaffirmait selon des principes identiques l'impossibilité historique et politique d'expériences libertaires en phase de ressac contre-révolutionnaire. Un autre document important se ressentant largement de l'influence des anarchistes est le manifeste lancé dans l'*Ordine Nuovo* du 27 mars 1920 qui est adressé aux ouvriers et paysans d'Italie pour un congrès national des conseils et qui est signé par la rédaction du journal, par le comité exécutif de la section turinoise du Parti socialiste, par le Comité d'étude des conseils et par le Groupe libertaire turinois. Mais le congrès n'eut pas lieu car d'autres événements pressaient.

L'action des conseils

Nous avons déjà parlé de l'origine des conseils d'usine à Turin et de leur extension dans le Piémont où ces organismes avaient effectivement atteint un degré d'efficience élevé. À Turin surtout, chaque usine avait son conseil composé de commissaires d'atelier et représenté par un commissariat exécutif d'usine, dont le secrétaire constituait avec les secrétaires délégués par les autres usines, le comité central des usines, et donc le comité de la ville. Mais nous n'avons pas encore parlé de la contre-offensive que le Capital préparait, à Turin précisément. Déjà au printemps 1919, sur l'initiative de l'industriel Gino Olivetti, était partie de Turin même, l'idée de la constitution de la Confédération générale de l'industrie (Confindustria) : initiative qui reçut d'immédiats et larges soutiens dans le monde financier.

À Turin et dans le Piémont existaient dans l'immédiate après-guerre d'autres organisations patronales puissantes : La puissante Association des métallurgistes et mécaniciens alliés (AMM) dirigée par l'ingénieur

Boella et présidée par le «Gran Ufficiale» Agnelli; la Ligue industrielle fondée en 1906, dont le secrétaire général était l'avocat Codogni et le président le «pendatore» De Benedetti; l'Association piémontaise des industries du caoutchouc, fondée par le holding Michelin; la Fédération industrielle de Verceil; la Ligue industrielle du Val d'Aoste; etc. Toutes ces forces tinrent en mars 1920 une conférence à Turin, au cours de laquelle fut élaboré un plan d'attaque contre le prolétariat turinois et contre ses conseils qui, au mois de février, s'étaient étendus en Ligurie aux chantiers Ansaldo, Odero, Piaggio, Ilva, aux usines Fossati, San Giorgio et qui en mars apparaissaient pour la première fois à Naples, aux usines Miani et Silvestri. Cette dernière usine ne fut reprise aux ouvriers que par l'usage des mitrailleuses et des canons.

Dans la dernière décade de mars, les paysans du Novarais se mettent en grève tandis qu'à Turin, 5 000 ouvriers de la chaussure, les ouvriers du textile et les fonctionnaires font de même. Le 25 mars tout se déclenche à la Fiat, les locaux sont occupés: occupés matériellement parce que les conseils avaient déjà «envahi» l'usine avant, lui avaient arraché ses secrets; en avaient chassé les espions et les valets des patrons, y avaient dicté une nouvelle discipline interne, s'étaient documentés sur les indices de prix, de productivité, s'étaient liés au personnel technique, avaient organisé des sections armées pour défendre l'usine. Les industriels réagirent en décrétant le lock-out. 50 000 métallurgistes entrent en grève de facto. Les tractations traînèrent vingt jours durant lesquels firent grève pour des raisons catégorielles, les ouvriers du papier et les employés des postes et télécommunications. Le 14 avril, la grève générale est déclarée dans tout le Piémont; Alexandrie, Asti, Novare, Casale, Biella, Vercelli y participent. Le 15, les cheminots de la province de Turin entrent en grève. La grève s'étend jusqu'aux receveurs d'impôts et aux gardes municipaux.

Les industriels semblent vaincus. Mais le gouvernement est de leur côté et il décide d'envoyer des troupes à Turin. Il envoie le 231e régiment d'infanterie qui sera cependant bloqué par les cheminots. On essaie de transporter des troupes à Gênes à bord d'un navire de commerce mais les marins refusent. Finalement, on les embarqua sur le cuirassé Caio Duilio, qui une fois arrivé à Gênes trouva la ville et le port en grève. La même chose se produisit pour les «Gardes royales» embarquées sur le contre-torpilleur *Carini*. À terre, les cheminots de Florence, Pise, Lucques imitent leurs camarades de Livourne. La grève générale s'étend par solidarité jusqu'à Bologne. Nous sommes désormais à la veille d'une grève générale politique insurrectionnelle. Les conseils d'usine de Turin, l'Union syndicale italienne et les anarchistes la proclament

simultanément. Des accords interviennent entre ces trois forces : socialistes des conseils, syndicalistes révolutionnaires et anarchistes. Malatesta, qui était depuis peu revenu en Italie et qui dans un rapide tour de la péninsule s'était voué à préparer dans la conscience des masses le concept de révolution, avait répondu à un groupe de socialistes turinois venu à la rédaction d'*Umanità Nova* pour savoir quelle serait l'attitude des anarchistes : « Quelles que soient les circonstances, les anarchistes feront tout leur devoir. »

De même, les dirigeants de l'USI leur avaient donné l'assurance de leur complète solidarité avec le mouvement. La délégation des conseils se rendit également aux réunions que tenait alors à Milan le conseil national du Parti socialiste (il aurait dû les tenir à Turin mais à Turin ; c'était la grève) mais elle ne trouva là que l'hostilité ouverte des dirigeants du parti, que des moqueries et des railleries et les membres de la délégation furent traités d'« anarchistes ». Ils apportaient la voix de Turin résistante, assiégée par 20 000 policiers et soldats, et l'*Avanti* refusait de publier l'appel de la section socialiste turinoise. La trahison de la direction socialiste, incapable de concevoir, d'organiser, de vouloir le passage victorieux de la grève à l'insurrection, marque le sort du mouvement de Turin.

Le 24 avril, trente jours après le début de la grève des métallurgistes, dix jours après le début de la grève générale, c'est la reddition. La reddition ne signifie pas seulement la capitulation des ouvriers devant les industriels mais le début de la contre-attaque que le patronat lance cette fois avec l'aide des fascistes. Depuis longtemps à Turin, des rapports étroits s'étaient établis entre De Vecchi (directeur du journal fasciste l'*Ardito*) et des représentants de la Continustria en l'espèce avec l'aile « libérale ». Comme en témoignent aujourd'hui des documents nombreux dont l'authenticité est indiscutable, ce furent les industriels turinois qui les premiers financèrent les entreprises fascistes et la presse fasciste. Agnelli, De Benedetti, Boella, Codogni, Mazzini, Lancia, Olivetti : voici les parrains du fascisme turinois. Et le fascisme turinois servit les industriels. Le 27 avril, deux jours après la fin de la grève, les fascistes turinois lancent un manifeste qui est un abject tissu d'hypocrisie, mais qui mérite d'être lu seulement pour comprendre comment la provocation et le mensonge peuvent se camoufler sous une phraséologie extrémiste et philo-prolétarienne.

Le 1er mai, à Turin, durant la manifestation commémorative, le sang de deux travailleurs tués et de trente autres blessés par les balles des « gardes royales », consacre cette page de lutte du prolétariat turinois. La bataille d'avril est finie. On se rapproche de celle de septembre.

En septembre, cependant, l'occupation des usines ne mettait pas 'en avant les problèmes d'expropriation et de gestion directe mais plutôt la question économique du «contrôle» de l'entreprise. L'action portée sur un tel terrain ne pouvait que déboucher sur des «pourparlers» entre la CGL et la Confindustria, avec la médiation du gouvernement Giolitti. Entre les projets et les contre-projets, l'agitation, démarquée dans de nombreuses villes des plans de la bureaucratie confédérale par des expériences pratiques de gestion directe à la base, était reconduite sur le terrain de la légalité. Toutefois, la présence des conseils d'usine au cours de la lutte conduisit à deux résultats importants :

a) Elle accentua le caractère révolutionnaire à l'«occupation», si bien que l'accord survenu sur la base du «contrôle» apparut aux masses laborieuses comme une trahison.

b) Elle prouva pratiquement que partout où existaient des conseils d'usine, l'occupation ne fut pas seulement symbolique mais réelle en ce sens que, à travers mille difficultés techniques et financières, un rythme normal ou quasi normal de production fut maintenu dans les usines. Citons comme exemple, les usines Galileo de Florence (dont le secrétaire de commission interne était un anarchiste) qui réussirent à maintenir la production à 90 % de la normale et à surmonter les énormes difficultés d'ordre organisationnel, technique, financier, militaire. Ce n'est pas pour rien que la résistance fut la plus tenace et la reddition la plus difficile à arracher dans les usines tenues par les conseils.

La tradition des conseils

Il n'existe pas seulement une tradition italienne des conseils, qui se rattache aux expériences de l'après-guerre rouge. En Russie, le mouvement des conseils eut un large développement durant la période de préparation révolutionnaire jusqu'à octobre puis sur la base des conseils se développèrent deux courants : celui de l'Opposition ouvrière de Schiapnikov, Lutocinov et Kollontaï et celui du mouvement de Kronstadt qui avançait, entre autres revendications, justement un retour aux conseils. En Allemagne, la révolution brandit le drapeau des conseils : les conseils (*Raete*) constituent la forme de développement de la révolution en 1918, en 1921 et en 1923. Le système des conseils forme en outre le noyau essentiel du programme du Spartakusbund et plus tard devait surgir un parti partisan du communisme de conseils : le Parti ouvrier communiste d'Allemagne (KAP) appuyé par une organisation de masse : l'Union générale ouvrière d'Allemagne (AAPD). En Hollande, se développa un important mouvement théorique autour de l'idée des conseils :

ce sont les «tribunistes» qui s'étaient déjà distingués avant la guerre par leur critique de la social-démocratie et au cours de la guerre par leur position internationaliste intransigeante, qui alors recueillirent cette idée, collaborant étroitement avec l'ultra-gauche allemande. Herman Gorter et Anton Pannekoek devinrent les théoriciens de cette tendance. En France, dans de nombreux groupes, on accorde une place de choix au problème des conseils : le groupe Spartacus avec René Lefebvre et des noyaux d'exilés italiens et allemands s'en occupent plus particulièrement. Dans la myriade de publications des groupes révolutionnaires, la question des conseils est soumise à un profond réexamen critique. En Hongrie et en Bavière, l'expérience des conseils ne se conclut qu'après le triomphe de la contre-révolution. Partout, mais surtout en Bavière, en Hollande et en Allemagne, les anarchistes participèrent de façon positive à ce long travail pratique et théorique.

1969

Source

Autogestion et socialisme, n° 9-10, septembre-décembre 1969.

▶ *Encyclopédie internationale de l'autogestion,* Jacques Texier, «Question de l'appropriation sociale (La)», t. 5.

L'expérience des conseils de gestion en Italie

Gusmana Bizzarri[1]

Le mouvement pour la participation de l'ouvrier à la vie de l'entreprise a commencé en Italie dès avant la guerre de 1914-1918[2]. Nous ne nous proposons pas d'analyser ici les formes et les tentatives d'organisation ouvrière propres à cette période, pas plus que les grands problèmes qui se sont posés à ce sujet avec le régime fasciste. Nous nous bornerons à considérer la période historique qui va de 1944 à fin 1947, à cause de l'intérêt qu'elle présente compte tenu de la conjoncture politique en Italie[3] et

1. Traduit de l'italien par Catherine Verdier, revu par Eddy Trèves.

2. Voir L. Guerrini, *Il movimento operaio nell'Empolese 1861-1946,* Rome, Riuniti, 1970 ; P. Spriano, *Storia di Torino operaia e socialista,* Turin, Einaudi, 1972 ; R. Monteleone ; *Il movimento socialista nel Trentino 1894-1914,* Rome, Riuniti, 1971.

3. Il s'agit de la période de la Reconstruction après la guerre, au cours de laquelle, selon les estimations de la Banca d'Italia, les dommages de guerre supportés par l'industrie italienne étaient de 1,8 % de la valeur des entreprises. Voir. M. de Cecco, «Sulla politica di stabilizzazione del 1947», dans *Saggi di Politica*

des aspects très significatifs des organisations ouvrières qui s'y sont constituées, surtout si on les compare aux expériences qui ont suivi.

Il est utile, avant tout, de rappeler que des organismes de participation ouvrière, dénommés conseils de gestion avaient été envisagés pour la première fois lors de la République de Salo[1]. Tandis que l'Italie négociait l'armistice avec les Alliés et que la situation économique et politique dans le pays posait de plus en plus de problèmes, le maréchal Badoglio proposait la création d'organismes paritaires dans les usines et la conclusion d'accords entre organisations industrielles patronales et organisations ouvrières. Ces institutions visaient en réalité à assurer le contrôle des conflits ouvriers qui devenaient de plus en plus aigus et la reconquête, sous le couvert de l'exigence d'unité nationale, de l'approbation du peuple pour le gouvernement en place. Le 2 septembre 1943, un accord de trois ans était conclu entre la Confédération générale de l'industrie italienne et la Confédération italienne des travailleurs de l'industrie, pour la constitution de conseils d'entreprise. Cet accord est connu sous le nom de pacte Buozzi-Mazzini[2].

La « socialisation » selon la charte de Vérone[3]

Le même mois, pendant que l'occupant allemand consolidait l'emprise du régime fasciste, l'éphémère gouvernement de la République sociale italienne proposait de nouvelles réformes économiques et sociales, dans le cadre d'un programme prétendument populaire, destiné à redonner confiance aux masses. Une de ces réformes des plus ambiguë porte sur la « socialisation » des entreprises. La charte de Vérone affirmait par 18 articles, que la nouvelle constitution fasciste et républicaine sanctionnait le principe de la participation des travailleurs à la gestion et aux bénéfices des entreprises. Face à la poussée des revendications prolétariennes et à la pression des exigences allemandes, c'était un programme de « moindre

Monetaria, Milan, A. Giuffre, 1968, p. 10. Voir également A. Graziani, *L'Economia italiana 1945-1970,* Bologne, Il Mulino, 1972.

1. La République sociale n'a jamais été complètement institutionnalisée. Elle n'avait ni une assemblée ni un chef nommé et reconnu.

2. Voir E. Santarelli, *Storia del movimento e del regime fascista,* Rome, Riuniti, 967. Voir également G. Pansa, *L'Esercito di Salo,* Istituto naz. per la storia del movimento di liberazione, 1969. Le texte de cet accord figure dans le vol. 2 : *Consigli de gestione de la Confindustria,* Rome, février, 1947, p. 65.

3. Sur l'expérience de « socialisation » et sur les rapports entre les fascistes et les entreprises industrielles soucieuses de trouver un modus vivendi avec les autorités allemandes, voir A. Tarchi, *Teste Dure,* Milan, 1968, cité par E. Santarelli, *Storia del movimento e del regime fascista, op. cit.,* p. 550. Voir également les documents relatifs à la « socialisation » sous la république de Salo dans *I Consigli di gestione, op. cit.* Voir Max Gallo, *L'Italie de Mussolini,* Paris, Perrin, 1964.

mal[1] ». L'adoption du principe de la participation des travailleurs transformait les conseils d'entreprise en conseils de gestion. Les ouvriers refusèrent ce programme de récupération de la dernière heure. En mars de la même année, on mettait au vote la « socialisation » du complexe Fiat. Sur un total de 28 068 ouvriers, et de 1 161 employés appelés à voter, 28 666 s'abstenaient. On trouva d'autre part dans les urnes 238 bulletins blancs, 51 bulletins nuls et à peine 274 bulletins valables ! Chez Fiat Lingotto, sur 4 500 ouvriers appelés à voter, 47 votèrent dont 38 donnèrent un bulletin blanc. Chez Mirafiori, les ouvriers se servirent de l'urne pour recueillir des fonds destinés aux « partisans[2] ». La solution proposée par Tarchi (ex-capitaine des Arditi qui avaient soutenu Gai dans le sens d'une économie corporative si chère à Mussolini) n'eut quelque succès, bien modeste, que dans l'industrie du papier (Burgo) et l'imprimerie (*Corriere della Serra*)[3]. Cette situation, créée en vérité par le fascisme a posé au moment de la Libération, le problème du type de mesures à adopter et des institutions qui en découleraient.

L'importance de ces problèmes ressort davantage encore quand on les considère dans le contexte de la situation en Italie à ce moment-là : dans le Midi et dans les provinces du Centre, on s'en était tenu aux conseils d'entreprise (préconisés par le pacte Buozzi-Mazzini), les conseils de gestion n'étant envisagés que sur un plan théorique ; en Italie septentrionale où ces organismes avaient connu un début de réalisation (sommaire et limitée il est vrai) le thème de la participation ouvrière était repris par le CLNAI[4]. D'autres types d'organisations ouvrières avaient pris forme pendant la résistance, que nous analyserons ici en tant qu'expressions autonomes de la prise de conscience des travailleurs.

Les CLN[5] et les comités d'« agitation » (CDA)

Pendant que les premiers groupes de partisans se constituaient dans les montagnes, la résistance s'organisait dans les usines. C'est ainsi que naquirent les comités d'agitation ou comités clandestins dont le but était

1. E. Santarelli, *Storia del movimento e del regime fascista, op. cit.* p. 550.
2. L. Longo, *Un popolo alla macchia,* Rome, Riuniti, 1965, p. 357. Voir. également l'*Aurore,* 25 septembre 1943, l'article intitulé « Il governo fascista republicano ».
3. Santarelli, *op. cit.* p. 550.
4. Le CLNAI avait des fonctions de gouvernement dans la Haute-Italie par mandat soit du gouvernement de Rome, soit de l'autorité militaire alliée. Pour une plus ample documentation sur le sujet, voir Catalano, Storia del CLNAI, Latcrza, Bari, 1956.
5. NDLR : le Comité de libération nationale (CLN), créé à Rome le 9 septembre 1943 était composé du PCI, de la Démocratie-chrétienne, des actionnistes du PdA, des libéraux du PLI, des socialistes du PSIUP (nom du PSI durant la Résistance) et des démocrates-progressistes du PDL. Le CLNAI représentait le CNL de l'Italie du Nord.

essentiellement l'agitation politique et le sabotage de la production. Au printemps 1944, des CLN d'usine étaient créés, à l'instigation des partis constitués en CLN centraux[1]. La création de ces organismes de parti et paritaires fut l'objet de discussions au sein de la gauche car ils devaient s'intégrer là où existaient déjà, comme organes d'expression autonome des travailleurs, les CDA. Les ouvriers eux-mêmes hésitaient. On lit ainsi dans la revue clandestine *Politica di Classe*[2] une interview de Lelio Bassa, socialiste, par un ouvrier de la Breda qui lui posait la question : « Qui devons-nous déléguer dans ces comités de libération ? Les mêmes que ceux du comité d'agitation ? Ce serait un double-emploi inutile, sans compter que personne n'oserait mettre entre les mains de la direction les noms des délégués aux CDA de nos camarades parmi les plus actifs et les plus courageux. Devons-nous, au contraire, y déléguer de simples comparses ? Avec quelle autorité, dans quel but ? » Ces préoccupations et beaucoup d'autres, se greffaient d'après l'auteur sur d'autres fondamentales, celles notamment de la véritable liberté, c'est-à-dire de l'émancipation du prolétariat du système d'exploitation capitaliste. Un CLN d'usine, par exemple, serait en fait encadré ainsi dans le réseau des CLN en train de se constituer, pour devenir la roue motrice d'un organisme complexe, sans possibilité de vie autonome et au sein duquel « l'impulsion active des masses s'affaiblirait et cesserait d'être le moteur de la vie sociale telle qu'elle s'est manifestée dans les grandes grèves de mars 1943 et mars 1944[3] ». Selon le PCI, au contraire, « dans les usines, l'organisation de la lutte doit être améliorée [et] il fallait élargir et renforcer l'unité d'action, sans en exclure un élément comme l'amour de la patrie[4] ». Il est sûr que le texte cité ne distinguait pas la lutte des masses de la lutte commune pour la libération de l'exploitation, mais on ajoutait :

> Pour que la participation soit efficace, il est nécessaire que chacun d'entre nous participe à la lutte avec sa propre personnalité, sa propre physionomie, son être tout entier et cela, pour les masses, signifie lutter dans le cadre des organisations de lutte créées et élues par elles, qui les ont dirigées avec abnégation et courage[5].

Les CLN d'entreprise furent néanmoins instaurés et réussirent à sauver les usines du chaos administratif et du pillage. « Ils surent créer une

1. PCI, PLI, PSIUP, DC, PA (Partito d'Azione).
2. Voir Lelio Basso, dans *Politica di classe,* revue clandestine, septembre 1944.
3. *Ibid*.
4. L. Longo, *op. cit.,* p. 132.
5. L. Basso, *op. cit.,* p. 19. Voir également P. Giannetti, *Stampa operaia e classi sociali ne la lotta clandestina,* Urbino, Argalia, 1972.

discipline parmi les ouvriers qui, si elle est restée imparfaite du point de vue de la production, fut presque totale du point de vue civique et humain. Ils surent maîtriser, ou tout au moins limiter la dilapidation des stocks, du reste tout à fait insuffisants, de carburant, et préserver le peu qu'il restait des matières premières nécessaires à la production[1] ».

La Libération

Le gros problème qui se posait à toutes ces forces qui avaient lutté avec courage contre le fascisme national et le nazisme allemand était de pourvoir à la reconstruction de l'appareil de production. En se basant sur le fait que cette reconstruction pouvait être l'occasion pour les ouvriers de s'insérer dans le mécanisme de l'entreprise, le CLNAI promulgua le 17 avril 1945, un décret[2] par lequel il instituait les conseils de gestion avec les mêmes pouvoirs prévus par la législation abolie de la République sociale de Salo ; ce décret rendait en outre obligatoire la constitution de nouveaux conseils de gestion, même dans les entreprises où, bien que théoriquement prévus par la charte de Vérone, ils n'avaient jamais connu de réalisation pratique. Bien que le décret n'eût pas été sanctionné par les autorités militaires alliées, plusieurs centaines de conseil de gestion se constituèrent notamment dans le nord de l'Italie et aussi dans le centre sud. Dans un commentaire de l'*Unità*, organe du PCI, on peut lire : « L'importance de cet acte législatif est fondamentale. Grâce à lui, les travailleurs bénéficient de plusieurs possibilités [...] le contrôle de toutes les affaires mystérieuses et des bilans réels qui se cachent derrière le paravent des administrations et des entreprises », et, plus loin : « Les travailleurs (et c'est là le point central) peuvent, à travers le conseil national de gestion, qui trouve soutien et appui dans la masse laborieuse de l'entreprise, intervenir pour que la production soit dirigée non plus uniquement selon le principe du plus grand profit, mais selon le principe de l'intérêt national et pour la reconstruction du pays[3] ». Du reste, des déclarations d'accord substantiel sur la question de la participation active des travailleurs au processus de production étaient faites également par les autres partis composant le CLNAI (socialistes, démocrates-chrétiens, libéraux et Partito d'azione) pour lesquels le refus des autorités alliées de sanctionner la constitution du CLNAI ne laissait

1. R. Levi, « L'Azione economica e sociale dei CLNAI », *Il Ponte*, 2e semestre, 1947, p. 994.
2. Le texte du décret se trouve dans *I Consigli di gestione, op. cit.* p. 80.
3. L'*Unità*, Milan, 17 mai 1945. Voir également la déclaration de Morandi dans *Il Globo,* Rome, 12 mai 1945.

pas les conseils de gestion dépourvus de toute reconnaissance juridique, grâce à la volonté solidaire des forces de libération.

Développement spontané des conseils de gestion

Il y eut ainsi, en 1945-1946 et même les années suivantes, toute une éclosion de statuts qui, dans leur ensemble, constituèrent un fondement contractuel à l'existence des conseils de gestion. Même dans la grande variété des formulations et des contenus, ces statuts définissaient les conseils de gestion avec des caractéristiques qui concordaient substantiellement sur deux points fondamentaux[1]. 1- Le conseil de gestion est l'organisme où les représentants élus par les travailleurs retrouvent les responsables de la direction de l'entreprise ; 2- Le conseil de gestion doit être obligatoirement consulté au sujet de toutes les questions ayant trait à la production.

Il est intéressant d'étudier en détail les accords d'entreprise institutionnels des conseils de gestion dans trois grandes entreprises comme l'ILVA, la Fiat et la Montecatini[2] qui peuvent être considérés comme prototypes de tous les autres, à quelques nuances près, que l'on a essayé d'organiser dans les petites et moyennes entreprises[3]. En parcourant la presse de l'époque, on trouve la confirmation non seulement du désir que la base avait d'imposer ses propres conseils, mais aussi de la façon dont leur instauration réelle s'était déroulée en un temps très court.

> L'industrie mécanique Magnaghi a aujourd'hui son propre conseil de gestion. Les ouvriers, les employés et les techniciens ont élu librement leurs représentants au sein du conseil d'administration d'un commun accord avec le propriétaire, l'ingénieur Magnaghi. Le conseil de gestion, intégré directement dans le conseil d'administration, a élargi considérablement le domaine de ses attributions en acquérant les pouvoirs d'un organe délibératif (L'*Unità*, Milan, 3 octobre 1945).
>
> À Turin, dans les usines, les activités des conseils de gestion étaient nombreuses. À l'usine de caoutchouc Superga, un comité d'entreprise mixte a été constitué, avec des fonctions consultatives, pour soutenir la direction. Les masses ont approuvé les propositions du comité de libération nationale de l'entreprise. Un conseil de gestion

1. A. Di Gioia, *Quaderni di notizie economiche,* n° 11, 1952, « L'intervento dei lavoratori nella gestione delle fabriche ».
2. *Ibid.,* p. 56 et suivantes. Voir également *Realta economica,* n° 9, 1949, l'article « La situazione dell ILVA vista dai conseil de gestion ».
3. Les établissements pourvus de conseil de gestion étaient en général assez importants, par exemple le groupe Fiat Montecatini, Snia, Superga, Lancia, Fonderie Ghisa, etc.

a été constitué également aux établissements Elle Zerboni et beaucoup d'autres sont en formation dans des usines importantes de la ville (L' *Unità*, Milan, 5 octobre 1945).

Aujourd'hui, à 16 heures, au cirque Maxime, ouvriers, employés et techniciens des entreprises sous séquestre, manifesteront contre les profiteurs pour obtenir des conseils de gestion (*Il Lavoro,* Rome, 23 octobre 1945).

La Triplex a, elle aussi, son conseil de gestion. L'élection s'est déroulée le 22 courant de manière libérale et démocratique. Depuis, la S.p.A. Triplex possède son conseil de gestion. [...] Il se porte garant que les usines fonctionneront uniquement dans l'intérêt du peuple italien tout entier, et qu'il ne permettra à aucun prix qu'une spéculation criminelle puisse de quelque façon exploiter le travail et la fatigue des travailleurs (L'*Unità*, Milan, 30 octobre 1945[1]).

Le congrès de la Fédération italienne des employés du gaz ayant examiné le problème des conseils de gestion exprime sa volonté précise que ses conseils de gestion soient constitués immédiatement dans les entreprises productives de gaz et exige du comité exécutif de la Fédération qu'il pose promptement le problème, en organisant toutes formes d'agitation afin d'atteindre les objectifs visés (*Il Lavoro,* Rome, le 11 novembre 1945).

Ces organismes ouvriers, ont les pouvoirs restaient encore assez mal définis, traduisaient néanmoins l'exigence commune du monde ouvrier d'une sorte de participation aux responsabilités de la gestion. Ce principe acquis, il s'agissait ensuite de préciser les modalités de cette participation. Les procès-verbaux des réunions des comités de libération nationale (CLN) d'entreprise[2] témoignent de la difficulté de définir les fonctions effectives des conseils de gestion déjà existants ou qui s'apprêtaient à se constituer. Les questions les plus discutées étaient : 1) la définition des fonctions (consultatives et/ou délibératives en ce qui concerne les directives des entreprises) ; 2) la définition de la représentation du capital et du travail (paritaire ou non). L'importance de ces questions était évidemment fondamentale étant donné que de la solution adoptée dépendait le contre-pouvoir effectif de ces institutions. Certains témoignages directs, extraits des procès-verbaux des réunions

1. L'*Unità,* 30 octobre 1945. Cf. également la documentation relative à la constitution des conseils de gestion dans les Officine Meccaniche G. Augusta, Ferriere Falk, Ferrovie del Nord, dans *I Consigli di gestione, op. cit.,* p. 106, 113, 117.
2. *Ibid.,* . p. 94, 99, 106 où l'on trouve les procès-verbaux des réunions des CLN d'entreprises dans la province de Milan.

des CLN d'usine à Milan, nous en apprennent davantage sur le contenu des discussions[1].

Pirelli : ... j'estime que des directives précises en la matière nous sont nécessaires car nous avons une idée assez peu claire de ce que sont ces conseils de gestion.

Montecatini-Cervi : ... je voudrais poser une question : les travailleurs sont-ils convaincus que les conseils de gestion sont le mieux à même de leur donner satisfaction ? ... À mon avis, le conseil de gestion peut signifier pour les petites entreprises un pas en avant, mais pour nos grandes entreprises, le problème est celui de la nationalisation. Je ne crois pas que le conseil de gestion puisse être d'une grande utilité car les négociations s'y dérouleraient le plus souvent entre les représentants des employeurs et des travailleurs, à égalité de voix, le président ayant droit de décision. Ce dernier boycotterait les intérêts des travailleurs...

Redaelli : ... je voudrais savoir ce qu'on entend par un conseil de gestion, parce que si je parle avec une personne, elle me dit que c'est un organisme politique, si je parle avec une autre, elle me dit qu'il doit comprendre des représentants des secteurs techniques et des travailleurs, si je parle avec une troisième personne, elle me dit qu'il s'agit d'un organisme politique. Essayons de voir clair dans cette confusion.

Innocenti : ... le conseil de gestion, c'est la participation du travail à la gestion de l'entreprise et c'est donc un objectif que nous devons absolument atteindre parce qu'il représente un pas en avant dans l'éducation du travailleur, et son apprentissage technique et administratif dans le domaine de la gestion directe de l'entreprise. [...] Le conseil de gestion doit gérer tous les travaux qui regardent l'entreprise en propre, à l'exception des rapports financiers qui sont vus par le conseil d'administration en présence de deux représentants des travailleurs, prendre connaissance de tous les rapports de production et d'administration, veiller à l'amélioration de la production, assurer le contrôle des cadres techniques, des engagements, des licenciements, etc..

Recchioni (président) : ... il me semble que votre conseil de gestion est une commission interne ou quelque chose de semblable.

Innocenti : ... le conseil de gestion n'est pas en vérité une commission interne ; ses membres sont nommés sur une liste de candidats proposés par le CLN. Et parlant des licenciements, je ne veux pas dire que le

1. Les citations portent le nom des entreprises. Elles sont empruntées aux représentants des entreprises suivantes : Alfa Romco, Bianchi, Breda, Brown-Boveri, Edison, Innocenti, Montecatini, Pirelli, Motta, Magnetti- Marelli, etc. *Ibid.*, p. 99.

conseil de gestion fait les licenciements mais qu'il examine la possibilité de diminuer ou d'augmenter la main-d'œuvre.

Recchioni : ... je veux répondre à Innocenti. Il y aura au sein des conseils de gestion de bons ouvriers et de bons techniciens, mais dire qu'ils s'occuperont des licenciements, de la paye, des chantiers, cela ne veut pas dire gérer l'entreprise. Nous devons jeter les bases des vrais conseils de gestion et non d'organes consultatifs. Il n'existe pas actuellement de législation qui permette aux travailleurs de participer dans quelque mesure que ce soit, à la fonction du capital ; il s'agira dans une nouvelle Constitution, de définir de quelle manière les travailleurs pourront s'intéresser à la gestion de l'entreprise. Nous ne pouvons pas le faire aujourd'hui, mais il nous faut préparer les cadres, les organismes qui nous permettront, plus tard, de participer pleinement à la gestion de l'entreprise. [...] En ce qui concerne la nationalisation des entreprises, je crois que, dans les grandes lignes, tous les partis sont d'accord sur le fait qu'il existe certaines industries-clés qui ne sont pas gérées directement par les travailleurs des entreprises qu'elles contrôlent. Ces industries-clés qui ont un caractère national, doivent être soumises à un contrôle beaucoup plus important que ne l'est celui des simples travailleurs de l'entreprise. Parlant de la Montecatini, par exemple, je pourrais dire que je voudrais que les engrais soient vendus à un prix maximum, ayant en vue les intérêts de l'entreprise. Il est possible toutefois que les travailleurs qui seront appelés à l'avenir à gérer cette entreprise, trouvent que c'est également leur intérêt de vendre ces produits à un prix maximum[1].

À parcourir les autres procès-verbaux des réunions de CLN d'entreprises, on observe que chacun d'eux a des conseils de gestion une conception et une pratique différentes. Il ressort en outre, à la lumière de quelques interventions, l'exigence d'aller au-delà d'un simple contrôle de la gestion et l'espoir de s'attaquer directement à la propriété du Capital :

> Les conseils de gestion s'intéressent à tous les problèmes de l'économie italienne. Je pense donc que cela doit constituer un argument essentiel à décider par la Constituante [...] quand nous parlons des conseils de gestion, nous avons le devoir d'éveiller l'intérêt des masses sur les questions de la socialisation. Si nous négligeons cet argument, la Constituante ne s'en occupera pas. Nous devons le

1. Cette intervention nous paraît particulièrement importante.

maintenir en évidence afin que la Constituante envisage de près le problème de la socialisation[1].

L'effort intense de promotion et de généralisation des conseils de gestion, en l'absence de normes juridiques précises, se traduisit par la constitution de ces organismes dans de très nombreuses entreprises, quoiqu'avec des structures diverses et des pouvoirs plus ou moins étendus[2]. À cette étape, le facteur politique est un élément dominant dans les activités des conseils de gestion comme en témoigne la place considérable que la presse de tous les partis consacre à ce problème[3]. La confrontation de cette documentation fait apparaître des points de vue assez souvent inconciliables qui se définissent au fur et à mesure que les positions théoriques et pratiques des conseils de gestion se précisent.

Vers une reconnaissance juridique

L'objectif fondamental de la gauche, c'est-à-dire «la démocratisation de l'économie», incite à donner toujours plus d'importance à la lutte pour la reconnaissance juridique des conseils de gestion, reconnaissance qui leur donnerait des bases plus solides, rétablissant l'équilibre au niveau du pouvoir de l'entreprise et garantissant les instruments d'une démocratie économique sur le plan national. La lutte est menée d'une part par les conseils de gestion déjà existants qui ont commencé à tenir de véritables réunions collectives et de l'autre, par les partis de gauche. Il se déroule actuellement plusieurs réunions de conseil de gestion, à Milan et en province, et les débats sont conclus par des motions réclamant la reconnaissance des conseils de gestion par le gouvernement. À l'occasion du 5e congrès des conseils de gestion qui s'est déroulé à Milan le 25 novembre 1945, présidé par le président du CLN lombard, Emilio Sereni, membre du Parti communiste italien, un comité de coordination de tous les conseils de gestion a été constitué. Le congrès avait approuvé une motion adressée aux conseillers nationaux lombards, réclamant la reconnaissance législative des conseils de gestion.

1. Témoignage relatif à la réunion des CLN de Lombardie le 12 octobre 1945, in *I Consigli di gestione, op. cit.*

2. Voir à titre d'exemple les actes de constitution des conseils mentionnés aux pages 113 à 117 de *I Consigli di gestione, op. cit.*

3. *Ibid.*, p. 18, Voir la lettre de la direction du PCI, section économique, précisant la position du PCI sur les conseils de gestion Voir également le programme pour la campagne en faveur des conseils de gestion soumis au comité coordinateur des conseils de gestion à Milan, le 1er février 1946; également la note de l'organe officiel du comité de coordination des conseils de gestion: Un utile suggerimento ai lavoratori, dans la revue *I Consigli di gestione,* n° 3, Milan, 27 mai 1945.

Lors d'un autre congrès qui s'est tenu le 2 décembre 1945, toujours à Milan, une motion a été approuvée qui réclamait l'intervention des CLN d'entreprises pour favoriser la constitution des conseils de gestion là où ils n'existaient pas encore. La CGIL votait de son côté une motion réclamant une loi qui autorisait la création de conseil de gestion dans toutes les entreprises importantes, par l'intermédiaire des Chambres de travail.

Lors d'une des nombreuses réunions qui se sont tenues pour réclamer la reconnaissance juridique des conseils de gestion[1], E. Sereni affirme qu'une telle reconnaissance doit être accordée aux conseils de gestion, en tant qu'organismes intégrés dans le cadre d'une politique d'entente réelle et de solidarité nationale, ajoutant que «les conseils de gestion ne signifient pas et ne peuvent pas signifier "l'usine aux ouvriers"». Ils ne sont, et ils ne peuvent être qu'une forme de socialisation des entreprises. Ils veulent être, à côté d'autres structures, étatisation, nationalisation, municipalisation, un moyen d'introduire dans la vie économique du pays un élément de contrôle et de responsabilité des travailleurs, capable d'assurer une orientation du travail de reconstruction, afin que ce dernier se déroule dans l'intérêt non d'un groupe, mais de la nation tout entière. Ceci pour préciser que les conseils de gestion ne sont pas le socialisme, même s'ils peuvent devenir un élément efficace et puissant d'éducation au socialisme. Ils sont et doivent être des organes de contrôle et de responsabilité nationale[2]. Ainsi, les conseils de gestion devaient résoudre surtout les problèmes de la production, en plus du vague l'accomplissement d'un devoir de démocratisation de la vie économique, laquelle, pour la gauche, se présentait comme un processus dans lequel les masses laborieuses et les classes ouvrières en particulier, s'élevaient d'une position subalterne à un rôle dirigeant par l'intermédiaire d'un contrôle national des grands complexes productifs, des orientations productives et grâce à la reconnaissance d'organismes de contrôle proches des directions d'entreprise[3].

Ouverture du débat théorico-politique

Le problème des conseils de gestion commence en tout cas à sensibiliser même les autres partis politiques et ces mêmes forces patronales qui interviennent de plus en plus dans le débat théorico-politique ouvert

1. *I Consigli di gestione, op. cit.*, p. 239.
2. Nous demandons à cette étape de quelle manière la capacité d'initiative et de lutte dont les masses avaient fait preuve, pouvait encore se développer une fois ces dernières organisées dans des Conseils.
3. Voir Lanzardo, *Classe operaia e partito communista alla Fiat,* Turin, Einaudi, 1971, p. 208.

par la gauche. Les nombreuses interventions du PCI, principal défenseur de ces organismes, sont éternellement vouées à rallier l'approbation générale sur leur constitution officielle et donc elles confirment la nécessité d'une participation ouvrière à la vie des entreprises comme première garantie de la reconstruction économique nationale. Ainsi, par exemple Di Vittorio[1], dans un discours au comité de direction de la CGIL (le 28 septembre 1945), affirme que «les ouvriers, les techniciens les employés, sont prêts à s'imposer l'autodiscipline nécessaire dans le travail [...] à deux conditions: qu'ils aient la possibilité de contribuer directement à la réalisation d'une meilleure organisation du travail, d'un futur progrès technique, qu'ils puissent être sûrs que leurs plus gros efforts de production iront au bénéfice de toute la population et non pas des grands capitalistes, que l'abaissement du coût des produits se traduise par un affaiblissement correspondant du marché noir, qu'ils soient producteurs ou intermédiaires. À cette double exigence, le conseil de gestion répond d'une manière parfaite». Et aussi Giancarlo Paietta, membre du Parti communiste italien, dans son intervention lors d'un important congrès d'étude sur les conseils de gestion, qui avait eu lieu à l'Université Bocconi de Milan, disait:

> Les conseils de gestion sont l'expression d'une expérience, d'une collaboration nouvelle. Cela a été possible parce que les ouvriers et les techniciens ont trouvé dans ces organes la possibilité de se faire reconnaître en tant qu'hommes, citoyens et travailleurs. Je crois que c'est la chose que nous devons voir [...] l'industriel peut décider, après consultation des conseils de gestion ce qui sera avantageux et juste, même contre la volonté des représentants des travailleurs. Mais l'industriel les consultera avant de prendre des décisions profitables à son seul égoïsme, quand il saura que cela risque de l'exposer au jugement même moral de la nation. Il sera donc obligé de penser d'une façon nouvelle. Il ne pensera pas seulement aux profits personnels, mais il saura qu'existent les intérêts de la nation tout entière. [...] Le PCI se propose de demander à la Constituante la nationalisation des complexes industriels monopolistes. Je ne crois pas que cette solution émane d'un projet, mais plutôt d'expériences dans les différentes usines. [...] Et cela sera certainement en bonne partie le mérite de ceux qui ont travaillé dans les conseils de gestion[2].

La même attitude se retrouve dans la presse du PSI où, même en poursuivant le débat sur les fonctions réelles des conseils de gestion

1. Giuseppe Di Vittorio, secrétaire de la CGIL, Discorso di G.Vittorio al Comitato Direttivo della C GIL in data 28 septembre 1946.
2. Intervention de G. Paietta in dibatti sui conseil de gestion, actes du congrès tenu à l'Université Bocconi sous la présidence du professeur De Maria, Ed. O. Picardi, Milan, 1946.

(consultatives ou délibératives), on affirme la nécessité de ces conseils en se basant sur des argumentations parfois plus avancées que celles du Parti communiste.

> Les conseils de gestion s'étendent continuellement dans la base en conclusion d'accords entre travailleurs et employeurs. Leur suppression serait aujourd'hui une erreur politique qui heurterait les masses. Il faut en fait légaliser l'institution [...] qui doit en outre former les nouveaux cadres en vue de la socialisation [...] la fonction des travailleurs serait consultative et de contrôle, mais un contrôle effectué à l'intérieur même de l'entreprise, donc plus efficace et responsable, véritable apprentissage à l'autogestion[1].

Dans *Avanti,* organe du Parti socialiste, on affirme à propos des fonctions des conseils de gestion que «les représentants du travail au sein des conseils de gestion se bornent à exprimer des avis qui n'engagent pas ; Nous pouvons donc admettre que la fonction des conseils de gestion est consultative. Par ailleurs, le président du conseil de gestion, ainsi que le responsable de la production, auront à exprimer leur point de vue. Mais tout cela n'est qu'un premier pas, celui précisément où capital et travail s'expriment séparément. Mais ici, le conseil de gestion entendu collégialement va délibérer et sa délibération sera la résultante de deux forces : des travailleurs et du capital [...] en conséquence, affirmer que le conseil de gestion est un organe consultatif signifie ne le définir qu'à moitié[2]». De leur côté, les autres partis politiques, sans contester la nécessité d'une participation ouvrière à l'usine, craignent que les conseils de gestion n'en viennent à diverger des objectifs de collaboration nationale qui doivent être à la base de leur création. On craint en définitive, une immixtion de la politique dans l'usine et on met en avant le concept démagogique d'objectivité en affirmant : «La reconstruction de l'édifice national ne peut pas s'en passer.» Mieux que tout autre, l'article de V. Lucci «Industries et ouvriers» met en lumière cette préoccupation générale :

> La confédération des industriels bien qu'elle ait tendance à admettre la participation des travailleurs à une association bien étudiée avec l'entreprise, craint que cette exigence ne puisse pas être pleinement satisfaite. Si, en ce moment, particulièrement délicat pour la vie des industries, on devait réaliser une réforme radicale dans l'ensemble des entreprises, ce qui les freinerait dans leur difficile activité de reconstitution [...] avec cela, nous voilà loin de l'ancienne indifférence à l'égard des travailleurs. Au contraire, précisément parce que leur

1. Lelio Basso, *La classe lavoratrice nello stato Republicano in Socialismo,* Rome/Milan, 1945.
2. M. Ferrari, « I C.d.G », ***Avanti,*** Rome, 16 décembre 1945.

avenir nous tient beaucoup à cour, nous avons hâte de mettre les industries en mesure de reprendre leurs activités le plus vite possible. [...] Mais pour remettre en marche les entreprises, il est nécessaire de faire de nouveau appel à la technique et au capital et de leur donner la responsabilité de la reprise, responsabilité que le patronat ne pourrait pas assumer dans le cas d'une gestion directe ou avec une interférence dans la gestion qui proviendrait non pas d'un pur désir de collaboration entre capital et travail, mais d'un esprit de classe pour qui il y a antagonisme constant entre les deux agents de la production[1].

On retrouve en substance une même attitude chez le patronat.

Le plus souvent, les ouvriers non spécialisés sont indisciplinés et à la merci des partis politiques. [...] Alors qu'ils participaient aux conseils de gestion, ils n'ont porté aucun jugement utile aux fins d'amélioration du rendement de l'entreprise, mais ils ont introduit dans les établissements, sous l'influence des partis, l'action politique que ces derniers poursuivaient, créant agitation et indiscipline[2].

C'est encore Andrea Costa, président de la Confindustria patronale qui, dans une lettre à De Gasperi, affirmait entre autres :

L'entrepreneur est tourné vers l'avenir, l'ouvrier par contre pour des raisons évidentes, se préoccupe surtout du présent : le premier représente l'élément révolutionnaire à l'intérieur de l'entreprise, le second, par contre, est l'élément conservateur [...] la Confindustria espère avoir réussi à attirer l'attention du gouvernement sur le danger que représente l'introduction en un moment si grave pour la vie nationale, des institutions en question qui, sous le couvert de formules simples et inoffensives, cachent des intentions et ouvrent des voies qui seraient préjudiciables à la vie économique de la nation[3].

La prise de position de la confédération a amplifié la polémique dans la presse et l'activité de propagande du comité coordinateur des conseils de gestion, qui, ensemble avec la CGIL, ont tenu de nombreuses réunions importantes au niveau national[4].

Le projet Morandi

Vers la fin de 1945, le gouvernement commença, lui aussi, à prendre sérieusement en considération le problème des conseils de gestion.

1. V. Lucci, « Industria e operai », *Mattino d'Italia,* Milan, 30 décembre 1945.
2. Vol. 3 du rapport de la Commissione Economica del Ministerio della Costituente, Rome, 1st. poligrafico dello Stato, 1946, p. 73-91.
3. *I C.d.G., op. cit.,* vol. 1, p. 18,
4. *II C.d.G., op. cit.,* vol. l., p. 203.

Il résulte en effet du programme du premier gouvernement de De Gasperi, l'engagement de «donner un contenu concret à la collaboration entre les agents de la production en reconnaissant aux organes représentatifs de toutes les catégories de travailleurs des fonctions de consultation, sans compromettre pour autant l'unité et la responsabilité de direction des entreprises[1]». En outre, un des ministères du nouveau gouvernement, le ministère pour la Constituante, confié à Pietro Nenni, avait proposé un référendum sur la position et les fonctions des conseils de gestion dans les futures structures constitutionnelles de l'État. À ce propos, un questionnaire a été distribué aux entrepreneurs et aux organismes ouvriers, politiques et syndicaux, tendant à clarifier l'attitude générale à l'égard des conseils de gestion[2].

Dans les réponses obtenues, on note une fois encore, des divergences sur les formules qui ont présidé à la constitution de ces organismes. Les points qui ressortent sont les suivants : parité, droit de délibération, une plus grande latitude en ce qui concerne les fonctions des conseils de gestion[3]. Le 23 février 1946, à la Fiat, Vittorio Valletta et Giovanni Agnelli, après de nombreuses négociations, signent le statut des conseils de gestion[4]. Ce fait marque un tournant dans le développement du problème des conseils de gestion parce qu'il signifie qu'une partie du patronat assumait une attitude plus avancée par rapport à celle de la Confindustria, porte-voix du capitalisme arriéré, qu'en outre, «la collaboration étroite entre capital et travail» tellement souhaitée, se trouvait réalisée, «du fait que le conseil de gestion était réduit au statut d'un simple organe consultatif». Dans ce climat, toute considération patronale «de type nouveau» s'accompagnait d'une invitation aux partis «de prendre en juste considération les exigences posées par les problèmes de caractère purement technique sans se laisser guider par d'autres considérations[5]», car «de ces dernières ne pourraient pas ne pas tirer avantage tous les ouvriers qui gardaient les yeux bien ouverts et tous les employeurs qui ne sont pas myopes[6]». Le résultat fut le développement des conseils de gestion dans toutes les entreprises qui en étaient encore privées ; d'autre part, à l'exemple de la Fiat, l'attitude du patronat devient plus tolérante. C'est ainsi que dans l'été 1946 les conseils de gestion existants, suivant certaines évaluations, étaient d'environ 500

1. *Ibid*.
2. Les réponses au questionnaire sur les conseils de gestion se trouvent dans le vol. III du rapport cité.
3. A. Pesenti, *Il dibatto sui I C.d.G., op. cit*.
4. L. Lanzardo, *op. cit,* p. 215.
5. Ibidem, p. 216.
6. Ibidem.

(dont la majeure partie dans les grandes industries), mais leurs fonctions mal définies, sont de caractère plus ou moins consultatif. L'exemple de Valette et Agnelli n'avait pas été vain. Le 13 octobre 1946, le comité coordinateur des conseils de gestion convoque le premier conseil national des conseils de gestion auquel participent les représentants des divers comités et représentants syndicaux, à l'exclusion des représentants des employeurs. Le gouvernement s'était fait représenter à la réunion par le ministre de l'industrie et du commerce du second ministère de De Gasperi, le ministre du commerce, le ministre du travail. Le conseil a approuvé les résolutions suivantes : constitution des conseils de gestion ; reconnaissance juridique, autonomie du· mouvement des conseils de gestion par rapport à tous les organes syndicaux, politiques, ou de toute administration publique et gouvernementale[1]. L'engagement pris par Morandi fut respecté. En 1946, un projet de loi sur l'institution des conseils de gestion dans les entreprises industrielles et commerciales est proposé au conseil des ministres. Morandi commente ainsi le projet de loi dans *Avanti* de 1946 :

> La loi élaborée sans dénaturer les fonctions originaires et toujours prééminentes des conseils de gestion (contrôle de la gestion) tend à infléchir leur évolution spontanée vers des buts de portée plus générale, vers les finalités qui leur incombent dans le complexe national conformément au plan de reconstruction [...] les conseils de gestion ne visent pas à attribuer aux travailleurs des fonctions de contrôle et ne se proposent pas non plus de les faire participer aux responsabilités patronales dans l'entreprise. Ils concrétisent leur participation à la gestion des entreprises dans la mesure où dans l'économie de la nation ces dernières doivent être considérées comme autant d'unités d'un système qui comprend la production, le travail, la force de vie d'une collectivité[2].

Le projet a été élaboré en pleine conformité avec le programme du gouvernement (où il était dit qu'il fallait « faciliter » la constitution des conseils de gestion dans la forme déjà expérimentée par la Fiat) et effectivement, en ce qui concerne les fonctions des conseils de gestion, on se limitait à dire que « la délibération du conseil de gestion engage en ce qui concerne le fonctionnement, la destination et l'attribution des crédits à des fins de protection sociale et d'une meilleure utilisation de la main-d'œuvre » (art. 18). Le projet a rencontré l'assentiment général des représentants des conseils de gestion mais il n'a jamais été

1. A. Di Gioia, « L'Intervento dei lavoratori nella gestione delle fabriche », *Quaderni di Notizie Economiche,* n° 11, 1952, p. 72.
2. R. Morandi, « *I Consigli di gestione* », le 17 novembre 1946, *Avanti*.

transformé en loi vu l'opposition des forces de droite ; ainsi cette phase se termine le jour où le gouvernement déclare à l'Assemblée constituante qu'il ne se sent pas obligé de prendre en considération la loi sur les conseils de gestion en déclarant qu'il soumettrait la question au débat direct entre les organisations patronales et les travailleurs. Il créait ainsi une distinction qui n'avait jamais existé dans les conceptions précédentes pour autant qu'on n'avait jamais considéré les conseils de gestion comme le fruit des délibérations en usine, même si en fait il en avait été ainsi[1]. Du reste, dans les années qui suivirent, les évènements de la vie politique italienne (exclusion du gouvernement des forces de la gauche, divergences syndicales) furent tels qu'on assiste à une lente disparition des conseils de gestion, entamée par la dénonciation de l'accord au sein de la Fiat, en 1949[2], pour aboutir à leur complète disparition dans les premières années de la décennie 1950.

Conclusion

Il n'est pas possible de formuler un jugement politique sur les conseils de gestion, sinon dans le contexte général de la politique suivie par l'ensemble de la gauche durant toute la période dite de Reconstruction. En conclusion, nous pouvons cependant exprimer quelques réflexions qui ouvrent le débat sur les points suivants. Dans l'expérience des conseils de gestion, un clivage important entre l'élaboration théorico-politique de l'action effective de ces organismes sur la gestion des entreprises, est manifeste. Les limites théoriques et pratiques de ces formes d'organisations ouvrières n'ont pas permis aux conseils de gestion de servir de lieux d'apprentissage pour la classe ouvrière en vue d'une future socialisation de l'économie. La fonction que les conseils de gestion ont remplie pour la gauche semble être fondamentalement de soutien et de garant de la politique de reconstruction visant à joindre l'initiative des travailleurs à l'initiative des employeurs, ce qui se traduisait par un apport technique important, du fait que la paix industrielle réduit les coûts et rend les entreprises plus efficaces[3]. Il est enfin intéressant de réfléchir aux observations que fait R. Morandi à la suite de l'éviction de

1. L. Lanzardo, *op. cit.*, p. 205.
2. Les ouvriers de la Fiat n'ont jamais accepté la décision patronale et ont cherché à maintenir en vie les conseils de gestion, alors même que la direction était passée à des représailles personnelles. Voir L. Lanzardo, *op. cit.* où on lit : « Avec la dénonciation de l'accord, la direction leur ôte (aux conseils de gestion) leur fondement juridique […] réduit à de simples auxiliaires de la commission interne, les conseils de gestion Fiat trouvent leur soutien dans des mouvements extérieurs à l'entreprise pour disparaître lentement dans les années suivantes » (p. 208).
3. A. Pesenti, « Struttura ed avvenire della nostra industria » , *Rinascita,* année II, nov. 1945.

la gauche du gouvernement. Le bilan de cette expérience « avait montré que l'action parlementaire des partis politiques s'était révélée déficiente et entachée d'erreurs parce qu'elle avait oscillé entre les pôles opposés de la collaboration avec le gouvernement et de l'opposition dans le pays, affaiblissant de ce fait le potentiel de combativité du parti. Elle avait cependant révélé le niveau de résistance de la classe capitaliste et prouvé que l'exigence d'une modification radicale des structures économiques ne peut être imposée que par les masses populaires en mouvement et non par les forces organisées du parti[1] ». L'expérience des conseils de gestion invite, à notre avis, à une réflexion sur le long silence qui, dans les années 1950 a caractérisé le mouvement ouvrier dans les usines, ainsi que sur la nécessité d'un réexamen théorique de toute la période de reconstruction, compte tenu des résultats enregistrés, au-delà des divergences idéologiques.

1974

Source

Autogestion et socialisme, n° 26-27, mars-juin 1974.

▶ *Encyclopédie internationale de l'autogestion,* Yvon Bourdet, « Marx et l'autogestion », t. 5.

Les conseils ouvriers (1919) et conseils de gestion (1946), un bilan critique

Giuseppe Maione[2]

Les pages qui suivent se veulent une première ébauche en vue d'une recherche sur les deux seules expériences de quelque importance d'autogestion de la classe ouvrière italienne : les conseils ouvriers et les conseils de gestion. Nous nous proposons d'indiquer l'État de la question et de signaler, pour le moment sur le seul plan bibliographique, les problèmes susceptibles d'être considérés plus en détail, tels qu'ils apparaissent dans la littérature actuelle.

Notons d'emblée la disproportion qu'il y ·a dans la récente analyse historique, entre l'épisode des conseils ouvriers et celui des conseils de gestion (CDG) ; cela ne doit pas nous étonner lorsqu'on sait que

1. R. Morandi, *Il partito e la classe,* Turin, Einaudi, 1960, p. 290.
2. Traduit de l'italien par Nello Zagnol. Titre et intertitres sont de la rédaction de l'*Encyclopédie.*

le conseil ouvrier fut le banc d'essai des idées du groupe qui devait prendre la direction du PCI et qui contribua, pour une large part, à sa formation politique, devenant, en quelque sorte, un point de référence obligatoire pour quiconque s'intéressait aux problèmes de la stratégie du parti, passée ou présente[1]. Ceci n'a naturellement pas contribué à rendre plus claire cette expérience véritablement fondamentale du prolétariat italien. D'abord, parce que les motivations qui animaient le débat sur le Gramsci du temps des conseils, lorsqu'elles n'étaient pas ouvertement apologétiques, étaient cependant fonction d'une claire politique culturelle, pour ne pas parler des opérations politiques tout court[2]. Mais les interprétations données par des historiens dont les positions ne cadraient pas avec l'orthodoxie, n'ont pas, pour autant, accru la connaissance du problème.

Gramsci et les conseils

Si l'on proclamait le léninisme de Gramsci, alors le Gramsci des conseils, léniniste authentique, était opposé, plus ou moins explicitement, à la dégénérescence opportuniste de la direction togliattienne[3]. L'expérience des conseils avait alors pour fonction de permettre un réexamen global de la politique du parti, du rapport parti-masses, du problème de l'hégémonie et de la dictature du prolétariat. Mais au fur et à mesure que se précisait cette analyse, il apparaissait toujours avec plus d'évidence que le rôle de Gramsci ne correspondait pas à celui qu'on lui assignait[4]. D'où le discrédit dans lequel est tombée l'expérience de l'*Ordine Nuovo*[5] (ON), mais aussi la possibilité d'aborder le problème de manière moins tendancieuse, en se basant sur une documentation moins fragile que par le passé. Au point de vue méthodologique, il convient qu'une telle approche tende à identifier les sources à partir desquelles s'est faite l'élaboration théorique de ceux qui se retrouvaient autour de l'ON, sans en faire pour autant une sorte de métaphysique, en la considérant comme un corpus de doctrines bien défini, d'où aurait surgi le mouvement des conseils, tel un prolongement de l' «idée» dans

1. P. Togliatti, *La formazione del gruppo dirigente del PCI,* Rome, 1962.
2. S. Merli, «I nostri conti con la teoria della Riuoluzione senza Rilloluzione di A. Gramsci», *Giovane Critica*, n° 17, automne 1967, p. 61-77. Voir les articles dans *Avanti !* des 2 janvier, 6 et 8 février, 3 et 8 février 1919.
3. Voir les articles dans *Avanti !* dzq 2 janvier, 6 et 8 février, 3 juillet, 10, 12, 19 et 27 août, 7 septembre 1919 et la correspondance d'Allemagne des 15 et 16 janvier.
4. Pour le compte rendu de la convention de Bologne voir *Avanti !* des 3 et 8 février 1919.
5. NDLR : hebdomadaire, imprimé par la section turinoise du Parti socialiste, et liée à l'expérience des conseils d'usine.

la réalité. En fait, s'il est vrai que les tentatives d'enquêtes et le travail théorico-pratique de l'ON ont influé, dans une large mesure, sur le premier surgissement des conseils des commissaires d'atelier, il est vrai aussi que le mouvement réel du prolétariat italien, le niveau atteint au cours de la lutte de classe, imposent de continuelles révisions aux rédacteurs de la revue, les contraignant à se mesurer aux faits, à adapter, de la façon la plus souple possible, leurs conceptions aux enseignements fournis par la lutte ouvrière. En ce qui concerne la première période de l'ON, il faut remarquer que la revue n'est qu'un élément dans le vaste débat qui s'instaure dans le parti, après la révolution d'Octobre, sur le problème des conseils ouvriers, et qui aboutit, d'une certaine manière, à une redéfinition des oppositions traditionnelles entre réformisme et «révolutionnarisme». Ainsi, par exemple, au vieux réformisme de Turati et de Treves vient s'ajouter une nouvelle attitude qui tient compte, outre l'expérience soviétique, des tendances qui s'actualisent dans tout le prolétariat européen et américain portant sur des formes d'autogestion et de contrôle ouvrier (conseils ouvriers en Allemagne, mouvement des shop-stewards en Angleterre, mouvement De Leon[1] aux USA) et qui se propose de leur donner forme dans les solutions de type corporatif. Cette nouvelle manifestation du réformisme, mieux armée, trouve sa force dans la CGL[2], et son «théoricien» en Giuseppe Bianchi. Dans l'immédiat, il propose l'élection d'une assemblée constituante fondée sur les catégories professionnelles, le remplacement du Parlement des politiciens par un autre, reflétant le poids numérique relatif des classes productrices : industriels, techniciens, ouvriers, paysans. Cette tendance s'impose à la Convention de Bologne en février 1919 et, même si par la suite, la proposition spécifique d'une constituante est abandonnée ; la politique de la Confédération s'inspirera longtemps de ses conceptions, et tout le débat sur les conseils, les corporations, les soviets, dont furent remplies, pendant plusieurs mois, les colonnes des revues socialistes, en sera influencée de façon considérable. C'est dans ce cadre qu'il faut situer la naissance de l'ON et surtout le «coup d'État dans la rédaction» qui sanctionna la mise à l'écart des positions culturalistes de Tasca et la victoire de Gramsci. Ce dernier souligne au cours de cette période, la nécessité de trouver dans les traditions du mouvement ouvrier italien des institutions prolétaires pouvant servir d'embryon aux futurs soviets[3].

1. Daniel De Leon (1852-1914) : dirigeant socialiste et syndical américain membre du Parti ouvrier socialiste d'Amérique (SLP) et des Industrial Workers of the World (IWW).
2. Confederazione Generale del Lavoro, Confédération générale du travail fondée à Milan, entre le 29 septembre et le 1er octobre 1906.
3. La reconstruction du «coup d'État» selon Gramsci se trouve dans l'article «Il programma dell'*Ordine*

Remarquons que *Battaglie sindacali,* la revue de la CGL, par la plume de Bianchi lui-même, applaudit à la constitution de l'ON, dont il considère les positions comme hétérodoxes par rapport à la direction maximaliste de la section de Turin[1]. Il est vrai que l'ON, dans le climat d'exaltation équivoque de l'idéologie des producteurs où l'on se trouve, n'y verra jamais le principal adversaire à combattre, parce qu'il s'agit précisément du plus insidieux, ayant déjà ouvert une brèche dans les positions du mouvement ouvrier. Et il est aussi symptomatique de voir que, parmi toutes les accusations que l'ON adressera à la CGL à différentes reprises, celle-ci ne sera jamais attaquée sur ce problème spécifique. Et ceci parce que certaines idées qui étaient à la base des conceptions corporatistes des syndicats, n'étaient pas étrangères à ceux qui se groupaient autour de l'ON, même si c'était dans une perspective tout à fait différente.

Ainsi, par exemple, l'idée de répondre aux exigences des masses épuisées par la crise d'après-guerre, et l'accord sur le fait qu'on ne pouvait en sortir qu'en collaborant à la reconstruction économique, mais en faisant payer cette collaboration par des formes de participation du prolétariat à la gestion des affaires publiques, qualitativement différentes de la simple expression d'un suffrage.

Un article de Gramsci, paru dans les premiers numéros de la revue, considérait l'engagement du prolétariat dans la reconstruction, non pas comme une nécessité transitoire ou du moins contingente, mais presque comme la pierre angulaire de toute une stratégie : en participant, en première ligne, à la reconstruction, la classe ouvrière démontrait à la bourgeoisie en décomposition qu'elle était seule à posséder les qualités d'honnêteté, de discipline, de ténacité, de compétence, qui lui donnaient le droit de se proposer comme classe dirigeante. Il faut, au contraire, remarquer qu'avec le développement des expériences, cette thèse se précise dans un sens qui ne cesse de l'éloigner des conceptions d'un Bianchi ou d'un d'Aragona. Cependant, il est important que ce travail se situe d'emblée sur des bases aussi ambiguës, surtout si l'on songe que le néoréformisme corporatiste opère au niveau international (et dans certains pays de façon assez dynamique), comme idéologie des classes dominantes de cette période historique, comme l'instrument de ces classes pour s'approprier le consensus de la classe ouvrière, selon la formule éprouvée consistant à vider de son contenu subversif les expériences révolutionnaires du prolétariat et à les utiliser comme instruments

Nuovo, Ordine Nuovo », 12, 2, 1920, p. 95-96, réimprimé dans *La cultura italiana a traverso le reviste,* vol. 6 chez P. Spriano.

1. *Avanti !,* 7 septembre 1919, pour les rapports personnels et politiques entre Bianchi, Tasca et Gramsci ; voir aussi G. Berti « Introduzione all'Archivio Tasca » dans *Annali Feltrinelli,* p. 45-46, Milano, 1966.

de domination[1]. Il aurait fallu immédiatement de façon léniniste identifier, dans cette conception, l'essence de la politique de l'adversaire de classe à ce moment précis, et comme telle la combattre résolument au niveau des masses. L'ON mène sa bataille culturelle contre des doctrines qui s'implantent chez les intellectuels petits-bourgeois, mais permet aux ambiguïtés du corporatisme d'ouvrir une brèche dans les masses : c'est sur ces ambiguïtés que se fondera la démagogie fasciste pour gagner de vastes couches du prolétariat. Sur ce point, Gramsci et ses compagnons sont à découvert, ce que montrent tout particulièrement de nombreux articles de collaborateurs mineurs (quelques ouvriers, des anarchistes, quelques techniciens). Ces articles n'en sont pas pour autant moins intéressants, surtout pour ce qui est des formes concrètes que revêtira le mouvement, et qui souvent iront dans le sens contraire des intentions de ceux qui les avaient conçues.

Le mouvement des conseils

Le mouvement des conseils naît de l'action de deux éléments concomitants : le facteur objectif constitué par l'insuffisance des vieilles commissions internes (CI) évidente pour tous les ouvriers, et le fait que sur ce malaise vienne se greffer l'action de l'ON tendant à créer dans les usines des embryons de soviets. L'inadéquation des CI n'est qu'un aspect du phénomène plus vaste de décomposition des vieilles structures syndicales, dont les carences ne se situent pas seulement sur le plan de la lutte des classes, mais dans leur propre domaine syndical. D'un côté, les luttes des techniciens en mars 1919[2], d'un autre, les désordres dans le ravitaillement au mois de juillet, constituèrent un phénomène d'une énorme importance ; de plus, la lutte pour les contrats d'entreprise rendait plus aigu le manque de confiance envers le syndicat et le parti, incapable d'utiliser autre chose que les vieux instruments de lutte, grève et occupation d'usines. En juillet 1919, il y eut manifestement une situation pré-insurrectionnelle avec tous les symptômes qui accompagnent un tel niveau de la lutte de classe : fraternisation entre ouvriers et soldats, manifestations et émeutes violentes dans toute la péninsule, constitution de conseils permanents pour la réquisition et la distribution des vivres, constitution de milices populaires (gardes rouges) pour mener à bien les services nécessaires et se défendre de la garde royale[3].

1. Sur la tentative de Gompers pour faire triompher une conception corporative dans la Fédération syndicale internationale, voir M. Fine, *Syndicalisme et réformisme* ; et S. Gompers, dans *Le mouvement social,* juillet-septembre 1969, n° 68.
2. *Avanti !,* 11 mars et 10, 12 et 13 avril 1919.
3. *Avanti !,* 5-21 juillet 1919.

Devant cette situation, probablement une des dernières occasions où la classe ouvrière eut entre ses mains l'initiative révolutionnaire, le PSI et la CGL firent tous leurs efforts pour revenir à la situation antérieure, recommandant la «discipline», imposant la fin des grèves spontanées et proclamant, de leur côté, une grève purement démonstrative pour les 20 et 21 juillet, qui entre autre coïncidait avec les deux journées internationales de solidarité avec les républiques de Russie et de Hongrie. L'objectif explicite des syndicats, qui était d'apaiser les esprits, pour ne pas précipiter la crise économique, fut pleinement atteint; mais les ouvriers les plus conscients commencèrent à tirer leurs conclusions de l'attitude des syndicats. À la Fiat-Centre, en août, une assemblée d'ouvriers rendue furieuse contre les membres de la CI, réussit à obtenir leur démission et décida de se doter de nouveaux organismes représentatifs: dans un premier temps, on élit les commissaires d'atelier, dont l'ensemble constitue le conseil d'usine, puis dans son sein, on élit la CI comme organe exécutif véritable[1]. Les exigences qui étaient à la base de ce mouvement spontané ne correspondaient pas, du moins au début, avec l'idée que les membres de l'ON se faisaient d'un conseil ouvrier. Mais avec l'action continue, avec la participation directe à toutes les agitations et, en même temps, par l'«endoctrinement» des ouvriers les plus proches de l'ON, on obtint que les conseils ouvriers passent de la critique générale de l'incapacité des syndicats à la discussion plus approfondie des thèmes liés à la politique générale de la CGL et du parti. En somme, on peut dire que le mouvement intéressa des couches bien déterminées d'ouvriers: les jeunes «organisés» en opposition avec les ligues, les ouvriers évolués dans le domaine de l'information politique et «compétents» sur les questions de travail; les techniciens démocrates qui rentraient dans les formations syndicales. L'ON réussit à exercer une influence prépondérante sur ces groupes d'ouvriers évolués, ce qui lui permit d'exercer une influence réelle sur le développement des événements. Non que la masse des «inorganisés» acceptât entièrement les directives des nouveaux organismes; on signale au contraire des affrontements violents entre la base et les nouveaux dirigeants, tout particulièrement lorsque le différend portait directement sur le contrôle capitaliste de la production. Sur ce point, les conseils ouvriers comme l'ON n'étaient pas mûrs pour interpréter correctement le refus ouvrier d'intensifier les cadences, d'accepter les innovations technologiques, le travail tel qu'il est; ils interprétaient cette attitude comme de l'indolence de sous-prolétaires, comme des manifestations d'anarchisme et

1. *Avanti!*, 21 août 1919.

d'indiscipline indignes de personnes qui devraient devenir la future classe dirigeante. Au contraire, la masse des ouvriers «incultes» parvenait intuitivement à mettre en cause l'organisation capitaliste du travail elle-même, en refusant toute place aux innovations technologiques et même, trait particulièrement intéressant, aux formes de travail aux pièces (par exemple, on demande l'intégration des primes dans le salaire de base)[1]. Les groupes dirigeants, intérieurs ou extérieurs à l'usine, se trouvaient dans l'impossibilité de traduire politiquement ces poussées, à cause de la conception précise qu'ils se faisaient sur ce que devrait être l'entreprise dans un État socialiste : quelque chose qui différerait de l'entreprise capitaliste par la seule absence du patron ; pour tout le reste elle devait fonctionner sur la base des mêmes principes et avec une efficience encore accrue. On concevait la «liberté» communiste des ouvriers comme la possibilité de connaître le mécanisme complet de la production (non pas de le modifier, puisqu'il s'agit de quelque chose d'objectif), de discuter de ses propres problèmes, d'élire ses propres représentants, et ainsi de suite. Dans cette perspective, il est au contraire très clair qu'un autre type d'exigence venant de la base, l'accession au vote de la masse inorganisée, soit parfaitement accepté et adopté, bien qu'il aille à l'encontre de tout ce qui était établi dans la tradition syndicale. [...] Ainsi, tandis que pour l'élection du premier conseil ouvrier, à la Fiat-Centre, on n'accorde le droit de vote qu'aux membres du syndicat au fur et à mesure que s'accroît l'influence de l'ON, le conseil ouvrier tend à devenir l'expression de tous les travailleurs. Dès le 17 octobre 1919, il est possible de tenir une assemblée de tous les conseils, où sont confirmés les fondements politiques qui constituent la base du mouvement : nécessité d'une décentralisation syndicale au moment où le développement du capitalisme rend périmés les vieux organismes, dépassement de la séparation entre les divers métiers, inversion du rapport Ligue-CI, participation des non-inscrits du syndicat à l'élection des commissaires d'atelier, nécessité de concevoir les conseils ouvriers comme de nouvelles formes à travers lesquelles se réalise l'unité de classe et, en même temps, comme moment initial d'une «hiérarchisation» qui aboutit, à travers l'entreprise, la ville, la campagne, à l'État lui-même. L'assemblée s'achève sur une motion où l'on proteste contre la tactique de la CE de la chambre du travail qui a effectué toutes sortes de manœuvres pour boycotter les conseils, stigmatisant «l'esprit rétrograde» de cette organisation[2]

1. *Avanti !,* 16 octobre 1919.
2. *Avanti !,* 21 août 1919.

L'irruption du mouvement des conseils, le fait que toute la classe ouvrière de Turin s'y identifie tant bien que mal, le fait que sur cette lancée il ait été possible de l'emporter sur les organes locaux du syndicat et du parti, nourrissent l'illusion des membres de l'ON selon laquelle il aurait suffi d'intensifier le travail dans cette direction pour vaincre tous les obstacles à l'intérieur comme à l'extérieur du mouvement ouvrier. La ferme conviction que la lutte de classe se gagne ou se perd sur les lieux mêmes de l'exploitation, c'est-à-dire au niveau de l'entreprise, de l'atelier, de l'équipe, explique qu'entre octobre 1919 et avril 1920 les conseils de Turin constituent le centre d'intérêt de tout le prolétariat italien, de tout le mouvement ouvrier organisé. Turin est considéré avec admiration, comme le lieu où l'organisation politique est la plus avancée, ou avec angoisse, à cause des erreurs que pourrait entraîner une telle expérience ; on la tient cependant toujours pour le fait essentiel en vue de la préparation révolutionnaire. Serrati se trouve à Turin le 3 janvier et « approuvé » le mouvement des conseils, même si ce n'est que conditionnellement[1]. Bordiga fait à leur sujet, au congrès de Florence de janvier, un certain nombre de remarques critiques ; Bombacci présente un projet « provisoire » de constitution des soviets (ce qui provoque à juste titre l'hilarité des rédacteurs de l'ON)[2].

D'un côté, on peut dire que l'intérêt qu'on lui porte est factice, c'est-à-dire qu'il ne donne pas lieu à des tentatives tirant réellement les conséquences de l'expérience de Turin ; d'un autre côté, l'illusion de l'ON qui croit avoir trouvé la voie royale de la Révolution est battue en brèche dès les premiers affrontements directs entre les conseils et leurs adversaires : le patronat et le gouvernement de Giolitti. Au point qu'à plusieurs reprises la conception de l'intervention politique subit des modifications radicales. Un premier réajustement du tir se produit à la suite des luttes de décembre 1919 à mars 1920. Les 2 et 3 décembre se produit le dernier sursaut dans l'affrontement entre ouvriers et commerçants sur la question de la cherté de la vie ; à la fin de février et dans les premiers jours de mars de l'année suivante, quelques grèves ouvrières, se présentant au début sous la forme habituelle de l'agitation syndicale revêtent des aspects violents à Ponte Canavese, Torre Pellice, Asti. Les industries textiles du coton Mazzonis sont occupées, le conseil ouvrier

1. *Ordine Nuovo,* 1920 I 38, p. 300 in Spriano, *op. cit.*
2. *Ordine Nuovo,* 1920, 1, 38, p. 300, dans Spriano, *op. cit.* Les articles polémiques à l'égard de l'ON se trouvent dans *Il Soviet* des 4 et 11 janvier et du 8 février 1920. Sur cette question, voir P. Spriano, « Il dibattito tra il Soviet et l'Ordine Nuovo » *Rinascita,* 1961, p. 44 et A. de Clementi, « La politica del PCI l 1921-2022 e il rapporto Bordiga-Gramsci », *Rivista storica del socialisme,* mai-août 1966, n° 28, p. 137-181. Sur le projet de Bombacci : *Ordine Nuovo*, 1920, 1, 35, p. 277-278.

décide de continuer le travail même en l'absence des dirigeants : c'est là une des premières expériences d'autogestion. À Sestri, autre émeute populaire qui laisse pour quelque temps la ville aux mains de la population insurgée. Ces événements ont pour effet d'inciter les industriels à s'organiser de manière efficace et à utiliser les éléments de faiblesse qu'ils savent reconnaître dans le mouvement en dépit des apparences ; par ailleurs ils poussent l'ON à repenser de manière critique aux possibilités offertes au mouvement des conseils de déboucher politiquement. Témoignant d'un tel travail d'élaboration nous avons l'article de Togliatti paru en mars « Nouvelle tactique[1] ». On y lit clairement que l'agitation ne peut pas se restreindre à l'usine, puisqu'il ne s'agit pas là du centre vital du capitalisme, car lorsque les entreprises ont été occupées, il reste encore à la classe dominante, entièrement intact, tout l'appareil répressif de l'État. Il ne s'agit d'une autocritique qu'en apparence. Dans la suite de l'article, on constate que la critique s'adresse à la CGL, laquelle se sert des grèves et même des occupations d'usines comme simple moyen de « pression » pour pouvoir traiter avec l'adversaire et demeure donc, même ici, sur le terrain de la légalité.

On fait remarquer que dans l'avenir les occupations pourraient même être autorisées par un décret royal, ce qui montre clairement l'objectif qui est de « faire perdre aux organes de classe l'esprit révolutionnaire ». « Si cette tactique venait à être généralisée très rapidement, les organismes syndicaux, nourrissant l'illusion d'avoir conquis l'appareil productif, n'auraient en fait abouti qu'à ceci : à se transformer en petites centrales pseudo-capitalistes et à creuser entre les masses et eux-mêmes un fossé infranchissable ». Ces paroles constituent une critique claire des illusions qu'entretenait la tactique syndicale. Mais lorsqu'il s'agit d'indiquer les lignes de la « nouvelle » tactique à suivre, les suggestions et les remarques deviennent confuses et incertaines. Il en est ainsi, par exemple, lorsqu'il s'agit de porter un jugement sur l'expérience autogestionnaire des industries textiles Mazzonis.

Autogestion ou discipline ouvrière ?

Quelles sont les limites de cette expérience ? On répond que « les masses manquaient de la préparation spirituelle, propre à donner à l'occupation et à la conquête une valeur non transitoire ». Le conseil n'était pas prêt pour des tâches qui « dépassaient ses forces », il lui manquait « l'expérience de l'organisation et de la discipline », en somme il y avait une « absence totale d'organisation communiste, d'autogouvemement

1. *Ordine Nuovo,* 1920, 1, 40, p. 313-314.

des producteurs». Ce sont là des formules pour éluder la question fondamentale, posée par Togliatti lui-même, sur l'aboutissement politique possible du mouvement d'occupation; on trouve chez l'auteur une «absence totale» d'indications sur ce qu'il entend par «organisation communiste» et «autogouvernement des producteurs» dans la phase précédant l'insurrection. À moins qu'il ne faille interpréter certains passages au sens que les seuls objectifs intermédiaires de caractère non-transitoire que puisse conquérir la classe ouvrière sont constitués par le patrimoine d'autodiscipline, de techniques d'organisation, d'aptitudes à faire avancer la production, toutes choses dont on peut, au cours des occupations, faire une expérience générale. Une telle interprétation, qui mettrait à nu les graves limites des positions politiques de l'ON, semble du reste trouver sa confirmation dans un autre article paraissant dans le même numéro de la revue et signé par Borghi[1]. On y trouve un rapport sur les aspects techniques de la gestion ouvrière dans les entreprises dont il vient d'être question, et qui démontre, chiffres en main, que bien que le personnel se trouvât considérablement réduit et que la collaboration de nombreux techniciens ait fait défaut, la production avait dépassé les normes habituelles. Ceci parce que «le travail librement accepté donne un meilleur rendement» et aussi parce que les ouvriers n'étaient pas d'origine urbaine, et donc «moins instables», plus solidement attachés à la «discipline».

Pour l'avenir on prévoit comme une nécessité l'apport des techniciens et des employés de l'administration, qui constituent ceux «qu'on pourrait nommer le système musculaire et le système nerveux de l'organisme industriel», tandis que les «éléments manuels» remplissent les fonctions qui leur sont propres. Certes, cette expérience ne peut pas être généralisée à d'autres entreprises moins «cohérentes» et moins «homogènes», où, par exemple les commissaires d'atelier sont élus en fonction de leurs capacités «à se mettre en valeur et à jouer les tribuns» qui cachent de la «négligence dans le travail» et de «faibles capacités». Enfin voici la phrase-choc: d'un certain point de vue on peut considérer comme «providentiel» le jugement négatif porté par les industriels sur les conseils, «car cela persuadera les masses que les conseils ne sont pas des organismes de collaboration». La «nouvelle tactique» de ceux de l'ON ne constitue donc pas encore une autocritique des positions «productivistes» (une telle autocritique ne sera jamais faite avec la clarté nécessaire), mais c'est déjà l'exigence de créer de nouveaux instruments d'autodéfense ouvrière en vue de l'attaque finale. À partir

1. *Ordine Nuovo,* 1920, 1, 40, p. 316.

de ce moment leur activité se déroule dans diverses directions, qui sont toutes complémentaires entre elles : étendre à toute l'Italie le mouvement des conseils, mettre au point la collaboration avec les techniciens, étudier la question paysanne. On définit ainsi les alliances de classe et l'on construit l'organisation qui y correspond : toute l'activité des mois de février-mars est consacrée à la recherche de contacts avec d'autres expériences de lutte ouvrière et d'autres couches sociales. Ce travail de préparation débouche sur la proposition d'une convention nationale des conseils ouvriers, élargie à des représentants du mouvement paysan. Cette convention n'aura jamais lieu car, entre-temps, les industriels ont tiré les leçons des événements de l'année précédente et des premiers mois de celle en cours et ont compris qu'il ne faut plus attendre et qu'il faut empêcher que les nouvelles formes d'organisation ouvrière parviennent à se consolider sur l'ensemble du territoire national. Le capitalisme italien n'a pas la marge de manœuvre suffisante pour parvenir à absorber la montée ouvrière dont les conseils de gestion sont les interprètes ; ce qui fait qu'après l'attitude attentiste du début, où ils avaient demandé à connaître le programme des conseils pour pouvoir exprimer un jugement, les industriels leur font une véritable déclaration de guerre (par l'intermédiaire d'Olivetti qui lance le mot d'ordre de destruction des conseils) et s'apprêtent à frapper durement à la première occasion.

Celle-ci survient lorsque les ouvriers de chez Fiat, en avril, dérèglent les horloges de l'usine pour protester contre l'heure légale ; quelques membres du CI sont licenciés, la FIOM[1] intervient et s'épuise en tractations pendant une semaine, puis il y a le lock-out et le, 13 avril, éclate la grève générale, qui s'étend, le 19, à tout le Piémont. Après cinq jours de lutte, le prolétariat capitule[2]. La défaite inspire à Gramsci une analyse sans pitié sur l'état des forces révolutionnaires en Italie, sur leur préparation ; d'un côté une telle préparation manque totalement dans la plus grande partie de la péninsule, de l'autre, au centre même de la lutte, à Turin, pèse lourdement l'hypothèque de la CGL et du parti. Le ton de ces pages laisse percevoir la pénible surprise de quelqu'un qui gardait l'illusion que, malgré tout, il y aurait entre conseils et syndicats une répartition du travail, et qu'au moment propice chacun jouerait son rôle dans le domaine qui lui était propre ; on s'aperçoit au contraire que non seulement la CGL n'était pas au rendez-vous mais aussi que, face à des modalités de lutte qui allaient au-delà de ses schèmes d'action,

1. FIOM, Federazione Impiegati Operai Metallurgici (Fédération des ouvriers et employés de l'industrie métallurgique) .
2. *Avanti !*, 5-24, avril 1920.

elle a tout fait pour isoler l'avant-garde de Turin, et l'a ainsi condamnée à la faillite. Gramsci s'aperçoit que l'erreur de l'ON consistait à penser qu'une critique directe de la théorie et de la pratique du syndicat, qui aurait eu pour objectif de transférer la direction du mouvement aux mains des conseils, ne s'imposa pas. Maintenant, puisque le syndicat a montré qu'il était encore le principal point de référence de l'action ouvrière, il faut concentrer les efforts sur la conquête de cet important instrument, il faut démasquer sans hésiter l'opportunisme des dirigeants[1]. Cependant, Gramsci ne parvient pas à convaincre ses collaborateurs de l'ON de la validité de cette nouvelle plateforme. Tasca, qui tire des événements une conclusion contraire de celle de Gramsci à savoir que c'est justement parce que les ouvriers croient encore dans le syndicat qu'il faut collaborer avec lui s'y oppose fermement. La discussion s'élargit, les bases idéologiques mêmes sur lesquelles s'est constituée l'ON deviennent la cible des critiques. Les conseils ne peuvent être considérés ni comme l'organisme le plus important au cours de la phase de préparation révolutionnaire, ni comme un élément caractéristique du futur État socialiste. Même les expériences les plus récentes en URSS attestent un changement d'orientation : le pouvoir des conseils ouvriers dans les usines est remplacé par des formes de direction plus centralisées[2]. La réponse de Gramsci est caractéristique : d'un côté, il se fait le défenseur de l'ensemble du patrimoine politico-culturel qui caractérise l'ON ; il insiste donc pour privilégier l'expérience des conseils comme forme supérieure d'organisation du prolétariat. Mais en même temps, dans une autre série d'articles, il montre clairement qu'il perçoit les limites de cet instrument de lutte, du moins dans l'immédiat. Au fur et à mesure que les autres collaborateurs (Terracini et Togliatti) glissent vers les positions de Tasca, il se rapproche de celles de la fraction de Bordiga. L'écrit sur les « Groupes communistes » constitue un témoignage évident de ce processus[3]. L'article se propose de démontrer que la décomposition de la société bourgeoise détermine aussi la corruption des associations prolétaires qui avaient originairement surgi pour s'opposer à cette société. C'est là aussi le sort du Parti socialiste qui fait siennes sans hésiter les règles de la démocratie bourgeoise : l'assemblée des membres est souveraine, et ce sont les démagogues, s'appuyant sur les instincts

1. *Ordine Nuovo,* 1920, p. 1-2.
2. Pour toute la polémique : *Ordine Nuovo,* 4, 2, 1920, p. 26-28 ; 5, p. 39-40 ; 6, p. 47-48 ; 8, p. 63-64 ; 12, p. 95-96; 14, p. 111-112. Pour l'épisode de la scission du groupe voir F. Ferri, « La situazione interna della sezione socialista torinese nell'estate 1920 » , *Rinascita,* avril 1955, p. 259-265 ; Spriano Antologia, *op. cit.,* introduction; Berti, Annali, *op. cit.* pp. 58-60.
3. « Il gruppi Comunisti », *Ordine Nuovo*, 2,10, p. 73-74.

irrationnels des masses, qui l'emportent ; de sorte que dans les réunions on trouve « les caractères essentiels de toute assemblée où s'exprime la démocratie souveraine : l'instabilité, l'incompétence, l'exubérance du langage, le désordre, traits essentiels qui sont naturellement « corrigés » par le fonctionnalisme et l'arbitraire bureaucratique des organes exécutifs ». Ceci se produit parce que les partis ouvriers maintiennent aussi « une forme d'association politique qui correspond à l'État fondé sur la circonscription territoriale ». Mais étant donné que l'État ouvrier constitue « un moment du procès de développement de la société humaine qui tend à identifier les rapports de son existence politique avec les rapports techniques de la production industrielle », il ne devra pas être fondé sur les divisions territoriales, mais sur « les organes de production ».

Ceci est aussi valable pour ce qui est des instruments de conquête du pouvoir, puisqu'ils préfigurent la forme même de ce pouvoir : il ne s'agit pas de « conquérir la majorité dans les assemblées populaires de l'État bourgeois », mais de s'organiser sur Ies « lieux de travail », par rapport aux problèmes concrets qui s'y posent et en face desquels il n'est permis à aucun charlatan ou à aucun démagogue d'arracher des consentements passagers et toujours dangereux. Dans cette optique, Gramsci en arrive à tenir les conseils eux· mêmes pour inadéquats à leur but, et ayant les mêmes vices que les vieux organismes représentatifs qu'ils se proposent de supplanter : « indiscipline » des masses à l'égard des organisations, usines se prononçant en faveur de théories anarchistes épisodes de découragement et d'abattement profond, triomphes éphémères et bruyants des divers Masaniello qui pullulent dans les rues et sur les places.

Un contrôle rigide est nécessaire pour que la destruction de l'appareil syndical ne soit pas suivie par l'« anarchie » et l' « indiscipline » ; ceci ne peut être obtenu que par l'institution de groupes communistes qui garantiront l'alignement des conseils sur les directives du parti révolutionnaire. La phase « libertaire » de la confiance dans la créativité et la capacité de réalisation des masses (ou du moins de larges couches de la classe ouvrière) cède la place à une conception plus centralisée de l'organisation politique, et ceci est en rapport avec les accusations d'« indiscipline » et de « voyoucratie » qu'il fallait porter contre les mouvements spontanés. Dans la nouvelle façon de concevoir le travail politique il n'y a plus de place pour la convocation de la convention des conseils, mais l'on parle de façon symptomatique du congrès des délégués des groupes communistes. Le nouveau parti révolutionnaire est conçu comme une véritable synthèse organique des groupes. De là à être persuadé que la lutte doive être menée, en premier lieu, au sommet du parti pour

imposer une ligne révolutionnaire conséquente, et que dans l'impossibilité de le faire, il faille s'en détacher, il n'y a qu'un pas, et la poussée décisive qui permettra de le franchir sera fournie par l'occupation des usines en septembre[1]. Après l'épreuve de force d'avril, les industriels ne nourrissent plus de doute sur les moyens à employer pour venir à bout de la situation ; ils ont un besoin absolu de réaliser la restructuration du capitalisme sans rencontrer d'obstacles, de déterminer le volume des salaires et le niveau de l'emploi en fonction de leurs exigences. Le problème crucial qu'on ne peut éluder, c'est le rapport entre les salaires et le coût de la vie ; le capital ne possède pas une marge de manœuvre suffisante pour rendre inoffensif le potentiel de combativité amassé par la classe ouvrière : la médiation syndicale n'est plus possible dans les termes traditionnels, la question ne peut être résolue qu'à travers une épreuve de force qui terrasse l'un ou l'autre des deux antagonistes.

À la suite du refus des industriels d'accorder des augmentations qui viennent compenser l'augmentation du coût de la vie, la FIOM décide de mettre en œuvre la grève blanche, et se prépare à occuper les entreprises en cas de lock-out (16-17 août). La grève commence le 21 et peu de jours après on s'aperçoit qu'elle fait diminuer la production de 60 %. Le 30 août, il y avait le lock-out chez Alfa Romeo, le premier septembre, toutes les entreprises de Milan et de Turin étaient occupées : l'épreuve de force commençait. Cette fois cependant il n'y a pas seulement les industriels qui voient clairement ce qu'ils doivent faire, les dirigeants syndicaux s'y entendent aussi très bien pour désamorcer la lutte. La thèse corporatiste du contrôle ouvrier, que nous savons déjà être à la base de l'idéologie syndicale, se trouve maintenant mise en avant comme un terrain possible de rencontre avec le gouvernement et (bien que plus difficilement) avec les patrons ; par ailleurs elle peut être utilisée vis-à-vis du prolétariat pour donner l'illusion que le terrain sur lequel a lieu l'affrontement est plus adéquat, que la question du pouvoir se trouve posée. Ceci était du reste inévitable étant donné que le mouvement des masses lui-même, ayant reconsidéré et synthétisé toutes les étapes parcourues jusqu'alors à travers les différents épisodes de la lutte des classes, a porté l'affrontement à son niveau le plus élevé, au-delà duquel il n'y a plus que l'insurrection. Par leur action pratique les masses ont montré le caractère nouveau de la lutte :

1. Sur l'occupation des usines voir P. Spriano, *L'occupazione delle fabbriche,* Turin, 1964 ; A. Tasca, *Nascita e avvento del fascismo,* Florence, 1950 ; on trouve une bibliographie sur ce sujet dans J.M. Carnmet, A. *Gramsci and the origins of italian communism,* Standford, 1967 ; on trouvera un compte rendu de l'ouvrage de Spriano dans l'article de E. Soave, « L'occupazione delle fabbriche e i problemi del partito e della rivoluzione in Itaia » in *Rivista del Socialismo,* janvier-avril, 1965.

elles ont compris intuitivement que la limite de la grève d'avril résidait dans son isolement et, dès lors, elles donnent à l'adversaire (mais aussi aux dirigeants syndicaux eux-mêmes) l'image d'un prolétariat entièrement prêt au combat, de Turin à Milan, de la Vénetie à l'Emilie, et aux Pouilles. Elles ont compris la nature réelle de l'enjeu, car elles se sont procuré des armes[1] et enfin elles savent que, cette fois, l'occupation est insuffisante et elles s'apprêtent à sortir des usines, ne considérant ces dernières que comme des fortifications dans lesquelles on peut prendre position momentanément[2]. Face à cette situation, les dirigeants opportunistes doivent faire preuve d'une habileté manœuvrière bien plus grande que celle qu'ils ont déployée au mois d'avril, et cette fois ils sont à la hauteur de leur tâche. Sur le plan pratique, ils demandent habilement aux Turinois, au cours de la réunion du 9 septembre, s'ils sont disposés à faire partir l'insurrection de Turin et, de cette façon, ils se procurent l'alibi qui permettra de justifier, aux yeux des masses la capitulation qui devait suivre. Puis, dans la discussion décisive des 10 et 11 septembre, ils présentent, avec une apparente objectivité, l'ensemble de la situation, montrant tous les possibles qui s'offrent.

L'insurrection est écartée d'emblée, puisque, même à Turin où leur force est la plus grande, il n'est pas possible de la faire ; continuer les occupations devient stérile ; il ne reste plus qu'à tenter de traiter sur la base de la demande de contrôle ouvrier dans la gestion de l'entreprise. Il s'agissait d'une requête raisonnable : les « révolutionnaires » eux-mêmes parlaient du contrôle ouvrier comme d'un moment du procès qui aurait conduit à la prise du pouvoir. Eh bien ! On se trouvait dans cette phase du procès, et avec le contrôle on aurait gagné une position de pouvoir importante. En ce qui la concerne, l'ON avait mis en garde contre cette mystification, comme contre les pièges de la tactique syndicale : dans le communiqué ci-joint de la Chambre du travail de Turin et de la section socialiste, (toutes deux contrôlées par ceux de l'ON), on dénonçait l'illusion selon laquelle les occupations auraient permis d'abattre l'État bourgeois[3]. Mais pour sa part l'ON n'était pas en situation de pouvoir dénoncer clairement la mystification implicite contenue dans le concept de contrôle ouvrier ; il y avait une zone de grisaille où les idéologies antithétiques de la CGL et l'ON se trouvaient très proches. Ce n'est pas par hasard qu'au cours des occupations des ouvriers aient jugé bon de

1. V. Brando, « L 'organizzazione militare in una fabbrica occupata » , dans *Stato Opéraio*, n° 11-12.
2. B. Santhia, « La lotta contro i riformisti in una fabbrica occupata » , dans *Stato Opéraio,* n° 11-12.
3. *Avanti !,* 2 septembre 1920 ; pendant les luttes de septembre, la publication de l'ON fut suspendue et les rédacteurs de la revue se consacrèrent à la préparation d'un bulletin sur les luttes en cours, qui paraissait dans la chronique turinoise d'*Avanti !*

ne pas interrompre le travail, même en l'absence des dirigeants. Il est vrai que cela correspondait à la nécessité de garantir aux travailleurs des moyens de subsistance ; mais c'est aussi là le résultat de presque deux années de propagande de la part de l'ON sur la nécessité pour la classe ouvrière de se préparer à la gestion, de maîtriser les techniques d'organisation et les processus de production pour pouvoir être à la hauteur de sa tâche historique. Pendant des mois le prolétariat de Turin avait eu devant les yeux, grâce à la revue, des exemples de l'aptitude ouvrière à améliorer la production, des épisodes montrant que, somme toute, les patrons ne se souciaient pas des questions d'efficacité et que, sur ce plan ils avaient beaucoup à apprendre des ouvriers. L'ouvrier Matta, par exemple, écrit que dans une entreprise de 100 ouvriers, on s'aperçoit que la production est de beaucoup inférieure à la capacité productive : « L'entreprise est passive et les ouvriers en subissent directement les conséquences, puisque le gain diminue. » Et voici qu'intervient le CI, qui se rend auprès de la direction pour expliquer les causes de la crise : les ouvriers travaillent lentement et il y a beaucoup de changements qui les empêchent de travailler avec entrain ; « que la direction introduise les améliorations nécessaires et ils ne lui opposeront pas d'obstacles ». « Les travailleurs ne vont pas à l'usine pour s'amuser ou pour passer le temps. Ils y viennent pour produire, car ils savent que dans leur capacité productive réside leur force sociale ». Matta conclut en disant que la direction « en resta bouche bée ». Et il y avait de quoi. Le « résultat fut instantané » et « la production se remit à croître ». À la satisfaction générale, peut-on présumer[1].

Cette « idéologie des producteurs », cette grave faille introduite dans la conscience de classe du prolétariat, explique aussi l'approbation par Mussolini de l'occupation des usines, approbation qui ne provient pas seulement, comme il a été dit, de sa capacité à adhérer aux tendances du moment. Mussolini en rend compte explicitement : « Notre attitude favorable aux masses travaillant dans la métallurgie ne doit pas surprendre. Nous restons des « productivistes » et nous nous soucions essentiellement de la production et de son développement »[2]. Les syndicats se préoccupaient aussi « surtout » de la production et Giolitti de même. Si les choses en étaient là, on pouvait, en dernière analyse, jouer la carte du « contrôle » surtout s'il s'agissait d'éviter de graves dommages. La base de l'accord était toute trouvée : le 15 septembre on promet un projet de loi qui garantisse l'intervention ouvrière dans le procès de production et la

1. *Ordine Nuovo,* 1, 32, p. 234-255. L'article s'intitule « Consigli di Fabbrica all'opera »
2. *Il Popolo d'Italia, 2*6 août 1920.

FIOM signe le compromis. Le 27, on quitte les usines et, le 4 octobre, le travail reprend. Pour la bourgeoisie qui s'inquiète cet épisode confirme une fois de plus la nécessité de passer à l'attaque. Pour ceux de l'ON il y a là une raison supplémentaire pour s'occuper des problèmes du sommet du parti, abandonnant ce qui était toujours resté une des clés de voûte de leur conception, à savoir que le parti ne se constitue pas à partir du sommet, mais à travers un procès d'agrégation «moléculaire» à la base, de tous les éléments qui s'opposent à la société bourgeoise. Il est donc naturel que, ce faisant, on se trouve devoir dépendre pendant un certain temps de qui travaillait déjà depuis longtemps dans cette direction, c'est-à-dire de Bordiga, et de subir l'initiative de ce dernier pendant toute la période qui va de la constitution du Parti communiste d'Italie jusqu'au congrès de Lyon en 1926[1].

On a bien fait remarquer que par la suite Gramsci (février 1922) repropose la convocation de la convention des conseils[2], mais il est de fait que le nouveau parti ne se constitue pas sur la ligne de ce qui avait été l'expérience la plus significative du prolétariat italien[3]. Il faut cependant ajouter qu'il ne se constitue pas non plus à partir d'une critique de cette expérience laquelle, au contraire, et tout particulièrement à la suite du congrès de Lyon et de la victoire des thèses gramsciennes, devient une sorte de point de repère mythologique, objet pur et simple d'exaltation, puisque ne sont pas indiquées de manière autocritique les limites de la conception de l'ON, et qu'on ne pouvait essayer de la reproposer dans cette période de reflux révolutionnaire.

Au cours des années qui suivirent, Togliatti soutint toujours qu'il y avait identité entre Gramsci (donc le futur groupe dirigeant du PCI) et les conseils ouvriers. L'article sur l'«État ouvrier» où l'on commence à construire les éléments de cette déformation mythologique, date de 1927[4]; en 1928, l'article est de nouveau publié et il est mis en circulation sous la forme d'un opuscule; de 1943 à 1946, une série d'articles de l'*Unità*, portant les signatures de Secchia, Sereni, Grieco, Colombi, exposent la position du parti sur le contrôle ouvrier. On voit qu'un lien réunit les théories inspirées par les conseils ouvriers aux justifications avancées après la guerre en faveur des conseils de gestion: la même idéologie «collaborationniste» est à la base des deux mouvements. À ceci près qu'alors les conditions objectives sont complètement différentes et

1. Berti, *op. cit.*, p. 40-71 et, en outre, l'article de L. Cortesi «Alcuni problemi della storia del PCI», *Rivista st. del Socialismo,* janvier-avril 1965, p. 143-173.
2. Berti, *op. cit.*
3. Cortesi, *op. cit.*
4. P. Togliatti, «A. Gramsci capo de la classe operaia italiana» , *Stato Opéraio* 1927.

que dans l'ensemble de la stratégie du mouvement ouvrier, le conseil de gestion constitue un objectif totalement secondaire. Voyons les diverses phases composant l'épisode des CDG.

Les conseils de gestion

En août 1943, il y a un accord entre le gouvernement Badoglio et les syndicats concernant la constitution de «commissions d'entreprise», plate exhumation des anciennes commissions internes. Le PCI, porté à centraliser les initiatives de la classe ouvrière, plutôt que de les laisser mûrir dans leur spontanéité, voyait d'un mauvais œil une telle institution ; quant aux syndicats, ils faisaient tout leur possible pour la soumettre à la hiérarchie bureaucratique en voie de reconstitution. L'*Unità* n'accordait pas beaucoup de place à l'initiative, et dans le programme en douze points lu par Roveda sur la place du Dôme à Milan, on ne parle pas des commissions d'entreprise[1].

Parallèlement, dans la République de Salo, Mussolini instituait, en 1944, les conseils d'entreprise, dans une tentative pitoyable pour donner à son État fantoche un vernis d'ouverture «sociale». Pendant la Résistance, les commissions d'entreprise disparurent face aux tâches militaires qui s'imposaient et furent remplacées par les comités d'agitation en usine du Comité de libération nationale. Comme on l'a remarqué, on voit revivre dans ces comités les idées-forces des conseils ouvriers : autogouvernement ouvrier, indépendance à l'égard des partis et des syndicats, participation aux conseils des forces «inorganisées».

Il faut noter un élément nouveau, qui est assez clairement exprimé par l'opuscule *Notre lutte,* de juillet 1944 ; on y lit que l'autogouvernement ouvrier à la base doit se faire en fonction d'un contrôle sur le pouvoir central, étant donné que ni le syndicat ni le parti n'ont la possibilité de faire participer toutes les forces populaires à la vie de la nation ; le comité devra s'ouvrir à tous les éléments actifs, indépendamment de leur adhésion à des partis. Les communistes, au contraire, voyaient dans les comités le véhicule le plus pratique au moyen duquel les groupes communistes auraient pu faire connaître aux masses la politique du parti[2]. Les conseils de gestion qui se constituent à partir de 1946 constituent en même temps une dernière mouture des organismes clandestins et les premières forces d'autogouvernement ouvrier dans le nouvel État qui vient de sortir de la guerre.

1. Pour la résistance dans les usines voir G. Vaccarino, «Echi gramsciani neü Reaitenza delle fabbriche», *Il movimento di Liberazione in Italia,* juillet-septembre 1967, n° 88, pp. 92-98.
2. Vaccarino, *op. cit.*

Dès novembre 1945 les comités d'entreprise du CLN avaient demandé leur transformation en conseils de gestion dans un document qui avait reçu l'approbation de tous les partis. Une commission chargée de préparer les modalités des élections fut alors nommée[1]. Il y eut au début une forte divergence entre ceux qui, comme les démocrates-chrétiens, voyaient dans les conseils une forme de participation aux bénéfices du prolétariat et prétendaient donc qu'ils aient une fonction délibérative, et ceux qui au contraire, pour exclure toute forme institutionnalisée de «cogestion», ne lui accordaient qu'un caractère consultatif. C'est cette dernière conception qui l'emporta en février 1947, et qui détermina le contenu du projet de loi Morandi D'Aragona.

Chez Fiat, il existait un CDG depuis février 1946, mais par ailleurs la plupart des industriels n'acceptaient la nouvelle institution que par nécessité. A. De Gasperi lui-même manifesta son hostilité à l'égard des conseils. Mais il ne manquait pas d'industriels éclairés qui prévoyaient d'utiliser des CDG pour leurs fins propres : la direction de la RIV demandait à «constituer ce conseil de gestion qui existe déjà dans d'autres entreprises»[2]. C'est au milieu de ces incertitudes et de ces tâtonnements que, le 6 mai 1947, on arriva aux élections qui furent faites sur des listes reflétant les diverses divisions entre partis. L'installation des nouveaux organismes fut solennelle. On décida de les convoquer chaque mois : en avril 1947 fonctionnaient déjà 500 CDG, dont 40 dans la seule ville de Turin. Cependant, il apparut bien vite qu'en pratique, en dépit de toutes les déclarations «collaborationnistes», le conseil n'aurait pas eu la vie facile. Les patrons s'aperçurent que l'obéissance passive qu'ils entendaient obtenir n'était pas réalisable. Les conseils ne maintenaient pas leurs «promesses». Un opuscule édité par les comités de coordination des CDG donnait bon espoir aux industriels : il représentait sur la page de garde un ouvrier robuste qui faisait monter un diagramme de production, avec comme légende : «Je veux apporter ma part pour faire montrer cette ligne[3].» Puis l'on vit que la collaboration n'était accordée qu'à condition que la direction fournisse le plus de données possibles sur la vie de l'entreprise : les coûts de production, le chiffre d'affaires, les rapports financiers avec l'extérieur. Et puisque les entreprises se gardaient bien de fournir ces informations, la pression sur les ouvriers des membres du conseil, pour les inciter à produire plus, se faisait moins forte. De son côté la masse ouvrière, bien que n'ayant pas bien compris la fonction de la nouvelle institution (qui était souvent confondue avec

1. A. Accornero, *Consiglio di Gestione alla RIV,* Milan, 1962, pp. 9-10.
2. *Ibid.,* p. 11.
3. Acoomero, *op. cit.*, p. 13

la CI), en acceptait la présence et les orientations en pensant qu'il s'agissait de quelque chose qui «aidait» les syndicats ou, en ce qui concernait les ouvriers les plus politisés, parce que la situation était tenue pour provisoire, convaincus qu'ils étaient que les patrons auraient été bientôt éliminés, dès que les dirigeants du mouvement ouvrier auraient donné le feu vert à l'insurrection.

En même temps, le PCI invitait vivement à la collaboration ; dans une résolution du comité central d'avril 1947 on insistait sur la nécessité de la participation au premier rang du prolétariat à la reconstruction de l'économie de la nation, étant donné qu'au gouvernement de cette nation on trouvait des représentants de la classe ouvrière[1]. Même le syndicat, qui au cours de cette période menait une série de luttes sur l'emploi et le coût de la vie, faisait pression sur les CDG pour qu'ils poussent les ouvriers à accroître la production, ayant un besoin vital d'un certain nombre d'Informations pour dénoncer, à l'aide de documents, les profits capitalistes. Au gouvernement, on trouvait, justement parmi les représentants de la classe ouvrière, celui qui soutenait le plus résolument la formule des conseils, Rodolfo Morandi. Il considérait les CDG comme «l'expression la plus originale et la plus avancée qui soit surgie des énergies spontanées de la reconstruction». Il fallait «démolir» la «conception étroite d'une industrie qui aurait été le terrain d'action exclusif des intérêts patronaux» ; l'industrie est au contraire un «phénomène social» et «une force de travail collective».

La classe ouvrière avec les CDG, «conquiert, non pour elle-même, mais une fois de plus pour toute la nation», une position avancée dans le développement de la civilisation. Le contrôle de la gestion de l'entreprise doit se faire en fonction du «plan de reconstruction», mais on ne veut pas par-là «contraindre» la libre entreprise, ni «faire participer les travailleurs aux responsabilités patronales» en leur faisant «réviser» les décisions de l'entreprise. Le contrôle doit faire en sorte que l'on ne reste par prisonnier de la logique «d'une unité de production isolée», étant donné que les entreprises vivent au sein d'un système qui est la production, le travail, la force de vie d'une collectivité[2]. Étant donné que les partis de gauche siègent au gouvernement, il est nécessaire de faire preuve de sens des responsabilités, et de démontrer qu'en dernière analyse les CDG sont utiles aussi aux industriels. Un article de l'*Unità*, de novembre 1947[3] dans lequel, à propos d'une interview d'un membre

1. *Ibid.*, p. 12-13.
2. *Avanti !*, 17 novembre 1946, *Consigli di Gestione,* rééd. dans R. Morand, *Democrazia diretta e ricostruztone capitalistica,* p. 125-127.
3. Accomero, *op. cit.*, p. 57-59

du CDG de la RIV on essaie de montrer comment la productivité de l'entreprise s'est accrue grâce à cet organisme témoigne de cette ruse parfaitement vaine. Le titre est déjà significatif: «Le CDG de la RIV retrousse ses manches. La production atteint 80 % de celle d'avant-guerre». Au cours de l'entrevue, on précise naturellement qu'une partie du mérite revient aussi aux ouvriers, mais c'est un fait que c'est grâce au travail constant du conseil, à ses suggestions, que bien des innovations ont vu le jour, que les déchets ont diminué, tandis que de nombreux plans pour résoudre quelques délicats problèmes de production n'attendant que l'approbation de la direction pour pouvoir produire leurs fruits. Tout en parlant, l'interviewé indique rapidement quelques chiffres, consulte des notes, trace des diagrammes; les rapports avec la direction sont définis comme «cordiaux, extrêmement cordiaux»; il y a bien eu quelques points de désaccord, mais les ouvriers du CDG ont imposé leur point de vue. On espère que dans l'avenir la direction se rendra toujours de plus en plus compte que les conseils sont irremplaçables.

Naturellement, les positions du PCI ne sont pas toujours exposées de façon aussi grossière, et somme toute peu véridique; il n'était d'ailleurs pas dans les intentions des communistes d'offrir leur collaboration de façon aussi gratuite. Une telle complaisance est en fait liée à deux facteurs: d'un côté l'idéologie de la collaboration, avec cette différence, par rapport à 1919, qu'elle n'est pas le produit d'une élaboration politique qui soit nourrie par une analyse globale de la société et des forces qui agissent en son sein; la collaboration constitue une nécessité impérieuse et est présentée comme telle. On ne peut remettre en marche l'économie italienne sans que la classe ouvrière fasse sa part de sacrifices. En deuxième lieu, le contrôle ouvrier n'apparaît, dans la stratégie du PCI, que comme un moment, qui n'est d'ailleurs pas le principal, d'un dessein consistant à créer au niveau national, et au niveau du gouvernement, une vaste entente de forces «démocratiques» «opposées aux monopoles».

Les forces de gauche estiment pouvoir empêcher que la reconstruction ne se fasse sous la direction des entrepreneurs, convaincues qu'il n'existe pas de mécanismes économiques tels qu'ils puissent concentrer tous les avantages de la reconstruction, de façon automatique, dans les mains des industriels; elles font la théorie de la prééminence du moment politique sur le moment économique, et s'étant ainsi persuadées, s'engagent dans la bataille aussi bien au niveau de l'entreprise qu'à celui parlementaire, pour faire surgir des ruines institutionnelles, sans parler des ruines physiques, de l'après-guerre, l'édifice d'une société qui, selon l'expression de Togliatti, ne serait pas encore le socialisme,

mais serait assez avancée sur le chemin de la réalisation du socialisme. C'est pourquoi (et nous trouvons ici une autre différence par rapport à la période où prirent naissance les conseils) tandis qu'en 1919 le contrôle ouvrier représentait réellement l'exigence de la classe ouvrière de s'organiser d'une façon nouvelle pour combattre la bourgeoisie, d'abord en tant que force dominant l'usine, puis dans la rue en tant que patron collectif, en 1946-1947 au contraire le prolétariat n'avait aucun instrument pour participer à l'élaboration de la stratégie, les embryons de tels instruments (les comités d'agitation de 1944-1945) lui ayant été retirés, et il se trouva dans une situation où, ayant été tenu à l'écart des décisions comme «n'étant pas préposé aux travaux», les jeux étaient faits, l'hypothèse de l'insurrection rejetée par les calculs de Togliatti, les principaux choix déjà accomplis. Les CDG étaient donc destinés à avoir un caractère éphémère, n'étant qu'un élément dans les plans du PCI, que l'on pouvait supprimer sans que l'ensemble en soit affecté. Et la masse des ouvriers n'était pas disposée à se battre pour eux, vu qu'il s'agissait plus de quelque chose qui venait d'en haut que d'une exigence spontanée. Non que l'on ait jamais considéré les CDG comme un instrument du patron.

Une enquête de 1957[1] faite auprès des ouvriers de la RIV montre que, somme toute, ils n'avaient pas gardé un mauvais souvenir des CDG ; ils estimaient que dans bien des cas ils avaient été utiles aux ouvriers et ils les tenaient surtout pour une institution proche du syndicat. Ceci s'explique par le fait qu'après leur départ du gouvernement, la position des communistes changea radicalement pour ce qui est de la collaboration, et un communiqué de la direction de février 1949 attaque avec violence les camarades des CDG qui tout en faisant des «analyses techniquement correctes» ne se rendent pas compte qu'elles se ressentent de la «méthodologie du capitalisme» alors que le CDG doit être utilisé dans la lutte contre le patronat. On va même plus loin en dénonçant l'attitude de ceux qui espéraient utiliser le conseil comme moyen d'obtenir des informations. Cependant, en excluant toutes ces fonctions, on courrait le risque d'en faire un simple doublet des organismes syndicaux, ce qui d'ailleurs se vérifia parfaitement et décida de la destinée de cette institution.

Après deux années d'attente (1949-1950) les patrons acceptèrent de faire réélire les CDG avec l'idée d'en empêcher le fonctionnement à tout prix. L'activité des conseils, entre 1950 et 1953, est assez molle, tandis que la direction des entreprises s'y oppose par mille tracasseries

1. *Ibid.*, p. 203-277.

de procédure, puis, en 1953, à l'échéance des mandats, 1953 le patronat exige que les fonctions de l'institution soient radicalement transformées. Lorsque, au cours de la même année, les conseils sont réélus sous l'appellation de «comités d'experts», il est clair que l'expérience des CDG est complètement terminée. Une fois de plus le capitalisme italien montrait son immaturité pour se lancer dans de grandes manœuvres afin d'intégrer la classe ouvrière. Lorsque, vingt ans après, les conditions objectives et la conjoncture économique permettront une marge de manœuvre suffisante, se poseront encore, mais en de nouveaux termes, les problèmes de l'autonomie ouvrière et des instruments d'autodérision qui permettent de la garantir de façon permanente. Ce sont là les problèmes que pose la phase actuelle de la lutte des classes.

1969

Source

Autogestion, n° 9-10, septembre-décembre 1969.

▶ *Encyclopédie internationale de l'autogestion,* **Patrick Le Tréhondat, «Le printemps des conseils ouvriers», t. 3.**

Les centres sociaux autogérés italiens

Patrick Le Tréhondat

Dans la vie d'un mouvement, il y a toujours un moment fondateur qui est l'aboutissement de processus antérieurs et possède une force de projection dans un avenir à écrire. Dans l'histoire des centres sociaux autogérés italiens, la naissance du centre Leoncavallo à Milan en octobre 1995 est certainement un moment fondateur de ce mouvement de réappropriation urbaine que vont être les centres sociaux autogérés italiens.

À Milan, en octobre 1975, en réponse à l'absence de services publics et culturels (garderie, salle de concert, bibliothèque) les associations de quartier et des militants antifascistes et d'extrême gauche des organisations Lotta Continua et d'Avanguardia Operaia, mais aussi des militants de l'Autonomie ouvrière décident d'investir les bâtiments abandonnés d'une ancienne usine de médicaments. Situé à Marco Formentini, rue Leoncavallo, à la périphérie nord-est de la ville de Milan. Unvaste lieu (3 600 m^2) qui devient aussitôt un centre d'activités culturelles et de services sociaux. Une Casa delle donne (maison des femmes), et un Scuola popolare (école populaire) y sont ouvertes. La radio libre Radio

Specchio Rosso installe ses locaux. Le centre est largement fréquenté par la jeunesse milanaise. Outre ces activités politico-sociales, le centre s'oppose également à la dissémination du trafic d'héroïne dans les quartiers. Deux membres du centre, Fausto Tinelli et Lorenzo «Iaio» Iannucci, 18 ans tous les deux, sont assassinés le 18 mars 1978, à quelques pas du centre, alors qu'ils menaient une enquête sur ces trafics d'héroïne et de cocaïne dans leur quartier de Casoretto. Si différents groupes néofascistes revendiquent l'attentat, l'enquête s'oriente plus particulièrement vers l'organisation d'extrême droite NAR (Noyaux armés pour la révolution). Un de ses membres soupçonné, Massimo Carminati, dit le Borgne, est lié à la mafia. Le journaliste du quotidien communiste l'*Unità*, Mauro Brutto, qui avait enquêté à l'époque sur les assassinats, est «tué», écrasé par une voiture lorsqu'il décide de remettre à la justice le fruit de son travail. Sa sacoche sera retrouvée vide. L'enquête sera classée sans suite. Les assassinats de Fausto et Lorenzo, et celui du journaliste resteront impunis. Les centres sociaux seront régulièrement jusqu'à aujourd'hui attaqués par les bandes fascistes. Par exemple, le dimanche 18 janvier 2015 près 50 fascistes armés de barres de fer attaquent e centre social autonome CSA-Dordon (www.csadordoni.org/), dans la ville de Crémone (région de Lombardie). L'attaque est repoussée. Le soir même, Emilio, 49 ans militant du centre social Dordoni est agressé par des militants fascistes de Casa Pound. Frappé par des coups de matraque à la tête, il tombe dans un coma.

Dès son ouverture, le centre Leoncavallo est rapidement en butte à des tracasseries policières. Plusieurs animateurs sont arrêtés pour «organisation de bande armée». En 1989, le maire socialiste Paolo Pillitteri décide la fermeture du centre. La police donne l'assaut. Des militant·es de toute l'Italie accourent et de violents affrontements avec la police ont lieu dans les rues de Milan. L'évènement est fortement médiatisé, notamment l'évacuation des derniers résistant·es du centre par une échelle de pompier. La police détruit tout le matériel qui se trouve dans le centre. En défense du centre, un large soutien public se manifeste et descend dans la rue pour demander son maintien. Dès le lendemain, le centre est repris par les occupant·es, nettoyé et il redémarre ses activités. Les occupant·es parviennent à reconstruire le bâtiment brique par brique, en partie détruit par les bulldozers après l'assaut de la police. Elles et ils y resteront jusqu'en 1994. Sur les murs et dans les manifestations, un nouveau slogan apparaît «10, 100, 1000 Leoncavallo!». Malgré cet assaut, se tiennent à Milan, les 23 et 24 septembre 1989, les premières rencontres nationales des centres sociaux. Le mouvement adopte alors un signe déjà utilisé par

plusieurs centres : un éclair qui brise un cercle. Ce sigle, et qui perdure à ce jour, entend signifier la fin de la marginalisation du mouvement. L'année suivante, le projet de privatisation des universités (loi Ruberti) provoque un large mouvement d'occupation des universités appelé Pantera[1] qui sera l'école pour des nombreux jeunes dans toute l'Italie du « pourquoi et comment occuper ». L'atmosphère qui règne dans ces universités ressemble à celle des centres sociaux. De nombreux étudiant·es issu·es de ce mouvement seront à l'initiative d'ouverture de centres.

En 1995, lorsque Marco Formentini de la Ligue du Nord accède à la tête de la mairie de Milan, il dénonce Leoncavallo comme un abri de « crasseux, de drogués et de nouveaux terroristes ». Savoureuse remarque lorsque l'on sait que Matteo Salvini a fréquenté le centre Leoncavallo dans sa jeunesse. En 1994, un accord est trouvé avec la mairie pour son transfert pendant six mois via Salomone, mais sa voie d'accès sera occupée pendant deux mois les militants de la Ligue du Nord.

Le centre s'est ensuite installé définitivement via Watteau dans une ancienne imprimerie (10 000 m², sur plusieurs étages). Le centre s'appelle désormais Leoncavallo SPA (espace public autogéré). De nombreuses activités y sont organisées : du concert à la photographie en passant par les cours de langue, de la sérigraphie aux ateliers de théâtre, du vélo aux radios, de la cuisine populaire à la réception pour migrants et sans-abri (https://leoncavallo.org/) :

> Tous les espaces sont autogérés par les groupes les plus divers qui y organisent des activités culturelles ou sociales avec une large autonomie. L'organe qui relie cette structure en réseau est l'assemblée plénière, qui se réunit une fois par semaine et décide, non sans dissensions internes, de la stratégie globale du centre Leoncavallo. Les espaces principaux du centre, destinés à un usage communautaire, et leurs activités sont les suivants :
>
> ■ les deux bars, où ont lieu des manifestations artistiques et culturelles (expositions, discussions…) et où l'on prend également position contre la prohibition des drogues douces. Des groupes extérieurs ont également la possibilité d'y organiser des manifestations, comme des jam-sessions et des expositions ;

1. *Pantera* ou panthère, l'origine du nom du mouvement étudiant n'est claire. Certain·es l'attribue à un fait divers qui se passa à Rome où une panthère fut aperçue en décembre 1989, Via Nomentana. Une longue chasse à la panthère s'ensuivit dans les rues de la capitale. Des étudiant·es s'exclament alors « la panthère nous sommes ». Ce patronyme animalier fut adopté.

- la cuisine libre-service, mise à la disposition du public à un prix modique, mais où l'on distribue également des repas gratuits pour les sans-abri et les migrants et où les militants mangent le soir ;
- les sièges des quatre ONG faisant partie du centre (actives dans le secteur socioculturel et dans la coopération au développement), situés côté cour ;
- la salle pour les concerts et les productions théâtrales, où ont lieu des manifestations attirant beaucoup de monde pour un faible prix d'entrée ;
- la librairie, qui sert aussi de centre de documentation et de lieu d'archivage et de consultation pour le matériel autoproduit ;

la «zone de communication», où se trouvent l'administration et les services d'information et de communication du centre (gestion du site web, conseils aux migrants, informations sur le mouvemen...) (Andrea Membretti, 2003).

Légalisation contre radicalité ?

Au début des années 1980, un débat agite les centres sociaux. Certain·es, compte tenu de la conjoncture politique, décident de fonder des associations formelles et d'établir des liens avec les municipalités lorsqu'elles ne leur sont pas hostiles afin d'obtenir la pérennité de l'occupation des lieux où est installé le centre. Parfois celle-ci s'obtient au moyen de loyer modéré. Ce choix de la «légalisation» divise. Les militant·es qui y sont opposé·es arguent que ces choix sont contraires à l'esprit autogestionnaire et radical des centres. Être en association, c'est désigner un président et un comité de gestion conformément à la loi et par conséquent introduire une légitimité supérieure aux usager·es du centre. Une division va s'installer entre les centres «légalisés» et ceux qui ne le sont pas. Pour ces dernier·es, ce choix est une forme de déradicalisation politique propre à toute relation avec des institutions para-étatiques. À l'inverse, les militant·es qui sont en faveur d'une telle réorientation défendent la possibilité de stabiliser les centres afin de parer au danger permanent d'éviction. Dans les années qui suivirent, les centres suivent donc des voies différentes, parfois en étant d'ailleurs présents dans la même ville. À l'issue de cette discussion, les acronymes d'identification vont se différencier selon les centres : CSOA (Centro Sociale Occupati Autogestiti, centre social occupé autogéré) pour les centres qui squattent leur bâtiment, et CSA (Centro Sociale Autogestiti, centre social autogéré) pour ceux qui ont choisi la voie de la «légalisation». Cependant à l'instar des CSOA, les CSA adoptent leur décision en assemblée générale hebdomadaire, s'autofinancent et gèrent eux-mêmes toutes les activités du centre. Les prix pratiqués y sont libres ou très

faibles. Les centres n'emploient pas de salarié·es. 1993 marque le début des négociations entre certaines municipalités et les CSA. Des accords sont trouvés, et la division du mouvement s'accentue. Selon Pierpaolo Mudu (2004), en 1998, 50 % des centres sociaux avaient signé des accords. Dans ces mêmes années, certains centres salarieront certain·es de leurs membres. D'autres accepteront des aides d'institutions privées ou publiques. Un centre à Rome organisera même des soirées musicales sponsorisées par le groupe Virgin. Il est vrai que les centres sociaux connaissaient alors une large fréquentation. Tant à Milan qu'à Rome, ce sont plus de 20 000 personnes qui fréquentaient les centres. Il n'était pas rare de voir des concerts avec 5 000 spectateur·trices. Le mouvement punk italien s'est largement investi dans les centres sociaux qui produisaient eux-mêmes leurs CD de musique. Entre 1985 et 2003, 200 centres sociaux se sont nés. En 2001-2003, ils ne sont plus que 130. Plutôt concentrés dans le nord industriel de l'Italie, ils étaient moins implantés dans le Sud, notamment en Sicile, où la mafia y était particulièrement hostile. Les villes universitaires étant généralement le foyer de nombreux centres sociaux.

En 1994, l'insurrection au Chiapas recueillit un grand écho dans les centres. Beaucoup d'activistes des centres s'identifièrent aux zapatistes : développer un mouvement à la base, sans objectif de prise de pouvoir, sans parti ni avant-garde. Internationalistes, les centres accueillaient également de nombreuses activités de solidarité notamment avec la Palestine, l'Irlande ou le Nicaragua dans sa phase révolutionnaire. Les centres sociaux furent également massivement présents à la manifestation de Gènes en 2001 contre le sommet du G8 et seront très actifs dans le mouvement altermondialiste.

Les fascistes ouvrent leurs centres

Casa pound, qui créera plus tard le mouvement Casa pound Italia, apparaît fin 2003 avec l'occupation d'un immeuble dans le quartier de l'Esquilino, au 8 rue Napoléon III, non loin de la gare de Termin de Rome. Le mouvement adopte la forme juridique d'une ASBL d'utilité sociale (Associazione di promozione sociale). Son nom rend hommage à l'écrivain fasciste américain Ezra Pound qui avait affiché son attachement à la République sociale italienne de Salò (1943) de Mussolini. Le logo représente une tortue qui, selon le mouvement « symbolise la longue vie et est l'un des rares animaux à avoir la chance d'avoir sa propre maison. Dans la culture orientale, la tortue porte avec elle la connaissance du monde, ce qui est important pour un peuple qui veut s'identifier à ses racines ».

CasaPound utilise cette première base romaine pour animer différents débats ouverts à des intellectuels d'extrême droite. Des dizaines de groupes de rocks identitaires y sont accueillis comme le groupe Zetazeroalfa, référence musicale de Casa Pound. Une radio (Radio Drapeau noir) y diffuse ses messages de haine. Le Teatro non conforme F. T. Marinetti (du nom du fondateur du mouvement futuriste et membre des Faisceaux italiens de combat de 1919) qui a «pour objectif de ramener le théâtre à ses origines et à sa pureté» s'y produit. Enfin une galerie d'art et un club de cinéma, Akira, (qui fait référence aux bandes dessinées japonaises, la culture manga est très présente à la Casa Pound) y ouvrent leurs portes. Le mouvement fasciste déploie une vaste activité politico-sociale dans différents secteurs avec plus ou moins de succès. Citons parmi ceux-ci quelques-uns à titre d'exemples : DeA (Les femmes et l'action) crée en 2008, la Salamandra, officiellement cette organisation (2001) organise des interventions de protections civiles. En 2009, à la suite du tremblement de terre de l'Aquila, CasaPound avait organisé un camp d'accueil des réfugiés du séisme, La forêt qui avance est consacrée à l'écologie et enfin les GrIMeS (Groupe d'intervention en médecine sociale) qui proposent gratuitement des examens médicaux simples ou participent à des collectes de sang. Bras tendus offre des jouets à des hôpitaux pédiatriques. Ajoutons l'infiltration active de divers comités de quartiers pour les réorienter vers une activité anti-migrants. Casa pound Italia revendique à ce jour 4 000 militants et dit occuper une dizaine d'autres bâtiments dans toute l'Italie.

Le centre de Rome accueille la visite de nombreuses délégations d'organisations d'extrême droite européennes. Du reste, Casa pound a aménagé dans ses locaux des dortoirs pour les héberger. Ainsi apprenait-on en septembre 2019 que trois militants du Mouvement de résistance nordique danois étaient en visite à la Casapound. En France, le mouvement fait des émules avec le Bastion social qui occupe en 2017 un bâtiment à Lyon. Cette initiative est menée par des anciens du Groupe Union Défense (GUD, groupuscule néofasciste violent). D'autres occupations du même type ont eu lieu à Strasbourg, à Chambéry à Aix, le Navarin à Marseille et Clermont-Ferrand. En avril 2019, si le gouvernement a dissous le Bastion social, un nouveau mouvement nomme Audace a depuis pris sa place.

En 2006, le mouvement Caspound intégre le Movimento Sociale Fiamma Tricolore (Mouvement social Flamme tricolore). Cinq ans plus tard, aux élections municipales de 2011, CasaPound présente ses propres candidats sur les listes du PDL de Berlusconi et sur d'autres listes dans plusieurs villes, dont Naples et Sienne. Sept candidats proches

de CasaPound sont élus. Fort de ses premiers succès, Casa pound Italia présentera ses propres listes en 2013 (législatives et sénatoriales). C'est un échec : 0,15 % des voix. Instruit de ce revers, le mouvement préfère aujourd'hui investir l'aire de la Ligue. Il apporte un soutien actif à Salvini et est ouvertement présent dans ses meetings. Celui-ci le leur rend bien par des signes de reconnaissance publique.

Le centre social Xm24 de Bologne

L'histoire du centre social Xm24 de Bologne est emblématique de la situation actuelle de nombreux centres. Ce centre social Xm24 (http://www.ecn.org/xm24) est né en 2002 sur l'ancien marché des fruits et légumes de la Via FiorAvanti 24. Ses animateur·trices sont la plupart issu·es de l'expérience de Contropiani, un front d'associations initiateur du forum social de Bologne. Le centre accueille, entre autres, des concerts, un gymnase de boxe populaire, une école d'italien pour étrangers, la coordination des migrants, un marché bio le jeudi en relation plus de 100 cultivateur·trices de la région. Dans une interview de juin 2019, le centre revendiquait d'être «est un espace public autogéré qui, depuis plus de dix-sept ans, est un lieu d'expérimentation sociale, politique, artistique et culturelle à Bologne» et ajoutait sur son fonctionnement :

> L'absence de délégation signifie la réduction à zéro de l'espace entre les mots et les actes, la fin de la fiction représentative. L'autogestion est une compréhension de ce que vous faites et les faire. L'Assembléeisme, avec toutes ses limites, est politique, direct, intelligent.

Si le centre a pu négocier une concession de dix-sept ans, avec la mairie, signe des temps mauvais qui soufflent sur l'Italie, l'accord est rompu en 2019. Le 6 août, 2019, vers 5 heures ce matin, l'expulsion du centre social Xm24, via FiorAvanti, à Bologne, commence. Des carabiniers et des policiers, dont certains en tenue antiémeute, avancent, accompagnés d'un bulldozer. Matteo Salvini, a commenté la nouvelle sur Twitter : «Très bien, la musique a changé : ordre, légalité et bulldozers démocratiques !» Les occupant·es résistent pendant douze heures sur le toit du centre, mais sont finalement tous et toutes expulsé·es. L'ordre de destruction du centre a été donné par le maire du Parti démocrate, Merola, qui s'est déjà sali les mains avec l'évacuation des centres sociaux Atlantis, Labas et Crash. Dans un communiqué de presse, le centre, au lendemain de son expulsion, reste résolument combatif :

> Dans les mois à venir, jusqu'au 15 novembre, nous sommes déterminés à donner une continuité à l'expérience politique et aux activités de Xm24, mais à assurer une vraie continuité, nous savons tous qu'il nous faut un espace. Nous en avons besoin et nous le voulons ; et

> nous ne sommes pas les seuls à le réclamer, les 10 000 personnes étant descendues dans la rue le 29 juin et la solidarité intergalactique que nous avons reçue et qui continue de nous soutenir partout.
> À la rue, les membres du centre se réunissent le mardi à 20 heures dans le centre Zonarelli qui les accueille.

Aujourd'hui, le centre est toujours en activité Via FiorAvanti 24 à Bologne.

Les centres sociaux face au Covid-19

> Nous n'avons vu autour de nous que la confusion et la peur. Les premières réponses contradictoires de la politique et des institutions n'ont pas contribué à dominer la situation extraordinaire due à l'épidémie. Alors nous nos sommes dit : organisons-nous. Allons aider. Nous avons mis en place un réseau d'entraide.

Valerio Ferrandi est le coordinateur des Brigades volontaires pour l'urgence de Milan, nées le jour de la révolte des prisonniers à San Vittore, le 9 mars[1].

Les brigades volontaires pour l'urgence

En quelques jours, ce sont 190 volontaires structurés en neuf brigades qui se sont mobilisé·e, chacune portant le nom un partisan antifasciste ou un symbole de la Résistance, une pour chaque quartier de la ville. La majorité de brigadistes sont des militant·es des centres sociaux. Début avril en pleine pandémie, 240 volontaires s'étaient mobilisés et 300 autres étaient attendus. « Avant de devenir membre actif de la brigade, le ou la volontaire doit suivre un cours de formation. C'était l'un des points que nous avons imposé *a priori* à la création du réseau : pas de négligence. Nous ne pouvions pas nous permettre de nous exposer bêtement à la maladie, risquant ainsi de surcharger davantage les hôpitaux », explique Ferrandi :

> Nous avons donc contacté Emergency, qui a immédiatement répondu en offrant un soutien technique et médical. Le cahier des charges donné par les médecins d'urgence qui avaient dû faire face à Ebola nous a apporté ce que l'on sait : une distance de sécurité d'au moins un mètre, des masques, des gants, une désinfection.

« Ils nous ont appris à considérer n'importe qui comme potentiellement positif au Covid-19. Nous n'entrons jamais dans les maisons :

1. Ce jour-là, les prisonniers, privés de visite de leurs proches en raison de l'épidémie de coronavirus, se sont révoltés. Nombre d'entre eux craignent aussi la contamination dans des prisons surpeuplées. Vingt-sept établissements pénitentiaires ont connu des mutineries faisant sept morts.

nous passons un sac plastique, avec les commandes de l'épicerie, de la pharmacie. Nous mettons des gants et nous désinfectons nos mains à chaque étape. L'une des premières activités que nous avons lancées a été justement la récupération du désinfectant à distribuer également aux familles, poursuit-il. Devenir porteur de contagion juste pour vouloir aider ? Non. Nous avons démarré les brigades en trois jours, lancé un centre de coordination et passé un accord avec la municipalité pour la gestion des appels sociaux qui arrivent au numéro des appels d'urgence le 020202». les premiers jours, les brigadistes ont répondu à 250 demandes d'aide chaque jour. «Dans les premiers temps, il n'y avait que nous pour aider la banlieue. Ensuite, l'Acli et l'Agesci se sont activés, la réponse d'urgence sociale est devenue plus large. Mais le besoin était très élevé. Plus qu'on ne l'imaginait». Des volontaires montent les escaliers, racontant les épisodes de cette situation commune effrayante. Exemple : une femme de ménage avec trois enfants recluse à la maison sans salaire ni famille. Une collecte est faite et une première aide apportée avec les services sociaux. «La crise de l'épidémie, poursuit Valerio, c'est en fait la découverte d'une crise structurelle sociale et économique. Là, nous sommes dans le temps de la nécessité, de la réponse immédiate aux besoins. Mais le temps des questions viendra. Le moment où nous devrons tous demander un compte rendu sur les coupes dans la santé, le personnel médical, la recherche, les structures publiques ; ainsi que les profits réalisés par l'exploitation des travailleurs précaires, qui se retrouvent désormais sans rien en quarantaine» poursuit-il «Nous écoutons les familles pour lesquelles notre présence est la seule voie de sortie de l'isolement. Le modèle hyper-individualiste et libéral qu'entretient cette ville n'est tout simplement plus acceptable». Les brigadiste qui se relaient dans les neuf quartiers de Milan savent qu'ils et elles s'exposent. «Mais plus que courageux, je pense, nous sommes clairvoyants. Pour nous, la solidarité est une pratique politique. Il découle d'un devoir éthique, bien entendu, de ne pas rester passif face à la tragédie, aider ceux et celles qui sont encore plus isolé·es dans cet état exception qui nous bloque tous. Mais c'est aussi une action politique : parce que c'est donner forme à une autre possibilité d'appréhender la ville. Cela signifie se souvenir concrètement que la solidarité est fondatrice de toute communauté» explique une brigadiste.

Pour une administration populaire d'urgence

Teresa Noce est membre du collectif Gratosoglio Autogestita (GTA). Dans un long texte, elle a tiré un bilan de son expérience de brigadiste. Nous en proposons des extraits :

Dans les premières semaines, nous avons principalement traité de la livraison de courses à domicile à ceux qui ne pouvaient pas quitter la maison (personnes âgées, malades ou immunodéprimées), tandis que dans les semaines suivantes notre activité principale était de plus en plus la livraison de colis aux personnes en difficulté économique chômeur·euses et marginalisé·es. Je suis convaincue que dans la phase de confinement, l'initiative des brigades était pour nous le meilleur moyen de répondre aux problèmes des masses populaires, de promouvoir la solidarité et en même temps de poursuivre le travail que nous menons depuis des années dans notre quartier. Preuve en est les résultats obtenus ces derniers mois, le vaste réseau de solidarité et l'organisation complexe que nous avons bâtie avec les brigades : des résultats qui en temps normal auraient pris des années ! Nous avons fait un travail fondamental : sans le travail des brigades, les centaines de personnes que nous avons aidées n'auraient reçu aucune aide. Des milliers de personnes à qui nous avons livré les colis n'auraient même pas posé l'assiette sur leur table ! Et tout cela dans l'indifférence totale des institutions ! En ce sens, nous avons remplacé, dans une certaine mesure et pour les domaines dans lesquels nous sommes intervenus, les institutions bourgeoises, en compensant leurs insuffisances. Nous sommes devenus un point de référence pour les masses populaires des territoires dans lesquels nous opérons : pour ceux et celles qui voulaient agir pour faire face à l'urgence et pour celles et ceux qui en ont été le plus touché·es. Je pense que c'est le principal résultat de ces mois d'activité. On a fini par aider la municipalité, mais aussi la région et le gouvernement, à faire face à une urgence dont ils sont solidairement responsables (en termes de causes et d'effets) et qu'ils ne peuvent pas gérer. Mais nous ne voulons nous limiter à boucher les failles du système capitaliste en crise (qui est la cause profonde du cours catastrophique actuel des choses), nous voulons construire les conditions pour le renverser. Nous sommes à la croisée des chemins. Nous avons deux chemins devant nous. Le premier est de poursuivre l'activité sur la base d'initiatives d'assistance uniquement. Le deuxième est d'aller au-delà de ce qui a été fait jusqu'à présent, en définissant l'horizon politique du travail des brigades. Je pense que c'est la bonne manière. Nous devons apporter des réponses substantielles à ces mêmes problèmes – qui caractérisent l'urgence économique et sanitaire – auxquels nous n'avons jusqu'à présent été confrontés. Cela signifie construire une alternative aux institutions bourgeoises, soumises à la Confindustria [patronat italien] et à d'autres puissances fortes qui ne donnent pas et ne donneront pas de réponses adéquates à ces problèmes. [...] Nous avons compris que le centre de la question est de nous poser immédiatement, dans les limites de nos forces, en tant que nouvelle

> autorité publique, dessiner un embryon de la nouvelle société que nous voulons construire, et de concevoir les mesures que nous désignons non comme de simples revendications, mais comme des points du programme que nous devons mettre en œuvre et nous donner progressivement les moyens de le réaliser. Mais la perspective est plus large : se donner les moyens d'être un nouveau type d'autorité publique, assumer un rôle dans la gestion des quartiers. [...] Pour ce faire, il faut commencer de créer les conditions pour remplacer l'administration municipale de la « charité et de l'aumône » par l'administration populaire d'urgence qui est nécessaire.

Étudiant·es, des espaces autogérés pour étudier

Dès le début de la pandémie, le discours dominant en Italie a dépeint les jeunes comme indifférents aux mesures de prévention, revenant au récit habituel d'une génération incapable de prendre ses responsabilités. Pourtant, dans toute l'Italie, les exemples ne manquent pas pour prouver le contraire. De Bologne à Pise, de Naples à Turin en passant par Rome, ce sont en fait les étudiants et les étudiants qui ont organisé la réponse par le bas à bon nombre des problèmes qui se sont posés pendant la crise sanitaire. La vie des étudiants universitaires, et l'éducation en général, a été bouleversée par l'épidémie de Covid-19. Avec la fermeture des salles d'étude à l'intérieur des universités, il n'y avait plus d'endroits pour étudier ou suivre des cours en ligne. « Disposer d'un espace plus libre autogéré était un besoin qui a immédiatement qu'ont ressenti ceux qui étudient à Turin, loin de chez eux ou non », déclare Marta, une militante de Manituana, un « laboratoire culturel autogéré » de la capitale piémontaise. Dès le début du mois de juin, cet espace a offert aux étudiant·es un lieu d'étude pendant la session d'été alors que les bibliothèques et les salles d'étude de l'université sont restées fermées. « À l'époque, explique Marta, c'était peut-être le seul endroit disponible pour et pour les étudiants de toute la ville ». Désormais, ceux et celles qui fréquentent la salle d'étude participent également à l'autogestion de celle-ci : « Nous avons tenu une assemblée publique au début du mois et nous avons décidé de laisser leur auto-organisation aux personnes qui fréquentent l'espace. » En tant qu'espace occupé, Manituana n'a pas eu à affronter l'administration universitaire pour ouvrir la salle d'étude. Les choses se sont passées différemment pour Exploit, un espace autogéré dans les locaux de l'Université de Pise : « l'administration a immédiatement bloqué toute possibilité d'entrer dans les espaces universitaires en fermant l'accès aux secrétariats, aux salles d'étude et aux bibliothèques », accuse Cosma, étudiante en sciences politiques et militante. Bien que les étudiants et les étudiants aient pris des mesures pour ouvrir l'espace

en toute sécurité, en installant les tables dans la salle espacée et en mettant à disposition des solutions désinfectantes, le recteur a menacé de les expulser. Même histoire à Bologne, où le collectif Prometeo a ouvert une salle d'étude à l'hôpital universitaire contre la fermeture de leur espace. « À la mi-septembre, nous avons rouvert avec toutes les précautions sanitaires nécessaires dit Micol, un activiste de Prometeo et nous avons même mis en œuvre les directives qui avaient été données par l'université. Mais quelques heures après la réouverture, nous avons reçu plusieurs appels téléphoniques de l'administration universitaire qui nous ont ordonné de fermer ». La motivation officielle de cette attitude est le risque de propagation du virus, dont l'administration ne veut pas prendre la responsabilité mais, comme le dit Micol, « ils ont pris l'espace pour nous mettre sous surveillance ». En d'autres termes, il s'agit d'une tentative de priver les étudiants et les étudiants de la possibilité de s'autogérer, avec l'excuse de la situation d'urgence. À Naples, la classe autogérée Zero81 est une salle mise à disposition par le centre social, actif depuis des années au cœur de la ville. De nombreux réseaux mutualistes et espaces sociaux après le grand travail de solidarité mené lors de la première phase de pandémie, ont également mis leurs installations à la disposition des étudiants de la ville qui s'étaient retrouvés sans lieux d'études. « Toutes les universités étant fermées, poursuit Sofia, les étudiants et étudiants de Naples n'ont plus de lieux d'études et sont donc contraints de se réfugier dans les bars et des cafés ».

Liste des sites des centres sociaux de Rome

https://tmcrew.org/csa/csa.htm

Sources

Membretti, Andrea (2003,) *Leoncavallo : spazio pubblico autogestito : un percorso di cittadinanza attiva,* Mamme del Leoncavallo.

Mudu, Pierpaolo (2004), *Resisting and challenging Neoliberalism : the development of Italian Social Centres, in Squatting in Europe : Radical Spaces, Urban Struggles,* Squatting Europe Kollective, 2013.

▶ *Encyclopédie internationale de l'autogestion,* Richard Neuville, « Centres sociaux : une pratique autonome et radicale », t. 3.

MADAGASCAR

Défense aux indigènes d'avoir des coopératives

Un Malgache

Il y a quelque mois une coopérative de consommation se fondait à Tamatave (Madagascar). C'était la première qui ait jamais existé dans le pays ; c'était le premier coup porté au capitalisme commercial tout-puissant dans la région. Fait aggravant du point de vue capitaliste et colonialiste : les membres de cette coopérative étaient en majorité indigènes.

Pour la première fois, des indigènes se groupaient ! Ils le faisaient sur le terrain économique, absolument en dehors de toute conception politique ou religieuse. Ils se groupaient pour la défense de leurs intérêts de consommateurs, et de la façon la plus régulière, à l'abri de la loi française qui tolère les sociétés dans la colonie à la condition qu'elles soient administrées par des Français de la métropole. Jamais chose pareille ne s'était produite depuis la conquête !

Immédiatement capitalisme et colonialisme se mirent à crier au « communisme » ! Et ce fut une invraisemblable suite de persécutions[1].

Sous l'impulsion d'un commissaire de police sans finesse et d'administrateurs pour qui la question coloniale n'a pas évolué depuis 1904, ce fut une véritable terreur anticoopérative. En permanence les policiers firent la garde dans la rue où siégeait la coopérative et devant le magasin lui-même, arrêtant tous les clients du magasin, les intimidant autant que possible et les envoyant au commissariat subir un interrogatoire d'identité, de loyalisme politique et de vérification fiscale. D'autres policiers lacérèrent les affiches de la coopérative. Les membres du bureau de la coopérative chargés d'encaisser les cotisations des coopérateurs furent arrêts sous l'inculpation hautement fantaisiste « d'escroquerie ». Et comme le procureur général, ne pouvant couvrir cette parfaite

1. NDLR : rappelons qu'en Tunisie aussi, le programme essentiel de Mohamed Ali, l'un des condamnés du « complot » de 1925, était d'organiser en grand la coopération indigène. Ce crime lui valut sa condamnation à dix ans d'exil !

illégalité, faisait relâcher les incarcérés, il eut maille à partir avec tous les fascistes de la province, c'est-à-dire la majorité des «blancs», qui, sous le prétexte de parler au nom des «anciens combattants», le blâmèrent en une protestation publique et s'indignèrent de ce qu'il eût osé ne pas violer la loi, lorsqu'il s'agissait de «communistes»! Mais les maladroits fonctionnaires tamataviens, contraints et marris, n'avaient relâché leur proie que pour la ressaisir sous des apparences régulières: si tôt libérés, les coopérateurs s'étaient réemprisonnés et les fonctionnaires vindicatifs les condamnaient pour «outrages à agents», les condamnations étant d'ailleurs prononcées en dehors de la participation de tout membre de la magistrature. Puis, les coopérateurs ayant jeûné suffisamment longtemps en prison, on les libérait pour les faire, par une pression directe, révoquer par leurs employeurs blancs. Finalement, après vingt autres tentatives despotiques, illégales et vaines, la police trouva un moyen efficace: elle agit sur le propriétaire indigène du magasin loué par la coopérative et le menaça des pires persécutions s'il persistait à ne pas flanquer à la porte ses locataires. Et la coopérative de Tamatave est aujourd'hui fermée. Le drapeau de la coopération, l'étendard arc-en-ciel, a flotté plusieurs mois dans la Tamatave capitaliste. S'il est tombé, ce n'est qu'après des mois de lutte, sous les persécutions, les menaces, les amendes, les coups, la prison. Qu'a fait, pour le défendre, la Fédération nationale des coopératives de consommation?

1932

Source

La révolution prolétarienne, nouvelle série, n° 65, 10 mai 1932.

► *Encyclopédie internationale de l'autogestion,* Alain Buffon, «Guadeloupe: une expérience d'autogestion en 1905», t. 2.

ROJAVA

Les coopératives de la Syrie du Nord et de l'Est[1]

Actuellement, la Syrie du Nord et de l'Est (SNE) est confrontée à d'énormes difficultés économiques : inflation galopante, embargo partiel, guerre et épuisement des ressources par les forces d'occupation turques à Sere Kaniye, Tel Abyad et Afrin. Dans ce contexte de crise, la SNE développe un modèle économique qui vise l'autosuffisance et la durabilité. Le programme économique de l'Administration autonome du Nord et de l'Est de la Syrie (AANES) se présente comme une alternative à l'économie capitaliste. Son objectif est d'établir une économie sociale démocratique, basée sur les coopératives, qui fait évoluer la société vers une économie plus communale.

Ce qui définit une coopérative, par rapport à une entreprise privée, c'est qu'elle appartient à ceux et celles qui y travaillent. Les coopératives recherchent le profit, mais le répartissent entre les membres (qui sont, dans l'idéal, les propriétaires) ou l'utilisent pour investir dans des activités futures. Dans le cas des SNE, les coopératives couvrent également directement les besoins de la population locale, sans faire commerce de leurs produits, et soutiennent les organisations civiles.

Les femmes sont les leadeuses de la construction d'une économie centrée sur la société, elles construisent les coopératives. Les coopératives sont, aux côtés des communes, considérées comme le deuxième pilier de l'administration démocratique.

Lorsque les régions de l'actuelle SNE ont obtenu une autonomie du gouvernement Assad en 2012, elles ont hérité d'une économie fondée sur les monocultures agricoles. Les champs de blé dominaient la région orientale de Jazira, et les oliviers la région occidentale d'Afrin. Le gouvernement Assad a fait peu d'efforts pour développer une quelconque industrie dans la SNE – pas même des moulins pour moudre le blé – car le seul rôle économique accordé à la SNE était de fournir

1. Traduction de Patrick Le Tréhondat.

des matières premières au reste du pays. La majorité des terres cultivées appartenaient au gouvernement syrien, puis ont été reprises par les structures de gouvernement autonomes connues aujourd'hui sous le nom d'AANES. Selon les principes démocratiques de base de l'AANES, une partie de ces terres arables a été remise aux communes locales qui ont été chargées de créer des coopératives afin de cultiver la terre, de diversifier les cultures et les produits, et de donner l*a priorité* à de nouvelles formes de production afin de couvrir les besoins de la population locale. Cet héritage économique a permis le développement de coopératives agricoles, qui constituent aujourd'hui la majeure partie des coopératives de la SNE. Mais les coopératives se sont également développées dans d'autres secteurs économiques : principalement des boulangeries, mais aussi le textile, la production laitière, de petites manufactures, et même une mine de sel.

Conformément au rôle de premier plan attribué à la lutte de libération des femmes dans le projet politique de l'AANES, les coopératives de femmes sont promues par les bureaux coopératifs qui existent dans chaque région. Elles sont également promues par Aboriya Jin, la branche économique de Kongra Star, l'organisation qui développe le mouvement des femmes au sein de l'AANES. Ces coopératives ont été fondées pour créer des opportunités d'emploi pour les femmes et pour soutenir leur indépendance économique dans le cadre de l'économie collective.

Le paysage diversifié des coopératives

Les coopératives de la Syrie du Nord et de l'Est varient en termes de taille et de domaine d'activité, mais aussi par type. Certaines sont des coopératives de travail associé, qui produisent un bien ou fournissent un service et réalisent un bénéfice à distribuer entre les membres. D'autres sont des coopératives de services, qui constituent un type particulier de coopérative de consommation : le capital financier est réuni par les membres afin de mettre en place un service pour la communauté, qui est directement fourni sans être commercialisé. Le plus souvent, il s'agit d'acheter un générateur d'électricité au diesel pour un quartier ou un village, qui peut fournir de l'électricité lorsque l'alimentation générale est coupée.

En raison du système politique décentralisé de l'AANES, la réalisation d'une évaluation complète des coopératives existantes dans la SNE est un défi. Aucun organe central ne collecte d'informations sur tous les types de coopératives de l'ensemble des SNE. Les coopératives sont développées au niveau le plus local, les communes, avec le soutien de

différents organismes : le Bureau des coopératives de chaque canton ou région, les comités d'économie des conseils locaux des femmes, et Aboriya Jin. De plus, les incursions militaires et les attaques de l'État turc perturbent un système qui n'en est qu'à ses débuts. Le territoire situé entre Sere Kaniye et Tal Abyad était l'une des terres arables les plus riches de la SNE, et abritait également la plus forte concentration de coopératives agricoles de la région. Plus de 12 000 hectares étaient utilisés par des coopératives agricoles, d'autres coopératives se développant en relation avec leurs activités. La plupart de ces coopératives ont été détruites, abandonnées ou pillées après l'invasion et l'occupation en octobre 2019 (décrites plus en détail ci-dessous).

Néanmoins, en examinant le niveau régional et le travail des organismes de l'économie gérée par les femmes, nous pouvons nous faire une idée de l'ampleur de l'économie coopérative dans la SNE. La région de Jazira – l'une des sept régions officielles de la SNE – abrite le plus grand nombre et la plus grande variété de coopératives de l'AANES en 2020. Cela est dû au fait que le système AANES est établi dans la Jazira depuis plus longtemps que dans les autres régions de la SNE et que de grandes parties de la Jazira sont des terres arables.

Les bureaux des coopératives de Jazira soutiennent une quarantaine de coopératives de travailleurs dans les deux cantons de la région, Qamishlo et Heseke. Une coopérative regroupe généralement entre 5 et 10 familles. 23 sont situées dans le canton de Qamishlo, dont 13 sont des coopératives agricoles, qui cultivent 874 hectares de terres. Les autres coopératives travaillent principalement dans la fabrication et la production de vêtements ou proposent des services de couture. La situation varie fortement d'une région à l'autre : la région de l'Euphrate, par exemple, compte beaucoup moins de coopératives que celle de Jaziria.

Quant aux coopératives de femmes créées par Aboriya Jin, il y en a plus de 50 dans l'ensemble de la SNE. 32 d'entre elles sont des coopératives agricoles (dont 18 sont situées dans la seule région de Jazira). Les autres coopératives sont des boulangeries, des magasins de vêtements, des restaurants ou des ateliers produisant des conserves. Environ 1 500 femmes travaillent dans ces coopératives, dont environ 1 000 dans des coopératives agricoles.

Étude de cas : la coopérative Umceren, campagne de Heseke

La coopérative Umceren compte 54 membres issus de 7 villages et 54 membres. Les membres sont des chrétiens arabes, kurdes et assyriens, avec une participation égale des hommes et des femmes. La coopérative travaille dans plusieurs domaines. Elle cultive du blé et des légumes sur

plusieurs hectares de terre, qui appartiennent en partie à l'AANES et en partie aux membres de la coopérative. Les produits sont vendus sur le marché. Outre l'agriculture, le projet le plus important de la coopérative est la construction d'une école pour les enfants du village. L'accès à l'éducation est difficile pour les villageois car l'école la plus proche se trouve à trois ou quatre kilomètres. En automne et en hiver, lorsque la pluie inonde les rues de boue, parcourir de telles distances devient compliqué. Avec le soutien du Bureau des coopératives de Heseke, la coopérative a maintenu les coûts de construction à un faible niveau en utilisant des matériaux locaux et en s'appuyant sur le travail de ses membres. À terme, un bus scolaire viendra chercher les enfants de huit villages pour les conduire à l'école qui devrait également accueillir des activités et des programmes éducatifs pour les adultes. Un autre problème que la coopérative veut résoudre est celui de l'insuffisance de l'approvisionnement en électricité et en eau. Deux villages n'ont pas du tout accès à l'électricité, c'est pourquoi la coopérative rassemble des fonds pour acquérir un générateur.

Les briques Kelbiç utilisées pour la construction de l'école Umceren sont fabriquées à partir de boue et de paille, puis séchées au soleil.

Comment les coopératives travaillent-elles dans les SNE? Comment les coopératives démarrent-elles?

Pour mettre en place des coopératives, le Bureau des coopératives et Aboriya Jin prennent contact avec les communes locales, identifient les besoins de la commune et leur présentent le principe des coopératives par le biais de sessions de formation. Le Bureau des coopératives a commencé à jouer un rôle plus proactif dans la création de coopératives, après avoir constaté que le modèle coopératif était souvent utilisé comme une forme d'investissement, plutôt que comme un moyen de développer une économie locale et communale. De nombreuses familles contribuaient financièrement à la mise en place d'une coopérative au départ. Mais plutôt que de s'impliquer davantage dans le travail ou le développement de la coopérative, elles se contentaient de collecter les bénéfices (qui finissent par être très faibles pour toutes les personnes impliquées, car le nombre d'investisseurs est trop élevé, ce qui signifie que dans certaines coopératives, les membres ne reçoivent que l'équivalent d'environ 1 dollar par mois).

Pour prévenir de tels abus du modèle coopératif, les bureaux régionaux des coopératives et Aboriya Jin prennent désormais l'initiative d'identifier les besoins des résidents locaux et de mettre en place des projets coopératifs en conséquence, en se concentrant sur l'intégration des ménages les plus pauvres d'une commune, des blessés de la guerre

contre l'État islamique ou la Turquie, ou de ceux qui ont perdu un membre de leur famille.

Le type de soutien qu'une coopérative reçoit pour démarrer son activité varie. Elles reçoivent généralement les outils et les produits nécessaires au démarrage de l'activité choisie, ou obtiennent une aide pour les acquérir. Pour une coopérative agricole, il peut s'agir de terres et de semences. Les membres qui adhèrent à la coopérative collectent de l'argent pour démarrer leur activité et peuvent recevoir jusqu'à 25 % du coût initial de la part du Bureau des coopératives. Les coopératives de femmes qui démarrent leur activité avec l'aide d'Aboriya Jin reçoivent 100 % des frais initiaux couverts par Aboriya Jin, selon les besoins du projet. Les Bureaux des coopératives et Aboriya Jin proposent également des formations et fournissent des contacts aux coopératives qui recherchent des partenaires commerciaux. Au-delà des compétences professionnelles et des aspects économiques des coopératives, les formations visent à transmettre les valeurs politiques et sociales de l'entreprise coopérative.

Les programmes d'éducation sont nécessaires pour la société, en particulier pour notre travail, et pour les coopératives. Notre société a perdu la force de ses liens sociaux, et il est donc nécessaire de changer les mentalités et de relancer la vie communautaire. Dans les coopératives, nous travaillons ensemble. C'est une façon de construire l'unité du peuple.

Comment les coopératives gèrent-elles la concurrence sur le marché ?

En ce qui concerne la concurrence sur le marché, une partie des activités des coopératives se situe en soi en dehors du champ strictement commercial : c'est bien sûr le cas des coopératives de services, mais aussi des coopératives agricoles qui peuvent distribuer (une partie de) leurs produits directement à leurs membres. En outre, lorsque de nouvelles coopératives sont créées, leur activité répond généralement à des besoins locaux auxquels l'économie de marché ne répondait pas jusqu'à présent. Pour éviter que les coopératives ne se fassent concurrence, le bureau des coopératives vérifie que les coopératives couvrent différents types de besoins et se complètent dans leurs activités : il ne faut pas qu'une coopérative soit en concurrence avec une autre. Par exemple, le comité coopératif ne soutiendra pas deux coopératives de pain dans un village. Elles procèdent en fonction des besoins des communautés locales.

En ce qui concerne la concurrence avec d'autres entreprises privées, les coopératives peuvent attirer des clients avec des prix plus bas – elles visent également à faire baisser les prix du marché en général. La

coopérative agricole créée dans le camp de déplacés de Tel Samen, par exemple, vend ses produits directement aux habitants du camp à la moitié du prix du marché. Plusieurs villes ont construit ou sont en train de construire de petits marchés dédiés à l'économie coopérative, afin que les coopératives de production ne dépendent pas d'intermédiaires qui feraient monter les prix. Les coopératives peuvent également proposer des prix plus bas car elles privilégient l'utilisation de matériaux locaux, au lieu de les importer. Plus généralement, les coopératives sont destinées à attirer de nouveaux membres (et des clients) car elles représentent une forme d'économie qui renforce les liens communautaires et accroît l'autonomie des personnes dans leur vie quotidienne.

Comment les coopératives partagent-elles les bénéfices ?

Tout d'abord, il faut mentionner que toutes les coopératives ne génèrent pas de profit. Comme mentionné précédemment, les coopératives de services fournissent simplement un service, qui n'est pas commercialisé. Les coopératives agricoles peuvent distribuer une partie ou la totalité de leur production directement à leurs membres. Pour celles qui génèrent des gains financiers, les bénéfices sont divisés en quatre parties :

- Une partie est versée sous forme de taxe à l'organisme de soutien (c'est-à-dire Aboriya Jin ou le Bureau local des coopératives), qui est ensuite réutilisée pour développer de nouvelles coopératives. Les coopératives normales paient une taxe de 5 % lorsqu'elles réalisent des bénéfices. Si elles ne réalisent aucun bénéfice, elles ne sont pas tenues de payer cet impôt. Pour les coopératives agricoles qui utilisent des terres fournies par AANES, la taxe peut atteindre 9 %, et pour celles qui utilisent leurs propres terres, elle est de 5 %. Quant aux coopératives soutenues par Aboriya Jin, une taxe de 5 % sur les bénéfices doit être payée après six mois d'activité afin de financer de nouveaux projets.
- Une partie est réinvestie dans le développement de la coopérative en question (les orientations directrices pour les coopératives de la SNE recommandent 25 %, mais le montant en général mis de côté pour le réinvestissement est plutôt de 10 %).
- Une partie est utilisée pour le développement de projets locaux. Certaines coopératives sont liées à d'autres institutions, par exemple au Sazîya malbatên sehidan (Organisation pour les familles des martyrs). L'organisation offre un soutien à la coopérative qui, à son tour, donne une part de ses bénéfices à cette organisation de la société civile, qui travaille avec les familles pauvres, les veuves, les handicapés ou les personnes touchées par la guerre. De même, celles qui sont liées

au mouvement de femmes Kongra-Star par l'intermédiaire d'Aboriya Jin fournissent une partie de leurs bénéfices pour soutenir le travail des femmes dans le nord et l'est de la Syrie. D'autres peuvent également soutenir des projets communautaires locaux individuels (voir ci-dessous).

- Et le reste est réparti entre les membres.

À l'exception des taxes, cette répartition est décidée par chaque coopérative.

Étude de cas : la coopérative de vêtements et de cosmétiques, Hilleliyah

Le quartier Hilleliyah de Qamishlo abrite plusieurs coopératives. L'une d'entre elles est la coopérative de vêtements et de cosmétiques Shilan. La coopérative Shilan a été créée en 2016, après plusieurs réunions de quartier qui ont permis de discuter des besoins du quartier et des projets potentiels à réaliser. Un groupe de femmes a finalement réuni des fonds pour ouvrir un nouveau magasin. Son but est de soutenir les ménages pauvres, en vendant des vêtements et des cosmétiques à un prix inférieur à celui des magasins habituels et en facilitant l'accès à ces marchandises dans un quartier situé loin du marché central. La coopérative achète des vêtements au prix de gros, et les revend à un prix inférieur à celui des magasins habituels. Par conséquent, la coopérative ne génère que de faibles profits. La participation des membres est principalement motivée par l'idée de couvrir de manière collective les besoins du quartier. À ce jour, la coopérative compte 22 membres et est dirigée par trois femmes. Le comité de direction effectue le travail quotidien sans recevoir d'argent car il entend promouvoir le projet et l'économie coopérative, et les autres membres aident en cas de besoin. Ils reçoivent un modeste retour sur investissement chaque mois, en fonction du montant investi. De nombreux membres de la coopérative Shilan participent également à la coopérative Nesrin, située à proximité, qui vend des produits de nettoyage, selon des principes similaires. Leur projet est de construire un atelier de couture afin de produire des vêtements localement et de créer des emplois dans un secteur facilement accessible aux femmes.

Impact de l'invasion de la Turquie en 2019 sur l'économie coopérative

Peu avant l'invasion turque de Sere Kaniye et Tel Abyad en octobre 2019, les deux villes et leurs environs étaient un foyer à forte concentration de coopératives. Autour de Sere Kaniye, plus de 12 000 hectares avaient été cédés à des coopératives agricoles. Toutes les

coopératives coordonnaient leurs activités, certaines étant spécialisées dans la production, d'autres dans l'achat et la vente. La coopérative Hevgirtin réunissait 1 250 membres, cultivant de l'orge sur plus de 6 000 hectares. Les bénéfices que les membres de ces coopératives agricoles avaient mis de côté tout au long des années 2015 et 2016 leur avaient permis d'ouvrir la coopérative Mésopotamie, une boulangerie semi-automatisée. De telles initiatives ont joué un rôle pionnier dans l'économie coopérative de la SNE.

L'invasion de la Turquie en octobre 2019 et l'occupation continue de 5 000 km^2 dans les régions de Sere Kaniye et Tel Abyad ont détruit cette économie alternative en développement. Les forces soutenues par la Turquie ont pillé des propriétés privées et publiques, des entreprises et des coopératives (pour plus d'informations, voir le rapport de décembre 2019 du RIC : *La guerre de la Turquie contre les civils*). La boulangerie Mésopotamie a été saisie par les factions soutenues par la Turquie, ce qui a entraîné la perte de machines et de réserves. Les associations agricoles coopératives ont également été pillées, avec une perte totale de 800 tonnes de blé et de 1 500 tonnes d'engrais provenant de six coopératives dans la campagne de Sere Kaniye. L'impact psychologique doit être pris en compte en plus des dommages matériels : l'expérience ou la menace de destruction fait que toute tentative de construire de futurs projets semble vaine.

Lorsque la guerre s'est rapprochée, les gens étaient réticents à s'engager dans des projets de coopération par peur que l'État turc ne les détruise. À quoi bon travailler le sol si l'ennemi vient tout prendre ? Et avec la guerre, tout a été pillé et détruit.

Pourtant, les coopératives se développent même parmi ceux qui ont fui la guerre.

Depuis, le Bureau des coopératives tente s'encourager la création de nouveaux villages en donnant des terres arables aux habitants qui vivent dans des camps de déplacés. Dans la campagne de Heseke, la coopérative Kaniya Jin regroupe trois familles qui ont fui l'invasion de Sere Kaniye. Elles cultivent de l'ail et des oignons sur un hectare de terre.

Pourtant, il est difficile de motiver les personnes déplacées à s'installer dans un nouveau lieu. Ceux qui ont fui Sere Kaniye préfèrent rester dans le camp de déplacés, car ils espèrent retourner un jour chez eux. Dans d'autres cas, les coopératives se développent donc directement à l'intérieur des camps de déplacés.

Étude de cas : la coopérative agricole dans le camp de personnes déplacées de Tel Samen, campagne de Raqqa

Le camp de déplacés de Tel Samen est une ancienne base militaire américaine convertie en camp de déplacés après l'invasion d'octobre 2019, lorsque les forces américaines se sont retirées des régions orientales de la Syrie du Nord et de l'Est pour ouvrir la voie à l'assaut turc. La population du camp, qui compte environ 700 familles, est principalement composée de familles arabes et kurdes, ainsi que d'une importante minorité de familles turkmènes, qui ont toutes fui Tel Abyad face à l'occupation turque. Au début de l'année 2020, l'administration du camp a aidé à rassembler des fonds pour lancer l'activité de plantation de légumes divers, avec 100 familles contribuant financièrement au projet. Six hectares de terre sont actuellement cultivés.

La population du camp bénéficie de deux façons de la coopérative. Tout d'abord, elle offre aux personnes déplacées une chance de gagner un salaire. Chaque jour, 15 à 20 personnes issues de familles différentes travaillent pour la coopérative, chaque personne recevant le salaire journalier moyen d'un ouvrier agricole soit 3 000 SYP. Ensuite, tous les habitants du camp peuvent acheter les produits de la coopérative à la moitié du prix du marché, ce qui leur permet de nourrir leur famille. Ce qui reste est vendu sur le marché de Raqqa, et les bénéfices des ventes sont partagés entre les 100 familles qui ont contribué financièrement à la coopérative. Actuellement, la coopérative négocie avec le Bureau des coopératives pour étendre son activité et acquérir des moutons et des poulets.

Conclusion

À ce jour, l'économie coopérative de la Syrie du Nord et de l'Est n'en est qu'à ses débuts. Son développement est entravé par plusieurs aspects, notamment la menace de guerre et le faible niveau d'éducation et de sensibilisation de la population. Les coopératives représentent toujours une partie marginale de l'économie locale par rapport à la production, à la consommation et aux besoins globaux de millions de résidents locaux. Cependant, les coopératives conservent une importance particulière car elles représentent un système économique alternatif émergent qui vise à répondre aux besoins économiques et écologiques urgents de la région avec :

- la diversification de la production agricole pour s'éloigner de la monoculture ;

- développer des méthodes de construction et d'agriculture écologiquement durables ;
- promouvoir l'autosuffisance et réduire la dépendance à l'égard des biens importés ;
- aider les femmes à acquérir une indépendance économique ;
- offrir une perspective économique aux familles pauvres.

Les coopératives jouent donc un rôle central dans le projet politique plus large en cours au sein d'AANES, et notamment dans ses objectifs d'évolution vers l'autonomie alimentaire, une économie sociale et écologique, et l'égalité des sexes.

Il faut du temps et de la stabilité pour permettre à ce modèle de se développer. Comme le dit le porte-parole du Bureau de l'économie : « Tout cela est un processus lent et ascendant. À l'avenir, nous évoluerons progressivement vers une économie coopérative. Bien sûr, la guerre est une possibilité qui pourrait détruire ces efforts. Nous espérons parvenir à une société où il n'y aura plus de pauvres ni de riches, mais où chacun aura une vie égale. »

Les informations présentées dans cet article s'appuient sur des entretiens réalisés avec des personnes responsables du développement des coopératives dans les SNE : Walid, porte-parole du bureau de l'économie, et Azad, co-président de la fabrication dans la région de Jazira, août 2019 ; Dr Hassan Betay et Leyla Yousef, coprésidents de la Commission coopérative, août 2019 ; Armanc, coordinateur avec Aboriya Jin, branche économique de Kongra Star, Qamishlo, septembre 2020 ; Firdaws, coordinateur du Bureau des coopératives du canton de Qamishlo, septembre 2020 ; Mediya, comité de gestion du Bureau des coopératives du canton de Qamishlo, septembre 2020 ; Karker, coprésident du Bureau des coopératives de Heseke, septembre 2020 ; Ashref, ancien membre du Bureau de l'économie de Sere Kaniye, septembre 2020 ; Newroz, coordinateur du bureau des coopératives du canton de Heseke, octobre 2020.

8 novembre 2020

Source

https://rojavainformationcenter.com/

▶ *Encyclopédie internationale de l'autogestion,* Sophie Wahnich, « Commune et forme révolutionnaires », t. 4, p. 60-63.

RUSSIE

L'autogestion à Kronstadt en 1917

Efim Yartchou[1]k

Kronstadt tentait de mener une pratique constructive. L'Union des agriculteurs, organisation des ouvriers possédant une liaison avec les campagnes, demanda à tous ceux qui possédaient de la vieille ferraille de la donner pour fabriquer des outils d'agriculture. La commission technique et militaire du soviet céda de même une certaine quantité de métal provenant de vieux matériel militaire […].

Les ouvriers, membres de l'Union, organisèrent un atelier spécial où ils travaillèrent pendant leurs loisirs, à raison de plusieurs heures par jour chacun. Des techniciens spécialistes, des soldats et des matelots les aidaient également. Ils fabriquèrent des faux, des socs de charrue, des clous, des fers à cheval. Tout ce qui était fabriqué était répertorié en listes complètes dans les *Izvestia* du soviet de Kronstadt. Chaque objet portait l'estampille de l'Union des agriculteurs de Kronstadt. On donnait aux agitateurs du soviet, partant dans les campagnes, selon les possibilités, des objets et instruments fabriqués par cette union ; ils étaient offerts aux paysans par l'intermédiaire de leurs soviets locaux. Cela valut par la suite au soviet de Kronstadt de recevoir une avalanche de lettres chaleureuses, le remerciant et promettant un soutien « à la ville » dans sa lutte pour le pain et la liberté. C'est alors que fut élaboré le principe des communes de culture. Cette organisation se forma de la façon suivante : un groupe de 10 à 60 citadins, selon le lieu de travail ou de domicile, se mettait d'accord pour une culture commune de la terre. Il faut préciser que Kronstadt est une petite île, étroite, d'une douzaine de kilomètres de long. La rive, faisant face à Pétrograd, est occupée par la ville, les ports et les jetées. Les parties du Nord, Sud et Ouest sont parsemées de fortifications militaires ; dans l'intervalle s'étend un espace de 3 km.

1. Extraits de « Kronstadt dans la révolution russe », dont la traduction est incluse dans Alexandre Skirda, *Kronstadt 1921,* La Tête de feuilles.

En effet, pendant la guerre, pour des considérations stratégiques, même les petites constructions qui s'y trouvaient furent détruites. C'est cet endroit qui fut cultivé par les Kronstadiens. Lors d'assemblées générales de délégués des cultivateurs, en présence de toutes sortes de spécialistes au nombre desquels des géomètres et des agronomes, la terre était divisée en petits lots répartis par tirage au sort. Les semences étaient fournies par le comité de ravitaillement. Les outils de culture étaient évidemment les plus primitifs : des pelles, des arrosoirs, et encore en nombre limité. Ils étaient fournis pour la saison de travail par la ville. Le reste était obtenu par l'initiative personnelle des « communards ». L'engrais était amené par les chevaux de la ville ; les lopins de terre étaient labourés à tour de rôle. Déjà en 1918, les communes de culture aidèrent beaucoup les Kronstadiens dans la lutte contre la faim. Après la récolte, après le décompte en faveur des familles du comité de ravitaillement, chaque « communard » obtenait en moyenne 10 kg de légumes. Dans la majorité des communes, la répartition se faisait selon le nombre de jours de travail. Les communes s'avérèrent vivaces : elles existaient toujours sous la même forme en 1921. Ce fut la seule organisation que les bolcheviks n'avaient pas supprimée. On peut expliquer cela peut-être par le fait que Kronstadt s'opposa fortement aux décrets des bolcheviks et défendit longtemps son indépendance. La surveillance de la ville était assurée par la milice populaire, c'est-à-dire toute la population, par le biais des comités de maison [qui] n'existaient qu'à l'état embryonnaire. Tout leur rôle se limitait à ce cadre étroit. Mais la propagande faisait son œuvre. Aux meetings et aux conférences des anarchistes, une des tâches continuellement à l'ordre du jour était la liquidation de la propriété privée des habitations. Ils appelaient à l'élargissement de l'activité des comités de maison, à leur union, afin de réaliser par là l'égalité de tous dans la répartition des demeures.

Comme toujours, lorsqu'étaient traitées les questions d'une actualité brûlante la guerre et la paix, la terre, les organisations ouvrières et paysannes de nombreuses questions écrites étaient posées à l'orateur et au rapporteur, que ce soit sur le plan théorique ou sur le plan pratique. Beaucoup se plaignaient de la dégradation des maisons, de l'endommagement des conduites d'eau ; ils décrivaient des scènes pénibles : la pluie passant par les toitures trouées et par conséquent une humidité persistante dans les appartements du sous-sol ce qui provoquait une forte mortalité infantile. Les propriétaires n'avaient pas fait de réparations depuis plusieurs années. Il ne restait qu'une solution : s'y installer tous ensemble. Ainsi, lorsqu'en octobre se précisa l'immense possibilité d'un travail créateur et indépendant, un processus préparateur s'était déjà

accompli dans la conscience des masses et un meeting solennel décida de la socialisation des habitations.

Pour Kronstadt, cependant, la tâche principale subsistait : provoquer le plus possible des idées à travers toute la Russie et se tenir prêt à un éventuel conflit armé avec la réaction extérieure et intérieure. Ces buts étaient poursuivis par des organes techniques : deux commissions spéciales du soviet, une technico-militaire, l'autre d'agitation propagandiste. La commission technico-militaire qui existait de façon embryonnaire depuis le 3 juillet effectua un grand travail durant les journées korniloviennes et développa alors son activité. Elle vérifia la capacité de combat des ports, fit un inventaire précis des forces armées.

Le mot d'ordre d'armement général se réalisait au moyen des comités de fabriques et d'usines. La commission technico-militaire fournit des armes à tous les ateliers ; les comités de fabriques et d'usines en assurèrent la distribution aux ouvriers. Pour l'instruction militaire, tous les ouvriers se divisèrent en plusieurs catégories : ceux qui savaient manier un fusil s'organisèrent en groupes spéciaux de formation d'artilleurs, de mitrailleurs et de sapeurs ; ceux qui étaient novices en la matière militaire, s'exercèrent d'abord à la marche deux fois par semaine sur la place de l'Ancre, puis s'instruisirent sur les champs de tir maritimes. Chaque ouvrier s'assignait le but d'assimiler l'art du maniement du fusil et des bombes à mai. […]

Le mot d'ordre « Tout le pouvoir aux soviets locaux » est compris à Kronstadt de la façon suivante : désormais, plus aucun centre ne peut ordonner ou prescrire à aucun soviet, ni à aucune organisation, ce qu'il y a à faire et, au contraire, chaque soviet, chaque organisation locale d'ouvriers et de paysans, tend à s'unir volontairement avec les organismes du même type. De cette façon, la fédération des soviets libres et la fédération des comités d'usines et de fabriques créent une force organisationnelle puissante, tant pour le succès de la défense de la Révolution que pour régler harmonieusement la production et la consommation. Kronstadt, limité par sa position géographique dans l'application de ses forces créatrices, met toute son énergie dans la socialisation des habitations. À l'un de ses grandioses meetings, les anarchistes sont chargés de soulever au soviet la question d'une répartition harmonieuse des habitations ainsi que leur aménagement. À la séance suivante du soviet, un projet de socialisation des maisons est déposé, élaboré par le groupe des anarchistes et des SR de gauche du soviet. Le premier point déclare que : « dorénavant, la propriété privée des habitations et de la terre est abolie ». Plus loin, il est dit que la gestion des maisons est assurée par des comités de maisons et que les affaires se règlent désormais lors

d'assemblées générales de tous les habitants des maisons ; la question concernant tout un quartier est résolue par l'assemblée générale de tous ses habitants, qui désignent des comités d'arrondissements, un bureau général exécutif des comités de maisons s'organise. Les habitations deviennent ainsi la propriété collective de la population. Les bolcheviks, se référant à l'importance du problème et à la nécessité de l'étudier à fond, demandèrent de remettre à une semaine le débat du projet de la socialisation des maisons. Ils allèrent pendant ce temps à Petrograd et, ayant reçu des instructions du centre, exigèrent à la séance suivante du soviet l'élimination de l'ordre du jour de ce projet, du fait que, déclaraient-ils, une question aussi sérieuse ne pouvait être résolue qu'à l'échelle de toute la Russie, et Lénine préparait déjà un décret dans ce sens ; pour cette raison, dans l'intérêt de la chose, le soviet de Kronstadt devait attendre des instructions du centre.

Les anarchistes, les SR de gauche et les maximalistes insistèrent pour que le projet soit abordé tout de suite. Il apparut dans le débat que l'aile gauche du soviet était pour la réalisation immédiate du projet. Les bolcheviks et les SR mencheviks constituèrent alors un « front commun » et quittèrent la salle de l'assemblée. Ils furent accompagnés par des applaudissements bruyants et des quolibets : « Enfin, ils ont fini par s'entendre ! » Dans la discussion ultérieure du projet, le maximaliste Rivkine proposa de voter par point, afin d'offrir ainsi la possibilité aux bolcheviques de se « blanchir » devant les travailleurs, lesquels pourraient avoir l'impression que Les bolcheviks étaient contre la suppression de la propriété privée. Les bolcheviks, ayant pris conscience de leur faux-pas, revinrent à la séance et le premier point « la propriété privée sur les habitations et la terre est supprimée » fut adopté à l'unanimité pour le principe. Toutefois, lorsque les autres points du projet vinrent à être examinés où il était envisagé en particulier de le réaliser immédiatement, alors Les bolcheviks quittèrent à nouveau la salle de séance. Quelques bolcheviks, trouvant impossible cette fois de se soumettre à la discipline du parti, d'autant plus, comme ils l'expliquèrent ensuite, qu'ils avaient reçu de leurs électeurs le mandat de voter pour la réalisation immédiate du projet, restèrent à la séance du soviet ; ils reçurent une « punition sévère » : exclusion du parti pour « déviation anarchosyndicaliste ». Longtemps encore après cette séance agitée du soviet, une forte lutte eut lieu autour du projet. Dans les ateliers, sur les navires, dans les compagnies, des meetings s'organisaient. Les représentants du soviet étaient convoqués pour rendre compte de cette question. Plusieurs bolcheviques furent rappelés du soviet par leurs mandants à cause de leur opposition au projet. En liaison avec cette question, Les bolcheviks

commencèrent une campagne de dénigrement contre les anarchistes. Finalement, malgré le sabotage des bolcheviks, des comités de maisons, d'arrondissements et autres comités furent créés dans tout Kronstadt. Lorsqu'on en arriva à la répartition équitable des demeures, il apparut qu'à côté de la misère des travailleurs, se logeant dans d'effroyables sous-sols, il y avait des gens qui occupaient jusqu'à dix ou quinze chambres. Le directeur de l'École de l'ingénieur, célibataire, occupait même 20 chambres et, lorsqu'on vint en occuper une partie, il considéra cela comme un véritable acte de brigandage.

Le projet fut appliqué. Ceux qui vivaient dans des sous-sols sales et humides, dans des taudis misérables, dans des greniers, s'installèrent dans des appartements convenables ; le principe « tous doivent avoir un logement convenable » fut réalisé. Il fut de même prévu plusieurs hôtels pour les gens de passage. Dans chaque comité d'arrondissement, des ateliers furent organisés pour œuvrer à l'aménagement et à la réfection des maisons. Ce n'est que longtemps après, lorsque les principaux arguments des bolcheviks à l'égard de leurs adversaires de gauche devinrent la prison, la baïonnette et la balle, que fut détruite par Les bolcheviks cette organisation avec toutes ses bases créatrices. La question des maisons fut transférée à l'office central des habitations et de la terre, auprès du soviet national de l'économie, qui installa dans chaque maison son fonctionnaire : « le staroste » [1], lequel devait remplir aussi la fonction d'un policier, veillant à ce que personne ne puisse y vivre sans autorisation officielle, et à ce que des personnes étrangères n'y soient pas hébergées, dénonçant à l'occasion « les cas douteux ».

En 1920, un nouveau décret parut, abolissant l'institution du « staroste ». Les fonctionnaires de l'office des habitations et de la terre se mirent à ressusciter les comités de maison, à appeler la masse à une organisation autonome, sous la menace habituelle d'une intervention de la Tchéka. Mais personne ne répondit à cet appel, car la dure réalité montrait bien que l'organisation autonome de la masse n'est pas compatible avec la « dictature du prolétariat », avec la domination d'un parti, même s'il avait été révolutionnaire auparavant. On désigna au secrétariat des comités de maison les starostes qui s'étaient adaptés au « nouveau régime », puis les maisons en arrivèrent progressivement à une désorganisation totale. Voilà comment périt une des grandes conquêtes d'Octobre.

Source

Autogestion et socialisme, n° 26-27, mai-juin 1974.

1. NDLR : représentant élu par une communauté rurale ou urbaine ou chef d'un *mir,* commune paysanne, responsable de la répartition de l'impôt.

URUGUAY

La gestion coopérative d'un « frigorifico »

Laureano Riera

Depuis quatre années, une expérience originale est tentée en Uruguay, au cœur du quartier ouvrier de Montevideo, le «Cerro». Il s'agit de la gestion non privée, et non étatique d'un des plus grands «*frigorificos*» usines à viande du pays. Laureano Riera, militant syndicaliste d'origine argentine, qui participe intimement à l'expérience, nous a fourni l'étude ci-dessous publiée. C'est un document d'un grand intérêt, on va le voir. On ne connaît pas assez ces exemples rares de gestion coopérative ouvrière d'une grande entreprise. *La Révolution prolétarienne* se félicite de pouvoir donner à une telle étude toute la place qu'elle mérite. L'importance de l'initiative, et la multiplicité des problèmes qu'elle soulève, méritent l'attention du mouvement ouvrier international. L'information n'est pas close, et nous nous proposons de revenir sur le sujet en fournissant de nouvelles données.

Depuis 1942, année où elle fut constituée, et jusqu'en 1960, la Fédération autonome de la viande fut l'organisation syndicale la plus puissante d'Uruguay. Ses conquêtes économiques et sociales parmi lesquelles une assurance-chômage n'ont pas d'équivalents en Uruguay; la Bourse du travail et une loi spéciale contre les renvois arbitraires lièrent pratiquement les mains aux patrons capitalistes. Les entreprises possédaient nominalement les «frigorifiques», mais en fait la loi était dictée d'une part par le syndicat, et d'autre part par le pouvoir d'État, lequel fixe les taux de change pour les transactions internationales et, par l'intermédiaire du frigorifique national, fixe également les prix de la matière première (le frigorifique national administré par les éleveurs et par l'État, fixe les prix du bétail et détient le monopole de la fourniture de viande au département de Montevideo). Parallèlement à cette situation, insupportable pour des entreprises capitalistes, les prix de la viande du Rio de la Plata sur les marchés internationaux accusèrent une baisse

substantielle, pendant qu'augmentaient les matières premières et les produits manufacturés de provenance étrangère, comme les machines, l'outillage, les· combustibles, etc. D'autre part, le commerce illicite de la viande, l'abattage clandestin favorisé par la corruption politique et bureaucratique de l'État soustrayait aux entreprises un volume de travail sur lequel elles comptaient pour couvrir leurs frais fixes, lesquels sont élevés, étant donné les avantages conquis par les travailleurs et le mécanisme industriel et administratif complexe d'usines prévues pour traiter le double ou le triple du bétail disponible.

Il se produisit ainsi une crise industrielle sans précédent dans notre pays. Les puissantes compagnies à capital nord-américain Frigorifico Artigas S. A, filiale de Armour de Chicago, la Compania Swift de Montevideo S. A, filiale de la International Packers Co annoncèrent la cessation de leurs activités en 1957, et mirent en vente les deux grands établissements à des conditions véritablement tentatrices. Cependant ni l'État, idéologiquement partisan des «nationalisations» anti-impérialistes, ni aucun groupement économique, national ou étranger, ne firent des offres. Il était évident que l'industrie frigorifique uruguayenne avait cessé d'être une «affaire». Le 20 décembre 1957, date fixée pour la fermeture des deux établissements, arriva, et quelque 5 000 ouvriers se trouvèrent sans travail, la moitié environ de l'effectif total des travailleurs de l'industrie frigorifique uruguayenne. Les trois autres frigorifiques Angle, Nacional et Castro ne fermèrent pas, mais travaillaient à moins de cinquante pour cent de leur capacité, de sorte que pendant l'année 1958, 75 % des travailleurs de la viande se trouvèrent sans emploi ; pour comble de malchance, la caisse d'assurance-grève était vide puisqu'elle se nourrit en grande partie d'apports ouvriers et patronaux qu'on ne verse que lorsqu'on travaille.

Nous nous vîmes donc affrontés à un problème vital. Quelle valeur pratique représentait· toutes nos conquêtes ouvrières et sociales, légalisées, codifiées et appuyées par le pouvoir syndical, face à la perte de notre source de travail ? Tout notre patrimoine social s'effondra comme château de cartes. C'est alors que quelques esprits audacieux, versés en sociologie vivante, et des militants syndicaux possédant une longue expérience nous dirent : «Notre organisation syndicale est dans une impasse ; nous n'avons plus de patron à qui réclamer des améliorations ; mais comme nous ne pouvons pas être absorbés par d'autres industries et, de plus, comme l'Uruguay doit fatalement continuer à être un pays producteur et exportateur de viande, il nous faut chercher un autre chemin : réclamer la possession des établissements fermés et les faire

fonctionner pour notre compte au moyen d'un système collectif ou coopératif.»

Un monde d'ennemis

Cette idée, ou pour mieux dire, ce nouveau chemin fut ouvert lors d'une table ronde réalisée au Cerro[1] au début de 1958. À cette table ronde la Fédération autonome de la viande invita les gouvernants et les législateurs de tous les partis, les représentants des secteurs ruraux, les organisations syndicales du pays et la presse orale et écrite. En général, cette initiative fut considérée comme une idée romantique, absurde, quichotesque et insensée. Les seuls qui la prirent au sérieux furent les marxistes, les socialistes et les communistes pour la combattre énergiquement et la calomnier de mille façons diverses, mais tout aussi malhonnêtes. Ils disaient que la fermeture des frigorifiques était une comédie, une farce, un chantage de l'impérialisme réclamant des subsides, mais que pour le cas où ces fermetures seraient véridiques, l'État devait s'approprier des établissements sans indemnisation, et les nationaliser. Ils ne voulaient pas que les travailleurs deviennent les maîtres de leur usine, ils ne voulaient pas entendre parler de coopérative, mais soutenaient et soutiennent encore que dans un système capitaliste le prolétariat ne peut réaliser avec succès un essai de gestion économique qui lui soit propre. D'abord, disent-ils, il faut chasser la bourgeoisie du pouvoir politique. Bien que, parmi les cadres dirigeants de la Fédération autonome de la viande, les communistes ne fussent, à ce moment-là, qu'une petite minorité, leur opposition à l'initiative coopératiste eut une grande résonance.

La majorité des délégués ouvriers du frigorifique national, des frigorifiques Anglo, Castro, et Swift de la Société de chargement et de déchargement, des conducteurs de bétail, s'opposaient à l'initiative coopérativiste. Les causes de cette opposition presque massive parmi les cadres dirigeants sont de natures diverses : a) carence totale de culture sociologique et d'information ou de formation coopérativiste ; b) défaut du sens de la responsabilité, suite logique de l'attitude passée, des abus commis au temps de notre lutte contre les vieilles entreprises, un peu par esprit de vengeance ou de représailles, un peu à cause de cette tendance très nationale que l'on appelle «*relajo*», et qui est une sorte de délinquance sociale où l'orgueil national ne voit que «malice créole», et qui se traduit par le «vol-fourmi», la «fauche», et par toute une série de fraudes en ce qui concerne le travail, telles que la négligence, le

1. Quartier ouvrier de Montevideo, où sont situés la plupart des frigorifiques.

«pointage» des absents, le «bouzillage», le sabotage, etc.; c) la soumission à la paternelle omnipotence de l'État; d) La crainte d'entreprendre une tâche nouvelle sans expérience, sans capital et sans assurance de succès; e) la nostalgie des luttes antipatronales (Contre qui ferons-nous grève, et à qui imposerons-nous notre puissance syndicale lorsque nous n'aurons plus de patron? Comment subjuguer les masses de nos diatribes s'il n'y a plus personne contre qui les prononcer? De quelles injustices sociales pourrons-nous nous plaindre lorsque nous serons les maîtres de notre propre destin?); f) la crainte que les nouveaux intérêts de l'entreprise – relations commerciales, engagements de livraisons, etc. – n'embourgeoisent les travailleurs et ne les éloignent de la «gauche»; g) traîtres et aventuriers, agents patronaux des frigorifiques concurrents, nombreux étaient ceux qui avaient intérêt à ce que les frigorifiques fermés ne se rouvrent pas (fabriques de savon, fabriques de charcuterie, de produits végétaux, déjà installés ou sur le point de l'être, parfois par les mêmes actionnaires de l'ex-Swift ou de l'exArtigas, avaient malheureusement des porte-parole stipendiés dans les rangs de l'opposition, au sein du Congrès national des délégués composé de 120 personnes, sans compter les gangsters du marché noir et les agents du frigorifique «Armour do Santa Ana do Livramento» au Brésil, qui traite du bétail uruguayen passé à la frontière en contrebande et exporte par le port de Montevideo, etc.; h) et finalement, sans pour autant épuiser l'inventaire des ennemis de l'initiative coopérativiste, les communistes, doctrinaires et militants du parti, qui prévoyaient avec certitude que la création de la coopérative détruirait l'unité organique de la Fédération autonome de la viande et réduirait à néant leur intention de l'intégrer à leur future Centrale unique des travailleurs de l'Uruguay en projet mais non réalisée.

Sans capitaux, ni crédit

Nous n'insisterons pas sur l'opposition théorique du grand capitalisme national et étranger, et des latifundistes uruguayens, lesquels, en réalité, se limitèrent à voter contre la loi de création de EFCSA au parlement, persuadés qu'ils étaient que nous irions à un échec inévitable, étant donné que nous ne disposions ni de capitaux de roulement, ni de crédit bancaire, ni d'un appui financier de l'État; ils désiraient finalement que la coopérative se constitue afin de pouvoir démontrer, après son échec, que les travailleurs n'étaient pas mûrs pour une telle expérience, par laquelle on prétendait réformer rien de moins que l'industrie de base de l'économie nationale. (L'industrie de la viande en Uruguay est, en effet,

l'équivalent de la sidérurgie anglaise, du pétrole au Venezuela, du sucre à Cuba, ou de l'automobile aux États-Unis, toutes proportions gardées).

Aux facteurs précédemment énumérés il faudrait ajouter que ni le gouvernement en place à l'époque, ni la masse ouvrière des frigorifiques n'avaient des idées très claires sur ce qui devait se faire. Le gouvernement (avec l'approche de la saison où le bétail atteint son poids maximum et, de plus, la proximité des élections nationales, les deux événements étant pour novembre) voulait se débarrasser, de n'importe quelle façon, du problème des frigorifiques, et les travailleurs, qui étaient sans travail depuis un an, voulaient travailler, de n'importe quelle façon, c'est-à-dire sous n'importe· quel régime, qu'il fût patronal, d'État ou coopérativiste. Cela est la vérité pure et simple

Mais aucun groupe financier ne s'offrit à acheter les frigorifiques fermés. L'État, pour sa part, n'en voulait pas, même en cadeaux. Les éleveurs qui forment la classe la plus rétrograde du pays demeurèrent complètement passifs ; ils pensaient pouvoir écouler leur marchandise par l'intermédiaire de l'abattage clandestin, des frigorifiques encore en fonction, faire passer la frontière du Brésil à ce qui leur resterait de· bétail sur pied et se consacrer ensuite à la production de céréales ou à l'élevage des moutons. L'avenir était réellement sombre. Mais les dirigeants syndicaux et les ouvriers du frigorifique Artigas ne faiblirent pas dans leur intention de rouvrir les usines fermées, et comme nos propres dirigeants étaient simultanément dirigeants de la Fédération autonome de la viande et pouvaient compter sur l'appui de quelques dirigeants du Swift, du frigorifique national, du Syndicat des transporteurs de bétail et de l'Association des employés de l'industrie frigorifique, ils firent pression sur le gouvernement en lui donnant l'impression que la Fédération ouvrière de l'industrie de la viande et dérivés (Autonome) favorisait la solution coopérativiste. Nos camarades comptaient également sur un autre appui inestimable : le gérant de frigorifique Artigas, le super-intendant, les chefs de service, la majorité des techniciens et des spécialistes formaient une équipe sans fissure ; Uruguayens, ils considéraient comme une hérésie économique le tarissement provoqué d'une source de travail et de richesse comme ce frigorifique où ils avaient passé une grande partie de leur vie, et ils se mirent à la disposition du Syndicat des ouvriers et ouvrières d'Artigas pour assurer la responsabilité de l'administration et de la direction technique de l'établissement. C'était là, pour ainsi dire, l'état-major dont avait besoin l'armée du travail pour sortir victorieuse de cette terrible aventure qui consistait à vouloir, pour la première fois en terre américaine, travailler sans patrons. Le ·gouvernement, averti de cette situation et croyant que toute la

Fédération de l'industrie de la viande était d'accord, se décida finalement à présenter à l'assemblée générale (pouvoir législatif) un message et un projet de loi exonérant d'impôts la transaction projetée, et fixant les normes juridiques de la nouvelle société que nous, les ouvriers, nous nous proposions de constituer dans le but de pouvoir «acheter» les établissements fermés. Le projet devint loi fin octobre 1958. C'est ainsi que, pour pouvoir acheter les frigorifiques, les travailleurs de l'Artigas et du Swift se constituèrent en société dénommée: Establecimientos frigorificos del Cerro Sociedad Anonima (EFCSA).

Une expérience pilote

Nous avons jusqu'ici fait le récit objectif de nos origines, négligeant simplement certains épisodes et circonstances qui allongeraient trop ce texte. Il nous faut maintenant tirer la signification sociale de notre expérience dans le contexte historique indo-ibéro-américain, puisque nous jugeons que c'est là une expérience pilote qui peut être appliquée avec les variantes propres aux lieux et aux industries, dans tous les pays de l'Amérique latine comme une solution, qui ne serait ni dogmatique, ni artificielle, ni étrangère, mais rationnelle, des problèmes de notre temps. Nous nous référons aux problèmes·qui naissent du choc entre la tendance au développement et les intérêts de l'impérialisme figé dans ses structures ankylosées et qui s'oppose, par incapacité d'évolution, au dit développement; Lorsque nous parlons d'impérialisme, nous ne nous référons pas à une nation ou à un bloc de puissances déterminé. Nous nous référons à la «force économique et financière» de toutes et de chacune des nations «développées» qui, unies ou séparément, dominent les économies des peuples «sous-développés» par l'intermédiaire des échanges commerciaux soit par l'investissement de capitaux, soit par le moyen des emprunts et des prêts, soit par le traitement discriminatoire qui consiste à nous vendre cher leurs marchandises et à nous obliger à vendre les nôtres à bon marché; soit encore par le moyen du protectionnisme douanier, par celui des barrières douanières· pseudo-sanitaires; par le soutien, de l'extérieur, des structures oligarchiques anachroniques, par l'appui accordé à des régimes de force, qu'ils soient de droite ou de gauche, qu'on les appelle fascistes ou communistes. Ni la situation géographique, ni les étiquettes ne doivent détourner notre esprit de la réalité pathétique de nos peuples, de la recherche objective de solutions véritables, basées sur le travail créateur dans la liberté. Les idéalistes qui nous poussèrent à franchir le pas pour acquérir les frigorifiques, les remettre en marche et les faire fonctionner sans capitaux, sans tutelle d'État, n'estiment pas que ce soit là l'unique méthode adéquate.

Ils pensent plutôt que nous avons ouvert un nouveau chemin prévu par peu de théoriciens.

Pendant que le gros du prolétariat est utilisé comme une masse de pression par différents groupes antagonistes ; pendant que la classe moyenne uruguayenne, parasite par force ou par vocation, réalise chaque jour de tapageuse manifestation pro-«indépendance nationale», nous sommes en train, nous, les travailleurs de EFCSA, de forger simultanément et le développement et l'indépendance nationale, sans autre bruit que celui de nos machines, et sans autre «sacrifice» que celui de gagner le pain que nous mangeons à la sueur de notre front.

L'Uruguay est un petit pays de 186 926 km^2. C'est un État jeune, situé entre deux grandes nations, la République argentine et les États-Unis du Brésil. Il se forma en État souverain récemment, en 1830. Mais, depuis 1680 et jusqu'en 1904 il se vit occupé et son sol piétiné par les armées d'Espagne et du Portugal d'abord, par les guerres civiles ensuite. Contrairement à d'autres pays d'Amérique latine qui, comme le Mexique ou le Pérou, ont une histoire et une culture précolombienne, c'est à peine si les tribus indigènes laissèrent ici trace de leur existence. De sorte que tout le développement économique et culturel, tout comme les premiers habitants, sont d'origine européenne. L'économie uruguayenne naquit sous l'impulsion et la domination de l'impérialisme britannique. Les Anglais tentèrent de s'emparer de Buenos Aires et de Montevideo des deux capitales du Rio de la Plata dans les premières années du 19^e siècle. Ils furent repoussés et entreprirent par la suite la conquête pacifique et économique. Les capitaux anglais et par la suite les capitaux nord-américains permirent de créer les premières industries du pays et dominèrent tout son commerce extérieur. José Batlle y Ordonez entreprit, dès 1830, d'attirer des capitaux, ensuite de lutter pour l'indépendance économique, favorisant la nationalisation des chemins de fer, de l'énergie électrique, des communications, de la distribution des eaux, des assurances, des alcools, etc. Mais la principale industrie du pays, qui est celle de la viande, resta entre les mains du capitalisme étranger, surtout en ce qui concerne l'exportation. C'est pour cette raison que le passage des frigorifiques exportateurs des mains des capitalistes à celles des travailleurs revêt une extraordinaire signification. Les nationalisations antérieures eurent toutes lieu sous le signe de l'étatisation et pour certaines les résultats furent franchement négatifs, bien qu'elles aient flatté et continuent à flatter l'orgueil national. Les services d'État sont en déficit, de façon chronique, leur efficience laisse beaucoup à désirer et ils ont favorisé un énorme développement de la bureaucratie et de la politisation. Pour cette raison, lorsque les compagnies nord-américaines

offrirent à l'État d'acheter les frigorifiques, ni les partis politiques du gouvernement ni ceux de l'opposition ne se laissèrent tenter. L'offre était avantageuse au point de vue transaction commerciale courante. Pratiquement, les compagnies faisaient cadeau des frigorifiques, à la seule condition que le ou les acheteurs prennent en charge le passif qui, au total, n'excédait pas la somme dérisoire si on la compare à la valeur de l'établissement de 25 millions de pesos uruguayens.

Sans confiscation ni expropriation

Nous pouvons maintenant avoir une idée assez claire de la signification révolutionnaire de l'expérience que nous sommes en train de réaliser. La législation en vigueur en Uruguay ne prévoit que les coopératives de consommation. Il existe une loi spéciale sur le coopérativisme agricole qui, dans la pratique, est une sorte d'association de patrons d'exploitations, de cultivateurs, qui simulent la formation en coopératives pour obtenir les exonérations d'impôts et les franchises à l'importation et l'exportation, etc., bien qu'en réalité il s'agisse de véritables consortiums patronaux qui ont à leur service un personnel salarié, généralement très mal rémunéré. Cette situation légale fut la raison pour laquelle, lors de la constitution de la société acheteuse des frigorifiques, au lieu de l'appeler coopérative comme c'était notre désir, nous dûmes l'intituler «société anonyme». Cependant, EFCSA n'a de société anonyme que le nom. La loi de création stipule dans son article premier: «Le transfert des établissements industriels et autres biens immeubles, meubles et les droits appartenant aux sociétés: Compagnie Swift de Montevideo S. A et frigorifique Artigas S. A, réalisé par lesdites compagnies en faveur de la société que les ouvriers peuvent constituer, sera exemptée du paiement, etc. (suit l'énumération de divers impôts sur les transactions).» Dans un paragraphe à part, la loi de transfert mentionne: «On entendra, par "ouvriers et employés du frigorifique Artigas S. A et de la Compagnie Swift de Montevideo" tout travailleur qui, à la date du 1er décembre 1957, figurait comme tel sur les registres de la Caisse de compensation pour chômage dans l'industrie frigorifique, correspondante aux compagnies mentionnées.» Et la loi ajoute: «Ce caractère sera également reconnu à toutes les personnes qui, à cette date, figuraient sur les registres de travail en tant qu'ouvriers ou employés desdits établissements, ou qui pourront prouver, par d'autres moyens, qu'ils remplissaient à l'époque ces conditions.» L'article 10 établit ce qui suit: «Pendant une durée de dix ans, la société à constituer, *pourra seule permettre l'inscription d'actions au nom de personnes liées a celle-ci en qualité d'ouvrier ou d'employé.*»

Cela signifie qu'aucun capitaliste, aucun financier, aucun représentant de fonds privés contrairement à ce qui existe dans toutes les sociétés anonymes du monde, ne peut être actionnaire de EFCSA

Par l'article 7 on détermine ce qui suit :

« Les actions de la société à constituer par les ouvriers et employés des frigorifiques Swift et Artigas et que ladite société distribuera à ses ouvriers et employés, devront être *nominatives et ne pourront être négociées pendant une durée de dix ans.* » De cette façon on évite toute possibilité que certains travailleurs aliènent leur patrimoine, comme cela s'est produit fréquemment au cours d'expériences faites dans d'autres pays et où les sociétés coopératives ou collectives des travailleurs furent absorbées et dénaturées par le capitalisme. Il faut ajouter finalement que le directoire a fixé à 5 000 pesos le montant maximum des actions que chaque travailleur pourrait souscrire, dans le but d'éviter que certains travailleurs puissent se convertir en patrons des moins prévoyants ou des moins capables.

Le résultat de cette expérience a été véritablement étonnant, même pour ses protagonistes les plus optimistes, si l'on considère que l'État se limita à définir les normes juridiques de la Société et ne la protégea en rien, sur aucun terrain, ni politique, ni économique, ni financier. En d'autres termes, la société une fois constituée et la propriété des fabriques acquise, nous nous retrouvâmes livrés à nos propres forces et à notre propre initiative : sans capital de roulement ; sans la sécurité de disposer de matières premières à traiter ; sans crédits bancaires et ayant au contraire à faire face à un boycott de la banque privée, nationale et étrangère, puisque les banques anglaises et nord-américaines qui avançaient les crédits aux anciennes compagnies ne nous prêtèrent pas un peso et que nous n'avons pas encore reçu un seul cent de ce fameux prêt du BID dont on a tant parlé, sans marchés et sans points de vente assurés d'avance.

Les experts en questions économiques et commerciales donnaient notre échec pour immédiat et irrémédiable, et nombre furent ceux, bien intentionnés, qui finirent par se demander si le transfert des frigorifiques aux travailleurs n'était pas une escroquerie, une fraude colossale de la part des compagnies, une manœuvre électorale de la part du parti au pouvoir à l'époque, lequel perdit les élections dès qu'EFCSA fut constituée. Et comme l'opposition qui triompha aux élections de novembre 1958 avait voté contre le transfert, qu'elle jugeait être une aventure insensée, tout laissait prévoir que nous allions à l'échec. Toutefois, les faits démontrèrent le contraire ; nous obtînmes du bétail, des magasins, des marchés, et peu de mois après nos débuts nous étions

déjà la société exportatrice la plus importante de l'Uruguay et nous continuons à l'être (l'explication détaillée de ce véritable miracle n'entrerait pas dans les limites de cet exposé. Nous conseillons à ceux qui pourraient s'intéresser de plus près à notre expérience, de lire notre revue EFCSA). En ne travaillant que dans un seul établissement tant qu'on ne supprimera pas le marché noir et qu'on n'annulera pas la loi sur le monopole du ravitaillement intérieur, détenu par le frigorifique National, le bétail ne sera pas suffisant pour que les deux établissements puissent fonctionner nous avons pu traiter, dans les six premiers mois de cette année 170 000 têtes de bovins. Presque la moitié de cette viande est destinée à la conserve en boîtes, c'est-à-dire au corned-beef.

130 % d'augmentation des salaires

Quant aux avantages ouvriers ; la création de notre coopérative a entraîné, pour tous les travailleurs de la viande, trois augmentations de salaires massives une par an sans qu'il fût nécessaire de recourir à la grève, et cela pour la première fois en trente-cinq ans. (Cela, naturellement, dérange les communistes et les partis de l'opposition, de quelque teinte qu'ils soient, la paix sociale n'admettant pas le jeu de la spéculation démagogique.) La chose a d'autant plus d'importance si l'on considère que ces trois augmentations massives des salaires représentent une amélioration de 130 % sur les rémunérations que nous percevions en 1957. Il est certain que ces augmentations élèvent le coût de fonctionnement de notre ·entreprise, mais elles étaient indispensables, compte tenu de la dévalorisation de la monnaie, de l'augmentation du prix des produits de consommation, des services publics, etc.

Ce qu'il importe de souligner, c'est la tendance constructive imprimée par EFCSA à l'industrie de base du pays. Les conflits du travail que nous déclenchions avant, en pleine saison de bétail lourd, et qui duraient parfois deux mois soit à cause de l'obstination des compagnies, soit pour l'impossibilité où elles étaient de supporter un prix de revient plus élevé étaient réellement catastrophiques pour l'économie nationale, décourageant les producteurs, fomentant indirectement le marché noir de la viande et déterminant, en dernière instance, la perte de· marchés extérieurs pour non-accomplissement des accords d'expédition. Les travailleurs subissaient aussi les conséquences de ces longues périodes de paralysie qui poussèrent parfois les entreprises à arrêter toute activité pendant des années entières, et qui furent finalement la raison pour laquelle les entrepreneurs décidèrent de se retirer du pays.

Nous sommes pleinement confiants de ce que, avant le terme des dix années prévues par la loi pour le régime légal que nous avons adopté,

EFCSA développera ses activités, en parvenant à la production ou à l'engraissement du bétail pour son propre compte, en installant une fabrique moderne de savon et en augmentant la production de fruits et légumes destinés à être traités par nous. Nous pensons également avec confiance qu'on nous permettra de participer à la fourniture du marché national. Par-dessus tout, nous espérons que nous parviendrons à faire évoluer notre organisation juridique et à transformer EFCSA en une coopérative intégrale. Cette confiance est basée sur le fait que nous avons triomphé malgré la guerre qu'on nous a menée, et malgré les conditions actuelles du commerce de la viande, pires que celles qui obligèrent les vieilles compagnies à se retirer de la place, en nous laissant en héritage un instrument de travail constitué par les deux usines les plus importantes du pays, installées il y a longtemps par le capital et le génie industriel et commercial anglo-saxons, et aujourd'hui exploitées et améliorées par des hommes de notre pays qui de plus, sont de nette formation syndicaliste.

Surenchère revendicative

Après la constitution de la société acheteuse des frigorifiques, les travailleurs continuèrent à faire partie des anciennes organisations syndicales Syndicat des ouvriers et ouvrières du frigorifique Artigas, Union ouvrière Swift, Société de chargement et de déchargement, Association des employés et cadres de l'industrie frigorifique. Théoriquement les employés, ouvriers et techniciens, en perdant leur patron s'étaient transformés en patrons eux-mêmes, et si l'on admet le principe selon lequel la cause déterminante des organisations syndicales ouvrières est la nécessité de lutter contre le patron ou l'employeur, celles-ci n'avaient plus de raison d'être. Certains dirigeants ouvriers des autres frigorifiques ne manquèrent pas de soutenir que les ouvriers d'EFCSA ne pouvaient plus continuer à appartenir à la Fédération ouvrière de l'industrie de la viande et dérivés, qui est une organisation d'ouvriers salariés. Ils disaient, en substance, que «patrons» et «ouvriers» ne pouvaient pas siéger sur les mêmes bancs du congrès national des délégués de la, et l'on remit en question le droit des vieux leaders syndicaux que la Fédération avait désignés pour faire partie du premier directoire d'EFCSA à continuer à siéger dans les organismes administratifs de cette même fédération. Cette polémique, plus passionnelle que rationnelle, dura un peu plus d'un an, et fut aggravée par des influences obscures dont nous avons déjà parlé et par des divergences idéologiques, le noyau de base de la Fédération le Syndicat des ouvriers et ouvrières du frigorifique Artigas étant depuis ses origines énergiquement anticommuniste,

totalement apolitique, partisan d'un syndicalisme empirique qui se définissait comme syndicalisme «neutre» pour se différencier des organisations «finalistes». La polémique culmina par l'expulsion du Syndicat du frigorifique Artigas et de l'Association des employés et cadres de l'industrie frigorifique. L'Union ouvrière Swift, actuellement à demi désintégrée, le Swift étant toujours fermé, la majorité de ses membres ont été absorbés par le Syndicat Artigas et la Société de chargement et de déchargement (80 personnes) restèrent à la FOICA

En fait, ce qui advint fut que, loin de s'atténuer ou de s'amollir, le caractère revendicatif des organisations syndicales groupant le personnel d'EFCSA se fit plus virulent et parvint à imposer l'affiliation obligatoire, pour la première fois dans l'histoire des travailleurs des frigorifiques, et à réclamer sans cesse de nouvelles améliorations quant aux salaires et aux conditions de travail. Une sorte de lutte s'établit entre partisans et adversaires du système EFCSA, afin de savoir lesquels étalent les plus «rebelles», les plus «révolutionnaires». Le résultat de cette lutte fut que les prix de revient, dans l'industrie frigorifique, augmentèrent de 100 % en l'espace de quatre ans. Deux facteurs externes intervinrent également dans cette fabuleuse augmentation : la réforme monétaire et l'augmentation consécutive du coût de la vie.

Dans cette course aux améliorations, le principal facteur psychologique, propre à l'homme du Rio de la Plata : l'amour-propre, le «machismo» ou complexe du mâle. Personne ne veut rester à la traine en matière de «postulats» comme ils disent ; des individus qui, au temps des vieilles compagnies, étaient soumis, obséquieux, se sont fait maintenant les champions d'un «révolutionnarisme» dément, et comme les dirigeants syndicaux ne veulent pas risquer de perdre leur prestige, ils se font une concurrence effrénée ; c'est à qui donnera le plus, dans le plus pur style des politiciens démagogues. De telle façon que l'esprit pionnier avec lequel cette expérience fut entreprise s'est transformé en un esprit de revendication insatiable et irresponsable, profondément et grossièrement individualiste. Autant ceux qui combattent EFCSA que ceux qui la défendent oublient de quoi il s'agit et la traitent comme une vulgaire entreprise capitaliste de laquelle ils essaient d'extraire tout ce qu'ils peuvent : moins d'efforts pour plus de récompense. Cette tendance commença à se manifester au cours de la lutte interne de la Fédération, comme une réponse à l'accusation selon laquelle les travailleurs d'EFCSA s'étaient «embourgeoisés» et «avaient oublié les principes révolutionnaires du syndicalisme» principes que pour sa part la FOICA ne défendit jamais. À ces critiques, les dirigeants syndicaux d'EFCSA répondirent par des exigences d'augmentation des salaires que

le commerce de la viande ne pouvait réellement pas satisfaire. Et comme l'influence syndicale est décisive au sein du directoire de l'entreprise, celle-ci parvient, lors des «réunions-conseils» sur les salaires, à dévaloriser les arguments des éléments patronaux et des délégués d'État. Ces revendications excessives sont pourtant compensées, partiellement, par l'attitude de la majorité des travailleurs dans l'accomplissement de leur tâche proprement dite. On ne note pas d'absentéisme, on vole beaucoup moins qu'autrefois et l'on travaille en conscience de façon générale.

Il est douloureux de devoir écrire ces choses pour ceux qui ont été partisans de cette expérience. Nous le faisons cependant pour des raisons d'honnêteté intellectuelle.

Gestion et contrôle syndical

Le Syndicat des ouvriers et ouvrières du frigorifique Artigas renouvelle sa commission administrative chaque année, suivant le système des listes et du vote secret. Suivant une vieille tradition qui date au temps des compagnies étrangères. Le secrétaire général abandonne son emploi qu'il reprendra au terme de son mandat et continue à percevoir le salaire qui correspond à sa spécialité. De plus, le syndicat est représenté et dirigé par l'ensemble des délégués de sections ou départements et des sous-délégués de chaque branche ou spécialité. Par exemple : la section ateliers (ou ingénieurs) a un délégué général, et les mécaniciens, les maçons, les électriciens, les plombiers, les charpentiers, les chaudronniers, les ferblantiers sont représentés par un sous-délégué pour chaque spécialité. Les délégués de sections ou de départements sont au nombre de vingt (abattage, fabrication des boîtes et autres contenants, étiquetage, chambres froides, graisses, dépeçage, conserves, productions végétales, production porcine, triperie, cuirs, etc.). La commission administrative et l'ensemble des délégués sont pratiquement en session en permanence pour· analyser et résoudre les problèmes qui se posent journellement dans toutes les sections, et pour prendre connaissance et position sur les problèmes de caractère général du frigorifique. Au début, les réunions se tenaient en dehors des heures de travail, mais l'habitude a été prise de se réunir maintenant pendant les heures de travail. Cette nouvelle manière coûte à la société, annuellement, une somme estimée à un million de pesos. Cette habitude est également une conséquence des nécessités de gestion et de défense de la société contre ses ennemis qui l'attaquent sans cesse. Lorsque le directoire ne trouve plus de raisons à faire valoir auprès du ministère de l'élevage, du ministère de l'industrie et du travail, du ministère des finances, du conseil de la Caisse des compensations, du Conseil de gouvernement, des blocs

parlementaires, des chefs et des dirigeants· influents des partis politiques, on désigne des commissions de gestion et de pression formées par des travailleurs. Pour prendre connaissance des problèmes et définir les moyens de lutte, on réunit ces assemblées qui se terminent parfois par des meetings d'usine, tenus pendant les heures de travail payées. Les conditions adverses extérieures provoquent un état quasi permanent d'agitation et interdisent toute formation didactique, professionnelle et coopérative. Et à cela viennent s'ajouter les revendications permanentes d'éléments irresponsables et indisciplinés, Le Bureau des relations est généralement impuissant à faire respecter le règlement de discipline et si un ivrogne, un paresseux ou un voleur est pris en faute, il recourt à la solidarité de ses camarades de section pour éviter ou atténuer la sanction disciplinaire qu'il aura méritée, ce qui pose un problème qui, généralement, est résolu par une décision du groupe des délégués. Le même procédé est suivi lorsqu'il s'agit d'éléments qui demandent des avances de salaires, en cas de maladie d'un parent proche ou pour toute autre raison. La chose se complique beaucoup quand il s'agit d'évaluer le travail aux pièces ou de définir les catégories professionnelles, etc. Dans tous les cas absolument le syndicat intervient. On peut en dire de même du syndicat des cadres et employés. L'interprétation de la loi qui régit l'industrie frigorifique est sujette à controverses perpétuelles et là aussi c'est le syndicat qui intervient. Ce qui est plus délicat c'est que le syndicat ouvrier intervient également, et trop fréquemment dans les promotions, les nominations aux postes responsables, imposant ou destituant des ingénieurs, des chefs d'atelier, des contremaîtres, etc. Cette intervention donne lieu à de continuels froissements entre «blouses» (ouvriers) et «cache-poussière» (techniciens, cadres et employés) groupés et défendus par l'ASEIF. Il y a aussi des accrochages entre les groupes dirigeants au sein de chaque syndicat dans leur lutte pour le pouvoir syndical bien qu'ils soient moins fréquents et moins virulents que dans les autres entreprises. Mais en général toutes ces dissensions s'effacent lorsque la société est attaquée de l'extérieur. Il existe quelque chose comme un esprit de corps qui prend le pas, souvent, sur les querelles domestiques et les égoïsmes personnels ou de groupes.

Formellement et officiellement, les syndicats, aussi bien celui des ouvriers que celui des employés, dirigent également la Société, la contrôlent et la gouvernent en marge naturellement de ce que le statut d'EFCSA dispose. Le directoire se compose de sept personnes. Quatre d'entre elles ont été ou sont des militants ouvriers. Le gérant est un technicien que l'on considère comme étant irremplaçable, qui ne prend aucune décision de son propre chef. Les deux autres sont des figures

plutôt décoratives, qui s'abstiennent de toute action personnelle pour la bonne raison qu'ils ne sont pas actionnaires. De plus, le syndicat est représenté auprès du directoire par une sorte de superdirecteur, tâche dont s'acquitte le dirigeant ouvrier le plus ancien et le plus respecté dans l'industrie frigorifique de l'Uruguay. Le directoire se réunit une ou deux fois par semaine avec les commissions des syndicats d'ouvriers et d'employés, et sauf circonstances très spéciales quand il s'agit d'affaires commerciales de caractère strictement secret, dont la divulgation pourrait profiter à la concurrence, il se réunit à bureaux ouverts ; ont accès à ces réunions certains éléments qui, sans être chargés de fonctions responsables ou représentatives c'est le cas du soussigné sont considérés comme assesseurs et dirigeants internes de la société. Les conversations téléphoniques, généralement en espagnol, les entrevues avec les représentants des consortiums financiers avec lesquels nous travaillons, la réception des personnalités nationales ou étrangères qui nous visitent, les opérations d'achat et de vente et les ordres respectifs, les contrats, etc., en un mot, toute la vie interne de la société se déroule à la vue de tous, et avec la participation, dans certaines occasions décisives, d'une demi-douzaine de personnes qui, sans faire officiellement partie du directoire, se considèrent en quelque sorte comme les représentants des 3 500 membres de la société.

Nous nous abstiendrons de porter un jugement sur les avantages ou les inconvénients de ces procédés.

Nous nous sommes limités ici à décrire, de façon absolument sincère et sans rien cacher, le développement intérieur de EFCSA Nous n'ignorons pas que les personnes «d'ordre» puissent être scandalisées par ce récit et en tirer des conclusions pessimistes. Peut-être penseront-elles à l'immaturité des travailleurs pour se lancer dans des expériences de ce genre. Cela ne nous préoccupe que très peu. Ce qui nous intéresse réellement c'est que la vérité soit connue par ceux, groupes ou individualités, qui font preuve d'inquiétude et s'intéressent au renouvellement de la société. Cette vérité, nous sommes obligés de l'omettre dans nos écrits de propagande pour éviter qu'on nous fasse échec, et pour ne pas effrayer les pudibonds commerçants et gouvernants avec lesquels nous devons nécessairement, et malheureusement, traiter. Parce que EFCSA n'est pas le fruit de l'imagination d'un utopiste sur une île lointaine. EFCSA est pétrie de l'argile humaine de Pantanoso[1] et appartient à un pays corrompu par la démagogie d'État et la mentalité semi-féodale de ses classes dirigeantes. L'Uruguay est un pays où l'on peut

1. Rivière qui borde le quartier ouvrier du Cerro.

observer «l'équilibre statique des contradictions»: ultra-démagogique et ultra-conservateur. Démagogues et conservateurs ont trouvé un *modus vivendi*. EFCSA est l'effort, à demi conscient, qui tente de surmonter cette situation. Le groupe dirigeant une cinquantaine de personnes ont conscience de la signification de ce qu'ils sont en train de faire; le gros de la masse pas du tout. Les moins mauvais voient en EFCSA un moyen de gagner leur vie et s'efforcent de la conserver pour ne pas tomber dans la misère. Nous avons dit que cette expérience était le fruit d'une nécessité vitale: travailler pour vivre. Si les prétendues forces «de gauche» y voyaient suffisamment clair, elles pourraient engager la bataille contre le sous-développement, l'étatisme et le capitalisme agioteur, en promouvant des expériences de ce genre. Et si les dirigeants syndicaux du moment n'étaient pas ce qu'ils sont: quelques analphabètes présomptueux, et ne faisaient pas autant confiance aux miracles du «Palais des lois», ils pourraient, selon la méthode que nous avons inaugurée, favoriser la prise de possession des moyens de production par les travailleurs, et promouvoir une authentique démocratie directe qui n'enverrait personne «au poteau».

Source

La Révolution prolétarienne, nouvelle série, n° 176, novembre 1962.

▶ *Encyclopédie internationale de l'autogestion,* Charles Piaget, «Lip de 1948 à 19835», t. 7.

Soupes populaires: de l'assistanciel au revendicatif

Anonyme[1]

Presque une centaine de référents et référentes de réseaux de soupes populares, de goûters populaires et de collectifs sociaux ont participé, début août, à la première rencontre des réseaux de soupes solidaires; l'occasion de lancer une coordination nationale. L'objectif principal, à peaufiner au fur et à mesure des réunions à venir, est de donner une voix à la toile d'initiatives dispersées et, ainsi, de créer un nouveau mouvement social et populaire.

Lors de la rencontre, la viabilité du mouvement et la situation difficile des plus de 200 soupes populaires sur Montevideo ont été abordées.

1. Traduction Nara Cladera.

Selon les données du projet Solidaridad Uy[1], en juillet, 38 719 voisins et voisines étaient organisé·es en 229 soupes populaires ; parmi celles-ci, 30 sont en situation critique, c'est-à-dire qu'elles se sont arrêtées de fonctionner quelque temps ou définitivement par manque de moyens matériels ou humains. Avec 91 soupes populaires, les quartiers Ouest concentrent le plus grand nombre, suivis par les 39 du Nord-Ouest ; il y en a 35 dans les quartiers Nord-Est de la capitale. Dans ce contexte, de forte carence alimentaire "soutenir la soupe" devient le défi principal de la coordination naissante.

« Les soupes populaires sont bien plus que juste des soupes populaires, ce sont des collectifs territoriaux revendicatifs » dit Esteban Corrales, membre du Red de Ollas al Sur et de la soupe populaire du quartier de Palermo. Il explique que l'idée de la rencontre se dessinait depuis quelques mois « lorsque différents réseaux présents aujourd'hui, ont ressenti la nécessité de tisser des liens entre des problématiques communes récurrentes ». Dans ce sens, il considère nécessaire de tisser une toile collective « enracinée dans les territoires, avec la légitimité donnée par une participation large, horizontale et en phase avec la réalité que nous vivons ».

Le débat a porté, avant tout, sur le besoin de renforcer et pérenniser le fonctionnement des soupes populaires à travers la synergie entre les différents réseaux ; mais, la rencontre a aussi permis une analyse de la conjoncture sociale que traverse le pays, liée notamment à la crise sanitaire. Dans ce cadre, le besoin « d'aller de l'assistanciel au revendicatif » a été soulevé ainsi que la prise en compte de l'organisation sociale comme un acteur politique fondamental. « Certes, les soupes populaires apparaissent dans un contexte de crise sanitaire, cependant elles mettent brutalement à nu, les contradictions structurelles de longue date exacerbées par la situation sanitaire », dit Corrales. Dans un contexte de forte carence alimentaire et de manque croissant de ressources, « soutenir la soupe populaire » devient le principal défi de l'imminente organisation.

Dans le même sens, Paola Beltrán, membre de la Coordinadora Solidaria de Villa Española, note qu'il est « important de voir que tout ceci vient de démarrer, que cette situation de crise, de vulnérabilité, de manque de ressources, d'un État qui abandonne, est un processus qui va s'aggraver au fil du temps ». Dans ce scénario, elle considère « important de renforcer les tissus organisationnels existants et les promouvoir où ils sont absents ». Toutefois, elle souligne la responsabilité du gouvernement et de l'État dans la réponse aux besoins de la population :

1. Plateforme collaborative d'initiatives solidaires en Uruguay : www. solidaridad.uy/.

Ce n'est pas possible que ce soit un voisin du quartier qui s'angoisse parce que, si la soupe populaire ferme, plein de gens qui ne pourront pas manger. Ça ne peut pas être la responsabilité d'un voisin ou d'une voisine. Il y a un État, il y a un gouvernement, il y a des ressources qui doivent être à disposition et soumises à l'urgence que nous avons aujourd'hui.

Source

La Diaria, 10 août 2020.

▶ *Encyclopédie internationale de l'autogestion*, Richard Neuville, «ABC Coop», t. 1.

BUTS, CHEMINS ET MOYENS

Quatorze thèses pour l'autogestion

Victor Leduc

1. Le capitalisme, sous sa forme nationale ou multinationale, s'est aujourd'hui saisi, dans notre pays, de l'ensemble des activités humaines et des conditions de l'existence quotidienne, du travail à la chaîne à la télévision en passant par les cités parkings, les HLM, les marchés du loisir et de la culture, etc. L'État et l'ensemble des pouvoirs, qu'ils s'exercent à l'entreprise, sur la terre, sur la ville, sur l'information, sur l'enseignement, etc., ont pour fonction d'imposer, aussi bien par la répression que par une prétendue participation, un mode de vie permettant un constant élargissement de la production de plus-value. Le règne universel de la marchandise ébranle toutes les institutions et toutes les valeurs établies, met la société tout entière en état de crise permanente.

2. Face à cette crise, le terme d'autogestion exprime le sens de la solution révolutionnaire globale vers laquelle s'orientent les luttes présentes qui s'étendent à tous les secteurs de la vie sociale. Ces luttes remettent en cause l'organisation capitaliste du travail, le principe d'autorité et l'ordre hiérarchique dans tous les domaines, une école qui perpétue la séparation du travail manuel et du travail intellectuel, la fonction de classe de l'année, de la police, de la justice, l'emprisonnement de la jeunesse dans les mécanismes de reproduction du capital, l'inégalité et la subordination de la condition féminine liées aux structures rétrogrades de l'institution familiale et de la vie sexuelle, l'exploitation sauvage des travailleurs immigrés, l'oppression économique et culturelle des minorités nationales de notre propre pays. On constate aujourd'hui que la croissance capitaliste aboutit à l'irrationalité de la vie quotidienne, à la pollution, à la destruction des cycles écologiques et cela dans le cadre d'une surexploitation et d'une misère accrues imposées aux peuples du tiers-monde. C'est pourquoi la finalité de cette croissance est elle-même largement remise en question.

3. Dans l'action contre toutes les formes d'exploitation, d'oppression et d'aliénation qu'engendre le capitalisme actuel, se constitue un

nouveau bloc de forces sociales, fondé non sur une alliance provisoire et circonstancielle de classes ayant des intérêts divergents ou contradictoires, mais sur l'aspiration commune à un changement fondamental des structures des rapports entre les hommes et avec la nature, des modes de vie et de civilisation, à une autodétermination complète des peuples et des individus. Dans ce bloc, la classe ouvrière, en fonction de sa situation de classe la plus exploitée, joue un rôle central, mais les autres catégories de travailleurs et tous ceux, jeunes, femmes, etc., qui prennent conscience dans la lutte de la nécessité d'en finir de façon radicale avec le système capitaliste y ont leur place.

4. La révolution socialiste autogestionnaire trouve sa base objective dans le fait que la convergence des forces anticapitalistes peut se réaliser dans une période où sont réunies les conditions matérielles, scientifiques et techniques dans lesquelles notre société peut organiser rationnellement la production et la répartition en réduisant au minimum les contraintes de l'accumulation, en mettant fin à tout système autoritaire et hiérarchisé. Avec les moyens modernes d'information et de formation, le problème des décisions peut être résolu de façon rationnelle par les intéressés eux-mêmes à toutes les instances de la vie économique, sociale et politique.

5. Le socialisme autogestionnaire se fonde sur l'appropriation sociale des moyens de production et sur leur gestion directe par les travailleurs, déterminant eux-mêmes, dans le cadre d'un plan élaboré démocratiquement, les finalités, les conditions et la rétribution de leur travail. Sur cette base, il réalise le pouvoir des travailleurs à l'entreprise, dans les services, dans toutes les institutions ainsi qu'aux niveaux communal, régional, national. L'information et l'expression libres, la liberté d'association, de propagande et d'action syndicale, politique, culturelle permettent à tous les membres de la société d'assurer leur autodétermination et leur donnent la possibilité d'un développement collectif et d'un épanouissement personnel.

6. Même s'il aspirait dès sa naissance à ce type de société, le mouvement ouvrier n'a pu encore y accéder, tant en raison de l'absence de maturité des conditions matérielles que par l'effet d'illusions sur les possibilités d'y parvenir sans détruire le système capitaliste et son État, ou parce que les forces révolutionnaires, là où elles ont triomphé, ont mis en place des États à dominante bureaucratique fondée sur la direction de l'économie et de l'ensemble de la société par un parti hégémonique, lui-même organisé selon les principes du monolithisme. Dans ces conditions, les travailleurs, privés des libertés essentielles, restent

également frustrés de la réalité des pouvoirs de décision et de gestion à l'entreprise et dans tous les secteurs de la vie sociale.

7. Tel qu'il s'exprime dans le Programme commun de gouvernement[1], le projet de société demeure tributaire de ces deux tares historiques. D'une part il diffuse la croyance selon laquelle il est possible d'avancer vers le socialisme dans le cadre même du système économique actuel et en laissant subsister les formes institutionnelles de son appareil d'État. D'autre part, il annonce l'installation progressive d'un capitalisme d'État assorti d'une gestion dite démocratique, mais dans laquelle ce sont les appareils des partis et des syndicats qui, dans le cadre de la propriété étatique des moyens de production, assumeraient le rôle dirigeant. Toute l'expérience du mouvement ouvrier montre que, dans un tel système, c'est au parti de type monolithique que reviendrait tôt ou tard l'hégémonie politique. La pire des illusions consisterait à croire que les perspectives tracées par ce programme sont compatibles avec l'autogestion socialiste.

8. Le combat pour le socialisme autogestionnaire prend appui sur les luttes actuelles contre l'exploitation et l'oppression, luttes qui, dans leur forme (autodirection par les travailleurs et tout récemment par les lycéens et les étudiants) et dans leur contenu, posent de plus en plus le problème de la transformation des rapports de production et des rapports sociaux. Ces problèmes sont également posés dans les actions qui se développent dans les domaines de l'école, du cadre de vie, de la santé, de l'habitat, des transports, dans les actions que mènent les jeunes, les femmes, les travailleurs immigrés, les minorités nationales. Mais ces luttes ne peuvent déboucher spontanément sur l'autogestion socialiste, pas plus que n'y peut conduire une politique réformiste ou l'hégémonie de directions bureaucratiques sur le mouvement ouvrier.

9. La destruction de l'appareil d'État de la bourgeoisie et de tous les pouvoirs sur lesquels il s'appuie, sur l'entreprise, sur l'éducation, sur le cadre de vie et sur le mode de vie, est le préalable à l'instauration du socialisme autogestionnaire. C'est donc un problème politique qu'affronte nécessairement le gouvernement pour l'autogestion. Celui-ci doit élaborer et appliquer une stratégie révolutionnaire adaptée aux conditions actuelles de la lutte des classes, stratégie dans laquelle les luttes pour le contrôle des travailleurs sur les entreprises et les services et pour le contrôle populaire sur l'habitat et le cadre de vie, l'éducation, la santé, etc., peuvent constituer des objectifs intermédiaires préparant la

1. NDLR : programme de réformes, adopté le 27 juin 1972 par le Parti socialiste, le Parti communiste français et le Parti radical de gauche.

crise révolutionnaire. Au cours de cette crise, l'instauration d'un réseau de bases d'autogestion peut être une arme essentielle dans la bataille pour abattre le pouvoir de la bourgeoisie.

10. Confronté à cette tâche historique, le mouvement révolutionnaire pour l'autogestion ne peut se développer sans disposer d'une instance capable d'élaboration politique et théorique, capable de regrouper les forces sociales engagées ou susceptibles d'être engagées dans les luttes, capable de dégager scientifiquement les perspectives générales et de les proposer pour des luttes nouvelles. L'organisation révolutionnaire qui assumera ce rôle doit rejeter les schémas dépassés d'une avant-garde qui se rassemble sur la base d'un programme élaboré en vase clos et sur un modèle pré-établi d'organisation et qui se tient pour l'incarnation de la classe ouvrière et de la conscience révolutionnaire. La conscience et les forces révolutionnaires se constituent dans un rapport constant entre le mouvement autonome des masses, les luttes réelles et l'organisation politique.

11. Entre l'organisation politique et les organisations de masse, qu'elles soient permanentes comme les syndicats ou temporaires comme les comités de lutte, les comités de grève, etc., les liens doivent être multiples à tous les échelons et contribuer, tant sur la base géographique que sur celle des secteurs d'intervention, à l'élaboration de la ligne politique et des décisions.

12. Dans ses structures, l'organisation doit préfigurer les rapports sociaux du socialisme d'autogestion. Elle doit être suffisamment décentralisée pour permettre aux militants la plus grande autonomie dans les luttes et la capacité d'élaboration et de décision à la base. La libre circulation des idées, la confrontation des points de vue, la reconnaissance explicite des courants et leur représentation briseront toute possibilité de monolithisme et de captation bureaucratique de la direction. Mais l'organisation doit garantir sa cohérence et sa capacité d'action révolutionnaire par une définition suffisamment claire et précise de ses orientations de base.

13. Dans une telle organisation, l'engagement politique n'est pas le renoncement sécurisant à prendre des initiatives et des responsabilités. Chaque militant est au contraire appelé à développer dans l'élaboration et dans l'action ses capacités de création, et tout l'effort de formation et d'information, la pratique politique et le langage lui-même doivent tendre à lui permettre d'affirmer sa personnalité dans la lutte collective pour la révolution et pour le socialisme autogestionnaire.

14. La création de l'organisation révolutionnaire pour l'autogestion est l'objectif commun des partis et groupements révolutionnaires qui rejettent le passage par une phase de direction centraliste de l'économie et de l'État et qui ont pris position sans équivoque pour l'autogestion socialiste. Mais elle nécessitera la réunion de dizaines de milliers de travailleurs et militants des organisations syndicales, sociales, culturelles qui seront appelés dans des assemblées de base à construire ensemble l'instrument politique indispensable à la coordination et à la convergence de leurs luttes vers la révolution socialiste autogestionnaire.

Mai 1972

Source

Critique socialiste, n° 15, octobre-novembre 1973. Thèses écrites pour le Comité de liaison pour l'autogestion socialiste.

▶ *Encyclopédie internationale de l'autogestion*, Gilbert Dalgalian, «Éléments d'anthropologie politique pour l'autogestion», t. 4.

Actualité de l'autogestion

Michel Fiant

Traiter de l'actualité de l'autogestion, c'est considérer que dans les crises et les béances que provoquent les transformations de la production et des institutions capitalistes, il apparaît des aspirations et des ouvertures qui la rendent concevable et nécessaire. Nous avons à montrer et si possible à démontrer que l'autogestion généralisée, la République autogérée, peuvent définir et structurer un nouveau projet de société. Nous avons constamment à souligner, ce qui dans les pratiques et les revendications des mouvements de contestation – que les causes en soient sociales, politiques, écologiques – exprime les aspirations à l'autodétermination, à l'autogestion. Parce que c'est un trait constant et peut-être pour cela constamment minoré. Parce que c'est plus que jamais, une condition de l'émancipation du plus grand nombre.

Le «mouvement des mouvements», l'altermondialisation, est la première manifestation massive, qui exprime à l'échelle planétaire cette volonté populaire d'autodétermination. Ce mouvement témoigne ainsi de la diversité et de l'intrication des problèmes et des oppositions que soulève le capitalisme globalisé. Mais il n'est pas encore parvenu à

construire les concepts, les structures, les stratégies, qui sont indispensables à la synergie, des forces sociales et politiques qui peu ou prou se reconnaissent en lui, pour mettre fin aux méfaits de ce système de domination et d'exploitation des ressources humaines et naturelles.

L'ambition de ces rencontres est de contribuer à la construction de ces outils intellectuels. Nous appartenons ou avons appartenu à des familles politiques différentes, nous provenons de pays différents, mais nous avons en commun la volonté de dépasser le capitalisme, de construire d'autres rapports humains, d'autres institutions, un autre monde. Nous avons aussi en commun l'importance que nous attachons comme moyen et comme fin à l'autodétermination du plus grand nombre, à l'autogouvernement, ou pour le dire autrement à l'autogestion. Les formations sociales, les institutions de nos pays sont très comparables, comme nos interrogations, non sur l'Europe des peuples, mais sur celle qu'au nom d'un prétendu libéralisme, les gouvernements en place construisent. Dans ces conditions, la diversité de nos parcours, de nos implications, bien loin de nuire, devrait enrichir nos problématiques respectives, favoriser le dialogue entre nous et avec les diverses composantes de l'altermondialisation.

Quel monde, quelle société ?

La mondialisation, tendance inhérente au capitalisme, atteint un nouveau stade. Sans engager ici un débat sur la périodisation de ce mode de production, il me semble utile de se positionner dans le débat en cours sur la caractérisation de cette période. Il faut, me semble-t-il, réfuter les thèses[1] selon lesquelles le capitalisme serait entré avec l'« économie de la connaissance » dans une nouvelle et longue ère de développement, de stabilité. Pour autant on ne peut se satisfaire d'une vision du présent comme un développement presque linéaire de ce

1. Le débat sur les transformations en cours dans le capitalisme est trop riche et trop important pour s'y engager à la légère. Le risque serait ici de minorer celui concurremment nécessaire sur la construction et la généralisation de l'autogestion. Par facilité de langage il m'arrive de désigner l'époque actuelle comme celle du « capitalisme cognitif ». Cela ne signifie nullement que je me retrouve dans les hypothèses qui voudraient que le savoir soit produit en dehors du processus global de la production des biens et des services et qu'il y ait donc lieu de rejeter sans autre forme, les concepts hérités des socialistes et des communistes du 19e siècle. Certes, comme tout outil, concepts et théories doivent être retravaillés lorsque la matière révèle des propriétés ignorées, des mutations imprévues. Nous sommes en face d'une nouvelle phase du capitalisme – « tardif » disait Ernest Mandel, « en survie » renchérissait Henri Lefebvre – pas d'un nouveau capitalisme. Les interrogations exprimées entre autres par Antonella Corsani ne me paraissent donc pas fondées. « Le capitalisme cognitif : les impasses de l'économie politique », dans Carlo Vercellone (dir.), *Sommes-nous sortis du capitalisme industriel ?*, Paris, La Dispute 2002.

qui fut au 20e siècle. Des caractérisations comme «néotayloriste[1]» ou «super-impérialisme» ne disent que peu de choses sur les conditions actuelles de dépassement, de rupture. Il y a en œuvre des transformations fondamentales et largement irréversibles du procès de travail et de valorisation, des institutions politiques, des formations sociales. La persistance et même l'extension de certaines formes antérieures d'exploitation et de domination ne doivent pas nous dissimuler que prennent forme et force de nouvelles contradictions. La globalisation capitaliste comprise non seulement comme mondialisation mais comme nouvelle phase de «socialisation» – au sens de Marx – pose de redoutables problèmes, mais ouvre de nouveaux possibles. Je n'irai pas jusqu'à dire comme André Gorz[2] que déjà «plusieurs modes de production coexistent». Mais les prémisses d'une nouvelle société semblent rassemblées, le dépassement de l'ancienne est concevable. Ce sont ces conditions concrètes qui donnent toute son actualité au projet autogestionnaire.

Toute réflexion sérieuse sur le système complexe et contradictoire de rapports sociaux, d'institutions, se développant à l'échelle de la planète, suppose sans doute de reprendre les analyses, de retravailler les concepts. La marchandisation, la financiarisation, la mondialisation, le procès de travail et celui de valorisation, les trames politiques et les structures sociales, tout fait question. Les matériaux pour cette reconstruction ne manquent pas, tant s'en faut, mais les synthèses restent à construire. Elles sont très largement conditionnées par le développement des conflits et des luttes, par l'expérience collective. Ne pouvant ignorer cette nécessité ce séminaire devra donc limiter, relativiser, ses ambitions.

En charge de cette introduction, je m'en tiendrai à trois angles de vue sur la société capitaliste telle qu'elle se présente au début du 21e siècle. Les transformations du procès de travail, des institutions politiques, des formations sociales me paraissent en effet poser des questions essentielles pour notre débat[3].

1. «On ne décèle aucune tendance d'une montée en puissance du modèle cognitif suffisante pour supplanter le modèle actuellement dominant que l'on peut qualifier de néo-taylorien. On assiste au contraire à une articulation entre ces deux modèles.» Michel Husson «Sommes-nous entrés dans le "capitalisme cognitif"»?, *Critique communiste,* n° 169-170.
2. André Gorz, *L'immatériel,* Paris, Galilée, 2003.
3. Un Atelier précédent a abordé la définition et la mise en œuvre du projet autogestionnaire donc la stratégie, les acteurs du changement, les formes de la démocratie autogestionnaire, les articulations entre le plan et le marché, l'appropriation sociale, etc. Comme on pouvait s'en douter, le débat n'est pas clos. Il est vraisemblable que la transition entre la société capitaliste que nous connaissons et celle que nous entrevoyons ne pourra s'accomplir qu'au travers d'une «chaîne de révolution». Mais si les 18e et 19e siècles nous ont appris ce qu'était la révolution bourgeoise, si le 20e nous a montré ce que n'était pas

Le travail en question

L'incontestable transformation du procès de production et notamment du procès de travail dans la dernière partie du siècle passé, fait l'objet d'analyses nombreuses et souvent divergentes. Faisant ici l'économie d'une critique argumentée j'avancerai les propositions suivantes.

Le travail intellectuel est devenu déterminant pour l'ensemble des procès de production et de valorisation. La conception, la simulation, l'innovation parfois, un travail intellectuel en tout cas, préfigurent chaque moment du processus. Celui-ci suppose une formalisation, une intégration des savoirs, ceux de l'ouvrier, du technicien et de l'ingénieur, dans une démarche souvent plus pragmatique que scientifique. Entre l'homme et la matière s'installe ainsi une nouvelle médiation. C'est manifeste dans les épicentres de la société capitaliste ; c'est déjà perceptible à la périphérie où coexistent les formes les plus archaïques et les plus modernes de travail, donc d'exploitation et de domination. L'image selon laquelle c'est l'Occident qui conçoit et le sud qui construit[1] risque en effet de nous dissimuler que les deux pôles sont entraînés dans un même mouvement. Sur le court et moyen terme et au-delà, sans doute n'aurons-nous pas, les mêmes formations sociales. C'est une autre question.

Mais déjà les multinationales transfèrent dans ces nouveaux marchés, leurs capitaux et leurs techniques. Si la main-d'œuvre même qualifiée y est très chichement payée, s'il y a des sous-traitants qui pendant un certain temps peuvent maintenir des outils archaïques, le modèle « cognitif » s'impose. Des transferts s'opèrent, des concentrations se font. En Chine, en Inde, à Singapour, l'informatique et les informaticiens sont de plus en plus présents[2]. Comme les intérêts financiers, les logiques

la révolution socialiste, il reste à concevoir et à réaliser la « révolution de l'autogestion » ou pour le dire autrement l'autogestion de la révolution.

1. « La connaissance devient un input primordial : sa production et sa détention obéissent à des logiques cumulatives qui engendrent des inégalités croissantes entre les individus et les territoires. Dès lors la mondialisation est loin de correspondre à une véritable intégration planétaire des économies aux échanges de biens, de capitaux et de technologies. Elle se traduit en réalité par un processus de polarisation de ces flux entre et à l'intérieur des pays riches de la Triade, selon une logique qui, tout en impliquant certains pays émergents, aboutit pour la plupart des pays à dotations naturelles à une déconnexion forcée, les seuls avantages de ces derniers résidants dans la disponibilité de ressources naturelles ou de main-d'œuvre à bas prix. » El Mouhoub Mouhoud « Division internationale du travail et économie de la connaissance », dans Carlo Vercellone (dir.), *Sommes-nous sortis du capitalisme industriel ?, op. cit.*

2. Thomson a annoncé le 3 novembre 2003 la création avec le groupe chinois TLC d'une co-entreprise dont le français ne détiendrait que 33 % et serait donc minoritaire, temporairement au moins. La construction et la commercialisation de téléviseurs et de lecteurs de DVD de Thomson sont cédées au nouveau groupe avec notamment les usines situées au Mexique, en Pologne, en Thaïlande. Elles

cognitives se mondialisent. Les messages techniques, financiers, politiques véhiculés par les réseaux de télécommunications, transmettent aussi des normes et des représentations. Ce «capitalisme cognitif» n'est pourtant qu'un modèle, un principe d'organisation de la production marchande. Comme le «taylorisme» avant lui, il est à la fois minoritaire et déterminant dans l'ensemble de la production des biens et des services.

La coopération d'une série d'acteurs de divers métiers, souvent de divers continents est requise pour la conception des marchandises, comme pour la mise en œuvre des divers moments de leur fabrication et de leur valorisation. La démarche ne se limite donc pas à l'intégration dans les logiciels du savoir-faire ouvrier; les salariés sont de façon directe ou indirecte, constamment sollicités. Pour accroître la productivité, donc le profit, il faut que tous les acteurs s'impliquent dans le travail commun, en comprennent les finalités, en partagent les modalités. S'il y a peu d'années encore, Robert Solow s'étonnait que l'informatisation ne semblait pas entraîner de croissance de la productivité, plusieurs études[1] paraissent depuis avoir élucidé le paradoxe. C'est

viendront s'ajouter à celles de TLC en Chine, au Vietnam, en Allemagne. TLC-Thomson electronics sera le premier groupe mondial dans sa branche avec 8 % du marché européen, 18 % du marché états-unien et 18 % du marché chinois devenu le premier marché mondial. À moyen terme la mise en bourse d'une partie des actions détenues par TLC devrait aboutir à un nouvel équilibre entre les deux partenaires (*Le Monde,* 4 novembre 2003). La délocalisation de «matière grise» aura des conséquences sérieuses tant en Occident qu'en Asie. L'Inde forme déjà 260 000 ingénieurs de haut niveau par an. Ceux-ci sont déjà plus nombreux à Bangalore (150 000) que dans la Silicon Valley (120 000). Plus de 200 000 emplois sont menacés en Grande Bretagne. Les services financiers américains prévoiraient de transférer 500 000 emplois à l'étranger d'ici 2008, principalement en Inde. Dans ce pays, les foyers «aisés» représentaient 284 millions d'individus en 2000, soit deux fois plus qu'en 1994-1995 (*Le Monde,* 9 novembre 2003). Ces mutations sociales font augurer de profondes crises politiques à terme. Ces nouvelles élites seront amenées à réclamer une participation aux pouvoirs politiques. Une crise politique explicite ne manquerait pas alors, de faire apparaître d'autres prétendants, les centaines de millions de paysans sans terre et d'ouvriers sans travail.

1. «Les salariés utilisant les ordinateurs voient leur travail transformé par les changements organisationnels que facilite l'informatisation. Ils sont plus autonomes et en même temps plus contrôlés. Ils sont soumis à une plus grande pression et aux exigences parfois contradictoires d'organisations complexes. Leur implication personnelle est plus forte. Le niveau scolaire, la qualification, les responsabilités hiérarchiques ou l'ancienneté restent déterminants dans l'accès à l'informatique et encore plus à Internet. Au total, l'informatisation reste largement tributaire des structures sociales préexistantes même si, dans les entreprises fortement réorganisées, les salariés ont, à profil égal, plus facilement accès à l'informatique», Michel Gollac et col., «L'informatisation de l'ancienne économie» *Économie et statistique*, n° 339-340, 2000-9/10, «Seules les entreprises ayant simultanément adopté des pratiques de travail flexibles et fortement investi en informatique ont enregistré une forte hausse de la productivité totale des facteurs. En revanche, la mise en œuvre de changements organisationnels sans recours aux nouvelles technologies ou l'informatisation sans réorganisation, ont un impact négatif sur la productivité.» «Le paradoxe de productivité», Philippe Askenazy et Christian Gianella. la même livraison d'*Économie et statistique.*

précisément l'organisation de cette chaîne d'échange et de collaboration qui conditionne la productivité d'une machinerie informatisée.

Le savoir se développe ainsi. Nombre de travaux apparemment simples réclament une connaissance de la société, de ses codes, de ses rythmes ; la généralisation de l'enseignement primaire et secondaire est aujourd'hui censée y pourvoir, mais la « quotidienneté » tout encombrée qu'elle soit d'idéologies marchandes et étatiques y contribue et donne à un grand nombre une capacité de dialogue et d'initiative, un savoir-être. Celui-là, souvent nécessaire à la coopération dans les filières de production de biens matériels, est indispensable dans les services aux entreprises et aux particuliers. Les salariés, de toutes les branches et de toutes les qualifications, en nombre croissant, doivent en même temps posséder et croiser un savoir, un savoir-faire, un savoir-être. Cette force de travail qualifiée est le produit de l'enseignement, de l'information, des sciences et des arts et donc des salariés qui s'y emploient ; ce travail est un travail complexe[1]. Elle est aussi le fruit de l'expérience collective et individuelle dans les entreprises, les institutions, la société, c'est une culture, c'est un produit social. Même si elle n'est nullement dépassée, à l'échelle planétaire notamment, la dichotomie entre la connaissance et le travail, c'est-à-dire aujourd'hui entre le Capital et le Travail, est en question. Ainsi le concept marxien de « *general intellect* » prend vie sous nos yeux. Mais nul ne garantit, qu'il aura la vie facile !

Ces tendances en œuvre dans les pays où nous vivons et agissons se développent donc de façon contradictoire :

Le savoir, scientifique ou social, en se généralisant se banalise. Les couches techniciennes, elles aussi mises en concurrence avec la main-d'œuvre des pays dominés, se retrouvent sous la pression de la flexibilité et de la précarité.

1. « De nombreuses compétences (financières, économiques, sanitaires, environnementales, etc.), qui jusqu'à une époque assez récente entraient dans le champ de la compétence générale des États (par application de la « compétence des compétences » qui est l'essence juridique de la souveraineté), sont désormais hors de sa portée parce qu'il n'est possible de les gérer qu'à un échelon plus vaste. » « Les fondements divers et successifs sur lesquels s'est érigée la souveraineté de l'État donnent à voir leur fragilité et, ce faisant perdent leur pouvoir légitimant. Ni Dieu, ni la nature, ni même la raison ne peuvent plus emporter la conviction dès lors que les droits du citoyen si hautement proclamés, ne permettent pas la réalisation des droits de l'homme. Ces derniers s'effritent pour tous ceux qui sont atteints par l'exclusion. Des individus, parfois des fractions des peuples ou des peuples entiers, sont rejetés dans une difficile survie qui est la négation de la vie et la privation des droits réels. L'État ne joue alors le rôle attendu que pour un cercle d'individus qui va se rétrécissant et ne correspond plus à l'universel social » « Affaiblissement des États, confusion des normes », Monique Chemillier-Gendreau, *Le droit dans la mondialisation,* PUF, 2001.

Les frontières entre travail et non-travail deviennent poreuses. Le non-travail est nécessaire à la construction et au développement de la compétence. L'élaboration n'a cure des horaires de travail. Pourtant le Capital, prétend toujours faire du temps la mesure du travail salarié. Avec le «modèle de service», il veut accroître la responsabilisation individuelle. Cela contribue à un climat permanent d'instabilité, voire de culpabilité, dans les entreprises. La réduction de l'effort physique s'accompagne souvent d'une pénibilité accrue du travail.

C'est l'agencement des collectifs de travail qui élève la compétitivité et la compétence globales; dans leur pratique se construit un savoir collectif qui échappe largement aux états-majors financiers. Les contradictions entre travail concret et travail abstrait, valeur d'usage et valeur d'échange, donc entre travailleurs et patrons, prennent de nouveaux contenus.

La crise des institutions politiques

La démocratie représentative présente tous les symptômes d'une crise systémique. La complexité grandissante des rapports sociaux, la domination du capital financier, concourent à des modifications drastiques des fonctions des institutions nationales ou internationales[1]. Ces modifications rendent de plus en plus fragiles et conflictuelles les régulations sociales et politiques qui deviennent pourtant la principale fonction des États.

Les rapports sociaux sont devenus plus complexes. La gestion de la cité, de la société, réclame la mise en cohérence d'intérêts diversifiés souvent contradictoires. L'État capitaliste et à sa tête le gouvernement, ont dans ce dessein, deux références majeures, le profit et la stabilité politique et sociale. Pour assurer l'un et l'autre ils doivent tenir compte

1. Le concept de «travail complexe» est avancé par Marx dans *Le Capital*: comparé au travail du fileur, celui du bijoutier est du travail à une puissance supérieure. […] L'un est du travail simple et l'autre du travail complexe où se manifeste une force plus difficile à former et qui rend dans le même temps plus de valeur. Une note de bas de page en fait un commentaire rapide (*Œuvres,* La Pléiade, t. 1, p. 749). C'est peut-être dans l'original allemand, rappelé et traduit par Maximilien Rubel (p. 1650) que Marx est le plus explicite: «Le travail qui est considéré comme travail supérieur et complexe par rapport au travail simple et moyen, est l'expression d'une force de travail dont le coût de formation est plus élevé, dont la production coûte plus de temps de travail et qui a, par conséquent, une valeur supérieure à celle de la force de travail simple». Il est sans doute nécessaire de poursuivre l'élaboration du concept alors que les scientifiques, les enseignants, les artistes, sont devenus des acteurs incontournables de la formation de la force de travail du plus grand nombre et donc qu'ils participent ainsi effectivement à la production de la valeur des biens et des services marchands. D'autant que le mode de vie, les rapports sociaux et politiques dans leur ensemble, conditionnent le savoir-faire et le savoir être; non seulement le travail qualifié, complexe se généralise, il est de surcroît un produit social.

des attentes populaires, les satisfaire quelquefois, le plus souvent les contenir. Outre les arbitrages entre les divers intérêts capitalistes, ils ont aussi à tenir compte des revendications salariales, féministes, écologistes, humanistes, etc. Dans la plupart des cas les attentes populaires sont déçues. par le contenu de leurs réponses mais aussi par l'absence de dialogue préalable. En effet l'activité de chaque individu se déroule dans des rapports, dans des espaces sociaux différents et diversifiés. L'individu concilie plus ou moins bien ces moments et ces activités. Mais les partis, les syndicats, les associations, des groupes informels, différencient et formalisent les aspirations et les demandes répondant à l'une des facettes de l'existence individuelle. Ce sont ces représentations – le discours et le représentant – qu'il faut convoquer. L'objectif n'est pas seulement la délibération mais aussi l'appropriation par le plus grand nombre des déterminations, des conditions de la vie sociale. Dans les régimes politiques actuels l'absence de ce moment décisif d'une effective démocratie réduit plus encore l'efficience des décisions d'administration. Dans le régime que nous souhaitons il faudrait sans aucun doute à la concertation ajouter l'action, l'expérience collective.

Mais ce qui est vrai pour les différentes activités l'est aussi pour les territoires. La façon d'articuler ces moments du processus démocratique, de distribuer et contrôler les responsabilités des différentes institutions, aux différents niveaux territoriaux réclame débats et expériences, mais cela dépasse largement mon propos immédiat.

La démocratie représentative est bien loin de répondre à ces exigences. On s'en remet à des assemblées – souvent lointaines et pressées – pour trancher de questions qui le plus souvent n'ont fait l'objet d'aucun débat et moins encore de mandat, des intéressé·es. Ainsi les politiciens et les technocrates, obnubilés les uns et les autres par des enjeux d'appareils et de pouvoir, peuvent à l'infini répéter les mêmes erreurs ou en inventer de nouvelles. Mes critiques visent au premier chef des institutions qui se consacrent à la reproduction du capitalisme. Mais chacun comprend qu'elles pourraient en concerner d'autres.

Le Capital et l'État

Avec l'implosion de l'empire «soviétique» se sont effacés des obstacles majeurs à l'expansion mondiale du Capital. Pour un temps au moins le spectre du communisme a disparu. Les peuples ont perdu des espérances, les petits États des recours, même fallacieux ils nourrissaient leurs résistances.

Sous la bannière du libéralisme économique, les grandes puissances capitalistes entreprennent une ultime reconquête qui bouscule ou

marginalise les États résultant de la grande vague anticoloniale et ceux qui émergent de la décomposition de l'empire russe. La marchandisation et la financiarisation, l'expansion et la concentration, tout l'arsenal du capital se déploie. Dans chacune des branches de l'industrie et des services se constituent des mastodontes mondiaux. Dans cette compétition, les États accompagnent d'abord leurs champions industriels et financiers. Mais le nombre de ceux-ci se réduit. Fusions et acquisitions font que les assemblées générales et les conseils d'administration deviennent cosmopolites. Quelques centaines de groupes mondiaux émergent. Leurs attaches industrielles, financières, politiques sont multiples et leurs orientations, leurs décisions, échappent très largement au contrôle des États. Un grand nombre d'accords économiques, de conventions normatives, d'arbitrages interviennent sans l'assentiment de ceux-ci, ni même leur information. Il y a des «lois» qui n'ont plus besoin d'État. Soumis aux pressions du marché financier, engagés dans le marchandage politique international, les États ont de moins en moins de moyens juridiques ou législatifs de s'opposer – s'ils le souhaitaient – aux exigences du Capital. Il y a d'évidence des moments, des conflits, où ils retrouvent une marge d'autonomie à l'égard des logiques et des pouvoirs dominants à l'échelle planétaire. Mais en règle générale il faut pour amener à résipiscence, telle ou telle multinationale, tel ou tel État, de puissantes et durables mobilisations populaires. Les manifestations contre l'invasion de l'Irak, furent sans précédent par leur ampleur et par le nombre de pays où simultanément elles eurent lieu. Elles n'ont pas ébranlé les pouvoirs états-uniens, faute sans doute de pérennité et donc de structures spécifiques.

Aujourd'hui les États occidentaux – capitalistes de constitution – n'ont nulle raison et en tout cas guère de possibilités de récuser la domination mondiale du capital financier. Leur existence n'est nullement menacée, mais leurs fonctions ont changé. Dans les périodes antérieures, ils devaient assurer le développement, la coexistence, les privilèges voire le monopole des capitaux allogènes, donc l'ordre dans le territoire national et l'empire colonial. Maintenant la tâche majeure des États est l'ouverture de toutes les frontières aux marchandises et aux capitaux, c'est-à-dire la défense du nouvel ordre mondial. Le conflit larvé entre le gouvernement Bush et certains pays européens n'est pas un conflit entre des impérialismes concurrents, mais porte sur la meilleure façon de gérer l'Empire capitaliste. Les successifs gouvernements états-uniens prétendent régenter cet empire, cela est évident sous Bush, plus discret mais déjà présent sous Clinton ; les déboires en Afghanistan et en Irak peuvent-ils les conduire à se contenter de l'hégémonie ?

Ainsi, hormis pour quelques fonctions régaliennes, notamment militaires, et un clientélisme favorisant certains groupes amis, le protectionnisme n'a plus guère de raison d'être. Le couple État-Capital est toujours inséparable, mais la distribution des rôles n'est plus la même.

Une régulation européenne ?

« Comme tant d'autres choses en Europe après 1945, la "Communauté" fut à la fois créée par et contre les États-Unis. » Institution modérant les tensions sociales et politiques au cœur du continent, militarisée lors de la « guerre froide », elle affirme à la fin de celle-ci une autre vocation. Le traité de Rome institutionnalise la prééminence du marché, l'économie européenne s'intègre progressivement au grand marché mondial, mais les États confortent les institutions communes mises en place L'existence de ces dernières, au moins autant que l'intention, rend concevable l'autonomie politique. La domination des USA est en question, potentiellement au moins. C'est dans cette ambiguïté que se construit et s'élargit l'Union européenne.

Dans cette construction, les États abandonnent aux institutions européennes certaines de leurs prérogatives et même des droits régaliens sont délégués. Fruit de compromis incessants, tant sur le fond que sur la forme, les accords européens ne peuvent aboutir que si la négociation est discrète et les textes suffisamment abscons pour autoriser des nuances dans leur interprétation. Dans les conflits permanents qui agitent les instances européennes, la Commission face au Conseil a une capacité d'arbitrage et de suggestion qui renouvelle la parabole du maître et du serviteur. Les assemblées nationales, issues du suffrage universel n'ont plus qu'une fonction législative subsidiaire. Les avancées de la démocratie représentative sont en question.

Il semble donc que les méthodes de régulation politique, traditionnelles en Europe aient fait long feu. La démocratie parlementaire, instituée à la fin du 19e siècle, dans une grande partie de l'Europe occidentale permettait de fait une reconnaissance réciproque de l'État et du prolétariat. Les partis de gauche et ouvriers faisant preuve de leur fidélité au régime furent progressivement intégrés au dispositif parlementaire et gouvernemental. Leur posture devint ambiguë ; leur représentativité supposant à la fois qu'ils expriment les revendications et les attentes de leur électorat mais aussi qu'ils se portent garants des compromis conclus et donc de la discipline de leurs mandants. Condition de la construction du prolétariat en classe pour soi, ces partis en même temps l'empêchèrent de réaliser son opposition organique au capitalisme. Aujourd'hui les partis de gauche sont affectés par la délégitimation de la démocratie

parlementaire, mais aussi par la réduction ou la dispersion de leur base sociale originelle.

Dans la crise larvée qui frappe les démocraties occidentales, nombre de mesures sont expérimentées avant d'apparaître comme de simples expédients. Primauté des exécutifs, compétence restreinte des assemblées élues, bipartisme, partis confinés à leurs fonctions tribunitiennes, tout cela, aux yeux du plus grand nombre, prive les régimes parlementaires de leur légitimité antérieure. La montée de l'abstention dans la plupart des élections en est la traduction. Le maintien de l'ordre ne peut plus reposer essentiellement sur l'intégration démocratique, c'est la coercition, voire la répression, qui devient l'instrument premier de gouvernement. Il y a un basculement à droite d'une grande partie des gouvernements «occidentaux». La droite «libérale» courtise les populistes. Une nouvelle polarisation sociale et politique s'esquisse sans qu'apparaissent encore de projets et de structures ouvrant une alternative crédible.

Le Capital ne pourra pas poursuivre très longtemps dans la voie populiste et réactionnaire illustrée notamment par Bush ou Berlusconi, sans une dictature explicite. Or, dans les conditions actuelles, il lui est déjà difficile d'obtenir une implication soutenue des salariés dans la production des biens, des services et des savoirs. Car le niveau de vie se détériore pour certains, stagne pour beaucoup et les dysfonctionnements sociaux et politiques se multiplient. En même temps la possibilité en Europe, d'un nouveau compromis social-démocrate achoppe sur l'inexistence, de programme, de base et de mobilisation sociale.

Les partis de gauche et d'extrême gauche ne pourront s'en tenir longtemps à des attitudes électoralistes ou proclamatoires. À défaut d'alternative effective aux orientations répressives, aux pulsions régressives, les conditions existent pour un renouveau idéologique et pratique de forces réactionnaires et racistes, redondance du fascisme dans un nouveau contexte. Or, la conception et l'appropriation d'un projet alternatif par le plus grand nombre réclament des initiatives et des avancées concrètes, des formes nouvelles de démocratie militante.

Les formations sociales

Les transformations du procès de production entraînent une évolution des formations sociales. Les sociétés, les classes, des pays européens, malgré des spécificités durables, sont engagées dans un même mouvement.

Il y a en Europe, une polarisation croissante entre capitalistes et travailleurs. Les classes capitalistes, «mondiales» ou «allogènes», plus puissantes

que jamais sont numériquement plus réduites. Les petits propriétaires du commerce et de la terre, très souvent attachés au profit, sont de moins en moins nombreux. Les salariés sont devenus la très grande majorité. Il y a néanmoins une forte interrogation sur les forces sociales capables d'assumer les changements et les ruptures nécessaires, forces qui en tout cas ne paraissent pas pouvoir se limiter au «prolétariat».

Le vocabulaire que les uns et les autres nous employons – les gens, la multitude, le peuple, le plus grand nombre, le salariat, le travailleur collectif – traduit ces incertitudes. Car ces approximations ne désignent ni des classes, ni des groupes sociaux; elles ne se réfèrent pas à des espaces de socialisation, à des structures où se confronteraient et se mémorisaient les expériences collectives. Cela renvoie alors au «peuple-événement» de Pierre Rosanvallon; un peuple mis en mouvement par ses pulsions plus que par la raison. À charge pour les penseurs de lui fournir celle-ci. Le «salariat» voudrait rappeler le «prolétariat», mais un nom ne peut tenir lieu de concept et moins encore suffire à définir, à construire une force sociale. Le salariat c'est «la concurrence des ouvriers entre eux» disait déjà au 19e siècle le *Manifeste communiste.* Aujourd'hui, le risque d'une scission entre «la force de travail qualifiée et la force de travail totalement déqualifiée» tant à l'échelle de l'entreprise que de la planète est bien réel. Ce facteur vient s'ajouter à des causes plus anciennes de régression de la conscience de classe. La dispersion des grandes unités industrielles, la diversification des métiers, la désaffection des syndicats et des partis ouvriers, tout cela l'atteint.

Mais le problème n'est pas seulement la classe «pour soi» mais aussi la classe «en soi». Le développement de ces nouvelles couches salariées, que les statisticiens désignent comme «professions intermédiaires», en effet nous interroge. Des salaires plus élevés, des professions plus qualifiées, ne les impliquent pourtant pas dans leur majorité, dans l'exploitation ou la domination capitaliste. Plus dégagés des contraintes économiques et hiérarchiques, ils sont souvent plus sensibles aux contradictions sociétales et environnementales, apportant ainsi à la contestation des dimensions indispensables. Une participation significative de ces groupes sociaux aux conflits et aux luttes anticapitalistes conditionne la constitution d'un nouveau bloc social majoritaire.

En attendant, le mouvement altermondialiste est l'analyseur. Il porte la contestation au niveau planétaire où se tiennent les pouvoirs réels. En même temps les mouvements qu'il rassemble ne s'opposent aux dysfonctionnements, aux dominations, aux exploitations que dans des espaces sociaux spécifiques, parcellaires. Si les hommes et les femmes, engagés dans ces mouvements, sont concurremment ou successivement,

présents dans nombre de ces espaces, ils ne se sentent particulièrement impliqués que dans certains d'entre eux. Ce sont alors les méfaits du capitalisme qui sont mis en cause plus que son existence. L'écrasante puissance des pouvoirs dominants, la réelle difficulté à concevoir des réponses globales expliquent très largement cette fragmentation du politique. Les partis de gauche et d'extrême gauche auraient vocation à proposer de telles réponses. L'implication dans les appareils d'État des uns, les postures passéistes des autres, les disqualifient. Est-ce conjoncturel, est-ce organique ?

Pour le dire autrement et schématiquement, la « classe ouvrière » ne doit pas et ne peut plus, prétendre à l'hégémonie et moins encore le « parti ». L'acteur social du changement ne peut se construire, les mouvements sociaux se constituer en force sociale à la dimension des adversaires et des enjeux, sans un projet où chacun reconnaît ses objectifs, comprend et accepte ceux des autres. Le projet ne peut être élaboré, approprié par le plus grand nombre sans la participation et l'expérience, des mouvements sociaux. L'acteur et le projet sont ainsi leur condition réciproque. Comment sortir de cette opposition paradoxale si ce n'est en multipliant les démarches et les structures autogestionnaires, les rencontres et les initiatives des hommes et des femmes militants dans les divers espaces sociaux, dans les diverses formes associatives et politiques. Ainsi l'autogestion apparaît comme une condition de sa propre généralisation.

En guise de conclusion

Allant un peu au-delà de l'introduction annoncée, je voudrais souligner ce qui me sépare de beaucoup d'auteurs y compris amis[1]. La plupart, favorables ou sceptiques, traitent des perspectives autogestionnaires, en termes d'institutions et de droit. Cela me paraît important mais second, ce qui en bon français ne veut pas exactement dire secondaire. L'autogestion, la démocratie autogestionnaire, dans sa genèse comme dans son développement c'est une praxis[2]. Ce sont les rapports

1. Je ne vise pas ici ceux qui considèrent que les idées et les lois sont les matrices de toute société. Avec eux c'est un tout autre débat dans le fond, voire dans la forme, qu'il faut mener. Je n'ignore pas la réhabilitation de la « loi », nécessaire dans certains corpus anti-capitalistes. Mais ici, nous sommes souvent confrontés à une posture intellectuelle qui tout en reconnaissant nécessaire l'autogestion, fait de la « prise du pouvoir » un préalable pratiquement absolu et renvoie celle-là aux lendemains. Au contraire je prétends que non seulement la construction du projet et de l'acteur, mais aussi le contenu et les formes des ruptures, dès à présent réclament une pratique-critique, d'auto-organisation et d'autogouvernement.
2. Henri Lefebvre écrit dans *Sociologie de Marx* (Paris, PUF, 1974 , p. 41) : « La praxis est avant tout acte, rapport dialectique entre la nature et l'homme, les choses et la conscience », mais aussi (p. 49) : « Tout

sociaux, les sociabilités et les conflits, qu'ils engendrent, qui permettent au plus grand nombre de s'approprier des savoirs, ou plus exactement d'acquérir au travers des expériences collectives et individuelles une capacité à construire un savoir. Il ne s'agit pas que chacun sache tout et de tout décide. Il s'agit dans le travail, dans la politique, dans la vie quotidienne d'apprendre à discerner et analyser, hiérarchiser et articuler, les problèmes, d'apprendre aussi à en débattre et à tester, expérimenter les réponses. C'est avec cette exigence première que l'on peut concevoir, construire de nouvelles règles sociales. En un mot, pour moi, l'autogestion c'est une culture.

30 octobre 2003

Source

Forum social européen de Saint-Denis et Bobigny.

▶ *Encyclopédie internationale de l'autogestion*, Lucien Collonges, «Demain est déjà commencé», t. 4.

Reconversion : lettre aux salarié·es de l'aéronautique toulousaine

Atécopol (Atelier d'écologie politique de Toulouse)

Face à la profonde crise de l'aéronautique, un débat s'est ouvert sur la nécessité de réfléchir à une «diversification» des activités industrielles pour éviter une dépendance à la «mono-industrie» aéronautique et répondre aux enjeux écologiques. En témoigne cette «Lettre aux salariées et salariés de l'aéronautique toulousaine» de l'Atelier d'écologie politique, créé à l'automne 2018, qui «souhaite participer à la construction, à Toulouse et en région Occitanie, d'une communauté pluridisciplinaire de scientifiques travaillant ou réfléchissant aux multiples aspects liés aux bouleversements écologiques.» Citant l'exemple de la Lucas Aerospace, elle souligne «qu'il est grand temps d'ouvrir

dans le social et l'homme est acte et œuvre. Même la nécessité historique suppose le passage par l'action – la praxis – du possible au réel, et laisse place à l'initiative. […] La praxis au plus haut degré (créatrice, révolutionnaire) inclut la théorie qu'elle vivifie et vérifie. Elle comprend la décision théorique comme la décision d'action. Elle suppose tactique et stratégie. Pas d'activité sans projet ; pas d'acte sans programme ; pas de praxis politique sans exploration du possible et de l'avenir.» C'est avec ces significations que j'emploie le terme.

un débat difficile mais lucide sur la reconversion du secteur et des entreprises».

Nous faisons partie de l'Atécopol[1], un collectif de plus d'une centaine de scientifiques de la région toulousaine, de multiples disciplines et de presque tous les établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Comme beaucoup de Toulousaines et Toulousains, nous nous interrogeons sur l'avenir de l'industrie aéronautique, et nous souhaiterions partager quelques réflexions avec vous, salarié·es de ce secteur stratégique.

La crise du Covid-19 provoque un ébranlement immense et touche de plein fouet votre domaine d'activité. Aujourd'hui drastiquement réduit, le trafic aérien pourrait être affecté pour longtemps par le ralentissement du commerce et du tourisme à longue distance, ou par des restrictions réglementaires face aux risques pandémiques présents et futurs. Rebondira-t-il ou pas, et à quelle échéance, personne ne peut encore le dire. Dans ce contexte d'extrême incertitude, et sans doute de rupture, nous souhaitons souligner par ce courrier combien cette crise peut être l'occasion d'affronter également et conjointement les enjeux écologiques cruciaux auxquels fait face le monde tributaire de l'aviation.

Dans nos métiers de chercheurs et chercheuses, nos travaux et nos observations nous ont menés à mettre la catastrophe écologique en cours et à venir au centre de nos préoccupations. Nous avons donc décidé d'agir à notre niveau en tant que scientifiques : en organisant des conférences grand public, des formations académiques ou professionnelles, en interpellant le monde de la recherche sur ses pratiques et orientations, en publiant des tribunes de réflexion dans des journaux nationaux, et également en commençant à changer nos pratiques et nos objectifs de travail.

Avant de poursuivre cette lettre, nous souhaitons vous assurer d'une chose, très simple : nous sommes proches de vous. Vous êtes nos ami·es de vingt ans, vous êtes nos voisins et voisines, vous êtes les étudiantes et étudiants que nous avons formé·es, vous êtes des membres de notre famille, vous êtes parfois des partenaires de projet, vous êtes les passantes et passants dans les rues de Toulouse, et chacune, chacun d'entre vous n'est sans doute pas à plus d'une poignée de main de chacune ou chacun d'entre nous. En fait, cela fait longtemps que nous souhaitions vous parler, mais nous ne savions pas trop comment. Nous hésitions sur

1. L'Atelier d'Ecologie Politique (Atécopol). Voir notre site web pour plus de détails sur nos activités.

la manière. La brèche ouverte par le Covid-19 nous a fait franchir le pas.

L'aéronautique face aux questions environnementales

L'aéronautique est votre métier : quoi de plus normal à Toulouse, ville qui nous rappelle sans cesse cette incroyable aventure technique et humaine, débutée avec des pionniers qui risquaient leur vie pour réaliser des exploits dont l'histoire gardera toujours la mémoire. C'est également un secteur au sein duquel chacune et chacun peut travailler avec passion au développement et à la mise en œuvre d'une nouvelle technologie ou d'un nouvel appareil. Enfin, à Toulouse, l'aéronautique est bien sûr un grand pourvoyeur d'emploi, qui a participé et participe encore à la prospérité de toute notre région. Seulement, l'aéronautique est également une technologie très puissante qui, comme toute technologie, participe à transformer le monde. Il n'est donc pas seulement question des aventures de Jean Mermoz, Clément Ader ou Amelia Earhart, ni d'une fascinante industrie technique, ni même du bassin d'emploi occitan, mais de milliers d'avions en l'air en permanence, transportant leurs flots de touristes, hommes et femmes d'affaires ou scientifiques d'un bout à l'autre d'un monde globalisé, traversé de flux d'humains, de matériaux, de marchandises… et de virus. C'est cette industrie aéronautique, de sa production à ses usages, qui participe à des infrastructures de transport posant aujourd'hui un sérieux problème environnemental. Elle fait ainsi de plus en plus débat[1], y compris dans notre communauté scientifique qui commence à repenser ses usages de l'avion[2] et jusque chez nos étudiantes et étudiants.

Est-il vraiment nécessaire de revenir en détail sur ces préoccupations ? Vous les connaissez certainement tout aussi bien que nous : les émissions de gaz à effet de serre, le dérèglement climatique, les prévisions des rapports du GIEC, les traînées des avions qui augmentent le forçage radiatif[3], l'incompatibilité entre les prévisions de croissance du transport

1. « Honte de prendre l'avion : comment le "flygskam" est en train de changer nos habitudes », *Courrier International,* 2019. A. Bigo, « Impact du transport aérien sur le climat : pourquoi il faut refaire les calculs », *The Conversation,* 2019.
2. X. Anglaret et col., « Chercheurs, donnez l'exemple, prenez moins l'avion ! », *The Conversation,* 2019.
3. D'après IATA, les émissions mondiales de CO2 de l'aviation en 2018 étaient de 859 MtCO2, représentant 2,6 % des émissions. En raison des traînées des avions et des autres gaz à effet de serre, les émissions des avions contribuent de manière plus importante que le seul effet du CO2 au réchauffement climatique. Ainsi, en 2005, il était estimé que la contribution de l'aviation au forçage radiatif, qui est à l'origine du réchauffement climatique, était de 4,9 % (entre 2 et 14 %, avec un intervalle de confiance de 90 %) en prenant en compte les effets des cirrus générés par les avions. Cette valeur a probablement augmenté depuis, en raison de la forte croissance des émissions du transport aérien. Ainsi, entre 2013

aérien et la nécessaire décroissance des émissions de gaz à effet de serre mondiales, le kérosène non taxé, la TVA sur les billets réduite ou nulle, la non-inclusion de l'industrie aéronautique dans les accords sur le climat, les faibles marges de progrès technologiques pour décarboner le transport aérien, etc.

Que valent les promesses de verdissement ?

Face à cela, et pour défendre le maintien de la trajectoire de croissance de son activité, l'industrie aéronautique avance toute une palette d'arguments que l'on retrouve dans les accords CORSIA[1] : croissance neutre en carbone, carburants durables et mesures de compensation. En tant que scientifiques, nous considérons ces éléments comme du greenwashing ou, pour le dire plus directement, de l'enfumage. Mais qu'attendre d'autre d'entreprises faisant partie d'un marché en compétition à l'échelle mondiale ?

Car souhaiter seulement « stabiliser les émissions » tout en maintenant la croissance du trafic – la fameuse croissance neutre à partir de 2020 – est clairement insuffisant : prendre au sérieux le problème climatique implique une baisse des émissions mondiales de CO2 de 36,8 GtCO2 en 2019 à 2,2 en 2050[2]. Un tel objectif interdit virtuellement la « sanctuarisation » de n'importe quel secteur d'activité. Ainsi, les données récentes montrent que l'industrie métallurgique émet environ 3,4 GtCO2[3], l'industrie du ciment 2,8 GtCO2, du numérique 1,8 GtCO2[4] et l'aviation 0,9 GtCO2 (sans prendre ici en compte les

et 2017, le taux de croissance annuelle des émissions a été estimé par l'International Energy Agency à 4,95 %, correspondant à un doublement tous les 15 ans. Au-delà des chiffres, l'aéronautique est un secteur pivot de notre monde globalisé autant du point de vue matériel que du point de vue de l'imaginaire qu'elle véhicule. Elle est ainsi une force motrice de l'hypermobilité et de ses émissions induites, par exemple celle du tourisme de masse, qui caractérise nos sociétés et dont le coût énergétique est de plus en plus insoutenable (D. L. Lee et col., « Aviation and global climate change in the 21st century », *Atmospheric environment,* n° 42, 2009).

1. Les accords Corsia sont un ensemble de décisions et mesures décidées par l'Organisation de l'aviation civile internationale (ICAO) visant à limiter les émissions du transport aérien. Il faut toutefois noter que les décisions de l'ICAO ne sont pas contraignantes.

2. Il s'agit du scénario P1 du dernier rapport « 1,5 °C » du GIEC paru en 2018, qui ne compte pas sur les technologies à émissions négatives pour ôter du CO2 de l'atmosphère, suivant ainsi le consensus scientifique actuel. Dans ce scénario, les émissions de CO2 sont réduites de 93 % entre leur niveau de 2010 (31,8 GtCO2) et leur niveau en 2050. Mais depuis 2010, les émissions ont continué à augmenter, rendant la réduction nécessaire encore plus importante.

3. T. Norgate et S. Jahanshahi, « Reducing the greenhouse gas footprint of primary metal production : Where should the focus be ? », *Minerals Engineering* 24, 1563 (2011).

4. J. Olivier et col., « Trends in global CO2 emissions : 2016 Report », La Haye, PBL Netherlands Environmental Assessment Agency (2016).

effets de traînées, qui augmentent les effets du transport aérien sur le réchauffement climatique[1]). On voit bien que sanctuariser une ou deux «petites» activités rendrait impossible la nécessaire baisse drastique des émissions globales. Tous les secteurs sont donc concernés par l'impératif de diminution des émissions de gaz à effet de serre.

Les carburants «durables», car non issus du pétrole, sont au cœur des scénarios prospectifs de l'ICAO et de l'IATA pour atteindre cet objectif – insuffisant – de croissance neutre. Néanmoins, ceux-ci soulèvent de sérieux problèmes. L'analyse du cycle de vie des agrocarburants de première génération montre que, en fonction de leur impact sur l'usage des sols, leurs émissions peuvent être supérieures à celles des carburants fossiles[2]. Ils entrent par ailleurs directement en compétition avec la production alimentaire et sont dépendants des fluctuations des prix sur les marchés des produits agricoles. L'Union Européenne a décidé d'en plafonner l'usage[3] et son industrie envisage donc d'utiliser des agrocarburants de deuxième génération, qui valorisent la biomasse non comestible par les humains, et seulement ceux produits à partir de résidus agricoles et forestiers et de déchets municipaux. Or les estimations montrent[4] qu'il faudrait utiliser à peu près la totalité de la biomasse de ces différents résidus pour couvrir les besoins de l'aviation en 2045. Ce constat met en exergue le problème des usages concurrents de ce gisement énergétique. En effet, dans un monde bas-carbone, outre les agrocarburants pour le transport, la biomasse est envisagée pour la production d'énergie (chauffage, électricité), pour la fabrication de produits chimiques (comme les plastiques), pour l'enrichissement en matière organique des sols agricoles, ou encore pour la fabrication de matériaux composites en bois. De plus, l'utilisation massive de la biomasse par les humains nuit déjà gravement à une part importante de la biodiversité, notamment tous les organismes qui participent au cycle naturel du carbone. Enfin, même si on parvenait à décarboner complètement les émissions sur l'ensemble du cycle de vie du carburant

1. «Lean ICT – vers une sobriété numérique», rapport du Shift project, 2018.
2. R. E. Bailis et J. E. Baka, «Greenhouse gas emissions and land use change from Jatropha Curcas-based jet fuel in Brazil», *Environ. Sci. Technol,* n° 44, 2010.
3. www. connaissancedesenergies.org/les-biocarburants-plafonnes-7-en-europe-150430.
4. Les scénarios prospectifs de l'ICAO conduisent à ce que l'aviation consomme entre 27 et 38 EJ/an en 2045. Le potentiel énergétique total des déchets agricoles et forestiers se situe dans la gamme de 62-80 EJ/an. Avec un rendement de conversion de 44 % vers les agro-carburants, l'utilisation de tous ces déchets produirait de 27-35 EJ/an d'agrocarburants. Il faudrait donc utiliser tous les déchets agricoles et forestiers existants pour produire l'ensemble de l'énergie dont aurait besoin l'aviation en 2045.

aérien, les seules traînées représenteraient une participation encore très significative au réchauffement climatique[1].

La compensation, qui permet à l'IATA de prétendre non seulement stabiliser mais diminuer les émissions, n'est pas une solution : le CO2, une fois émis dans l'air, y reste pour des siècles, quel que soit l'argent que l'on fait payer au voyageur pour le déculpabiliser[2]. Et la plantation d'arbres, rare moyen de potentiellement stocker du CO2 à moyenne échéance, est notoirement insuffisante face à la dynamique de diminution nécessaire, mais également à l'ampleur des besoins, car il n'y pas que l'aéronautique à « compenser » : par exemple, la métallurgie, les cimenteries, les rizières et les ruminants émettent beaucoup de gaz à effet de serre (CO2 fossile ou méthane), et on ne sait pas trop comment on pourrait les réduire de manière significative à production constante. La compensation par la plantation d'arbres est également très incertaine dans la durée (une plantation peut brûler ou peut même relâcher du carbone si le réchauffement se poursuit) et pose souvent de sérieux problèmes dans les territoires où elle s'applique : elle risque de compromettre la sécurité alimentaire dans les pays du Sud et bouleverse déjà certains écosystèmes locaux.

Quant au principe même des accords CORSIA, autant imaginer ce qui émergerait d'une réunion où l'on demanderait à des cigarettiers de fixer eux-mêmes les réglementations en matière de publicité ou de santé publique… certainement pas la loi Evin[3]. Car, en réalité, la seule issue qui permettrait au transport aérien de faire sa part dans la réduction des émissions sans créer de nouveaux problèmes par ailleurs est une diminution considérable du trafic… Voilà ce dont le secteur aéronautique devrait prendre acte.

Que faire ?

Alors, autant le dire franchement, nous sommes extrêmement inquiets. Inquiets pour l'habitabilité à moyen terme de cette planète si, dès que la crise du Covid-19 sera derrière nous, l'ensemble de notre monde industriel reprenait la voie du *business-as-usual*, si notamment l'aéronautique retrouvait les moyens de suivre ses prévisions de croissance

1. R. W. Stratton et col., « Impact of aviation non-CO2 combustion effects on the environmental feasibility of alternative jet fuels », *Environ. Sci. Technol,* 2011.
2. N. Davies, « The inconvenient truth about the carbon offset industry », *The Guardian,* 2007 ; J. Buckley, « Dirty planet but a clean conscience ? The truth about airplane carbon offsetting », CNN 2019 ; M. Cames et col., « How additional is the clean development mechanism ? », Öko institute, 2017.
3. C. Lyle, « Beyond the ICAO's CORSIA : Towards a more climatically effective strategy for mitigation of civil-aviation emissions », *Climate Law,* 2018.

(doublement du trafic en quinze ans) et continuait à fournir des avions à notre système technique insoutenable. Mais également inquiets si, comme nous le souhaitons, cette industrie diminuait drastiquement son activité : inquiétude pour vous, inquiétude pour une activité qui deviendrait sinistrée dans une société qui ne prend pas grand soin de ses chômeurs, inquiétude pour toute notre métropole toulousaine dont le développement s'est fondé sur une monoculture de l'aéronautique, et inquiétude pour une entreprise qui n'aurait absolument pas anticipé une forte baisse de son activité, sans doute inévitable sur le long terme[1].

Voilà pourquoi nous pensons qu'il est grand temps d'ouvrir un débat difficile mais lucide sur la reconversion du secteur et de vos entreprises. Alors que les semaines et les mois qui arrivent risquent d'être douloureux, et le sont sans doute déjà pour beaucoup, en raison de la crise provoquée par le Covid-19, nous souhaiterions connaître vos opinions et vos réflexions, et échanger avec vous sur ces sujets. Comme nous essayons de notre côté de le faire dans le domaine de la recherche, ne faudrait-il pas commencer à demander d'utiliser une partie du temps de travail pour repenser collectivement l'avenir de vos activités et de votre entreprise au regard des enjeux climatiques ?

Alors que l'État se montre décidé à soutenir le secteur, ne devons-nous pas, employés et citoyens, tenter de peser quant à l'utilisation qui va être faite de ces financements, et réfléchir aux orientations qui en résulteront : maintenir une production insoutenable pour l'humanité, financer une reconversion, et/ou assurer la sécurité financière de ses salarié·es[2] ? Beaucoup d'économistes s'expriment en ce moment pour l'établissement d'un revenu inconditionnel[3] qui permettrait d'amortir le coût social de la réorientation productive qu'appelle la mise en place d'un modèle de société durable. Peut-être que des réflexions en ce sens pourraient être engagées au sein de l'aéronautique dont les emplois sont un sujet légitime d'inquiétude. Et si reconversion il y avait, que faudrait-il faire et qu'aimeriez-vous faire ? Vers quelles productions transférer votre force d'ingénierie et de construction pour répondre à des besoins redéfinis de durabilité, de résilience, de relocalisation, de solidarité ? De notre côté, nous avons quelques idées dont il faudrait évaluer sérieusement l'intérêt sociétal et la pertinence écologique, mais nous avons également des réserves sérieuses concernant certaines

1. « Toulouse, un futur Détroit ? », Université populaire de Toulouse, 2020.
2. Le Haut conseil pour le climat s'est par exemple récemment positionné sur le sujet.
3. www.franceculture.fr/economie/coronavirus-lidee-dun-revenu-de-base-comme-reponse-a-la-crise.

reconversions envisagées[1] à Toulouse, comme la voiture autonome[2] ou l'intelligence artificielle, du fait de leurs impacts environnementaux et de leur participation au même modèle de croissance destructrice. Nous sommes surtout persuadés que de nombreuses idées et pistes d'action originales émergeraient de votre réflexion collective.

Il existe un précédent historique dans le secteur aéronautique. Dans les années 1970, les employés de l'entreprise Lucas Aerospace, dont les emplois étaient menacés, ont précisément entrepris cette démarche et ont proposé à leur direction une liste de 150 produits pour réorienter leur activité productive[3]. Même si l'organisation du travail a bien changé depuis, cela peut constituer une source d'inspiration. Il serait également intéressant de considérer avec attention les possibilités de donner au secteur un objectif de service public afin de le faire travailler prioritairement pour le bien commun, comme cela est déjà le cas dans d'autres domaines.

Par exemple, les services de santé œuvrent pour la communauté et n'ont pas vocation à faire croître à tout prix le nombre de malades pour augmenter leur chiffre d'affaires (en dépit des injonctions managériales récentes). *Idem* pour feu les syndicats des eaux, la Poste, ou la Société nationale des chemins de fer. Répondre aux besoins essentiels de notre population, loin des injonctions des marchés et des impératifs liés à la croissance économique et à la compétition internationale, voilà qui aurait aussi du sens, pour vous comme pour notre société.

Bien sûr, une telle réflexion ne serait qu'un préalable à une transformation effective nécessitant bien d'autres acteurs et de considérables leviers. Il faudra la déployer au sein de notre métropole toulousaine, au niveau national et également avec les partenaires européens. Elle doit surtout s'inscrire dans le cadre d'une transformation plus large de notre modèle productif et de notre organisation économique, qui comprendrait la reconversion, au moins partielle, d'un certain nombre de secteurs, comme la construction automobile, le bâtiment, le numérique, la banque, le tourisme… et la recherche scientifique, des sujets sur lesquels nous nous sommes déjà exprimés[4]. Il n'en reste pas moins que lancer et exprimer cette réflexion est un préalable indispensable.

1. P. Merlet, « Le Covid-19 va-t-il faire payer à Toulouse sa dépendance à la filière aéronautique ? Enquête », *La Tribune,* 9 avril 2020.
2. Atécopol, « L'avenir est au transport low-tech et les véhicules autonomes doivent être abandonnés », *Le Monde,* 3 mai 2019.
3. https://en.wikipedia.org/wiki/The_Lucas_Plan, http://lucasplan.org.uk/.
4. Voir les textes publiés par l'Atécopol, notamment notre dernière proposition dans le contexte de la crise du Covid-19 (« Il est temps de ne pas reprendre », *Le Monde,* 7 mai 2020).

Mobiliser les salariés de la recherche et de l'aéronautique pour le monde d'après

Nous savons que nous abordons là un sujet délicat, mais la crise du Covid-19 offre une opportunité inédite. Lorsque nous prenons le temps de réfléchir sérieusement à la situation actuelle, nous sentons que le mode de vie dans lequel nous nous enlisons n'a plus aucun sens, qu'il n'est ni durable, ni même désirable. Dans nos métiers de scientifiques, cela commence même à entraîner des changements en profondeur ici et là. Certaines et certains d'entre nous modifient leurs habitudes et leur façon d'exercer leur métier, en reconsidérant ses méthodes comme ses finalités. Nous nous efforçons de remettre en cause notre mobilité internationale (pourtant considérée par beaucoup comme indispensable à une recherche de pointe), mais également nos sujets de recherche (nous connaissons la responsabilité de diverses disciplines dans l'agriculture industrielle, l'explosion des dépenses énergétiques, les pollutions chimiques, etc.), la question de l'hyperspécialisation des savoirs et de leur caractère «hors-sol», la question des technologies de pointe dont nous avons besoin – ou pas – pour mener nos recherches, ou encore l'inflation des injonctions à «produire» et à être «performants». Bref, les bouleversements écologiques en cours nous conduisent à révolutionner la manière dont nous voyons le monde et notre rôle dans celui-ci. Nous savons bien que toutes ces réflexions et ces actions sont plus faciles à envisager au sein du milieu de la recherche qu'ailleurs. Le statut de fonctionnaire de beaucoup d'entre nous (mais pas de tous) offre une certaine liberté et notre métier n'est pas tenu aux mêmes exigences de rendement que l'industrie. Nous mesurons combien, selon les secteurs et les situations particulières, penser le changement d'une pratique professionnelle est une démarche difficile. Nous sommes pourtant convaincus qu'il est aujourd'hui essentiel d'entamer une réflexion sérieuse sur le sujet.

Peut-être que beaucoup d'entre vous dans l'aéronautique ont un ressenti similaire ? Peut-être voyez-vous comme nous que le monde auquel participe l'aviation n'est pas compatible avec les limites objectives d'une planète accueillante pour les humains comme les non-humains. Peut-être avez-vous le sentiment que la forme que prend votre métier, ici comme ailleurs, le vide de plus en plus de son sens : les stratégies et objectifs fluctuants et contradictoires, les KPI[1], les chaînes hiérarchiques et la pression managériale – que le télétravail vient souvent renforcer – ne sont pas l'idéal pour donner du sens à ce que l'on fait.

1. KPI est l'acronyme de Key Performance Indicator.

Alors peut-être y a-t-il aujourd'hui une chance unique de prendre en main collectivement notre destin, d'inventer des lendemains meilleurs, où les zones industrielles d'Occitanie seraient vraiment utiles à la fois à leurs habitants et «à la planète». Il y a bien des façons de repenser le rôle d'Airbus et de ses partenaires, et, comme pour le plan Lucas, nous pensons que cela ne passera ni par une décision unilatérale des dirigeants d'entreprise ou de l'État, ni par les grandes leçons d'experts et consultants en tous genres : c'est vous, salarié·es de l'aéronautique à Toulouse, qui connaissez mieux que quiconque votre vie au sein de ce secteur, c'est vous qui pouvez soulever des réflexions et des revendications afin de rendre cette activité durable et bénéfique, plutôt que soumise aux diktats du chiffre d'affaires, vous qui pourriez ainsi être à l'avant-poste d'une transformation heureuse de la société pour vous, vos enfants, vos voisins et la planète.

Puisque nous nous posons probablement des questions similaires sur le sens de nos métiers, nous sommes désireux d'un dialogue avec celles et ceux d'entre vous qui partagent au moins en partie nos inquiétudes, et nous vous écrivons dans cette perspective : discuter d'un avenir qui ne peut pas être un simple prolongement d'hier et refonder ensemble la recherche scientifique comme l'industrie aéronautique[1].

27 juillet 2020

Source
https://atecopol.hypotheses.org/

▶ *Encyclopédie internationale de l'autogestion*, Jean-Pierre Hardy, «Contre-plans ouvriers alternatifs», t. 4.

▶ *Encyclopédie internationale de l'autogestion*, Richard Neuville, «Défis démocratiques de la transition écologique et énergétique (Les)», t. 6.

Autogestion et planification

Théoriquement il ne fait aucun doute que le système de l'autogestion est le plus propice à l'augmentation de la productivité du travail, à l'échelon d'une «unité économique de base», d'une usine ou d'une ferme. Car ce système réalise la combinaison la plus heureuse de deux stimulants essentiels, nécessaires, pour

1. Si vous le souhaitez, n'hésitez pas à nous répondre à lettre : aeronautique@protonmail.com, individuellement ou en groupe, et nous trouverons ensemble les lieux et les moments pour commencer ce dialogue.

un tel but : l'intéressement moral et matériel des producteurs directs, à la production.

En appliquant intégralement l'autogestion à l'échelon d'une unité économique de base, en confiant réellement sa gestion au collectif de ses travailleurs, et en faisant participer réellement ces derniers aux bénéfices résultant de l'augmentation de la productivité, on crée les conditions optima pour l'augmentation de celle-ci et la meilleure marche possible de l'entreprise.

Certes, même dans ce cas l'autogestion suppose un collectif des travailleurs s conscients, autodisciplinés, et qui accepte volontiers dans l'exécution du travail la direction que lui-même s'est librement donnée : celle du directeur assisté du comité de gestion et du conseil des travailleurs (système yougoslave) ou du président du comité de gestion, du comité de gestion et du conseil des travailleurs, assistés du directeur et des autres cadres techniques (système algérien). L'unité de la direction technique et administrative paraît être un principe auquel doit obéir encore tout groupe de travail.

C'est l'argument que certains soulèvent pour critiquer, par exemple, l'ambiguïté de dualité de pouvoir qui existe dans le système algérien où la direction quotidienne d'une entreprise autogérée est partagée entre le président du comité de gestion et le directeur technique, ce dernier agissant selon le décret du 28 mars 1963 «sous l'autorité du président».

Mais toutes ces difficultés réelles deviennent secondaires et s'éclipsent même à partir du moment où nous avons affaire à un collectif des travailleurs conscients, ayant démocratiquement élaboré et adopté le règlement intérieur de l'entreprise qui spécifie le rôle exact de chacun dans la marche de l'entreprise.

Il s'agit ensuite d'appliquer une stricte discipline dont les dispositions ont été démocratiquement élaborées et adoptées, y compris celles qui concernent les sanctions éventuelles à prendre contre les réfractaires à cette discipline.

Ce qui est par contre vrai, c'est que l'autogestion exige qu'on puisse combiner le travail productif des travailleurs d'une entreprise avec un intense travail de formation technologique, politique et générale, afin que ceux-ci perfectionnent leur qualification professionnelle et s'élèvent progressivement à la compréhension du contexte économique, social et politique, national dans lequel opère leur entreprise.

Mais l'autogestion qui vise effectivement à abolir la condition prolétarienne, salariale, du travailleur, par son intéressement moral et matériel direct à la production, ne devrait-elle pas viser également à abolir

sa condition prolétarienne du point de vue culturel qui détermine en réalité tout le reste ?

Dans le cadre d'un État ouvrier basé sur l'autogestion, il faudrait que l'effort culturel multiforme se combine de manière permanente avec l'effort productif quotidien, par la fréquentation obligatoire des travailleurs de l'école – atelier – laboratoire – ferme expérimentale adjoints à l'entreprise ou à un groupe d'entreprises ou à la commune.

L'autogestion, en tant que système de gestion, de l'économie, de l'État, et de toute la vie sociale, par les producteurs et les citoyens, dépasse largement le cadre d'une gestion des unités économiques de base par les travailleurs laissés seuls, et au niveau culturel caractéristique de leur condition prolétarienne sous le capitalisme.

Car dans ce cas on pourra facilement démontrer les multiples faiblesses réelles des travailleurs et partant d'elles, théoriser le règne de la bureaucratie technocratique et administrative, gérant, elle, à la place des masses, l'économie, l'État, la société.

La réussite de l'autogestion – comme nous ne cessons de le répéter – suppose l'aide réelle de l'État, du parti et des syndicats, aux travailleurs, à la classe dont tous se réclament, afin que celle-ci puisse faire, dans les meilleures conditions possibles, son apprentissage à la gestion sociale.

Organiser cette aide en vue de l'autogestion devra devenir la raison d'être de l'État, du parti, des syndicats en régime véritablement socialiste. Certains argueront qu'une telle conception de l'autogestion combinant l'intéressement moral et matériel direct des travailleurs à la gestion avec l'abolition de leur arriération culturelle (technologique, politique, générale) par l'éducation obligatoire gratuite, incluse en partie dans leur journée ou semaine de travail, n'est économiquement possible qu'à un stade avancé après une période transitoire traversée sous le signe d'une économie nationalisée et planifiée, administrée centralement par la bureaucratie de l'État et des techniciens.

Parions cependant qu'il y a de fortes chances pour qu'on puisse prouver par une comptabilité nationale strictement tenue, que les dépenses improductives consacrées à l'entretien d'une bureaucratie de fonctionnaires de l'État centraliste, contrôleur et gestionnaire, de l'ensemble de la vie sociale, de l'armée et de la police pléthoriques, de la planification bureaucratique, dépassent de loin les dépenses exigées par l'investissement culturel au profit des masses travailleuses.

La rentabilité relativement rapide d'un tel investissement ne fait, d'autre part, aucun doute.

Mais naturellement une telle conception de l'autogestion met en question la conception générale de la planification, et du «modèle économique» à appliquer dans un régime qui adopte cette option.

C'est par rapport à la planification que le système de l'autogestion paraît à certains, critiquable et inopérant.

Comment combiner la liberté inhérente à l'autogestion avec le caractère impératif de la planification centraliste? Comment éviter l'«égoïsme» de chaque entreprise, l'esprit «localiste», et «régionaliste», les méfaits de la concurrence entre les différentes unités économiques, ou même les différentes communes?

Ces critiques sont nourries par les tenants du mythe de la planification bureaucratique qui semble dominer les faits économiques contre lesquels doit lutter la planification dans la période de transition.

Mais la planification n'est pas un but en soi, réalisé dans n'importe quelles conditions, à n'importe quel prix économique et social.

La planification en régime préparatoire au socialisme vise à favoriser le développement économique et social le plus rapide et harmonieux possible et l'orienter vers l'affermissement des tendances socialistes de l'économie, et de la société tout entière.

La planification n'est «idéale» que dans le cas d'une société caractérisée par un très haut niveau des forces productives et de culture des hommes, sur la base d'une économie complètement nationalisée.

Dans un tel cas, tous les problèmes résultant de la survivance de l'économie monétaire et marchande, des secteurs non encore «socialisés» de l'économie, de l'inégalité d'équipement technique des entreprises, de l'arriération culturelle des travailleurs, etc. n'existent plus.

Mais dans la période de transition du capitalisme au socialisme nous avons affaire à des réalités économiques, techniques, culturelles essentiellement différentes qui déterminent une planification composant nécessairement avec ces réalités.

Car c'est en partant d'elles qu'il s'agit de tirer le meilleur parti de ces réalités afin d'obtenir le développement économique et social le plus rapide et équilibré possible dans la direction générale du socialisme. Les inconvénients de la planification centraliste, bureaucratique, impérative, basée sur l'économie étatisée, sont devenus dans tous les États ouvriers tellement flagrants qu'ils obligent la bureaucratie elle-même à entreprendre actuellement un travail de «révision déchirante» du «modèle économique», tenant compte, enfin, des réalités économiques longtemps négligées, ainsi que de l'importance décisive du facteur humain.

Planifier en vue d'une économie extensive qui ne tient pas compte du coût et de la qualité de la production, de la rentabilité des investissements,

des besoins des consommateurs, peut donner pour toute une période des résultats. Mais ceci au détriment de l'évolution équilibrée de l'économie, et du bien-être des travailleurs.

Or, il ne s'agit pas de bâtir n'importe quelle économie et société, mais un régime qui se place dès le début dans des conditions qui assurent progressivement une véritable suprématie économique et sociale sur le capitalisme le plus avancé.

En isolant artificiellement par la planification centraliste bureaucratique de l'économie étatisée un régime donné du marché mondial, on peut créer l'illusion de bâtir le socialisme, sans oser confronter avec la production capitaliste le coût et la qualité de la production du plan.

Mais à la longue une telle expérience devient intenable mettant en danger permanent l'existence même du régime social.

Il faut donc prendre soin dès le début de planifier de manière à rapprocher au maximum le coût et la qualité de la production des standings internationaux en évolution rapide constante.

Ce qui n'est possible que sur la base de l'autogestion qui modifie essentiellement la méthodologie, l'élaboration, l'application, les buts de la planification centraliste bureaucratique basée sur l'économie étatisée.

La planification en régime l'autogestion, s'élabore en partant de l'existence à la base des rapports de production caractérisés par des unités économiques autogérées dans le cadre d'une commune autogérée.

Chaque unité de base élabore librement son plan, tenant compte de l'information fournie par le plan central national, des données concernant le marché, l'approvisionnement en matières premières, les possibilités de crédit et d'investissements, les prix, etc.

Chaque commune élabore son propre plan social (économique et général), tenant compte des plans des unités économiques de son territoire et des informations générales fournies par le plan central national.

Chaque région économique élabore son plan social, tenant compte des plans des communes et du plan central.

Quant à ce dernier, il s'élabore sur la base des plans fournis par les unités économiques, les communes, les régions qui ont déjà tenu compte de ses directives.

Ainsi le plan central apparaît comme le résultat de l'élaboration collective de toutes les cellules économiques et sociales de base, qui à leur tour agissent dans le cadre général des informations, des moyens et de l'orientation que leur donne le plan central.

Il y a donc un double processus permanent, souple, dynamique, entre la base et le sommet et vice-versa pour l'élaboration et l'application

du plan central et des plans régionaux, communaux, et de chaque entreprise.

Le plan central possède d'importants moyens économiques pour orienter l'ensemble de l'activité économique vers des buts voulus, corriger les inégalités qui surgissent ici et là, les disproportions et tout excès ou défaut provenant de la liberté laissée aux cellules économiques de base, aux communes, ou même aux régions.

Par les impôts, les prix, les investissements, le plan central fixe le cadre de l'activité économique générale et la régularise dans le sens décrit.

C'est au plan central que revient la tâche d'effectuer les investissements pour les travaux d'infrastructure d'intérêt national, ainsi que de créer toute nouvelle unité économique, et tout service d'intérêt national.

C'est le plan central également qui dicte la politique nationale en matière d'impôts, de crédit, de certains prix et de certaines devises, dans le cadre de laquelle les unités de base, les communes, les régions auront à agir.

Ainsi la liberté économique des unités de base est tempérée par les attributions et les moyens du plan central, qui orientent l'activité économique selon les grandes lignes fixées par le plan.

On dira que cette conception réduit considérablement le principe de l'autogestion. La différence cependant énorme entre cette conception du plan et celle du plan centraliste bureaucratique consiste en ceci : que la liberté des unités économiques de base en matière de volume et de qualité de la production, des prix, d'auto-investissements, de commercialisation, reste grande ; que ce n'est pas par la contrainte administrative que le plan impose ses vues générales aux unités économiques locales, communales, régionales, mais par des moyens économiques ; que même ces moyens économiques dépérissent en partie au profil de l'autogestion au fur et à mesure que son système « se rôde », se consolide, se développe.

Ainsi, en Yougoslavie, on envisage actuellement à la suite du récent congrès de la Ligue des communistes de Yougoslavie, une réforme profonde de toute la politique en matière d'investissements, de crédits, d'impôts, en faveur d'un élargissement considérable des ressources laissées à la libre disposition de chaque collectif de travail, pour les consacrer d'un côté à l'autofinancement des entreprises, et de l'autre côté à l'amélioration plus substantielle du niveau de vie des travailleurs. Trouver un juste équilibre – qui du reste ne saurait être que dynamique – entre les interventions centralistes et des tendances à la base à la décentralisation extrême, tel est le but de la planification en régime d'autogestion.

Les adorateurs des schémas de planification ou «tout marche comme le mécanisme d'une horloge» ne seront pas satisfaits d'une conception dynamique de la planification cherchant son équilibre dans un perpétuel effort d'harmonisation des différents facteurs qui déterminent la vie économique de l'époque de transition : formes autonomes de rapports de production de base (autogestion de la propriété sociale), formes autonomes d'économie monétaire et marchande qui subsistent pour longtemps.

Mais on ne «planifie» qu'une réalité concrète et non pas une économie «idéale» déclarée arbitrairement «socialiste».

1964

Source

Sous le drapeau du socialisme, n° 14, janvier 1965.

▶ *Encyclopédie internationale de l'autogestion*, Benoît Borrits, «Deux siècles de coopération», t. 4.

Les expériences de contre-plans alternatifs ouvriers

Maurice Najman

Résister a engagé depuis longtemps déjà un débat sur le sens des expériences d'élaboration par les travailleurs de «plans alternatifs» ou de «contre-plans». Au fil des numéros, cette orientation semble avoir été adoptée comme l'un des axes d'une stratégie syndicale capable, sans abandonner les principes de la lutte des classes, de répondre aux défis des mutations économiques et sociales et aux orientations majoritaires dans le mouvement syndical qui, sous prétexte de «prendre en compte les réalités», s'y adaptent.

À juste titre, *Résister* se refuse à combattre ce «néoréformisme» simplement au nom des «grands principes». L'intérêt porté par la revue à ces expériences est d'autant plus nécessaire qu'en France un «syndicalisme de proposition» s'est développé ces dernières années aussi bien à la CFDT qu'à la CGT et qu'en règle générale, ni les objectifs proposés, ni la méthode employée pour les élaborer ne participent d'un renouvellement indispensable du syndicalisme de classe et de masse, mais au contraire renforcent l'institutionnalisation, la délégation de pouvoir, l'intégration à la logique capitaliste et la collaboration de classe. On

comprend dans ces conditions que nombre de militants soient méfiants devant ce qu'ils craignent être un «engrenage» inéluctable.

L'article que l'on va lire a pour but de montrer à partir d'exemples (aucun hélas dans l'Hexagone) dont certains ont déjà été commentés dans les colonnes de la revue, qu'il peut exister des «contre-plans alternatifs», qui ouvrent la perspective de la rupture avec la société capitaliste en se plaçant sur un autre terrain celui du calcul économique le plus traditionnel, comme c'est malheureusement jusqu'ici le cas en France.

Mais attention! N'en faisons pas une panacée, un nouveau «truc», un slogan. Une fois rappelées les caractéristiques essentielles de ces expériences, il faut examiner les conditions dans lesquelles elles se déroulent, les problèmes et les contradictions qui émergent.

La phase des «expériences» est dépassée. Il faut en effet parler d'un véritable mouvement pour l'alternative. Aussi bien en Grande-Bretagne qu'en Allemagne, c'est une nouvelle expérience d'ensemble (et non plus des expériences éparpillées) que de larges secteurs de travailleurs sont en train de vivre. Dans ces deux pays, la stratégie des plans ouvriers alternatifs pour une production socialement utile est une réalité maintenant indéracinable au sein du mouvement politique et syndical.

Exemples britanniques

Lucas Aerospace, la plus connue et la plus complète de ces luttes. C'est en 1975 que le plan alternatif a commencé à être élaboré dans cette entreprise multinationale «performante» qui, en Grande-Bretagne, est composée d'une dizaine d'établissements employant plus de 13 000 salariés, dont une large fraction (de 20 à 70 % selon les usines) sont des «cols blancs».

Le contexte: un plan de restructuration prévoyant 8 000 suppressions d'emplois, un mouvement syndical fort mais divisé en une multitude d'organisations de métiers, une structure de délégués d'ateliers (shop-stewards) ayant réussi (on y reviendra) à se construire comme une organisation unitaire, démocratique et représentative de toutes les catégories, une équipe d'«animation» de ce *combine committee* (comité central des délégués d'ateliers constitué par 400 shop-stewards élus et révocables à tout moment), politiquement expérimentée et soudée (des techniciens en majorité se réclamant de la gauche travailliste d'orientation autogestionnaire) et une relation étroite avec un secteur du gouvernement travailliste (Tony Benn à l'époque ministre de l'industrie) arrivé aux affaires «à chaud» suite à la grande grève des mineurs de 1974.

Après plusieurs mois de débat et de collectes de suggestions (par questionnaires, assemblées, bulletins, etc.), le plan est rendu public. Il

propose 150 produits nouveaux «socialement utiles» (la firme travaille essentiellement pour l'armée) dans les domaines de la santé, la sécurité, l'énergie, l'agriculture, les transports. Malgré l'éviction de Benn et l'opposition plus ou moins ouverte de la bureaucratie syndicale, la revendication d'une négociation du plan, l'écho rencontré par l'initiative, la force des idées défendues, ont permis (jusqu'en 1981 au moins) d'empêcher la réalisation du plan patronal…

En 1976, un collectif de syndicalistes de plusieurs entreprises travaillant dans le domaine énergétique (Clarke Chapmans, CA Parsons, Babcock & Wilcox) se réunit et publie un rapport analysant la crise énergétique, les réponses patronales et faisant quelques suggestions pour une «réponse syndicale alternative». En 1977, d'autres syndicalistes, notamment du grand groupe GEC entrent dans le collectif suite à la publication d'un plan gouvernemental de restructuration de la branche. Un nouveau document est élaboré qui appelle à la formation d'un comité national de shop-stewards de la branche et propose un plan de «nationalisation sous gestion ouvrière» sur la base de produits alternatifs (surtout dans le domaine des énergies nouvelles et «douces»). Le comité est constitué et entame l'élaboration d'un plan global incluant le charbon, le gaz, le pétrole, l'électricité. Dans certaines firmes (comme Parsons), les délégués d'atelier élaborent un plan de contre-propositions concrètes. Depuis, en relation avec le réseau des «Energy groups» existant dans une vingtaine de localités, un plan alternatif national a été élaboré qui a reçu le soutien d'une série de conseils municipaux travaillistes.

Dans le groupe Vickers, un *combine committee* de shop-stewards existe depuis 1974. L'entreprise travaille, comme Lucas, essentiellement pour l'armée (tanks, navires de guerre…) et connaît à cette époque une rationalisation patronale «sauvage». Un plan alternatif est élaboré en 1977 qui propose au chantier naval de Barrow, sur la base d'un recensement des qualifications, une liste de 54 produits nouveaux capables de remplacer la production de guerre et de maintenir l'emploi (pompes d'irrigation, équipements pour les câbles, pour la «réponse sociale» aux catastrophes naturelles – des ponts préfabriqués par exemple –, différents types de submersibles, notamment pour l'agriculture sous-marine…).

Chez Vickers Elswick à Newcastle, à la place des chars *Chieftain,* le plan propose la production de presses d'automobiles, de machines pour l'extraction minière, des machines de terrassement, de chaudières à vapeur, des pompes thermiques, etc. En 1978, la direction annonce la fermeture de l'usine Scotswood. Immédiatement, les délégués font établir un «audit» et publient un plan de reconversion maintenant l'emploi.

En 1978, un collectif de délégués de Chrysler, Ford, Vauxhall, Austin Morris, Triumph, Rover, Jaguar, Alwis, Massey Ferguson, etc. se constitue en «comité d'enquête sur la crise de l'industrie automobile» qui propose au débat une analyse globale des mutations dans la branche, des politiques patronales, des orientations syndicales existantes pour déboucher sur des axes d'un plan alternatif basé sur la production pour les transports collectifs et utilitaires (taxis, ambulances, etc.).

Même démarche en 1979 pour la branche de la machine-outil par un comité regroupant les délégués de plusieurs usines de Coventry. Un rapport est élaboré qui propose : pour le court terme : un «moratoire» de l'introduction des nouvelles technologies, un contrôle ouvrier sur les investissements publics, la création d'une structure nationale pour la planification de l'industrie ; à moyen terme : extension des domaines ouverts à la négociation collective (sur les politiques industrielles notamment), création d'un *combine committee* regroupant les shop-stewards de toute la branche, développement d'une structure de recherche du *combine committee*, organisation de rapports avec les shop-stewards des entreprises utilisatrices ; à long terme : nationalisation, sous le contrôle du *combine committee* sur la base d'un plan alternatif.

En 1979, Dunlop annonce la fermeture de son établissement de Speke Tyre. Le comité des délégués d'ateliers élabore un plan et propose une série de produits alternatifs capables de maintenir l'emploi : bicyclettes «ultramodernes», containers, produits médicaux adhésifs, etc. Un *combine committee* national se met en place et commence la publication d'une série de rapports pour l'élaboration d'un plan alternatif national, surtout après l'annonce d'un plan de suppression d'emplois étalé sur cinq ans.

À la fin des années 1970, le *combine committee* de l'entreprise multinationale Metal Box, qui existe depuis plusieurs années, entame une réflexion suite à la restructuration des opérations britanniques du groupe et l'introduction de nouvelles technologies. Un journal national est édité et un plan alternatif est élaboré qui permet la coordination de la lutte contre les suppressions d'emplois dans plusieurs établissements. Des contacts internationaux sont établis.

À la fin des années 1970, le *combine committee* de Thorn-EMI (équipements électriques) entame aussi une réflexion d'ensemble sur la stratégie du groupe en matière d'emploi et de production. Notamment à la Norts London Royal Ordnance Facrory où un plan de diversification de la production est accompagné de nombreuses suppressions d'emplois. Avec l'aide financière du Conseil du Grand Londres (dirigé par la gauche travailliste), une étude de marché est réalisée qui permet de dégager une série de propositions alternatives à la production de

détonateurs électroniques pour l'armée : électronique de consommation, matériel audiovisuel, etc. Des discussions sont entamées avec la direction et les suppressions d'emplois freinées.

Parallèlement à ces initiatives syndicales, un réseau de centres regroupant chercheurs et syndicalistes s'est mis en place sur le modèle du Centre pour des alternatives industrielles et technologiques (CAITS) qui fonctionne à la London Polytecnic sous la double direction du comité des délégués de la Lucas et de chercheurs.

Ces dernières années, un Forum des *combine committee*s s'est constitué qui, avec une série de Trades Councils (sorte d'unions locales des Trades Union Congress, confédération des syndicats britanniques), a publié un Manifeste pour une «planification populaire pour les besoins sociaux» en tant qu'«alternative au monétarisme d'un point de vue ouvrier». Ce manifeste propose que le Parti travailliste et les TUC adoptent l'orientation des plans ouvriers alternatifs et en fassent l'axe central de leur stratégie : un gouvernement du Labour devrait être basé sur un plan national élaboré démocratiquement d'«en bas» et s'engager à promouvoir sa réalisation. Sur cette ligne, une série de conseils municipaux, et notamment du Great London Council, ont mis en place des organismes *ad hoc* pour le développement d'alternatives régionales.

En République fédérale allemande

C'est plus récemment que le mouvement «pour une production alternative» s'est développé, surtout dans le cadre des initiatives des Alternatifs Verts et du mouvement pacifiste.

Au chantier naval Blohm-Voss (6 000 salariés à Hambourg) qui travaille à plus de 70 % pour l'armement (frégates, chars Léopards, etc.), un groupe de travail a été constitué en 1982 à l'initiative des délégués de l'IG-Metall et avec le soutien du Bureau pour l'innovation et la technologie de l'IG-Metall de la ville. Un premier document (Déclaration de principes) a été publié et des sous-groupes travaillent à l'élaboration de produits alternatifs. On a d'ores et déjà produit un document sur «l'alimentation en énergie à Hambourg» qui propose la construction d'unités de centrales de chauffage alternatives à la technologie atomique, capables de remplacer la production des moteurs diesels pour les frégates, comme de créer de nouveaux emplois. D'autres projets sont à l'étude comme la production d'éoliennes flottantes, de produits pour l'extraction de matières premières, de nouvelles techniques maritimes, d'installations de protection de l'environnement… Un projet de production d'installations de dessalement pour les régions arides du tiers-monde est aussi largement avancé.

Des groupes de travail similaires ont été créés dans d'autres entreprises d'armement comme chez Krupp Mak à Kiel ou VFW à Brème.

Chez Krupp Mak, où se fait l'assemblage final des chars Léopard, on étudie la fabrication de produits permettant l'économie de matières premières et d'énergie. Chez VFW, des sous-groupes s'occupent des technologies de l'énergie, de l'environnement, de la mer, des équipements médicaux, des recherches sur les radiations et la prévention des accidents. L'une des propositions concrètes consiste à fabriquer un instrument de mesure du dosage de l'insuline.

Des initiatives ont été prises dans la sidérurgie, l'automobile, ainsi que dans une série de petites entreprises de métallurgie «en difficulté». Chez Daimler-Benz à Stuttgart (100 000 salariés), sous l'impulsion d'une tendance d'opposition syndicale animée par un député Vert, un travail est actuellement réalisé ; les Verts ont de leur côté organisé une journée d'étude sur la sidérurgie avec la participation d'une centaine de délégués d'entreprises.

L'IG-Metall (2 millions d'adhérents) a officiellement adopté la perspective de la «production alternative» et l'un des tout derniers numéros de sa revue, que reçoivent tous les délégués d'entreprise, a consacré un dossier à cette question.

Une série d'associations, regroupant syndicalistes et chercheurs, fonctionne en rapport avec ce mouvement.

Conditions de développement du mouvement

Une véritable mobilisation à la base ne surgit pas *ex nihilo*

Là où la lutte pour les plans ouvriers alternatifs a pris un caractère de masse, où les travailleurs se sont réellement engagés dans l'élaboration et la défense des propositions, on remarque qu'un travail préalable de longue haleine a été nécessaire. À Lucas par exemple, le *combine committee* avant 1974 a développé une série de luttes dans plusieurs domaines (défense des revendications immédiates, retraites, introduction des nouvelles technologies...) qui ont progressivement soudé les différentes catégories de salariés et les différentes usines, en habituant les uns et les autres à la solidarité. D'une manière générale, les animateurs de ces luttes insistent sur l'étroite imbrication nécessaire entre la perspective alternative et les revendications syndicales plus traditionnelles.

Autre précondition : l'information économique sur les stratégies de l'entreprise ou du groupe doit être élaborée et massivement diffusée. Ce qui pose les problèmes de l'accès aux informations (ouverture des livres de comptes, contrôle sur l'orientation des investissements...), de leur «reconstruction» ou analyse critique (problème des «experts») et

de leur diffusion (moyens de communication : presse et audiovisuel). On remarque le rôle essentiel de «centres» ou d'associations où chercheurs, économistes et syndicalistes peuvent trouver un cadre nouveau d'élaboration renversant le rapport traditionnel à l'expertise extérieure. En fait, c'est de l'élaboration de nouveaux concepts dans l'analyse économique et sociale et de nouvelles méthodes partant de la valorisation du «savoir-faire ouvrier» et de la qualification, que dépend le succès de ce travail préalable. Le CAITS qui est un peu le «modèle» du genre, définit ainsi son travail :

> Nous partons du principe selon lequel la direction dispose de peu d'informations qui ne proviennent pas des travailleurs, par l'intermédiaire du travail qu'ils fournissent. Nous refusons dès lors le statut d'«experts» et avançons au fur et à mesure des informations qui proviennent des groupes de travailleurs. L'idée de base est d'aider les syndicalistes à préparer une position de négociations indépendante, fondée sur leurs propres informations, analyses et intérêts à long terme.

Le développement de ce travail permanent permet d'éviter d'«être placé en porte à faux, lorsque la situation est bloquée, qu'il est trop tard pour mettre en œuvre une riposte fondée sur les deux éléments fondamentaux qui sont : une organisation solide au niveau de l'atelier et une position de négociation indépendante».

De nouvelles formes d'organisation

Celles-ci sont nécessaires à deux niveaux, l'atelier et la firme. Que ce soit par le canal syndical (comme en RFA) ou hors structures officielles (comme en Grande-Bretagne), la nécessité d'impliquer les travailleurs de toutes les catégories et de toutes les entreprises d'un groupe, puis d'une branche, s'avère une condition absolument *sine qua non.* La structure des shop-stewards en Angleterre permet de dépasser l'organisation des syndicats par métiers (à Lucas, il existe une dizaine d'organisations syndicales, toutes adhérentes aux TUC). Mais il s'est avéré que bâtir des *combine committee*s implique une bataille souvent féroce contre les structures bureaucratiques officielles. C'est ainsi qu'à Lucas, la Confédération des syndicats de l'aérospatiale (organisation des sommets syndicaux représentés dans la branche) a refusé de reconnaître le *combine committee* comme organisation apte à négocier avec la direction.

En RFA, le problème actuel est de dépasser l'implication des seuls délégués (et encore pas tous) dans l'élaboration des propositions (à Blohm-Voss le groupe de travail est constitué de trente membres

seulement, et la déclaration de principes a été adoptée par les 300 délégués, tandis que les travailleurs des chantiers et ateliers ne sont qu'informés).

Quelque que soit la forme adoptée, selon les traditions et les structures syndicales, c'est à partir de «comités d'ateliers» que peuvent se constituer des «comités d'usine» puis des «conseils de firme» ou de groupes, et enfin des «conseils de branches», voire (comme cela démarre à partir de certaines expériences comme celle des travailleurs impliqués dans plusieurs pays européens dans le projet Tornado) de multinationales.

La constitution de telles organisations sur de tels projets permet de dépasser les contradictions entre catégories (notamment entre ouvriers de fabrication et cadres, ingénieurs et techniciens).

Sortir de l'entreprise et coller à la recherche de la «demande sociale»

> Le processus concret d'élaboration de production alternative consiste à acquérir un savoir jusqu'alors en morceaux (n'étant donc accessible dans sa complexité qu'au seul entrepreneur) morcelé entre collègues des différentes fonctions (production, achats, techniques, etc.) pour pouvoir déterminer ce qu'il serait possible de réaliser, tant au niveau de la faisabilité technologique que sur le plan de l'utilité sociale. La définition d'une production socialement utile ne peut être obtenue que par un processus d'échange avec «nous-mêmes en tant que consommateurs» et avec d'autres forces sociales.

Cette définition, donnée par un membre du groupe de travail de Blohm-Voss est essentielle. À Lucas, l'élaboration du plan est passée par un contact entre chaque usine et son environnement. Des assemblées ont été organisées avec la population de certaines villes (comme à Burnley), avec des délégués d'établissements voisins (des hôpitaux, par exemple). Les contacts avec les mouvements de défense de l'environnement, antinucléaires, tiers-mondistes, de contestation de la santé, les groupes pacifistes, féministes, etc. ont été systématiques, notamment à Hambourg. En Grande-Bretagne, le rôle du réseau des «centres de recherche», des municipalités travaillistes de gauche a été déterminant. Cette confrontation entre producteurs et consommateurs est à la base même de la stratégie qui prend le nom en Angleterre de «planification populaire pour les besoins sociaux».

La difficulté de maintenir la mobilisation et de trouer des formes de luttes adéquates

Une remarque vaut pour toutes ces initiatives: dès que la pression sur l'emploi disparaît ou diminue, l'intérêt manifesté par la masse des

travailleurs suit le même chemin. Quelquefois, comme cela s'est passé à Lucas lorsque le gouvernement conservateur a relancé la production d'armement, cela va jusqu'à une rupture de l'unité : le *combine committee* s'est ainsi divisé entre travailleurs manuels et «cols blancs», les premiers, poussés par une direction habile, créant leur propre comité de liaison. Il n'y a pas de «parade magique» à cet état de fait. Mais les animateurs du *combine committee* insistent sur la nécessité de la reconnaissance de leur structure comme habilitée à négocier et, donc, sur la revendication de l'extension de la négociation collective aux questions de politique industrielle.

Maintenir vivace la mobilisation passe aussi par de nouvelles formes de luttes : fabrication de prototypes (comme cela a été fait pour le projet d'un véhicule rail-route qui a été construit en «perruque» après une souscription populaire pour l'achat d'un bus qui, une fois monté, sert de «propagande itinérante» pour le plan), production de vidéos, grèves partielles... Jusqu'ici, l'idée (pourtant largement discutée à Lucas) d'une grève générale pour l'aboutissement du plan n'a pu aboutir. À Lucas où les conditions ont été les plus favorables, cela a été empêché par l'opposition des directions syndicales (le combine n'ayant pas voulu aller jusqu'à l'épreuve de force avec elles, car immanquablement il aurait «explosé») et le changement du contexte politique (expulsion de la gauche travailliste du gouvernement, puis victoire de Thatcher). En réalité, il faut admettre l'inévitabilité de ces limites dès lors qu'il s'agit encore d'«expériences» plus ou moins isolées ou «avant-gardistes» et que les directions officielles du mouvement ouvrier y sont hostiles. Au fond, la bataille est politique et concerne la stratégie d'ensemble du mouvement ouvrier.

La nécessité d'une tendance politico-syndicale

Tant en Angleterre qu'en RFA, le développement de ce mouvement est intimement lié à l'émergence d'un nouveau courant politique et syndical. Au sein du Labour et des TUC, c'est la nouvelle gauche travailliste qui se fait l'écho de cette perspective et qui essaie de la faire avancer par l'articulation entre un travail d'organisation de la gauche syndicale, l'élaboration théorique, l'activité parlementaire et municipale et le développement des mouvements de masse comme, en particulier, le mouvement pacifiste. Des organismes existent, outre le réseau des centres et associations, comme l'Institut pour le contrôle ouvrier qui permettent un cadre de rencontre et de diffusion des expériences.

Un livre intitulé *Enquête ouvrière sur l'intervention de l'État dans l'industrie*, publié par le Forum des *combine committees* et plusieurs Trade-Councils,

fait le bilan de la politique travailliste dans le domaine industriel et en tire un certain nombre de conclusions dont la principale est celle-ci : la stratégie alternative doit déboucher sur l'élaboration d'un plan ouvrier national qui devrait être la base sur laquelle le parti fonde sa perspective transitoire pour la conquête du gouvernement ; la seule accumulation des expériences, aussi importantes soient-elles, ne saurait suffire ; c'est toute la politique du socialisme qui est en question dans cette affaire ; sans développement d'un fort courant socialiste autogestionnaire dans le Parti travailliste se battant pour la direction du mouvement il y aura échec en définitive.

C'est un peu la même expérience qui se déroule, dans d'autres conditions, en RFA. En effet, il est incontestable que le développement du mouvement des plans alternatifs est intimement lié à la « lame de fond pacifiste » et à la montée des idées alternatives grâce au succès des listes Vertes aux élections. D'ailleurs, à Hambourg, la présence d'élus Verts et alternatifs à la municipalité et au parlement régional a permis aux propositions du groupe de travail de chez Blohm-Voss d'être relayés au niveau local au sein même des institutions.

En Grande-Bretagne, l'extension de la démarche au plan local a été permise par l'activité des conseils municipaux dirigés par la gauche travailliste. C'est notamment le cas du Great London Council qui a créé un organisme *ad hoc* de planification populaire et qui dégage un budget pour son fonctionnement et la mise en œuvre de ses propositions.

Comme l'écrit un membre du groupe de travail de chez Blohm-Voss, quand « les syndicalistes de l'électronique luttent contre le système d'information sur la personne qu'eux-mêmes ont produit, que les typographes voient rouge quand on leur parle de *Bild,* que les métallos des aciéries ne trouvent plus guère d'air pur à respirer même en dehors de leur usine et que les salaries de l'industrie d'armement ne laissent plus leurs enfants regarder les informations à cause des guerres », c'est la perspective du socialisme qui redevient d'actualité dans le mouvement même des luttes de classes immédiates.

1984

Source

Résister, n° 14, 1984.

▶ *Encyclopédie internationale de l'autogestion*, Jean-Pierre Hardy, « Contre-plans ouvriers alternatifs », t. 4.

La 1re Internationale et l'autogestion

Michel Raptis

Marx se plaisait à souligner que la 1re Internationale, la fameuse Association internationale des travailleurs, «avait été fondée par les travailleurs eux-mêmes et pour eux-mêmes et c'est ce qui faisait sa nouveauté». Car, ajoutait-il, «avant la fondation de l'Internationale, toutes les diverses organisations avaient été des sociétés fondées pour les classes laborieuses par quelques radicaux appartenant aux classes dominantes; mais l'Internationale avait été instaurée par les travailleurs eux-mêmes[1]».

Il est certain que la 1re Internationale couvre une période historique du mouvement ouvrier où, ce qu'on appelle la «conscience de classe» du prolétariat s'exprime librement, spontanément, sans la méditation du parti politique, qui n'existe pas encore. Pour cette raison les réactions enregistrées pendant les huit ans qui séparent la réunion de Saint Martin's Hall (le 28 septembre 1864) à Londres, où l'Internationale est fondée, et le congrès de La Haye (27 septembre 1872) qui l'exile aux États-Unis, sont significatives de l'état d'esprit qui régnait dans la classe ouvrière en formation, de ses tendances et aspirations les plus profondes.

Certes, même pendant celle période l'état de la «classe» n'est pas «pur», car il faut tenir compte d'un côté de la qualité de la classe à cette époque et de l'autre côté des courants idéologiques extérieurs à la classe, qui existaient déjà et l'influençaient.

Les très nombreux délégués ouvriers qui participent à la fondation de l'Internationale et aux travaux de ses organismes et de ses congrès sont, pour la plupart, des ouvriers artisans. Plusieurs d'entre eux sont influencés par «l'humanitarisme de 1848 et le mutuellisme proudhonien». D'autre part, au fur et à mesure qu'on s'éloigne du 1er congrès de l'Internationale tenu en 1866 à Genève, les idées collectivistes révolutionnaires prêchant l'action politique en vue d'une prise du pouvoir par le prolétariat et d'une transformation de la société par la révolution et non pas par les réformes, gagnent constamment du terrain.

Dans ce domaine, le rôle d'un côté des idées de Marx et de l'autre côté de celles de Bakounine devient, comme on le sait, décisif. Mais

1. «Discours de Karl Marx à l'occasion du 7e anniversaire de la fondation de l'Internationale». Les citations proviennent du recueil des documents sur la 1re Internationale publié par Jacques Freymond (Genève, Droz, 1962, 2 vol.).

ces idées même sont influencées par la pratique révolutionnaire du mouvement ouvrier en Europe à cette époque qui culmine avec l'expérience historique de la Commune de Paris. Il y a donc jeu d'interaction dialectique entre l'évolution idéologique de la direction de la 1re Internationale et de ce qu'on pourrait appeler sa base, et qui se reflète dans la manière d'aborder par celle organisation les problèmes relatifs à la condition ouvrière et son avenir.

Notre but dans ce bref essai est de voir comment fut abordée à l'époque la question plus particulièrement de la gestion de l'économie par les travailleurs.

Il est dans un sens naturel qu'au début, au moment où la bourgeoisie apparaissait luttant contre la féodalité pour un ordre nouveau plus juste, plus égalitaire, plus libre, plus productif également sur le plan strictement économique, les ouvriers artisans de l'époque accordent un appui, au moins critique, à cette bourgeoisie et ne songent nullement à mettre en cause la gestion de l'économie par les capitalistes.

À la veille de la formation de la 1re Internationale, les représentants ouvriers anglais et français réclament simplement des aménagements concernant les conditions de travail et l'entraide.

Ainsi, par exemple, dans le fameux Manifeste des Soixante (1864) signé par des futurs responsables français de l'AIT, Tolain, Murat, Camélinat, Limousin, Perrachon, on lit :

> Qu'on ne nous accuse point de rêver de lois agraires, égalité chimérique qui mettrait chacun sur le lit de Procuste, partage, maximum, impôt forcé, etc. Non ! Il est grand temps d'en finir avec ces calomnies propagées par nos ennemis et adoptées par des ignorants. La liberté du travail, le crédit, la solidarité, voilà nos rêves. Le jour où ils se réaliseront il n'y aura plus ni bourgeois, ni prolétaires, ni patrons, ni ouvriers !

Mais dès la fondation de l'Internationale et l'intervention idéologique de Marx et d'Engels, qui ont derrière eux, entre autres, l'acquis du Manifeste communiste, le ton change et s'élève. Dans l'Adresse inaugurale de Marx, le manifeste de l'AIT, rédigé entre le 21 et 27 octobre 1864, on trouve le passage capital suivant :

> Nous voulons parler du mouvement coopératif et, spécialement, des manufactures coopératives érigées par les efforts spontanés de quelques mains hardies. La valeur de ces grandes expériences sociales ne peut pas être surfaite. Ce n'est pas par des arguments mais par des actions, qu'ils ont prouvées que la production sur une grande échelle et en accord avec les exigences de la science moderne peut être exercée sans l'existence de la classe des maîtres employant celle des manœuvres : que les moyens du travail pour porter fruit n'ont

> pas besoin d'être monopolisés ni d'être détournés en moyens de domination et d'exploitation contre le travailleur ; et que le travail salarié, tout aussi bien que le travail des esclaves, que le travail des serfs, n'est qu'une forme transitoire et inférieure qui est destinée à disparaître devant le travail associé, exécutant sa tâche d'une main alerte, d'un esprit dispos et d'un cœur joyeux.

Ainsi d'emblée est posée la question des « coopératives de production » conçues comme forme supérieure d'association libre des producteurs directs, que nous retrouverons débattue dans nombre de congrès de la 1re Internationale.

Mais dans ce même texte, Marx n'omet pas de souligner les limites du « travail coopératif » en tant que moyen de véritable émancipation des travailleurs. Le travail coopératif renfermé « dans un cercle étroit des efforts partiels des ouvriers éparpillés, n'est pas capable d'alléger sensiblement le fardeau de leur misère ».

Le travail coopératif, forme absolument valable de libre organisation de la production à la base « pour sauver les masses ouvrières, doit être développé aux dimensions nationales, et conséquemment soutenu par des moyens nationaux ».

La 1re Internationale aborda la question pour la première fois au congrès de Genève (1866) lors du débat sur le point de l'ordre du jour intitulé « Travaux coopératifs. » Le rapport du conseil central au congrès, tout en se refusant de proclamer un « système spécial de coopération » qu'on imposerait aux travailleurs énonçait les principes généraux suivants :

> Nous reconnaissons le mouvement coopératif comme une des forces transformatrices de la société présente, basée sur l'antagonisme des classes. Leur grand mérite est de montrer pratiquement que le système actuel de subordination du travail au capital, despotique et paupérisateur, peut être supplanté par le système républicain de l'association de producteurs libres et égaux.

Mais le mouvement coopératif limité aux formes microscopiques de développement que peuvent produire par leurs combinaisons des esclaves individuels salariés, est impuissant à transformer lui-même la société capitaliste. Pour convertir la production sociale en un large et harmonieux système de travail coopératif, des changements des conditions générales de la société ne seront jamais réalisés sans l'emploi des forces organisées de la société. Donc le pouvoir gouvernemental, arraché des mains des capitalistes et des propriétaires fonciers, doit être manié par les classes ouvrières elles-mêmes.

> Nous recommandons aux ouvriers d'encourager la coopération de production plutôt que la coopération de consommation. Celle-ci touchant seulement la surface du système économique actuel, l'autre l'attaquant dans sa base.
> Nous recommandons à toutes les sociétés coopératives de consacrer une partie de leurs fonds à la propagande de leurs principes, de prendre l'initiative de nouvelles sociétés coopératives de production et de faire cette propagande aussi bien par la parole que par la presse.
> Dans le but d'empêcher les sociétés coopératives de dégénérer dans les sociétés ordinaires bourgeoises (sociétés de commandite), tout ouvrier employé doit recevoir le même salaire, associé ou non. Comme compromis, purement temporaire, nous consentons à admettre un bénéfice très minime aux sociétaires.

Ce texte fondamental est remarquable par l'accent mis non pas sur le coopératisme en général, mais sur la coopération de production conçue comme une association de producteurs directs «libres et égaux». Cette conception est renforcée par les dispositions concernant la rémunération des producteurs associés qui doit être «égale». La 1re Internationale ne se départira pas de cette condition d'«égalité», excluant tout bénéfice tiré de la fonction sociale des sociétés coopératives.

Dans l'ensemble, bien qu'il s'agisse plutôt d'une esquisse de conception d'autogestion de l'économie à la base par les producteurs, que d'une élaboration plus poussée du fonctionnement global d'un tel système et de- tous les problèmes que ceci soulève, on y trouve déjà l'embryon d'idées fort modernes.

C'est-à-dire des idées qui se dégagent de l'expérience même des États ouvriers actuellement existant dans le monde et dans lesquels la notion de la propriété étatisée et de sa gestion exclusivement centraliste par l'État, évolue vers celle de la ·propriété sociale, démocratiquement gérée par les producteurs et les citoyens. Cette question constitue même le problème central du socialisme, car elle implique la gestion démocratique de l'ensemble de la vie sociale, dans tous les domaines : politique, économique, culturel.

Les idées de la 1re Internationale sur la coopération de production et la gestion en général de l'économie collective sont davantage développées et clarifiées dans la suite de ses congrès.

Lors du congrès de Lausanne (2-8 septembre 1867), le délégué français Longuet rapporta sur les crédits. Le délégué allemand Eccarius, après avoir critiqué le rapport qu'il jugeait par trop théorique, proposa au nom du conseil général une motion qui fut votée par le congrès, invitant les membres de l'Association Internationale des travailleurs à «user de leur influence pour amener les sociétés de métier à appliquer

leurs fonds à la coopération de production, comme le meilleur moyen d'utiliser, dans le but de l'émancipation des classes ouvrières, le crédit qu'elles donnent maintenant à la classe moyenne et aux gouvernements. Celles de ces sociétés qui ne croiraient pas, à propos de consacrer leurs fonds à former des établissements coopératifs pour leur propre compte, devraient employer ces fonds à faciliter l'établissement de la coopération productive en général et faire leurs efforts pour établir un système de crédit national proportionnel aux moyens de ceux qui réclameraient son aide indépendamment des valeurs métalliques, et à établir un système de banques coopératives.».

Ce même congrès aborde la discussion sur la façon de gérer les «moyens de transport et de circulation» recommandant que «les efforts des nations» tendent «à rendre l'État propriétaire» de ces moyens. Mais sur proposition du délégué De Paepe de Bruxelles, il fut décidé d'approfondir la question lors du prochain congrès de l'Internationale en la posant dans les termes significatifs suivants:

> Le sol, les canaux, les routes, les chemins de fer, etc., doivent-ils être propriété sociale ou propriété individuelle? Et comment devraient-ils être exploités pour le plus grand avantage de l'individu et de la collectivité?

Pendant la courte discussion qui a eu lieu sur cette question, Longuet (de Caen) a eu l'occasion de préciser que par le terme «État» il entendait la «collectivité des citoyens».

À propos donc de l'organisation par l'État des chemins de fer, canaux, mines et services publics, il est bien entendu que ces services ne seront pas administrés par des fonctionnaires de l'État, mais seront construits, exploités ou administrés par des compagnies ouvrières, qui seraient chargées de livrer leurs services au prix de revient, sans pouvoir faire de bénéfices, c'est-à-dire soumises au principe général de mutualisme.

Ce qui donna l'occasion à De Paepe, qui avait déjà pris position pour «l'entrée du sol à la propriété collective» de préciser que «la seule différence entre la théorie de Longuet et la sienne, c'est que Longuet accepte la collectivité pour le sous-sol, les chemins de fer, les canaux, tandis que lui (De Paepe) veut l'étendre au sol tout entier».

Le grand débat sur le caractère de la propriété du sol et sa forme de gestion est ainsi ouvert et durera, comme nous le verrons, jusqu'au congrès de Bâle (1869).

Le congrès de Lausanne est également mémorable pour avoir posé pour la première fois la question, si débattue depuis dans les rangs du mouvement ouvrier international de la bureaucratie ouvrière gestionnaire de l'économie collective.

La question fut posée comme troisième point de l'ordre du jour du congrès et formulée ainsi :

> Les efforts tentés aujourd'hui pour l'émancipation du Quatrième État (classe ouvrière) ne peuvent-ils pas avoir pour résultat la création d'un cinquième État dont la situation serait beaucoup plus misérable encore ?

Il aurait fallu à ce propos citer le rapport de la commission in extenso, tellement il est intéressant de connaître en détail la logique de l'argumentation employée par les délégués de la 1re Internationale pour signaler le danger de bureaucratisation découlant de la gestion de l'économie collective. Ce danger consistait, à leur avis, aux inégalités de la rémunération des coopérants partageant entre eux les bénéfices de leurs exploitations collectives. Aussi bien la discussion que les conclusions du débat sur celle question restèrent cependant confuses, le phénomène de la bureaucratisation par l'exercice de la fonction de la gestion n'étant encore qu'embryonnaire, et les notions de la plupart des délégués sur le fonctionnement global du capitalisme et de ses tendances fondamentales encore plus sommaires.

Lors du congrès suivant de Bruxelles (1868), la discussion sur la question reprendra et le rapporteur de la « commission de la coopération », Grinand, dira que « les associations, telles que les comportent les principes de l'Internationale, n'ont d'autre but que d'arracher aux mains des capitalistes, les instruments de la production et de les remettre en celles de ses légitimes propriétaires, les travailleurs-producteurs ».

Pour sauvegarder ce caractère de l'association coopérative et éviter la création d'un Quatrième État, entre la bourgeoisie et le prolétariat, qui serait dans ce cas relégué au rang de Cinquième État. Il fallait que toute société (coopérative) basée sur les principes démocratiques repousse tout prélèvement au nom du capital, sous quelque forme qu'il se présente : « rente, intérêt, bénéfice, et laisse au travail tout son droit, toute sa juste rémunération ». Il s'agirait donc de sociétés de coopération ne distribuant aucun bénéfice.

Lors du congrès de Bruxelles, le grand débat sur le caractère de la propriété terrienne et sa forme de gestion a repris donnant lieu à des rapports et des discussions forts remarquables. Ce débat mettait d'autre part en lumière les conceptions existant du temps de la 1re Internationale sur l'économie, sa gestion, et l'État en général.

Le rapport en particulier de la section bruxelloise présenté par De Paepe est un document d'un très haut niveau, aux conclusions inattaquables.

De Paepe établit scientifiquement les avantages de la grande propriété terrienne et de la grande culture, sur la petite propriété foncière morcelée. Mais la forme de gestion de la grande propriété terrienne par des ouvriers agricoles présente également des désavantages, par rapport à la petite propriété individuelle mue par l'intérêt personnel du producteur direct. Pour celle raison, De Paepe préconise une forme de propriété terrienne et de gestion de celle-ci qui «résumera à la fois en elle et la petite et la grande propriété».

> Cette synthèse sera précisément la propriété collective, ou, si l'on veut, la copropriété. Là, en effet, chaque copropriétaire est propriétaire au même titre que les autres, partant l'égal des autres; plus de salaire agricole et plus de propriétaire vivant oisivement de la rente foncière à laquelle il n'a pas plus de droit que tout autre. Là aussi, et mieux encore qu'avec la grande propriété anglaise, pourront être appliqués à la culture les machines, la force collective, tous les procédés scientifiques et les préceptes de l'agronomie.

De Paepe posa ensuite les questions suivantes: Comment faut-il concevoir cette propriété collective? Jusqu'où s'étendra cette collectivité? Sera-t-elle relative seulement aux groupes agricoles, ou bien sera-t-elle relative à la société entière? En d'autres termes, le sol peut appartenir collectivement à une association agricole indépendante; il peut appartenir d'une façon indivise à l'ensemble des groupes agricoles, d'une nation d'abord, puis d'une fédération de nations: ou bien il peut appartenir à la société entière et être cédé conditionnellement aux associations agricoles, et même, en attendant la création de ces associations, aux fermiers actuels.

Le système le plus élémentaire celui «de la propriété foncière appartenant à des associations agricoles libres et indépendantes» présentes surtout, selon De Paepe, en sa faveur les deux avantages suivants:

> a) Il place le travailleur agricole, copropriétaire d'une grande exploitation rurale, dans la même condition que celle qui, dans la société nouvelle, sera le partage des travailleurs de l'industrie, copropriétaires de l'usine ou de l'atelier.
>
> b) Il soustrait l'association à toute influence de l'État ou du pouvoir communal, influence qui pourrait être source de privilège ou de despotisme.

Cette solution présente cependant le danger d'une aliénation du sol à un ou plusieurs groupes, et ce «monopole» de la terre peut nuire au reste de la société. D'où l'idée d'attribuer la gestion du sol à l'État ou à la commune et ensuite sa concession aux diverses associations agricoles.

Le principal reproche que l'on fait, selon De Paepe, à ce «système de la propriété collective attribuée à la société entière, c'est qu'en voulant sauvegarder la société contre la coalition des propriétaires-cultivateurs, il place les travailleurs ruraux, et avec eux toute la société, sous le joug de l'État et ouvre, la porte à l'autocratie gouvernementale la plus effrayante».

En tout cas, c'est entre ces deux systèmes de propriété collective du sol, qu'il fallait, selon De Paepe, choisir.

La résolution du congrès s'est prononcée pour la propriété collective du sol arable par la collectivité sociale représentée par l'État. Mais quant à la gestion de cette propriété sociale, le congrès a décidé ceci:

> Que le sol sera concédé aux compagnies agricoles, comme les mines aux compagnies minières, les chemins de fer aux compagnies ouvrières, et ce avec des conditions de garanties pour la société et pour les cultivateurs, analogues à celles pour les mines et les chemins de fer.

C'est-à-dire que le congrès s'était prononcé pour la propriété sociale du sol et son autogestion ouvrière.

La discussion qui a eu lieu sur cette même question lors du congrès de Bâle (en septembre 1869) fut encore plus vive que dans le congrès précédent. La commission qui rapporta sur la question fut divisée sur la manière d'envisager la gestion de la propriété collective du sol. La majorité, composée de Becker, Colin, Rittinghausen, Jannach, Lessner, Lucraft, Sentimon, Varlin, était d'avis que «le sol doit être cultivé et exploité par les communes solidarisées»; la minorité, composée de Pieton, Langlois, Murat, Creusot, De Paepe, pensait que «la société devra accorder l'occupation de la terre soit aux agriculteurs individuels, soit de préférence à des associations agricoles qui paieraient la rente à la collectivité».

De Paepe précisa «qu'au point de vue de l'ordre nouveau vers lequel nous marchons, il faut réclamer l'entrée du sol à la propriété collective de la société, pour ne laisser aux individus ou aux associations particulières que la simple occupation du sol, moyennant un double contrat qui garantisse à la fois les droits de la société et les droits du cultivateur».

L'œuvre de la 1re Internationale concernant le caractère de la propriété dans la «société nouvelle», dont elle fut le pionnier, et la forme de gestion de celle-ci, s'achève avec le congrès de Bâle.

L'étape suivante dans l'élaboration de ces questions fut l'expérience historique de la Commune de Paris. Dans l'œuvre législative et pratique de celle-ci, il est facile de distinguer l'écho puissant et fécond des débats qui ont animé les congrès de l'Association internationale

des travailleurs, réunissant des authentiques représentants de la classe ouvrière en formation.

1968

Source

Autogestion, n° 5-6, mars-juin 1968.

▶ *Encyclopédie internationale de l'autogestion*, Annick Coupé, «Autogestion : une question pour le 21e siècle», t. 4.

Qu'est-ce que l'autogestion ?

Michel Fiant

L'autogestion, comme pratique et comme théorie n'est rien d'autre que la forme moderne que prend l'aspiration du plus grand nombre à l'autodétermination. Sous d'autres noms, sous d'autres apparences elle s'est manifestée notamment au 19e et au 20e siècle, lorsque l'État bourgeois ne pouvait ou ne voulait, un compromis explicite ou implicite avec les classes exploitées et dominées.

C'est aujourd'hui dans d'autres conditions que le problème est à nouveau posé. La lente transformation des États, incapables de résister aux contraintes, aux exigences du Capital les obligent à de nouvelles formes de contention, de répression. Et cela alors même que la complexité de la société, les transformations techniques de la production et de la valorisation des biens, des services et des savoirs tendent à une élévation du niveau d'enseignement et de compétence. De nouvelles formes politiques apparaissent ainsi nécessaires et possibles, dans tous les champs d'activité sociale. Ce qui désormais devrait dominer c'est-à-dire dynamiser et structurer l'ensemble des institutions politiques ce sont les débats et les positions des assemblées populaires constituées par l'ensemble des habitants d'un quartier, d'un village, mais aussi concurremment celles des travailleurs et travailleuses dans les entreprises. L'articulation entre les diverses instances, citoyennes, professionnelles voire associatives devrait traduire les attentes et les initiatives des hommes et des femmes dans les diverses postures que supposent nos sociétés. C'est dans une participation active à ces différents cercles, dans leur confrontation que peut se construire une culture de l'autogestion.

La vision de l'autogestion que nous pouvons avoir ne peut davantage ignorer la mondialité, c'est-à-dire un fonctionnement dans lequel les

échanges, les dépendances réciproques entre les peuples se multiplient. Les formes capitalistes de ces rapports peuvent et doivent disparaître, il n'empêche que la solidarité de l'humanité vécue et perçue doit s'élargir. Or comment affronter ensemble l'inégalité et les graves menaces écologiques ? Des initiatives doivent se développer dans les divers peuples concernés, mais les opinions et les moyens de tous les peuples doivent aussi se retrouver. Pour cela les concertations, les décisions ne peuvent se faire sans délégation à l'échelle continentale et *a fortiori* mondiale Il faut donc maintenir des formes de démocratie représentative mais en modifier les modalités.

L'autogestion n'est donc plus un rêve mais une possibilité concrète, une nécessité. Les transformations en cours du travail qui donne une place majeure au savoir, à la communication contribuent à une culture rendant possible cette généralisation de l'autogestion. C'est dès lors un projet global qui doit se concevoir et se construire, un projet global qui doit prendre la planète comme territoire et les multiples activités sociales comme champs. Aussi il ne peut s'agir d'une démocratie fragmentée. C'est d'une autogestion socialisée, collective qu'il est question. Elle réclame donc encore des institutions représentatives qui assument aux divers niveaux les décisions communes et contribuent ainsi à la construction des identités collectives.

La diversité des histoires, des formations sociales, des cultures mais aussi la production des concepts, des règles de la démocratie d'autogestion supposent des avancées, voire des reculs partiels, une longue expérience collective en tout cas. Ce processus ou se succéderont les expériences et les ruptures, est déjà commencé, mais il peut réclamer pour aboutir quelques générations.

Octobre 2006

▶ *Encyclopédie internationale de l'autogestion*, Guillermo Almeira, «Crise, destruction et reconstruction autogestionnaire», t. 4.

Une stratégie autogestionnaire

Michel Fiant

Dès lors que nous sommes acquis à une perspective autogestionnaire, pouvons-nous nous contenter d'en faire la propagande ? Ce n'est pas notre sentiment, bien plus nous pensons nécessaire à la fois l'action et la réflexion. Car il nous semble indispensable

d'analyser et vérifier la résonance et la pertinence des objectifs qui émergent de telle lutte sociale, de telle proposition émanant d'un mouvement social, d'une force syndicale ou politique y compris bien sûr de la nôtre. Nous sommes dépendants des luttes et des rapports sociaux, de ce que les uns et les autres dans leurs contradictions et leurs évolutions révèlent. C'est dans ces conditions que nous pouvons percevoir et exprimer ce qui nous paraît nécessaire et possible pour une autre société, une autre humanité.

Il est sans doute indispensable de s'attaquer au passé et d'envisager l'avenir, de voir leur articulation mais sans sombrer dans la confusion. La critique des impasses dans lesquelles se sont fourvoyées les deux grandes révolutions du 20e siècle, la russe et la chinoise, est indispensable pour éviter de s'y engager, mais pour le plus grand nombre c'est à un autre projet de société qu'il faut parvenir. C'est en partant des perspectives d'avenir que l'on doit interroger, critiquer le passé et ce sont les luttes, les contradictions du présent qui dessinent ces perspectives.

Le présent c'est notamment la crise généralisée de la démocratie représentative. La domination des intérêts capitalistes, souhaitée ou tolérée par les pouvoirs en place, réduit les fonctions des Parlements et des États au maintien de l'ordre public et donc capitaliste. Ceux-ci ne répondant aux attentes du plus grand nombre que pour en modérer les impatiences. Au présidentialisme et au bipartisme qui pendant longtemps apparaissaient comme les moyens les plus appropriés pour maintenir l'état de choses existant s'ajoute maintenant des méthodes de gouvernance qui sous prétexte de s'adresser directement aux intéressés tend en fait à réduire le rôle des assemblées élues, des partis et des syndicats. La bureaucratie étatique formée et sélectionnée pour son adaptation et sa compréhension des besoins du capitalisme deviendrait bientôt seule habilitée à décider des politiques et des lois. Il est vrai que la complexité croissante des rapports sociaux mais aussi la prise en compte des dépendances réciproques de la société et de la nature suppose une implication active du plus grand nombre, dans les règles et les pratiques régissant les activités humaines. Mais l'initiative locale ou sectorielle est parfaitement compatible avec la domination du capital. On peut ainsi voir comment la Banque mondiale récupère l'expérience de Porto Alegre, non pour élargir les capacités d'intervention du plus grand nombre, mais au contraire pour réduire les enjeux aux problèmes immédiats et locaux en écartant les assemblées élues, les partis et les confédérations syndicales, c'est-à-dire toutes les instances capables de mener un débat et de prendre position sur les conséquences de telle

initiative ponctuelle de tendre à sa généralisation ou au contraire de la combattre. La démocratie représentative ne doit pas disparaître mais s'articuler avec la démocratie directe. Ce n'est donc pas du rétablissement des formes politiques du siècle passé qu'il est question mais de nouvelles institutions.

Mais dès que l'on sort des idées générales, de ces projets qui ne pourront en tout cas prendre vie qu'après maintes remises en causes collectives nourries par l'expérience et la réflexion, alors commencent les difficultés. Une phase de maturation s'avère en effet indispensable. Il faut un projet qui fasse consensus dans de très larges cercles, comme le faisait autrefois le socialisme ou le communisme. Il faut construire un acteur social intégrant une large majorité des travailleuses et des travailleurs au-delà d'un prolétariat dispersé et dépassé par les mutations de la production des biens, des services et des savoirs. Il faut une stratégie qui parte précisément du conditionnement réciproque de l'identité sociale et de l'identité politique, pour aboutir à l'émergence d'un bloc social et à l'affirmation de son projet.

Ce processus s'inscrit nécessairement dans les luttes et les problèmes immédiats. La première démarche doit dès lors tendre à l'élaboration d'un programme de transition, c'est-à-dire d'un ensemble de revendications immédiates ou plus lointaines, économiques, politiques, écologiques, culturelles. Certaines ne mettant pas en cause le système peuvent être satisfaites à court ou moyen terme, mais si elles conduisent au rassemblement de forces sociales significatives le succès ouvre de nouvelles perspectives voire une organisation pérenne. Ce qui auparavant paraissait impossible souvent s'avère alors très réaliste. Il faut donc entendre le terme non comme définissant des objectifs intermédiaires correspondant à une étape mais comme initiant ou prolongeant un mouvement de mobilisation, de radicalisation. Cette idée n'est pas originale. Elle fut avancée très clairement par Léon Trotsky il y aura bientôt 70 ans. Mais il y eut depuis de nombreuses mobilisations et quelques révolutions. Jamais aucune n'emprunta la voie transitoire suggérée par le fondateur de la 4e Internationale. On peut sans doute la reprendre mais d'une part en confiant la définition d'un tel programme à de très larges couches et non à quelques cercles étroits et d'autre part en mettant en évidence les spécificités des formations sociales, dans lesquelles nous vivons et agissons, de leur histoire, de leur structure, de leur culture.

Il faut aussi sans doute joindre l'acte à la parole. L'exemple du Venezuela doit encore ici nous faire réfléchir. Le chômage endémique est une conséquence de la mondialisation capitaliste. Le malthusianisme scolaire qu'entraîne la mise en concurrence des travailleurs du monde

entier provoque dans tous les pays, la marginalisation d'une partie des travailleurs. Ce phénomène a certes des dimensions différentes d'un continent et d'un pays à un autre mais il se développe partout. La création de multiples coopératives de production peut permettre non seulement de redonner un revenu à une part significative des sans travail mais aussi d'organiser et de symboliser une nouvelle solidarité ouvrière, de réintégrer les «sans» à la classe ouvrière. Ce mouvement ne suffira certes pas à la disparition de la domination et de l'exploitation capitaliste mais il peut nettement y contribuer. C'est aussi au travers d'initiatives, de mobilisations de cette nature, dans tous les champs sociaux que nous pouvons rendre concret et crédible le changement radical pour lequel nous militons.

Ce que nous envisageons, c'est un processus révolutionnaire. Comme tous ceux au cours desquels se sont construits de nouveaux modes de production, de nouvelles sociétés, il sera long. Mais au-delà, ce ne sont pas les analogies avec les exemples précédents qui peuvent éclairer le chemin sur lequel déjà nous sommes engagés. Maintenant c'est d'une transformation planétaire, globale dont il est question. Est-ce dire qu'elle sera plus ou moins longue que les deux siècles qui furent nécessaires au capital pour imposer son hégémonie, nul ne peut le dire. Le mouvement peut se percevoir, se prévoir, pas l'événement. Nous pouvons ainsi augurer que les conflits entre les blocs sociaux, entre les peuples même, seront rudes, quelquefois armés mais non leur lieu, leur moment, leurs causes immédiates. Nous pouvons dire que les autogestionnaires s'efforceront d'éviter les affrontements armés mais pas assurer qu'ils y parviendront.

Il y a en effet des transformations nécessaires des structures et des objectifs des partis qui se veulent de gauche et des syndicats, des coopératives et des mutuelles, toutes ces institutions qui permirent à la classe ouvrière d'exister comme classe ayant conscience d'elle-même, de ses besoins et de ses moyens. Ils restent utiles pour la construction du bloc social des travailleurs et pour certains indispensables. Il leur faut non seulement comprendre et accepter la diversité des mouvements de contestation, leur volonté d'autonomie, mais aussi inciter leurs membres et leurs amis à s'inscrire dans ces initiatives autonomes et responsables. Certains réussiront, d'autres déjà ou bientôt ne seront qu'un rouage des bureaucraties économiques et politiques voire disparaîtront, le choix leur appartient. Il appartient aussi à chacun de nous.

7 novembre 2006

► *Encyclopédie internationale de l'autogestion*, Nils Solari, «Regarder là-bas pour construire ici», t. 1.

Hypothèses pour une économie autogérée

Michel Fiant

Je voudrais commencer cette contribution en considérant le mouvement et non l'événement c'est-à-dire les conditions concrètes de réalisation de l'autogestion. Certains de mes amis et d'autres *a fortiori,* pourront considérer cette entrée comme insolite. Mais ne sommes-nous pas tributaires pour concevoir et préparer le projet autogestionnaire non seulement des raisons immédiates mais surtout des contradictions en œuvre et des crises à venir, politiques, économiques ou écologiques ?

Nous ne pouvons certes répondre avec certitude aux multiples interrogations que pose cette perspective. En fait c'est à différentes alternatives que nous devons nous préparer et donc envisager différents «modèles» ou plutôt différentes hypothèses. Cette nécessité est d'autant plus forte que nous ignorons dans quel pays et quel continent peuvent éclater les crises majeures, comme nous sommes ignorants du moment et donc aussi du contexte mondial à ce moment précis. D'autant que d'autres développements sont inéluctables dans les prochaines années, dans les prochaines décennies. Gardons-nous donc de revenir à l'attitude scientiste qui prétendait prévoir exactement l'avenir et conduisit tant de marxistes à des impasses parfois dramatiques. Lorsque nous disons qu'il faut un socialisme d'autogestion, nous disons en fait qu'il faut d'autres rapports sociaux, d'autres institutions, une autre civilisation. D'autres l'ont dit au cours de la lente agonie de l'ultime forme de la société seigneuriale. Mais ce qu'ils évoquaient était bien autre chose.

Cela aujourd'hui a une importance historique nouvelle pour trois raisons :

1. Les conditions de production des biens, des services et des savoirs changent, dépassant les formes antérieures de socialisation. Ce qui se développe de façon contradictoire c'est en même temps un mouvement de prolétarisation sans précédent notamment en Chine, en Inde, au Brésil, au Mexique et une transformation du procès de travail, une élévation du niveau de compétences et de coopération entre de multiples acteurs. Le phénomène est né ici, il se répand partout, il n'est pas occidental, il est mondial.

2. Cette mutation ne peut avoir d'issue progressiste que si le plus grand nombre la comprend et lui donne les objectifs et les formes nécessaires. Or le lourd bilan de l'échec dramatique des deux grandes

révolutions du 20e siècle, la russe et la chinoise, pèse sur nous. Peu s'engageront maintenant sans voir clairement comment éviter les erreurs et les carences qui les ont marquées. Ce qui est possible et nécessaire doit être pour cela largement défini. À défaut c'est une autre forme de chaos que nous devrions redouter tant au plan politique qu'écologique. Cette nécessité d'un projet clair, soumis et enrichi par l'expérience, est d'autant plus forte par rapport aux épisodes précédents de l'humanité, qu'il faut peser sur une société complexe tant dans ses rapports présents que dans son histoire passée.

3. Le chaos qui nous menace est très largement déterminé par le capitalisme, cause d'une surexploitation des humains mais aussi de la nature. Si l'humanité n'arrête pas la fuite en avant de la consommation, ce sont ses propres conditions de vie qu'elle va détruire. Or arrêter cette fuite, c'est adopter des formes de régulation débarrassées des exigences du profit, c'est par exemple engager des urbanisations réfléchies et privilégier les transports collectifs, plutôt que de se plier aux initiatives désordonnées du capital. C'est aussi donner aux hommes et aux femmes des raisons de vivre et d'agir, donc de se réaliser, étrangères aux pulsions marchandes. La démocratie autogestionnaire peut y contribuer largement. C'est un sujet passionnant mais qui n'est pas exactement celui qui nous réunit ici. Ce qui est en débat aujourd'hui ce sont donc les modèles possibles d'une production non capitaliste. Le terme de modèle peut être rejeté s'il désigne un schéma à prétention définitive mais il peut certes être employé comme le fait notre ami Tony Andreani :

> Ces modèles doivent être pris pour ce qu'ils sont des épures, des maquettes simplifiées, définissant des structures de base, avec leurs articulations, ainsi que des principes de fonctionnement, et non des propositions concrètes, valables pour tel contexte particulier[1]

Mais compte tenu des ambiguïtés qu'il comportera néanmoins pour beaucoup d'interlocuteurs j'aurais tendance à lui préférer esquisse ou hypothèse. Ce qui fonde aujourd'hui le retour à l'autogestion, c'est, pour le dire avec les mots de Hannah Arendt, une nouvelle rencontre entre le travail et l'œuvre. Ils s'étaient dissociés dès le 19e siècle ; sous Fayol et Taylor ils furent complètement opposés. Sur sa chaîne ou devant sa machine l'ouvrier, voire l'employé, devait s'en tenir à des gestes simples, analysés et chronométrés, sans aucunement s'occuper de l'usage, de l'agrément en quelque sorte de l'usager. Maintenant il s'agit de répondre à un « client » hors ou dans l'entreprise, il s'agit que toute machine, toute organisation, toute production soit conçue en fonction de besoins identifiés mais

1. Tony Andréani, *Le socialisme est (a)venir,* Paris, Syllepse, 2001, p. 10.

diversifiés mais aussi changeants. La mise en algorithmes des indications ainsi rassemblées conduit à une formalisation détaillée de ces attentes qu'il est alors facile de transmettre à une machine.

Chaque ingénieur, technicien, ouvrier, employé ou commerçant, devient pour cette démarche un interlocuteur nécessaire. Le «savoir-être», c'est-à-dire la capacité d'interpréter ce que l'on entend, d'exprimer ce que l'on sait, de proposer et de débattre, voilà qui fait que le travail peut redevenir une création, une œuvre. Ce dépassement en cours de la division, de l'opposition entre le travail et l'œuvre est l'un des facteurs dynamiques des mutations actuelles d'autant qu'au travers de ces nouvelles pratiques de travail et de rapports sociaux, nous construisons sans le savoir clairement une culture, une nouvelle culture. Cela ne signifie nullement une disparition du travail mais nécessairement une très profonde transformation de ses formes et de ses contenus actuels, c'est-à-dire une véritable révolution. Elle prendra sûrement des formes inattendues dont la révolution bourgeoise ou plutôt ce processus qui dura plus d'un siècle peut donner une vision erronée. Ainsi ce qui se passe actuellement en Amérique latine n'est certainement pas la forme ultime de la transition nécessaire mais donne en tout cas à réfléchir. La crise de la démocratie de délégation, conséquence donc de la mondialisation financière pose également la nécessité d'une autre société, d'autres institutions. Tout au long du 19e siècle les bourgeoisies «occidentales» ont cherché les formes politiques leur permettant d'écarter les anciennes couches dirigeantes, sans recourir aux services de rois ou de bonapartes. La démocratie représentative leur apparut à juste titre le moyen de remplir une double fonction. D'une part de se constituer en classe dominante, donc aussi en «classe pour soi», et d'autre part d'obtenir le soutien d'une part croissante de la classe ouvrière, de l'intégrer au système. Cela a bien fonctionné durant la majeure partie du 20e siècle. Ce sont les progrès de la mondialisation et de la financiarisation, évolutions nécessaires au capitalisme, qui maintenant mettent en question ce régime politique. Les groupes financiers mondiaux qui se sont constitués dans les dernières décennies ont encore recours aux États pour quelques missions et en premier lieu celle du maintien de l'ordre, mais une série d'autres fonctions précédemment assumées par les parlements et les appareils d'État leur sont apparus superflues. Certes les États pourraient résister, mais ils ne veulent pas, ils ne peuvent pas s'en donner des moyens qui dans leur développement les mettraient en cause. En effet, seules des mobilisations sociales massives comme celles que nous connaissons aujourd'hui en Amérique latino-indienne, pourraient éventuellement amener les principaux groupes financiers

à composer, à s'efforcer de trouver de nouveaux compromis. Cela est aujourd'hui très incertain tant pour les intentions que pour les résultats. Il y a cependant dans certains milieux se voulant à gauche l'illusion d'un retour de l'État «social» et d'une rénovation de la démocratie de représentation. C'est ignorer ce qu'est cette démocratie, ce qu'est cet appareil d'État et même tout appareil d'État. La démocratie représentative est un régime conçu et peaufiné par la bourgeoisie pour établir et maintenir sa domination. La classe ouvrière y trouva certes les conditions d'une représentation et d'une organisation politique mais sans jamais avoir la possibilité de transformer sa majorité sociale en majorité politique. La révolution française et l'Empire furent un champ d'expérience pour toute la bourgeoisie «occidentale». Or aucune des nombreuses constitutions que connut notre pays n'oublia de mettre le droit de propriété dans les premières obligations. Ces constitutions au travers de leurs textes et de leurs amendements dans le même temps, s'efforcèrent avec succès de donner lors des élections une primauté aux candidats bourgeois ou à ceux qui en fait sinon en parole défendaient le régime et au-delà le système existant. Les hauts fonctionnaires qui sous diverses institutions élaborèrent les lois et les décrets furent formés et sélectionnés pour maintenir et même conforter le contrôle de l'appareil d'État sur les milieux populaires. Il faut ajouter que tout État d'ailleurs quelles que soient ses origines et celles de ses fonctionnaires tend à renforcer les pouvoirs des institutions en place. Des représentations et des institutions politiques sont certes nécessaires mais la logique et la dynamique d'une république autogérée doivent être déterminées par la volonté et l'initiative du plus grand nombre.

Le point de vue défendu ici est en rupture avec ceux développés par les différentes écoles révolutionnaires aux 19e et 20e siècles. Il n'est pourtant qu'une conclusion tirée des profondes transformations qu'ont connues les rapports de production, les formations sociales et les institutions. Toutes les perspectives antérieures se plaçaient dans un cadre national faisant souvent référence à l'internationalisme mais sans que celui-ci dépasse l'exemple et la solidarité. La nation et l'État étaient le cadre indépassable des actes et des tentatives révolutionnaires. Ces sociétés étaient fortement structurées par l'opposition entre la bourgeoisie et le prolétariat d'autant que celui-ci était de plus en plus réduit à ne vendre qu'une force de travail brute. Avec la mondialisation et l'informatisation l'évolution a abouti à des transformations profondes. Le cadre n'est plus national mais mondial. La classe ouvrière est plus que jamais présente et même dans une phase de croissance prodigieuse notamment en Asie et

en Amérique latine, mais c'est une classe en soi qui se développe alors qu'elle régresse comme classe pour soi, les désastres de Russie et de Chine ne sont pas dépassés. De nouvelles contradictions émergent, au côté du mouvement ouvrier se déploient de nouveaux mouvements de contestation. La diversité de l'histoire des peuples mais aussi la nécessité d'assumer la complexité de l'actuelle société font que la révolution est plus que jamais un processus. Plus que jamais car le passage de la forme ultime de la société seigneuriale au capitalisme déjà ne s'était accompli qu'au travers d'un long processus. Il faut de surcroît souligner que cela paraît une règle si l'on se souvient que c'est en sous cet aspect je ne peux donc que partager l'opinion de Catherine Samary lorsqu'elle écrit en conclusion d'un excellent article intitulé «des buts et des moyens: quel projet autogestionnaire socialiste?»

Une logique transitoire autogestionnaire dans les luttes

L'aspiration à subordonner l'économie à des choix humains, éthiques, s'exprimait en 1968 en Yougoslavie dans la revendication d'une «autogestion de bas en haut», pour une planification autogestionnaire. Elle s'exprime aujourd'hui dans la diversité des mouvements associatifs qui veulent affirmer les exigences de remise en cause de la tyrannie des marchés financiers ou de l'Organisation mondiale du commerce (OMC); ou encore ceux qui résistent à la privatisation des services publics et dénoncent les critères «d'efficacité» portés par les intérêts des actionnaires.

Mais l'extrême difficulté d'un projet autogestionnaire est qu'il ne suffit pas de «nationaliser» la propriété et de «prendre le pouvoir» pour qu'il se réalise. Parce qu'il combat le substitutisme du parti ou de l'État, il a besoin plus que tout autre d'expériences de masse, d'apprentissage de la démocratie. Comment s'y préparer dans le capitalisme sans tomber dans les ornières d'une adaptation aux règles du jeu capitaliste?

Les expériences de «budget participatif» dans la gestion de municipalités comme celle de Porto Alegre au Brésil montrent comment les choix d'avenir marquent de possibles résistances actuelles, et leurs limites : résistances, mais non pas îlots de socialisme. Car le poids des institutions nationales (leurs lois, leur fiscalité), les possibles menaces de leurs appareils répressifs (si l'on va «trop loin» dans la contestation de l'ordre existant même par des moyens démocratiques, comme ce fut aussi le cas dans le Chili d'Allende), les rapports de production et de propriété dominants, bref l'environnement capitaliste fait qu'il faudra pour garantir les acquis de Porto Alegre «remonter» au pouvoir central (un pouvoir qu'il faudra à son tour redéfinir, révolutionner par les

mêmes exigences de démocratie, de responsabilité humaine, de contrôle social). Mais, une telle révolution pourrait-elle «tenir» sans trouver des soutiens régionaux et internationaux?

Mais il faut sans doute aller un peu plus loin avec Thomas Coutrot qui dans un article intitulé «Néolibération du travail et autogestion» écrit:

L'approfondissement radical de la démocratie que représente la pratique de la démocratie participative dans la sphère publique ne peut se soutenir à terme qu'avec un approfondissement parallèle de la démocratie économique.

Or la maturation de ces conditions ne peut être renvoyée au lendemain de la révolution, coup de tonnerre dans un ciel serein: *la démocratie productive, pour pouvoir fonder la perspective d'une économie démocratique, devra naître, au cours d'un long processus, des contradictions actuelles de l'organisation capitaliste de la production et de la société*. À cet égard le développement de ce qu'on appelle maintenant «l'économie solidaire» est ambigu. D'un côté il témoigne d'une aspiration réelle de nombre de citoyens à nouer entre eux des rapports économiques différents, non capitalistes.

En ce sens il est un signe extrêmement positif, qu'il faut soutenir et encourager, plus activement que par la création symbolique d'un Secrétariat d'État estimable mais dénué de moyens. Mais il reste pour l'essentiel confiné aux marges du système économique (le cas extrême étant celui des systèmes d'échange locaux, les SELs).

En d'autres termes la révolution nécessaire ne peut se résumer à un court événement, c'est d'un processus dont il s'agit.

Pour conclure cette première partie de ma contribution j'avancerai trois propositions:

- Des hypothèses explicites sur les modalités d'appropriation et de gestion des moyens de production dans une société autogérée sont indispensables.
- Les conditions politiques, économiques, écologiques sont trop imprécises notamment à moyen et long terme pour s'enfermer dans des hypothèses uniques. Il faut au contraire travailler sur des hypothèses concurrentes pour les enrichir de l'expérience et la réflexion collectives.
- Il faut pourtant que les autogestionnaires se mettent constamment en situation d'avancer des esquisses clairement formulées, pour le débat et la décision.

Revenons maintenant sur le sujet principal des interventions précédentes: quels modèles pouvons-nous proposer pour les structures et le fonctionnement des moyens de production de la nouvelle société que nous pensons possible et nécessaire. Pour répondre à cette question il

me semble qu'il faut tout d'abord distinguer cinq types d'entreprises, qui appellent des réponses différentes sous certains angles au moins :

1) Les entreprises affectées à la conservation et la gestion des biens universels vitaux pour l'humanité, tels que l'air, l'eau, la biodiversité. Ils peuvent sans doute dans certains cas et dans une période transitoire être affectés d'un prix, mais plus dans une préoccupation pédagogique que spécifiquement économique. Ces biens ne peuvent être gérés que par des institutions fédérées affichant des objectifs mondiaux, continentaux et nationaux avec des financements publics pour l'essentiel compte tenu notamment des volumes nécessaires.

2) Il y a ensuite des biens sociaux nécessaires au bon fonctionnement de l'ensemble de la société comme la santé, l'enseignement, la recherche, la protection sociale. Ils peuvent mobiliser des fonds publics et privés mais réclament une adaptation aux conditions locales et donc un partenariat entre les pouvoirs publics, les usagers et les personnels qui sont employés à leur production. Leur mission appelle sans doute des organismes fédérateurs au niveau mondial, continental et régional, mais avec une autonomie locale marquée.

3) Puis viennent dans cette hiérarchie les biens publics qui ne peuvent fonctionner que pour de larges ensembles de population ou de territoires. Ce sont pour la plupart des activités en réseau pour lesquelles la pertinence d'une gestion impliquant les pouvoirs publics doit être appréciée non seulement en mesurant l'efficacité et le coût d'entreprises privées vouées à la concurrence mais aussi l'incidence économique et écologique de l'activité de celles-ci sur les conditions de vie du plus grand nombre. Dans cette catégorie on peut donc recenser entre autres les transports, les communications, l'énergie mais aussi sous des formes à définir avec les agriculteurs et les communautés territoriales, les sols.

4) Ensuite, novation importante à l'échelle envisagée, les biens collectifs c'est-à-dire ceux appropriés et gérés sous des formes coopératives, mutualistes, associatives, reprenant comme usufruitières l'essentiel des actuels biens privés à fonction économique.

5) Enfin les biens privés qui doivent subsister pour le petit commerce et l'artisanat ainsi que pour les biens d'usage individuel ou familial.

Cette différenciation, aux frontières évidemment soumises aux délibérations et décisions démocratiques, devrait entraîner des approches différentes dans la construction d'un socialisme d'autogestion pour :

- la propriété ;
- les modes de gestion ;

- la composition des instances de gestion ;
- les dispositifs de financement ;
- l'articulation avec le plan et le marché.

Ce sont à ces cinq questions qu'il faut s'efforcer de répondre, non pas aujourd'hui par des propositions achevées mais par des propositions préalables à des débats plus larges. La propriété ne peut avoir dans le socialisme autogéré tant qu'elle subsiste qu'un espace et des droits nettement plus restreints qu'aujourd'hui. Les biens universels par définition échappent à toute propriété individuelle, ils ne peuvent être vendus ou cédés ; autre chose étant l'accès à leur usage qui peut mais non nécessairement, comme dans le cas de l'eau justifier une contribution des utilisateurs. Dans une large mesure il en va de même pour les biens sociaux, le recours éventuel à des prêts d'entités privées ou collectives n'ouvrant pas de droits de propriété mais au plus l'existence de procédures et de fonds de garantie. Les biens publics appartiennent aux communautés territoriales de l'aire d'activités. Celles-ci peuvent concéder la propriété et la gestion à d'autres communautés mais sans que cela suppose un prix. Il s'agit en effet d'une propriété publique dont l'acquisition peut poser problème comme pour tous les biens antérieurement privés. Nous devrons y revenir. Par contre on peut d'ores et déjà retenir qu'un service venant en substitution totale ou partielle de celui cédé peut justifier une indemnisation par l'organisme bénéficiaire ou les pouvoirs publics.

Il reste maintenant à envisager le prise en possession par un organisme public ou par une entreprise collective c'est-à-dire rappelons le, une coopérative, une mutuelle ou une association. Autrefois la chose pouvait s'exprimer simplement, on pouvait préconiser l'expropriation des patrons sans indemnité, ni rachat, sous réserve bien entendu de fournir une pension à celles et ceux y ayant droit ou un travail salarié à qui le réclamerait. La chose est aujourd'hui plus compliquée. Car un nombre croissant d'entreprises grandes ou moyennes sont en tout ou en partie propriété de fonds de retraites, de prévoyance, d'épargne. Sans même le savoir la plupart d'entre nous sommes dans un ou plusieurs de ces cas, pour une quotité sans doute modeste mais nullement négligeable. C'est *a fortiori* la situation d'une forte proportion des salariés des pays ou ces fonctions sont rejetées vers la sphère privée. Il y aura donc à faire un tri distinguant les travailleurs des capitalistes rentiers et spéculateurs. Poursuivre cette réflexion sur les modes de gestion c'est se replacer dans le mouvement, dans les mutations en cours et dans les contradictions qu'elles soulèvent. Or celles-ci ont toutes chances d'être demain une des causes de ruptures majeures. Dans l'ensemble

de la production se sont en effet développées des relations de coopération au départ de façon pragmatique plus que prévue. Elles se sont avérées de fait indispensables pour atteindre la qualité et l'efficience qu'appellent les nouvelles technologies. Elles ont conduit à élever le niveau de compétence collectif et individuel. Ainsi une contradiction nouvelle se développe. Le savoir-faire et par la suite le savoir scientifique tendent à se diffuser dans de larges couches sociales. Les dirigeants se consacrent à la gestion financière et dans une certaine mesure à celle du personnel. Le monopole du savoir leur échappe. Ils tentent bien de maintenir les contrôles anciens, de faire en sorte que le temps de travail soit bien rempli. Mais dans une mesure croissante c'est dans le temps libre que le savoir et notamment le savoir-être se nourrissent. Cela crée chez les salariés en premier toutes les conditions de l'autonomie, d'un appétit croissant pour l'autonomie et cet esprit ne s'arrête pas bien sur aux portes de l'entreprise. De surcroît pour nous, cette coopération est d'autant plus importante que dans ce lieu de socialisation déterminant qu'est l'entreprise, elle contribue à renouer des liens et reconstruire des représentations que l'évolution de nos sociétés tend à dissocier. Toutes les structures, toutes les pratiques, toutes les revendications que nous suggérons doivent donc intégrer ces préoccupations. Ainsi nous soutiendrons la constitution d'équipes autonomes, la rotation des tâches et notamment celles vouées à la coordination des équipes, la formation permanente particulièrement lorsqu'elle concerne les plus démunis. Il faut ici dire quelques mots sur l'appropriation sociale. Certains supposent que celle-ci peut coexister avec la propriété or dans le «modèle» que nous explorons la propriété n'a plus qu'une place très réduite, des biens qui ne peuvent être vendus ni même cédés sans une décision démocratique ne sont plus des «propriétés» au sens usuel. Lorsque nous disons appropriation nous visons en général toute autre chose qu'une mutation d'un bien, mais celui d'une connaissance, d'un savoir et lorsque ce savoir par sa genèse et son usage est déjà collectif on peut à bon droit parler d'appropriation sociale, mais ne sommes-nous pas alors déjà entrés dans une phase de transition? Cette exigence d'une socialisation des savoirs dans une société construisant l'autogestion se retrouve nécessairement dans notre conception des instances de gestion. Dans la classification avancée plus haut l'on trouvera comme sur les autres thèmes des situations qui appellent des réponses spécifiques, c'est le cas des biens universels et des biens privés. Dans le premier cas, c'est l'ONU et ses organismes spécialisés qui devraient exercer les responsabilités principales assistées de représentants d'ONG compétentes et suffisamment représentatives sur chaque

problème abordé et de délégués des personnels des dits organismes. À l'autre extrême celui des biens privés, il peut y avoir matière à représentation du personnel dans le collectif de gestion d'une PME tant qu'il en subsistera. Mais à ce niveau c'est plutôt au travers de syndicats et de structures citoyennes locales que les salariés pourront peser sur les artisans et petits commerçants les employant.

Par contre dans les structures en charge de la gestion des biens sociaux, publics ou collectifs il devrait y avoir représentation des pouvoirs politiques, des personnels et des usagers ; mais les délégués politiques, majoritaires dans les organismes gérant des biens sociaux, ne seraient présents que pour une information réciproque dans les assemblées des coopératives. Dans les services publics ce sont les élus du personnel qui devraient assurer l'essentiel de la gestion mais d'une part comme exécutants des décisions des assemblées du personnel et d'autre part dans le respect des décisions et des orientations arrêtées par les assemblées citoyennes compétentes après les confrontations indispensables avec les diverses instances représentatives.

Le dispositif de financement pour les fonds fixes (investissements physiques) et éventuellement les fonds circulants (salaires et fournitures) – on ne m'en voudra pas j'espère de cet emprunt au vocabulaire pré-marxiste, alors que les concepts de capital constant et de capital variable deviennent très incertains lorsque l'on envisage une phase de transition durant laquelle deux économies cohabiteront – ce dispositif donc connaîtra sans doute une graduation relativement comparable à celle des instances de gestion précédemment évoquée. Les biens universels réclament essentiellement des financements publics. Les biens sociaux et publics peuvent faire appel aux contributions des usagers, il faudra alors en soumettre l'opportunité et l'importance au débat et à la décision des citoyens et citoyennes. Les entreprises privées auront recours comme maintenant à des banques spécialisées avec toutefois des aides possibles pour des activités ayant un intérêt social. Pour maintenir ouvert une épicerie, un café, une boulangerie une aide des collectivités locales peut se concevoir.

Par contre, le financement des établissements collectifs, coopératives mutuelles et associations, destinés à se substituer à la plus grande part des entreprises privées pose problème. Faire appel aux coopérateurs pour constituer un « capital », pour racheter une entreprise ne peut se concevoir comme certains auteurs le fond que si le développement de l'autogestion se faisait dans un cadre capitaliste ! Autre chose est le soutien ou le développement des coopératives de production dans le contexte actuel. Celles-ci sont souhaitables car démontrant que d'autres

formes économiques sont possibles et aussi pour mettre en évidence des problèmes qu'elles peuvent poser y compris pour ceux et celles qui y sont favorables, dans leur fonctionnement interne ou leur insertion dans le tissu social et politique. Certains dont notre ami Tony Andréani, dont je veux souligner à nouveau combien l'apport est en tout cas utile, par souci de réalisme sans doute voit des difficultés pour un développement des coopératives dans les conditions réglementaires actuelles. Il est de fait que la constitution de la quote-part individuelle d'un coopérateur comme son remboursement peuvent poser des problèmes difficiles à surmonter. Mais ce sont les règlements qu'il faut changer et pour l'instant «bricoler», il y aurait peut être d'ailleurs à ce propos le moyen de faire plus en France que ne font les Scop. Dès l'instant que l'on récuse et l'apport individualisé et donc sa compensation sous quelque forme que ce soit le problème change pour les coopératives existantes et disparaît pour celles à venir.

Par contre, la mutation du privé au coopératif (Tony dirait à l'associatif) pose problème. Les anciens programmes radicaux, tel celui connu sous le nom de programme de transition rédigé par Léon Trotsky en 1938, avaient résolu ce problème. Il suffisait d'exproprier sans indemnité ni rachat les grands groupes financiers, ces véritables «féodaux capitalistes». Je voudrais souligner que ma critique ne porte pas sur un prétendu irréalisme des propositions de Trotsky qui les formulent à une époque aujourd'hui terminée et dans le cadre d'une stratégie de transition élaborée par un parti se posant comme conscience extérieure à la classe donc également dépassée. Il s'agit certes d'une stratégie combinant des mobilisations permettant des conquêtes réelles mais partielles et des perspectives, plus radicales trouvant leur justification et leur faisabilité dans ces premiers succès mais qui n'a pas les liens avec les forces sociales qui nous paraissent aujourd'hui indispensables. Ce qui ici me semble poser problème c'est que les groupes financiers actuels ne se réduisent pas à quelques milliers ou dizaines de milliers de riches propriétaires. Ceux-là, on sait où l'on peut rapidement savoir de qui il s'agit et effectivement les exproprier en leur laissant si besoin une petite rente pour leur retraite. Mais comme déjà souligné plus avant le problème est qu'une part croissante du capital est la propriété de fonds de pension ou de fonds de placements d'origines multiples. Même si le procédé n'atteint pas en France la dimension qu'il a dans les pays anglo-saxons il est certain qu'au travers de telle mutuelle ou de telle caisse de retraite nous sommes tous ou presque, sans le savoir ni le vouloir des actionnaires indirects de ces fonds. Il est donc nécessaire d'examiner minutieusement l'origine des fonds, d'exproprier ceux provenant de

grosses fortunes et de convertir en rente viagère ceux couvrant des assurances et retraites, les impôts sur les revenus étant toujours appelé à réguler ces derniers.

L'articulation du plan et du marché me semble pour tout un temps nécessaire, je dirais même inévitable. S'il était encore nécessaire dans les temps prochains de revenir sur une telle affirmation, nous devrions le faire, cependant évitons si possible les débats superflus. Mais déjà mesurons le périmètre actuel du marché ou plus exactement la réalité de son autonomie par rapport aux pouvoirs publics. Quels que soient les efforts des gouvernements dits libéraux mais acceptant en réalité la concentration croissante qui résulte de ce «libéralisme» économique la part des revenus socialisés croît sans cesse parce que la socialisation des activités humaines s'étend. Précisons pour certains auditeurs et lecteurs que la «socialisation» ici évoquée n'est pas une forme quelconque de socialisme mais le fait que dans ses multiples activités l'espèce humaine est amenée à des dépendances multiples ou mieux des collaborations entre ses membres, sans doute cette socialité tend donc au socialisme mais ne s'y confond pas. Pour en revenir aux tendances à la socialisation, elles sont parfaitement démontrées par le fiasco auquel aboutit la privatisation du chemin de fer britannique ou celle des réseaux électriques aux USA.

On ne peut en tirer la conclusion que le socialisme est obligatoire pour assurer une gestion acceptable mais au moins que certains services ne sont viables que par une gestion collective sous le contrôle des institutions démocratiques et des pouvoirs publics.

On pourrait faire une démonstration encore plus percutante en abordant les problèmes écologiques car là l'activité humaine paraît très souvent individuelle et n'apparaît comme fait global de la société qu'au travers de ses conséquences. Dès à présent donc c'est près de 50 % du revenu d'un pays qui par le biais des impôts est maîtrisé par les services des principaux États. Leur poids dans et sur le marché est donc considérable même lorsqu'il n'est pas utilisé pour socialiser celui-ci au sens où nous l'entendons. Il faudrait sans doute ajouter ici quelques développements sur la monnaie avant d'aborder le plan. N'ignorons pas cependant les deux mutations majeures que connaît la monnaie, qui n'a plus dans le monde aucun référent à une marchandise, donc à la valeur de cette marchandise comme cela était le cas en dernier lieu avec l'or. Par ailleurs l'informatisation des différents moments des échanges tend à réduire la monnaie au signe. Les pièces et les billets n'auront bientôt plus que le rôle des piécettes de bronze qui dans la Rome antique servaient à acheter quelques victuailles ou quelques tissus voire

à faire l'aumône. Au-delà de cette référence archaïque la création et les fonctions de la monnaie dans le système devant nous sont sans doute à reprendre d'un point de vue théorique puis pratique mais cela dépasse largement les objectifs que nous nous sommes donnés aujourd'hui. Ce qui en tout cas va subsister pendant tout un temps ce sont les échanges et donc le recours à la valeur c'est-à-dire au temps de travail intégré dans la conception, la fabrication et la valorisation de chaque marchandise. Certes des aides ou des taxes peuvent corriger ces prix pour tenir compte de l'intérêt général. Je ne crois pas par contre que les prix doivent ni ne peuvent à moyen et long terme être décidés de manière bureaucratique ni même démocratique.

La manipulation des termes d'échange ne pourrait que temporairement être camouflée par un plan très directif. De quel plan avons-nous cependant besoin et comment faudrait-il l'élaborer ?

Le plan doit être approprié par le plus grand nombre dans les différentes phases de sa préparation, de son adoption, de sa réalisation. Il faut sans doute pour préparer ces diverses phases l'intervention d'un conseil économique élu par les travailleurs et dont les différentes propositions seraient soumises en retour au débat dans les branches industrielles, les services, les administrations publiques et sanctionnées par les assemblées élues par l'ensemble des citoyens et citoyennes. Ce plan devrait prévoir pour son élaboration de nombreux allers et retours entre les travailleurs des grandes entreprises, les associations constituées sur la base des petites et des moyennes. Les consultations des assemblées et délégations citoyennes permettraient aux moments clés de l'élaboration de s'assurer de la cohérence entre les instances représentant les intérêts communs sous différents angles. C'est ainsi tant pour le bilan des développements antérieurs, la détermination des objectifs qualitatifs puis quantitatifs et leur hiérarchisation, la mise en regard des moyens de réalisation, la définition des démarches spécifiques à chaque objectif tels que les financements, les incitations, les dispositions juridiques favorisant, limitant ou interdisant telle ou telle pratique… que pourrait être arrêté le plan par l'Assemblée nationale et l'Assemblée européenne en fonction de leurs compétences propres. Ceci s'entend sous réserve des précisions, des aménagements auxquels l'expérience et la délibération devraient conduire par la suite. On voit alors apparaître la nécessité de concevoir et d'expérimenter les institutions politiques d'une république socialiste c'est-à-dire pour moi d'une république autogérée ce qui pose le problème de l'articulation entre la démocratie directe et la démocratie de délégation, car elles sont complémentaires à condition que la démocratie directe ait une fonction dynamique et

structurante. Mais l'autogestion, la culture autogestionnaire, comme le souligne Thomas Coutrot dans l'article précédemment cité c'est une expérience, une culture collective et individuelle qui se construit dès maintenant.

Novembre 2006

▶ *Encyclopédie internationale de l'autogestion*, Jacques Pesquet, «Des soviets à Saclay», t. 2.

Semer de l'utopie pour récolter du réel

Laurent Esquerre

Quel peut être le rôle des expériences d'auto-organisation, d'autogestion et de contre-pouvoir? À quelles conditions peuvent-elles contribuer à faire progresser la transformation sociale et lui donner du sens?

La période qui va de la fin des années 1970 au début des années 1990 a été marquée par un recul du débat sur la transformation radicale de la société et de la nécessaire rupture avec le capitalisme. Illusions portées par la perspective de l'arrivée de la gauche réformiste au pouvoir, effondrement du stalinisme, recentrage des syndicats majoritaires, offensive idéologique du capital, trop grand pragmatisme de l'extrême gauche ont été autant d'obstacles à une confrontation sur ces questions essentielles.

Il a fallu attendre l'insurrection zapatiste (1er janvier 1994) puis l'émergence d'un mouvement altermondialisation pour réhabiliter le débat sur l'utopie et faire avancer l'idée qu'un autre monde était possible.

«Un autre monde est possible», cette expression n'a pas le même sens pour tout le monde. Pour celles et ceux qui se refusent à rompre avec le capitalisme et qui ne veulent s'en prendre qu'au libéralisme, elle signifie que ce monde, le capitalisme, pourrait être meilleur et qu'il faut pour cela de véritables mécanismes de régulation. Une régulation qui passerait par la réhabilitation de l'État et une réforme des institutions internationales (Banque mondiale, G8, Fonds monétaire international, Organisation mondiale du commerce), mais aussi par la création de taxes qui confèreraient un rôle social au capital (taxe Tobin par exemple). Un tel projet réformiste est aujourd'hui sans bases réelles et ne peut compter sur aucune marge dans un contexte marqué par la domination sans partage du capital. «L'État-providence» n'aura été qu'un intermède de quelques décennies et il s'est appuyé sur un socle de droits collectifs

concédés dans un contexte où le rapport de force était moins favorable au capital.

Un capital qui tant qu'il ne sera pas menacé dans ses fondements n'a aucun intérêt à en revenir aux vieilles recettes du fordisme. Les guerres pour le pillage de la planète, la guerre sociale du capital contre les droits des travailleuses et des travailleurs, la précarisation, les politiques aboutissant à l'appauvrissement d'une partie croissante de la population mondiale ont donc malheureusement de beaux jours devant eux.

Le rôle des révolutionnaires n'est pas de compter sur la seule dégradation de la situation économique et sociale pour espérer voir les opprimé·es reprendre la main. De même, proposer un projet de transformation radicale de la société est nécessaire mais pas suffisant. Dans *Le Projet communiste libertaire,* élaboré dans les années 1980 par l'Union des travailleurs communistes libertaires (UTCL) et sur lequel s'appuie toujours Alternative libertaire, nous exposons le plus concrètement possible ce que pourrait être une société libertaire sans État et sans classe s'appuyant sur un mode de production et une démocratie autogestionnaire. L'élaboration de ce projet ne s'est pas faite «en laboratoire», elle s'appuie sur l'expérience des luttes et sur les débats qui ont traversé notre courant.

Dans ce même projet, nous expliquons en quoi les luttes, les grèves, mais aussi les contre-pouvoirs peuvent contribuer à rompre avec le capitalisme et préfigurer une véritable alternative révolutionnaire.

Dans le dossier que nous vous proposons, nous avons voulu mettre en lumière ces graines d'utopie que constituent les centres sociaux de Suisse et d'Italie, les entreprises récupérées au Brésil et en Argentine ou encore les communes rebelles du Chiapas. Nous n'avons pas cherché à tricher avec la réalité en les montrant sous un jour idyllique et n'avons donc pas hésité à en signaler les contradictions et les limites qui sont notamment celles du marché capitaliste et de l'idéologie dominante.

Un rôle pédagogique

Elles montrent chacune à leur façon que l'aspiration à l'autonomie est bien plus répandue qu'on veut bien le croire et que leur rôle pédagogique est essentiel.

C'est ce rôle pédagogique qu'assignaient les anarchosyndicalistes aux écoles, coopératives (de consommation et de production), athénées et autres Bourses du travail qu'ils ont constituées un peu partout en Europe et sur le continent américain. En Espagne, la révolution libertaire et les expériences de collectivisation de terres, d'entreprises et de services publics entre 1936 et 1938, n'auraient pas été possibles sans

le travail d'éducation et les expériences sociales de la Confédération nationale du travail.

De même, l'essor actuel des coopératives et des entreprises récupérées dans certains pays d'Amérique latine s'explique en partie par cette même influence de l'anarchosyndicalisme qui a été un courant très puissant jusque dans les années 1930 dans cette région du monde.

Si elles s'inspirent d'un idéal égalitaire, solidaire et souvent libertaire, elles constituent parfois aussi une réponse dictée par la nécessité, c'est-à-dire une alternative, certes partielle mais tout de même réelle, à la misère et aux licenciements.

De l'utilité sociale

En France, dont il est fort peu question dans ce dossier, la perspective de la récupération a été évoquée au moment de la lutte contre le plan de fermeture des usines de Calais et de Ris-Orangis du groupe Lu-Danone en 2001. Cette option a du reste été débattue sur les deux sites. À Calais, les ouvrières, les ouvriers et le syndicat CGT ont travaillé sur un plan de reprise de l'entreprise soutenu par la mairie PS-PCF-Alternatifs. Ce plan s'est heurté à la détermination du groupe Danone pour lequel il était impensable que des ouvriers puissent faire tourner l'entreprise pour leur propre compte. Afin de ne laisser aucune chance à cette option la multinationale a précipité la fermeture du site de plusieurs mois.

Sur Ris-Orangis, les ouvrières et les ouvriers ont débattu d'un tel projet sans pour autant le retenir. Ils et elles estimaient qu'il était possible de faire redémarrer l'entreprise et de produire sous leur contrôle, mais doutaient de la viabilité du projet quant aux possibilités d'écouler la production.

Ce raisonnement peut sembler surprenant quand on sait que le boycott de Lu-Danone avait rencontré un écho réel dans la population. Du boycott à la récupération, il n'y avait qu'un pas que les ouvrières et les ouvriers de Lu-Danone n'ont pas voulu franchir. Peur de l'isolement, peur de l'échec sans doute, mais pas seulement. Malgré leur savoir-faire, beaucoup avaient une image profondément dévalorisée de leur travail et de ce qu'ils produisaient et cela a aussi beaucoup joué en leur défaveur.

Cette question de l'utilité sociale est du reste au cœur de la crise du travail. Elle constitue un repère essentiel pour s'opposer aux restructurations du capital, à la marchandisation du monde mais aussi en positif pour refonder un projet d'autonomie et de transformation sociale.

Ce que les Lu-Danone n'ont pas fait, d'autres le feront peut-être demain devant la perspective de se retrouver à la rue. Une réflexion

qu'il est utile de mener aujourd'hui. Des expériences alternatives qu'on ne peut qu'encourager et soutenir dans le contexte actuel. Car il n'est peut-être pas nécessaire d'attendre une situation d'effondrement économique presque total comme en Argentine pour passer à l'acte.

Pour autant, ces expériences n'ont de sens que si elles sont liées à des luttes ou à des mouvements d'émancipation.

Expérimenter ne signifie pas qu'il faille se bercer d'illusions sur un prétendu effet boule de neige qui permettrait de déstabiliser le capitalisme. Ces illusions sont celles du coopérativisme et de l'économie sociale qui, partis d'un idéal généreux, ont suivi la voie de l'intégration au marché faute d'articulations suffisamment fortes avec les luttes sociales. Pour cela, une rupture avec le capitalisme, une remise en cause de la propriété des moyens de production et du pouvoir des capitalistes, un affranchissement des institutions garantissant la permanence de ce même pouvoir, sont essentiels. Car c'est cela qui permettra une redistribution générale des richesses.

Source

Alternative libertaire, novembre 2003.

▶ *Encyclopédie internationale de l'autogestion*, Solidarnosc, «Instructions en cas de grève générale», t. 3.

Le contrôle ouvrier

Confédération générale du travail

Au lendemain de la guerre, la Confédération générale du travail, revendiquant pour la classe ouvrière les droits que lui conféraient les durs sacrifices consentis pendant quatre années, en une manifestation retentissante, définissait le programme sur lequel elle entendait appuyer son action. Considéré comme un minimum, ce programme posait les principes devant servir de base à une paix durable, à la réorganisation économique du pays et à la charte sociale dont devait bénéficier le monde du travail. C'est de ces deux derniers points que procède le contrôle ouvrier : «Au point de vue social, disait en substance la CGT, le travail ne doit plus être considéré comme une marchandise que le capital accepte ou refuse.»

«Considérant que la servitude industrielle doit disparaître, la CGT, en réclamant le droit syndical pour tous, déclare que le droit d'intervention

des syndicats doit être reconnu dans toutes les questions de travail.» Au point de vue économique, la CGT s'exprimait en ces termes : «Pour le travail organisé, la CGT réclame la place qui lui revient dans la direction et la gestion de la production». La question ainsi posée, le contrôle ouvrier prenait le caractère d'une revendication fondamentale.

Constituant pour les travailleurs un droit nouveau par lequel le patronat se trouvait dépossédé d'une partie des prérogatives qui jusqu'ici ont toujours été siennes, le contrôle ouvrier, complément indispensable de la journée de huit heures, devenait la première conquête à réaliser après l'obtention des trois huit.

Nous ne nous attarderons pas à déplorer les circonstances qui ont empêché la CGT de poursuivre la réalisation de son programme. Ces circonstances sont du domaine du passé et c'est du présent et de l'avenir que nous devons nous préoccuper.

La CGT étant résolue à mener de pair l'action défensive et l'action offensive, les revendications contenues dans le programme élaboré le 24 novembre 1918 restent pour la classe ouvrière organisée les revendications dont elle doit inlassablement poursuivre la réalisation.

Comme il serait puéril de nier que nous ne sommes pas présentement dans une situation qui nous permette d'obliger le patronat de ce pays à faire abandon d'un de ses privilèges dont il se montre le plus jaloux, l'autorité, il nous faut, pour le présent, procéder à l'égard du contrôle ouvrier ainsi qu'il a été fait pour la journée de huit heures durant de longues années, alors que cette inestimable conquête n'était qu'à l'état de revendication.

Le contrôle ouvrier doit donc être opiniâtrement propagé dans les masses ouvrières.

C'est l'idée qu'il faut faire pénétrer, c'est la volonté qu'il faut inspirer, afin de créer l'irrésistible courant qui, au moment opportun, fera, comme pour la journée de huit heures, fléchir les résistances les plus acharnées. Pour que ce but puisse être atteint, il est indispensable que les travailleurs soient mis à même de prendre conscience du caractère que peut revêtir le contrôle ouvrier, c'est-à-dire les diverses formes sous lesquelles il peut être institué suivant qu'on est partisan de le voir s'étendre à toutes les questions intéressant la production : contrôle sur les opérations commerciales, les matières premières, en un mot, sur toute la gestion des entreprises, ou de le voir se limiter au contrôle du droit ouvrier, en ce qui concerne les questions intéressant uniquement le travail : salaire, embauchage, débauchage, chômage, mesures de discipline, etc.

Pour répondre à cette nécessité, nous croyons devoir donner, à titre documentaire, les grandes lignes des projets de contrôle ouvrier qui, à notre connaissance, se sont fait jour jusqu'à présent et citer également les dispositions, relevant de ce domaine, introduites dans la législation de certaines nations.

En France, le premier essai de réalisation fut tenté par la Confédération générale du travail qui, au moment où on pouvait espérer voir la classe ouvrière jouer le rôle qui lui revenait dans la réorganisation de la vie économique du pays, créa le conseil économique du travail.

Constitué par la réunion des délégués pris parmi les membres de la CGT, par des techniciens, par des membres de la Fédération des fonctionnaires et de la Fédération nationale des coopératives, le conseil économique du travail avait pour objet de préparer un programme de réorganisation générale de la production.

Ce programme, basé sur un plan soigneusement étudié, prévoyait la constitution de conseils d'industrie à trois degrés.

Au premier degré, des conseils de gestion d'usines composés d'une délégation patronale et d'une représentation syndicale ouvrière, ayant pour attribution de gérer entièrement les usines avec les pleins droits conférés aux conseils d'administration capitalistes.

Au deuxième degré, des conseils régionaux composés par les représentants de l'État, des patrons, des ouvriers et des consommateurs, ayant pour attributions d'étudier les prix de revient, de répartir les commandes entre les établissements et de standardiser les fabrications, avec pouvoir de décider la fermeture des usines considérées comme inutiles ou d'en confier la direction à d'autres que ceux qui les dirigeaient antérieurement.

Au troisième degré, un comité fédéral d'industrie chargé d'étudier et de résoudre toutes les questions concernant l'industrie et de coordonner, l'action des conseils régionaux.

Pour l'exploitation des richesses nationales, le plan du conseil économique du travail était complété par les projets de nationalisation des mines, chemins de fer, forces et énergies électriques, etc.

En résumé, tout un vaste système procédant du principe intégral de contrôle sur l'ensemble de la production.

Parallèlement à cet effort constructif de la CGT, diverses fédérations nationales d'industrie étudiaient les systèmes de contrôle ouvrier susceptibles d'être mis en application immédiate, dans la branche industrielle englobant les travailleurs groupés dans leur sein.

C'est de ces études que sortit le projet de contrôle ouvrier établi par la Fédération des ouvriers des métaux, lequel eut un certain

retentissement en raison de la violente opposition qu'il rencontra de la part de l'organisation patronale de la métallurgie.

Écartant le contrôle sur la gestion des entreprises, la Fédération des métaux, par son projet, entendait limiter le droit de contrôle des travailleurs aux côtés touchant strictement les conditions de travail ainsi qu'aux garanties les plus élémentaires auxquelles ont droit de prétendre les producteurs.

Précisant pourquoi elle ne revendiquait pas le droit de gestion tant que subsistaient les formes d'exploitation actuelle, la Fédération des Métaux s'exprimait ainsi : nous sommes des travailleurs, que nous importe à nous qu'un patron sache ou non conduire son affaire.

Puis elle définissait en ces termes le but poursuivi : Les travailleurs, seuls, peuvent apprécier ce que représente la contrainte patronale, son autorité absolue qui pèse sur toute leur vie et dont la mort seule les délivre sans qu'ils aient goûté, au cours de leur existence, la moindre sécurité, sans qu'ils se soient sentis à l'abri du caprice, de la méchanceté et de l'injustice.

Toute leur vie, il leur faut livrer leurs bras et prostituer toutes leurs pensées. Jamais ils n'auront eu l'impression que leur courage, leur conscience au travail, leur volonté de produire leur assureraient un droit réel à l'existence contre lequel aucune puissance ne puisse les dresser.

Le patronat surveille et épie, il fait moucharder et se renseigne sur la vie intime des foyers.

Dans certaines agglomérations, que l'ouvrier soit au travail ou qu'il ait quitté l'usine, ses gestes, ses propos, ses espoirs contribuent, selon leur nature et leur virilité, à peser lourdement sur lui-même, sur sa compagne, sur la joie de ses enfants.

En enlevant au patronat sa puissance essentielle, son pouvoir d'injustice, ses armes répressives, on élève le salarié, on diminue la domination capitaliste.

En arrachant au patronat la faculté d'embaucher et de débaucher sans contrôle, sans correctif, selon ses caprices, selon ses rancunes et ses intérêts de classe, on lui enlève ses principaux moyens d'arbitraire, son « droit divin » et on procure au travail des pouvoirs sociaux qui le font aussitôt émerger au-dessus des appétits individuels, de persécutions d'intérêts, des coalitions de vengeance et de conservation.

Investi de ces droits nouveaux, libéré d'une tyrannie qui crée et qui exploite toutes les misères et profite de toutes les craintes, le salariat se dégage enfin de sa carapace de servitude et d'infériorité sociale.

Procédant de cet état d'esprit et sous le titre suivant : « Les commissions syndicales de contrôle et d'application des conventions du travail »,

la Fédération des Métaux présentait un projet de règlement de ces commissions dont nous extrayons les articles faisant le mieux ressortir leur caractère :

Principes

Article 1er

À l'effet de veiller à la bonne exécution des conventions du travail, il est créé, dans les usines, ateliers et chantiers de construction, sur l'initiative et la responsabilité des syndicats ouvriers, des commissions qui s'intitulent : commissions syndicales de contrôle et d'application des conventions du travail.

Par le terme général de convention du travail, il faut comprendre :

1) tous les contrats syndicaux relatifs à la durée du travail, aux taux des salaires et à toutes conditions spéciales, selon la nature du travail et syndicalement définies par les deux parties ;

2) tout ce qui concerne la protection légale, les lois sur l'hygiène, sur la sécurité et toute législation qui viendrait s'y ajouter ;

3) l'exercice sans entrave, sans préjudice et sans représailles, du droit syndical ; l'exécution rigoureuse de règles équitablement et syndicalement établies qui visent les conditions d'embauchage, de débauchage, de discipline et des sanctions qui peuvent éventuellement être prises à l'égard du personnel.

Constitution et nomination des commissions

Article 2

Ces commissions sont composées par des délégués choisis et élus à raison de un par catégorie professionnelle. Les manœuvres ne constituent pas une catégorie spéciale, ils sont inclus, avec des droits égaux, dans la catégorie professionnelle à laquelle ils sont plus spécialement attachés. Rien ne doit s'opposer cependant à ce qu'ils désignent entre eux seuls leur représentant ; cette initiative est laissée à l'appréciation des organisations locales.

Ces commissions comprendront un nombre de représentants déterminé par la diversité des productions qui justifient des classifications distinctes au point de vue professionnel. Pour les – établissements qui ne comprennent qu'une seule profession, le nombre des délégués sera au minimum de trois.

Article 3

Pour assurer la nomination de ces commissions, le syndicat procédera à la convocation du personnel par établissement ou par catégorie professionnelle, si l'importance numérique des ouvriers l'impose.

Pour être élus, les candidats devront être syndiqués depuis un an, être en règle avec leur organisation. Leur mandat cessera automatiquement s'ils perdent leur qualité de syndiqué, soit par démission volontaire ou radiation.

L'élection sera seulement acquise par la majorité des voix du personnel présent à la réunion normalement convoquée.

Article 4

Il sera annuellement procédé à la réélection des délégués. Les représentants sortants sont rééligibles et sont révocables au cours de l'exécution de leur mandat par la majorité d'une réunion convoquée dans ce but par le syndicat, sur la demande des ouvriers syndiqués de leur catégorie.

Lorsque les commissions sont élues et ainsi constituées, le syndicat en informera les directions intéressées en indiquant les noms et la profession des membres qui les composent.

Attributions et pouvoirs des commissions

Article 5

La mission des commissions repose exclusivement sur le contrôle rigoureux et l'exécution des droits acquis, comme de toutes les règles syndicalement délibérées. Elles n'ont ni le pouvoir de tolérer les violations intermittentes, ni d'atténuer, de leur propre initiative, les prescriptions qu'elles ont le devoir de faire appliquer, ni le pouvoir d'élargir leur mandat.

L'action revendicatrice reste en dehors de leur fonction, et leurs membres, qui conservent leur qualité de syndiqués, disposent, à ce titre seulement, du droit égal pour tous de préconiser les revendications et les méthodes d'action qu'ils jugent nécessaires et pratiques.

Fonctionnement des commissions

Article 5

Chaque mois, un rapport d'ensemble sera établi par la commission de contrôle et d'application des conventions du travail. Ce rapport sera rédigé en collaboration avec tous les représentants des différents services professionnels. Ils devront signaler les abus constatés, au cours du mois, les inobservations permanentes ou temporaires des prescriptions

conventionnellement établies, préciser les causes des mécontentements relatifs à la mauvaise interprétation des textes ou à une attitude des chefs qui serait incompatible avec la dignité ouvrière.

Ces rapports mensuels seront d'abord remis au syndicat, qui les transmettra, en engageant ainsi sa responsabilité, à l'employeur auquel il est destiné. Deux copies en seront faites, une pour le syndicat et la seconde qui sera remise à la commission intéressée, au cas où elle ait à intervenir ultérieurement pour les faits signalés.

Discipline

Article 11

La commission syndicale de contrôle et d'application des conventions du travail forme en bloc ou par sélection le conseil de discipline. Lorsqu'elle remplit la fonction de conseil de discipline, la direction y adjoint ses propres représentants. Si les employés jouissent du même pouvoir, ils délèguent leurs représentants. Un seul conseil de discipline existe par usine.

Cinq membres peuvent être considérés comme suffisants en dehors des représentants patronaux, avec la faculté, pour le conseil, d'entendre les explications du membre de la commission syndicale de la catégorie professionnelle de l'ouvrier intéressé.

Telles étaient les dispositions principales du seul projet ayant véritablement matérialisé, en France, les aspirations d'une catégorie de travailleurs en matière de droit ouvrier, car il n'est pas inutile de noter que ce projet rencontra l'approbation de l'ensemble des fédérés des métaux, sans distinction de tendance.

Le contrôle ouvrier, dont les tentatives de réalisation n'ont été, en France, qu'ébauchées, a déjà pénétré plus avant dans l'esprit des travailleurs des autres nations.

En Italie, notamment, il a donné lieu à une action qui, à un moment donné, aurait permis d'espérer voir la classe ouvrière de ce pays entrer en possession du droit complet de contrôle sur la gestion des entreprises de production.

Avant d'entrer dans l'exposé des dispositions législatives dont bénéficient, en matière de contrôle ouvrier, par exemple, les travailleurs d'Angleterre, d'Allemagne et de Russie, nous pensons qu'il n'est pas sans intérêt de rappeler ici les divers projets de contrôle ouvrier qu'avait fait naître, en Italie, l'action de nos camarades métallurgistes.

Cette action est trop récente pour qu'il soit besoin d'en rappeler les diverses phases ; d'ailleurs, ce rappel ne cadrerait pas avec le caractère de notre étude.

Nous nous bornerons donc à exposer les caractéristiques du projet élaboré par la Fédération des ouvriers métallurgistes d'Italie après l'occupation des usines.

Ce projet, qui était destiné à être consacré par une loi, prévoyait, comme première disposition, l'établissement de listes dressées par les ouvriers de chaque usine sur lesquelles le syndicat aurait à choisir ceux qui deviendraient les contrôleurs ouvriers ou ceux qui, dans les sociétés anonymes, seraient délégués au conseil d'administration.

Ces délégués devaient avoir le droit de recueillir toutes les informations qu'ils jugeaient utiles sur la vie des établissements dont ils auraient à faire un rapport périodique aux syndicats.

La seconde disposition prévoyait la création, dans chaque usine, d'une commission supérieure de contrôle composée de délégués élus par les syndicats, dont la fonction consistait à renseigner complètement sur les conditions de l'industrie.

Ses investigations devaient porter sur les méthodes techniques et administratives, la distribution et la rémunération du capital de rendement de la production.

À cette commission, pouvaient assister, mais seulement avec voix consultative, un représentant des patrons et un délégué du ministère du Travail.

Elle devait, en outre, adresser aux fédérations ouvrières, au ministre et au conseil supérieur du travail, les rapports indiquant la situation des diverses entreprises ; proposer le rachat ou l'expropriation de certaines d'entre elles, les améliorations des méthodes d'approvisionnement, de travail et de vente.

Des dispositions complémentaires stipulaient que, dans un délai de deux ans, après la mise en vigueur de la loi, tous ceux qui voudraient entreprendre une exploitation industrielle devraient adresser une demande d'information à la commission supérieure de contrôle.

La commission devait faire connaître si elle jugeait que l'entreprise projetée était nécessaire ou utile à l'Italie ou si, pour une raison quelconque, elle devait être déconseillée.

Par ces dispositions, le droit de créer un établissement cessait d'être entièrement libre. Mais la direction de l'entreprise échappait à la libre autorité patronale et même à l'autorité conjointe du patron et du comité ouvrier.

Ce dernier ne recevait compétence que pour le règlement des questions de travail à l'intérieur des usines, mais n'avait aucun pouvoir d'embauchage, ce droit revenant exclusivement aux bureaux syndicaux et paritaires.

Dans son ensemble, le projet se résumait donc à la centralisation de la direction des fonctions économiques du pays.

Ce projet rencontra l'opposition du patronat qui, lui, se bornait à consentir à la constitution d'un comité élu par le personnel, avec pouvoir d'examiner avec la direction tous les différends survenus à l'occasion des salaires.

Le patronat voulait encore bien admettre que le comité donne son avis sur tout ce qui intéressait le bien-être des ouvriers, la répartition des heures de travail, les méthodes de travail et l'admission des apprentis. Mais là s'arrêtaient les concessions qui lui étaient dictées par les circonstances.

Les catholiques qui, eux aussi, avaient établi un projet, joignaient la question de la participation à la gestion à celle de la participation aux bénéfices.

Enfin, venait le projet gouvernemental qui, presque copié sur celui des patrons, considérait que le contrôle ouvrier ne pouvait avoir pour but que de permettre aux ouvriers de connaître les dispositions dans lesquelles vivaient les industries, et de compléter leur éducation technique comme de contrôler l'application des lois sociales. Il accordait encore aux ouvriers le droit de suggérer de nouvelles méthodes de travail.

Discuté à la Chambre, en mars 1921, ce projet semblait en bonne voie de réalisation quand survint la chute du cabinet Giolitti.

Depuis, les gouvernements qui lui ont succédé ne se sont pas montrés empressés de ranimer les débats sur le projet dont on parlait encore cependant de temps à autre dans la presse italienne.

Afin de rafraîchir la mémoire des gouvernants, la CGT italienne préparait récemment un nouveau projet de contrôle ouvrier.

Reste à savoir quel sort lui réservera le fascisme.

Les dispositions législatives Dans ce domaine, c'est sans contestation possible l'Allemagne qui se rapproche le plus de la conception que peuvent avoir les producteurs de leur droit de contrôle sur les entreprises. On pourra en juger par l'analyse que nous donnons de la loi du 18 janvier 1920.

Allemagne

La loi du 18 janvier 1920 sur les conseils d'entreprises abroge toutes lois et ordonnances diverses antérieures. Elle comporte les dispositions suivantes : toute entreprise occupant au moins 20 personnes possédera son conseil ouvrier.

Dans les entreprises comptant plus de 5 et moins de 20 salariés, le personnel élira un seul représentant.

La loi ne s'applique pas aux administrations publiques ni aux travailleurs à domicile.

Tous les salariés hommes et femmes, âgés de 18 ans sont électeurs. Pour être éligible, il faut être de nationalité allemande, être âgé de 24 ans, exercer la profession depuis trois ans et avoir six mois de présence dans l'entreprise.

Une même entreprise comptant plusieurs établissements ne peut constituer qu'un seul conseil.

Le collège électoral forme l'assemblée d'entreprise dont les délibérations peuvent être suivies par un représentant du patron et un délégué du syndicat ouvrier, mais à titre consultatif seulement.

Le conseil d'entreprise compte de 3 à 30 membres élus pour un an.

Ils peuvent nommer un comité de cinq membres au maximum, auquel seront communiqués, sous réserve de discrétion absolue, tous renseignements concernant les salaires, le chiffre d'affaires, les bénéfices, la situation économique de l'entreprise.

Par l'article 66, les attributions de ce conseil sont déterminées de la façon suivante : Ils n'ont pas le droit de s'ingérer dans l'administration des entreprises, mais ils doivent aider à leur direction et coopérer cordialement à l'adaptation de toute nouvelle méthode de travail en vue d'un rendement meilleur.

L'article 71 permet au conseil d'entreprise d'exiger du patron qu'il fasse connaître toutes les opérations industrielles de nature à affecter les contrats d'engagement du personnel, la communication des états de paie, ainsi qu'un rapport trimestriel sur la situation de l'entreprise, son rendement et ses besoins de main-d'œuvre.

Les conseils ont la faculté d'intervenir pour empêcher ou résoudre les conflits du travail, mais sans empiéter sur les prérogatives des syndicats et des comités de conciliation de district.

Ils ont tout pouvoir pour veiller à l'exécution, des sentences arbitrales.

Ils négocient avec les patrons toutes les conditions de travail, sous réserve de respecter les règles admises comme maximum par les contrats collectifs.

Les conseils d'entreprise ont encore entre autres attributions reconnues par la loi celles de fixer les règles d'embauchage et de débauchage des ouvriers et d'en surveiller l'application.

Angleterre

Pour l'Angleterre, voici, dans l'ordre chronologique, les diverses dispositions de la législation en matière de contrôle ouvrier.

1909. Constitution de comités de salaires. Comités mixtes entre patrons et ouvriers assistés de membres indépendants pour la fixation des salaires eut temps et aux pièces. Complétés par des comités de district.

1918. Nouvelles dispositions permettant d'introduire ce système dans les industries non visées par la loi de 1909.

Ce contrôle, bien qu'indirect, constitue cependant une diminution de l'autorité patronale et une participation effective à la gestion des entreprises, puisque la prérogative patronale de fixer à son gré les salaires est remise à un organisme indépendant où les ouvriers détiennent une influence égale aux employeurs.

Ce système est peu étendu et ne fonctionne que dans les industries mal organisées au point de vue syndical.

La grande industrie l'ignore, vivant jusqu'en 1918, sous le régime des contrats collectifs. Les comités sont appelés : Trade Boards.

À côté des Trade Borads, il existe les comités Wliitley, qui diffèrent des Trade Boards en ce sens que ces derniers sont des organes officiels dont les membres sont nommés par le gouvernement et dont la compétence est limitée par les lois de 1909 et 1918, tandis que les comités Whitley demeurent entièrement indépendants du gouvernement.

Ils sont constitués par voie d'élection libre, ne comprennent que des ouvriers et des patrons et règlent eux-mêmes leurs attributions.

But poursuivi. Assurer, dans la plus large mesure possible, l'action conjointe des ouvriers et des patrons pour développer l'industrie comme une partie de la vie nationale.

Ils peuvent fixer les tarifs obligatoires de salaires de temps et aux pièces, par région ou par industrie, réglant les conditions d'embauchage et surveillant la marche du travail. Ils fonctionnent comme organes de conciliation et d'arbitrage.

Ils se tiennent en rapports étroits avec les syndicats.

Leurs décisions sont obligatoires pour réglementer l'apprentissage, l'hygiène et la sécurité du travail.

Ils ont, enfin, pleins pouvoirs pour se livrer à des enquêtes économiques sur leur industrie.

Actuellement, toute la grande industrie anglaise est pourvue de comités Whitley.

En 1919, le gouvernement adopte ce système pour le personnel civil de ses administrations et chantiers. À la fin de cette même, année, 51 industries employant 3 300 000 ouvriers étaient pourvues de ces conseils.

Ils furent appliqués aux compagnies de chemins de fer en 1921.

Un système analogue a été appliqué dans les mines en 1920, mais timidement et d'ailleurs sans donner satisfaction aux mineurs.

Russie

Après divers tâtonnements, le contrôle ouvrier fut établi de la manière suivante dans l'industrie privée, avant la nationalisation.

Les conseils d'usine sont élus par l'assemblée générale des ouvriers, à laquelle ils doivent rendre compte, deux fois par mois, de leur mandat.

Leurs attributions, très étendues, vont bien au-delà des questions de travail et de salaires.

Les comités déterminent les stocks et approvisionnements nécessaires à l'usine, le nombre d'ouvriers et la composition de l'outillage à mettre à leur disposition.

Ils veillent à la discipline ouvrière et à l'exécution des lois dans l'usine.

Ils concourent à l'établissement des prix de revient.

Ils peuvent examiner tous les livres, toute la correspondance, assister à tous les conseils.

Cependant, le droit de donner des ordres dans la gestion de l'entreprise, sa marche, son fonctionnement, reste propre au propriétaire ; l'article 7 du décret le précise en ces termes : le comité de contrôle ne participe pas à la gestion de l'entreprise et n'a aucune responsabilité en raison de sa marche et de son fonctionnement.

Cette responsabilité incombe au propriétaire.

L'article 9 précise encore : le comité n'a pas le droit de s'emparer de l'usine, ni de la diriger. Il ne peut que demander au gouvernement de la mettre sous séquestre.

Au-dessus des comités d'usine et dirigeant leur activité, fonctionne une commission de contrôle nommée par l'Union des syndicats professionnels de l'industrie et de la région.

Elle a le droit de convoquer directement l'assemblée des ouvriers de toutes entreprises. Elle propose toute mesure pour fermer des établissements industriels, pour les approvisionner, les fusionner avec d'autres.

Elle règle le fonctionnement des comités d'usine et procède, à l'aide d'experts, à toutes les enquêtes jugées utiles par elle.

Les comités d'usine ne sont donc pas souverains, ils dépendent des unions professionnelles.

Après la nationalisation la nationalisation de l'industrie eut pour conséquence la constitution, fin 1917, du conseil supérieur de l'économie nationale.

Ayant pour mission d'organiser la vie économique de la nation, il concentre vers un but unique l'activité des diverses institutions centrales et locales y compris les conseils de contrôle ouvrier.

Il fut complété par les conseils régionaux et locaux de l'économie nationale, formés par les délégués des divers groupements ouvriers et paysans, dont les attributions sont : l'unification et la direction des travaux des organes inférieurs du contrôle ouvrier de la région. La régularisation de leurs rapports, la préparation d'instructions détaillées relatives aux différentes applications du contrôle.

Ils sont également chargés de la gestion, sous le contrôle du conseil supérieur de l'économie nationale, des entreprises privées devenues propriétés de la République. Enfin ils décident l'adoption des mesures propres à améliorer les conditions sanitaires et hygiéniques du travail.

L'article 7 stipule que nul ne peut se soustraire aux ordres de ces comités : toutes les instructions données par le conseil régional de l'économie nationale ont un caractère obligatoire et doivent être observées par toutes les institutions locales, y compris les directions d'entreprises.

Ces dispositions réduisent les comités d'usine à des organes d'information des comités locaux de l'économie nationale.

De l'analyse de la législation ouvrière russe, il résulte que quatre genres de commissions se disputent le contrôle ouvrier :

1. le conseil d'usine, élu par les ouvriers de l'établissement ;
2. le comité de contrôle syndical local ;
3. le soviet local : comité d'ouvriers, soldats et paysans ;
4. le conseil régional d'économie nationale.

Ajoutons que les dispositions légales qui précèdent datent déjà d'une époque dépassée par de nouveaux événements, qu'il n'est pas certain que leur application a été générale, et qu'il n'est pas possible actuellement de connaître l'avenir qui leur est réservé par la nouvelle politique économique de la Russie.

Terminons cette énumération des dispositions législatives des nations précitées, en disant que pour la France la loi qui se rapproche quelque peu du contrôle ouvrier est la loi du 8 juillet 1890 instituant les délégués mineurs dont le caractère est trop connu pour que nous jugions utile d'y insister.

Le but que nous avons poursuivi en établissant ce rapport étant de permettre aux organisations qui auront, en prévision du congrès, à

délibérer sur la forme sous laquelle elles voudraient voir instituer en France le contrôle ouvrier, de se rendre compte des divers caractères qu'il peut revêtir, nous croyons que la documentation que nous apportons leur fournira les éléments d'appréciation nécessaires.

1922

Source

La Voix du peuple, organe de la Confédération générale du travail (CGT), décembre 1922, 2e série, n ° 48.

▶ *Encyclopédie internationale de l'autogestion*, Maurice Moissonnier, «L'aube préoce de Lyon», t. 2.

Résolution sur le contrôle ouvrier au congrès confédéral de Paris de la CGT

Le rapporteur: R. Lenoir

La 4e commission a adopté, sur cette question, une résolution qui est caractérisée par les préoccupations suivantes:

1) Jeter les premières assises du contrôle, en établissant le mécanisme qui devra propulser ensuite l'évolution de ce principe, par un accroissement successif et opportunément conçu de la contribution totale des travailleurs à l'organisation et à l'administration de la production.

2) Établir le premier palier qui appelle l'ensemble des producteurs à participer, avec des pouvoirs définis, au contrôle du respect des conventions établies, de l'application des lois sociales, de l'embauchage et du débauchage et de la discipline et des sanctions.

3) De limiter ainsi le premier organisme au contrôle des garanties et de la sécurité élémentaires que les travailleurs sont en droit d'exiger, et dont ils sont capables dès aujourd'hui d'assurer le fonctionnement sans préjudice pour le travail, sans discussion infinie, en s'appuyant sur des règles minutieusement établies et sur l'équité et la conscience de tous.

Au cours des discussions qui se sont poursuivies sur ce sujet au sein de la commission, des remarques impressionnantes et une argumentation prudente et sérieuse furent produites.

Un sentiment unanime se révéla spontanément au sujet de l'esprit politique et socialement rétrograde qui domine la direction de la production.

Le travail, qui n'aurait jamais dû être souillé par des préoccupations politiques, est aujourd'hui accaparé, énervé et alourdi par les puissances de réaction, par des clans et des hommes de proie qui prélèvent sur l'effort ouvrier des bénéfices scandaleux dont une partie est consacrée à combattre tout progrès, à étouffer toute indépendance ouvrière, et à exercer sur le pouvoir politique lui-même une pression toujours victorieuse.

Le patronat, tel qu'il est aujourd'hui, dévié, dominé par le pur esprit de réaction, est incompatible avec l'esprit démocratique le moins prononcé.

Il s'agit de fixer les premiers et les plus pressants droits à conquérir par les salariés en même temps qu'il s'agit d'arracher aux employeurs les prérogatives les plus incompatibles avec la dignité du labeur.

Résolution

Le congrès considère que la préoccupation la plus pressante, et la plus légitime des travailleurs est celle d'assurer leur sécurité dans le travail par l'intervention des règles d'équité et de justice qui doivent impérieusement présider à l'administration et à la direction de la production.

Il déclare que la puissance industrielle qui se développe et se concentre avec les pouvoirs illimités que confère la possession des instruments de travail est aujourd'hui la négation pure de tous droits pour les travailleurs qui se trouvent livrés sans contrôle et sans recours à l'arbitraire, à la rancune et à la persécution patronale.

Le congrès proclame que la première revendication à poursuivre sur le domaine le plus strict du travail doit reposer sur le contrôle ouvrier et syndical et doit porter :

1) Sur l'embauchage et le débauchage ;

2) Sur le respect des conventions syndicales qui concernent notamment les salaires, la répartition des heures de travail, la discipline et les sanctions et toutes autres dispositions qui peuvent se rapporter à l'industrie ou au métier considérés ;

3) Sur l'application des lois sociales et tout droit ouvrier juridiquement établi par l'usage.

Le congrès précise qu'il est urgent de préparer et de conquérir cette première pénétration du droit ouvrier dans le travail lui-même. Il affirme de plus que ce droit est compatible avec la discipline et l'ordre à assurer dans le labeur, profitable à la continuité et à la valeur de la production, en même temps que les salariés sont certains de trouver dans leur sein tous les éléments éclairés et compétents pour assure équitablement le

premier contrôle indispensable. Quelle que soit la résistance violemment opposée par le patronat à la réduction de ses pouvoirs dictatoriaux, le congrès estime que l'étude et la mise au point de cette revendication doit se poursuivre sans trêve. Il rappelle qu'il s'agit de détruire les privilèges qui pèsent le plus insolemment sur le travail, qui constituent la force et qui assurent la puissance politique et sociale du patronat et pour la défense desquels il est publiquement allié à toutes les réactions, à toutes les forces politiques, d'étouffement et de recul.

Le congrès demande donc aux syndicats, aux unions et aux fédérations nationales de poursuivre sans relâche la propagande, et il est convaincu que, servant la cause du travail, la sécurité des travailleurs qui accomplissent consciencieusement leur tâche, assurent la liberté de conscience et l'indépendance morale des producteurs, cette propagande méthodiquement poursuivie, la valeur sociale du contrôle ouvrier démontrée avec mesure et clarté, une force invincible se groupera autour de cette revendication qui acheminera le travail vers sa liberté, qui permettra d'en entrevoir la grandeur et d'en garantir la fécondité.

1923

Source

La Voix du peuple, organe de la Confédération générale du travail (CGT), février 1923, 2e série, n ° 50.

► *Encyclopédie internationale de l'autogestion*, Patrick Silberstein, «Une tentative d'exploitation directe», t. 2.

Manifeste pour une alternative libertaire

Le projet de société que nous proposons s'appuie sur les expériences concrètes des travailleurs et des peuples révolutionnaires : communes libres, conseils ouvriers, fédérations, syndicalisme révolutionnaire.

Nous nommons ce projet communisme libertaire, non par référence au courant «communiste» marxiste-léniniste, mais dans la continuité d'un courant plus ancien et plus large, antiautoritaire, syndicaliste, conseilliste.

«Communisme» : une société fondée sur la mise en commun des moyens de production, sans appropriation privée ou privative, centralisée, c'est-à-dire sans classe et sans État.

«Libertaire» : une société qui a pour objectif et pour condition l'émancipation de la société, des travailleurs et des individus, qui passe par

l'égalité économique et la démocratie de bas en haut de la production et de toute la société.

Le communisme libertaire est le projet d'une société en évolution, animée par un processus révolutionnaire permanent, qui étend progressivement la société nouvelle sur toute la surface terrestre, et qui gagne et intègre peu à peu toute la population.

Nous indiquons ici quelques grands axes de ce projet, tel que nous pouvons le concevoir pour la première phase de construction, c'est-à-dire alors que toute la population n'a pas encore été gagnée, que la révolution a encore de nombreux ennemis à l'intérieur et à l'extérieur, et qu'il faut faire avec l'héritage technologique tout en commençant immédiatement à le transformer.

Des rapports de production autogestionnaires

Par socialisation des moyens de production, nous n'entendons pas concentration de ceux-ci aux mains de l'État mais possession collective par l'ensemble de la société, autogestion de la production dans sa globalité, et autogestion de chaque unité par ceux qui s'y emploient.

Par autogestion, nous entendons pouvoir de décision collectif des assemblées de travailleurs, avec liberté totale d'expression et votes démocratiques. L'autogestion abolit les rapports de production capitalistes dirigeants/dirigés, avec l'organisation hiérarchisée et parcellisée du travail qu'ils impliquent. Dans l'autogestion, les responsables, coordonnateurs, délégués, sont élus par les assemblées de base ; ils peuvent être révoqués par elles à tout moment, et ils sont soumis à la direction collective de la base, tenus d'appliquer les grands choix, les mandats impératifs adoptés et régulièrement renouvelés par les assemblées de base et les conseils locaux.

Le renversement des rapports de production repose sur une transformation radicale de la nature du travail. Les fonctions manuelles et intellectuelles, séparées par le capitalisme, sont réunifiées : chaque travailleur participe à la conception et à la décision, il est décideur pour la production et pour la société. Son temps de travail incorpore ces tâches de décideurs (y compris sur les questions « politiques » concernant la région, la société), les tâches d'exécution, et un temps très étendu de formation continue. Le temps n'est plus soumis à la division héritée du capitalisme entre travail parcellisé et loisir. Dans le cours de sa vie, le travailleur alterne participation à la production collective et participation à la vie sociale comme autant de formes de son épanouissement.

Cette transformation du travail, sa désaliénation, est le noyau central d'un profond processus de transformation remodelant radicalement

le tissu productif et les technologies. Celles-ci devront s'adapter à ce nouveau mode de production et aux nouveaux critères de la société, ouvrant une période d'innovations et de renouvellement.

La production échappe aux impératifs des profits. Ce sont les besoins humains qui deviennent déterminants. Ces besoins ne sont pas et ne seront jamais «objectifs»: ils répondent à des données culturelles, à des aspirations personnelles, mais aussi à ce que la production propose. Il y a donc une grande diversité de besoins qui appellent un système forcément complexe de détermination des impératifs de production. Deux mécanismes parallèles nous paraissent pouvoir être mis en place. L'un de planification et de coordination générale autogérée, qui centralise les besoins recensés dans les communes et les régions, les unités et les fédérations de production. Cette planification assure la mise en œuvre collective des grandes transformations. Et elle garantit à tous la satisfaction des besoins fondamentaux, de façon libre, gratuite, solidaire: logement, santé, formation, nourritures de base... L'autre mécanisme recouvrirait l'intervention spontanée des individus et des communautés de base s'exprimant dans un marché libéré des contraintes de l'économie marchande mais permettant l'accès libre de chacun aux produits et aux services de son choix.

Une démocratie fédéraliste et autogestionnaire

La démocratie fédéraliste autogestionnaire repose sur les Assemblées de base des travailleurs et sur les communes. Elle structure la société à partir des régions, afin de créer des espaces de pouvoir collectif directement contrôlables par la population. Ces espaces régionaux autogérés ne reproduiront pas nécessairement le découpage des actuelles régions administratives. Elle vise à la fédération internationale des régions, à vocation universelle. Elle se donne des règles communes autogestionnaires, intégrant les droits acquis par l'appropriation collective des moyens de production. Ces droits et ces règles s'imposent à toutes les régions, garantissant la protection de chaque individu et de chaque communauté. Au-delà, la plus grande autonomie s'exprime à la base, dans les communes, dans les régions fédérées.

Le fédéralisme est une forme d'organisation et de centralisation/décentralisation qui permet d'éviter l'écueil du centralisme bureaucratique et celui d'une atomisation de la société. C'est l'équilibre entre l'initiative et l'autonomie des unités fédérées, et la solidarité entre toutes: une interdépendance sans hiérarchie, où les choix collectifs sur les questions communes sont pris et appliquées par tous. Le fédéralisme implique une conception ouverte, dialectique, de la société comme lieu

où on peut tendre à équilibrer le champ du général et celui du particulier, mais sans jamais pouvoir réduire l'un à l'autre.

Le fédéralisme conduit à une structuration stabilisée de la société. La coordination de la production est assurée par des fédérations par branches. Chaque région fédère les communes et les unités de travail. Les régions forment une fédération internationale avec une large part d'autonomie. Chaque fédération est coordonnée par un conseil très large de représentants de la base, formé d'élus directs étroitement contrôlés et en lien avec leurs mandants. Chaque fédération nomme des responsables soumis à la direction de la base.

Les conseils des fédérations régionales, professionnelles, etc. ont donc à charge de centraliser le pouvoir de la base, non pas en l'exerçant en son nom mais en organisant le débat démocratique. En assurant des consultations régulières de toute la population concernée s'exprimant depuis la base et tranchant entre les diverses options dégagées. Le conseil de la fédération est ensuite tenu d'exécuter les décisions démocratiques. Ces consultations se réservent aux grandes questions, aux grands choix, tandis qu'une très large part d'initiative est assurée aux unités fédérées.

Le mandat de la base n'est pas livré au seul moment de l'élection des délégués ou des responsables, et au vu des promesses des candidats ou des programmes de leurs organisations éventuelles. Le mandat impératif est donné sur un contenu décidé par la base et renouvelé régulièrement. La démocratie du bas vers le haut représente une forme radicalement nouvelle de pouvoir collectif, en rupture avec la division dirigeants/dirigés, gouvernants/gouvernés, la coupure entre l'État et la société de tous les systèmes de classe. Chaque « citoyen-travailleur » étant associé à ce pouvoir, le gouvernement est descendu dans l'atelier et dans la commune : c'est l'autogouvernement de la société, qui répond naturellement à l'autogestion de la production.

Les différences entre État parlementaire et fédération autogestionnaire sont radicales. Renversement du pôle du pouvoir, les instances de coordination centrales étant placées sous la direction de la base. Élection démocratique des délégués et responsables, délégation de tâches pour la coordination et les décisions courantes, mais refus de la délégation du pouvoir sur les grandes décisions, et donc démocratie directe. Les partis perdent leur rôle de vecteurs du débat et de force de direction de la société : les formations politiques peuvent s'exprimer librement et nourrir le débat démocratique, mais les délégués sont mandatés par la base et non par les partis.

La démocratie autogestionnaire implique la liberté absolue d'expression et d'organisation, la liberté du culte, la liberté totale de la presse.

Enfin la nécessité de défendre la nouvelle société de ses ennemis intérieurs et extérieurs, tout comme une persistance de la délinquance – en tout cas dans cette première phase – ainsi que des comportements et actes racistes ou sexistes, entraînent la nécessité d'un droit, d'une justice organisée, et de formes d'autodéfense militaire. Mais il s'agit bien de détruire les organismes répressifs de l'ancienne société et de mettre sur pied des structures étroitement contrôlées par la population et les conseils. Les risques de militarisation ou d'ordre policier sont évidents dans une période révolutionnaire et exigent une vigilance aiguë, avec en finalité une société complètement démilitarisée et dépolicée. […]

Pour un grand mouvement anticapitaliste et autogestionnaire

Notre organisation ne prétend pas devenir à elle seule, en comptant sur ses seules forces, l'alternative au capitalisme. Rejetant tout sectarisme et tout isolationnisme, nous voulons être une force unificatrice dans le mouvement révolutionnaire et dans le mouvement ouvrier.

Nous voulons contribuer à une renaissance du combat révolutionnaire de masse, une refondation du socialisme à l'horizon du 21e siècle. Pour atteindre ce but notre stratégie politique repose sur une dialectique entre deux niveaux d'expression et d'organisation distincts et complémentaires :

- l'organisation et le développement d'un nouveau courant libertaire «lutte de classe» ;
- l'émergence d'un vaste mouvement anticapitaliste et autogestionnaire, où le nouveau courant libertaire s'intégrerait sans disparaître.

Nous sommes donc porteurs d'un grand projet d'unité, qui se concrétise dans nos pratiques quotidiennes et qui fait partie intégrante de notre identité. Ce projet nous le proposons à l'ensemble des forces politiques, syndicales, écologistes, associatives, qui combattent le capitalisme et qui sont susceptibles de s'y associer. Le mouvement à venir verra s'unir des militants et des courants d'origines idéologiques différentes, aux priorités d'intervention diversifiées. Il sera nécessairement pluraliste, ouvert, tout en recherchant les convergences sur des bases essentielles.

Le mouvement anticapitaliste à venir sera une force de masse, qui pèsera à très grande échelle dans la société, aidant à la multiplication des contre-pouvoirs et préparant les conditions de la rupture révolutionnaire. Il inscrira donc prioritairement ses interventions sur le terrain social, à la base de la société, reliant les luttes diverses, les luttes ouvrières, les luttes de la jeunesse, en leur proposant une perspective autogestionnaire. Un mouvement politico-social donc, et non pas un nouveau parti.

En tenant compte des réalités différentes d'un pays à l'autre, nous inscrivons ce projet d'alternative dans une démarche internationale, fédérant progressivement toutes les forces alternatives au libéralisme, à la social-démocratie et au stalinisme, en Europe et dans le monde entier.

Ce mouvement large ne naîtra pas «à froid» d'une autoproclamation ou d'un cartel. Il sera le produit d'un processus historique de convergences, d'unités, d'élaborations, de pratiques de base.

Les luttes sociales massives et leur développement offensif seront donc déterminants.

Élaborations collectives, parce qu'une addition hétéroclite ne permettra pas de répondre à la crise d'orientation et de perspectives, à la crise d'identité qui mine le mouvement ouvrier et social.

C'est un nouveau projet politique qui est nécessaire. Pour élaborer celui-ci des idées différentes se confronteront; dans ce débat nous serons une force de proposition et de conviction, pour tendre vers une synthèse nouvelle, la plus libertaire possible, à l'image du syndicalisme révolutionnaire qui fut naguère le fruit d'une dialectique entre perspectives libertaires et organisations de masse.

Pratiques communes à la base, parce que pour nous une alternative de masse, implantée dans les cités, dans les entreprises, parmi la jeunesse, partira des problèmes concrets et quotidiens vécus par la population. Des actions nouvelles sont nécessaires pour permettre l'expression et l'organisation des révoltes de la base de la société. Ces pratiques communes permettront les réponses nécessaires, face aux menaces de l'extrême droite et aux mensonges de la social-démocratie.

Ce sont par elles que l'alternative gagnera des forces neuves.

L'émergence de ce grand mouvement est une des tâches prioritaires de notre courant. Il ne s'agit pas pour nous de disparaître corps et âme dans un rassemblement futur. Nous voulons être une des forces initiatrices, une des forces unifiantes. Et devenir demain une composante majeure et écoutée, dans un mouvement révolutionnaire, un mouvement ouvrier refondé et renouvelé.

1991

Source

Extraits du *Manifeste pour une alternative libertaire,* adopté lors de l'assemblée générale fondatrice d'Alternative libertaire les 18, 19 et 20 mai 1991 à Orléans.

▶ *Encyclopédie internationale de l'autogestion*, Patrick Le Tréhondat, «L'extraordinaire histoire de la coopérative l'Égalitaire», t. 2.

▶ *Encyclopédie internationale de l'autogestion*, Catherine Samary, «Autogestion et pouvoir(s)», t. 4.

Les conseils ouvriers

Tous les gens savent France ce que sont les conseils ouvriers. Au plus on se souvient qu'en 1956 en Hongrie des conseils ouvriers ont lutté contre le régime stalinien de Rakosi, et ensuite contre celui de Kadar, pendant quelques semaines

Qu'est-ce qu'un conseil ouvrier ? C'est d'abord un organisme formé de délégués élus par tous les travailleurs d'une entreprise ou d'un groupe d'entreprises, sans aucune distinction politique ou syndicale, pour exprimer leurs revendications et pour les représenter. Pour qu'un conseil ouvrier puisse fonctionner pour qu'il ne devienne pas un inoffensif « bureau de pétitions », il faut que tous les ouvriers l'appuyant effectivement, participent aux assemblées, luttent en permanence pour imposer leurs objectifs. On voit immédiatement qu'une telle activité des travailleurs, une telle participation à la lutte, ne peut exister que dans des périodes d'extrême tension sociale, quand le conflit entre les dirigeants de l'économie et de l'État et les travailleurs devient si aigu qu'il en peut être réglé que par la force quand ce conflit lui-même ne concerne pas seulement l'usine, mais embrasse toute la société, quand la question qui se pose est qui doit commander dans le pays, les exploiteurs ou les exploités ? En dehors d'une telle période révolutionnaire, le conseil ouvrier n'arrive pas à se maintenir : il disparaît il se transforme peu à peu en un organe inoffensif, de type syndical.

En fait, chaque fois que la classe ouvrière a formé des conseils, ces organismes sont rapidement devenus, face au pouvoir de l'État et de la classe dirigeante, l'expression d'un deuxième pouvoir : le pouvoir des masses ouvrières, autour duquel se sont rassemblées toutes les autres couches sociales opprimées et appauvries (employés, artisans, paysans).

Dans une période où la question du pouvoir dans la société est ainsi posée le conseil ouvrier surgit comme la réponse à un besoin objectif des masses : celui d'avoir un organisme qui, prenant appui sur la racine même des travailleurs de l'entreprise, soit capable de rassembler toute la population travailleuse en surmontant les divisions politiques, syndicales, catégorielles, régionales de créer ainsi partout les conditions d'une action unie.

En octobre 1956, en Hongrie au cours de l'insurrection contre le régime stalinien les ouvriers ont constitué des conseils qui ont pratiquement exercé le pouvoir dans beaucoup de villes, organisant la production, le ravitaillement, la lutte armée. Sur le plan de l'entreprise,

leur but était la gestion ouvrière la détermination des normes de travail par les travailleurs eux-mêmes la diminution des écarts des salaires.

À Budapest, chaque usine a élu un conseil d'usine, qui a désigné son président ; les présidents des petites usines ont formé, par arrondissement, les conseils ouvriers d'arrondissement, qui, à leur tour, ont désigné un délégué au conseil ouvrier central. Les grandes usines ont désigné directement des délégués au conseil ouvrier central. Début novembre, des délégués.des conseils ouvriers de province étaient en rapport avec ce comité ouvrier central.

Après l'écrasement de l'insurrection par les troupes russes, les conseils ont encore subsisté quelque temps face au gouvernement de Kadar, ils ont maintenu leurs revendications politiques et sociales, mais ils ont été finalement dissous et beaucoup de délégués ouvriers ont été arrêtés par la police.

La campagne de calomnies et de mensonges contre l'insurrection hongroise s'est particulièrement acharnée sur les conseils ouvriers, et non seulement sur les conseils ouvriers hongrois de 1956, mais sur l'idée même de conseil ouvrier. Cela s'explique très bien. L'organisation de la société par les conseils créés par les masses ouvrières elles-mêmes, la gestion de l'entreprise par les travailleurs, leur participation réelle à la direction des affaires publiques sont à l'opposé des idées répandues par les partis communistes depuis trente ans ; il y a un État, avec un bon gouvernement, un bon parlement élu par « le peuple » tous les cinq ans, il y a des spécialistes, des directeurs compétents qui gèrent les usines et l'économie « au nom des ouvriers » ; il y a un parti dirigé par des chefs Infaillibles qui contrôle le tout, dit ce qui est bon et mauvais ; il y a une police pour imposer l'obéissance à l'État, au gouvernement, au parlement, au parti, aux directeurs et aux bureaucrates compétents, et c'est cela le « socialisme ».

Mais les calomnies et les mensonges contre les conseils n'ont fait que souligner une fois de plus la différence entre les « communistes » d'aujourd'hui et les fondateurs du mouvement communiste, En effet, les conseils ouvriers hongrois exprimaient en 1956 la même tendance de la classe ouvrière à s'emparer du pouvoir et à gérer la société que, à d'autres époques, avaient exprimé d'autres conseils ou « soviets », organismes que les communistes d'alors — Lénine en tête revendiquaient comme la forme : nouvelle de l'organisation et du pouvoir socialistes.

C'est en 1905, en Russie, que sont apparus les premiers « soviets » constitués par des délégués élus à raison d'un délégué par 500 travailleurs ; ils ont dirigé les grèves de cette époque qui ont failli renverser le régime tsariste. En 1917, les « soviets » sont réapparus formés, au cours

de la révolution, par des délégués élus par les ouvriers, par arrondissements dans les grandes villes directement dans les petites localités, ils ont rapidement pris non seulement les pouvoirs des municipalités, mais tous les pouvoirs de l'État. En même temps se constituaient dans les usines des «comités de fabrique» qui disputaient la direction de l'usine au patron. Le mot d'ordre des bolcheviks était à l'époque «Tout le pouvoir aux soviets». Et, en effet, les «soviets» (qui englobaient aussi les soldats et, dans les campagnes, les paysans pauvres) ont renversé en octobre la République bourgeoise de Kerensky et exercé pendant quelque temps le pouvoir, tout en organisant la guerre révolutionnaire contre les troupes «blanches» des capitalistes et de grands propriétaires,

Un an plus tard, la révolution éclatait en Allemagne. Des «conseils ouvriers et de soldats» se constituaient dans les villes. Dans les usines, des comités d'usine étaient élus. Quel était le rôle de ces conseils d'ouvriers et de soldats et de ces comités d'usine? Voici ce qu'en pensait le Parti communiste allemand lors de son congrès constitutif (30 décembre 1918-1er janvier 1919):

> ■ Suppression de tous les parlements et de toutes les municipalités. Leurs fonctions seront assumées par les conseils d'ouvriers et de soldats, et par les comités et organes qui en relèvent.
>
> ■ Élections aux conseils d'ouvriers dans toute l'Allemagne, avec la participation de toute la population ouvrière sur la base de l'entreprise, De même, élections aux conseils de soldats... Droit pour les ouvriers et les soldats de révoquer en tout temps leurs délégués.
>
> ■ Élection par les délégués aux conseils d'ouvriers et de soldats de toute l'Allemagne d'un conseil central des conseils, qui aura à nommer en son sein une délégation exécutive, comme instance suprême du pouvoir à la fois législatif et administratif,
>
> ■ Réunion du conseil central des conseils, au moins tous les trois mois pour commencer, avec chaque fois complète réélection des membres, de façon à maintenir un contrôle permanent sur l'activité de la délégation exécutive et un contact vivant entre les masses des conseils, locaux [...] et le plus haut organe de leur pouvoir; droit pour les conseils locaux d'ouvriers et de soldats de révoquer et de remplacer à tout moment leurs représentants au conseil central [...].
>
> ■ Droit pour la délégation exécutive de nommer et de révoquer les commissaires du peuple et toute l'administration centrale, sous le contrôle du conseil central.

Et sur les comités d'usine:

> Élection dans chaque usine d'un comité d'usine qui aura à régler les affaires intérieures et en accord avec les conseils ouvriers, fixer

> les conditions de travail, contrôler la production et finalement à se substituer complètement à la direction de l'entreprise.
> Les seules organisations qui puissent introduire le socialisme sont donc les comités d'usine qui, en accord avec les conseils ouvriers locaux, sauront prendre en main en matière d'ordre intérieur des entreprises, régler les conditions de travail, contrôler la production et enfin assumer toute la direction de l'usine[1].

Le rôle que le PC allemand attribuait alors aux conseils d'ouvriers et de soldats et aux comités d'usine était en fait celui vers lequel, spontanément, ces organismes tendaient déjà et qu'ils jouèrent, localement, pendant des périodes plus ou moins longues entre 1918 et 1920.

La révolution allemande fut écrasée, grâce à la social-démocratie d'alors. Les conseils ouvriers disparurent ou se transformèrent peu à peu en organismes de type syndical.

La révolution russe fut détournée de ses buts par la bureaucratie du parti et de l'État reconstitué ; les comités de fabrique disparurent, les soviets ne furent plus que de vulgaires municipalités.

Les conseils ouvriers de la révolution hongroise de 1919, ceux que les travailleurs italiens avaient formés en 1920-1921 disparurent aussi sous les coups de la répression capitaliste.

Mais, quelque vingt ans plus tard, en 1936, les travailleurs espagnols prenaient effectivement en mains les usines, luttaient pour transformer la société. Sous des formes différentes, des comités d'usine et des comités de milices se substituaient aux patrons et à l'ancien État et exerçaient localement le pouvoir pendant des mois. Ils furent combattus et sabotée par les staliniens.

En 1956, naissaient et luttaient les conseils ouvriers hongrois.

Les conseils ouvriers ne se sont pas toujours et partout constitués de la même manière, ils ont pris souvent une double forme : le comité d'usine s'occupant essentiellement du fonctionnement de l'entreprise et le « soviet » ou conseil exerçant le pouvoir dans un cadre plus large que celui de l'arrondissement, de la ville, du pays. Ils n'ont pas su toujours et partout s'affirmer ouvertement comme le seul pouvoir capable de diriger la société et ils ne sont pas parvenus à empêcher la reconstitution de l'État et de l'exploitation. Mais, toujours et partout ils ont exprimé le même mouvement : organisation et direction de la production et de la société par des organismes élus sur la base des entreprises.

1. Ces citations sont extraites du programme adopté par le congrès constitutif du Parti communiste allemand reproduit dans *La Commune de Berlin,* Paris, Spartacus, 1949.

Les conseils ouvriers et la gestion de la société moderne

En constituant des conseils ouvriers, les travailleurs ont tenté à plusieurs reprises de s'emparer de la gestion de l'entreprise et de la production ; ils ont été amenés, en même temps, à attaquer et à détruire les anciens organes du pouvoir bourgeois ou bureaucratique de l'État, les municipalités – et à les remplacer par l'organisation locale et centrale des conseils.

Le pouvoir des conseils

Ainsi, sous leurs deux formes ; comités ou conseils d'usine prenant la direction des entreprises, et conseils constitués sur une base locale, régionale, nationale, dirigeant les affaires de la localité, de la région, du pays, les conseils ouvriers visaient à gérer la société tout entière,

En effet, à cette tentative d'organisation de la société par les conseils ouvriers ont participé également des organismes représentant les autres couches de la population travailleuse, en premier lieu les paysans. Cette participation – la révolution espagnole de 1936 constitue le meilleur exemple – s'explique par le fait que les intérêts de la majorité des paysans (ouvriers agricoles, métayers, fermiers, petits propriétaires) sont radicalement opposés à ceux des sociétés commerciales et des grandes propriétaires, qui les exploitent sous des formes multiples. Il est certain qu'une nouvelle révolution ouvrière disposant de l'appui d'une large fraction de la paysannerie serait ainsi à même de résoudre les problèmes que poserait la coopération de l'agriculture avec l'industrie.

L'organisation de la société reposerait alors véritablement sur la population travailleuse, car non seulement celle-ci serait représentée ans son ensemble, mais encore, par le canal des conseils et des communautés agricoles, exercerait effectivement la gestion de toutes les activités productives et sociales.

C'est le Parti communiste allemand qui, au cours de la révolution de 1919, a clairement défini pour la première fois cette forme d'organisation. L'expérience du mouvement ouvrier depuis lors, en particulier celle des conseils ouvriers hongrois de 1956, permet d'en établir les principales articulations :

- conseils ouvriers élus sur la base d'une entreprise ou d'un groupe d'entreprises ;
- conseils ouvriers locaux et régionaux formés par les délégués des conseils des entreprises, ou groupes d'entreprises, de la localité ou de région ;
- assemblée centrale des conseils ouvriers formée par des délégués élus par les organismes de base (entreprises, groupes d'entreprises, etc.).

- gouvernement des conseils élu par l'assemblée centrale des conseils.

À chaque échelon, les délégués seraient toujours élus et révocables en permanence. À chaque échelon, ces organismes ne seront pas seulement représentatifs mais auront des fonctions de gestion et d'organisation

« Démocratie » bourgeoise et d démocratie socialiste

Un tel système n'a rien à voir avec la « démocratie » bourgeoise : il en est même la négation. Tout d'abord, parce que le système des conseils est compréhensible par la population travailleuse lorsque les institutions de la « démocratie » bourgeoise ne sont qu'une jungle obscure, un encombrement de machineries et d'appareils dont aucun travailleur ne comprend le fonctionnement, mais dont le contrôle se trouve, en fait, dans les mains de la classe capitaliste.

La « démocratie » bourgeoise signifie voter tous les quatre ou cinq ans pour des programmes qui ne concernant que des questions secondaires – jamais le travail des gens l'exploitation, la vie réelle des travailleurs. Elle signifie voter pour des individus ou des partis qu'il est impossible de contrôler ensuite. Dans une société – aussi « républicaine » soit-elle – où tous les moyens d'information de presse, radio-télévision, cinéma, sont dans les mains de la classe dominante, où la pression bourgeoisie se fait sentir à tous les niveaux – à l'école, au bureau, à l'atelier, à la campagne – dans un régime où l'argent règle toute l'activité humaine, les consultations électorales ne sont que le moyen de faire accepter aux travailleurs des solutions contraires à leurs intérêts.

Dans la démocratie des conseils – la démocratie socialiste – non seulement la pression bourgeoise sera éliminée avec la bourgeoisie elle-même mais les moyens d'information seront dans les mains des organismes ouvriers. Dans la démocratie socialiste, ce n'est pas tous les quatre ou cinq ans que les travailleurs seront appelés à se prononcer, ils pourront se prononcer en permanence ; ils ne se prononceront pas sur des questions secondaires, mais sur les questions essentielles, c'est-à-dire aussi bien sur leur travail, leur niveau de vie, que sur le logement, l'éducation ou les questions générales concernant la vie de tout le pays. Dans la démocratie socialiste, les représentants des travailleurs seront contrôlés en permanence et pourront être révoqués à tout moment par ceux qui les ont désignés.

Un tel système suppose, bien entendu, l'information au service de la population non l'endoctrinement systématique ou le mensonge quotidien à longueur d'ondes et de colonnes. La population travailleuse pourra ainsi se prononcer, non sur des « slogans », mais sur les bases de

données, à la fois simples, suffisantes et fidèles, exprimant l'essentiel des problèmes qui se posent. Elle pourra se prononcer en connaissance de cause.

La diffusion d'informations sous cette forme sera faite à tous les niveaux – aussi bien par le conseil d'une entreprise que par le gouvernement des conseils – qui disposeront pour cet échange continuel entre les plus hauts organes du pouvoir ouvrier et l'immense réseau des conseils d'entreprise de tous les moyens de communication que la technique moderne offre à l'homme radio, télévision, cinéma, etc.

Les conseils dans l'entreprise

Mais comment des conseils élus et révocables, des organismes «si simples» pourraient-ils se substituer à l'appareil technique d'une usine, à l'appareil complexe de l'État moderne? Tel est la principale objection de ceux qui, tout en approuvant l'idée du pouvoir des conseils, contestent la possibilité de son application pratique.

Or c'est cette objection elle-même qui est fausse, car la fonction des conseils n'est pas de remplacer des appareils techniques ou des administrations complexes.

Tout d'abord, sur le plan de l'entreprise, en régime capitaliste, il est déjà possible de faire la différence entre organismes techniques et organismes de direction. Ces derniers ont pour tâche principale d'exploiter en maximum la force de travail des ouvriers, d'organiser l'usine dans ce but; ils ont aussi pour tâche de fixer les objectifs de production de l'entreprise suivant la demande d'un «marché» non les besoins réels des gens, et en vue de réaliser un profit non de satisfaire ces besoins.

Dans l'entreprise capitaliste, les organismes techniques sont soumis aux organismes de direction, même si, le plus souvent, les uns et les autres se trouvent mêlés. La technique elle-même est orientée en vue de faire produire plus et plus vite à chaque ouvrier, non de diminuer son effort, et en vue d'obtenir des produits plus faciles à vendre, non des meilleurs produits.

La première tâche de la révolution dans l'entreprise sera, d'effectuer une énorme simplification dans ce domaine (comme d'ailleurs dans tous les domaines de la vie productive et sociale). La direction proprement dite les responsables de l'exploitation des ouvriers en somme sera purement et simplement supprimé. Mais une partie des services aujourd'hui appelés «de direction» sera également supprimée dans la mesure où les services ne s'occupent que de publicité, de marchés etc., l'autre partie étant transformée en simples services d'approvisionnement

et de livraison. La direction de l'entreprise sera assumée par un conseil ouvrier élu et révocable.

La tâche de ce conseil, sur la base des discussions et des décisions prises dans assemblées d'atelier, de département, de bureau, etc., consistera à organiser l'exécution des objectifs de production et à déterminer les conditions du travail : horaires, méthodes, vie du travailleur dans l'entreprise en général.

Le conseil ne remplacera pas les organes techniques, il les modifiera simplement pour que leurs fonctions restent strictement techniques. Les solutions proposées par les techniciens seront examinées quant à leurs conséquences : 1) sur les objectifs de production de l'entreprise ; 2) sur le travail des producteurs. Une coopération étroite entre techniciens et ouvriers s'instaurera dans l'organisation pratique des fabrications.

Le plan de production général

Les décisions des conseils d'usine ou d'entreprise seront prises dans le cadre d'une orientation générale de la production définie, elle, pour l'ensemble du pays, par l'assemblée centrale des conseils ouvriers, Celle-ci, en effet disposera de toutes les informations économiques et techniques qui ont une forme simplifiée, mais substantielle, lui seront fournies par les organismes spécialisés chargés d'élaborer et de proposer le plan de production général. L'orientation générale de la production définie par l'assemblée centrale des conseils ouvriers – sous ferme d'un plan de production général – sera soumise aux assemblées d'entreprise dans tout, le pays. Pour que la discussion de ce plan puisse se faire en connaissance de cause, il faudra condenser en quelques points l'essentiel de son contenu.

Il s'agira donc de décidera du temps de travail que la population veut consacrer à : a) la production ; b) de la partie de la production existante qu'elle veut consacrer, respectivement, à la consommation individuelle à la consommation publique (hôpitaux, écoles, habitat etc.; cà à l'investissement.

1) Le plan soumis aux travailleurs devra donc spécifier la durée de travail qu'il implique :

2) Le niveau de consommation pendant la première période.

3) Les ressources consacrées à l'investissement et à la consommation publique.

4) Le rythme d'augmentation de la consommation pendant la période à venir.

5) Les tâches de production incombant à chaque entreprise.

Chaque plan sera accompagné de plusieurs «variantes» offrant un choix aux travailleurs. Par exemple, si l'on diminue la durée de travail de tant le niveau de la consommation ne pourra, à son tour, augmenter que de tant; si les ressources consacrées à l'investissement atteignent tel chiffre, la consommation individuelle augmentera de tels pourcentages pendant de telle période, mais son pourcentage sera plus grand pendant la période suivante, etc.

La gestion de l'économie

Le travail d'élaboration du plan et de ses «variantes», confié à des organismes spécialisés, strictement techniques, sera énormément simplifié par l'emploi des méthodes modernes de calcul économique et des appareils électroniques dont l'emploi se généralise déjà. Aucune comparaison donc avec la première commission de planification en Russie, composée de membres de l'Académie des sciences, qui, au cours des années 1921-1922 réunissait péniblement des données économiques [...] en grande partie fausses.

Les mêmes méthodes modernes de calcul, les mêmes outillages perfectionnés seront utilisés dans la gestion des différents secteurs de l'économie. En effet, une gestion ouvrière de la production, non plus au niveau d'une entreprise particulière, mais au niveau des secteurs industriels et de l'ensemble de l'économie, n'est possible que si les tâches de direction ont subi une simplification telle que les producteurs et leurs conseils peuvent, là aussi, décider en connaissance de cause. C'est ainsi que le développement technique au lieu de rendre les problèmes plus complexes servira à les clarifier, à dégager les points essentiels sur lesquels le choix ne peut être fait que par des hommes, mais le reste sera fait par des machines.

Dans le cadre du plan de production général adopté, la coopération entre les entreprises sera effectuée horizontalement, par des comités de branches d'industrie formés de délégués des conseils des différentes entreprises, horizontalement par des comités de production représentant les étapes successives de la production (par exemple sidérurgie, industrie des machines-outils, industrie mécanique).

Mais les décisions fondamentales, les décisions politiques dans le vrai sens du mot, seront toujours, comme nous l'avons dit plus haut, du ressort de cellules de base de la société; les conseils ouvriers d'entreprise, les communautés paysannes.

Les conseils et la gestion de l'État

En ce qui concerne l'ensemble des fonctions aujourd'hui assumées par les municipalités elles seront du ressort des administrations locales et régionales, sous le contrôle des conseils ouvriers locaux et régionaux.

Il en sera de même pour un grand nombre de fonctions aujourd'hui exercées par l'appareil d'État, fonctions que les administrations intéressées continuent d'exercer sous le contrôle de l'assemblée centrale des conseils et du gouvernement.

Il faut constater, en effet, que l'État a cessé depuis longtemps d'être exclusivement un appareil, de répression et de direction politique. Même dans les pays d'Occident où tout n'est pas étatisé comme c'est le cas en URSS et dans les pays de l'Est, l'État exerce une foule d'activités d'ordre économique et social.

En France des nombreuses administrations produisent des objets ou fournissent des services : les hôpitaux, les HLM, les chemins de fer, les transports en commun, les postes, les charbonnages, l'EDF, les entreprises nationalisées comme Renault, les chantiers navals, les manufactures de l'État etc., sont des véritables entreprises. Elles seront donc reconnues pour ce qu'elles sont et tout comme les autres elles seront gérées par des conseils élus. Intégrées dans les grands ensembles d'industries et de services qui fonctionneront dans le cadre du plan de production générale, le rôle de ces « administrations » sera limité à l'exécution des tâches qui leur sont propres.

Mais une grande partie de l'administration actuelle sera purement et simplement supprimée. Cela concerne aussi bien la défense nationale que la police, la magistrature, les contributions et mille autres organismes dont le rôle véritable aujourd'hui est simplement d'exercer un contrôle et une surveillance de la population par la classe capitaliste.

Dans une première phase la défense du nouveau régime socialiste sera assumée par les milices ouvrières armées qui se seront constituées au cours de la lutte elle-même. Les tâches de « police » seront confiées à ces milices et à des détachements formés par des travailleurs, dont les effectifs fournis par les entreprises, seront entièrement renouvelés périodiquement. La justice sera administrée par des « tribunaux populaires » élue par les travailleurs sur une base locale et périodiquement renouvelés.

L'organisation collective de la production et de la vie sociale

La gestion de la production et de toutes les activités sociales par la population travailleuse organisée en conseils est non seulement

possible : mais encore elle répond à l'énorme développement actuel des moyens de production et des techniques. Ce développement en effet, est constamment entravé aujourd'hui par l'organisation privée de l'économie et de la société.

Aujourd'hui ni la production ni l'État ne visent à satisfaire les besoins matériels, culturels, humains des masses ; leur but est essentiellement de conserver les privilèges de la classe des dirigeants capitalistes ou bureaucrates. L'immense puissance créatrice des centaines de milliers de travailleurs dont les moyens de production et les techniques actuels pourraient permettre un épanouissement inimaginable, est étouffée, brisée par les dirigeants. Les travailleurs sont ainsi réduits au rôle de simples robots, exclus de toute participation à l'organisation de leur travail et de leur vie. Mais l'organisation collective de la production et de la vie sociale est déjà contenue en germe dans la production moderne.

La production moderne, non seulement rassemble dans des grandes unités industrielles des masses croissantes de producteurs, rend le travail des uns étroitement dépendant au travail des autres, mais exige encore, par suite de sa complexité, une participation, un intérêt soutenu. Cette participation cet intérêt, qui sont aussi indispensables dans la vie sociale en général, la classe dirigeante s'efforce de les obtenir des producteurs de deux façons : par la promesse de satisfactions matérielles et par la contrainte. Sur le plan de l'entreprise par exemple, c'est la politique de la direction pour l'« intéressement aux bénéfices » pour les « avantages maison », et c'est aussi le travail soumis à un contrôle rigoureux, les sanctions pour malfaçons, pour absences, etc.

La classe dirigeante voudrait ainsi résoudre ce problème insoluble faire que les travailleurs s'intéressent à leur travail, qu'ils aient une attitude « positive » vis-à-vis de l'usine, de l'entreprise, tout en leur refusant la seule chose qui pourrait les intéresser ; déterminer eux-mêmes les buts et les conditions de leur travail. Les dirigeants voudraient obtenir cet être impossible : le robot qui s'intéresse à ce qu'il fait.

La même chose est vraie en ce qui concerne les relations entre la population travailleuse et l'État, la politique, les affaires du pays, il faudrait s'y intéresser, mais en laisser la direction à la classe dominante.

Supprimer la classe des dirigeants – capitalistes ou bureaucrates –[1] signifie supprimer le seul obstacle à une attitude positive des producteurs c'est ouvrir la porte à la seule participation possible, car la seule

1. Il ne s'agit pas de les : fusiller en masse, bien entendu ! mais de supprimer leur pouvoir, de les supprimer tant que classe qui domine et exploite.

réelle : la gestion de la production et de la vie sociale par la population travailleuse, producteur collectif, de la société moderne.

Cette gestion, seule l'organisation des conseils la rendra possible, car seuls les conseils peuvent permettre aux travailleurs de décider et d'agir partout au niveau de l'entreprise, de la localité et au pays tout entier[1].

Mais dans quel sens s'exercera cette gestion ? Cherchera-t-on à obtenir une augmentation progressive et illimitée de la consommation ? Le socialisme est-il plus de beurre, plus de voitures, plus de vacances pour tous ? Si la population travailleuse prend son sort entre ses mains, Comment transformera-t-elle sa propre vie ?

1960

Source

Pouvoir ouvrier, mai 1960, n° 18, juin 1960, n° 19.

▶ *Encyclopédie internationale de l'autogestion*, Raquel Varela, «Nationalisations et contrôle ouvrier dans la révolution portugaise», t. 2.

Robert Owen et le mouvement coopératif français

André Hirschfeld

Robert Owen naquit le 14 mai 1771 à Newtown, comté de Montgomery dans le nord du Pays de Galles. Son père exerçait les métiers de sellier, de forgeron et de maître de poste, sa mère était fille d'un fermier des environs. Ils eurent sept enfants, dont Robert fut le sixième. Après avoir été un écolier très studieux jusqu'à l'âge de 10 ans, il quitta la maison paternelle pour se rendre à Londres où son frère aîné s'était établi en qualité de sellier. Mais son premier séjour dans la capitale fut de courte durée et il se plaça à Stamford, dans le Lincolnshire, dans un grand établissement de draperie. Il vécut ensuite à Londres, puis à Manchester, s'initiant progressivement à la commercialisation du drap et à la fabrication des fils de coton. Sa réputation

1. Nous n'avons pas abordé dans cet article le rôle d'un parti révolutionnaire dans la démocratie des conseils. Un tel parti, qui regroupera les travailleurs et les intellectuels les plus avancés y jouera un rôle essentiel au cours de la révolution. Son but sera d'aider les travailleurs à faire de leurs conseils les seuls organes de pouvoir. Il s'opposera donc à ce que le pouvoir soit détenu par un parti quel qu'il soit. Il s'efforcera d'indiquer les moyens et les solutions permettant l'épanouissement de la démocratie socialiste et luttera énergiquement contre tout retour en arrière et toute déviation bureaucratique.

professionnelle grandit très rapidement et à 19 ans, il dirigeait la première filature de coton fin du Royaume-Uni[1].

Au cours d'un voyage professionnel, il rencontra Miss Dale, la fille d'un riche propriétaire de filatures écossais, qu'il épousa. Il fut immédiatement associé à l'exploitation d'une filature de son beau-père située à New-Lanark et fit de celle-ci une usine modèle à tous points de vue, améliorant à la fois les conditions de vie des ouvriers, le rendement de l'usine et même les mœurs de la population, luttant en particulier avec succès contre l'ivrognerie qui était alors un des fléaux de la classe ouvrière. Dans cette usine, il réduisit à dix heures la journée de travail, refusa d'employer les enfants au-dessous de 10 ans et supprima les amendes. Il fut le créateur de logements ouvriers avec jardins, de réfectoires d'usine, d'économats à la gestion desquels il associa les ouvriers, et de caisses d'épargne. Il entendait, avant toutes choses, améliorer l'ambiance, le milieu idéologique dans lesquels étaient plongés les travailleurs et ce dès leur plus tendre enfance. Charles Gide et Charles Rist écrivent à ce sujet :

> La création d'un milieu social, voilà l'idée maîtresse d'Owen qui l'a toujours conduit à travers ses tentatives diverses : c'est cela, toujours cela, qu'il attendit tour à tour des patrons, de l'État et finalement de la coopération.
>
> En cela, on peut dire qu'Owen a été le père de ce que les sociologues appellent aujourd'hui l'étiologie, c'est-à-dire l'adaptation et la subordination de l'homme au milieu. Sa théorie est, dans l'ordre économique, un peu de ce que fut celle de Lanark dans l'ordre biologique : la transformation des organismes par l'influence du milieu sur les organes. Par nature, l'homme n'est ni bon ni mauvais, il est ce que le fait le milieu. Si présentement l'homme est mauvais, c'est parce que le régime économique et social est détestable. Mais il est à noter qu'Owen ne paraît avoir attaché aucune importance au milieu naturel, qui pourtant pour d'autres écoles comme celle de Le Play, constituera un facteur essentiel. Il ne voit que le milieu social, créé, soit par l'éducation, soit par la législation, soit par l'action réfléchie des individus. Changeons le milieu, nous changerons l'homme ! Seulement, Owen ne semble pas s'être préoccupé de la pétition de principe que renferme ce raisonnement : car si l'homme est le produit du milieu, on ne comprend guère comment il pourrait changer ce

1. Ces renseignements biographiques sont tirés de l'excellent ouvrage de M. Édouard Dolléans *Robert Owen (1771-1858)*. Cet ouvrage comporte deux éditions. La première a été publiée dans la « Bibliothèque socialiste » à la Librairie Bellois, 17, rue Cujas à Paris en 1905. La seconde a été publiée en 1907 chez Félix Alcan, éditeur à Paris avec un avant-propos de M. E. Faguet, de l'Académie française. Elle comportait, en annexe, une traduction du *Catéchisme du nouveau monde moral*.

milieu. Heureuse inconséquence d'ailleurs ! Car elle a inauguré ce mouvement admirable qui devait aboutir plus tard aux magnifiques installations des cités-jardins anglaises. C'est bien à Owen qu'il faut faire remonter cette préoccupation de donner au travail un environnement de confort et de beauté qui doublerait sa force. Au point de vue moral, cette conception déterminante aboutissait évidemment à nier toute responsabilité de l'individu, toute idée de mérite ou de démérite, d'éloge ou de blâme, de récompense ou de châtiment, puisque l'individu ne peut être autre que ce qu'il est.

À plus forte raison, exclut-il toute influence religieuse, surtout la religion chrétienne. Cette remarque n'est pas superflue, parce qu'elle explique pourquoi Owen ne trouva aucun appui dans la société anglaise révoltée par une doctrine qui lui paraissait être une cynique profession d'athéisme, quoique, en réalité, Owen fût déiste. Au point de vue économique, cette doctrine aboutissait au plus absolu égalitarisme, à la rémunération selon les besoins et non selon les capacités, car pourquoi le fait d'être plus intelligent, ou plus vigoureux, ou même plus laborieux, créerait-il un titre à une rémunération plus élevée, puisque c'est là uniquement l'effet des circonstances ? Et voilà pourquoi les associations owenistes étaient communistes[1].

Le souci de créer un milieu social favorable explique pourquoi l'éducation tint une place énorme dans le système d'Owen, pourquoi, dans les écoles créées par lui à New-Lanark, un système pédagogique nouveau fut mis en place qui était en opposition fondamentale avec celui jusqu'alors utilisé : l'instruction devait être donnée à l'aide de signes sensibles et de conventions familières et l'éducation ne devait jamais faire appel à la crainte, ni aux punitions[2]. C'est aussi dans le même esprit qu'il prit dans son usine de New-Lanark les dispositions sociales dont il a déjà été question : réduction des heures de travail pour les adultes, refus d'employer des enfants avant l'âge de dix ans, suppression des amendes, etc. Mais il ne se contenta pas de donner lui-même l'exemple, il participa à toutes les Commissions d'enquêtes qui aboutirent à faire inscrire dans la législation anglaise la limitation des heures de travail. Mieux même, il adressa aux souverains alliés réunis en congrès à Aix-la-Chapelle, deux mémoires sur l'état du moment et les perspectives d'avenir de la société en leur demandant de prendre les mesures nécessaires « pour arrêter le développement de la misère actuelle des classes laborieuses avant qu'il ne soit trop tard et que des souffrances trop

1. C. Gide et C. Rist, *Histoire des doctrines économiques depuis les physiocrates jusqu'à nos jours*, Paris, Sirey, 1913.

2. M. Dommanget, *Robert Owen : les grands éducateurs socialistes,* Paris, Société universitaire d'éditions et de Librairie, 1955.

grandes, unies au savoir du peuple, ne laissent plus le temps nécessaire pour une calme discussion.» Et ces efforts en vue d'une collaboration des chefs d'État pour améliorer la condition des travailleurs sur le plan international a fait écrire à Albert Thomas, alors directeur du Bureau international du travail, que «si Owen n'a pas été vraiment un précurseur de la législation internationale du travail, s'il ne semble pas avoir eu, sous une forme quelconque, le pressentiment de la façon dont les États pouvaient se lier par des conventions internationales du travail, il a du moins imaginé cette espèce de collaboration et d'aide mutuelle entre États, qui sera peut-être un jour, en tous domaines, un des résultats les plus féconds de la Société des nations[1]». Cependant, après avoir été mis par ses associés en demeure de cesser ses diverses expériences sociales et pédagogiques à New-Lanark et après avoir constaté, car il était lucide, que ni le patronat, ni l'État n'étaient disposés à prendre les mesures nécessaires pour améliorer le progrès social, il imagina la création d'associations volontaires susceptibles de créer le milieu nouveau indispensable à l'évolution de ce progrès. Dans un certain nombre d'écrits, il proposa la création de communautés agraires destinées à expérimenter un nouveau mode d'organisation du travail, basé à la fois sur l'égalité et la liberté. Il ne se contenta pas, dans ce domaine, de simples affirmations. Il fonda aux États-Unis, dans l'Indiana, la colonie de New Harmony pendant qu'un de ses disciples en fondait une autre en Écosse, à Orbiston. Malheureusement pour Owen, ces expériences ne durèrent que peu d'années. Il ne se découragea pas et créa à Londres un «Magasin d'échanges» permettant l'échange de produits d'après leur seule valeur calculée en heures de travail. Cette nouvelle expérience fut, elle aussi, éphémère. Robert Owen commença alors une croisade en vue de la venue d'un «Nouveau Monde moral» «où le mensonge n'aura plus de place, où la pauvreté et l'inhumanité seront inconnues, où l'esclavage et la servitude n'existeront plus, un monde où de l'amour naîtra un bonheur exquis que n'assombrira aucune misère, un monde où tous les biens seront produits en abondance et où tous jouiront de cette abondance, un monde dont seront bannies les mauvaises passions et où l'Amour et la Raison présideront avec sagesse aux destinées de la race humaine[2]». Il mourut le 17 novembre 1858. La veille de sa mort, alors qu'un ministre du culte dans lequel il avait été élevé lui demandait s'il ne regrettait pas «la folle dépense de sa vie en des plans non acceptés et dans des efforts sans fruits?» il répondit simplement: «Non, Monsieur,

1. A. Thomas, *Quelques notes sur Robert Owen et la législation internationale du travail. Mélanges offerts à M. Charles Andler par ses amis et ses élèves*, Strasbourg/Paris, Istra, 1924.
2. Cité par É. Dolléans, *Robert Owen (1771-1858)*, *op. cit.*, p. 203.

ma vie n'a pas été dépensée inutilement, j'ai proclamé d'importantes vérités, et si elles n'ont pas été reçues par le monde, c'est que le monde ne les a pas comprises, comment l'en blâmerais-je ? Je suis en avance sur mon temps.» Quelques heures plus tard, il mourut en murmurant doucement : «Le repos est venu[1]». Il était âgé de 87 ans.

Robert Owen et les expériences communautaires

À partir de 1820, et en particulier dans deux de ses écrits principaux, le *Rapport au comté de Lanark* (1820) et *L'universelle révolution* (1849), Owen proposa la création de communautés agraires qui, en se multipliant, devaient devenir la base d'une nouvelle société. Il écrit, par exemple :

> La société ne sera pas composée de simples familles, mais de communautés ou associations d'hommes, femmes et enfants de 300 à 2 000 individus. Quand les nouvelles communautés seront nombreuses, elles se grouperont entre elles pour former des congrès, à l'effet de régler leurs affaires générales. Chaque communauté sera gouvernée par un conseil général et chaque département sera sous la direction d'un comité. Les devoirs du conseil général seront de gouverner tout ce qui sera du ressort de la communauté, d'organiser les divers départements de production et de distribution des richesses, de formation des caractères, de favoriser le système rationnel sur toute la terre. Le moment d'introduire le système rationnel est venu, et nul pouvoir humain ne saurait empêcher ce changement. Les gouvernements seront bientôt contraints, dans l'intérêt même de leur conservation, d'adopter ce système supérieur pour se préserver des révolutions, de la guerre et de la ruine. Ce changement déracinera et détruira complètement le vieux système d'ignorance, de pauvreté, de compétition, de lutte entre les individus et de guerre entre les nations[2].

Il y a lieu de remarquer que s'il décrit avec beaucoup de précision l'organisation matérielle qu'il convient de donner à la vie communautaire et même la forme et l'emplacement des bâtiments réservés à la vie familiale et collective, il est beaucoup plus imprécis lorsqu'il traite de la répartition des richesses produites en commun. C'est qu'il entrevoit, grâce à l'application de son système, telle une augmentation de la production que chacun aura le droit de prendre au magasin de la communauté tout ce dont il aura besoin. Aussi, il se contente d'écrire que :

1. Cité par É. Dolléans, *ibid.*, p. 226.
2. Cité par P. Louis, *Cent cinquante ans de pensée socialiste*, Paris, Marcel Rivière, 1947.

> Des dispositions seront prises pour répartir cette richesse entre les membres de l'Association qu'ils ont créée et pour échanger le surplus avec celui d'autres communautés. Des règlements rendront ces transactions très simples et très faciles. Dans chacun de ces établissements, le travail sera la mesure de la valeur et, comme la somme de travail manuel, intellectuel et scientifique augmentera toujours, si nous admettons que la population augmente, la demande ira se développant toujours et le débouché sera proportionné à toute la production, quelle qu'elle puisse être. Un billet représentatif de la valeur du travail, fabriqué d'après les principes des nouveaux billets de la Banque d'Angleterre, servira à toutes les transactions de ce commerce domestique ou échange et ne sera émis que contre sa valeur en marchandises livrées et emmagasinées[1].

Mais une fois encore, Owen ne se contenta pas de présenter des solutions théoriques aux problèmes de son temps et dès la fin de 1820, une souscription fut ouverte, afin de financer l'aménagement d'une petite communauté sur le modèle qu'il avait proposé. Cette communauté fut mise en place à la fin de 1824 à Orbiston par un disciple de Robert Owen, Abraham Combe. Cette communauté vécut jusqu'en 1828 mais, entre-temps, Owen s'était lancé dans une expérience beaucoup plus importante. Il avait reçu, au cours de l'été 1824, la visite du fondé de pouvoir d'une communauté aménagée par les membres d'une secte d'origine allemande, les rappites, aux États-Unis, en Indiana, communauté qui avait été baptisée «Harmony». Après une visite sur place, Owen acheta le domaine, d'une superficie d'environ 12 000 ha, et lança, avec l'appui au moins moral des autorités américaines, l'expérience communautaire de New Harmony, en faisant appel «aux hommes industrieux et de bonne volonté de toutes nations». Environ 800 personnes se présentèrent, d'origine et de valeur morale et professionnelle fort diverses et la communauté commença fonctionner, adoptant successivement un certain nombre de plans de gouvernement, les uns très libéraux, les autres au contraire très autoritaires, la plus grande partie des pouvoirs de décision étant confiée à Owen lui-même et à quelques personnes désignées par lui. D'autre part, au sein de la communauté, diverses sociétés plus ou moins indépendantes se constituèrent, consacrant, nous dit-on, leur temps et leur énergie à se disputer entre elles[2]. Cependant, Owen ne perdait pas courage, et le 4 juillet 1826, il lança dans le Hall public de New Harmony une déclaration résumant

1. Cité par É. Dolléans, *Robert Owen (1771-1858), op. cit.*
2. É. Dolléans, *Robert Owen (1771-1858), op. cit.*

l'essentiel de ses conceptions, à la fois sur le plan économique, sur le plan social et même sur le plan philosophique.

> Je le déclare maintenant, s'écria-t-il, à vous et au monde, l'homme, sur toutes les parties de la terre, a été jusqu'à cette heure l'esclave d'une trinité de maux les plus monstrueux qui puissent être combinés pour infliger la douleur physique et mentale à toute la race. Je veux dire : la propriété privée ou individuelle, le mariage fondé sur cette organisation de la propriété et les systèmes de religion absurdes ou irrationnels. Depuis près de quarante ans, j'ai lutté de toutes mes forces et sans trêve pour organiser le milieu social, de façon à nous mettre en mesure de donner le coup de grâce à ces trois causes de tyrannie et ainsi de libérer l'humanité. L'heure de ce grand événement n'est-elle pas venue ? Et la déclaration d'indépendance politique des États-Unis en 1776 n'appelle-t-elle pas, comme conséquence directe, à cinquante ans d'intervalle, la déclaration d'indépendance mentale ? Pour atteindre à ce grand but, nous préparons ici les conditions sociales qui permettent de donner à nos enfants des habitudes utiles et industrieuses, des vues larges et rationnelles, l'amour de la sincérité dans tous leurs actes, des sentiments de bonté et d'affection pour tous leurs frères en humanité. En agissant ainsi, en unissant nos intérêts jusqu'à maintenant séparés, en remplaçant l'usage de la monnaie par l'échange de nos produits sur la base de travail contre travail égal, en utilisant nos surplus de richesses à nous perfectionner les uns les autres, en abandonnant l'usage des liqueurs alcooliques, nous atteindrons l'objet de tout sage gouvernement, le but visé par tout homme réellement éclairé. Si nous réussissons dans notre entreprise, nos principes, j'en ai la confiance, se répandront de société à société, d'État à État, de continent à continent, jusqu'à ce qu'ils embrassent toute la terre, répandant l'abondance, l'intelligence et le bonheur sur tous les fils des hommes[1].

Malgré les efforts d'Owen, et aussi ses sacrifices financiers, des dissensions intestines désorganisèrent peu à peu la communauté qui se divisa en petites propriétés particulières données à bail ou vendues au bénéfice de quelques-uns. En avril 1828, lorsqu'il revint à New Harmony, il ne put que constater que l'expérience était prématurée et que, pour réussir, une communauté devait se composer de personnes libres de préjugés et douées de sentiments moraux conformes aux lois de la nature, ces conditions, jugées par lui indispensables, n'ayant pas été, en l'espèce, convenablement réunies.

1. Reproduit par A. Fabre, *Robert Owen*, avec introduction de C. Gide, Nîmes, Bureaux de l'émancipation, 1896.

À la même époque, un certain nombre de disciples d'Owen fondèrent eux aussi, à Yellow Springs, à environ 75 miles au nord de Cincinnati, une communauté comptant au départ une centaine de familles mais, assez rapidement, des divisions se manifestèrent. « Ces divisions s'affirmèrent de plus en plus et avant la fin de la première année, elles renvoyèrent les membres de Yellow Springs à la civilisation égoïste d'où ils étaient venus. Ils partirent, emportant la conviction qu'une association basée sur l'égalité sociale et la communauté de propriété était impossible [1] ».

De 1825 à 1828, neuf autres communautés se fondèrent aux États-Unis en vue d'appliquer les principes d'Owen. Disposant de moins de ressources que les deux précédentes, elles rencontrèrent plus de difficultés encore et ne durèrent que peu de temps. Malgré tous ces échecs, Owen resta persuadé de la valeur des solutions qu'il proposait, estimant toutefois que ces solutions ne pouvaient être appliquées qu'avec l'aide des gouvernements. *L'universelle révolution*, livre publié en 1849, qui est regardé comme l'expression achevée de l'owenisme, renferme l'exposé dogmatique de son communisme agraire, autoritaire et communal, précédé et préparé par l'action du gouvernement. Édouard Dolléans écrit au sujet de ce livre qui n'a pas été traduit en français :

> C'est sous forme de préceptes brefs et d'un code universel de lois, la mise en axiomes de la révolution qui doit conduire à la République universelle. La réalisation de cette révolution est marquée par quatre étapes : d'abord des mesures transitoires dont Owen laisse le soin aux gouvernements éclairés par quelques hommes d'élite ; puis la nationalisation progressive du sol et sa division territoriale en communes rurales d'équivalentes dimensions ; ensuite, la formation d'un communisme partiel ; enfin, la diffusion du communalisme agraire à travers le monde, les fédérations de communes rurales et la disparition des gouvernements[2].

Toutefois, Owen ne limita pas son effort à la présentation, pour le futur, d'une organisation rationnelle du monde ; il s'attaque, selon une autre méthode, au « profit capitaliste » en tentant de réaliser selon une méthode nouvelle l'échange des produits.

Robert Owen et l'organisation de l'échange

Owen fut sans doute le premier parmi les réformateurs sociaux qui tentèrent une transformation du régime de l'échange[3]. Il avait constaté,

1. Citation d'un disciple d'Owen, Macdonald, rapportée par A. Fabre, *Robert Owen*, *op. cit.*, p. 99.
2. É. Dolléans, *Robert Owen*, *op. cit.* p. 140.
3. Voir à ce sujet, M. Aucuy, *Les systèmes socialistes d'échange*, chap. 1, « Owen et le collectivisme », Paris, Félix Alcan, 1908.

d'une part, en tant qu'industriel, un développement rapide de la production et, par suite, de la richesse générale et, d'autre part, un dénuement croissant des travailleurs. Et cette diminution du pouvoir d'achat d'une partie importante de la population faisait que le produit restait sans débouché et que des crises venaient périodiquement témoigner de l'insuffisance de la consommation au regard de la production. Il convenait donc, selon lui, d'organiser l'échange et, en 1820, il adressa au comté de Lanark un rapport ainsi intitulé : *Plan pour mettre un terme à la détresse publique, dissiper le mécontentement en donnant un emploi productif aux classes pauvres et laborieuses par des arrangements qui amélioreront essentiellement leurs conditions, diminueront les dépenses de production et de consommation et créeront un marché en développant la production*[1]. Robert Owen attribuait à l'usage de la monnaie métallique les mauvaises conditions dans lesquelles s'effectuait l'échange. De cet usage de la monnaie, il faisait deux critiques :

1) le travailleur doit se procurer, pour pouvoir acheter, des signes monétaires et, pour cette acquisition, il est obligé de subir la loi spoliatrice du détenteur. De là, tous les inconvénients qu'il signale : l'impossibilité de pouvoir, avec le métal reçu en paiement du travail, racheter son produit, de sorte que la totalité de la consommation ne peut jamais absorber la totalité de la production. Les crises économiques résultent donc, non de la surproduction, mais de la sous-consommation des classes laborieuses.

2) À cette critique de la monnaie métallique comme intermédiaire des échanges, Robert Owen ajoutait une critique de la monnaie métallique comme étalon des valeurs. Elle lui semblait, en effet, impropre à remplir ce rôle puisque, comme marchandise, elle avait une valeur variable.

Aussi, pour restituer à la classe des travailleurs, l'intégralité de son droit en tant que consommateur, il imagina de monétiser le travail incorporé dans le produit en donnant à la valeur de chaque produit une détermination en travail. De cette façon, consommation et production seraient évaluées de la même façon par une monétisation du travail. Une quantité de travail donnée choisie comme unité au moment de l'échange aurait, d'autre part, l'avantage d'avoir une grandeur invariable. Et Robert Owen proposa l'établissement, dans toutes les parties de l'Empire britannique, pour l'application de ce principe, de « banques d'échange » ou « magasins d'échange ». Par eux se trouverait ainsi introduit, dans le milieu même de la libre concurrence, le principe de l'évaluation des marchandises en travail. Mais à nouveau il ne se contenta

1. Cité par H. Denis « Étude sur Owen », *Annales de l'Institut des sciences sociales*, Paris, 1895.

pas de lancer une idée. Un premier «magasin d'échange» fut ouvert à Londres en 1832 : le Marché équitable et national du travail ; il fut constitué sous-forme de société par actions. Chaque action était de 20 livres sterling et il lui était attribué 40 heures de bons de travail. Ce magasin fit appel aux déposants en leur délivrant, en échange de leurs produits, des bons en papier représentant, en heures de travail, l'évaluation des marchandises et donnant droit à l'acquisition de celles dont le prix correspondait à la valeur du billet. L'expression monétaire choisie fut le salaire moyen d'une heure de travail pour toute l'Angleterre et pour toutes les professions et ainsi évalué à 6 pence. Au départ, l'institution prospéra et une succursale fut même ouverte. Mais les commerçants, inquiets de ce succès, décidèrent de le faire disparaître. Ils y firent multiplier les dépôts d'objets souvent difficilement vendables sur le marché et dont la consommation en quantité équivalente ne pouvait, dans tous les cas, être immédiate. Ainsi le magasin devait supporter les effets de la détérioration et de la moins-value des objets déposés. D'autre part, l'expertise d'évaluation des produits déposés exigeait de la part des employés de la banque des qualités exceptionnelles de connaissances et d'intégrité qui ne furent pas toujours réunies. Tiraillé entre le souci de donner au travail un pouvoir d'acquisition directe et les impératifs de la concurrence, le magasin connut bientôt des difficultés qui s'avérèrent insurmontables. Le 7 juin 1834, moins de deux ans après sa fondation, le journal de Robert Owen, *The Crisis*, annonça la fin de l'entreprise.

Le Marché équitable et national du travail avait sombré, compte non tenu des efforts entrepris par ses adversaires pour le détruire, du fait de l'impossibilité d'assurer une bonne adaptation de la production à la consommation. Il fut aussi une des victimes de la grande crise économique qui s'abattit sur l'Angleterre cette année-là. Il était donc indispensable, avant toute autre expérience de ce type, d'organiser les producteurs et Owen s'efforça alors de réaliser dans la «Grande union consolidée des métiers» cette union des travailleurs. Mais cette participation au mouvement ouvrier naissant ne lui fit pas abandonner l'espoir de voir se réaliser le «Nouveau Monde moral» au sein duquel, au système individualiste où règnent la concurrence et l'argent se substituera un système d'harmonie et de coopération mutuelle qu'Owen appelle le «*social system*», ce système donnant à l'homme, avec l'espérance d'une vie meilleure, tout le produit de son travail et rien que le produit de son travail.

Robert Owen et la doctrine coopérative

Charles Gide et Charles Rist, dans leur *Histoire des doctrines économiques*[1] ont montré comment, des thèses de Robert Owen visant à l'abolition du profit, est né le mouvement coopératif. Après avoir décrit l'expérience de la création à Londres du Magasin d'échange du travail qui, d'après eux a été l'épisode le plus original du mouvement oweniste. Ils écrivent, en effet :

> Ces mécanismes qui visent à éliminer la monnaie n'ont eu qu'une importance secondaire, mais l'idée essentielle, qui était l'abolition du profit, devait survivre et se réaliser au moins en partie dans une institution autrement solide, autrement ample et qui déviait déborder sur le monde entier, à savoir dans les magasins coopératifs (*stores,* comme on les appelle en Angleterre). Ils commençaient déjà à se multiplier à la même date que le magasin d'échange (1832-1834) mais ils ne devaient prendre leur forme définitive que dix ans plus tard avec les Pionniers de Rochdale. Les sociétés de consommation ont en effet pour règle, ou de ne point faire de bénéfice, ou de les restituer à leurs membres au prorata de leurs achats, ce qui revient au même évidemment : il n'y a pas de profit, il n'y a que des ristournes. Et pour y arriver, elles prennent le même moyen qu'Owen, la mise en contact direct du producteur et du consommateur par la suppression des intermédiaires. Mais il est à remarquer que cette élimination du profit s'accomplit sans qu'il soit besoin d'éliminer la monnaie. La solidarité qu'Owen, et nombre d'autres socialistes après lui, avait tenu à constater entre l'argent et le profit est imaginaire. On sait que c'est sous le régime du troc que sont réalisés les profits les plus extravagants, par exemple dans le commerce avec l'Afrique équatoriale : on échange des fusils, cotés au quadruple de leur valeur contre du caoutchouc coté au tiers de sa valeur, ce qui représente un taux de profit de 1 500 %. La vérité au contraire, c'est que la monnaie a conféré aux évaluations une précision qui a permis de calculer et de réduire les taux des profits à des proportions infinitésimales pour chaque unité, par exemple à un centime par mètre de cotonnade, ce qui serait tout à fait impossible sous un régime de troc ou même de bons du travail. L'association coopérative, en tant qu'elle tend à l'abolition du profit, restera donc le résultat le plus considérable de l'œuvre d'Owen suffit à sa gloire. Pourtant, il semble que sa part dans ce grand mouvement n'a pas été tout à fait consciente. Ce n'est point que le mot de « coopération » ne revienne pas à tout instant sous, sa plume, mais ce mot n'avait point alors sa signification actuelle : il signifiait tout simplement le communisme. Quant aux

1. C. Gide et C. Rist, *Histoire des doctrines économiques depuis les physiocrates jusqu'à nos jours*, *op. cit.*

> sociétés coopératives de consommation sous la forme de magasins de vente, Owen non seulement n'en a pas revendiqué la paternité, mais encore il les a expressément désavouées en tant que non représentatives de son système. Il n'y voyait que des boutiques ou des établissements philanthropiques indignes de son idéal. Il est juste de reconnaître que ces sociétés n'étaient pas alors ce qu'elles sont devenues. Il a pourtant pu voir encore la naissance de la Société de Rochdale – qui sur ses 28 pionniers, comptait six de ses disciples, et parmi eux, les deux qui furent l'âme de cette immortelle association, Charles Howarth et William Cooper –, mais Owen avait alors 73 ans et ne semble même pas avoir remarqué la naissance de cette fille, tard venue, qui devait pourtant, mieux que toutes les œuvres de sa longue vie, perpétuer son nom, sinon même le sauver de l'oubli.

Il y a lieu de remarquer que, pour juger des sentiments d'Owen vis-à-vis du mouvement coopératif naissant, Charles Gide et Charles Rist se sont basés sur l'avis de l'historien de la coopération, Holyoake[1]. Au contraire, d'après Édouard Dolléans, Owen aurait fait appel aux sociétés coopératives pour soutenir son magasin d'échange. Ce dernier écrit, en effet qu'«au début de *Equitable Labor Échange,* Owen compte sur la fédération des sociétés coopératives pour réaliser peu à peu, dans la société anarchique de concurrence, l'adaptation la production aux besoins, adaptation nécessaire à la généralisation du système de la valeur travail [2]».

Cette thèse est également défendue par M. Marc Aucuy dans son livre *Les systèmes socialistes d'échange* où nous lisons :

> Il [R. Owen] pensait appliquer son plan d'organisation de l'échange par l'intermédiaire des sociétés coopératives. C'est ce projet qu'il indique dans le numéro de *The Crisis* du 30 juin 1832. Le Royaume-Uni, dit-il, pourrait être divisé en districts dont chacun aurait un conseil d'administration avec lequel communiqueraient les différentes coopératives. Ces coopératives trouveraient dans la banque un débouché. Elles n'auraient plus à redouter les excédents car ces excédents correspondent par ailleurs à des déficits. Les coopératives n'auront qu'à fournir au conseil de district l'état des produits en excédent et des articles qui manquent, pour que les informations centralisées à Londres leur permettent de savoir avec quelle coopérative voisine elles peuvent échanger ce qu'elles ont en trop contre ce qu'elles ont en quantité insuffisante. Ainsi, Owen croyait pouvoir réaliser une certaine adaptation de la production à la consommation

1. Holyoake, *History of Cooperation*, t. 1, p. 215, 1re éd.
2. É. Dolléans *Robert Owen, op. cit,* p. 180.

entre sociétés coopératives dont certaines utilisaient comme matières premières ce que produisaient les autres[1].

En tous les cas, et en admettant même que Robert Owen n'ait porté qu'une attention un peu distraite aux premiers développements du mouvement coopératif en Grande-Bretagne, la filiation directe entre ses idées de Robert Owen relatives à l'abolition du profit et les promoteurs de ce mouvement n'est guère contestée. C'est ainsi, par exemple, que M. Hubert-Valleroux, un des meilleurs spécialistes des études en matière de coopération – injustement quelque peu oublié de nos jours – écrit à ce sujet :

> Celui qui, en Angleterre, a parlé le premier de coopération et a même donné à ce nom le sens qu'il a gardé depuis, c'est Robert Owen. Ainsi, en Angleterre non plus qu'en France, ce n'est point aux ouvriers qu'est due l'idée de sa propagation, l'honneur en revient à deux penseurs : Owen en Angleterre, Buchez en France. Ce sont ces deux hommes qui, après avoir conçu l'idée, l'ont répandue dans leurs écrits et lui ont gagné des disciples. Les ouvriers ne sont venus qu'après[2].

Enfin. Charles Gide lui-même écrivait, en parlant du mouvement coopératif, dans l'introduction d'un livre consacré à Robert Owen et rédigé par son ami Auguste Fabre :

> Il procède d'Owen par une filiation directe et incontestée. Les Pionniers de Rochdale ont déclaré eux-mêmes qu'ils s'inspiraient des idées d'Owen. Sans doute le mouvement coopératif a pris des allures plus conservatrices, disons si l'on veut la plus bourgeoises, que celles dont rêvait Owen, mais les idées maîtresses de la coopération, à savoir l'économie réalisée par l'achat des denrées en commun, la justice réalisée par l'attribution aux travailleurs du produit de leur travail, les hommes échangeant directement le produit de leurs services par le moyen de l'association, sur la base du travail égal contre travail égal, et non pas par le canal d'intermédiaires parasites – ce sont bien là les idées auxquelles Owen avait consacré sa vie. Et les dépenses d'instruction qui tiennent une si grande place dans les sociétés coopératives d'Angleterre et donnent à la coopération de ce pays un caractère si élevé, sont certainement un des traits où l'on, reconnaît l'influence de l'homme qui pensait, à tort d'ailleurs comme nous l'avons dit, que l'éducation était tout et suffirait à changer les hommes et le monde[3].

1. M. Aucuy, *Les systèmes socialistes d'échange*, *op. cit.* p. 70
2. P. Hubert-Valleroux, *Les associations coopératives en France et l'étranger*, Paris, Guillaumin et Cie, 1881.
3. A. Fabre, *Robert Owen*, avec introduction par Charles Gide, *op. cit.*

En fait, Robert Owen ne sépara jamais les efforts spécifiquement coopératifs de ceux réalisés en faveur des «Magasins d'échange du travail»; représentants des coopératives et promoteurs des Magasins d'échange se trouvaient d'ailleurs réunis à l'occasion des congrès coopératifs qui se tinrent en 1831, 1832 et 1833. Ces congrès furent marqués par un différend survenu entre Robert Owen et un coopérateur de grand talent, Thompson, qui malheureusement, mourut au printemps de 1834. Ce dernier, en opposition avec les idées grandioses d'Owen, envisageait la création d'entreprises de petite envergure, mieux adaptées, semble-t-il, à la modicité des ressources des coopérateurs[1].

Robert Owen et l'école de Nîmes

Les écrits et les idées de Robert Owen traversèrent vite la Manche, la traduction d'une étude de l'un de ses disciples, le docteur Henry Grey Mac Nab étant publiée à Paris dès 1821[2], la *Revue Encyclopédique* ayant ensuite, dès avril 1823, consacré un article à la «Colonie industrielle de New-Lanark[3]» et la traduction en français par Desfontaines de l'*Esquisse d'un système d'éducation dans les écoles de New-Lanark* par Robert Dale-Owen ayant à son tour été publiée en 1825[4]. Et lors de la grande poussée sociale de 1848, Robert Owen, comme tous les réformateurs sociaux de l'époque, connut un regain d'intérêt dans le public français[5]. Puis vinrent le Second Empire et la réaction sociale qui marqua le règne de Napoléon III et, plus généralement, une bonne partie de la seconde moitié du 19e siècle en France. Après la période très conservatrice, qui se poursuivit jusque dans les années 1880, si les idées de Robert Owen, comme d'ailleurs celles de ceux que Marx et ses disciples appelèrent un peu rapidement les «socialistes utopiques» ne furent guère défendues que par quelques spécialistes obstinés, une poignée de coopérateurs français, au contraire, dont le chef incontesté fut l'économiste Charles Gide, trouvèrent dans les écrits de Robert Owen une partie de leur inspiration en vue d'une action constructive.

1. A. L. Morton, *Introduction aux textes choisis de Robert Owen,* Éditions sociales, «Les classiques du peuple», Paris, 1963.
2. Dr H. Grey Mac-Nab, *Examen impartial des nouvelle vues de M. Robert Owen et de ses établissements à New-Lanark*, Paris, 1821.
3. M. A. Jullien, «Notice sur la colonie industrielle de New-Lanark en Écosse fondée par M. Robert Owen», article de la *Revue encyclopédique,* avril 1823.
4. R. Dale, *Owen, Esquisse d'un système d'éducation dans les écoles de New-Lanark*, Paris, 1825.
5. Parmi les publications de l'époque, nous citerons: *Robert Owen: le livre du nouveau monde moral contenant le système social basé sur les lois de la nature humaine*, Paris, 1847; *Dialogue sur le système social entre la France, le monde et R. Owen*, Paris, 1848; Société fraternelle centrale, *7e et 8e discours du citoyen Cabet sur les élections. Discours de Robert Owen*, Paris, 1848.

L'école de Nîmes

Il est habituel d'appeler école de Nîmes un groupe de coopérateurs qui se trouvèrent réunis dans cette ville et qui visaient, comme les socialistes orthodoxes, à la transformation de l'ordre économique existant. Cependant, contrairement aux socialistes, ce que ces coopérateurs voulaient libérer des forces capitalistes dominantes, c'était moins le salarié que le consommateur. Leur but était en effet moins l'abolition du salariat que l'abolition du profit par l'élimination de toute majoration excessive sur le coût de la production, c'est-à-dire par l'établissement du juste prix. L'école de Nîmes recruta, au moins au départ, la majorité de ses adeptes parmi les chrétiens sociaux. Charles Gide, qui en fut l'un des pionniers et aussi l'historien, attribue le rôle de chef et de principal fondateur de cette école à son ami Édouard de Boyve assisté d'Auguste Fabre[1].

Mais, en fait, c'est grâce à Charles Gide lui-même que cette école connut, au moins sur le plan doctrinal, un éclat particulier. C'est lui, en effet, qui, à l'occasion du 4e congrès des sociétés coopératives de France qui se tint à Paris dans le Palais de l'économie sociale, dans le cadre de l'Exposition universelle de 1889 ouverte pour célébrer le centenaire de la Révolution française, présenta sous-une forme qui est restée classique le «programme coopératiste» qui avait été adopté précédemment par les représentants des coopérateurs réunis à Lyon en 1886. Ce programme, communément appelé «programme des trois étapes» fut, à cette occasion, formulé par Charles Gide de la manière suivante :

> 1) Grouper entre elles les sociétés, prélever sur leurs bénéfices la plus grosse partie possible pour fonder de grands magasins de gros et opérer les achats sur grande échelle, voilà la première étape.
> 2) Avec les capitaux ainsi constitués, se mettre à l'œuvre pour produire directement tout ce qui est nécessaire aux besoins des sociétaires, en créant boulangeries, meuneries, manufactures de draps et vêtements confectionnés, fabriques de chaussures, de chapeaux, de savon, de biscuits, de papier, voilà la seconde étape.
> 3) Enfin, dans un avenir plus ou moins éloigné, acquérir des domaines et des fermes et produire directement sur ces terres le blé, le vin, l'huile, la viande, le lait, le beurre, les volailles, les œufs, les légumes, les fruits, les fleurs, le bois, qui constituent la base de la consommation, voilà la dernière étape. Ou, pour tout résumer en trois mots : dans une première étape victorieuse, faire la conquête de l'industrie commerciale ; dans une seconde, celle de l'industrie

1. C. Gide, *L'école de Nîmes,* Édition du centenaire, Paris, PUF, 1947.

manufacturière ; dans une troisième enfin, celle de l'industrie agricole : tel doit être le programme de la coopération pour tout pays[1].

Mais les promoteurs de l'école de Nîmes ne furent pas que des doctrinaires, ils furent également les fondateurs de plusieurs coopératives de consommation à Nîmes et à Montpellier, les organisateurs du premier congrès des sociétés coopératives de France qui se tint à Paris, le 27 juillet 1885, et les créateurs de l'Union coopérative des sociétés françaises de consommation qui, jusqu'au congrès unitaire de 1912, groupa en face des coopératives plus ou moins directement liées au parti socialiste les coopératives d'inspiration «réformiste».

Édouard de Boyve fut même un des promoteurs de l'Alliance coopérative internationale dont on vient de célébrer avec éclat, dans un certain nombre de pays, le 75e anniversaire. Il est à remarquer que les trois «leaders» de l'école de Nîmes, non seulement se sont intéressés tout particulièrement au mouvement coopératif de Grande-Bretagne alors en pleine expansion, mais encore, au moins pour deux d'entre eux, ont étudié avec beaucoup de soin et se sont efforcés de vulgariser en France les théories développées dans leurs écrits par un certain nombre de réformateurs sociaux du début du 19e siècle, et parmi ceux-ci par Robert Owen.

Édouard De Boyve

Édouard de Boyve n'était pas un méridional de naissance, il était, en effet, issu du côté paternel d'une famille protestante lyonnaise et sa mère était anglaise. Ce ne fut qu'à la suite de son mariage qu'il vint s'installer à Nîmes où il s'occupa de façon très active à des œuvres religieuses de l'hôpital protestant, de diverses sociétés d'assistance aux pauvres, de sociétés de secours mutuel et de la Caisse d'épargne. En compagnie d'Auguste Fabre et de quelques ouvriers nîmois, il créa d'abord une «chambrée», petite association informelle au sein de laquelle on discutait de problèmes économiques et sociaux, puis une société d'éducation mutuelle La Solidarité. C'est également cette même équipe qui créa à Nîmes les premières coopératives de consommation La Solidarité, La Renaissance qui était une boulangerie et enfin une société plus importante, L'Abeille nîmoise qui a résisté aux attaques du temps et qui s'est fondue au sein de la coopérative régionale qui couvre encore aujourd'hui les départements du Gard et de l'Hérault. Mais de Boyve ne se contenta pas d'une action purement locale ; à l'exemple de ce qui

1. Le discours de Charles Gide a été reproduit à diverses reprises et en particulier dans C. Gide, *La coopération*, conférences de propagande, Paris, Larose, 1900, p. 78-108.

se passait au sein du mouvement coopératif anglais dont il suivait les progrès avec assiduité, il envisagea un regroupement des coopératives de consommation françaises sur le plan national. C'est de Nîmes, en effet, que partit une première circulaire datée du 6 mai 1885, signée de De Boyve pour L'Abeille nîmoise, d'Auguste Fabre pour La Solidarité et de Teissonière pour La Renaissance et invitant les représentants de toutes les coopératives de France à se réunir en congrès à Paris. Ce congrès se tint à l'Hôtel de Ville le 27 juillet 1885, deux éminents coopérateurs anglais y avaient été délégués, Messieurs E.Vansittart Neale et Holyoake, historien des Équitables pionniers de Rochdale. De son côté, de Boyve assista à divers congrès coopératifs anglais dont ceux de Plymouth en 1886 et de Carlisle en 1887. À l'occasion de ces congrès, il développa l'idée de la création d'une « Alliance coopérative internationale ».

À Carlisle, rappelant un congrès coopératif qui s'était tenu peu de temps auparavant à Lyon, il déclara :

> Chargé de faire une étude sur la coopération en Angleterre, je terminais mon rapport en évoquant vos illustres morts : Robert Owen, Maurice Kingslejx, LloydJones, Mansfield et les tisserands de Rochdale, pour leur exprimer publiquement mon amour et mon respect. Et je disais : Nous voulons aujourd'hui poursuivre notre œuvre en l'élargissant, nous voulons fonder, entre les coopérateurs français et anglais une ligue internationale, dont le projet a déjà été favorablement accueilli au congrès de Plymouth. Cette Alliance coopérative, pour la solution progressive et pacifique de toutes les questions sociales, servira de barrière non seulement aux haines déchaînées des socialistes révolutionnaires, qui veulent tout détruire et nous conduire à la barbarie, mais encore aux ambitions détestables de tous ceux qui entraînent leur pays à la guerre et à l'extermination. Elle démontrera ce que peut produire l'association en vue du bien de tous, sans distinction de classes, de croyances, de races. Elle démontrera enfin que la coopération, tout en s'occupant des intérêts de chaque jour, peut s'élever jusqu'aux cimes sociales les plus hautes[1].

Il est généralement admis que lorsqu'Édouard de Boyve reprit l'idée qui avait été lancée vers 1867 par J.-P. Beluze et quelques coopérateurs français de constituer une organisation internationale des coopérateurs, aussi bien du secteur de la consommation que de celui de la production, il ne pouvait oublier la tentative faite en 1835 par Robert Owen

1. É. de Boyve, *Histoire et préliminaire du 1er congrès des sociétés coopératives de France à Paris en 1885,* suivi du « discours du congrès de Carlisle en 1887 et du discours au congrès de 1889 à Paris de M. Charles Gide », préface E. Benoît-Germain, Paris, Félix Alcan, 1921.

et quelques-uns de ses disciples de créer une *Association for all classes of all Nations*[1].

Auguste Fabre.

Fabre était né à Uzès, petite cité située à une trentaine de kilomètres de Nîmes. Après la guerre de 1870, il abandonna sa ville natale et son métier de filateur pour s'établir à Nîmes où il ouvrit un petit atelier de mécanicien.

Comme de Boyve, il s'intéressait à toutes les initiatives de l'époque dans le domaine social et fut, en particulier, attiré par les théories de Charles Fourier. Charles Gide nous raconte qu'il alla même travailler deux années au Familistère de Guise, coopérative ouvrière de production célèbre à l'époque qui avait été créée en application de la doctrine fouriériste[2]. Auguste Fabre découvrit également Robert Owen et consacra à ce dernier d'abord une brochure en 1894 *Deux épisodes de la vie de Robert Owen*[3], puis, deux années plus tard, un livre plus important[4]. C'est ce livre, préfacé par Charles Gide, qui popularisa les idées d'Owen parmi les coopérateurs français. Auguste Fabre réussit à y résumer d'une façon très claire, les idées de celui qu'il considérait comme un « socialiste pratique ».

> Quels étaient, écrivait-il, les principes d'Owen ? Ou plutôt que réclamait le novateur ? Deux choses, à ses yeux, essentielles : Primo : une meilleure instruction et éducation pour tous les enfants sans exception ; Secundo : une répartition plus équitable des richesses résultant des découvertes et des transformations industrielles récentes. Après un intervalle de trois quarts de siècle, le premier de ces désirs est en bonne voie de réalisation ; toutes les nations civilisées se font aujourd'hui un devoir de consacrer à l'instruction publique des sommes de plus en plus considérables, et suivant en cela l'exemple donné par l'Allemagne, la plupart des États ont rendu l'instruction primaire gratuite et obligatoire. Les écoles pratiques d'industrie et de commerce qui, depuis une dizaine d'années, se développent dans tous les pays industriels, tendent aussi à donner satisfaction à la première réclamation d'Owen, en réunissant sous le même enseignement l'instruction et l'éducation, et en évitant les déclassés, fruits encombrants d'un enseignement purement littéraire. On peut

1. Voir à ce sujet W. P. Watkins, « Commentaires sur les soixante-quinze ans de l'ACI », *Revue de la coopération internationale*, volume 63, n° 3, 1970.
2. Charles Gide, *L'école de Nîmes*, *op. cit.*
3. A. Fabre, *Deux épisodes de la vie de Robert Owen*, Nîmes, Imprimerie Roger et Laporte, 1894.
4. A. Fabre, *Un socialiste pratique : Robert Owen*, avec introduction de Charles Gide.

en dire autant des écoles professionnelles pour jeunes filles. La seconde réclamation de Robert Owen, répartition plus équitable des richesses, est aussi en voie de trouver satisfaction sous deux formes : 1) la coopération commerciale qui, depuis l'introduction de la méthode rochdalienne, a pris une extension considérable ;
2) la participation aux bénéfices industriels qui, par les procédés d'application des Leclaire, des Laroche-Joubert, des Godin, se prête à une évolution mesurée, bien faite pour ouvrir les yeux des plus aveugles et convaincre les plus incrédules. Quant à ce qu'elle peut réaliser en faveur des travailleurs et à son rapprochement des désirs d'Owen, nous en avons un frappant exemple dans le Familistère de Guise, fondé par J. B. A. Godin[1].

Aujourd'hui, les problèmes économiques et sociaux, examinés séparément, sont mieux connus parce qu'ils sont mieux étudiés et leur solution devient aussi plus facile. Au lieu de tenter de transformer le monde pour des essais complets d'association, comme l'ont rêvé au commencement du siècle les Owen, les Cabet, les Fourier, les socialistes modernes suivent d'autres méthodes. Les Anglais utilisant l'extension récente du suffrage poussent aux réformes d'initiative municipale et visent ainsi à obtenir des bills qui, d'une façon progressive, réglementent le travail et en fixent les conditions de temps et d'hygiène. Les Allemands, s'appuyant sur les masses populaires, tendent à la conquête des pouvoirs publics pour organiser un idéal de collectivité qui rendrait l'État possesseur du sol, sous-sol, capitaux et autres instruments de travail. D'autres, enfin, et ceux-ci dans tous les pays, laissant de côté les compétitions politiques, adoptent la méthode expérimentale, fractionnent le problème et le spécialisent. Ils demandent aux coopératives commerciales, à la participation aux bénéfices, aux coopératives de production, le secret des formes évolutives de notre civilisation, secret qu'Owen ne cessa de poursuivre. Nous constatons déjà l'énorme extension de ces dernières expériences et, sur leur succès, nous bâtissons de grandes espérances. Mais, quel que soit l'avenir réservé à ces divers systèmes, nous croyons pouvoir dire que la civilisation, dans ses branches industrielles et commerciales, marche indubitablement vers l'association, par la transformation en grands magasins et en grandes usines des organes de production et d'échange, et que, par les formes économiques futures, l'empire du monde appartiendra aux systèmes qui, organisant le plus largement l'instruction et l'éducation – et réservant la part de l'invalidité, de l'enfance et de la vieillesse – donneront à l'homme, avec l'assurance d'une vie meilleure, tout le produit de son travail, rien que le produit de son travail. C'est l'idéal

1. En réalité, J. B. A. Godin fut beaucoup plus un disciple de Charles Fourier que de Robert Owen.

de justice auquel aspirait Owen, qu'il tenta de réaliser de toutes ses forces et en tous lieux et auquel il consacra sa vie.

Pour sa part, Auguste Fabre fortifia, au contact de la pensée d'Owen, sa foi coopérative, et nous avons vu qu'il s'efforça, comme de Boyve et ses amis de l'école de Nîmes, d'être, lui aussi, un réalisateur.

Charles Gide

Charles Gide était, lui aussi, né à Uzès où son père était président du tribunal civil. Après d'excellentes études littéraires au Collège d'Uzès, il vint étudier le droit à Paris. À 25 ans, en 1872, il était docteur en droit après présentation d'une thèse sur «le Droit d'Association en matière religieuse» et à 27 ans, agrégé. H enseigna l'économie politique à Bordeaux, à Montpellier et enfin à Paris. En 1921, lorsqu'il dut prendre sa retraite, la Fédération nationale des coopératives de consommation finança, à son intention, un cours au Collège de France et ce ne fut qu'en 1930, alors âgé de plus de 80 ans, qu'il quitta sa chaire où il ne fut jamais remplacé. C'est à Uzès que Charles Gide se lia d'amitié avec Auguste Fabre, qui l'initia, sans doute, aux théories de Charles Fourier et de Robert Owen. Assez curieusement, ce huguenot rigide fut, tout le long de sa vie, intéressé par les prophéties de Fourier à qui il consacra une de ses toutes premières brochures[1], dont il publia à deux reprises les œuvres choisies[2] et qui firent l'objet d'un de ses cours au Collège de France[3]. Si, au cours de ses travaux scientifiques, il étudia bien souvent les théories d'Owen, il ne leur réserva aucun travail particulier, se contentant de préfacer, en 1896, le livre d'Auguste Fabre. Dans cette préface, Gide opposa tout d'abord Owen à Fourier, ce dernier attendant toute sa vie, au coin de son feu, les capitalistes qui voudraient essayer son système, Owen au contraire, parcourant sans relâche l'Europe et les États-Unis pour gagner à sa cause les hommes politiques, les philosophes, les éducateurs. Puis il dégagea les idées maîtresses des théories d'Owen et l'influence incontestable que ces idées exercèrent sur le développement de la législation ouvrière et du mouvement coopératif.

Et, lorsqu'il adhéra à l'école de Nîmes et qu'il dressa le programme de celle-ci, c'est bien davantage aux théories d'Owen qu'à celles de Fourier qu'il se référa. C'est en particulier chez Owen qu'il trouva la condamnation la plus formelle du profit. Pour celui-ci,

1. C. Gide, *Les prophéties de Fourier*, Nîmes, Bibliothèque de l'émancipation, Imprimerie Roger Laporte.
2. C. Gide, *Œuvres choisies de Fourier*.
3. C. Gide, *Fourier, précurseur de la coopération*.

> la première chose à faire pour changer le milieu économique, c'est de supprimer le profit. Le désir du profit, voilà le mal essentiel, le péché originel, le fruit défendu du jardin d'Eden qui a causé la chute du genre humain. Qu'est-ce, en effet, que le profit ? Ce qui est en plus du prix de revient. Donc, par définition même, une injustice, car c'est le prix de revient qui est le juste prix ; les produits doivent se vendre ce qu'ils ont coûté, rien de plus, rien de moins. Et le profit n'est pas seulement une injustice : il est un danger permanent, la véritable cause des crises économiques de surproduction ou, plus exactement, de sous-consommation, car c'est lui qui met le travailleur dans l'impossibilité de racheter le produit de son travail et par conséquent de consommer l'équivalent de ce qu'il a produit. Comment le pourrait-il puisque le produit, sitôt sorti de ses mains, se trouve frappé d'une majoration qui le rend inaccessible à celui qui l'a fait, ou à celui qui a fourni un travail égal et ne peut offrir comme prix d'acquisition qu'une valeur égale à son travail[1].

Et tout au long des écrits de Charles Gide se retrouve la défense du «juste prix» qui, par l'application du principe de la ristourne, c'est-à-dire du remboursement à l'acheteur de la différence entre le prix de vente et le prix de revient d'un objet, est à la base même de l'entreprise coopérative selon les tenants de l'école de Nîmes[2]. De même, c'est sans doute dans les écrits d'Owen que Charles Gide a trouvé l'idée d'une «République coopérative» permettant d'apporter dans l'ordre économique ce facteur moral qui est l'aide mutuelle et qui a pour devise «Chacun pour tous[3]». Mais Charles Gide, comme tous ses amis de l'école de Nîmes, n'a pas été qu'un doctrinaire. Il participa, lui aussi, à la fondation d'une coopérative de consommation à Montpellier, fut un des promoteurs et un des animateurs de l'Union coopérative qui, jusqu'à l'unité coopérative réalisée en 1912, fut un des deux pôles du développement coopératif dans le secteur de la consommation.

Conclusion

Plus de 150 années se sont écoulées depuis que Robert Owen a lancé à travers le monde ses messages de fraternité et les promoteurs de l'école de Nîmes sont morts depuis près d'un demi-siècle. Et, sans doute, depuis la disparition de ces derniers, au moins dans nos vieux pays et col.ors qu'elle se développait dans de nombreux secteurs de la vie économique ou même sociale, la coopération a perdu quelque peu

1. C. Gide et C. Rist, *Histoire des doctrines économiques depuis les physiocrates jusqu'à nos jours*, *op. cit.*
2. C. Gide, *Le juste prix par la coopération*.
3. C. Gide, *L'école de Nîmes*, *op. cit.*

de son rayonnement sur le plan de l'idéologie pure. C'est, fort probablement, parce que beaucoup de coopérateurs, confrontés à des problèmes nouveaux, à une concurrence qui a changé de visage sans rien perdre de son agressivité, ont abandonné l'espoir caressé par leurs devanciers de construire par leurs seules forces associées une société plus juste et plus fraternelle. Et, tout naturellement, la «République coopérative» rêvée par Robert Owen et espérée par Charles Gide et ses disciples s'est transformée en un plus modeste «secteur coopératif». Il ne s'agit pourtant pas là d'une démission. Mais les coopérateurs, conscients des difficultés de l'heure, entendent, pour le moment, consacrer la totalité de leurs efforts à des réalisations à la mesure de leurs propres moyens. Déjà, d'ailleurs, ces réalisations atteignent souvent une valeur exemplaire. Par contre, dans de nombreux pays en voie de développement, les coopérateurs se montrent plus ambitieux et s'efforcent avec plus ou moins de succès, de réserver à la coopération une place souvent prépondérante lors de la construction des nouvelles structures économiques qui doivent, dans ces pays, remplacer les structures anciennes trop marquées par le fait colonial. Dans tous les pays, au milieu de tant de transformations dont beaucoup ne sont pas encore arrivées à leur terme, le «retour aux sources». L'étude de la pensée et des écrits de ceux qui avaient rêvé la construction d'une «économie sociétaire», peut sembler inutile à beaucoup de ceux qui se veulent des réalistes. Et pourtant, cette étude est de nature à réserver de nombreuses surprises, à permettre d'inattendus rapprochements. Comment, par exemple, ne pas songer au kolkhoze soviétique ou au kibboutz israélien lorsque l'on se penche sur les «communautés agraires» décrites par Robert Owen avec beaucoup de précision.

Plus généralement, dans de nombreux pays, les structures économiques et sociales sont en pleine mutation et dans la «société de consommation» que l'on nous prédit pour demain, une nouvelle aliénation de l'homme – plus insidieuse encore que celle qu'il connaît entant que producteur, mais plus redoutable pour lui – ne pourra être évitée que s'il «participe» effectivement aux décisions essentielles qui régleront la vie économique comme la vie politique des Nations. Naîtra peut-être alors le «règne du consommateur» souhaité par Charles Gide et les tenants de l'école de Nîmes. C'est pourquoi les hommes réalistes que sont les coopérateurs ne peuvent se désintéresser des écrits de ceux qui, avant eux, ont rêvé devoir tous les hommes pleinement responsables de la gestion de toutes les structures économiques au sein desquelles ils sont destinés à vivre. Une longue chaîne de penseurs et d'hommes d'action les relie déjà à ces précurseurs parmi lesquels Robert Owen

occupe une toute première place. Puisse cette chaîne connaître longtemps encore un harmonieux déroulement.

1971

Bibliographie sommaire (en français)

Robert Dale-Owen, *Esquisse d'un système d'éducation dans les écoles de New-Lanark,* trad. Desfontaine, Paris.

Hector Denis, «Robert Owen, Les principes et l'expérimentation du Labour Echange», article des *Annales de l'Institut des sciences sociales, B*ruxelles, 1895.

Édouard Dolléans, *Robert Owen (1771-1858),* Bibliothèque socialiste, Société nouvelle de librairie et d'édition, Paris, 1905.

Édouard Dolléans, *Robert Owen (1771-1858),* avant-propos d'E. Faguet, de l'Académie française, avec, en annexe *Le catéchisme du Nouveau Monde moral,* Paris, Félix Alcan, 1907.

Maurice Dommanget, *Robert Owen : les grands éducateurs,* Paris, Société universitaire d'éditions et de librairie, 1955.

Auguste Fabre, *Deux épisodes de la vie de Robert Owen,* Bibliothèque de l'émancipation, Nîmes, Imprimerie Roger et Laporte, 1894.

Auguste Fabre, *Robert Owen, un socialiste pratique,* avec introduction de Charles Gide, Nîmes, Bureaux de l'émancipation, 1896.

Charles Gide et Charles Rist, *Histoire des doctrines économiques,* Paris, Librairie du Recueil Sirey, 1909.

M.-A. Jullien, «Notice sur la colonie industrielle de New-Lanark en Écosse, fondée par R. Owen», *La Revue encyclopédique,* Paris, avril 1823.

Paul Louis, *150 ans de pensée socialiste, Robert Owen,* Paris, Marcel Rivière, 1947.

Docteur Henry-Grey Mac-Nab, *Examen impartial des nouvelles vues de M. Robert Owen et de ses établissements à New-Lanark,* traduction Laffon de Ladebat, Paris, 1821.

Gromoslav Mladenatz, *Histoire des doctrines coopératives, Robert Owen,* Paris, PUF, 1933.

Robert Owen, *Le livre du nouveau monde moral contenant le système social basé sur les lois de la nature humaine,* abrégé trad.de l'anglais par T. W. Thornton, Paris, 1847.

Robert Owen, *Textes choisis,* introduction et notes par A. L. Morton, trad. de l'anglais par Paul Meir, Paris, Éditions sociales, 1963.

Bertrand Russel, *Histoire des idées au 19e siècle,* chap. 15, «Owen et le début du socialisme britannique», Paris, 1938.

Albert Thomas, *Quelques notes sur Robert Owen et la législation internationale du Travail. Mélanges offerts à M. Charles Andler par ses amis et ses élèves,* Strasbourg/Paris Istra, 1924.

Source

La Revue des études coopératives, n° 163, 1er trimestre 1971, publié avec l'aimable autorisation des Presses universitaires de France.

▶ ***Encyclopédie internationale de l'autogestion*, Christian Vaillant, «Ambiance Bois ou l'aventure d'un collectif autogéré», t. 2.**

Charles Fourier et le mouvement coopératif

André Hirschfeld

> «En l'année 1817, il y avait à l'Académie des sciences un Fourier célèbre que la postérité a oublié et dans je ne sais quel grenier, un Fourier obscur, dont l'avenir se souviendra», Victor Hugo, *Les Misérables*.

Parmi les écrivains français de la première moitié du 19e siècle Charles Fourier occupe, à n'en point douter, une place à part. Il revendiquait d'ailleurs lui-même cette place puisqu'il écrivait :

> J'ai marché seul au but, sans chemin frayé. Moi seul, j'aurai convaincu vingt siècles d'imbécillité politique et c'est à moi seul que les générations présentes et futures devront l'initiative de leur immense bonheur. Avant moi, l'humanité a perdu plusieurs milliers d'années à lutter follement contre la nature ; moi le premier, j'ai fléchi contre cette nature, étudiant l'attraction, organe de ses secrets. Elle a daigné sourire au seul mortel qui l'ait encensée, elle lui a livré tous ses trésors. Possesseur du livre des destins, je viens dissiper les ténèbres politiques et morales (sic) et sur les ruines des sciences incertaines, j'élève la théorie de l'harmonie universelle[1].

Rien n'appelait pourtant Charles Fourier à un tel destin. Né à Besançon, le 7 avril 1772, fils d'un marchand de drap et d'aromates qui mourut alors qu'il n'était encore qu'un jeune garçon, il fut toute sa vie voyageur de commerce ou «commis de boutique», ce qui l'amena à voyager à travers la France et même une partie de l'Europe. Il séjourna notamment à Rouen, Marseille, Lyon et Bordeaux puis à Paris où il mourut le 7 octobre 1837. Charles Fourier ne se maria jamais et fut ce qu'il est habituel d'appeler un «vieux garçon» avec des habitudes immuables bien vite transformées en manies.

Paraissant ne pas se soucier de la brutale évolution politique de la France qui se déroulait sous ses yeux, échappant aux guerres de l'Empire, Fourier occupa tous ses loisirs, d'abord à fréquenter des «cabinets de lecture» puis à réfléchir sur les problèmes économiques et sociaux de son temps. Puis, à partir de 1800, il écrivit une série d'articles qui furent publiés dans divers journaux et revues lyonnaises, ville où il séjournait alors. Enfin, en 1808, il publia sans indication d'auteur, car l'époque était alors troublée, son premier livre *Théorie des Quatre Mouvements et des destinées générales* qui contenait déjà l'essentiel du système qu'il avait imaginé.

1. C. Fourier, *Théorie des quatre mouvements et des destinées générales*, Lyon 1808.

Le système de Fourier

Charles Fourier part du principe que toutes les sociétés humaines sont en contradiction avec les forces naturelles. Aussi, pour assurer aux hommes le bonheur, il faut tout d'abord que ceux-ci connaissent les lois naturelles et leur obéissent, «l'essor subversif» préexistant se transformant en «essor harmonique». En premier lieu, pour Charles Fourier, les inégalités, les différences, les contrastes qui existent entre les hommes ne doivent pas être combattus. Il faut, au contraire, profiter de ces inégalités, de ces différences, de ces contrastes pour les harmoniser, les harmonies étant faites, en sociologie comme en musique, de dissonances. Pour cela, les hommes doivent être groupés en «phalanges» et vivre au sein de «phalanstères», le chiffre optimum des membres d'une phalange étant de 1 620, ce qui permettrait de réunir en double exemplaire les représentants des 810 caractères ou types différents existant, selon Charles Fourier, dans l'espèce humaine. Le «phalanstère» est la pièce maîtresse de l'organisation de la société telle que la conçoit Charles Fourier, c'est à la fois une association volontaire de consommateurs et de producteurs, le palais au sein duquel vivent les associés étant entouré de domaines agricoles et d'établissements industriels susceptibles de fournir tout ce qui est nécessaire aux membres de la phalange. La «phalange» est constituée sous forme de société par actions, actions souscrites par les membres de la phalange eux-mêmes qui en restent propriétaires. Et les dividendes, que Charles Fourier promettait très importants, doivent être partagés entre les associés au prorata du capital souscrit (4/12), du travail réalisé par chacun (5/12) et de ce que l'auteur appelle ce que le talent et qui est constitué par la direction (3/12).

Ainsi que le notent Charles Gide et Charles Rist :

> Ce programme, qui vise non à l'abolition de la propriété, mais au contraire à l'abolition du salariat par l'acquisition de la propriété associée et universalisée, qui prend pour moyen non la lutte des classes mais l'association de l'intelligence, du travail et du capital, qui cherche à réconcilier les intérêts antagonistes du capitalisme et du travailleur, du producteur et du consommateur, du créancier et du débiteur, en soudant ces intérêts dans la même personne, mérite-t-il le qualificatif d'utopique ? Il va servir d'idéal à la classe ouvrière, en France tout au moins, pendant tout le 19e siècle jusqu'au jour où le collectivisme marxiste le refoulera, mais peut-être pas définitivement[1].

1. C. Gide et C. Rist, *Histoire des doctrines économiques depuis les physiocrates jusqu'à nos jours*, Paris, Sirey, , 1922.

Charles Fourier a, d'autre part, prévu un mode transitoire, une réalisation partielle qui devait conduire ultérieurement au phalanstère. C'est dans cet esprit qu'il a imaginé le «comptoir communal», association volontaire au sein de laquelle chaque associé garde sa terre et ses capitaux, se contentant d'apporter à la collectivité son pouvoir de consommation et ses possibilités d'épargne et de crédit. Le caractère «volontaire» de cette association, essentiel aux yeux de Charles Fourier, était souligné par le fait que celle-ci devait comprendre deux catégories de participants, d'une part les «sociétaires», ceux ayant souscrit des actions, d'autre part des «consignataires» qui ne versaient pas d'argent sous forme de capital et se contentaient d'apporter à la collectivité leur pouvoir d'achat. Il est intéressant de signaler que cette notion est très souvent appliquée au sein du mouvement coopératif moderne, de nombreuses coopératives acceptant, dans des conditions diverses, de réaliser des opérations avec des «usagers» non sociétaires. Les associations transitoires décrites par Charles Fourier dans ses derniers ouvrages n'étaient cependant pour lui qu'un «pis-aller à la mesure de son découragement[1]». Ce furent pourtant elles qui, au moins autant que le «phalanstère» ont retenu l'attention d'un certain nombre de ses disciples. Ceux-ci avaient créé, en 1832, un petit journal hebdomadaire *Le Phalanstère* devenu ensuite *La Phalange* puis *La Démocratie pacifique*. Ils avaient même tenté, en 1833, d'exploiter à Condé-sur-Vesgres un domaine agricole selon la formule phalanstérienne. Mais cette réalisation, combattue par Fourier lui-même qui ne la jugeait pas assez orthodoxe, n'eut qu'une fort brève existence.

Après la mort de Charles Fourier, le petit groupe de ses disciples réunis autour de Victor Considerant réédita les œuvres principales du «Maître» et Victor Considerant exposa dans un livre intitulé *La destinée sociale*, la doctrine sociétaire. Mais, après le coup d'État de Louis Napoléon Bonaparte en 1851, le fouriérisme, comme toutes les écoles socialistes, fut mis en sommeil et ne se réveilla plus qu'à travers des écrits et aussi des expériences communautaires assez éloignées des théories développées par Charles Fourier dans ses écrits, beaucoup de ces expériences ayant été décrites à diverses reprises, en particulier par Charles Gide[2] et par Henri Desroche[3].

1. F. Armand et R. Maublanc, *Fourier*, Paris, Éditions sociales internationales, 2 vol., 1937.
2. C. Gide, *Les colonies communistes et coopératives*, Paris, Association pour l'enseignement de la coopération, 1930.
3. E. Poulat, *Inventaire raisonné des cahiers manuscrits de Charles Fourier*, introduction par H. Desroche «Fouriérisme écrit et fouriérisme pratiqué», Paris, Minuit, 1957.

Charles Fourier et le socialisme

Charles Fourier tient une place originale dans la cohorte des «socialistes utopiques», de ceux qui, animés d'un sentiment de révolte contre les désordres économiques et les iniquités sociales nés de l'évolution du capitalisme qui a marqué le début du 19e siècle, ont rêvé d'y remédier par une transformation profonde de la société selon des systèmes que chacun d'entre eux a imaginés et décrits, souvent avec beaucoup de précision. Mais, alors que, avec et après Marx, les «socialistes scientifiques» ont estimé que la transformation des modes de production, en aggravant les crises économiques et la misère du prolétariat, devait obligatoirement provoquer une révolution sociale, les socialistes utopiques, animés d'une foi profonde dans la valeur et la force de la raison, entendaient résoudre les oppositions sociales en faisant uniquement appel aux sentiments d'humanité et de justice qui, pensaient-ils, devaient exister dans toutes les classes de la société. Il y a lieu de remarquer pourtant que des marxistes orthodoxes, à l'exemple de Karl Marx lui-même d'ailleurs et d'Engels[1], non seulement se sont intéressés au «socialisme utopique» de Fourier, au «fouriérisme», mais n'ont pas craint d'établir un rapprochement entre celui-ci et le communisme tel qu'il est appliqué en Union soviétique. Armand et Maublanc, par exemple, dans leur livre consacré à Fourier écrivent:

> On trouve à la base du fouriérisme comme à la base du soviétisme, cette idée profondément juste que la gestion socialiste rend possible une production démesurément accrue et un équipement industriel que la civilisation (entendons le «capitalisme») a inventé mais dont elle ne peut, ni ne veut, se servir à cause de ses contradictions insolubles. Cette productivité nouvelle agit à son tour sur la société; elle permet en régime soviétique le passage d'un ordre social, présocialiste à l'ordre socialiste et de l'ordre socialiste à l'ordre communiste, de même que, au phalanstère, elle devait permettre le passage de l'harmonie simple à l'harmonie composée. L'État social nouveau, dans les deux cas, doit multiplier les besoins, répandre l'abondance, le confort, le luxe pour tous les hommes[2].

Parmi les socialistes utopiques, il est habituel de classer l'Anglais Owen, l'Allemand Moses Hess et les Français Saint-Simon, Charles Fourier, Proudhon, Louis Blanc, Pecqueur, Cabet et Auguste Blanqui ainsi que leurs disciples. Dans cette énumération, Charles Fourier mérite une mention particulière; en effet, ainsi que le note M. Auguste Cornu,

1. K. Marx et F. Engels, *Manifeste du parti communiste*, Paris, Bureau d'édition 1936.
2. F. Armand et R. Maublanc, *Fourier, op. cit.*

pour mettre fin au régime de parasitisme et de désordre qu'il dénonce, pour faire cesser le dérèglement économique qu'il constate, il range parmi les privilégiés de ce régime qu'il entend faire disparaître, les commerçants et les spéculateurs.

> C'est contre le commerce, contre le commerce parasitaire qu'il connaissait particulièrement bien puisqu'il avait été élevé dans une boutique, qu'il dirige ses critiques les plus âpres, car il lui apparaît que c'est moins par les producteurs que par les commerçants et les spéculateurs que les consommateurs sont lésés. Aussi n'a-t-il pas de mots assez durs pour stigmatiser le négoce et la spéculation qui ne sont à ses yeux que tromperie et vol. Tandis, en effet, que le commerçant ne cherche qu'à duper le client, le spéculateur en jouant à la hausse et à la baisse sur les marchandises qu'il peut raréfier à son gré, contribue à aggraver le désordre économique et les crises génératrices de misère[1].

C'est sans doute la place réservée au consommateur dans la société rêvée par Charles Fourier qui est à l'origine de la «sympathie personnelle[2]» que lui a marquée Charles Gide. Celui-ci lui a consacré, en effet, non seulement deux recueils d'œuvres choisies à plus de trente années d'intervalle[3] mais encore une série de cours au Collège de France de 1921 à 1922[4]. Il se défendait pourtant d'être fouriériste puisqu'il écrivait, dans la préface de la deuxième édition des *Pages choisies*: «Je ne voudrais pas que le fait d'avoir publié deux livres sympathiques sur Fourier donnât à croire que je suis tout acquis à sa doctrine, au contraire, elle me répugne à bien des égards par son matérialisme, son mécanisme, son immoralisme».

Et Charles Gide n'a pas manqué d'insister sur la position de Fourier vis-à-vis du commerce:

> Si, Fourier, quand il s'agit de l'industrie, la réduit à la portion congrue en lui réservant un quart du temps disponible, écrit-il en décrivant le fonctionnement du phalanstère, c'est bien pis quand il s'agit du commerce! Il n'en veut plus du tout. Pour l'industrie, c'était simplement la limitation, mais pour le commerce c'est l'élimination. Fourier avait horreur des marchands. J'ai indiqué que la doctrine des canonistes

1. A. Cornu, *Utopisme et marxisme, à la lumière du marxisme,* t. 2, Paris, Éditions sociales internationales. 1937.
2. C. Gide, *Fourier, précurseur de la coopération*, Paris, Association pour l'enseignement de la coopération, 1924.
3. *Charles Fourier, œuvres choisies*, Paris, Guillaumin et Cie, 1890; et C. Gide, *Charles Fourier, pages choisies,* Paris, Sirey, 1932.
4. Ces cours ont été publiés par l'Association pour l'enseignement de la coopération d'abord en sept brochures, puis en un volume, *Fourier, précurseur de la coopération*, *op. cit.*

> du Moyen Âge c'était la haine du marchand. Et bien, Fourier avait hérité de cette même haine, mais ce n'était pas parce que chrétien, c'était par son expérience personnelle, parce qu'il avait été lui-même marchand pendant toute sa vie et qu'il avait gardé une rancœur incurable de tout ce qu'il avait fait et de tout ce qu'on lui avait fait faire. Il rappelle plusieurs fois dans ses écrits avec quel dégoût il avait été obligé d'exécuter l'ordre qu'on lui avait donné de jeter à la mer, à Marseille, toute une cargaison de riz que les marchands avaient laissé s'avarier dans l'attente d'une plus-value qui n'était pas venue, fait dont on pourrait citer aujourd'hui des exemples nombreux et sur une autre échelle que celle-ci. Fourier donc détestait les marchands. Il en donne des définitions qui sont toutes aussi peu flatteuses que possible, dont voici l'une notamment «Le commerçant est un corsaire industriel vivant aux dépens du manufacturier, du producteur».

Nous dirions plutôt aujourd'hui aux dépens du consommateur[1]. Organisation de la société grâce à la création d'associations, constituées volontairement par les intéressés eux-mêmes en dehors de l'intervention de la puissance publique, élimination du commerce spéculatif, de telles ambitions ne pouvaient laisser insensibles les coopérateurs.

Charles Fourier et la coopération

Les auteurs se sont longtemps partagés au sujet des rapports existant entre la pensée de Charles Fourier et le mouvement coopératif. C'est ainsi, par exemple, qu'Hubert Bourgin dans sa thèse magistrale consacrée à Fourier et au socialisme français écrivait en 1905 :

> Les théoriciens doctrinaires de la coopération ont présenté la doctrine de Fourier comme une des causes déterminantes du mouvement coopératif contemporain : ils ne l'ont pas démontré et ne se sont pas souciés de le démontrer. Je crois, dans le présent travail et par une démonstration négative – je n'avais pas à m'en proposer d'autre – avoir rendu leur erreur manifeste : elle pourrait l'être de nouveau et directement par l'étude positive de ce mouvement coopératif et par l'analyse sociologique des idées et des mobiles qu'il implique[2].

Le coopérateur Ernest Poisson, dans son volume consacré à Fourier publié en 1932 avait défendu avec sa vigueur coutumière la même thèse :

> Fourier a-t-il été coopérateur, mérite-t-il le titre de père de la coopération ? On le dit, c'est une opinion courante. Il se dispute le

1. C. Gide, *Fourier, précurseur de la coopération*, *op. cit.*
2. H. Bourgin, *F*, (thèse), Paris, 1905.

titre avec Robert Owen. Certes beaucoup des premiers coopérateurs ont été des fouriéristes et des owenistes. Owenistes en Angleterre, quelques-uns des pionniers de Rochdale, des ouvriers fondateurs de la société de cette localité, qui a servi d'exemple à toutes les coopératives de consommation. Fouriéristes, certains de ces ouvriers parisiens qui créèrent des coopératives de production après avoir pensé sans résultat à créer ailleurs ou ici, la cité d'«harmonie». Mais tout pesé, bien examiné, je me refuse pour ma part, à voir dans Fourier, pas plus que du reste dans Owen, le père incontesté de la coopération. Certes, il y a parenté idéologique entre une coopérative de production agricole ou industrielle, une coopérative de consommation et l'association domestique agricole de Fourier, son phalanstère et cité d'harmonie. Il s'agit dans les deux cas d'associations volontaires et à caractère économique. Mais déjà le but immédiat diffère essentiellement. Le phalanstère entend créer un monde nouveau qui, dès son existence, se suffira totalement à lui-même. Il vit à part. La coopération de consommation, comme la coopération de production industrielle ou agricole, trempe et baigne dans la société actuelle. Elle utilise le régime capitaliste comme le ver ronge le fruit, mais elle ne s'isole pas, elle se substitue mais subit provisoirement les lois du milieu. On pourrait prétendre que l'idéal généralisé des coopératives tend à la réalisation d'une société absolument nouvelle, tout comme le phalanstère ; certes, les sociétés coopératives n'ont jamais négligé d'affirmer leur caractère de transformation économique et sociale. Les coopératives de consommation abolissent le profit ; les coopératives de production industrielle, le salariat ; les coopératives agricoles, les prélèvements parasitaires ; les coopératives de crédit, l'intérêt usuraire. Elles forgent de nouvelles relations économiques morales et sociales entre leurs membres et entre tous les membres de l'humanité. Davantage encore, les coopératives de consommation qui entendent organiser directement, et pour elles, leur production, paraissent conduire à une cité qui se rapprocherait de celle contenue dans les visions de Fourier. Mais il n'y a là encore, qu'une analogie. La République coopérative repose sur des institutions dont les règles d'organisation et les lois d'évolution n'ont rien absolument à voir avec celles du «phalanstère» : l'égalité des sociétaires, les bénéfices ristournés au prorata des achats ou des efforts de chacun, la constitution de réserves collectives et impartageables, l'extension indéfinie par essaimement de leur activité, l'adaptation de la coopération à tous les milieux physiques, ethniques ou sociaux : autant de principes essentiels ou de lois résultant de l'expérience et d'expérimentations triomphantes qui n'ont aucun rapport avec les «billevesées» follement géniales de Fourier et de son phalanstère. Rien qui rappelle les divisions des bénéfices entre capital, travail, talent, si ce n'est par

> un artifice de l'esprit. Propriété collective, gestion démocratique, autant de points de vue opposés à l'harmonie résultant des attractions passionnelles et où la propriété privée est largement conservée. Au fond, de commun, il n'y a que le caractère associationniste, si l'on veut écarter toutes les questions secondaires où il est facile de faire des rapprochements sans intérêt profond[1].

Par contre, Charles Gide, à diverses reprises, et notamment dans son cours au Collège de France consacré à Charles Fourier a toujours soutenu la thèse inverse. Il écrit, en effet :

> Reste à savoir si les associations dites coopératives et tout le grand mouvement qu'elles représentent dans le monde entier ne doivent pas être considérées comme des réalisations partielles de la doctrine de Fourier, ce qui assurément suffirait à sa gloire. Nous le croyons, en effet, et c'est bien pourquoi nous avons cru pouvoir donner, dès la première année de cet enseignement, l'exposé de la doctrine fouriériste.

Il apparaît, en effet, d'une part que le grand visionnaire que fut Charles Fourier a, dans son « phalanstère » et diverses institutions gravitant autour de celui-ci, dépeint à l'avance, souvent avec une précision étonnante plusieurs types de coopératives et, d'autre part, que quelques-uns de ses disciples, effrayés sans doute par les difficultés rencontrées lors de la mise en place de cités futures au sein desquelles l' « équilibre passionnel » serait enfin réalisé, ont constitué, sinon des coopératives du type classique, au moins des groupements volontaires dont le caractère coopératif était indéniable. Inutile de revenir, après Charles Gide[2] sur les analogies existant entre la coopération de consommation et le « comptoir communal » défini par Charles Fourier de la façon suivante :

> Le comptoir communal aura pour rôle de procurer à chaque individu toutes les denrées indigènes et exotiques au plus bas prix possible, en l'affranchissant des bénéfices intermédiaires que font les marchands et agioteurs.

Inutile, de même, d'insister sur le fait que la répartition des excédents de recettes, réalisée dans le phalanstère fouriériste en raison des trois facultés : « capital – travail – talent », reste appliquée dans nos modernes coopératives ouvrières de production. Moins souvent mentionnées sont les analogies entre certaines anticipations fouriéristes et les coopératives agricoles. Comment, pourtant, ne pas en être frappé lorsque

1. E. Poisson, *Fourier,* Paris, Félix Alcan, 1932.
2. C. Gide, *Fourier, précurseur de la coopération*, *op. cit.*

Charles Fourier, dans son livre *Traité de l'association domestique-agricole*, entrevoyait :

> l'énormité du bénéfice dans le cas où il y aurait, dans un village, un seul et vaste grenier bien surveillé au lieu de trois cents greniers exposés aux rats, aux charançons, à l'humidité et à l'incendie ; une seule cuverie pourvue de foudres économiques au lieu de trois cents cuveries meublées de futailles malsaines et gérées par des ignorants qui ne savent ni améliorer, ni conserver les vins dont on voit chaque année d'énormes déperditions[1].

Enfin, Charles Gide a fait remarquer que le « comptoir communal », que Fourier appelle quelquefois lui-même « banque rurale », et qui pouvait entreposer la récolte des associés et aussi recevoir les économies de ceux-ci, pouvait effectuer également des avances sur récoltes, portant ainsi en germe les futures coopératives rurales de crédit[2].

Ce n'est pas tout, comme le souligne Henri Desroche, après Jean Gaumont[3], il existe entre le fouriérisme et la coopération une autre filière que celle passant par Victor Considerant et ses amis très attachés aux formules phalanstériennes, c'est celle qui passe par les fouriéristes dissidents : « des hommes plus simples, mais cultivés, plus réalistes, désireux de changer les choses politiques plutôt que de spéculer sur leur changement et pour le Maître pleins d'une admiration que les autres jugent quelque peu philistine [4] ». Cette filière a été particulièrement explorée par Jean Gaumont dans un certain nombre de textes, notamment dans sa magistrale *Histoire générale de la coopération en France*[5], dans son petit livre consacré à Michel Derrion et au *Commerce véridique et social*[6], et surtout dans son ouvrage resté en grande partie manuscrit *Utopie phalanstérienne et pratique coopérative : la dissidence fouriériste des réalisations et son pionnier A. de Bonnard* [7]. Ce qui a permis à Henri Desroche de conclure le débat en écrivant que le ralliement de la postérité fouriériste à la spécialisation coopérative et, en contrepartie, le ralliement de la pratique coopérative à certaines parties du fouriérisme sont suffisantes

1. C. Fourier, *Traité de l'association domestique agricole*, *op. cit.*
2. C. Gide, *Fourier, précurseur de la coopération*, *op. cit.*
3. E. Poulat, *Inventaire raisonné des cahiers manuscrits de Charles Fourier*, introduction par Henri Desroche, « Fouriérisme écrit et fouriérisme pratiqué », *op. cit.*
4. E. Poulat, *Inventaire raisonné des cahiers manuscrits de Charles Fourier, op. cit.*
5. J. Gaumont, *Histoire générale de la coopération en France*, Fédération nationale des coopératives de consommation, Paris, 1924.
6. J. Gaumont, *Le commerce véridique et social (1835-1838) et son fondateur, Michel Derrion (1809-1850)*, Amiens, Annuaire de la coopération, 1935.
7. Un fragment de cet ouvrage a été publié sous le titre « De l'utopie phalanstérienne à l'associationnisme français en 1848 » , *Communauté et vie coopérative*, n° 3, juillet-décembre 1959.

pour qu'il y ait filiation directe entre la pensée de Charles Fourier et le mouvement coopératif[1].

Conclusion

Précurseur de l'idée de coopération ou simple descripteur d'une société idéale sortie tout entière d'une imagination souvent délirante, Charles Fourier mérite en tout cas notre intérêt sinon notre estime.

L'un des premiers, il a compris que l'évolution du monde industriel obligeait tous les hommes et en particulier les plus humbles d'entre eux, à une action collective s'ils voulaient échapper à une société qui risque de les étouffer définitivement, de leur faire perdre toute dignité. Sans doute, après lui, d'autres hommes sont allés plus loin dans l'analyse des problèmes à résoudre, et, partant d'une telle analyse, se sont montrés plus précis dans l'énoncé des solutions à apporter à ces problèmes. Il a cependant, selon l'excellente formule d'Ernest Poisson : «laissé sa trace dans la vie de l'humanité pensante et augmenté ses espérances de bonheur matériel». C'est pourquoi je pense, comme ce dernier, qu'il mérite, au nom d'une branche réelle et vivante de la famille associationniste : «le salut de la coopération».

Source

La Revue des études coopératives, n° 170, 4e trimestre 1972, publié avec l'aimable autorisation des Presses universitaires de France.

▶ *Encyclopédie internationale de l'autogestion*, Henri Maler, «Les figures de l'appropriation sociale chez Marx», t. 4.

1. H. Desroche, *Fouriérisme écrit et fouriérisme pratiqué*, *op. cit.*

NO TO ARMS PRODUCTION
SOCIALLY USEFUL WORK!
AXLE

LES AUTEUR·ES ET LES MEMBRES DU COMITÉ ÉDITORIAL INTERNATIONAL

Encyclopédie internationale de l'autogestion / Enciclopedia internacional de la autogestión / International Self-management Encyclopedia

Ce projet fait suite à la publication du livre *Autogestion hier, aujourd'hui, demain* paru en mai 2010 qui s'est enrichi de l'expérience de l'Association Autogestion au cours des quatre dernières années, mais surtout de l'actualité de l'autogestion avec les diverses expériences et de nombreuses contributions extérieures Ce projet s'enrichira régulièrement avec des mises à jour et de nouvelles publications d'articles dans plusieurs langues

Este proyecto es la continuación de la publicación del libro *Autogestión ayer, hoy, mañana* que salió en mayo de 2010 y que fue un éxito Este libro se enriqueció de la experiencia de la asociación para la autogestión en el curso de los cuatro últimos años, pero sobre todo de la actualidad de la autogestión con distintas experiencias y de numerosas contribuciones exteriores Este proyecto se irá enriqueciendo regularmente con actualizaciones y nuevas publicaciones de artículos en varios idiomas

This project follows the edition of the printed book «Autogestion hier, aujourd'hui, demain» issued in May 2010 which has been a fair success This new edition will be enriched by the four years experience of Association Autogestion and moreover, recent events related to self-management experiences as well as external contributions This project which will be enriched on a regular basis with updates and new publications of articles in several languages

Comité de suivi éditorial / Comite internacional de acompamiento / International editorial committee

Michel Antony (France), Dario Azzellini (Autriche), David Barkin (Mexique), Benoît Borrits (France), José Luis Carretero Miramar (Espagne), Flávio Chedid Henriquez (Brésil), Annick Coupé (France), Bruno Della Sudda (France), Magali Della Sudda (France), María Inés Fernández Álvarez (Argentine), Franck Gaudichaud (France), José Miguel Gómez (Venezuela), Pablo Guerra (Uruguay), Jorge Gurbanov (Argentine), Mohammed Harbi (Algérie), Jean-Pierre Hardy (France), Willy Hajek (Allemagne), Theodoros Karyotis (Grèce), Claude Kowal (France), Paulo Leboutte (Brésil), Catherine Lebrun (France), Arthur Leduc (France), Patrick Le Tréhondat (France), François Longérinas (France), Christian Mahieux (France), Gigi Malabarba (Italie), Michel Mas (France), Fernando Matamoros Ponce (Mexique), Julie Matthaei (États-Unis), Aleksandar Matkovic

(Serbie), Robi Morder (France), Vanessa Moreira Sígolo (Brésil), Richard Neuville (France), Celia Pacheco Reyes (Mexique), Florencia Partenio (Argentine), Fabían Pierucci (Argentine), Miquel-Dídac Piñero Costa (Catalogne), Armando Robles (États-Unis), Andrés Ruggeri (Argentine), Catherine Samary (France), Patrick Silberstein (France), Nils Solari (France), Sergio Stocchero (Argentine), Gory Suarez (Colombie), Emilio Taddei (Argentine), Alan Tuckman (Grande-Bretagne)

Tome 9 : qui est qui ?

Pierre Aubery (1920-2009), après avoir servi d'interprète entre les équipages des cargos américains et les dockers, il devient journaliste, puis enseignant aux États-Unis où il décède. Publie de nombreux articles dans La Révolution prolétarienne.

Yvon Bourdet (1920-2005) résistant, professeur, historien, militant et théoricien du marxisme autogestionnaire. Membre du groupe marxiste Socialisme ou barbarie à partir de 1964, il participe ensuite à la revue *Arguments,* puis se consacre notamment ensuite à la revue *Autogestion* et *Autogestion et socialisme.*

Émilie, militante de l'Union communiste libertaire de Saint-Denis.

Laurent Esquerre est enseignant dans l'Aveyron, après avoir longtemps travaillé et milité en région parisienne. Il a été successivement membre du Collectif jeunes libertaires (CJL), de l'Union des travailleurs communistes libertaires (UTCL), d'Alternative libertaire (AL) et aujourd'hui de l'Union communiste libertaire (UCL).

Michel Fiant (1928-2007) adhère au Parti communiste internationaliste en 1949. Anime le réseau «Jeune résistance», engagée pour l'indépendance de l'Algérie. Exclu du PCI en 1962, il participe à la création de la Tendance marxiste révolutionnaire. En 1969, cofondateur de l'Alliance marxiste révolutionnaire qui défend l'autogestion. Rejoint le PSU, avec l'AMR, dont il devient en 1975 membre du bureau national. Il quitte le PSU en 1977 avec d'autres membres du PSU pour fonder les Comités communistes pour l'autogestion. Dans les années 1980, il rejoint la Fédération de la gauche alternative. Il sera ensuite membre de l'exécutif national de l'Alternative rouge et verte créée en 1989.

Cristian González Farfán, journaliste et écrivain chilien.

Jessica Gordon Nembhard, économiste et professeur en matière de justice communautaire et de développement socio-économique au département d'études africaines du John Jay College, de la City University of New York (CUNY) et est l'autrice de *Collective Courage : A History of African American Cooperative Economic Thought and Practice*.

Mario Hernandez, participe à la revue *La Maza* (http://lamazarevista.blogspot.com/).

André Hirschfeld (1909-1990), socialiste et syndicaliste, membre actif du secteur coopératif français.

Victor Leduc (1911-1993), militant du PCF dans les années 1930, résistant, animateur de l'opposition interne au PCF depuis 1956, exclu en 1970. Il fonde les

Centres d'initiative communiste qui adhèrent au PSU à la fin de l'année 1973. Il a notamment publié *Aliénation ou autogestion, le dilemme de notre temps* (La Brèche, 1989).

Patrick Le Tréhondat, membre des éditions Syllepse.

Alfonso Leonetti (1895-1984) journaliste à l'édition turinoise de l'*Avanti!* et à l'*Ordine Nuovo.* Membre du bureau politique du PCI, exclu en 1930, il rallie l'Opposition de gauche puis s'éloigne du trotskisme et réintègre le PCI après la Libération.

Christin Mahieux, cheminot retraité, est membre de SUD-Rail (Union syndicale Solidaires), de l'association Autogestion et des éditions Syllepse. Il est membre de la rédaction de la revue *Les Utopiques* (https://solidaires.org/Les-utopiques).

Giuseppe Maione, historien de l'histoire du mouvement ouvrier italien (*Il Biennio Rosso,* 1975). Il a publié des ouvrages sur la finance du fascisme (*L'Imperialismo Straccione,* 1979) et la reconstruction en Italie (*Tecnocrati e Mercanti,* 1986).

Pier Carlo Masini (1923-1998), résistant antifasciste, journaliste et historien, partisan d'un socialisme libertaire. Membre de la Fédération anarchiste italienne, il rejoint à la fin des années 1950 le Parti socialiste italien. Il a notamment publié *Storia degli anarchici italiani nell'epoca degli attentati,* Milan, 1969.

Maurice Najman (1948-1999), co-fonde les Comités d'action lycéens en 1967. En 1969, il fait partie des fondateurs et dirigeants de l'Alliance marxiste révolutionnaire, section française de la Tendance marxiste révolutionnaire internationale qui publie *Sous le drapeau du socialisme.* Début 1975, il rejoint le Parti socialiste unifié (PSU) avec l'AMR. Puis il quitte le PSU pour participer à la fondation des Comités communistes pour l'autogestion (CCA) en 1977. Il a été notamment journaliste à *Libération.* Lors de la présidentielle de 1988, ayant rejoint la Fédération pour une gauche alternative (FGA), il soutient le dissident communiste Pierre Juquin.

Alban Ouahab, auteur d'une thèse sur *Contester et consentir : La mise au travail des membres d'une organisation alternative. Le cas d'un supermarché coopératif et participatif.* Ses travaux de recherche portent sur l'économie collaborative et les organisations alternatives.

Pannonicus, pseudonyme de Ferenc Töke, qui a notamment été un des vice-présidents du conseil central ouvrier du Grand-Budapest en 1956.

Michalis Raptis, dit Pablo (1911-1996), s'engage en 1928 dans le mouvement des «archéo-marxistes», communistes grecs opposés au stalinisme, en 1928 puis en 1934 dans le mouvement trotskiste. Exilé à Paris, il participe au congrès de fondation de la 4e Internationale en 1938, dont il devient un des principaux dirigeants pendant la Deuxième Guerre mondiale. Pendant la guerre d'Algérie, il participe activement au soutien à la révolution algérienne. Il a animé la Tendance marxiste-révolutionnaire de la 4e Internationale après 1965, devenue Tendance marxiste-révolutionnaire internationale (TMRI) en 1972. En 1994, la TMRI rejoint la 4e Internationale.

Jean-Claude Richez, historien, spécialiste de l'éducation populaire et des politiques de la jeunesse, auteur de *Une révolution oubliée. Novembre 1918 : la révolution des conseils ouvriers et de soldats en Alsace-Lorraine* (Paris, Syllepse, 2020).

Laureano Riera, militant syndicaliste d'origine argentine.

Meir Rinde, journaliste indépendant et écrivain à Philadelphie.

Théo Roumier, militant de SUD-Éducation en lycée professionnel, participe à la revue Les Utopiques de l'Union syndicale Solidaires.

David J. Thompson, , auteur de *Weavers of Dreams,* président de Twin Pines Cooperative Foundation.

Efim Yartchuk, (188?-1937), anarchiste ukrainien, joue un rôle important dans les événements de juillet 1917 avec Bleikhman, rédacteur en chef de *Volny Golos Trudá* en août 1918 lors de la première conférence anarchosyndicaliste. Il a été arrêté par les bolcheviks six fois par la Tchéka en 1920, à Kharkov et à Moscou. Pendant l'insurrection de Cronstadt, Yarchuk était toujours en détention.

Association Autogestion

https://autogestion.asso.fr/

Autogestión

自主管理

AUTOGESTÃO

самоуправления

Samoupravljanje

savivalda

Self-management

αυτοδιαχείριση

Само-управљања

selvforvaltning

autogestione

الإدارة الذاتية

samorząd

工人自治

zelfbeheer

samospráva pracovníků

jesyon ak pwòp tèt ou

각자 관리

munkavállalói irányítás

fitantanantena

Riadiaca samospráva

Özyönetim

Selbstverwaltung

AUTOGESTION

L'ENCYCLOPÉDIE INTERNATIONALE

TOMES 1 À 9

(2018-2020)

SOMMAIRE

INDEX THÉMATIQUE

L'AUTOGESTION EN ACTES PAR PAYS

Pour contacter
l'Encyclopédie

encyclopedieautogestion@gmail.com

Syllepse, l'alter-éditeur

www.syllepse.net

des livres pour aller plus loin que l'impossible

TOME 1

5. Que cette encyclopédie devienne un bien commun
Les éditions Syllepse

PROLOGUE

17. Du passé/présent à l'invention d'autres possibles
Benoît Borrits, Bruno Della Sudda, Jean-Pierre Hardy, Arthur Leduc, Patrick Le Tréhondat, Robi Morder, Richard Neuville, Catherine Samary, Patrick Silberstein

L'AUTOGESTION EN ACTES

27. MONDE ARABE

29. ALGÉRIE (1962-1965)

29. Démocratie autogestionnaire algérienne à l'épreuve (La)
Mohammed Harbi

33. À propos du congrès des travailleurs de la terre

36. Instructions générales aux organes de presse écrite et orale
Hocine Zahouane

37. Comment s'est déroulé le congrès des travailleurs de la terre ?

42. Producteurs ou marchandises ?
Hocine Zahouane

44. Un article antisocialiste

45. Une démocratie autogestionnaire en gestation
Michel Raptis

53. Décrets instituant des comités de gestion dans les entreprises agricoles vacantes

54. Décrets sur l'autogestion des entreprises industrielles et minières

59. Décrets sur les règles de répartition du revenu des exploitations et entreprises d'autogestion

61. Circulaire relative au mode d'élection des conseils des travailleurs et des comités de gestion
Bureau national d'animation du secteur socialiste

62. Charte d'Alger

68. ÉGYPTE

68. Travailleurs prennent les choses en main (Les)
Jano Charbel

73. TUNISIE

73. Optimum Group Évolution en Scop
Collectif

75. AMÉRIQUE INDO-AFRO-LATINE

77. Un volcan d'émancipations en construction
Richard Neuville

85. AMÉRIQUE ANDINE

85. Communautés et autonomie
Richard Neuville

104. Construire le « buen vivir – Sumak Kawsay »
Alberto Acosta

111. ARGENTINE

111. Capitale mondiale des entreprises récupérées (La)
Richard Neuville

125. Consolidation des entreprises récupérées
Richard Neuville

133. Curt-Impex
Pilar Gutiérrez

136. Genèse d'une mobilisation ouvrière inédite
Maxime Quijoux

145. Jugos Suin : Désormais, les jus de fruits ont le goût des travailleurs
Gabriel Martín

148. Multiples facettes des coopératives (Les)
Frank Mintz

153. Occuper, résister, produire
Andrés Ruggeri

159. Pipinas, un hôtel abandonné puis récupéré
Pablo Waisberg

161. Plus de 60 entreprises récupérées entre 2010 et 2013
Richard Neuville

166. Red Gráfica Cooperativa, un réseau pour s'émanciper des lois du marché
Richard Neuville

169. Regarder là-bas pour construire ici...
Nils Solari

174. BRÉSIL

174. Budget participatif
Bruno Della Sudda et Richard Neuville

188. Commune du 17 avril (La)
Flora Bajard et Julien Terrié

196. Démocratisation, crise économique et récupérations d'entreprises
Vanessa Moreira Sígolo

201. Entreprises récupérées par les travailleurs (Les)
Richard Neuville

210. Flaskô, dix ans d'occupation
Vanessa Moreira Sígolo

212. Flaskô, le manifeste

216. Occupation urbaine et coopérative solidaire
Richard Neuville

218. Participation populaire et citoyenne dans l'État du Rio Grande do Sul
Richard Neuville

224. CHILI (UNITÉ POPULAIRE, 1970-1973)

224. Poder popular
Franck Gaudichaud

236. Projet de loi sur le système national d'autogestion

241. MEXIQUE

241. Autonomie et construction d'alternatives
Richard Neuville

247. Can worker-owners make a big factory run ?
Jane Slaughter

260. Commune de Oaxaca (La)
Richard Neuville

269. Continental : une multinationale battue
Richard Neuville

274. Zapatisme : singularités autogestionnaires dans la pluralité des résistances mondiales
Fernando Matamoros Ponce

291. PÉROU

291. Travailleurs et autogestion
Michel Raptis

294. Villa el Salvador : économie solidaire, développement local et co-production de services dans un bidonville
Louis Favreau

299. URUGUAY

299. ABC Coop
Richard Neuville

303. Un processus historique de récupération d'entreprises
Richard Neuville

322. Sans-terre urbains (Les)
Richard Neuville

333. VENEZUELA

333. Conseils communaux et double pouvoir
Richard Neuville

354. Contrôle ouvrier et État bolivarien
Nicolas Johansson-Rosen

366. Essai de caractérisation du processus bolivarien
Richard Neuville

381. Impact et incidences des politiques publiques dans le développement coopératif
Richard Neuville

TOME 2

15. AMÉRIQUE DU NORD

17. Utopie aux commandes (L')
Patrick Le Tréhondat et Patrick Silberstein

21. ÉTATS-UNIS (1880-1940)

21. Aube du mouvement coopératif américain (L')
Patrick Le Tréhondat

26. Commune de Seattle (La)
Patrick Silberstein

30. Building Utopia
Joel Bleifuss

33. Black Power
Patrick Le Tréhondat

43. Centres médicaux populaires (Les)
Lincoln Webster Sheffield

44. Pour l'autogestion
George Benello

45. Projet d'un secteur industriel entièrement autogéré
Collectif

64. Une coopérative bio à Brooklyn
Claude Kowal

65. Une économie au service des communautés
Steve Fisher

66. Chicago : l'autogestion a sa fenêtre
Patrick Le Tréhondat

70. New Era Windows
Jane Slaughter

72. Northeast Greensboro : les habitants veulent une épicerie

73. Taxi, coopérative et immigrés
Minsun Ji

76. QUÉBEC (LES ANNÉES 68)

76. Tricofil
Marcel Simard

87. Uniroyal : les ouvriers s'emparent de l'usine
Patrick Le Tréhondat

91. EUROPE ET ALENTOURS

93. BELGIQUE (LES ANNÉES 68)

93. Produire, vendre et remplacer le patronat défaillant
Marie-Thérèse Coenen

101. ESPAGNE (1936-1939)

101. Autogestion dans l'Espagne révolutionnaire (L')
Daniel Guérin

109. Catalogne : la classe ouvrière avait pris le dessus
Richard Neuville

120. Athénées libertaires… d'hier à aujourd'hui (Les)
Richard Neuville

124. Collectivisations industrielles
Deirdre Hogan

139. Décret de collectivisation de la Généralité (Le)

140. Gestion ouvrière des transports publics
Tom Wetzel

145. Vers l'autogestion
Frank Mintz

154. Autogestion et usines récupérées dans la nouvelle réalité espagnole
José Luis Carretero Miramar

157. Autogestion et le mouvement du 15 mai (L')
José Luis Carretero Miramar

172. PAYS BASQUE

172. Mondragón : un groupe coopératif unique au monde
Benoît Borrits

187. FRANCE

189. Alternative et reprises d'entreprises
Benoît Borrits

(1848-1971)

194. Aube précoce de Lyon (L')
Maurice Moissonnier

200. Appel pour la formation d'une cuisine coopérative
Eugène Varlin

202. Association internationale des travailleurs et le travail coopératif (L')

203. Ateliers coopératifs de la Commune de Paris

204. Biens vacants
André Découflé

209. Commune de Paris (La)
Karl Marx

210. Commune de Paris : entre autogestion et projet souverain
Olivier Le Trocquer

220. Conception communaliste (La)
Maurice Dommanget

221. Décret du 16 avril 1871 sur les biens vacants

(AVANT 1914)

222. CGT 1900 : poussées autogestionnaires
Patrick Le Tréhondat

231. Extraordinaire histoire de la coopérative l'Égalitaire, 1876-1914 (L')
Patrick Le Tréhondat

(FRONT POPULAIRE)

236. Une tentative d'exploitation directe
Patrick Silberstein

(LA LIBÉRATION)

240. Août 1944 : du contrôle à l'autogestion
Simonne Minguet

242. Comités de gestion (1944-1945)
Grégoire Madjarian

242. Réquisitions marseillaises, entre autogestion et cogestion
Robert Mencherini

(MAI 68)

248. Autogestion comme mot d'ordre d'action (L')
Michel Pablo

250. Nantes : récit des débuts d'une gestion directe
Les Cahiers de Mai

255. Soviets à Saclay (Des) ?
Jacques Pesquet

256. UNEF propose (L')...
Bureau national de l'UNEF

(LES ANNÉES 68, LES ANNÉES LIP)

259. Caron-Ozanne : une expérience d'autogestion en Normandie

260. Fracture

263. Lip, « on fabrique, on vend, on se paie »
Bruno Della Sudda, Jean-Pierre Hardy, Patrick Silberstein

273. Lip : l'histoire d'un syndicalisme particulier
Entretien avec Charles Piaget

286. Pouvoirs étudiant et lycéen
Robi Morder et Jean-Luc Primon

(DE NOS JOURS)

294. Aciéries de Ploërmel : quand des métallos deviennent propriétaires de leur usine
Nolwenn Weiler

298. Ambiance Bois ou l'aventure d'un collectif autogéré
Christian Vaillant

303. Ardelaine : une « coopérative de territoire » en Ardèche
Richard Neuville

309. Céralep : le refus du diktat des actionnaires !
Richard Neuville

312. Collectif pour le redémarrage de Lustucru

314. De Pilpa à La Fabrique du Sud
Benoît Borrits

317. La Fabrique du Sud (ex-Pilpa)
Michel Mas

321. Fralib : le chemin d'une alternative populaire
Joël Martine

327. De Fralib à la Scop-Ti, état des lieux
Benoît Borrits

331. Hélio-Corbeil, c'est notre outil
Benoît Borrits

333. De l'économie sociale à l'économie sociale et solidaire en passant par l'économie alternative et solidaire
Jean-Pierre Hardy

344. Droit de préemption, une première étape vers la socialisation des entreprises
François Longérinas

348. Mutualité étudiante : l'autogestion expropriée (1948-2015)
Robi Morder

354. Notre-Dame-des-Landes, zone à autogestion déterminée
Nicolas de la Casinière

359. Notre-Dame-des-Landes : les composantes de la lutte
Nicolas de la Casinière

364. Gaz de schiste : une lutte citoyenne en Ardèche méridionale
Richard Neuville

369. Philips-EGP Dreux sous contrôle ouvrier
Benoît Borrits

372. Sanofi : bien public ou marchandise ? Qui décide ?
Danielle Montel, Daniel Vergnaud, Danielle Sanchez, Thierry Bodin

380. SeaFrance : du sauvetage au naufrage
Benoît Borrits

383. CORSE

383. Une logique de contre-plan
Dominique Ghisoni

384. Une stratégie d'autodétermination
Léo Battesti

387. GUADELOUPE

387. Une expérience d'autogestion en 1905
Alain Buffon

388. Ferme de Campêche (La)
Félicia Perlin

391. GRANDE-BRETAGNE

391. Nationalisation ou contrôle ouvrier ?
Patrick Le Tréhondat

399. De Londres à Glasgow : la flamme du contrôle ouvrier
Patrick Le Tréhondat

404. Grève active à la Clyde
Patrick Le Tréhondat

409. Tower Colliery : treize années de gestion ouvrière
Richard Neuville

TOME 3

13. GRÈCE (LES ANNÉES TROÏKA)

13. Oxi avait conjuré les « dix plaies » de la Grèce
Bruno Della Sudda, Claude Kowal, Arthur Leduc, Patrick Silberstein

17. Une alternative pour la Grèce
Éric Toussaint

24. Dispensaires et pharmacies autogérés
Collectif France-Grèce solidarité pour la santé

26. Dispensaire de la rue Kannigos (Le)
Benoît Borrits

28. Du champ à l'assiette
Roxanne Mitralias

33. Initiatives solidaires de commerce équitable
Sylvie Hérold

36. Un hôpital sous contrôle ouvrier

38. Un journal en autogestion !
Moisis Litsis

40. Relance de la télévision publique

41. Thessalonique s'oppose à la privatisation de l'eau
Daniel Moss

45. Vio.Me : « Si vous ne le pouvez pas, nous, nous le pouvons ! »
Les Vio.Me

47. Vio.Me commence sa production sous contrôle ouvrier !

50. ITALIE (1919-1920)

50. Printemps des conseils ouvriers (Le)
Patrick Le Tréhondat

58. Atelier Zéro est né (L')
Robi Morder

60. Centres sociaux : une pratique autonome et radicale
Richard Neuville

64. Rimaflow Trezzano, les travailleurs font renaître l'entreprise sans patron
Robi Morder

66. Rimaflow, le film
Dario Azzellini et Oliver Ressler

68. PORTUGAL (LA RÉVOLUTION DES ŒILLETS, 1974-1976)

68. Nationalisations et contrôle ouvrier dans la révolution portugaise
Raquel Varela

89. Révolution des Œillets, Poder popular et autogestion
Bruno Della Sudda

95. Portées et limites de l'autogestion
Collectif

102. TURQUIE

102. Kazova : 100 % coton, 100 % laine, 100 % produit sans patron
Patrick Le Tréhondat

105. PAYS DE L'ANCIEN « SOCIALISME RÉEL »

107. Introduction
Catherine Samary

112. Mouvements pour l'autogestion en Europe du centre et de l'est
Vladimir Claude Fišera

127. HONGRIE

127. Conseils ouvriers à Budapest
Ferenc Töke

145. POLOGNE (1980-1981)

145. Affaire de tous les travailleurs (L')
Zbigniew Kowalewski

147. Autogestion et Solidarnosc (L')
Bruno Della Sudda et Jean-Pierre Hardy

157. Contre-plan ouvrier à la Compagnie aérienne polonaise LOT (Un)
Guy Barbin

159. Dix conditions pour un renouveau de l'autogestion
NSZZ-Solidarnosc

162. Instructions en cas de grève générale
Solidarnosc

163. Pour le pouvoir aux travailleurs
Zbigniew Kowalewski

179. République autogérée
Solidarnosc

183. Résolution sur l'autogestion
Solidarnosc

186. RUSSIE (1917-1918)

186. Contrôle ouvrier et comités d'usine dans la Révolution russe
David Mandel

216. De l'autogestion à la bureaucratie soviétique
Daniel Guérin

221. TCHÉCOSLOVAQUIE (LES ANNÉES «PRINTEMPS DE PRAGUE»)

221. Printemps de Prague
Robi Morder

228. Premiers pas de l'autogestion dans une usine de constructions mécaniques (Les)
Rudolf Slansky

236. Projet de statuts de l'autogestion des travailleurs de l'usine W. Pieck

239. Projet de thèses du 14e congrès extraordinaire (clandestin) du Parti communiste tchécoslovaque

242. YOUGOSLAVIE

242. Repères yougoslaves
Catherine Samary

243. Propriété sociale en droit yougoslave (La)
Alojzij Finžgar

255. Loi fondamentale de 1950 sur la gestion par les collectifs de travail des entreprises d'État et des associations économiques supérieures

263. Constitution de 1963 (La)

274. Rapport sur le projet de Constitution à la 6e session ordinaire de l'Assemblée populaire fédérale (1953)
Edvard Kerdelj

280. Rapport sur le projet de nouvelle Constitution (1962)
Edvard Kerdelj

281. Amendements à la Constitution

289. Loi sur le travail associé (La)

312. Pour une appropriation plurielle des bilans
Catherine Samary

334. BOSNIE-HERZÉGOVINE (APRÈS 1989)

334. Ce n'est pas seulement un printemps
Emin Eminagic

339. Première proclamation du Plénum des citoyens de Tuzla

341. Revendications communes adoptées par les plénums

343. CROATIE

343. Une usine autogérée sur les ruines d'un géant yougoslave
Kassia Aleksic

349. ESPACE BALKANIQUE

349. Lutte pour les communs dans les Balkans (La)
Danijela Majstorovic, Georgi Medarov, Dubravka Sekulic, Vladimir Simovic, Tomislav Tomaševic et Danijela Dolenec

369. ASIE ET OCÉANIE

371. CHINE

371. Papeterie de Zhengzhou contre la privatisation (La)
Au Loong Yu

375. JAPON

375. Seisan kanri !
Patrick Le Tréhondat

384. AUSTRALIE

384. Work-in chez Harco Steel
Patrick Silberstein

387. Prendre les commandes au patron
Pete Thomas

TOME 4

BUTS, CHEMINS ET MOYENS

13. Adresse inaugurale de l'Association internationale des travailleurs
Karl Marx

14. Altermondialisme, un nouveau mouvement d'émancipation (L')
Bruno Della Sudda et Guy Giani

36. Appropriation sociale, autogestion, commun
Guy Giani et Romain Testoris

43. Associations ouvrières (Les)
Karl Marx

44. Autogestion dans la lutte pour le socialisme (L')
Michel Raptis

68. Autogestion et pouvoir(s)
Catherine Samary

85. Autogestion : une question pour le 21e siècle ?
Annick Coupé

91. Automation et avenir du travail
Pierre Naville

101. Auto-organisation, association et démocratie
Jean-Pierre Hardy

108. Avènement des conseils d'usine (L')
Georges Gurvitch

115. Citoyen-producteur (Le)
Jacques Texier

118. Commune et forme révolutionnaire
Sophie Wahnich

128. Commune : un laboratoire historique (contre-culture, contre-société, contre-institution) (La)
René Lourau

132. Contre-plans ouvriers alternatifs
Jean-Pierre Hardy

142. Contrôler aujourd'hui pour décider demain
Manifeste du Parti socialiste unifié

143. Contrôle ouvrier, conseils ouvriers et autogestion
Ernest Mandel

187. Contrôle ouvrier sur la production
Pierre Naville

187. Coopératives et transformation de la société
Friedrich Engels

188. Coopératives contre Vichy (Les)

189. Crise, destruction et reconstruction autogestionnaire
Guillermo Almeira

207. Crise économique, marché et autogestion
Nicolas Béniès et Claude Kowal

215. Crise et réponses en France
Benoît Borrits et Richard Neuville

226. Déclaration des droits sociaux
Georges Gurvitch

230. De la citoyenneté au dépérissement de l'État
Catherine Samary

239. De la coopération
Vladimir Lénine

245. Demain est déjà commencé
Lucien Collonges

287. Démocratie d'entreprise et coopératives
Tony Andréani

293. Description de colonies communistes surgies ces derniers temps et encore existantes
Friedrich Engels

309. Deux siècles de coopération
Benoît Borrits

323. Droit du travail et droits des travailleurs
Robi Morder

331. Droit d'expression des salariés : une histoire encore d'actualité ?
Robi Morder

334. Du contrôle ouvrier à l'autogestion
Victor Fay

341. Du parti-État au parti-mouvement
Bruno Della Sudda et Romain Testoris

351. Ébauches pour un projet autogestionnaire
Michel Fiant

373. Économie populaire solidaire et perspective anticapitaliste
Sérgio Kapron

384. Élections à la Sécurité sociale : une histoire ancienne
Robi Morder

387. Éléments d'anthropologie politique pour l'autogestion
Gilbert Dalgalian

TOME 5

11. Esquisse des fondements de la démocratie directe
Michel Raptis

32. Faire dépérir l'État
Jean-Pierre Lefebvre

54. Figures de l'appropriation sociale chez Marx (Les)
Henri Maler

84. Guerre civile en France (La)
Karl Marx

85. Implications de l'autogestion (Les)
Sam Farber

90. Internationale communiste et les coopératives (L')
Internationale communiste

91. Industrie nationalisée et gestion ouvrière
Léon Trotsky

94. Liberté, émancipation, autogestion… le fil du temps
Pierre Cours-Salies

115. Lutte pour l'autogestion et la révolution (La)
Tendance marxiste révolutionnaire internationale

117. Marx et l'autogestion
Yvon Bourdet

127. Marx et le marxisme
Romain Testoris

138. Mouvement syndical, forces politiques et autogestion en France
Bruno Della Sudda, Jean-Pierre Hardy, Arthur Leduc, Patrick Silberstein

168. Multiples facettes de l'autogestion (Les)
Frank Mintz

171. Nationalisation, autogestion et droit de propriété
Catherine Lebrun et Christian Mahieux

184. Organiser la production sur une base coopérative
Friedrich Engels

185. Ouvrir une brèche dans la vieille société
Karl Marx

187. Ouvrir le débat sur les perspectives pour le contrôle et l'autogestion socialiste
Michel Fiant

214. Planification et autogestion
Pierre Naville

229. Plan, marché, autogestion : une nouvelle dynamique ?
Guy Giani

245. Problèmes théoriques de l'autogestion
Henri Lefebvre

253. Processus (à propos du concept de)
Josiane Zarka

262. Programme de Gotha (Critique du)
Karl Marx et Friedrich Engels

263. Propositions positives (Des)
Friedrich Engels

264. Pour l'autogestion généralisée
Michel Fiant

276. Proudhon, l'autogestion ouvrière et les anarchistes
Daniel Guérin

298. Question de l'appropriation sociale (La)
Jacques Texier

328. Quelques considérations
Frank Mintz

330. Représentants des salariés dans les conseils d'administration : « Des plénipotentiaires envoyés en pays ennemi »
Robi Morder

334. Thèses pour une théorie démocratique de l'État et du socialisme
Tarso Genro

340. Tout n'a pas été essayé
Pierre Zarka

345. Travail coopératif
Association internationale des travailleurs

346. Treize questions sur l'autogestion
Confédération française démocratique du travail

360. Utopie contre pragmatisme
Georges Labica

366. Vers une révolution autogestionnaire
Louis Blanc

TOME 6

ÉCOLE, ÉDUCATION, CULTURE

13. Esquisse d'un programme autogestionnaire pour l'école
Florence Ciaravola, Gilbert Dalgalian, Bruno Della Sudda, Guy Giani, Christophe Lemasson

33. Pédagogie Freinet et autogestion
Jean-Michel Mansillon

36. Lycée autogéré de Paris

40. Résistance pédagogique
Christophe Lemasson

42. Samosz
Claude Kowal

44. Oui au contrôle étudiant
Bureau national de l'UNEF

45. Berkeley Gets Rolling
Rebecca Tarlau

46. Éducation émancipatrice (L')
Françoise Garibay et Michel Séguier

50. Politisation et autogestion du marché du livre en Allemagne

50. Pratiques culturelles et autogestion
Magali Braconnot et Jean-Michel Mansillon

ÉCOLOGIE, TRANSITION ÉCOLOGIQUE

61. Défis démocratiques de la transition écologique et énergétique (Les)
Richard Neuville

71. Des dégâts du « productivisme » à la planification écosocialiste autogestionnaire
Catherine Samary

85. Écologie et socialisme : travail, production et valeur
Jean-Marie Harribey

96. Écologie, le rouge et le vert (L')
Bruno Della Sudda, Guy Giani, Romain Testoris

104. Écosocialisme et planification démocratique
Michael Löwy

123. Société de consommation, écologie et autogestion
Alan Roberts

134. Thèse et l'antithèse (La)
Victor Leduc

FÉMINISME

139. Autodéfense féministe en Italie : une pratique autogestionnaire (L')
Nicoletta Poidimani

151. Féminisme « décolonial » et économie sociale et populaire
Natalia Quiroga Díaz

167. Féminisme et autogestion
Bruno Della Sudda, Florence Ciaravola, Romain Testoris, Magali Della Sudda

179. Féminisme et autogestion en Bolivie : « Démocratie dans le pays, dans la maison et dans le lit »
Estelle Fisson

189. Féminisme-marxiste et économie solidaire
Julie Matthaei

195. Femmes de la Brukman (Les)

195. Genre et autogestion à la Brukman
Natalia Hirtz

217. Genre et entreprises récupérées en Argentine
Maria-Ines Fernández Álvarez et Florencia Partenio

230. Lip, combat féministe ? Le rôle de l'autogestion dans l'émancipation des ouvrières
Guillaume Gourgues et Audrey Molis

243. Pourquoi nous réclamons-nous de l'autogestion ?
Collectif Femmes Alternatives

244. Self-Help

245. Sí se puede !

VILLE, URBANISME, HABITAT

249. Pour une autre ville
Jean-Pierre Lefebvre

266. Consult'action à Bobigny
Bernard Bersinger

270. Une coopérative d'habitants
Association Chamarel

280. Entraide et réhabilitation urbaine
Richard Neuville

RENCONTRES INTERNATIONALES DE L'ÉCONOMIE DES TRAVAILLEURS

287. Le spectre et son esprit
Richard Neuville et Patrick Silberstein

292. 4e Rencontres internationales de « L'économie des travailleurs » (2013)
Andrés Ruggeri

294. Des Rencontres sud-américaines porteuses de perspectives (2013)
Richard Neuville

300. 1res Rencontres européennes de « L'économie des travailleurs » (2014)
Richard Neuville

305. 5e Rencontres internationales de « L'économie des travailleurs » (2015)
Benoît Borrits et Richard Neuville

BIBLIOGRAPHIE, FILMOGRAPHIE

317. L'autogestion en actes

343. Buts, chemins moyens

LES AUTEUR·ES ET LES MEMBRES DU COMITÉ ÉDITORIAL INTERNATIONAL

389. ASSOCIATION AUTOGESTION (L')

391. « LES EMPLOYÉS DU PLAZA DÉCIDENT D'UN SYSTÈME D'AUTOGESTION »

TOME 7

13. L'autogestion, une invention sociale pour le 21e siècle

L'AUTOGESTION EN ACTES

ALGÉRIE

17. Notes pour l'exposé des motifs du projet d'organisation du secteur socialisé de l'économie

ARGENTINE

22. Un processus continu de récupération d'entreprises
Richard Neuville

28. Las empresas recuperadas por los trabajadores
Andrés Ruggeri

BELGIQUE

33. Les enseignements du contrôle ouvrier que nous avons mis en œuvre
André Henry

BRÉSIL

39. São Paulo : transformer des sources urbaines en parcs et jardins autogérés
Rachel Knaebel

ESPAGNE

43. 1936, utopie en action dans l'Espagne révolutionnaire
Jérémie Berthuin

ÉTATS-UNIS

56. Un plan alternatif pour Jackson City (Mississippi)
Patrick Silberstein

58. La coopérative de Jasmin
Patrick Le Tréhondat

61. Bon appétit et bon dodo
Patrick Silberstein

FRANCE

63. Les Castors
Aurélien Hazan

64. 1986, le mouvement étudiant contre la réforme Devaquet, un contenu autogestionnaire balbutiant
Robi Morder

68. Les Volcans : une librairie reprise en coopérative par ses salariés
Sophie Chapelle

73. Le Fruit mordoré : planche de salut et laboratoire social
Patrick Silberstein

77. Des usines remises en marche sans leurs patrons
Jean-Louis Strauss

90. Lip de 1948 à 1983
Charles Piaget

104. Lip-Unité

109. Alternative à l'ubérisation : des livreurs à vélo lancent leurs coopératives
Stéphane Ortega

113. Changer la ville avec l'atelier d'architecture autogérée
Aurélie Edet

115. Du Thé Éléphant à Scop-Ti
Collectif

GILETS JAUNES

122. Nous sommes le peuple

128. La maison du peuple de Saint-Nazaire
Patrick Le Tréhondat

145. Appel de Commercy à des assemblées populaires partout

148. Deuxième appel de Commercy

150. Troisième appel de Commercy

151. Quatrième appel de Commercy

153. Créer des Maisons du peuple partout !

154. Appel de l'assemblée des assemblées de Saint-Nazaire

156. Montceau-les-Mines : Contrôler les prix
Patrick Le Tréhondat

157. Street Medics : l'auto-organisation en gilet blanc
Patrick Le Tréhondat

GRÈCE

163. Viome à Thessalonique
Kostis Roussos, Vaggelis Vragoteris et Haris Malamidis

167. Lavrio, un camp d'exilé·es autogéré
Des membres de SUD-Éducation de Seine-Saint-Denis et de la Haute-Garonne

IRLANDE

173. Expériences autogestionnaires dans l'Irlande révolutionnaire
Olivier Coquelin

POLOGNE

192. La revendication autogestionnaire dans la Pologne de Solidarité
Jean-Yves Potel

PORTUGAL

210. Attaquer la logique capitaliste
Combate

TUNISIE

216. Jemna, ou la résistance d'une communauté dépossédée de ses terres agricoles
Habib Ayeb

UNION SOVIÉTIQUE

226. La Révolution russe et les coopératives
Patrick Le Tréhondat

BUTS, CHEMINS ET MOYENS

235. Les capitalistes nous coûtent cher : autogestion ouvrière et sociale !
Réseau syndical international de solidarité et de lutte

237. Pour un service public construit sur la démocratisation, la socialisation et l'autogestion
Réseau syndical international de solidarité et de lutte

239. Autogestion et transformations technologiques
Yvon Bourdet

251. « Un socialisme équitable et prospère en Amérique est peut-être plus proche que vous ne le pensez ! »
Gar Alperovitz

259. Des modèles alternatifs de propriété
Patrick Silberstein

260. 6e Rencontre internationale de l'économie des travailleur·euses : vers la constitution d'un mouvement autogestionnaire mondial ?
Benoît Borrits et Richard Neuville

264. Dépasser le capitalisme par le commun
Observatoire des mouvements de la société

265. Quels financements pour les reprises et créations d'entreprises par les salariés ?

265. Atelier « autogestion » : congrès fédéral SUD-Éducation
SUD-Éducation Lorraine

269. Esclavage, réparations et autogestion
Ajamu Nangwaya

273. Naissance d'une revue
Richard Neuville

279. Une utopie dans les Balkans
Catherine Samary

295. L'Internationale communiste et les coopératives
Patrick Le Tréhondat

301. 1948 : Prendrons-nous les usines ?
Robi Morder

311. Projet de thèses sur la révolution algérienne
Commission africaine de la 4e Internationale

315. La question militaire et l'autogestion
Patrick Le Tréhondat

352. Pourquoi l'autogestion ?

362. À propos des fondements théoriques de l'autogestion

387. 68 thèses pour l'autogestion et l'émancipation
Bruno Della Sudda, Patrick Silberstein, Romain Testoris

400. Autogestion : coopération dans le service public d'éducation
Fédération SUD-Éducation

410. Industrie automobile qui conduit ?
Marc Tzwangue

416. Sur la voie (ferrée) de l'autogestion
Francis Dianoux, Christian Mahieux

426. La revue *Autogestion,* observatoire des mouvements d'émancipation
Claudie Weill

434. Autogestion féminisme, deux utopies à conjuguer ensemble ?
Élisabeth Claude

440. L'autogestion au féminin Lip, PIL, CIP
Annick Coupé

445. Quand La CFDT voulait le socialisme et l'autogestion
Théo Roumier

TOME 8

13. Pandémie, autodéfense sanitaire, autogestion

L'AUTOGESTION EN ACTES

ALGÉRIE

19. Autogestion et indépendance
Sabadell

CATALOGNE

38. Le Fablab de Barcelone
Aurélien Singer

40. Droit à l'autodétermination et auto-organisation
Richard Neuville

CHINE

44. La commune libertaire de Mandchourie (1929-1932)
Patrick Le Tréhondat

CORÉE

48. Coopératives autogérées : un destin contrarié (1918-2019)
Patrick Le Tréhondat

ESPAGNE

58. Les collectivités anarchistes espagnoles
Gaston Leval

FRANCE

78. Les Amis de la Fabrique du Sud, l'exemple à démultiplier
Benoît Borrits

82. Le PSU, un parti pour l'autogestion
Henri Mermé et Patrick Le Tréhondat

82. La crise de la sidérurgie lorraine

92. Résolution sur le contrôle ouvrier

95. Planification et autogestion

100. Quelques expériences d'autogestion
Victor Fay

108. Laval : 6 heures pour l'autogestion

111. L'autogestion dans le secteur public
Pierre Naville

113. Résolution sur le regroupement autogestionnaire

120. L'heure est à l'autogestion
Yvan Craipeau

123. Fédération des élus autogestionnaires qui se ressemble s'assemble
Michel Camouis

127. Des garderies autogérées pour les marmots des manifestant·es
Tiphaine Guéret

131. Notre-Dame-des-Landes : quel avenir ? Combats en cours pour des terres en commun
Camille

135. Réussites et échecs de l'autogestion dans la ZAD
Propos recueillis par Martha Gilson

139. La ZAD et son avenir en débats
Propos recueillis par Guillaume Gamblin

147. Une épicerie autogérée pour faire revivre un village
Nicolas

150. En Rouge et Noir...

151. Mouvement Football Progrès, une révolution manquée
Ray KRZR

GRANDE-BRETAGNE

158. Histoire des équitables pionniers de Rochdale
Benoît Borrits

ITALIE

161. Sicile : coopératives contre mafia (1893-2018)
Patrick Le Tréhondat

QUÉBEC

172. Un rêve fou d'autogestion
Jeanne Gendreau

YOUGOSLAVIE

176. Les conseils de travailleurs : succès et échecs
Goran Markovic

200. L'autogestion en Yougoslavie
Yvo

COVID-19

PAKISTAN

219. Une stratégie de gauche contre le coronavirus
Ammar Ali Jan et Zahid Ali

INDE

222. Sur la nécessité d'alternatives créatives à long terme
Vikalp Sangam Core

FRANCE

226. Production de masques : une coopérative à la place de l'usine Honeywell ?
Entretien avec Serge Le Quéau

230. Pourquoi il faut socialiser l'industrie pharmaceutique
Grégoire Mariman

233. Les Brigades de solidarité populaire

236. Le sentiment des personnels est que les administrations n'ont été d'aucune utilité et qu'une certaine forme d'autogestion a constitué la bonne solution
Entretien avec Christophe Prudhomme

239. Pour des comités de santé publique
Robi Morder

241. Pour une socialisation de l'appareil sanitaire
Alain Bihr

BELGIQUE

246. Masques en tissu : des costumières s'organisent pour sortir du travail gratuit
Entretien avec Annabelle Locks

ÉTATS-UNIS

253. Perspectives socialistes, coronavirus et crise
Sam Gindin

CORÉE

266. Défendre l'idée de l'autogestion et du contrôle
Wol-san Liem

ARGENTINE

271. Masques et coopératives : quand l'autogestion agit contre la pandémie
Roly Villani

273. La solidarité durant la quarantaine : l'entreprise frigorifique INCOB
Collectif

MONDE

277. Éphéméride sociale d'une pandémie

BUTS, CHEMINS ET MOYENS

289. La première pierre d'une autre université : penser, refonder, bâtir

291. Autogestion et hiérarchie
Cornélius Castoriadis

304. Le programme d'action de l'Internationale syndicale rouge
Solomon Lozovski

312. Apparition, usage et abus du terme « autogestion »
Frank Mintz

321. Universités : autonomies, participation, cogestion, autogestion ?
Robi Morder

326. À propos des fondements théoriques de l'autogestion

331. L'autogestion en question

350. Pourquoi l'autogestion ?

360. Planification et gestion démocratique
Pierre Naville

369. L'organisation de la gestion démocratique dans les entreprises
Serge Mallet

380. Démocratie réelle et représentation démocratique
Claude Lefort

388. La participation des salariés à la propriété des moyens de production
Pierre Belleville

396. Autogestion et planification

401. « L'économie des travailleur·euses », un réseau international et un concept en construction
Richard Neuville

410. Autogestion, écologie et féminisme
Bruno Della Sudda et Richard Neuville

413. Fuori Mercato
Entretien avec Salvatore Cannavò et Gigi Malabarba

418. Économie des travailleur·euses : sous le signe de la résistance et des alternatives
Alexandra Cretté, Marion Décavé, Richard Neuville

424. Fablabs : produire librement des objets complexes
Aurélien Singer

426. *Fracture,* la revue, santé/critique-pratique/autogestion
Patrick Silberstein

TOME 9

AVANT-PROPOS

13. Où sont les autogestionnaires ?
Patrick Le Tréhondat, Christian Mahieux, Patrick Silberstein

L'AUTOGESTION EN ACTES

ALLEMAGNE

19. Les conseils d'ateliers en Allemagne

29. Strike Bike : une usine sans patron ni hiérarchie
Émilie

ARGENTINE

31. Les professionnels de santé du Sanatorio Plaza réclament l'expropriation et le contrôle ouvrier
Mario Hernandez

33. Sanatorio Plaza : après un mois d'occupation
Juan Martín Manghi, secrétariat SUTEBA-Escobar

BRÉSIL

35. La coopérative des coursiers sans-patrons
Patrick Le Tréhondat

CHILI

39. Face à la crise, les cantines communautaires et l'auto-organisation populaire
Cristian González Farfán

CORSE

45. La lutte du peuple corse pour son autodétermination dans la stratégie autogestionnaire, pour le socialisme

ESPAGNE

59. La santé dans la révolution sociale et libertaire de 1936

69. Le Congrès national de la santé de mars 1937

ÉTATS-UNIS

71. Chaz, une ZAD à Seattle
Patrick Le Tréhondat

76. Comment les coopératives noires peuvent lutter contre le racisme institutionnel
Sage Howard

81. Des militants obtiennent le contrôle des immeubles vacants de Philadelphie : et maintenant ?
Meir Rinde

88. Les coopératives face à l'équité raciale : six défis clés et comment les relever
Jessica Gordon Nembhard

98. John Lewis, un engagement pour les coopératives
David J. Thompson

FRANCE

104. Les marchés participatifs en France : s'inspirer du passé pour construire les alternatives de demain.
Alban Ouahab

109. Un exemple de coopérative ouvrière : les lamaneurs du port du Havre
Pierre Aubery

112. L'Insolente autogérée

116. Railcoop, une coopérative ferroviaire en France
Christian Mahieux

122. Les cantines populaires, atout indispensable au sein des luttes

126. L'autogestion à l'épreuve de la révolution des conseils en novembre 1918 en Alsace-Lorraine
Jean-Claude Richez

138. De l'autodéfense sanitaire dans l'éducation
Théo Roumier

141. Santé : le contre plan du Collectif inter-hôpitaux
Patrick Le Tréhondat

147. Les coopératives de Saint-Claude et La Fraternelle

HONGRIE

186. Les conseils ouvriers de la révolution hongroise
Pannonicus

ITALIE

195. Les conseils d'usine en Italie
Alfonso Leonetti

200. Anarchistes et communistes dans le mouvement des conseils à Turin
Pier Carlo Masini

218. L'expérience des conseils de gestion en Italie
Gusmana Bizzarri

235. Les conseils ouvriers (1919) et conseils de gestion (1946), un bilan critique
Giuseppe Maione

257. Les centres sociaux autogérés italiens
Patrick Le Tréhondat

MADAGASCAR

269. Défense aux indigènes d'avoir des coopératives

ROJAVA

271. Les coopératives de la Syrie du Nord et de l'Est

RUSSIE

281. L'autogestion à Kronstadt en 1917
Efim Yartchouk

URUGUAY

286. La gestion coopérative d'un « frigorifico »
Laureano Riera

301. Soupes populaires : de l'assistanciel au revendicatif

BUTS, CHEMINS ET MOYENS

305. Quatorze thèses pour l'autogestion
Victor Leduc

309. Actualité de l'autogestion
Michel Fiant

322. Reconversion : lettre aux salarié·es de l'aéronautique toulousaine
Atécopol (Atelier d'écologie politique de Toulouse)

331. Autogestion et planification

337. Les expériences de contre-plans alternatifs ouvriers
Maurice Najman

347. La 1re Internationale et l'autogestion
Michel Raptis

355. Qu'est-ce que l'autogestion ?
Michel Fiant

356. Une stratégie autogestionnaire
Michel Fiant

360. Hypothèses pour une économie autogérée
Michel Fiant

373. Semer de l'utopie pour récolter du réel
Laurent Esquerre

376. Le contrôle ouvrier
Confédération générale du travail

389. Résolution sur le contrôle ouvrier au congrès confédéral de Paris de la CGT
R. Lenoir

391. Manifeste pour une alternative libertaire

397. Les conseils ouvriers

408. Robert Owen et le mouvement coopératif français
André Hirschfeld

431. Charles Fourier et le mouvement coopératif
André Hirschfeld

Index thématique

ABC Coop
tome 1 : 299

Adamas (coopérative)
tome 9 : 163, 171, 174, 178

Amap
tome 9 : 125

Ambiance Bois
tome 2 : 298, 299, 300, 302, 308

Acampamento
tome 1 : 80, 188, 189, 190, 191, 195

Aciéries de Ploërmel
tome 2 : 294, 296
tome 4 : 222, 224
tome 6 : 302

ADN
tome 2 : 243, 244, 245, 247

Appropriation par l'usage commun
tome 4 : 39, 40

Amap
tome 7 : 264

Appropriation sociale, appropriation collective
tome 1 : 20, 65, 77, 78, 124, 234, 266, 279, 315, 352
tome 2 : 79, 82, 96, 112, 113, 239, 246, 250, 319, 321, 347, 373, 374, 375, 379, 389, 406
tome 3 : 34, 97, 108, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 265, 291, 317, 328, 379
tome 4 : 23, 26, 27, 35, 36, 37, 38, 39, 41, 91, 117, 121, 168, 213, 274, 278, 309, 317, 319, 321, 347, 350, 357, 369, 382
tome 5 : 36, 54, 55, 56, 57, 58, 60, 61, 62, 63, 66, 67, 68, 69, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 82, 83, 136, 142, 164, 165, 173, 178, 181, 182, 235, 239, 241, 258, 260, 289, 298, 299, 300, 301, 302, 304, 307, 308, 309, 312, 313, 314, 319, 321, 324, 325, 326, 327, 340, 342, 343, 344, 346
tome 6 : 77, 106, 107
tome 7 : 264, 324, 395, 410, 411, 412, 414, 416, 417, 435
tome 8 : 55, 97, 121, 171, 230, 381, 388
tome 9 : 31, 32, 78, 96, 126, 257, 306, 311, 316, 319, 365, 368, 391, 393, 440

Ardelaine
tome 2 : 303, 304, 305, 306, 307, 308

Asentamiento
tome 1 : 331
tome 6 : 289

Assemblée des comités exécutifs
tome 9 : 204

Assemblée des délégués
tome 1 : 228
tome 3 : 168, 371, 372, 373

Assemblée générale
tome 1 55, 56, 57, 58, 60, 61, 118, 129, 205, 262, 270, 271, 295, 301, 311, 346
tome 2 : 49, 62, 78, 79, 81, 82, 88, 95, 96, 98, 102, 106, 112, 113, 116, 126, 128, 129, 141, 173, 177, 196, 197, 206, 233, 234, 241, 259, 260, 264, 266, 267, 269, 276, 277, 280, 292, 300, 310, 321, 341, 355, 356, 362, 367, 371, 410

tome 3 : 25, 31, 34, 36, 37, 38, 39, 41, 46, 47, 82, 90, 113, 123, 385
tome 4 : 49, 88, 101, 102, 103, 106, 148, 149, 164, 202, 203, 289
tome 5 : 116, 147, 171, 183, 184, 208, 275, 331, 332, 346, 353
tome 6 : 37, 38, 39, 45, 197, 212, 214, 215, 233, 234, 235, 239, 273, 277
tome 7 : 33, 46, 47, 52, 67, 103, 105, 106, 108, 116, 129, 130, 132, 138, 221, 303, 321, 322, 330, 345, 403, 405, 430, 438, 443, 447
tome 8 : 22, 23, 78, 81, 128, 134, 149, 154, 159, 174, 207, 318, 388
tome 9 : 33, 73, 114, 118, 120, 139, 148, 154, 171, 260, 282, 284, 291, 387

Assemblée populaire
tome 1 : 112, 168, 225, 265
tome 4 : 122, 267, 363, 365, 366
tome 5 : 112
tome 7 : 57, 58, 146, 148, 150, 235, 266, 272, 273
tome 8 : 125

Assemblée populaire des peuples de Oaxaca (APPO)
tome 1 : 81, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 273

Assemblée des travailleurs
tome 3 : 45, 232, 234, 236, 237

Association de consommation, association de consommateurs
tome 2 : 206
tome 3 : 151, 155

Association de production, de producteurs
tome 2 : 206
tome 4 : 262
tome 7 : 284
tome 9 : 349, 350

Association des bijoutiers en doré
tome 2 : 192

Association fraternelle de l'industrie française
tome 2 : 198

Association fraternelle des ouvriers menuisiers
tome 2 : 196

Association fraternelle laborieuse des cordonniers-bottiers
tome 2 : 197

Association générale et solidaire des tailleurs de pierre du Rhône
tome 2 : 197

Atelier zéro
tome 3 : 59, 60

Athénée
tome 1 : 325
tome 2 : 120, 121, 122, 123
tome 9 : 374

Autodéfense
tome 1 : 350
tome 2 : 26, 211, 252, 264, 407
tome 3 : 23, 146, 172
tome 4 : 153, 154, 398
tome 5 : 151
tome 6 : 139, 146, 147, 148, 149, 150
tome 7 : 158, 159, 161, 340, 344, 346, 348, 378, 439
tome 8 : 45, 46, 218, 234, 277, 342
tome 9 : 54, 138, 139, 140, 210, 244, 395

Autodéfense sanitaire
tome 8 : 218, 234

Autodétermination
tome 1 92, 94, 122, 186, 216, 234, 391
tome 2 : 41, 44, 47, 48, 383, 384, 385, 386
tome 3 : 239, 326, 330, 331
tome 4 : 144, 145, 246, 249, 250, 260, 282, 283, 285, 352, 357
tome 5 : 115, 146, 147, 151, 267
tome 7 : 56, 57, 59, 250, 343, 348, 399
tome 8 : 19, 40, 104, 122
tome 9 : 45, 47, 51, 52, 53, 55, 57, 306, 309, 310, 355

Autogouvernement
tome 1 : 47, 92
tome 3 : 36, 38, 112
tome 4 : 42, 98, 116, 245, 250, 258, 392, 393, 394, 407
tome 5 : 123, 146, 166, 167, 261, 304, 305, 306, 308, 314
tome 7 : 33, 127, 271
tome 8 : 97, 235, 273
tome 9 : 197, 205, 243, 244, 252, 310, 321, 394

Auto-organisation
tome 1 : 333, 352, 355
tome 2 : 33, 39, 45, 99, 127, 215, 216, 231, 253, 273, 286, 289, 383, 384, 385, 386, 388
tome 3 : 24, 32, 46, 59, 90, 91, 113, 170
tome 4 : 15, 24, 41, 98, 101, 102, 103, 118, 122, 127, 153, 190, 191, 194, 196, 198, 199, 207, 226, 235, 237, 254, 258, 284, 341, 349
tome 5 : 53, 107, 135, 142, 147, 230, 240
tome 6 : 17, 35, 57, 80, 84, 114, 212, 163, 168, 173, 299
tome 7 : 13, 33, 57, 65, 126, 135, 158, 161, 172, 216, 217, 272, 345, 393, 394, 399, 435, 439
tome 8 : 40, 43, 46, 95, 97, 125, 154, 163, 178, 218, 221, 240, 407, 411, 413, 415
tome 9 : 38, 52, 124, 125, 136, 267, 321, 373

Avenir de Plaisance (coopérative)
tome 2 : 233
tome 9 : 106

Bachilleratos
tome 7 : 268

Berliet
tome 2 : 247
tome 7 : 80, 81, 82, 84, 85, 86, 89, 90, 303, 307, 308

Besoins humains, besoins sociaux, besoins environnementaux
tome 8 : 221, 222, 225, 254, 259, 260, 264

Biens communaux
tome 1 : 279
tome 4 : 119, 127

Biens communs
tome 1 : 82
tome 2 : 374
tome 4 : 21, 69, 77, 81, 84, 85, 88, 267, 270, 356, 369
tome 5 : 181, 258
tome 6 : 64, 95, 287
tome 7 : 128, 237, 238, 239, 389, 435
tome 8 : 173, 290
tome 9 : 127, 135, 143, 329

Biens vacants
tome 1 : 54
tome 2 : 221
tome 3 : 91, 114, 115
tome 4 : 206, 387
tome 7 : 311
tome 8 : 21, 107

Biocoop Tourne-Sol
tome 8 : 79

Black and Brown Workers Cooperative
tome 9 : 83

Black Power
tome 1 : 5, 22
tome 9 : 47

Bourse des sociétés coopératives
tome 2 : 233

Brigades de solidarité
tome 8 : 233, 234, 235

Brukman
tome 1 : 118, 120, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 150
tome 6 : 195, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216

Buda
tome 2 : 270

Budget participatif
tome 1 : 18, 78, 80, 175, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 219, 220, 221, 296, 348
tome 4 : 267, 273, 373, 381
tome 5 : 161, 162, 231
tome 6 : 63, 121, 260, 267, 269
tome 9 : 364

Buen Vivir
tome 1 : 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110
tome 6 : 163, 191
tome 7 : 389

Bureau national d'animation du secteur socialiste
tome 1 : 29

Cagette des terres (coopérative)
122, 123, 124

Caisse centrale d'égalisation
tome 2 : 107

Caracoles
tome 1 : 78, 276

Caudron
tome 2 : 240, 241

Centres médicaux socialisés
tome 7 : 235

Centre social
tome 3 : 32, 58, 60, 61, 91
tome 6 : 55
tome 9 : 257, 258, 259, 260, 261, 263, 264, 268, 374

Centro Sociale Autogestiti (CSA)
tome 9 : 260, 261

Centri Sociali Occupati Autogestiti (CSOA)
tome 3 : 60, 61, 62
tome 9 : 260

Centri Popolare Autogestiti Florence-Sud
tome 3 : 61

Céralep
tome 2 : 309, 310, 312, 344

Cerizay
tome 2 : 270

Charte d'Alger
tome 1 : 31, 35, 38, 39, 41, 42, 44, 62
tome 7 : 312, 313

Charte d'Amiens
tome 7 265

Chambre autogestionnaire, Chambre de l'autogestion
tome 3 : 161, 175
tome 4 : 78
tome 6 : 82

Chambre consultative des associations ouvrières de production
tome 9 : 174

Chambre de délégués des travailleurs
tome 8 : 195

Chambres de droits spécifiques, Chambre des nations
tome 3 : 240
tome 4 : 73
tome 6 : 82

Chambre des services sociaux
tome 3 : 240

Chambres du travail
tome 8 : 163

Chambre économique
tome 5 : 50

Chambre industrielle
tome 3 : 240

Chambre socio-économique
tome 3 : 175

Chungju (coopérative)
tome 8 : 55, 56

CIP
tome 2 : 270

Clyde (chantiers navals de la)
tome 1 : 5, 22

tome 2 : 394, 395, 396, 397, 400, 401, 403, 404, 405, 406, 407
tome 3 : 384
tome 5 : 213

Cofuesa
tome 1 : 309

Colase
tome 1 : 309

Collectivisation
tome 2 : 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 124, 125, 126, 129, 130, 131, 133, 135, 137, 143, 151, 154, 357
tome 3 : 80, 219
tome 4 : 137, 142, 341
tome 5 : 156, 178, 206, 258
tome 6 : 84
tome 7 : 46, 47, 51, 52, 53, 284, 359, 367, 384, 385, 386, 423, 424
tome 9 : 62, 64, 70, 374

Comité central des milices antifascistes
tome 2: 110
tome 7 : 325
tome 9 : 65, 66

Combine Committee
tome 4 : 134, 135, 136
tome 9 : 338, 339, 340, 341, 342, 343, 345

Comité central d'action
tome 2 : 255

Comité central de grève
tome 2 : 26, 27, 252, 253, 254
tome 5 : 142

Comité central de la Garde nationale
tome 7 : 320, 321, 322, 323

Comité de contrôle syndical
tome 9 : 388

Comité de gestion, conseil de gestion
tome 1 : 36, 38, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 221
tome 2 : 95, 102, 105, 106, 108, 127, 242, 243, 244, 245, 247
tome 3 : 117
tome 7 : 80, 84, 89, 301, 302, 304, 307, 310, 311, 375, 383
tome 8 : 21, 22, 23, 24, 25, 29, 30, 32, 33, 104, 105, 182, 203, 204, 205, 315, 316, 318, 338, 339, 346, 396
tome 9 : 260, 280, 219, 220, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 245, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 332

Comité de grève
tome 2 : 26, 27, 28, 237, 238, 251, 254, 260, 264, 266, 357
tome 3 : 123, 154, 162, 163
tome 4 : 88, 101, 102, 147, 148, 149, 170
tome 5 : 135, 184, 208, 346
tome 7 : 96, 180, 187, 425, 443
tome 9 : 206, 308

Comité de production
tome 3 : 229, 232, 233
tome 7 : 81, 245, 302, 306
tome 9 : 405

Comité de reconversion
tome 8 : 263

Comité d'usine, conseil d'usine
tome 2 : 112
tome 3 : 109, 186, 216, 217, 218, 219
tome 4 : 339
tome 5 : 22, 266
tome 8 : 49, 100, 101, 214, 311, 320, 321, 342, 429
tome 9 : 137, 138, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 203, 204, 205, 206, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 217, 236, 240, 344, 387, 387, 388, 398, 400, 401, 404

Comité national de grève
tome 3 : 162

Comité ouvrier
tome 2 : 106, 116, 241, 394, 395, 396
tome 7 : 303
tome 9 : 137, 383, 398

Commandos communaux
tome 1 : 229

Commerce véridique et social
tome 2 : 194
tome 9 : 106

Commission syndicale de contrôle et d'application des conventions du travail
tome 9 : 380

Commune de Oaxaca
tome 1 : 81, 246, 260, 263, 265, 268

Commune de Lyon
tome 2 : 214

Commune de Marseille
tome 2 : 214

Commune de Paris
tome 1 : 5, 18, 22, 47, 176, 233, 349, 368
tome 2 : 17, 203, 204, 205, 208, 209, 210, 211, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222
tome 3 : 109, 113
tome 4 : 27, 77, 103, 118, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 170, 194, 245, 312, 317, 402
tome 5 : 13, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 36, 38, 39, 40, 41, 50, 63, 69, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 102, 103, 104, 106, 108, 122, 124, 126, 133, 154, 171, 249, 272, 317, 318, 349, 364
tome 6 : 107
tome 7 : 144, 285, 319, 322, 323, 427, 429
tome 8 : 177, 321, 369
tome 9 : 122, 136, 196, 348, 354

Commune du 17 avril
tome 1 : 80, 188, 189, 190, 192, 193, 194, 195

Compagnie des autobus de Barcelone
tome 2 : 107

Compagnie des tramways de Barcelone
tome 2 : 107, 111, 130, 131, 140, 141, 142

Comuna
tome 1 : 191, 192, 194, 357
tome 6 : 306, 310

Conseil central ouvrier
tome 3 : 127, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 141, 142

Conseil communal d'animation de l'autogestion
tome 1 : 55

Conseil d'atelier
tome 2 : 111
tome 3 : 168
tome 5 : 353, 358
tome 7 : 415
tome 9 : 23, 24, 25, 26

Conseil de défense des travailleurs
tome 3 : 85

Conseil de dépôt
tome 2 : 111

Conseil d'établissement
tome 6 : 24, 35
tome 7 403

Conseil d'habitants
tome 7 : 264

Conseil d'usager
tome 6 : 19

Conseil de firme
tome 9 : 344

Conseil ouvrier, conseil de travailleurs
tome 1 : 5, 22, 36, 38, 47, 55, 56, 57, 61, 62, 176, 349, 363, 364, 368
tome 3 : 50, 51, 53, 55, 110, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 135, 137, 138, 139, 141, 142, 143, 144, 148, 151, 153, 155, 159, 160, 161, 166, 168, 170, 184, 224, 225, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 322
tome 4 : 103, 129, 130, 143, 144, 145, 149, 152, 163, 165, 167, 170, 171, 174, 175, 176, 177, 179, 183, 184, 185, 194, 207, 289, 362
tome 5 : 107, 110, 128, 129, 150, 152, 175, 266, 272, 329, 349

tome 6 : 79, 80, 308
tome 7 : 192, 194, 200, 203, 206, 285, 286, 333, 370, 379, 380, 382, 383, 388, 424, 425, 427, 429, 430, 431
tome 8 : 22, 23, 104, 180, 181, 182, 183, 184, 191, 192, 193, 195, 199, 203, 208, 210, 318, 346, 374, 379, 386, 396
tome 9 : 19, 20, 21, 23, 26, 27, 59, 126, 128, 129, 130, 131, 133, 134, 137, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 199, 202, 203, 205, 206, 207, 210, 235, 236, 237, 240, 241, 242, 245, 246, 251, 252, 391, 397, 398, 399, 400, 401, 404, 405, 406

Contre-plan, plan alternatif
tome 1 : 5
tome 2 : 272, 383
tome 3 : 110, 157
tome 4 : 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139
tome 5 : 241, 276
tome 6 : 67, 70
tome 7 : 56, 350
tome 8 : 87
tome 9 : 52, 141, 337, 338, 339, 340

Contre-pouvoir
tome 1 : 82, 94, 326, 328, 350
tome 2 : 264, 384
tome 3 : 156, 178
tome 4 : 19, 22, 85, 147, 152, 208, 209, 235, 260, 264, 265, 391, 392, 393, 402, 407
tome 5 : 182, 269
tome 6 : 65
tome 7 : 217, 238, 394, 447
tome 8 : 130, 164, 324, 414, 417
tome 9 : 53, 57, 224, 373, 374, 395

Contrôle de la production
tome 3 : 81, 83, 84, 153, 174, 216, 223, 375, 377, 379
tome 7 : 367
tome 8 : 100, 306, 307, 308, 309, 310, 330

Contrôle étudiant
tome 2 : 287, 290, 291, 293, 351, 352
tome 4 : 49, 181
tome 6 : 44, 45

Contrôle lycéen
tome 2 : 290

Contrôle ouvrier
tome 1 : 20, 81, 112, 118, 121, 122, 127, 139, 140, 170, 172, 203, 210, 211, 212, 214, 225, 229, 231, 248, 259, 344, 355, 359, 360, 361, 362, 364, 371, 372, 374, 375, 376
tome 2 : 29, 64, 93, 115, 117, 139, 140, 167, 239, 240, 264, 369, 372, 391, 392, 393, 394, 395, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 405, 407, 408
tome 3 : 36, 48, 67, 69, 72, 74, 77, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 87, 91, 93, 94, 109, 115, 119, 123, 166, 186, 216, 217, 218, 219, 346, 377, 379, 384, 386
tome 4 : 41, 75, 90, 109, 110, 111, 131, 143, 145, 156, 159, 161, 162, 164, 166, 169, 170, 183, 187, 195, 221, 226, 227, 286, 336, 337, 338, 339, 340
tome 5 : 22, 51, 115, 116, 150, 151, 152, 176, 177, 209
tome 6 : 67, 198, 204, 209, 210, 296, 297, 299, 303
tome 7 : 33, 34, 35, 36, 37, 38, 188, 189, 196, 235, 265, 303, 305, 306, 308, 314
tome 8 : 33, 94, 95, 100, 109, 113, 121, 177, 221, 307, 308, 310, 311, 373, 374, 378, 407, 408, 411
tome 9 : 32, 69, 70, 138, 195, 237, 248, 249, 251, 255, 256, 340, 345, 376, 377, 378, 382, 384, 386, 387, 388, 389, 390, 391

Contrôle ouvrier et populaire
tome 1 : 175, 182, 231, 376
tome 4 : 285, 286, 336
tome 7 : 157, 216
tome 8 : 101, 104, 105, 109, 124, 221, 232
tome 9 : 307

Coop Bio de Quilla
tome 8 : 79

Coopdy
tome 1 : 309

Cooperativa de Trabajadores del Molino Santa Rosa
tome 1 : 309

Cooperativa Maderera del Norte
tome 1 : 309

Cooperativa NiboPlast
tome 1 : 309

Cooperativa Pipinas Viva
tome 1 : 159, 160, 161

Cooperativa Radio Taxi del Cerr
tome 1 : 308

Cooperativa trabajadores democráticos de Occidente (Tradoc)
tome 1 : 19

Coopérative
tome 1 : 19, 20, 22, 73, 74, 81, 117, 119, 120, 121, 122, 123, 127, 128, 129, 130, 131, 137, 139, 140, 142, 148, 149, 150, 154, 168, 170, 192, 193, 194, 204, 207, 211, 212, 216, 217, 247, 253, 255, 256, 257, 259, 260, 271, 272, 273, 292, 300, 301, 302, 304, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 318, 327, 328, 338, 344, 346, 347, 369, 370, 381, 385
tome 2 : 18, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 30, 35, 36, 37, 38, 40, 41, 42, 48, 51, 53, 54, 55, 59, 61, 64, 65, 66, 68, 69, 76, 77, 87, 90, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 107, 112, 114, 122, 143, 156, 157, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 205, 209, 216, 222, 223, 224, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 270, 272, 282, 294, 295, 300, 301, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 310, 313, 314, 319, 322, 324, 325, 326, 329, 334, 336, 340, 341, 344, 345, 346, 347, 350, 376, 378, 384, 385, 394, 407, 408, 410
tome 3 : 19, 22, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 41, 42, 43, 44, 46, 47, 57, 65, 66, 82, 92, 100, 102, 103, 104, 108, 113, 117, 152, 162, 181, 206, 240, 271, 293, 297, 299, 303, 307, 308, 310, 317, 363, 365, 377, 378, 380, 382
tome 4 : 13, 39, 52, 53, 74, 75, 83, 86, 87, 117, 168, 174, 188, 191, 214, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 250, 251, 252, 253, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 276, 277, 278, 279, 287, 289, 290, 292, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 322, 323, 337, 352, 362, 369, 372, 374, 375, 376, 377
tome 5 : 35, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 84, 85, 90, 91, 106, 118, 123, 153, 161, 163, 164, 166, 168, 179, 184, 185, 186, 229, 238, 243, 249, 255, 261, 262, 263, 264, 265, 286, 290, 291, 293, 300, 301, 303, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 316, 318, 319, 321, 327, 328, 345, 346, 349, 351, 363, 364, 366
tome 6 : 27, 35, 45, 50, 83, 105, 165, 183, 186, 188, 192, 195, 196, 198, 204, 210, 212, 217, 223, 225, 245, 270, 271, 272, 275, 276, 277, 278, 279, 290, 294, 295, 302, 303, 310
tome 7 : 13, 19, 25, 27, 29, 30, 31, 32, 57, 58, 59, 60, 62, 102, 109, 110, 112, 164, 166, 214, 219, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 235, 236, 239, 251, 253, 254, 258, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 267, 269, 271, 274, 275, 276, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 303, 406, 407, 408, 409, 410, 425
tome 8 : 25, 32, 46, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 81, 96, 100, 107, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 165, 166, 168, 169, 170, 171, 206, 207, 271, 272, 273, 274, 284, 313, 403, 407, 408, 413, 414, 415, 417, 421, 422
tome 9 : 13, 28, 35, 36, 37, 38, 53, 60, 73, 76, 77, 78, 79, 80, 83, 86, 87, 88, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109,

111, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 155, 157, 158, 159, 161, 162, 163, 164, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 199, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 286, 288, 289, 293, 294, 295, 296, 299, 348, 349, 350, 351, 352, 359, 366, 367, 369, 370, 374, 375, 378, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 433, 437, 438, 439, 440

Coopérative Ampo
tome 2 : 177

Coopérative Aurora
tome 1 : 308

Coopérative Campichuelo
tome 7 : 276

Coopérative d'ateliers mécanique
tome 1 : 306

Coopérative de production
tome 1 : 67, 73, 74, 117, 130, 132, 155, 273, 305, 307, 312, 313
tome 2 : 24, 35, 48, 53, 54, 59, 69, 76, 94, 112, 196, 202, 227, 228, 229, 232, 384, 408
tome 3 : 100
tome 4 : 53, 188, 250, 263, 310, 311, 313, 337
tome 5 : 35, 63, 64, 68, 73, 118, 238, 262, 291, 307, 345, 346, 351
tome 6 : 275
tome 8 : 100, 107
tome 9 : 177, 437

Coopérative de production de thermos
tome 1 : 307

Coopérative de transports de Paysandú
tome 1 : 306

Coopérative Irizar
tome 2 : 177

Coopérative Som Energía
tome 2 : 157

Coopérative Tinta Negra
tome 2 : 157

Coopérative Ulgor
tome 2 : 172, 173, 175, 182

Coopérative Unidad Cardiorrespiratoria Emergencia Móbil
tome 1 : 307

Coopima
tome 1 : 309

Cordon industriel
tome 1 : 79, 228, 229, 230, 231, 232
tome 4 : 103
tome 5 : 110

Cuisine sociale
tome 3 : 31, 32

Curt-Impex
tome 1 : 133, 134, 135, 136

Dalgubul Bus
tome 8 : 56

Delespaul-Havez
tome 2 : 236, 237, 238, 239

Démocratie active
tome 1 : 78, 80, 335, 336
tome 4 : 30, 105, 256, 267, 361, 363
tome 5 : 43, 95, 136, 162, 166
tome 6 : 63, 68, 69, 102, 103, 177
tome 7 : 395, 435

Démocratie directe
tome 1 : 78, 82, 177, 178, 184, 186, 222, 328, 334, 345, 349, 357, 367
tome 2 : 118, 123, 126, 210
tome 3 : 31, 34, 154, 168, 239
tome 4 : 63, 65, 73, 74, 88, 105, 231, 256, 267, 268, 282, 334, 337, 341, 363
tome 5 : 11, 13, 15, 16, 17, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 28, 29, 31, 32, 41, 129, 133, 136, 148, 156, 183, 242

tome 6 : 36, 63, 69, 112, 177
tome 7 : 13, 125, 138, 155, 251, 267, 272, 283, 288, 343, 403, 408, 427
tome 8 : 97, 98, 114, 123, 147, 149, 209, 372, 417
tome 9 : 116, 301, 358, 372, 394

Démocratie participative
tome 1 : 78, 181, 222, 334, 336, 337, 339, 340, 349, 359, 367, 371
tome 4 : 105, 116, 117, 118, 208, 256, 274, 372
tome 5 : 161, 162
tome 6 : 28, 266, 267, 269, 270
tome 8 : 176
tome 9 : 143, 365

Dépérissement de l'État
tome 1 : 49, 376
tome 2 : 252
tome 3 : 226
tome 4 : 27, 74, 132, 176, 195, 231, 394
tome 5 : 20, 21, 23, 24, 30, 40, 59, 81, 113, 136, 141, 142, 246, 248, 267, 305, 343, 349
tome 8 : 99, 200, 201

Double pouvoir
tome 1 : 82, 230, 268, 333, 334, 335, 345, 349, 350, 351, 368, 373
tome 2 : 116, 135, 247, 255, 398, 406
tome 3 : 69, 70, 79, 80, 81, 85, 90, 92, 93
tome 4 : 50, 54, 101, 103, 201, 257, 341, 392
tome 5 : 116, 145, 146, 157, 205
tome 6 : 174
tome 7 : 57, 271, 273, 394
tome 8 : 221

Doux
tome 2 : 270

Droit de préemption
tome 2 : 68, 340, 344, 346, 347, 376
tome 8 : 156

Droit de retrait
tome 8 : 239

Économie politique du travail
tome 4 : 13, 251, 261
tome 5 : 65
tome 6 : 287

Économie sociale et solidaire, économie sociale et populaire
tome 1 : 317
tome 2 : 193, 320, 327, 333, 339, 340, 341, 342, 345
tome 4 : 34, 39, 87
tome 5 : 158, 161, 164, 165, 166, 167, 179, 229
tome 6 : 21, 152, 154, 194
tome 7 : 276
tome 9 : 117

El Chef
tome 3 : 32

Emis kai o Kosmos
tome 3 : 35

Empowerment
tome 6 : 49

Entreprise récupérée
tome 1 : 18, 20, 80, 83, 112, 114, 116, 117, 120, 122, 123, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 137, 138, 140, 148, 149, 150, 153, 154, 155, 156, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 168, 169, 170, 171, 172, 196, 197, 198, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 211, 212, 303, 304, 310, 311, 312, 313, 314, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 375
tome 4 : 191
tome 6 : 195, 196, 197, 198, 199, 204, 205, 211, 214, 217, 218, 219, 222, 288, 289, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 301, 303, 304, 306, 308, 310, 311, 312
tome 7 : 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 164, 165, 166, 261, 263, 266, 267, 274, 276
tome 8 : 271, 273, 274, 275, 285, 401, 403, 406, 407, 408, 409, 411, 412, 417, 420, 421, 422

tome 9: 374, 375

Équitables pionniers de Rochdale
tome 2: 194, 400
tome 8: 158, 159
tome 9: 92, 93, 105, 108, 418, 420, 424, 437

Establecimientos frigorificos del Cerro Sociedad Anonima (EFCSA)
tome 9: 291

Établissement d'éducation autogéré, école récupérée
tome 7: 268, 403

Everwear
tome 2: 270

Exploitation directe
tome 2: 110, 236, 239

Expropriation
tome 1: 20
tome 2: 17, 141, 144, 205, 209, 383
tome 3: 16, 18, 19, 56, 86, 92, 147, 216, 217
tome 4: 34, 37, 38, 52, 163, 277, 280, 293, 337, 338, 339, 340
tome 5: 82, 85, 91, 92, 111, 119, 141, 144, 145, 323
tome 6: 162, 194, 196, 198, 210, 211, 218, 222
tome 7: 25, 27, 29, 31, 182, 265, 266, 412, 417
tome 8: 280
tome 9: 28, 32, 46, 52, 60, 135, 200, 203, 205, 213, 217, 293, 367, 383

Fagor
tome 2: 172, 175, 176, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185

Famille rennaise
tome 2: 227

FaSinPat (Zanón)
tome 1: 117, 118, 119, 121, 149, 150, 172, 173
tome 6: 295
tome 7: 261, 278

Ferme de Campêche
tome 2: 388, 389

Flaskô
tome 1: 18, 197, 203, 210, 211, 212, 214, 215
tome 6: 297, 299

Fontanille
tome 2: 191
tome 4: 222
tome 6: 302

Fralib (Scop-Ti)
tome 1: 18, 19, 20, 165, 173
tome 2: 190, 191, 192, 230, 315, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 344, 345, 376
tome 4: 42, 87, 222, 223, 224, 387
tome 5: 162, 164, 165, 167, 181
tome 6: 27, 291, 298, 300, 302, 303, 306
tome 8: 79, 284, 405, 410

Funsacoop
tome 1: 309

Gangdong
tome 8: 50

Garderie et crèche autogérée, populaire
tome 1: 294, 328
tome 2: 96, 134
tome 3: 91, 326
tome 4: 77, 142
tome 5: 139, 261
tome 6: 182, 183, 188, 223, 235, 243
tome 7: 101, 268
tome 8: 127, 130
tome 9: 257

Geslot-Voreux
tome 2: 237

Gestion directe
tome 1: 36, 64, 82, 115
tome 2: 143, 206, 251, 254, 255, 263
tome 3: 231
tome 5: 12, 16, 17, 31, 149, 172, 173, 183

tome 6 : 299, 307
tome 7 : 236, 301, 313, 366, 367, 368, 381
tome 8 : 28, 181, 330, 331, 344, 361, 370, 371, 381, 386
tome 9 : 127, 193, 203, 217, 225, 231, 306

Gestion ouvrière
tome 1 : 112, 119, 120, 121, 123, 172, 212, 270, 274, 302, 374, 376
tome 2 : 29, 83, 140, 141, 143, 239, 243, 245, 247, 400, 404, 406, 408
tome 3 : 47, 54, 119, 216, 218, 222, 223
tome 4 : 41, 145, 164, 169, 340, 362
tome 5 : 91, 93, 94, 149, 151
tome 6 : 242, 288, 297
tome 7 : 25, 79, 301, 302, 303, 305, 387, 424
tome 8 : 49, 106, 203, 210, 350, 369, 370, 371, 373, 374, 376, 378, 379, 380, 402
tome 9 : 32, 244, 286, 339, 398, 405

Gillet
tome 2 : 191
tome 4 : 222

Grève active
tome 2 : 288
tome 3 : 51, 146, 147, 150, 153, 154, 165, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 384
tome 4 : 165
tome 5 : 154

Grève productive
tome 2 : 268, 270
tome 5 : 152
tome 6 : 231, 232, 233, 242

Harco Steel
tome 3 : 384, 386, 387

Hélio-Corbeil
tome 2 : 191, 331, 332
tome 4 : 222
tome 6 : 302

Hôtel Bauen
tome 1 : 120, 127, 149, 162, 163
tome 6 : 296, 298, 299
tome 7 : 30, 261, 274

Industrias Torio
tome 1 : 309

Ingraco
tome 1 : 309

Isotube
tome 2 : 270

Jedinstvo Novo
tome 1 : 18
tome 3 : 343, 344, 345, 346, 347, 348

Jemna
tome 7 : 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225

Jugos Suin (coopérative)
tome 1 : 145, 146

Kaniya Jin (coopérative)
tome 9 : 278

Kazova
tome 3 : 102, 103, 104

Konen-Westinghouse
tome 2 : 270

L'Abeille (coopérative)
tome 9 : 107, 423, 424

L'Agricultrice (coopérative)
tome 3 : 35

L'Égalitaire (coopérative)
tome 2 : 231, 232, 233, 234, 235

La Chouette (coopérative)
tome 9 : 107

La Fabrique du Sud (coopérative)
voir Pilpa

La Fraternelle (coopérative)
tome 9 : 147, 148, 149, 150, 153, 156, 157, 169

La Louve (coopérative)
tome 9 : 107

La Moissonneuse (coopérative)
tome 9 : 106

La Pipe (coopérative)
tome 9 : 173, 180, 183, 184

La Prolétarienne (coopérative)
tome 2 : 229

La Renaissance (coopérative)
tome 9 : 423, 424

La Solidarité (coopérative)
tome 9 : 423, 424

Le Baudet (coopérative)
tome 9 : 107

Le Diamant (coopérative)
tome 9 : 163, 168, 169, 170, 171, 184

L'Eléfan (coopérative)
tome 9 : 107

L'Insolente (coopérative)
tome 9 : 112, 113, 114

Les Industries de Palente (coopérative)
tome 2 : 272

Libero Mondo
tome 3 : 35

Librairie coopérative de Cordón (coopérative)
tome 1 : 308

Librairie des Volcans (coopérative)
tome 2 : 191
tome 4 : 222

Lip
tome 1 : 5, 22
tome 2 : 93, 259, 260, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 284
tome 3 : 380
tome 4 : 191, 245, 283, 387, 388
tome 5 : 45, 139, 143, 144, 148, 151, 152, 157, 167, 170, 176, 196, 213, 241
tome 6 : 176, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 237, 238, 239, 240, 241, 242
tome 7 : 90, 91, 92, 93, 95, 96, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 109, 431, 436, 440, 442, 443, 450

LOT
tome 3 : 157, 158, 159

Lucas Aerospace
tome 1 : 18, 19
tome 2 : 400
tome 4 : 133, 134, 136, 245
tome 9 : 322, 329, 331, 338, 339, 341, 342, 343, 344, 345

Lustucru
tome 2 : 312, 313

Manuest
tome 2 : 270

Manufacture de coton uruguayen
tome 1 : 308

Marentreq (Marseille entreprises réquisitionnées)
tome 2 : 246

Margueira
tome 3 : 85

Marque syndicale
tome 2 : 222, 223, 224, 225, 226, 227, 229

Molino Santa Rosa
tome 1 : 309

Mondragón
tome 2 : 60, 63, 154, 172, 173, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186
tome 4 : 289, 320, 362
tome 5 : 179, 329
tome 8 : 51

Mouvement coopératif
tome 1 : 81, 166, 211, 304, 319, 323, 324, 325, 329, 330, 343, 351, 368, 377, 382, 384, 385, 386
tome 2 : 21, 24, 25, 26, 29, 35, 36, 37, 38, 40, 69, 76, 79, 121, 180, 194, 200, 202, 230, 233, 399
tome 3 : 14

tome 4 : 13, 261, 262, 263, 264, 265, 311, 312, 315, 317, 318, 319, 320, 322, 323
tome 5 : 64, 65, 66, 70, 154, 161, 309, 314, 315, 316, 318, 345, 363
tome 6 : 299
tome 7 : 226, 227, 230, 274, 296, 297, 298, 299, 300
tome 8 : 49, 51, 52, 57, 81, 158, 159, 160, 162, 163, 169
tome 9 : 58, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 105, 106, 152, 154, 176, 184, 348, 349, 408, 418, 419, 420, 423, 424, 427, 431, 433, 436, 440

Nationalisation
tome 1 : 40, 63, 99, 100, 103, 112, 118, 121, 122, 127, 139, 172, 203, 210, 211, 212, 214, 226, 227, 231, 272, 360, 361, 363, 371, 374, 375
tome 2 : 112, 207, 244, 250, 375, 378, 380, 391, 392, 393, 398
tome 4 : 38, 91, 113, 261, 317, 321
tome 5 : 22, 69, 77, 92, 151, 156, 157, 163, 172, 173, 174, 177, 178, 181, 188, 194, 195, 198, 209, 226, 266, 276, 298, 300, 310, 312, 319, 320, 331, 341
tome 6 : 64, 198, 199, 209, 210, 297
tome 7 : 37, 38, 77, 80, 81, 87, 132, 214, 267, 302, 303, 307, 311, 337, 338, 412, 418
tome 8 : 54, 84, 86, 112, 171, 205, 206, 228, 245, 279, 310, 363, 388, 392
tome 9 : 138, 195, 225, 226, 228, 229, 292,

Nesrin (coopérative)
tome 9 : 277

New Era Windows
tome 1 : 18
tome 2 : 41, 69, 70
tome 6 : 291

Optimum Group Évolution
tome 1 : 73

O Sporo
tome 3 : 34, 35

Pédagogie coopérative
tome 7 : 401, 409

Philips-EGP
tome 2 : 189, 369, 370, 372
tome 5 : 162

Pil
tome 2 : 270

Pilpa (La Fabrique du Sud)
tome 1 : 18, 20, 173
tome 2 : 191, 192, 230, 314, 315, 316, 317, 319, 320, 344
tome 4 : 222, 223, 224
tome 5 : 162
tome 6 : 291, 300, 302, 303, 306, 308
tome 8 : 78, 79, 81

Pionniers de Rochdale
tome 2 : 194, 400
tome 4 : 262, 310, 311, 312
tome 5 : 309
tome 8 : 158, 159

Piron
tome 2 : 270

Planification
tome 1 : 51, 66, 67, 122, 167, 179, 184, 205, 222, 237, 294, 296, 297, 325, 333, 335, 338, 340, 341, 344, 367, 374
tome 2 : 38, 107, 136, 403
tome 3 : 95, 97, 100, 113, 118, 119, 144, 151, 159, 221, 242, 243, 313, 317, 322, 323, 324, 325, 329
tome 4 : 27, 41, 42, 55, 61, 63, 78, 79, 90, 108, 117, 118, 147, 157, 161, 173, 175, 191, 209, 210, 211, 236, 273, 287, 288, 289, 317, 341, 389, 399
tome 5 : 60, 61, 62, 73, 74, 75, 76, 80, 81, 101, 116, 141, 143, 145, 147, 151, 154, 157, 161, 165, 178, 214, 215, 216, 217, 218, 220, 221, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 231, 232, 234, 237, 238, 240, 242, 247, 252, 266, 290, 293, 307, 312, 346, 347, 348, 352, 354
tome 6 : 19, 24, 35, 63, 64, 69, 71, 72, 77,

80, 81, 82, 83, 84, 104, 105, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 120, 121, 123, 161, 164
tome 7 : 195, 201, 203, 204, 205, 206, 207, 214, 280, 284, 285, 294, 306, 313, 314, 315, 362, 368, 372, 380, 417, 431, 448, 453
tome 8 : 21, 23, 24, 25, 32, 41, 69, 89, 96, 98, 99, 102, 103, 105, 106, 107, 113, 120, 121, 184, 185, 186, 202, 215, 232, 259, 261, 262, 263, 319, 331, 336, 343, 360, 361, 362, 366, 367, 369, 373, 374, 375, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 391, 398, 399, 401, 409, 411, 417
tome 9 : 333, 334, 335, 336, 337, 340, 341, 344, 346, 364, 393, 405

Plémer
tome 2 : 270

Poder popular
tome 1 : 22, 79, 230
tome 3 : 90, 91, 92, 93, 95
tome 4 : 103
tome 7 : 277

Pouvoir étudiant
tome 2 : 256, 257, 287
tome 4 : 181
tome 6 : 44

Pouvoir ouvrier, pouvoir des travailleurs
tome 1 : 49, 363
tome 2 : 250, 287
tome 3 : 81, 95, 169, 239
tome 4 : 54, 55, 56, 86, 143, 145, 147, 148, 163, 166, 168, 170, 172, 179, 337, 339, 378
tome 5 : 117, 352, 357, 358
tome 7 : 96, 97, 209, 303, 307, 419
tome 8 : 109, 110, 120, 122, 123
tome 9 : 306, 403

Pouvoir populaire
tome 1 : 20, 78, 80, 82, 112, 168, 175, 177, 184, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 234, 262, 268, 282, 333, 334, 335, 340, 347, 349, 350, 352, 358, 359, 363, 366, 368, 371
tome 2 : 253
tome 3 : 156
tome 5 : 171, 256
tome 6 : 61, 70, 297, 308
tome 7 : 57, 125, 128, 394, 451
tome 8 : 110, 125

Printemps de Prague
tome 1 : 5, 22, 265
tome 2 : 45
tome 3 : 110, 221, 325
tome 4 : 66
tome 5 : 139, 146, 218
tome 6 : 79
tome 8 : 105

Prise en main
tome 2 : 65, 149, 152, 254, 321, 322, 394
tome 3 : 146, 385
tome 4 : 167
tome 7 : 374, 406, 427
tome 8 : 20, 338

Propriété sociale
tome 1 : 43, 214, 227, 234, 292, 359, 371
tome 2 : 203
tome 3 : 109, 110, 111, 112, 115, 148, 151, 223, 228, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 253, 254, 316, 324, 327, 329, 332, 344
tome 4 : 81, 196, 202, 284, 368
tome 6 : 67, 82
tome 7 : 209, 238, 256, 285, 294, 417, 448, 449, 453
tome 8 : 103, 181, 198, 209, 401
tome 9 : 337, 350, 351, 354

Reconversion
tome 1 : 19, 96, 369
tome 2 : 111, 132, 134, 241
tome 3 : 58, 59, 65, 91, 116, 155, 156
tome 4 : 79, 248
tome 5 : 51, 70, 71, 167, 182, 333

tome 6 : 52, 53, 65, 67, 69, 81, 303
tome 7 : 37, 236, 349, 414, 415
tome 8 : 85, 86, 87, 88, 90, 91, 232, 259, 260, 263, 278, 376, 377, 378
tome 9 : 323, 328, 329, 339

Récupération d'entreprises, reprise d'entreprises
tome 1 : 63, 78, 81, 86, 100, 111, 112, 114, 115, 116, 117, 118, 120, 121, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 130, 133, 137, 138, 141, 142, 143, 144, 153, 155, 157, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 171, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 210, 211, 216, 222, 273, 299, 304, 305, 307, 308, 309, 310, 312, 314, 315, 316, 318, 320, 321, 362, 371, 373, 374
tome 2 : 85, 123, 154, 156, 157, 189, 191, 192, 193, 312, 369, 408
tome 3 : 111, 348
tome 4 : 214, 320
tome 5 : 164
tome 6 : 301
tome 7 : 26, 29, 261, 266, 273
tome 9 : 167, 220, 265, 375

Remise en marche, remise en route
tome 1 : 69, 72
tome 2 : 237, 239, 242, 259, 267
tome 3 : 90, 122, 123, 385, 386
tome 4 : 189
tome 5 : 162
tome 7 : 79, 303
tome 9 : 133

République autogérée
tome 1 : 187
tome 2 : 404
tome 4 : 366
tome 5 : 103, 107, 169
tome 6 : 79
tome 7 : 389
tome 9 : 309, 363, 372

Réquisition
tome 1 : 96
tome 2 : 110, 112, 141, 149, 205, 207, 208, 215, 239, 242, 243, 244, 246, 247
tome 3 : 20
tome 5 : 45, 176, 182
tome 7 : 80, 81, 89, 414, 423
tome 8 : 231, 235, 244, 249, 279, 280, 281
tome 9 : 130, 131, 137, 239

Rimaflow
tome 1 : 18
tome 3 : 59, 64, 66, 67
tome 6 : 298, 300, 303, 308
tome 7 : 276
tome 8 : 410, 413, 415, 417

Sacoo
tome 3 : 85

Scop
tome 1 : 20, 148
tome 2 : 182, 189, 190, 191, 192, 193, 272, 295, 296, 297, 300, 303, 305, 306, 308, 310, 311, 312, 315, 316, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 329, 330, 331, 332, 333, 340, 344, 346, 347, 381, 382
tome 3 : 122
tome 4 : 42, 104, 106, 107, 139, 222, 223, 224, 254, 292, 310, 372
tome 5 : 48, 162, 179, 180, 328
tome 6 : 196, 301, 306
tome 7 : 68, 69, 70, 71, 72, 109, 110, 111, 112, 116, 117, 118, 119
tome 8 : 78, 79, 80, 81, 160, 228, 281, 407, 410
tome 9 : 370

Scopelec
tome 8 : 79

Scop-Ti
Voir Fralib

SeaFrance
tome 1 : 20
tome 2 : 190, 380, 381, 382

tome 4 : 221, 222
tome 6 : 302

Self-Help
tome 6 : 244
tome 8 : 220

Services publics
tome 1 : 68, 69, 80, 97, 115, 177, 302, 346, 379
tome 2 : 112, 125, 137, 203, 215, 365, 379, 409
tome 3 : 13, 18, 20, 23, 24, 26, 27, 28, 122, 155, 224
tome 4 : 26, 27, 50, 82, 90, 104, 108, 148, 189, 212, 213, 214,227, 235, 273, 276, 278, 288, 361, 371, 372, 391, 394, 407
tome 5 : 40, 44, 45, 46, 48, 50, 175, 177, 180, 271, 298, 300, 304, 326, 332
tome 6 : 64, 65, 82, 83, 287
tome 7 : 57, 82, 125, 131, 132, 133, 136, 155, 217, 235, 237, 239, 259, 413
tome 8 : 46, 73, 90, 112, 113, 208, 212, 237, 260, 262, 319
tome 9 : 351, 364, 369, 374

SET
tome 2 : 191

Shilan (coopérative)
tome 9 : 277

Shop-steward
tome 2 : 392
tome 4 : 133
tome 9 : 197, 338, 339, 340, 343

Simo
tome 1 : 68, 71, 72

Si Se Puede !
tome 7 : 59

Six
tome 2 : 237

Socialisation
tome 1 : 20, 64, 79, 191, 229, 318, 360, 366, 371, 374
tome 2 : 103, 104, 106, 108, 110, 113, 115, 117, 118, 119, 129, 130, 131, 132, 135, 136, 137, 155, 375
tome 3 : 55, 148, 164, 177, 185, 216, 217, 254, 356
tome 4 : 39, 63, 74, 77, 91, 156, 213, 214, 254, 269, 276, 281, 321, 368
tome 5 : 26, 60, 62, 63, 66, 69, 72, 73, 75, 76, 77, 78, 79, 84, 106, 111, 147, 157, 163, 164, 172, 174, 175, 177, 178, 179, 181, 233, 238, 240, 242, 276, 298, 302, 311, 322, 323, 324, 325, 326, 336, 342, 344, 363
tome 6 : 63, 97, 107, 135, 168, 169, 290
tome 7 : 18, 55, 201, 205, 232, 235, 236, 239, 266, 267, 269, 300, 367, 368, 371, 372, 390, 395, 410, 411, 412, 414, 415
tome 8 : 25, 62, 71, 75, 76, 77, 86, 92, 198, 206, 207, 232, 233, 330, 331, 335, 403
tome 9 : 21, 28, 59, 66, 165, 219, 220, 226, 227, 228, 230, 234, 283, 284, 311, 320, 360, 368, 371, 392

Sociedade Central de Cervejas
tome 3 : 85

Sociedad Cooperativa de Trabajadores Pascual
tome 1 : 81

Solame
tome 2 : 270

Soviet
tome 1 : 47, 176, 260
tome 2 : 255, 403
tome 3 : 53, 79, 107, 109, 113, 186, 188, 189, 193, 194, 195, 196, 200, 201, 202, 203, 205, 206, 210, 212, 318
tome 4 : 55, 65, 103, 149, 166, 170, 171, 174, 177, 194, 230, 237, 245, 331, 343, 344, 378, 402, 403
tome 5 : 22, 24, 134, 175, 250, 365
tome 7 : 53, 88, 173, 174, 177, 179, 180, 181, 182, 184, 185, 187, 188, 189, 190, 191, 226, 229, 230, 232, 297, 338, 394, 427, 429
tome 8 : 101, 319, 369

tome 9 : 196, 203, 212, 214, 237, 239, 242, 281, 283, 284, 285, 373, 388, 398, 399, 400

Street Medics
tome 7 : 157, 158, 159, 160, 161
tome 9 : 73

Take over
tome 1 : 259
tome 3 : 196, 209, 388, 391

Teppaz
tome 2 : 270

Terra Verde
tome 3 : 35

Textiles Pigüé
tome 6 : 291, 294, 295, 299, 300, 303, 310
tome 7 : 260, 261, 274, 275, 278
tome 8 : 271, 272, 405, 407, 409, 418, 422

TFR
tome 2 : 270

To Koukoutsi
tome 3 : 35

Tower Colliery
tome 2 : 409, 410, 411

Tradoc (Cooperativa trabajadores democráticos de Occidente)
tome 1 : 81, 247, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 272, 273

Transition
tome 1 : 48, 63, 64, 65, 225, 226, 233, 359, 364, 385, 386, 387
tome 2 : 107, 120, 122, 154, 155, 322, 324, 326, 343, 368, 383
tome 3 : 77, 78, 86, 120, 166, 202, 205, 218, 276, 330, 344, 348, 360
tome 4 : 28, 33, 45, 54, 56, 58, 61, 90, 169, 173, 176, 177, 180, 184, 188, 198, 199, 209, 210, 211, 240, 256, 257, 259, 262, 278, 279, 280, 335, 336, 337, 345, 357, 366
tome 5 : 11, 23, 25, 26, 29, 30, 49, 58, 60, 62, 63, 66, 70, 71, 77, 79, 81, 116, 117, 118, 123, 143, 147, 166, 174, 177, 186, 239, 246, 254, 267, 269, 299, 300, 301, 303, 304, 309, 310, 311, 318, 346, 362, 365
tome 6 : 63, 66, 67, 68, 69, 70, 84, 109, 110, 115, 118, 119, 121, 180
tome 7 : 131, 132, 135, 177, 190, 263, 292, 293, 314, 384, 389, 398, 415
tome 8 : 36, 50, 109, 110, 116, 118, 148, 259, 347, 398, 401, 409, 420
tome 9 : 14, 52, 117, 121, 311, 331, 334, 337, 358, 362, 368, 369, 370

Umceren (coopérative)
tome 9 : 273, 274

Unión Solidaria de Trabajadores
tome 1 : 173

Unikon
tome 3 : 380, 381, 382, 383

Unimel
tome 2 : 270

Universal
tome 3 : 381, 382

Urola
tome 2 : 177

Uruven
tome 1 : 309

Victoriaen
tome 1 : 309

Villa El Salvador
tome 1 : 185, 294, 295, 296, 297, 298

Vio.Me (Viomijanikí Metaleftikí)
tome 1 : 18, 19
tome 3 : 45, 47, 48, 49, 104
tome 6 : 288, 300, 302, 303
tome 7 : 163, 164, 165, 166

Workers' committee, workers' council
tome 3 : 187, 189, 194, 195, 196, 198, 200, 202, 203, 204, 206, 210, 213, 215, 255,

256, 257, 258, 259, 261, 263, 277, 279, 281, 291, 305, 309
tome 5 : 266

Workers' control
tome 2 : 391, 400
tome 3 : 186, 187, 188, 190, 193, 194, 195, 197, 198, 199, 201, 202, 203, 204, 206, 207, 208, 209

Worker co-operative, Woker ownership
tome 1 : 247, 253, 254, 255, 256, 257, 259
tome 2 : 30, 31, 32, 36, 37, 38, 41, 70, 71, 73, 74, 75, 253, 254, 255, 256, 257, 259, 260, 400

Workers' management, worker's self-management
tome 2 : 32, 391
tome 3 : 190, 214
tome 4 : 85, 86, 87, 88, 89, 238

Worker ownership
tome 1 : 247, 253
tome 2 : 70, 73

Work-in
tome 3 : 385, 386, 387, 391, 394

Yomuri
tome 3 : 376

Zanón (FaSinPat)
tome 1 : 18, 112, 117, 118, 119, 120, 149, 172, 212
tome 6 : 198, 204, 206, 211, 215, 295

Zévallos
tome 2 : 387, 388

Zone à défendre (ZAD)
tome 2 : 354, 355, 356, 357, 358, 359, 362, 363
tome 7 : 124, 159, 224, 225
tome 8 : 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 150
tome 9 : 122, 124, 125

L'autogestion en actes par pays

Algérie : tome 1, tome 7, tome 8
Allemagne : tome 9
Amérique andine : tome 1, tome 7
Argentine : tome 1, tome 7, tome 8, tome 9
Australie : tome 3
Belgique : tome 2, tome 7, tome 8
Bosnie-Herzégovine : tome 3
Brésil : tome 1, tome 7, tome 9
Catalogne : tome 8
Chili : tome 1, tome 9
Chine : tome 3, tome 8
Corée : tome 8
Corse : tome 2, tome 9
Croatie : tome 3
Égypte : tome 1
Espace balkanique : tome 3
Espagne : tome 2, tome 7, tome 8, tome 9
États-Unis : tome 2, tome 7, tome 8, tome 9
France : tome 1, tome 2, tome 7, tome 8, tome 9
Grande-Bretagne : tome 2, tome 8
Grèce : tome 3, tome 7
Guadeloupe : tome 2
Hongrie : tome 3, tome 9
Inde : tome 8
Irlande : tome 7
Italie : tome 3, tome 8, tome 9
Japon : tome 3
Madagascar : tome 9
Mexique : tome 1
Pakistan : tome 8
Pays basque : tome 2
Pérou : tome 1
Pologne : tome 3, tome 7
Portugal : tome 3, tome 7, tome 8
Québec : tome 2, tome 8
Rojava : tome 9
Russie/URSS : tome 3, tome 7, tome 9
Tchécoslovaquie : tome 3
Tunisie : tome 1, tome 7
Turquie : tome 3
Uruguay : tome 1, tome 9
Venezuela : tome 1
Yougoslavie : tome 3, tome 8